

# **LA VIE DE MARGUERITE DE VALOIS**

**REINE DE NAVARRE ET DE FRANCE (1553-1615)**

**JEAN-HIPPOLYTE MARIÉJOL.**

Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

PARIS - HACHETTE - 1928

INTRODUCTION.

BIBLIOGRAPHIE.

**CHAPITRE I.** — JEUNESSE ET PROJETS DE MARIAGE.

**CHAPITRE II.** — LES NOCES VERMEILLES.

**CHAPITRE III.** — FIN DU RÈGNE DE CHARLES IX. - PREMIÈRES  
INTRIGUES DE MARGUERITE.

**CHAPITRE IV.** — ENTRE HENRI III ET LE DUC D'ALENÇON.

**CHAPITRE V.** — LE VOYAGE DES PAYS-BAS.

**CHAPITRE VI.** — LA PACIFICATION DU MIDI.

**CHAPITRE VII.** — LA COUR DE NÉRAC.

**CHAPITRE VIII.** — DE GASCOGNE EN GASCOGNE.

**CHAPITRE IX.** — EN RÉVOLTE CONTRE LES DEUX ROIS.

**CHAPITRE X.** — DE CARLAT À USSON.

**CHAPITRE XI.** — MARGUERITE DE VALOIS ET LA LIGUE.

**CHAPITRE XII.** — LE DIVORCE ET LE REMARIAGE D'HENRI IV.

**CHAPITRE XIII.** — LA VIE À USSON.

**CHAPITRE XIV.** — LE RETOUR A PARIS ET LES DERNIÈRES  
ANNÉES DE LA REINE.

CONCLUSION.

## INTRODUCTION.

Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, dont je me propose de raconter la vie, toute la vie, était fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, petite-fille de François Ier par son père, et descendante par sa mère de Laurent le Magnifique. Cette double origine, la Cour de France où elle passa son enfance et sa jeunesse, et en fin son siècle, l'ardent XVIe siècle, ont contribué, comme les hasards de son histoire, à former sa personnalité et à faire d'elle une Valois-Médicis de belle marque.

A qui veut la bien comprendre, une aide est nécessaire, c'est l'esquisse, une simple esquisse, du milieu où elle a grandi.

Elle est née dans le plein éclat de la puissance française. Son père, Henri II, rompant au début avec la politique de ses prédécesseurs, porta son principal effort, non plus en Italie, mais à l'est, vers le Rhin, cette frontière naturelle du royaume. Allié aux princes luthériens allemands, qui appréhendaient en Charles-Quint un nouveau Charlemagne, il occupa, comme prix de son concours, les Trois Evêchés, Metz, Toul et Verdun, pays de langue française qui relevaient du Saint-Empire romain germanique. Après un effort infructueux de son redoutable adversaire pour reprendre Metz que défendit François de Lorraine, duc de Guise, il obtint, à la trêve de Vaucelles, de garder provisoirement ses conquêtes d'Austrasie.

Ce fut le moment glorieux du règne et de la dynastie, une première partie gagnée dans la lutte contre la Maison d'Autriche. Le vieil Empereur vaincu abandonna son dessein de soumettre la Chrétienté à son hégémonie et l'Allemagne à sa domination. Le fils de François Ier avait réussi mieux que son père à consolider [les libertés germaniques](#) et à délivrer le monde d'un cauchemar opprimant d'unité.

Les succès du roi de France au dehors sont en partie le résultat de son autorité au dedans. Il concentre tous les pouvoirs en son Conseil, où il arrête ses ordres, choisit des agents d'exécution, fait et défait les lois. Il est le suprême juge comme l'unique législateur. Il permet les remontrances aux Parlements, mais leur interdit de [récalcitrer](#). Il ne réunit plus les Etats généraux, ces assemblées consultatives des trois ordres de la nation ; il laisse mourir ou végéter les Etats provinciaux. Il taxe les villes à merci, intervient dans les élections, remanie en cas de révolte les constitutions municipales. Il exploite les biens d'église dans l'intérêt de ses affaires et quelquefois de ses plaisirs. Il domestique la noblesse et l'aristocratie. A sa Cour affluent tous ceux qui briguent un gouvernement, une charge, un bénéfice, une pension.

Il n'y a plus de grand vassal que dans la région lointaine du Midi. Là, s'était constitué sous la dynastie des d'Albret un Etat fait de plateaux, de plaines et de montagnes, qui s'allongeait vers la Garonne, presque jusqu'à la toucher, entre les provinces royales de la Guyenne et du Languedoc et qui, par delà le fleuve, avait dans la région de la Charente un poste avancé, le comté de Périgord (sans Périgueux).

De la Navarre, la plus grosse part avec la capitale Pampelune avait été ravie en 1513 par Ferdinand d'Aragon à Jean d'Albret, allié de Louis XII, mais le lambeau que le souverain dépouillé gardait au nord des Pyrénées et le Béarn, qui y était contigu, si petits qu'ils fussent, formaient une principauté indépendante. Les d'Albret, partout ailleurs vassaux du roi de France, étaient là rois par la grâce de

Dieu. Ils tenaient les **ports** (passages) qui relient l'Espagne et la France, exposés à la tentation de les ouvrir au plus haut prix à l'une ou l'autre de ces grandes puissances rivales.

Aussi Louis XII, quoique Jean d'Albret eût souffert de l'avoir servi, et après lui François Ier et Henri II ne montrèrent aucun zèle, dans les traités avec Ferdinand d'Aragon et Charles-Quint, à faire rendre au possesseur légitime la Navarre au sud des Pyrénées. Ils pensaient avoir plus à perdre qu'à gagner à la consolidation de ce Piémont pyrénéen. Ils intervinrent dans leurs affaires de famille comme si ces princes souverains n'avaient été que les premiers de leurs sujets. Ils rompirent leurs vellétés matrimoniales avec la Maison d'Autriche. François Ier, qui avait marié sa sœur Marguerite d'Angoulême à Henri d'Albret, le successeur du roi Jean, fiança d'autorité leur fille, Jeanne d'Albret, malgré eux et malgré elle, au duc de Gueldre, et, quand ce prince allemand se fut retiré de son alliance et réconcilié avec Charles-Quint, il la donna au duc de Vendôme, Antoine, chef de la maison de Bourbon.

Ce n'est pas qu'Antoine lui fût agréable ; mais à défaut d'un prince d'Empire, il ne pouvait imposer à la reine de Navarre, qui souhaitait pour gendre le fils de Charles-Quint, que le premier prince du sang. Depuis la révolte du Connétable, lui et Henri II tenaient en suspicion les Bourbons, qui descendaient comme eux de saint Louis. Ils affectaient de préférer à ces **cousins**, leurs héritiers possibles, des cadets de grandes familles étrangères, les Guise de Lorraine, les Nemours de Savoie, les Clèves-Nevers, les Gonzague de Mantoue, qui n'ayant point de droits à la couronne n'y pouvaient avoir de prétentions. Ils gratifièrent ces naturalisés de gouvernements, de faveurs, de bénéfices et les marièrent aux plus riches héritières du royaume et même à des princesses du sang. Ils érigèrent leurs terres en duchés-pairies. Ils leur donnèrent le pas sur les princes du sang qui n'étaient pas ducs et pairs, et, même quand ceux-ci l'étaient, ils réglèrent la préséance dans les cérémonies sur l'ancienneté des pairies, comme si le choix du souverain devait l'emporter sur le privilège de la naissance.

Au sacre d'Henri II, un simple gentilhomme, Anne de Montmorency, qui était, il est vrai, d'aussi vieille race que les Capétiens, créé duc et pair par François Ier en même temps que connétable, passa lui aussi comme les princes étrangers avant les princes du sang. Les Valois-Angoulême pensaient en avoir fini avec les puissances du passé, sans réfléchir qu'ils en suscitaient d'autres.

Mais ils se croyaient sûrs de l'avenir, ayant pour eux les forces intellectuelles. L'antiquité retrouvée les révérait comme ses protecteurs et ses Mécènes. François Ier avait institué en Collège de France des lecteurs royaux de langues grecque et hébraïque, ces véhicules d'hérésie, au dire des théologiens, et il protégeait les humanistes, tant qu'il pouvait, contre l'intolérance dogmatique de la Sorbonne et les poursuites des Parlements.

L'imagination, émue par le miracle du génie grec et latin, ne se contentait pas d'une stérile admiration. Après l'ère des érudits, qui d'ailleurs se continua, s'ouvrit celle des imitateurs. L'ambition de la Pléiade fut de substituer à la littérature étriquée, mièvre ou pédante de l'âge précédent, les grands genres poétiques, où avaient triomphé Rome et Athènes : Epopée, Ode et Drame.

Le règne d'Henri II est la belle époque, de cette évolution. Deux ans après son avènement, Joachim Du Bellay proclama l'aptitude de la France à égaler les chefs-d'œuvre antiques (1549). Ronsard, qui avait inspiré le manifeste, se vouait à en faire la preuve. Il reprenait vivement ses contemporains, qui s'obstinaient à

écrire en latin. C'est luy, dit d'Aubigné, qui a coupé le filet que la France avoit sous la langue. Les *Odes* commencèrent à paraître en 1550 et les *Amours* en 1552. L'Ode première du livre III — où il annonce le dessein et trace le plan de la Franciade, cette épopée qu'il médita si longtemps, — est de l'année même où naquit Marguerite. Du vivant d'Henri II, il publia encore la Continuation des Amours, les Hymnes, et immédiatement après une grande partie des Poèmes. Son exemple incita la Pléiade, et d'autres poètes en dehors de cette constellation, à le suppléer dans un effort universel d'adaptation auquel il n'aurait pu suffire seul, et, nouveau gain, à remettre en scène, vêtues à la grecque et à la romaine, mais parlant français, la tragédie et la comédie. Il célébrait en chants pindariques les campagnes et les victoires du souverain. Il ambitionnait d'être le chancre national et de donner à sa patrie, comme Homère et Virgile, l'Epopée, dont, ignorant le moyen âge, il la croyait totalement dépourvue. Aussi s'explique-t-on que les contemporains aient exalté un pareil chef de chœur jusqu'à le placer — il est vrai que c'était dans une oraison funèbre — au-dessus d'Homère, de Pindare et de Virgile, ces glorieux favoris d'Apollon. Lui, le grand poète, se défendait de prétendre même à l'égalité. Mais, pour humble qu'il fat devant les anciens, il avait de son génie l'idée la plus haute. Même quand il quémande les grâces royales, il se pose en bienfaiteur. Que sont quelques pensions et bénéfices ecclésiastiques, en comparaison de l'immortalité qu'il offre à Henri II ?

Ce n'est rien (mon grand Roy) d'avoir Bolongne prise,  
D'avoir jusques au Rhin l'Allemagne soumise.

.....  
Sans les Muses deux fois les Rois ne vivent pas !

Du même air, il enseigne aux jeunes filles du Roi, parmi lesquelles Marguerite, alors toute petite, l'unique moyen de vivre éternellement :

Peu de temps la beauté dure,  
Et le sang qui des Rois sort,  
Si de l'esprit on n'a cure,  
Autant vaut quelque peinture....  
Mais le sçavoir de la Muse  
Plus que la richesse est fort ;  
Car jamais rouillé ne s'use  
Et maugré les ans refuse  
De donner place à la mort<sup>1</sup>.

Les souverains n'y contredisaient pas. Tous ces Valois-Angoulême et Valois-Médicis aimaient les lettres pour elles-mêmes et les lettrés à cause d'elles, si différents sur ce point du premier Bourbon, leur successeur, qui affectait, peut-être par avarice, de n'apprécier que les hommes d'action.

Vainqueur de la Maison d'Autriche, célébré par les poètes, maître obéi de tous, grands et petits, Henri II faisait figure de Roi. Il était beau, sain et vigoureux, adroit à tous les exercices du corps, cavalier sans pair, constant dans ses affections. Jusqu'à sa mort, il garda au connétable de Montmorency l'attachement voué à ce mentor, qui avait guidé ses premiers pas dans la carrière des armes. Il resta fidèle, de cœur s'entend, à Diane de Poitiers, dont la différence d'âge — dix-neuf ans — allait toujours s'accentuant. Homme de tempérament amoureux, et qui aimait, dit Brantôme, aller au change, bon mari

---

<sup>1</sup> Vaganay, III, pp. 175, 176.

en un certain sens, plein d'égards et de déférence pour sa femme, il n'a jamais aimé d'amour que cette favorite qui l'avait initié à l'amour-passion et par là, croyait-il, aux nobles idées et aux grands sentiments. Jeune, il se plaisait à faire sa partie dans les concerts spirituels et à chanter et faire chanter les psaumes de David dans la traduction de Marot, laquelle ne passait pas encore pour hérétique, **avec lues (luths), violes, espinettes, fleustes, les voix de ses chantres parmy**. Du temps où il n'était encore que Dauphin, il avait projeté avec sa femme et sa sœur, Marguerite de France, d'écrire un recueil de nouvelles sur le modèle de Boccace, mais qui à la différence de celles du *Décameron* devaient être de véritables histoires. Il a fait quelques vers, de mauvais vers, pour Diane.

Marguerite était, de tous ses enfants, garçons ou filles, celle qui lui ressemblait le plus, dit-on, physiquement. Moralement aussi. Mais c'est assurément de sa mère que Marguerite tient sa passion pour la lecture et pour l'étude.

Catherine de Médicis appartenait à cette glorieuse famille des Médicis, qui, avant même d'usurper à Florence le pouvoir politique, s'y était arrogé un principat intellectuel et artistique.

Deux Papes, deux oncles, Léon X, patron éponyme du XVI<sup>e</sup> siècle, et Clément VII, un Mécène lui aussi, veillèrent sur son berceau ou son éducation. Elle quitta l'Italie à quatorze ans, et, déjà, mi-française par sa mère Madeleine de la Tour d'Auvergne, elle passa le reste de sa vie en France, où s'acheva la fusion de deux races, dans le creuset de la Cour et de la vie.

Elle connaissait à fond les deux littératures néo-latines, alors les premières de la chrétienté, la française et la toscane. Elle savait du latin et, pour complaire à sa belle-sœur, Marguerite de France, elle se mit à l'étude du grec.

Entre toutes les princesses de la Renaissance française, qui sont de pures lettrées, elle se distinguait par son goût pour les sciences, les mathématiques, la physique, l'astronomie, qu'on confondait alors avec l'astrologie. C'est une singularité dont sa fille hérita.

Jamais la Cour, cette manifestation de la puissance royale, ne fut jusqu'à Louis XIV aussi brillante et aussi belle. Elle l'emportait sur toutes celles de la Chrétienté par le nombre et l'importance des dames. Anne de Bretagne, duchesse et reine, y avait attiré les gentilshommes et les gentilles femmes que la disparition des maisons féodales laissait sans emploi. Par même politique attractive et par goût personnel, François I<sup>er</sup> accrut encore cet entourage féminin. Henri II, mari aussi aimable qu'infidèle, avait à son avènement **retenu au service de la nouvelle Reine (Catherine), rapporte l'ambassadeur impérial, trop plus de femmes qu'il n'y en avoit du vivant du feu Roy, que l'on dit excéder d'un tiers**. La présence de tant de dames, dont beaucoup étaient belles, intelligentes et cultivées, fit d'une réunion d'hommes d'État et d'hommes d'épée le lieu d'élection des fêtes et des plaisirs. Les divertissements prirent une large place dans les rites du cérémonial. Bals, concerts, assemblées chez la Reine, banquets, défilés et cortèges, furent autant d'occasions d'étaler le luxe des vêtements et la splendeur de la chair.

L'humanisme avait révélé au monde étroit du moyen âge le nouveau monde de l'antiquité, élargi l'horizon de l'esprit humain, brisé les liens du dogmatisme. Ce fut comme une initiation aux mystères de la science, de la raison, du sentiment. A, cette coupe sacrée les fidèles burent jusqu'à l'ivresse. La nature leur apparut, non telle que le christianisme la représentait, une ennemie perfide, acharnée en sa grâce souriante à perdre l'âme avec le corps, mais comme la divinité

bienfaitante qui créait, pour le bonheur des hommes, de la beauté, de l'amour, du plaisir. La joie de vivre cessa de paraître un péché, et la passion de savoir, une curiosité criminelle. On osa jouir sans remords et penser sans scrupules. L'abbaye de Thélème, cette vision de Rabelais, est l'image idéale d'une société d'élite, intellectuelle et mondaine, libre des entraves du passé, abandonnée aux biens du présent et qui n'avait d'autre souci que de s'épanouir en son [vouloir et franc arbitre](#).

Les châteaux des rois et des grands ne sont plus des forteresses, étroitement closes de remparts, isolées par des fossés et des douves, mais, comme en Italie, des palais de ville et des maisons des champs, baignés d'air et de lumière, aux nobles façades, à l'abord facile, sans autre défense que la paix royale, salas autre fin que l'agrément des séjours et des villégiatures. Amboise, Blois, Anet, Chambord, Chenonceau, Chaumont, Azay-le-Rideau, Fontainebleau, etc., que la fantaisie des princes ou des particuliers édifie ou réédifie, autant de témoins de cette conception nouvelle de la vie.

En plein Paris, François Ier commence et ses successeurs continuent à jeter bas tout un côté du vieux Louvre de Charles V, le long de la Seine, pour élever à la place de ce château fort un autre Louvre sans enceinte, ni tours, ni tourelles, dans le goût et le style de la Renaissance.

Qui pouvait en ce temps de prospérité et de grandeur imaginer la décadence prochaine et l'arrêt, comme parle Brantôme, [de cette bombance ?](#)

C'est qu'en une monarchie absolue, tant valent les gouvernants, tant vaut la politique. Pour ce monarque de trente-sept ans, infatué de sa fortune et disposant d'une armée aguerrie, la tentation devait être forte de changer la trêve de Vaucelles en une paix plus glorieuse encore. Il écouta les voix du passé et les sollicitations du présent qui l'appelaient au delà des Alpes. Le chef de la maison de Guise avait épousé Anne d'Este, fille du duc de Ferrare, et s'intéressait à son beau-père en conflit avec l'Empereur. Catherine regardait Florence comme son héritage et méditait d'en chasser un Médicis d'une branche cadette, qui, après l'assassinat de son frère bâtard, le dernier mâle de la branche aînée, s'était fait élire par le peuple et nommer par Charles-Quint chef héréditaire de la Cité. Le pape Paul IV Carafa, ennemi furieux des Espagnols, offrait au roi de France pour ses fils cadets Naples et Milan, à charge de les prendre à Philippe II.

Mais, obligée de conquérir l'Italie du sud et de faire front au nord aux Impériaux et aux Anglais, la force française fléchit. L'armée qui marchait sur Naples n'alla pas plus loin que Rome, où le vieux Pape, pris de peur à l'approche des Espagnols, demandait grâce. Le connétable de Montmorency fut battu à Saint-Quentin et Paris menacé d'un siège. Guise, rappelé en toute hâte, rétablit les affaires ; il s'empara de Calais et de Thionville.

Mais l'argent manquait Pour continuer la lutte. Henri II, dégoûté des aventures italiennes, consentit, au traité du Cateau-Cambrésis (avril 1559), à rétrocéder au possesseur légitime le Piémont, que la France occupait depuis vingt-trois ans. Il ne garda de ses anciennes et récentes conquêtes que Calais et Metz, Toul et Verdun.

Le mariage de sa fille Élisabeth avec Philippe II et de sa sœur, Marguerite, avec le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, réintégré dans ses Etats, était une maigre compensation à la revanche des Habsbourg.

On a dit, non sans apparence, que la pullulation de l'hérésie dans son royaume aurait décidé le roi de France à cette paix onéreuse. Contre les luthériens, sacramentaires, anabaptistes, Vaudois, en rupture avec l'Eglise traditionnelle, François Ier, par politique ou par humanité, n'avait sévi que par à-coups, passant de sursauts de rigueur mais quels sursauts ! — à des relâches de tolérance. Henri II, poussé par Diane de Poitiers et les Guise, organisa la persécution, érigea la terreur en système, rêva d'extermination. Mais les dissidents à qui il eût affaire, ce n'était plus des individus isolés, ou des groupes épars, ou des Vaudois cantonnés dans quelques villages de Provence, mais un bloc nombreux et compact de fidèles unis par un même Credo et qui voulaient ramener la religion à la doctrine et la pureté des temps apostoliques.

Leur chef était un Picard, Calvin, qui, chassé de France par la persécution, s'était, après bien des traverses, fixé à Genève, une petite république, alliée aux cantons suisses, qu'affaiblissaient ses discordes intestines et que guettait l'ambition du duc de Savoie. Appelé à réformer l'Eglise et l'Etat, il leur imposa l'Evangile pour règle de la vie religieuse et politique. Président du Conseil des pasteurs, sorte de théologien consultant de la Cité, il en fut de 1541 à sa mort l'inspirateur et le maître.

Esprit rigoureusement logique, il rejeta — ce que Luther n'avait point osé — les pratiques et les croyances que l'Ecriture ne commande pas expressément. Son *Institution de la religion chrétienne* est la première et la plus forte synthèse d'un Evangélisme plus radical-que celui de Luther, et il est sorti de là une nouvelle forme d'église.

Le modèle qu'à Genève il en a donné est marqué de son empreinte austère. La hiérarchie que Luther maintenait a disparu : point d'évêques, des pasteurs

tous égaux entre eux. Le temple aux murs nus, sans autels, sans images, est fait pour un culte dont les cérémonies ordinaires sont le chant des psaumes et le prêche. Aucune pompe, aucun spectacle qui puisse solliciter les yeux et distraire l'âme de son véritable objet, l'adoration intérieure.

Le point de doctrine sur lequel Calvin revient sans cesse, c'est le péché originel et l'impuissance de l'homme déchu à faire son salut. Les œuvres, un néant au prix de la grandeur et de la bonté de Dieu, n'ont de mérite que par sa grâce, et celle-ci ne peut-être qu'arbitraire.

Mais ce cruel dogme de la prédestination, où Calvin se complaît, et qui semblerait devoir décourager l'effort, échauffa le zèle et trempa les énergies.

Les réformés firent, par amour de Dieu, plus qu'ils n'auraient fait par amour de leur salut. Le martyre même, accepté, non comme un titre de la créature à la faveur du Créateur, mais comme la rançon de sa reconnaissance, fut pour des âmes passionnées la plus puissante des séductions elle mobile le plus ardent du prosélytisme.

La doctrine de Calvin s'était répandue en Allemagne, en Angleterre, et dans les Pays-Bas. Elle conquiert l'Écosse. En France, quoique le génie national répugnât à cette simplification du culte, elle absorba les dissidents de toute origine et entama les masses catholiques. L'Eglise de Genève fut la mère des églises réformées, et son enseignement reçu comme l'interprétation la plus pure de la parole divine.

L'effort d'Henri II se brisa contre cette unité de foi et cette passion de vérité. Au cours du règne, malgré tous les supplices et peut-être à cause d'eux, le nombre

des convertis alla croissant. Mais le fait capital de la fin, ce fut l'adhésion ouverte d'une partie de l'aristocratie. Sans doute, il n'y avait pas eu jusque-là **que des fols de petite condition qui se hasardassent de dire, faire et parler en public de ladite hérésie et religion prétendue réformée**. Mais les officiers du Roi, les seigneurs et les grandes dames favorables à ces nouveautés, ne faisaient pas éclat de leurs opinions et le gouvernement fermait les yeux par crainte du scandale.

Les temps et les hommes changèrent. Parmi les grands fidèles à l'ancienne foi, les Guise se distinguèrent par un zèle où ils avaient un particulier intérêt. Le frère du duc de Guise, Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims à quatorze ans, abbé de Saint-Denis, de Cluny, etc., tirait de ses bénéfices ecclésiastiques un revenu de 300.000 livres. Un autre frère, Louis, fut évêque, archevêque, cardinal. Cette dynastie princière où les prélats étaient aussi richement pourvus que les chefs de guerre ne pouvait qu'être hostile à l'établissement d'une église démocratique et pauvre, sans hiérarchie de richesses, d'autorité et d'honneurs.

Il est remarquable que le connétable de Montmorency ait oublié ou dédaigné de rechercher pour ses fils les dignités ecclésiastiques et qu'il se soit contenté de mettre une de ses filles en religion. Il était bon catholique, et mourut tel, mais dans sa famille bien des défections s'annonçaient. Ses trois neveux, Coligny, amiral de France, d'Andelot, colonel général de l'infanterie française, et le cardinal de Châtillon inclinaient ouvertement ou non à la Réforme.

D'Andelot se déclara le premier. Il cessa d'aller à la messe, et fit prêcher l'Evangile dans ses terres de Bretagne, par un pasteur de Genève. Henri II, irrité qu'un officier de la Couronne favorisât les progrès de l'hérésie, manda le coupable à Monceaux (mai 1558), l'interrogea, et sur sa réponse le fit emprisonner. Mais de peur d'aggraver le mal par la contagion de l'exemple, et le crédit du Connétable aidant, il lui pardonna, à condition de laisser dire la messe, par forme de rétractation, dans la chambre où il était détenu.

Autre manifestation et plus caractéristique encore. Le premier prince du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, de passage à Paris pendant une absence du Roi, se joignit aux réformés qui se promenaient dans le Pré aux Clercs en chantant des psaumes. Henri II lui fit regagner bien vite son royaume pyrénéen.

Inquiet de tant d'audace, il était résolu à sévir. Mais quelques magistrats du Parlement, et non des moindres, Séguier, Harlay, de Thou, etc., se lassaient d'une répression inefficace et qu'ils commençaient à trouver inhumaine. Quand ils le pouvaient, ils acquittaient. Les zélés, qui dominaient dans la Grand'Chambre, provoquèrent la tenue d'une mercuriale pour condamner cette jurisprudence généreuse.

Devant le Roi, qui était venu assister aux débats pour peser sur les opinions, quelques conseillers, Anne Du Bourg, Louis Du Faur, Du Ferrier, Fumée, etc., ne craignirent point de s'élever contre la persécution et les persécuteurs. Le Roi, qui se crut visé, fit arrêter les officiers infidèles, et, les soustrayant à la juridiction de leurs collègues, nomma des commissaires pour les juger.

Mais quelques jours après (30 juin 1559), il fut blessé grièvement dans un tournoi, donné à l'occasion des épousailles de sa fille et de sa sœur, et le 10 juillet il expira.

Sa mort ouvrit l'ère de la désobéissance. Ce ne fut pas seulement une fin de règne avec les troubles inévitables d'une minorité, c'est le début d'une réaction violente et durable contre l'œuvre d'absolutisme que son père et lui poursuivaient.

Les réformés donnèrent l'exemple, que les catholiques suivirent, d'opposer la loi de Dieu à celle des hommes et de battre en brèche les pouvoirs établis ou en train de s'établir. Malgré la défaveur royale, la nation ne cessait pas de révéler les sires des fleurs de lis, descendants de saint Louis et rois en expectative en cas d'extinction des mâles de la dynastie régnante, comme il s'était vu deux fois en moins de vingt ans à la mort de Charles VIII et de Louis XII. Le greffier en chef du Parlement de Paris, Jean du Tillet, interprète des Cours suprêmes de justice, professait une sorte de culte pour ces grands personnages issus [de la plus noble et ancienne maison du monde](#).

De cette nébuleuse de sympathie et de respect les novateurs religieux dégagèrent la théorie que les princes du sang, propriétaires éventuels de la couronne, devaient être, en cas de minorité, appelés au gouvernement de l'Etat, à l'exclusion de tous autres, et même des reines-mères, mais c'était évidemment à condition qu'ils fussent de leur église ou dévoués à la cause de leur église.

Sans distinction de croyances et de partis, toujours sous le courant galvanique des passions du temps, les forces du passé contenues ou même comprimées par la monarchie : autonomie communale, décentralisation féodale, privilèges des ordres, des personnes, des pays et des villes, en un mot toutes les puissances secondes » se relevèrent et reprirent vigueur. La dernière moitié du XVI<sup>e</sup> siècle fut le réveil et la suprême manifestation du moyen âge, un long soubresaut avant la fin suprême.

A Henri II succéda un roi mineur de volonté et d'intelligence, quoique majeur d'âge (15 ans), François II, qui, sous l'inspiration de sa femme, la belle Marie Stuart, appela les oncles de la Reine, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, au gouvernement de l'Etat. Le premier prince du sang, Antoine de Bourbon, y prétendait aussi. Catherine de Médicis pensait avoir comme reine-mère plus de droits que les Guise et les Bourbon à la direction des affaires. Sa fille cadette, Claude, était mariée au duc de Lorraine, et sa fille aînée Élisabeth, au roi d'Espagne, Philippe II, mais elle avait encore à établir quatre petits enfants, trois fils, le duc d'Orléans (Charles-Maximilien), le duc d'Anjou (Edouard-Alexandre), le duc d'Alençon (François) et une fille (Marguerite). Leur intérêt eût suffi à expliquer son ambition, mais elle était ambitieuse. Epouse docile et soumise, résignée, sinon consentante, au partage avec Diane de Poitiers, elle n'avait paru jusque-là jalouse que de régir la famille royale avec une impérieuse autorité. L'opinion s'était faite à l'idée de son effacement, mais l'opinion se trompait. Dès l'avènement de François II, pour signifier qu'elle ne se désintéressait plus de l'exercice du pouvoir, elle laissa le corps de son mari aux Tournelles et, contrairement à la coutume des reines-veuves de demeurer quarante jours dans le même logis que le roi mort, elle alla s'installer près du roi vivant au Louvre.

Elle ne se posa pas en adversaire des Guise, qui d'ailleurs la ménageaient beaucoup, mais elle entra en relations secrètes avec les réformés, qu'ils s'acharnaient à persécuter. Leur politique violente répugnait à sa douceur, et inquiétait sa prudence. Une opposition s'organisait que l'adhésion des gens d'épée convertis rendait dangereuse. Ces derniers venus n'avaient pas embrassé avec la nouvelle foi l'esprit de résignation évangélique, et, au lieu de consentir à l'épreuve du martyre, ils s'apprétaient à rendre coup pour coup.

La conjuration d'Amboise fut la première riposte de cette église militante ; l'histoire du parti protestant commençait. Catherine persuada au Roi, son fils, de réunir à Fontainebleau une assemblée de notables, où furent entendus des conseils et arrêtés, trop tard, des mesures de tolérance. Les proscrits de la veille réclamaient maintenant la liberté de conscience et de culte, et en certains endroits les armes à la main. Catherine, tremblant pour la dynastie et pour elle, aida les ministres à emprisonner le prince de Condé, frère d'Antoine de Bourbon, un cadet ardent et besogneux, qui préparait une insurrection. Mais après qu'il eut été condamné à la peine capitale, elle retarda tant qu'il fallut l'exécution pour ne pas s'aliéner la clientèle politique et religieuse des Bourbons et rester seule sans contrepoids en face des Guise. La mort de François II sauva le prisonnier. La Reine-mère recueillit le bénéfice de ses calculs. Elle éloigna les oncles de Marie Stuart des affaires et, par promesses et par menaces, décida le roi de Navarre à lui abandonner les droits qu'il pouvait prétendre à la Régence comme premier prince du sang.

Mère du roi mineur, Charles IX, elle fut libre et se crut capable de trouver -un remède aux dissensions intestines. Elle inaugura la politique de tolérance ; elle ouvrit les prisons. Elle rêva la réconciliation des églises ennemies (Synode de Poissy). Ce n'est pas qu'elle fût gagnée à la foi nouvelle. Catholique de naissance et d'éducation, elle pratiquait par habitude, et par goût, un culte dont le cérémonial, la grandeur, et l'éclat émouvaient son imagination. Mais elle avait constaté que la persécution accroissait le prestige, le nombre et l'audace des persécutés. Par malheur elle réagit si imprudemment qu'elle souleva les inquiétudes des catholiques du dedans et du dehors. Les deux favoris d'Henri II, Montmorency et le maréchal de Saint-André, s'unirent contre elle avec le duc de Guise. Le versatile Antoine de Bourbon, après avoir beaucoup varié, déserta lui-même la cause de la Réforme et de la régente. Au contraire, sa femme, Jeanne d'Albret, s'attacha et pour toujours à la nouvelle église avec l'ardeur d'une âme passionnée, et son frère prit le commandement des forces du parti. Mais, après le massacre de Vassy, Condé ne sut ou n'osa pas intervenir à temps avec les bandes huguenotes, pour soustraire la Reine-mère à la pression des chefs catholiques. Ainsi fut-elle obligée de subir la loi du plus fort, et, pour rester au pouvoir, de changer de politique et de donner des gages aux maîtres de l'heure. Ce n'était pas le moyen — mais y en avait-il un ? — de prévenir la guerre civile. Elle dura longtemps, et fut sanglante (juillet 1562-mars 1563). La Paix de Saint-Germain, ce compromis de la fatigue mutuelle, laissa les consciences libres dans tout le royaume et n'accorda la liberté du culte qu'aux chefs de la noblesse huguenote dans leurs fiefs, et à l'ensemble des religionnaires que dans une ville par bailliage.

Catherine sortit plus puissante du conflit que ses généreuses imprudences, le prosélytisme des dissidents, l'inquiétude et la haine des catholiques avaient provoqué. Antoine de Bourbon et Guise avaient péri, l'un sous les murs de Rouen, l'autre de la main d'un huguenot fanatique, laissant pour chefs de leur maison deux fils, Henri de Lorraine et Henri de Bourbon, celui-ci âgé de neuf ans et celui-là de treize. Le connétable de Montmorency, fait prisonnier à la bataille de Dreux et assagi par sa mésaventure, n'était plus d'âge, ni d'humeur à se remettre à la tête d'une opposition. Condé, las de faire campagne, se flattait d'occuper à la Cour la place d'Antoine de Bourbon. La Reine-mère, forte de l'affaiblissement des partis, gouverna le royaume pendant quatre ans (1563-1567) avec une pleine autorité, non sans troubles, mais sans révoltes. Elle revint à ses pratiques de modération, mais elle ne croyait plus aux chances de la Réforme.

Elle avait éprouvé l'attachement des masses et des grands corps de l'Etat à l'Eglise traditionnelle. Aussi traita-t-elle les protestants en minorité dissidente, sans les complaisances qui avaient compromis sa fortune et l'avenir de la dynastie.

Ce fut pendant cette expérience de politique modérée — une trêve entre de nouvelles et plus terribles guerres civiles — que Marguerite rejoignit sa mère et commença, toute jeune encore, son apprentissage de la vie de Cour.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. — LES ÉCRITS DE MARGUERITE

Ses *Mémoires* : quatre manuscrits dont trois à la Bibliothèque Nationale (Collection Dupuy 237 ; Nouvelles acquisitions françaises 7264,1e 295 de l'ancien fonds Brienne ; Ancien fonds français, 1521, au lieu de 7576 2.2) ; et le quatrième à l' Arsenal (Recueil de pièces manuscrites, 18 vol., in-fol°, t. V, pp. 795 à 925).

Aucun de ces manuscrits ne paraît antérieur à la première édition des *Mémoires*, parue en 1628 et qui fut suivie depuis de tant d'autres. La meilleure à tout prendre, au XIXe siècle — ce qui ne veut pas dire qu'elle soit parfaite, — c'est celle de la Société de l'Histoire de France, 1842. Guessard, qui en fut chargé, a collationné les quatre manuscrits et révisé quelques éditions, en particulier celle de J. Godefroy (1713). Pour plus de commodité je citerai toujours le texte et la pagination de Guessard.

C'est à Brantôme que Marguerite adressa ses *Mémoires* (qui s'arrêtent en 1582), à l'occasion du Discours qu'il lui a consacré et pour en rectifier certaines inexactitudes. (Voir le Discours dans les *Œuvres complètes de Brantôme*, éd. Lalanne, Soc. Hist. de France, t. VIII, pp. 22-85.)

Guessard a joint aux *Mémoires* un *Mémoire justificatif* dressé par la Reine pour son mari le roi de Navarre en 1574, et près de 150 lettres, dont 36 inédites, tirées de divers fonds de la Bibliothèque Nationale et de l' Arsenal, et qui lui ont paru dignes de voir le jour.

Mais il y en a beaucoup d'autres et qui sont intéressantes aussi. On en pourra faire, comme le comte Baguenault de Puchesse et moi, le relèvement très long dans les Catalogues.

Le lecteur me saura gré de lui indiquer du moins les principaux recueils de lettres imprimées :

MICHEL COHENDY (archiviste du Puy-de-Dôme), *Lettres missives, la plupart autographes, inédites, de la Reine Marguerite de Valois*, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, t. XXII, 1880.

PHILIPPE LAUZUN, *Lettres inédites de Marguerite de Valois, tirées de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (1579-1606)*, Fascicule XI des Archives historiques de la Gascogne, tirage à part, Paris et Auch, 1886. Id., *Lettres inédites (1580)... tirées des Archives de la ville de Condom*, Revue de Gascogne, t. XXII, tirage à part, Auch, 1881.

TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres inédites de Marguerite de Valois à Pomponne de Bellièvre*, Annales du Midi, t. IX, 1897.

On trouve aussi quelques lettres, quelquefois une ou deux lettres, dans le *Bulletin du Bibliophile* (abbé Ch. Urbain, 1891-92), les *Lettres de Catherine de Médicis*, les *Lettres Missives de Henri IV*, les *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay* (Paris, 1824-1825), *Le Mercure françois*, les *Œconomies royales de Sully*, la *Revue rétrospective*, XVIII, la *Revue des Questions historiques* (Tamizey de Larroque, 1er janvier 1870), etc.

*La Ruelle mal assortie, ou Dialogue d'amour entre Marguerite de Valois et sa bête de somme*, a été rééditée par Guessard, par Lalanne, et enfin par Jean-H. Mariéjol, avec une Introduction et des notes, Paris, La Sirène, 1922.

*Le Discours docte et subtil* de la Reine Marguerite, en réponse à une attaque du P. Loryot, S. J., contre les femmes (*Les Secrets moraux*, 1614) fut publié par le Père en tête d'une seconde édition (*Les Fleurs des Secretz moraux*, 1614). C'est un manifeste féministe.

## II. — DOCUMENTS SUR MARGUERITE

Je ne citerai que la *Trésorerie et récepte générale des finances et maison de la reine de Navarre*, Archives Nationales, K K 158 à 181 (1572-1615), et je renvoie pour information sur les dettes, les domaines, les quatre Jugeries, les parties casuelles et documents de même sorte à l'Etat sommaire des Documents des Archives Nationales

## III — ÉTUDES SUR MARGUERITE

PHILIPPE LAUZUN, *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, d'après ses livres de comptes (1578-1586)*, Paris, Picard, 1902.

CHARLES MERKI, *La Reine Margot et la fin des Valois (1553-1615)*, 2e édit., Plon, 1905. [Mongez], *Histoire de la Reine Marguerite de Valois*, par le chanoine Mongez, Paris, 1777.

LE COMTE LÉO DE SAINT-PONCY, *Marguerite de Valois reine de France et de Navarre*, Paris, Gaume, 1887, 2 vol.

NOËL WILLIAMS, *Queen Margot wite of Henry de Navarre*, Londres, 1907.

On trouvera en tête de chaque chapitre et au bas des pages les autres références nécessaires.

## CHAPITRE PREMIER. — JEUNESSE ET PROJETS DE MARIAGE.

*Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme...* publiées par Ludovic Lalanne, pour la Société de l'Histoire de France, Paris, 1864-1882, II volumes. *Lettres de Catherine de Médicis*, par le comte Hector de La Ferrière et le comte Baguenault de Puchesse, 10 volumes (Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France), 1880-1909. Abbé Douais (depuis évêque de Beauvais), *Dépêches de M. de Fourquevaulx, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne (1565-1572)*, 3 vol., 1896-1904. Ch. Hirschauer, *La politique de saint Pie V en France (1566-1572)*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 120, Paris, 1922.

ELLE est née le 14 mai 1553 à Saint-Germain-en-Laye, une des résidences favorites des Valois, parmi la joie et les espérances qu'avaient provoquées à la Cour de France et dans l'entourage de Catherine de Médicis la révolte de Sienna contre les Espagnols, les projets des *fuorusciti* sur Florence, et l'échec de Charles-Quint devant Metz. Elle eut pour marraine Marguerite de France, la sœur d'Henri II, une princesse lettrée, et pour parrain, le prince de Ferrare, Alphonse d'Este, protecteur du Tasse. Ainsi s'annonçait sur les fonts baptismaux l'influence qui devait racheter les faiblesses de sa vie passionnelle, le goût des lettres.

De son enfance, on sait peu de chose. A six mois elle eut quelque'une des misères de cet âge, mais elle se rétablit vite, raconte sa mère, qui était allée la voir à Amboise (novembre 1553).

Marguerite ne voulait rien se rappeler de ce temps-là, sauf deux historiettes qu'elle ne rapporte pas sans intention, l'une relative au prince de Joinville, Henri, fils aîné du duc François de Guise et d'Anne d'Este, l'autre à son frère Henri d'Anjou, depuis Henri III, deux hommes qui furent, de façon ou d'autre, la cause ou l'occasion de ses malheurs. Elle avait oublié (et l'historien peut se dispenser de savoir), qu'en sa qualité de fille de France, elle assista toute petite fille au sacre de François II, à la séance d'ouverture des Etats généraux d'Orléans (1560), à celle du Colloque de Poissy.

Mais elle voudrait faire croire que, dès le premier éveil de sa raison, elle devina en Joinville enfant le chef factieux de la Ligue, comme pour démentir l'opinion commune qui faisait de lui la passionnette de sa jeunesse. C'était, dit-elle, **peu devant** le tournoi où son père Henri II fut blessé mortellement. Elle avait, ce jour fatal (30 juin 1559), six ans accomplis à quelques mois près<sup>1</sup>.

Assise sur les genoux de son père, elle regardait jouer Joinville et Henri de Bourbon, marquis de Beaupréau, fils du prince de La Roche-sur-Yon. Le Roi lui demanda lequel des deux elle voulait pour serviteur. Je luy dis que je voulois le marquis. Il me dit *Pourquoi ? il n'est pas si beau* — Car le prince de Joinville estoit blond et blanc, et le marquis de Beaupréau avoit le teint et les cheveux bruns —. Je lui dis : *Pource qu'il estoit plus sage et que l'autre ne peut durer en*

---

<sup>1</sup> *Mémoires*, éd. Guessard, p. 5. Et non quatre ou cinq ans, comme elle dit. — Joinville avait neuf ans et Baupréau, douze.

*patience qu'il ne fasse toujours mal à quelqu'un, et veut toujours être le maître.* Augure certain de ce que nous avons vu depuis. Comment pourrait-on croire que la fillette qui se plaignait de l'esprit méchant et dominateur de son compagnon de jeux ait, devenue jeune fille, éprouvé pour lui le sentiment le plus tendre.

La seconde historiette tend, comme la première, à sa gloire.

C'était après la mort de François II et la disgrâce des Guise, ces cruels persécuteurs des hérétiques. Catherine de Médicis, qui gouvernait au nom de son fils mineur Charles IX, suspendit, on l'a vu, les poursuites, relâcha les prisonniers et accorda aux dissidents la liberté de conscience, à défaut de la liberté de culte. Assurément, il y avait autant de calcul que d'humanité dans ce changement de politique. Étrangère, sans parti et sans crédit au début de sa régence, la Reine-mère cherchait un appui contre les Guise et leur clientèle de gens d'épée et de catholiques ardents, parmi tous leurs ennemis : novateurs religieux, catholiques modérés, partisans des princes du sang. Mais elle avait été entraînée plus loin qu'elle pensait par la force des choses et la pression de ses alliés. Les victimes de la veille ne se contentaient pas de la simple tolérance, ils réclamaient le droit de manifester ouvertement leur foi ; contre la lettre des édits, ils célébraient leur culte dans les villes et s'assemblaient par milliers dans les campagnes. Ils étaient nombreux, ils étaient ardents, ils étaient puissants., Le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, alors qu'il oscillait encore, sa femme l'énergique Jeanne d'Albret, son frère le prince de Condé, les trois neveux du connétable de Montmorency : l'amiral Coligny, le cardinal de Châtillon et d'Andelot, colonel général de l'infanterie française ; de très grandes dames, comme la princesse de Condé, la duchesse douairière de Ferrare, Renée d'Este, fille de Louis XII, et les amies de Catherine, la duchesse de Montpensier, et la duchesse d'Uzès, — favorisaient ou professaient les nouvelles doctrines. Il y avait des réunions de prières jusque dans les logis des grands officiers et des princes qui accompagnaient le Roi en ses déplacements, de château en château. Catherine laissait faire ou ne blâmait ces audaces que doucement. Elle était fière de son initiative, comme de l'unique moyen de pacifier le royaume. L'anarchie qui se généralisait, les passions qui s'exaspéraient, les rixes quelquefois mortelles entre réformés et catholiques n'ébranlaient pas son optimisme. Elle s'irritait que le pape Pie IV et le roi d'Espagne, Philippe II, son gendre, pussent l'accuser d'imprudence ou même la soupçonner de connivence avec l'hérésie. Emportée par son élan, elle allait de concession en concession ; elle pressait le Pape d'assembler un Concile général pour remédier aux divisions de la chrétienté, et, sans attendre, elle décida de mettre en présence, à pareille fin, les pasteurs de Genève et les prélats et les docteurs de l'Eglise gallicane. Elle espérait que, comme dans un congrès de diplomates, les théologiens des deux confessions s'accorderaient sur quelques formules de foi équivoques capables de rallier les fidèles. Elle ignorait qu'au jugement des croyants sincères, le moindre désaccord est capital, puisqu'il y va du salut éternel.

Au lendemain des deux premières séances de Poissy, où le Roi, la Reine-mère, la famille royale et la Cour assistèrent comme à une ouverture solennelle d'Etats généraux, il fallut, pour apaiser l'émotion des catholiques, clore les débats publics. La tentative d'union n'eut d'autre résultat que de préciser les dissentiments sur la question de l'Eucharistie. Le Colloque, cette sorte de reconnaissance officielle d'une nouvelle religion, enfla les espérances des réformés, et accrut les inquiétudes des catholiques. La Cour était partagée. Le connétable de Montmorency, à qui les innovations déplaisaient, se joignit à

Guise, ce vieil ennemi de sa maison, et au maréchal de Saint-André, ancien favori de Henri II, pour défendre la cause de l'orthodoxie. Les Triumvirs, comme on les appela, réussirent à détacher du bloc protestant Antoine de Bourbon, que l'on flattait de l'espérance d'obtenir de Philippe II, par un retour démonstratif à la messe, la rétrocession de la Navarre espagnole, ou une compensation territoriale. Le bruit courut que le duc de Nemours, qui embrassait les passions du duc de Guise par amour de sa femme, Anne d'Este, projetait d'enlever, l'enfant chéri de Catherine, Henri d'Anjou<sup>1</sup> pour l'opposer à Charles IX et à la Reine-mère. Catherine, par peur et de colère, s'appuya plus fortement encore sur les réformés. Leur propagande s'étendit et gagna jusqu'à la famille royale. Les fils de France, des enfants, cédèrent à l'attrait des nouveautés. Charles IX, mettant mitre en tête, parodiait, avec quelques compagnons de son âge, le cérémonial du clergé. Il déclarait à Jeanne d'Albret qu'il n'allait à la messe que par obéissance aux ordres de sa mère. Le duc d'Anjou, depuis la tentative vraie ou fautive de rapt, se signalait par son zèle iconoclaste. Aussi Théodore de Bèze, qui avait parlé pour le corps des ministres à Poissy, pouvait-il écrire à Calvin le 1er décembre 1562 : Je t'assure que la Reine, notre Reine, est mieux disposée pour nous qu'elle ne le fût jamais auparavant. Et il ajoutait : Plût à Dieu que je pusse, sous le sceau du secret, t'écrire de ses trois fils nombre de choses que j'entends dire d'eux par des témoins sûrs. Assurément, ils sont tels pour leur âge que tu ne pourrais même le souhaiter<sup>2</sup>.

Marguerite triomphe d'être, en cette Cour infectée d'hérésie, restée constante en sa foi malgré tous les efforts de son frère, le duc d'Anjou. Sans cesse, il lui criait de changer de religion ; il jetait souvent ses Heures dans le feu, et, à la place lui donnait des psaumes et prières huguenotes. Mais elle, soudain qu'elle les avait reçus, les baillait à sa gouvernante, Mme de Curton<sup>3</sup>, que Dieu lui avait fait la grâce de conserver catholique, et, elle allait avec elle trouver le cardinal de Tournon, ce bon vieillard, qui la fortifioit à souffrir toutes choses pour maintenir sa religion, et qui lui redonnoit des Heures et des chapelets, au lieu de ceux qu'on lui avait brûlés. Mon frère d'Anjou, dit-elle encore, et ces autres particulières âmes qui avoient entrepris de perdre la mienne, me les retrouvant, animées de courroux, m'injurioient, disant que c'estoit enfance et sottise qui me le faisoit faire ; qu'il paroissoit bien que je n'avois point d'entendement ; que tous ceux qui avoient de l'esprit, de quelque aage et sexe qu'ils fussent, oyants prescher la vérité, s'estoient retirés de l'abus de cette bigotterie, mais que je serois aussi sotté que ma gouvernante. Et mon frère d'Anjou, y adjoustant les menaces, disoit que la Reine ma mère me feroit fouetter. Je luy répons à telles menaces fondante en larmes, comme l'aage de sept à huit ans où j'estois lors y est assez tendre, qu'il me fist fouetter et qu'il me fist tuer s'il vouloit, que je souffrirois tout ce que l'on me scauroit faire, plustost que de me damner<sup>4</sup>.

C'est trop dramatiser des querelles et des propos d'enfants pour mieux faire valoir le mérite de sa résistance. Son récit, écrit trente-sept ans après l'événement, pêche par omission et passion, comme il lui arrive souvent dans ses

---

<sup>1</sup> Cette dénomination anticipe sur les temps. Il était alors duc d'Orléans, et s'appela, jusqu'à sa confirmation en 1565, Edouard-Alexandre.

<sup>2</sup> Mariéjol, *Catherine de Médicis*, p. 110, 3e éd., 1922.

<sup>3</sup> Sur Charlotte de Vienne, baronne de Curton, ses mariages, ses enfants et beaux-enfants, voir l'*Histoire de la maison de Chabannes*, Dijon, 1896, t. III, pp. 37, 38, 41, 49, 69 et passim.

<sup>4</sup> Guessard, p. 6.

*Mémoires*. Elle ne dit pas un mot des parades irrévérencieuses de Charles IX, qu'elle aimait, et dénonce seul dans la famille royale, comme imprégné de huguenerie le duc d'Anjou, celui de ses frères à qui elle en voulut toute sa vie, pour des raisons qu'on ne sait pas toutes, comme on le verra plus loin. Elle affirme que le Duc, quand il la menaça du fouet maternel, *parloit de lui-même*, car la Reine-mère *ne sçavoit point l'erreur où il estoit tombé*, ayant toujours été elle-même bonne catholique. Ici, il serait bon de distinguer. Sans doute Catherine n'a pas cessé de pratiquer le catholicisme, mais il est vrai aussi que, par haine des Guise, elle a fermé quelque temps les yeux sur le prosélytisme des réformés. Comment croire qu'elle a ignoré les imprudences de son enfant de prédilection ? N'est-il pas probable, au contraire, qu'elle s'en est félicitée comme d'une garantie contre le projet du duc de Nemours.

C'est seulement quand la pression des forces du dedans et du dehors lui fit craindre d'être allée trop loin, que, se ravisant, elle commanda d'autorité à tous les gens de son entourage de revenir à la profession du culte catholique. Elle *tansa fort* le duc d'Anjou *et ses gouverneurs* et *le contraignist de reprendre la vraye, sainte et ancienne religion* de ses pères.

Marguerite pourrait, ajoute-t-elle, trouver dans les premières années de sa vie *assez d'autres réponses, assez d'autres telles marques de jugement et de résolution*, mais *à la recherche desquelles, elle ne veut peiner*. Sur le jugement, il y aurait peut-être à dire qu'elle n'en a pas toujours montré ; quant à la *résolution*, il faut la lui accorder.

Elle avait attendu, à l'abri, dans le château fort d'Amboise, la fin de la première guerre civile. Quelque temps après la conclusion de la paix, elle rejoignit sa mère à Fontainebleau. Catherine y reconstituait la Cour aussi nombreuse et aussi belle qu'avant les troubles. Elle y appela quatre-vingts filles ou darnes des plus nobles maisons, qu'elle voulait parées de soie et d'or comme déesses, mais accueillantes comme de simples mortelles. *J'ay ouï dire au Roy votre grand-père* (François Ier), *écrivait-elle un jour à un de ses fils, qu'il falloit deux choses pour vivre en repos avec les François et qu'ils aimassent leur Roy, les tenir joyeux et occuper à quelque exercice...* Les fêtes faisaient partie de son programme de gouvernement. Elle en donna de superbes, en février et mars 1564, pour dégoûter les gentilshommes protestants et catholiques de la guerre, l'horrible guerre civile.

De ces spectacles et de ces plaisirs, Marguerite, si mémorative des objurgations du duc d'Anjou à Poissy, ne se souvient ou ne veut se souvenir, bien qu'elle eût trois ans de plus. Si elle a si complètement oublié, c'est sans doute qu'elle ne fit que paraître, simple comparse, ainsi qu'il convenait à son âge, en cette représentation de la *Belle Genièvre*, une tragi-comédie tirée de l'Arioste, où dans la grande salle du château, aujourd'hui la Galerie Henri II, figurèrent comme acteurs, évoluèrent, et déclamèrent les fils de France, un prince du sang, Condé, les plus grands seigneurs et grandes dames.

C'était le prélude d'un voyage qui dura deux ans (mars 1564-mai 1566), d'un bout du royaume à l'autre, pour montrer aux peuples le jeune Roi, parmi les membres de son Conseil, l'armée de ses gardes, un cortège brillant de gentilshommes et de dames, et, par cet appareil de richesse et de force, ranimer dans les cœurs la foi monarchique. Marguerite avoue que les *particularitez* de ce tour de France se sont *esvanouies* de sa mémoire, comme un songe, et laisse à ceux qui étaient d'âge plus mûr, de discourir *des magnificences qui furent faites partout, mesmes à Bar-le-Duc au baptême* de son neveu, le prince héritier de Lorraine (Henri,

marquis de Pont-à-Mousson) ; à Lyon, à la venue de Monsieur et de Madame de Savoie ; à Bayonne, lors de la rencontre de la reine d'Espagne, sa sœur, avec la Reine sa mère et le roi Charles, son frère.

Le seul épisode de l'entrevue de Bayonne qui lui a laissé, à ce qu'elle dit, un souvenir durable, ce fut la promenade sur l'Adour, et le festin que Catherine donna aux deux Cours dans l'île d'Aiguemeau (aujourd'hui, île de Lahonce ou de Roll, à deux lieues en aval de Bayonne), 25 juin 1565. La nature avait fourni le décor, ayant cerné dans le milieu de l'isle un grand pré ou ovale de bois de haute fustaye, où la Roïne ma mère disposa tout à l'entour de grandes niches, et dans chacune une table ronde à douze personnes, avec, au bout de la salle, la table royale sur un haut dais de quatre degrez de gazon. En cours de route, des dieux marins, chantant et récitant des vers, accompagnèrent le vaisseau de Leurs Majestés. A leur débarquement, des bergères placées à deux costez d'une grande allée de pelouse en groupes pittoresques, dont chacun était habillé suivant les modes diverses de toutes les provinces de France, mais en toile d'or et de satin, dansèrent à la mode et au son des instruments de leur pays. Le festin, l'apparition, avec une escorte de satyres musiciens, d'un grand rocher lumineux, mais plus éclairé des beautez et pierreries des nymphes qui faisoient dessus leur entrée que des artificielles lumières ; le beau ballet qui suivit interrompu par l'orage, comme si la fortune était jalouse de cette gloire ; la fuite et la retraite dans les bateaux sous la pluie et le vent, grand sujet de risée pour les conversations du lendemain, tels furent les principaux incidents de cette mémorable journée. Sans doute, ils étaient bien faits pour se graver dans l'imagination d'une fillette de douze ans. Mais il y a d'autres événements, dont elle ne parle pas, et qui la touchaient encore de plus près, si enfant qu'elle fût.

Ce n'était pas seulement pour embrasser sa fille, Élisabeth de Valois, que Catherine avait pris rendez-vous à Bayonne avec la Cour d'Espagne ; son grand souci fut toujours d'établir royalement ses enfants. Dès l'avènement de son fils mineur, Charles IX (5 déc. 1560), et le commencement de sa régence, elle pensait au mariage de Marguerite, qui n'avait pas huit ans, avec le fils aîné et l'héritier présomptif de Philippe II, don Carlos, qui en avait quinze, Elle expédia aussitôt en Espagne les portraits des siens. La reine d'Espagne entraînait dans les sentiments de sa mère. Quand les pintures arrivèrent, lui écrit-elle, la princesse (dopa Juana, sœur de Philippe II) estoit issy qui les trouva les plus belles du monde et principalement celle de ma petite sœur, et le prince (don Carlos) vint après qui les vist et me dit trois ou quatre fois en riant : *Mas hermosa es la pequeña* (La plus jolie c'est la petite). Si es aussy et je ay asseuré qu'elle estoit bien faite, et madame de Clermont (Louise de Bretagne, sa dame d'honneur) luy dit que c'estoit une belle femme pour luy ; il se prit à rire. Le Roy (Philippe II) l'a trouvé fort belle et m'a demandé si elle estoit grande **1**.... La dame d'honneur donne acte aussi à la Reine-mère de deux peintures fort belles prinsipallement la petite Madame**2**.

Philippe II ne répondait que par d'aimables compliments à ces premières avances matrimoniales. Il pensait à marier D. Carlos à la nièce des Guise, Marie Stuart, veuve de François II, et reine d'Ecosse. Ce serait pour lui un moyen de faire pression sur la reine d'Angleterre, Elisabeth, qui s'était déclarée contre le catholicisme, et de se procurer des ports de relâche entre l'Espagne et les Pays-

---

**1** Louis Paris, *Négociations sous François II* (Coll. Doc. inédits), p. 806.

**2** Louis Paris, *Négociations sous François II* (Coll. Doc. inédits), p. 803.

Bas. Catherine détestait Marie Stuart d'une haine de belle-mère, et elle s'irritait d'une alliance de famille qui aurait fortifié la situation des ministres du feu roi et ruiné ses ambitions maternelles. Aussi pressait-elle la reine d'Espagne de rompre à tout prix ce projet, car si l'Infant épousait Marie Stuart et que Philippe II vint à mourir, elle serait, reine douairière sous cette reine régnante, la femme la plus malheureuse du monde, tandis qu'elle assurerait son avenir en mariant sa sœur, une autre elle-même<sup>1</sup>, à l'héritier de son mari.

Après un long intermède, qui fut marqué, comme on l'a vu, par les expériences dangereuses du Colloque de Poissy, et la violente réaction catholique de la première guerre civile, Catherine avait repris ses marchandages matrimoniaux.

Elle arrêta en 1563 le mariage de Charles IX avec une archiduchesse d'Autriche, et celui de Marguerite avec l'archiduc Rodolphe, l'aîné des fils de l'empereur Maximilien. Mais il lui semblait plus glorieux de donner sa fille à D. Carlos, souverain en expectative de tous les Etats de la monarchie espagnole. Elle rêvait encore, étant très imaginative, de marier son enfant de prédilection, Henri, à la sœur de Philippe II, dona Juana, reine douairière du Portugal. La prétendue aurait pu être la mère du prétendant, mais son frère lui donnerait, il n'en fallait pas douter, pour racheter la différence d'âge, une dot royale, peut-être la principauté des Pays-Bas.

A tous ces calculs de gloriole maternelle, le roi d'Espagne ripostait par des plaintes sur sa politique de tolérance, dont les effets pernicioseux, affirmait-il, se faisaient sentir jusque dans les Pays-Bas espagnols. Les hérétiques qu'il voulait exterminer, étant, comme les réformés de France, des fidèles de l'Eglise de Genève, il avait de bonnes raisons de croire que le calvinisme s'était glissé et continuait à se glisser à travers la frontière française et même par des pasteurs de langue française.

Pour arrêter la contamination de ces annexes espagnoles, il aurait voulu que Catherine s'attaquât au mal, à son point de départ. Mais elle n'était pas prête à recommencer la guerre civile, avec tous les risques qu'elle comportait, sans avantages en perspective. Que Philippe II consentît aux mariages, alors elle aviserait à la situation religieuse. Contre cette promesse vague, elle demandait des assurances formelles. Mais son gendre commençait à douter de sa sincérité. Il ne vint pas à Bayonne pour ne pas faire peur d'un rapprochement franco-espagnol à la reine d'Angleterre, que, en dépit de sa religion, il lui importait, par politique, de ménager.

Un de ses principaux conseillers, le duc d'Albe, qui accompagnait sa jeune femme, Elisabeth de Valois, avait pour instructions de proposer une action des deux Cours contre l'hérésie, le bannissement des ministres, la suppression de la liberté de culte, et il n'offrait rien en échange. Elisabeth, à qui Catherine parla des mariages, qui lui tenaient tant à cœur, lui déclara que Philippe II ne voulait pas marier D. Carlos, ni doter doña Juana d'une principauté, si elle épousait le duc d'Anjou.

L'entrevue destinée à resserrer les liens des deux dynasties risquait d'aboutir à une rupture. Ce fut par crainte de cette conclusion imprévue que, dans un grand conseil où le duc d'Albe et la reine d'Espagne assistèrent, Catherine promit de [porter remède](#) aux choses de la religion, une fois terminé le voyage qu'elle avait maintenant commencé.

---

<sup>1</sup> Lettres, I, p. 576.

Philippe II dut se contenter de cet engagement à longue échéance. Un refroidissement s'ensuivit que le massacre de colons français établis en Floride sur un territoire prétendument espagnol aggrava. Catherine, sans se presser, poursuivit son tour de France, et à Moulins elle réconcilia les Guise et Coligny.

Marguerite n'a rien su, ou plutôt rien voulu dire, de ces projets de mariage qui tournèrent court. Elle passe sans transition dans ses Mémoires des fêtes de Bayonne à la reprise des guerres civiles, dont elle impute, non sans cause, la responsabilité au parti protestant. Les chefs huguenots, malgré le démenti des faits, se persuadèrent que les deux gouvernements avaient concerté la ruine des églises réformées, et leur passion de prosélytisme aidant, ils en admirèrent pour preuve l'attitude de Catherine, lors des troubles des Pays-Bas. La populace, exaspérée par les persécutions religieuses, avait couru aux églises, renversé les autels, brisé les images (août 1566). Contre ces rebelles et ces iconoclastes, Philippe II envoya le duc d'Albe, connu pour sa rigueur impitoyable, avec dix mille hommes de vieilles troupes. Catherine, inquiète de l'apparition de ces forces redoutables, prit des mesures de défense en Picardie, et, sur les instances des chefs huguenots eux-mêmes, elle leva des Suisses et des gens de pied français. Mais, au lieu d'assaillir, comme ils l'espéraient, l'armée espagnole en marche, elle la ravitailla de blés, et garda une neutralité bienveillante. Elle refusa de licencier les Suisses bien payés, et de Péronne écrivit au Connétable de faire avancer ces belles bandes, afin que le Roi pût les voir **et que pour le moins il ayt ce passe-temps pour son argent** (21 août 1566)<sup>1</sup>. Mais les réformés, esprits soupçonneux, la voyant prompte à réunir des troupes et paresseuse à les employer, imaginèrent qu'elle était d'accord avec Philippe II, pour exterminer les huguenots de France et leurs coreligionnaires des Pays-Bas. Afin de prévenir le plan criminel dont ils lui prêtaient gratuitement l'idée, ils complotèrent de l'enlever avec le Roi son fils dans le château de Monceaux, où elle était en villégiature, et de transférer dans leur camp, avec les personnes royales, le droit et la souveraineté. Le coup faillit. Catherine, forte de son innocence, n'oublia plus **cette infâme entreprise**, qui ramenait le royaume aux troubles et malheurs, dont par la grâce de Dieu elle avait mis peine à le délivrer<sup>2</sup>.

Aussi résolut-elle d'en finir avec un parti qui répondait par la révolte à sa politique de ménagement. Après la bataille indécise de Saint-Denis, où le vieux connétable de Montmorency fut mortellement blessé (10 nov. 1567), et quelques mois de guerre sans résultat, elle fut obligée, faute d'argent, de signer une paix telle quelle (Longjumeau, 23 mars 1568), mais avec une arrière pensée de revanche. Elle médita peut-être de se saisir de Condé et de Coligny, ses grands adversaires, pour les traiter, comme les comtes d'Egmont et de Horn, les chefs de l'opposition antiespagnole aux Pays-Bas, qu'à son arrivée à Bruxelles le duc d'Albe avait fait arrêter, juger, exécuter. Mais ils s'enfuirent et les hostilités reprirent. Elle se rapprocha de son gendre, accepta ou sollicita des secours contre les huguenots. Elle en revint à ses projets de mariage pour rendre encore plus intime la politique commune d'action catholique. Les Espagnols, avec qui elle liait partie contre les hérétiques, n'avaient plus aucune raison, du moins elle le croyait, de s'opposer à l'établissement de ses deux fils et de sa fille.

Cependant, l'éducation de Marguerite s'achevait. Jusqu'aux trois dernières années, de la fin du grand voyage à la troisième guerre civile (1566-1569), elle

---

<sup>1</sup> *Lettres*, III, p. 51.

<sup>2</sup> *Lettres*, III, p. 61.

n'a pu être poussée à fond. L'apparition des bandes ennemies, la fuite dans les châteaux forts, les déplacements, les villégiatures en rompaient sans cesse le cours. Il ne faudrait pas juger de cet enseignement amorcé, suspendu, et repris au hasard des étapes de la route et des événements, d'après le programme d'études que suivirent Marie Stuart et la reine d'Espagne sous le règne paisible d'Henri II. Marguerite elle-même avoue qu'elle a commencé seulement à prendre goût à la lecture lors de sa réclusion du Louvre (1573). Elle ne veut pas dire qu'elle n'ait rien appris jusqu'à vingt et un ans, mais que l'occasion s'offrit alors et la sollicita de combler les lacunes de ses connaissances, en ajoutant aux leçons de ses maîtres, l'effort de son information personnelle, et de ses réflexions. On ne sait que le nom de l'un de ses précepteurs. Un panégyriste<sup>1</sup>, qui n'en est pas à une hypothèse près, suppose qu'Amyot eut la gloire de lui enseigner le grec. Mais, dans la préface des *Hommes Illustres*, le traducteur de Plutarque, s'adressant à Henri II (février 1559), ne parle que de l'institution de Messieurs d'Orléans (Charles IX) et d'Angoulême (Henri III), et dans *l'Epistre aux Œuvres morales et meslées* (1572), il ne nomme que Charles IX, auprès de qui il fut mis pour l'acheminer dès la quatrième année à la connaissance de Dieu et des lettres. Catherine, elle aussi, en annonçant au Pape qu'elle a nommé Amyot à l'évêché d'Auxerre (7 fév. 1570), désigne seulement, parmi les enfants de France qu'il a nourris et instruits, le roi régnant, Charles IX, et le duc d'Anjou<sup>2</sup>.

S'il fallait prendre à la lettre un témoignage de la Reine-mère de cette même année (31 oct. 1570)<sup>3</sup>, c'est au sieur de Saint-Etienne, Claude Sublet, qu'elle avait remis l'éducation de toutes ses filles. Mais le précepteur suivit en Espagne Elisabeth de Valois, qui venait d'épouser Philippe II (1559), et Marguerite, alors âgée de six ans, n'a pas dû, si précoce qu'on la suppose, profiter beaucoup des leçons prises en commun avec sa sœur.

Son maître fut vraisemblablement, après le départ de Saint-Etienne, un ancien professeur au Collège de Sens, Henri Le Meignan, ou Le Mignon. Il fut nommé en 1568 évêque de Digne. Marguerite avait alors quinze ans, et ses études pouvaient être considérées comme achevées. Quand elle épousa le roi de Navarre et constitua sa maison, elle le choisit pour aumônier. Ce titre, d'ailleurs purement honorifique, car il ne rapportait que 1 écu 21 s. par an, était, pour surcroît de l'évêché de Digne, la constatation, sinon la récompense du préceptorat.

On est réduit à supposer ce que Le Meignan apprit à sa royale élève. Ce ne fut assurément ni la calligraphie, autant qu'on en peut juger par les autographes de Marguerite, qui sont d'une écriture haute et lourde<sup>4</sup>, ni l'orthographe, dont les imprimeurs seuls en ce temps-là se souciaient. Comme la plupart des grandes dames du XVIe et XVIIe siècle, elle écrivait à sa guise d'après le souvenir imprécis de ses yeux et de ses oreilles, mais avec moins de fantaisie phonétique que sa mère, italienne de naissance et d'ouïe. Elle ignore les y, méprise l'accentuation et la ponctuation, et fait très peu d'usage des majuscules.

---

<sup>1</sup> Léo de Saint-Poney, I, p. 17.

<sup>2</sup> *Lettres*, III, p. 296.

<sup>3</sup> *Lettres*, IV, p. 13.

<sup>4</sup> On en trouvera un spécimen à la fin du vol. 181 de la *Trésorerie et récepte générale des finances et maison de la reine de Navarre*, Archives Nat., K K.

Le Meignan lui a certainement enseigné le latin. Il est douteux qu'elle sût du grec. Comme on le voit par l'inventaire de sa bibliothèque, elle n'a jamais lu Platon, Homère, Saint-Jean Chrysostome, etc., que dans les traductions.

Elle entendait et parlait les langues espagnole et italienne, *comme si elle avait été née, nourrie et élevée toute sa vie en Italie et Espagne*<sup>1</sup>. Il est probable qu'elle les a apprises, toute jeune et même enfant, de la bouche des gouvernantes.

On peut croire que la Reine-mère avait fait aux arts d'agrément leur place dans l'éducation de sa fille. Elle-même aimait la musique, la bonne musique, et ses enfants héritèrent de ce goût qu'elle partageait avec son mari. Marguerite chantait en s'accompagnant du luth. Quand elle eut une maison, après son mariage, sa chapelle fut toujours pourvue de musiciens et de bons chantres. Elle dansait bien, dit Ronsard en termes poétiques :

Comme une femme elle ne marchoit pas,  
Mais en roulant divinement le pas,  
D'un pied glissant couloit à la cadance.

A la légèreté de l'allure on devinait mieux qu'une reine, une immortelle :

L'homme pesant marche dessus la place,  
Mais un Dieu vole et ne sçauroit aller<sup>2</sup>.

Brantôme parle de sa belle grâce et majesté quand elle dansait avec le duc d'Anjou la pavane d'Espagne, *où les pas étoient si sagement conduits et les arrestz faicts de si belle sorte qu'on ne sçavoit que plus admirer ou la belle façon de danser, ou la majesté de s'arrester, representant maintenant une gayeté et maintenant un beau et grave desdain*<sup>3</sup>.

Quant à prétendre qu'elle a eu pour maîtres de chant et de danse le fameux soprano Etienne Le Roy, et le baladin de la Cour, Paul de Rege, c'est une hypothèse qui peut être une vérité.

Sa mère, qui brodait à merveille, et, comme dit Brantôme, passait son temps, les après-dîners, *à besongner après ses ouvrages de soye, où elle y étoit tant parfaite qu'il estoit possible*<sup>4</sup>, a pu lui servir de maîtresse dans les travaux de Pallas. La jeune fille s'amusait aussi, comme la déesse, mais assurément avec moins de succès *aux saints labeurs de la Muse*<sup>5</sup>. Elle n'a pas fait de vers dignes de mémoire, son esprit étant plutôt comme celui de Catherine tourné vers les sciences. A l'époque de son mariage elle avait déjà le renom de *savante*.

La Cour fut aussi une excellente école. Marguerite, destinée à une alliance royale, y a vécu dans l'intimité de sa mère, cette Médicis française qui unissait en elle la culture de deux pays et de deux civilisations ; elle y a fréquenté de grandes dames, comme la duchesse de Retz, belle et érudite, orateur et poète à ses heures, et la duchesse d'Uzès, qu'elle appelle sa Sibylle, une des femmes les plus spirituelles et les plus moqueuses du temps ; la duchesse de Nevers *aux yeux pers*, Henriette de Clèves, qui raillait aussi bien que la reine de Navarre,

---

<sup>1</sup> Brantôme, VII, p. 75.

<sup>2</sup> Ronsard, II, p. 196.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, p. 73.

<sup>4</sup> Brantôme, VII, p. 347.

<sup>5</sup> Ronsard, IV, p. 149.

Jeanne d'Albret. C'est dans ce cercle de femmes, distinguées, instruites et toutes, sauf la dernière, **galantes** que s'est achevée l'éducation de Marguerite.

A seize ans, elle n'aimait ; raconte-t-elle, que le bal et la chasse, et n'avait pas même la curiosité **de s'habiller et de paroistre belle**. Ce fut l'un de ses frères, l'ancien ennemi de ses livres d'heures et de ses chapelets, au temps lointain des expériences de Poissy, qui révéla à cette sportive sans coquetterie, le monde tout nouveau des ambitions et des espérances.

Elle lui avait pardonné ses persécutions ; elle l'aimait bien, et il semble qu'il l'aimât bien aussi. Cette affection mutuelle était si publique que le grand poète officiel, Ronsard, la célébrait dans ses Eglogues de Fontainebleau (fév. et mars 1564), où il met en scène, parmi le chœur des bergers et des bergères, les enfants de France et quelques autres illustres **entre-parleurs**. Sous le nom transparent de Navarrin, Angelot, Guisin, Margot, Carlin, Orléantin, il est facile de reconnaître le prince de Navarre, François, duc d'Anjou (puis d'Alençon), Guise, Marguerite, le roi Charles, et le duc d'Orléans, Edouard-Alexandre, qui reçut à la confirmation (1565) le prénom d'Henri et changea aussi son apanage contre celui d'Anjou.

Margot, disait de Xandrin, diminutif pastoral d'Alexandre :

Xandrin, mon doux soucy, mon œillet et ma rose,  
Qui peux de mes troupeaux et de moy disposer<sup>1</sup>.

Xandrin, en une autre *Eglogue*, montre même chaleur de sentiment pour la bergère Pasithée, un autre nom que Ronsard donne à Marguerite.

Je garde à Pasithée une linote en cage  
Que j'ai prise à la glue, et si bien l'autre jour  
Je luy fis oublier en un soir son ramage  
Que maintenant son chant n'est sinon que d'amour<sup>2</sup>.

Ce sont tendresses d'enfants, mais qui dans les années suivantes ne s'affaibliront pas. Brantôme dit avec son amplification habituelle qu'autrefois, c'est-à-dire entre 1565 et 1569, le frère et la sœur **s'entraymoient tant et n'estoient qu'un corps, une âme et une mesme volonté**<sup>3</sup>. Comme Brantôme et comme Ronsard, dont les exagérations sentimentales causent du malaise, Marguerite elle aussi avoue cette intimité dans les paroles qu'elle prête à son frère : **Ma sœur, la nourriture que nous avons prise ensemble ne nous oblige moins à nous aimer que la proximité. Aussi avez-vous peu cognoistre qu'entre tous ceux que nous sommes de frères, j'ay tousjours eu plus d'inclination de vous vouloir du bien qu'à toute autre (lire probablement que tout autre), et ay recogneu aussi que vostre naturel vous portoit à me rendre mesme amitié**<sup>4</sup>.

Mais on aimerait bien savoir, même en moins nobles périodes, de quelle façon est venu ce grand attachement, que rien ne faisait soupçonner. Marguerite

---

<sup>1</sup> Ronsard, V, p. 266.

<sup>2</sup> Ronsard, V, p. 335.

**La belle Charite** que Vénus envoie à la Cour de France pour voir si la reine de Navarre est plus belle qu'elle, s'appelle Pasithée, et c'est Marguerite elle-même dont Ronsard décrit en détail, sous ce nom, la beauté céleste.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, p. 72.

<sup>4</sup> Guessard, p. 13.

n'avait jusque-là parlé du duc d'Anjou, à propos de Poissy, que comme d'un petit tyran odieux. Et le voici en figure de héros, et de héros adoré.

Catherine l'aimait par dessus tous ses autres enfants pour sa beauté, son intelligence et la noblesse de ses manières, mais faut-il chercher des raisons à la préférence d'une mère ?

A dix-huit ans, après la mort du connétable de Montmorency, elle lui avait fait donner mêmes pouvoirs, sous le titre de lieutenant-général, et, à la reprise des hostilités, confier la direction des opérations militaires dans l'Ouest contre la masse des forces protestantes. Vainqueur à Jarnac du prince de Condé qu'il laissa ou fit tuer par ses gardes (13 mars 1569), il pensait venir à bout de Coligny et du reste des huguenots, mais avant, de livrer le combat décisif, où il risquait de joindre le triomphe de sa victoire à celui de ses funérailles, il tenait à rendre compte au Roi son frère, et à sa mère, du maniement de sa charge depuis qu'il avait quitté la Cour. Catherine accourut à son appel, faisant en trois jours et demi, avec Charles IX et Marguerite, le trajet de Paris à Tours. Au Plessis-lès-Tours, se tint — entre le 28 août et le 3 septembre 1569, — un grand conseil où le duc d'Anjou devant Leurs Majestés et les chefs de l'armée royale exposa l'histoire des opérations militaires, faite avec tant d'art et d'éloquence, dicte avant tant de grâce, raconte Marguerite, qu'il se fit admirer de tous les assistants, et d'autant plus que sa grande jeunesse relevoit et faisait davantage paroître la prudence de ses paroles, plus convenables à une barbe grise et à un vieux capitaine qu'à une adolescence de seize ans<sup>1</sup>... et que la beauté, qui rend toutes actions agréables, florissait tellement en luy qu'il sembloit qu'elle fait à l'envy (rivalisa) avec sa bonne fortune laquelle des deux le rendoit le plus glorieux.

Catherine en ressentit une excessive joie, que non sans peine elle dissimula pour ménager l'orgueil de Charles IX, à qui la prédilection de sa mère et les succès de son frère donnaient de l'ombrage. Marguerite, comme on le voit par son récit, n'était pas moins enthousiaste. Trente ans après, quand elle écrivit ses Mémoires, malgré toutes les raisons de haine, l'image gracieuse surgissait de ce lointain passé dans une auréole de gloire.

Vif était encore son ravissement de l'avoir entendu alors lui confier le soin de sa fortune. Investi par la grâce d'un cœur maternel d'une sorte de vice-royauté militaire, il avait lieu de craindre que son frère par jalousie ne la lui ôtât. A cette déchéance, il préférait, disait-il, la mort.

La Reine-mère dont l'affection était son principal appui, pouvait être circonvenue pendant qu'il serait loin dans les camps. Il lui importait donc d'avoir auprès d'elle quelque personne sûre pour défendre, à l'occasion, sa cause. Je n'en cognois point, conclut-il, de si propre comme vous que je tiens comme un second moy-mesme. Vous avez toutes les parties qui s'y peuvent désirer, l'esprit, le jugement et la fidélité<sup>2</sup>.

Jamais on ne lui avait tenu pareil langage. Elle avait seize ans, et cet être si cher et si grand, en présence de qui elle se sentait bien petite fille, faisait appel à son dévouement et à son intelligence. Pour exprimer après un si long temps l'émotion qu'elle ressentit alors, elle emprunte la réponse de Moïse à l'Eternel,

---

<sup>1</sup> Elle exagère : le duc d'Anjou, né le 20 septembre 1551, avait dix-sept ans accomplis, et, à quelques jours près, dix-huit ans.

<sup>2</sup> Guessard, p. 14.

qui lui commandait de conduire son peuple hors d'Égypte : **Que suis-je moy ! Envoye celui que tu doibs envoyer**<sup>1</sup>. Mais soudain revenue de son premier étonnement, elle découvrit en elle ce qu'elle ne pensait pas qui y fût, des **puissances** inconnues évoquées par la magie des paroles fraternelles. Il lui sembla qu'elle était toute **transformée** et devenue **quelque chose de plus** qu'elle n'avait été jusqu'alors. Elle accepta et s'astreignit, malgré qu'elle en eût, à être toujours au lever, au coucher, dans le cabinet de la Reine-mère, **bref tout le jour**.

Pour parler en pareil style de l'essor de ses facultés, du courage qui ne lui manquait pas, de la confiance qui lui venait, il faut qu'elle se soit crue destinée à un grand rôle. Le commerce de tous les jours avec la Reine-mère lui apparut comme le premier degré pour s'élever très haut. Sa prétention n'avait rien en soi d'extraordinaire, en un siècle où tant de femmes s'étaient distinguées par des qualités d'hommes d'Etat. Elisabeth d'Angleterre et Catherine gouvernaient encore des royaumes ; Marguerite d'Autriche avait cessé depuis peu d'administrer les Pays-Bas. Pourquoi n'aurait-elle pas, elle aussi, part à la fortune de son frère ? Accueillie comme confidente par sa mère, qui lui ordonna de lui parler librement, **je luy parlois tousjours de mon frère, dit-elle, et le tenois luy adverty de tout ce qui se passoit avec tant de fidélité que je ne respirois autre chose que sa volonté**. A la façon dont elle se prévaut de son service, on ne croirait jamais qu'il a été si court, des premiers jours de septembre où le duc d'Anjou quitta sa mère et le Roi, jusqu'au 1er novembre, où ils le rejoignirent devant Saint-Jean-d'Angély, que, victorieux à Moncontour, il assiégeait.

Après ces deux mois de sujétion qui durent lui paraître assez méritoires pour en surestimer le prix, elle s'attendait à des remerciements, mais **la fortune envieuse** lui prépara **autant d'ennuy** qu'elle se promettait de joie.

A l'éloge que Catherine fit à son fils des bons offices de sa fille, il répondit avec froideur qu'il n'était pas opportun de continuer même confiance à Marguerite. Elle devenait belle, le duc de Guise voulait la rechercher, et les oncles du Duc la lui faire épouser. Si elle se mettait à l'aimer, ne devait-on pas craindre ses indiscretions. Sa mère ne savait que trop **l'ambition** de ces cadets de Lorraine, et combien ils avaient **toujours traversé** leur maison. Il était donc prudent **qu'elle ne parlât plus d'affaires à sa fille**, et que peu à peu elle se retirât de **se familiariser** avec elle.

Ainsi fit Catherine, naturellement soupçonneuse, et qui avait en son fils une foi aveugle. Marguerite, surprise de ce changement, aurait été encore plus émue de l'explication que la Reine consentit, non sans peine, à lui donner. C'était pure calomnie, protesta-t-elle ; elle n'avait jamais pensé au duc de Guise et ne lui avait rien entendu dire d'un dessein pareil. Mais elle ne réussit pas à convaincre sa mère de son **innocence**, et furieuse de voir **qu'il n'y avait plus lieu** dans cet esprit prévenu **pour aucune raison ni vérité**, elle la supplia de croire qu'elle conserverait immortel le ressentiment du tort que son frère lui avait fait.

Ce chagrin **lui pressant sur le cœur et possédant toutes les facultés de son âme** rendit son corps plus propre à recevoir la contagion **du mauvais air qui estoit lors en l'armée**. Elle tomba malade d'une **grande fiebvre continue et du pourpre**, dont elle faillit mourir. Tant qu'elle fut en danger, l'auteur de sa peine et de son mal ne bougea jour et nuit de son chevet, et la servit aussi officieusement que s'ils avaient été **au temps de leur plus grande amitié**. Quand elle fut rapportée à

---

<sup>1</sup> Exode, III, 11 et IV, 13.

Angers, convalescente (janvier 1570), il amena lui-même Guise dans la chambre de sa sœur, et l'embrassant devant elle : **Pleut à Dieu, disait-il, que tu fusses mon frère**<sup>1</sup>.

Faut-il croire, comme elle le prétend, qu'il voulût par cette comédie hypocrite achever de convaincre la Reine-mère de la vérité de ses accusations ? N'était-ce pas plutôt remords et regret du mal qu'il venait de faire ? Les revirements ne sont pas rares chez cet être que toute son histoire démontre impulsif et féminin.

Il n'est pas prouvé d'ailleurs que la dénonciation ne fût, comme dit Marguerite, qu'une **invention**. Quel intérêt pouvait-il avoir à payer d'ingratitude les services de sa confidente. Les Mémoires en donnent une explication peu satisfaisante. Le premier en date de ces favoris du Duc, qui furent toujours les maîtres de leur maître, Louis de Bérenger, sieur du Gua (ou du Gast), lui aurait persuadé **qu'il ne falloit aimer ny fier qu'à soy-mesmes ; qu'il ne falloit joindre personne à sa fortune, non pas mesme ni frère ni sœur, et autres tels beaux preceptes machiavelistes**<sup>2</sup>.

Mais Machiavel, si machiavélisme il y eut, ne conseille pas de se faire gratuitement une ennemie d'une amie, ni de s'amputer de ses affections par plaisir d'insensibilité. Le Gua, plus âgé que le Duc et qui lui était passionnément dévoué, ne l'aurait pas détourné de se fier à sa sœur, s'il n'avait eu quelques raisons de défiance. Il croyait à la **passionnette** de Marguerite et de Guise, dont la conclusion à prévoir était un mariage d'inclination, et la suite à redouter, le zèle d'une femme amoureuse à la grandeur du plus brillant et du plus populaire des Lorrains.

Henri de Guise avait, en 1569, dix-huit ans. Le jeune homme avait tenu les promesses de l'enfant, blanc et blond, et beau, fait dire Marguerite à Henri II, ne l'osant dire elle-même. Il était brave. A seize ans, il était allé combattre en Hongrie contre les Turcs, et de retour en France, il avait victorieusement défendu la ville de Poitiers contre Coligny. A Moncontour, (3 oct. 1569), il fut blessé **en lieu douloureux, sur le col du pied**<sup>3</sup>.

Ce n'était qu'un cadet de la maison de Lorraine, mais le chef d'une branche qui l'emportait sur la branche régnante en rejetons, en éclat, en talents militaires, en services rendus à la cause du catholicisme. Sa mère, la duchesse douairière, femme en secondes noces du duc de Nemours, était la petite-fille du roi Louis XII. Il avait 200.000 écus de revenu (540.000 livres ; près de 2 millions de francs en valeur absolue). N'était-ce pas un parti sortable pour Marguerite de Valois, dont la sœur Claude, son aînée de six ans, avait épousé le duc de Lorraine, Charles III ?

Mais ce mariage, même si Catherine y pensa un moment<sup>4</sup>, n'était pour elle qu'un pis-aller. Elle destinait à sa dernière fille une couronne royale. Après que don Carlos, fils de Philippe II, et l'archiduc Rodolphe, fils de l'empereur Maximilien, deux héritiers présomptifs, l'un dément, l'autre hypocondriaque, eurent disparu de son champ de combinaisons matrimoniales, elle se flatta de la marier à son gendre lui-même, dont la femme Elisabeth de Valois venait de mourir (3 oct. 1568). Rebutée encore une fois, elle se rabattit sur le roi de Portugal, D.

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 18-20.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 17-18.

<sup>3</sup> Catherine à la duchesse de Nemours, mère du blessé, *Lettres*, III, p. 279.

<sup>4</sup> Tauzin, *Le mariage de Marguerite de Valois*, *Revue des Questions historiques*, t. LXXX, 1906, p. 463.

Sébastien, et chargea de la négociation l'ambassadeur de France à Madrid, Fourquevaulx. Ce jeune souverain qui, heureusement pour sa gloire, périt les armes à la main dans une croisade au Maroc, à la bataille d'Alcazar-Quivir tenait **et beaucoup**, écrivait Fourquevaulx à Catherine (le 29 nov. 1569), **de l'humeur du feu prince d'Espagne** (don Carlos, son cousin), **subject à sa teste, bizarre, variable et terriblement obstiné dans ses opinions**<sup>1</sup>. Il avait été élevé par deux Théatins dans la crainte des femmes et l'on ne savait pas s'il serait **habile pour avoir enfans**<sup>2</sup>. Les médecins e tous d'un consentement » étaient d'avis qu'il vivrait peu.

Mais cette union que Catherine désirait tant, malgré l'insuffisance du prétendu, déplaisait au roi d'Espagne et à la reine douairière du Portugal sa sœur, celui-là parce qu'il ne voulait pas de reine française à Lisbonne, et celle-ci parce qu'elle aspirait à marier don Sébastien à une archiduchesse d'Autriche.

La Cour de France eut une première déconvenue, Philippe II prit pour lui l'aînée des archiduchesses, Anne, que Charles IX s'était habitué à regarder comme sa fiancée, et il lui laissa la cadette, Elisabeth, pour bien marquer les préséances mêmes dans ce choix, et s'affirmer par là comme le chef même des Habsbourg de Vienne, en tant que fils de Charles-Quint. Après ce règlement souverain, il parut mieux disposé pour les projets matrimoniaux de Catherine, et même il s'y déclara favorable<sup>3</sup>. En août 1569, le mariage de Marguerite et de D. Sébastien semblait si certain que Catherine l'annonçait au duc de Florence et à la reine d'Angleterre, avec celui de Charles IX et de la fille cadette de l'empereur Maximilien<sup>4</sup>. Mais elle avait affaire à une coalition de mauvais vouloirs. Elle dut renoncer à sa prétention de signer en même temps le contrat de son fils et de sa fille. Charles IX battit en retraite sur un air d'affection fraternelle.

Soudain, la fâcheuse tournure des événements de France porta Philippe II à se montrer plus accommodant. Pendant que les forces royales s'épuisaient à prendre Saint-Jean d'Angély, qui résista plus de deux mois (16 oct.-2 déc. 1569), Coligny se déroba vers le sud avec les survivants de Moncontour. Il hiverna dans la région plantureuse de Montauban et s'y refit. Au printemps il précipita sa marche à travers le Languedoc, atteignit la vallée du Rhône, qu'il remonta. Les puissances catholiques pouvaient craindre que Catherine, lasse de la lutte et à bout de ressources, ne s'empressât de signer la paix. L'espérance du mariage portugais était le plus grand moyen de la décider à faire un nouvel effort. Le roi d'Espagne offrit de mener l'affaire à bien, pourvu qu'on la lui confiât. Le représentant du Portugal à Paris, Mascareigne, annonçait l'envoi par son gouvernement d'un négociateur d'importance. Le pape Pie V chargea D. Luis de Torres, qui allait en Espagne et en Portugal organiser une Sainte Ligue contre les Turcs, de **poulcer fort et roide** le mariage portugais.

La Cour de France se croyait sûre du succès, Catherine, pour profiter de ces bonnes dispositions, résolut d'en finir avec **l'idylle** de sa fille, si peu loin qu'elle fût allée. Marguerite raconte le fait à sa façon, qui est d'omettre et d'arranger. Les ambassadeurs de Portugal étant venus à Paris pour demander sa main (est-ce du seul Mascareigne qu'elle parle au pluriel ?), sa mère l'invita à se parer pour les recevoir, et, bien qu'elle s'y déclarât toute disposée, elle la reprit aigrement

---

<sup>1</sup> Fourquevaulx, t. II, p. 153.

<sup>2</sup> Fourquevaulx, t. II, p. 198.

<sup>3</sup> Fourquevaulx, t. I, p. 88.

<sup>4</sup> *Lettres*, III, p. 267.

d'avoir écouté le cardinal de Lorraine qui lui parlait pour son neveu. Marguerite protesta de son ignorance et de son obéissance filiale, mais sans parvenir à se justifier des inculpations du duc d'Anjou. Alors, pour mettre fin aux bruits qui couraient, elle écrivit à sa sœur Claude, duchesse de Lorraine, d'engager Guise à sortir pendant quelque temps de la Cour, et à se hâter d'épouser une jeune veuve, la princesse de Porcien, qu'il recherchait par amour ou par feinte. Ces épousailles qu'elle aurait suggérées fermèrent, dit-elle **la bouche à tous ses ennemis** et lui donnèrent **le repos**. Elle ajoute : **Cependant le roy d'Espagne, qui ne veut que les siens s'allient hors de sa maison, rompit tout le mariage du roy de Portugal, et ne s'en parla plus**. Elle excelle en ces raccourcis chronologiques qui ne disent qu'une partie de la vérité. Elle se donne le beau rôle dans la première affaire sentimentale ; sa vanité n'est pas intéressée à l'échec tout politique de la seconde.

Mais l'une et l'autre ont besoin d'un complément.

S'il faut en croire D. Francès de Alava, ambassadeur d'Espagne en France, l'explication de la mère et de la fille eut une suite. Catherine aurait surpris la preuve d'une correspondance entre le Duc et Marguerite (18 juin 1570). Une de ses dames d'honneur et des plus confidentes, Fulvie Pic de la Mirandole, servait d'intermédiaire ; elle remettait les lettres de l'amoureux à l'amoureuse ; elle écrivait les réponses, où l'amoureuse ajoutait quelques mots de sa main. Charles IX, blessé en son orgueil de frère et de roi, qu'une fille de France disposât d'elle sans lui, arriva, raconte l'ambassadeur, à cinq heures du matin, en chemise, chez sa mère, et, après un moment d'entretien, manda sa sœur, qui survint une demi-heure après.

Il renvoya la comtesse de Retz, qui l'accompagnait, commanda au comte de Retz de garder la porte et de ne laisser entrer personne, et, alors, lui et Catherine se jetèrent sur Marguerite et la frappèrent rudement **à qui mieux mieux**. Au sortir de leurs mains, ses vêtements étaient si déchirés, ses cheveux si en désordre, que la Reine sa mère, de crainte qu'on ne s'en aperçut, passa une heure à rajuster sa toilette<sup>1</sup>.

Mais Francès de Alava est un imaginaire, passionné de haine contre les Valois, et capable de dramatiser la scène, ainsi qu'il l'a fait en d'autres circonstances, et de transformer en coups une brutale semonce.

Si le 25 juin Marguerite avait été si maltraitée, on ne s'expliquerait pas la conversation que Catherine eut le 14 août avec le cardinal de Lorraine, et qu'elle rapporte le même jour à son ambassadeur à Madrid.

A bout de ressources, désespérant de Philippe II, qui ne lui envoyait plus ni soldats ni argent, menacée par l'apparition de Coligny à Châtillon-sur-Loire, aux abords de Paris, elle avait consenti aux protestants la paix à des conditions plus avantageuses que celles des édits précédents : liberté de conscience dans tout le royaume, liberté de culte dans un certain nombre de lieux privilégiés, et, comme refuge provisoire contre les violences des masses, quatre places de sûreté pendant deux ans (Saint-Germain, 8 août 1570).

C'était l'abandon d'une politique, et peut-être l'annonce d'une autre. Le cardinal de Lorraine, partisan de la guerre à outrance, s'était retiré dans sa maison de

---

<sup>1</sup> Dans une lettre du 1er juillet, Alava rapporte l'amour de la princesse pour Guise, et, dans la lettre du 7 juillet, la leçon donnée le 25 juin par le Roi et sa mère à la coupable, Archives Nat., K 1514 et 1516.

Meudon pour s'y soigner d'une maladie qui n'était peut-être qu'une cruelle déception. Il y reçut la visite de la Reine-mère, une semaine après la signature du traité. Malgré qu'il eût été déjà question de la possibilité d'un mariage entre Marguerite et le prince de Navarre, si les négociations avec le Portugal échouaient, il ne semble pas, contrairement aux dépêches d'Alava, que l'oncle eût lieu de désespérer des chances du neveu. Il me parla, raconte Catherine, **d'un certain bruit** qui a couru entre plusieurs personnes, il y a quelque temps, du mariage présomptif de ma fille avec le duc de Guise. Quelque désagréable, dit-elle, que lui fût ce propos, elle voulut bien **luy faire sçavoir** ce qu'elle en avait **sur le cœur**, et les raisons **d'estre marrie qu'un tel bruit eust esté porté si Loing comme en Espagne, pour connoistre le tort que cella fairoit** à sa fille, spécialement pour le regard du mariage mis en avant d'elle avec le roi de Portugal. Etait-il vrai, demanda-t-elle, que Francès de Alava eût informé Philippe II de ce bruit, et ajouté que le cardinal **faisoit valoir le bien et le revenu dudict duc de Guise, jusques à deux cents mil escus de rente...** Le cardinal se trouva **en peine** et ne répondit rien. Catherine priaît Fourquevaulx de dire à Madrid, le cas échéant, combien elle avait lieu de se plaindre et de trouver mauvais **que tels langages se tinsent, esquels l'honneur du Roy son fils et le sien étaient intéressés**<sup>1</sup>.

Elle espérait, contre toute espérance. Philippe, en dépit de ses promesses, n'avait pas **bravé et menacé** à Lisbonne, comme il aurait dû faire. C'est que, remarque Fourquevaulx, qui s'était repris à croire à sa sincérité, il **est trop phlegmatique**, même **en ses propres et plus urgentz affaires**. La mère de D. Sébastien, Juana, continuait son opposition sourde au mariage. Les Théatins voulaient conserver le jeune roi en son état d'innocence. Ils lui persuadèrent, raconte un agent de Pie V, le protonotaire Bramante, (8 novembre 1570), d'envoyer à Paris un gentilhomme, frère du duc de Bragance, qui y passa huit jours incognito dans une hôtellerie, pour s'informer du bruit qui courait çà et là des rapports de la jeune fille et du duc de Guise<sup>2</sup>. L'enquêteur se convainquit qu'ils étaient faux. Mais le Pape était seul parmi les souverains à se passionner pour ce mariage. Philippe II recommençait à fluctuer et abusait Fourquevaulx. Dès le 12 décembre on croyait savoir à Paris que le roi de Portugal, malgré le certificat de vertu de son délégué, avait **comme répudié cette jeune fille** (Marguerite), **qui véritablement**, écrit le nonce Frangipani au secrétaire d'Etat Rusticucci, **ne méritait pas une telle injure**. Charles IX perdit patience et signifia (8 janvier 1571) à son ambassadeur de ne plus parler à Madrid du mariage du Portugal, si ce n'est pour déclarer que le Roi Très Chrétien n'y pense aucunement, et que sa **résolution est de marier bientôt Madame sa sœur en tel lieu qu'il en recevra plaisir, contentement, et service, et dont le mari se sentira grandement honoré et obligé à Sa Majesté**. C'était la première annonce des épousailles, que les puissances catholiques appréhendaient, avec le prince de Navarre, chef du parti protestant.

---

<sup>1</sup> *Lettres*, III, pp. 329-330.

<sup>2</sup> Hirschauer, p. 68, note 3.

## CHAPITRE II. — LES NOCES VERMEILLES.

Baumgarten, *Vor der Bartholomaeusnacht*, 1882. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. III et IV (Coll. Doc. inédits, 1861 et 72). Dimier, *Histoire de la peinture de portrait en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris et Bruxelles, 2 vol., 1924-1925. Du Mont, *Corps diplomatique du droit des gens*, t. V, partie I, Amsterdam, 1728. H. de La Ferrière, *Le XVI<sup>e</sup> siècle et les Valois, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office*, Paris, 1879. *Mémoires de l'Etat de France sous le roy Charles IX, depuis le troisieme Edict de pacification fait au mois d'aoust 1570 jusques au commencement du règne de Henry III*, 1578, 3 vol. Eletto Pallandri, *Les négociations politiques et religieuses entre la Toscane et la France à l'époque de Cosme Ier et de Catherine de Médicis (1544-1580)*, (22<sup>e</sup> fasc. du Recueil de travaux de l'Université de Louvain), Louvain et Paris, Picard, 1908. Palma Cayet, *Chronologies novenaire et septenaire, 1589-1598, 1598-1604*, éd., Buchon, 2 vol. *Procès de la dissolution du mariage d'entre Henri IV roy de France et Mme Marguerite, fille du roy Henri II*, 1599, Bibl. Nat. Fonds français, 20857. Marquis de Rochambeau, *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret*, Soc. H. F., 1877. Theiner, *Annales ecclesiastici*, I (1572-1574), Rome, 1856. De Thou, *Histoire universelle depuis 1543 jusqu'en 1607*, trad. sur l'édition latine de Londres, Paris, 1734, t. V et VI. Walsingham, *Mémoires et Instructions pour les ambassadeurs ou Lettres et Négociations de Walsingham, ministre et secrétaire d'Etat sous Elisabeth, reine d'Angleterre*, trad. de l'anglais, Amsterdam, 1700.

C'ÉTAIT un projet de mariage qui datait de loin. Une première fois Henri II, une seconde fois, Catherine de Médicis, régente pendant la minorité de Charles IX, offrirent ou acceptèrent de donner leur plus jeune fille Marguerite au fils du roi de Navarre et de Jeanne d'Albret<sup>1</sup>.

Les passions religieuses rompirent ce dessein. Catherine se déclara contre la Réforme et les réformés, et elle crut que les puissances catholiques, lui sachant gré de son zèle, l'aideraient à établir avantageusement sa fille et ses fils. Mais elle s'aperçut qu'on lui laissait le mérite de servir Dieu gratuitement. Elle ne trouvait pas que ce fût assez. Elle en voulait surtout de ses déceptions maternelles à son ancien gendre, le roi d'Espagne, qui ne la secondait en rien et la contrecarrait en tout. Malgré lui, elle trouverait à sa fille une couronne. Le seul parti sortable, les catholiques exclus, c'était le prince de Navarre. Ainsi ferait-elle peur à Philippe II d'un système d'alliances protestantes. Ce serait sa vengeance. Mais il s'agissait de décider Jeanne d'Albret ; la reine de Navarre, convertie à la Réforme et ferme dans sa foi nouvelle, avait mis au service de ces coreligionnaires en révolte son ardeur de prosélytisme, ses soldats, et les ressources de son énergie et de son cœur. Sans souci de la contradiction, elle abolissait la liberté du culte catholique en Béarn et Navarre où elle était souveraine indépendante, et, sujette du roi de France, réclamait celle du culte réformé dans tout le royaume. Elle détestait les Guise qu'elle croyait capables de

---

<sup>1</sup> Rochambeau, p. 145. Palma Cayet, I, pp. 175-176. *Lettres de Catherine*, t. X, p. 540.

tous les crimes et accusait Catherine d'être leur dupe ou leur complice. C'est pourtant cette huguenote passionnée, soupçonneuse, sectaire, que la Reine-mère, pour punir le roi d'Espagne et faire sa fille reine, entreprit de ramener, après huit ans de combats et de massacres, à l'idée d'une union familiale.

Même après la paix de Saint-Germain (8 août 1570), les chefs huguenots restaient défiants. Ils se cantonnaient à la Rochelle, comme s'ils eussent craint quelque attentat contre leur liberté et leur vie. Catherine y envoya le maréchal de Cossé-Brissac, un catholique modéré, pour assurer la reine de Navarre de la bonne volonté du Roi et la prier de venir à la Cour avec le prince de Navarre (3 janvier 1571)<sup>1</sup>.

A cette invitation, Jeanne répondit qu'elle ne doutait pas des bonnes intentions du Roi, et d'elle, mais que ses ministres, voulant dire le cardinal de Lorraine, lui étaient suspects.... Je ne suis pas si ignorante que je ne cognoisse bien que toute nostre grandeur dépend de Vos Magestez et le très humble service qui nous oblige et appelle à vos pieds pour y employer vie et biens, et cognoissant cela, que je ne désire y venir infiniment, mais je suis un petit glorieuse, je désire y estre avec l'honneur et faveur que je pense mienlx mériter que d'autres qui en ont plus que moy<sup>2</sup>....

Charles IX persista. Il estimait que le prince de Navarre, si haut et si puissant seigneur qu'il fût, devait comme vassal du roi de France, se sentir honoré du choix de son souverain.

Jeanne d'Albret résistait à l'appât. Elle ne paraissait occupée que d'assurer l'exécution de l'Edit de pacification à son avantage. Ce fut un incident de politique italienne, qui amena un rapprochement. Pie V avait d'autorité promu le duc de Florence, Cosme de Médicis, à la dignité de grand duc de Toscane. L'empereur Maximilien, comme suzerain de l'Etat que Charles-Quint avait créé, et Philippe II, en qualité de roi de Naples et de duc de Milan, protestèrent contre l'initiative du Pape et l'élévation du Duc. Cosme inquiet, expédia en Allemagne Frégose, pour tâter les dispositions, en cas de conflit, des princes protestants. Cet émissaire froidement reçu à Heidelberg par l'Électeur palatin, qui se défiait de tous les papistes, et particulièrement de ceux d'Italie, gagna La Rochelle où les chefs protestants s'étaient réunis. Il y trouva Ludovic de Nassau, que son frère Guillaume le Taciturne, pressé par les forces supérieures du duc d'Albe, avait chargé de concerter avec leurs coreligionnaires français une action commune des corsaires rochelais et des gueux de mer, la grande flibuste huguenote, contre la marine espagnole. Les deux hommes délibérèrent d'opposer, le cas échéant, au Roi Catholique la France et la Toscane unies.

Charles IX, informé de ces entretiens, accueillit l'idée avec enthousiasme. Il souffrait de la dépendance où sa mère le tenait, et, aussi sensible qu'elle aux airs de hauteur du Habsbourg de Madrid, il saisit cette occasion de s'émanciper et de se venger. Il fit dire à Cosme qu'il le soutiendrait contre tous ses ennemis, qu'il ne cherchait pas d'agrandissement en Italie et portait uniquement ses vues sur les Flandres.

Catherine fut amenée par ses préoccupations maternelles à entrer dans ce jeu d'intrigues. D'Angleterre aussi, deux chefs huguenots, qui s'y étaient réfugiés pendant la guerre civile, le cardinal de Châtillon et le vidame de Chartres, lui

---

<sup>1</sup> *Lettres*, IV, p. 22.

<sup>2</sup> *Lettres de Catherine*, t. IV, notes, p. 22 et p. 23.

exposaient un projet d'alliance entre les deux pays sous la forme la plus faite, pour la tenter, un mariage entre la reine d'Angleterre et son fils bien-aimé le duc d'Anjou. La prétendue avait, en 1570, trente-six ans, et le Duc seulement dix-huit, mais qu'est-ce que cette différence d'âge, au prix des espérances et des avantages que le Vidame, un imaginaire de grande envergure, énumérait : couronne d'Angleterre, conquête des Pays-Bas, élection probable à l'Empire, etc.<sup>1</sup> Mais le succès d'une négociation matrimoniale avec l'Angleterre protestante était lié aux dispositions des huguenots. Pour décider Jeanne d'Albret à sortir de la réserve où elle s'obstinait, Catherine accueillit ou sollicita les avances de Ludovic, le seul chef réformé à qui cette souveraine revêche fit crédit de confiance. Dans les deux entrevues mystérieuses qu'il eut avec le Roi et la Reine-mère (juillet 1571), il demanda le secours des forces françaises, pour délivrer les populations des Pays-Bas de la tyrannie espagnole. Charles IX promit d'intervenir, s'il pouvait être certain de l'appui de l'Angleterre et de l'Allemagne. Le chef militaire du parti protestant, Coligny, que hantait le cauchemar de nouvelles luttes civiles, appelait de tous ses vœux une guerre contre Philippe II, comme l'unique moyen de réconcilier les Français des deux religions. De lui-même, il offrit ses bons offices pour la pacification du royaume.

Catherine accepta. Elle se croyait maintenant sûre du mariage de sa fille avec le prince de Navarre. Déjà en août, elle préparait la corbeille de noces. Il faut, écrivait-elle à son fils, que vous donniez à Marguerite, un acoustrement de pierreries, que set (si) le troues bon, avant que je parte, je les troveré et les donneré à metre en œuvre à Dejeardin — c'était son joaillier — et le prendré au milleur marché que je pouré. Le conte de Rets et moi fayron vostre ménage, de fason que vous voyré qu'elle sera honorablement aultent que ses seurs et ne sera pas si cher<sup>2</sup>.

Mais Jeanne d'Albret n'était pas pressée. Elle se plaignait que le Roi eût mandé Coligny et ne l'eût pas mandée à la Cour, et qu'il ne lui eût fait parler de ce mariage que par tierse personne. Elle veut et ne veut pas venir, et riposte aigrement aux insinuations de Catherine : ... Quant à l'honneur qu'il vous plaist me faire de me souhaiter en votre compagnie, et que penseriez que j'ay oublié le lieu dont j'ay cest honneur d'estre sortie si je n'y vais — c'est sa façon de rappeler qu'elle est la fille de la sœur de François Ier — je vous supplie très humblement croire, Madame, que ce sera toujours avec mon plus grand contentement.... Ne me pouvant oublier moi-même, ny le lieu d'où dépend ma grandeur. . . . . et ne sais pourquoy, Madame, vous me mandez que voulez voir mes enfans et moy et que ce n'est pas pour nous mal faire. Pardonnez-moi, si lisants ces lettres, j'ay eu envie de rire ; car vous me voulez asseurer d'une peur que je n'ai jamais eue, et ne pensay jamais, comme l'on dit, que vous mangissiez les petits enfans<sup>3</sup>.

Le bruit courut à nouveau, sans qu'elle le démentît, d'un projet de mariage entre son fils, qui était plus jeune de trois ans que le duc d'Anjou, et la reine Elisabeth d'Angleterre, dont la différence d'âge allait s'accroissant d'un prétendu à l'autre.

Mais Catherine ne pouvait croire qu'on y pensât encore, si jamais on y avait pensé, les choses étant avancées comme elles le sont de ce côté. Elle n'admettait pas de résistance à la décision du Roi. Toutefois Jeanne d'Albret, soit

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Histoire de France* de Lavis, t. VI, 1, p. 116.

<sup>2</sup> *Lettres*, août 1571, IV, p. 59.

<sup>3</sup> *Lettres de Catherine*, IV, p. 65, 7 août 1571.

par scrupule religieux, soit par amour-propre, soit peut-être encore par calcul, tardait de donner son consentement. Elle demandait pour sa bru, comme douaire, la Guyenne, et revendiquait pour elle-même Lectoure. Elle n'eut pas la Guyenne, mais finit par obtenir Lectoure. Ce point préliminaire réglé, les négociations s'ouvrirent. Elle envoya, écrit Catherine au grand duc de Toscane, [homme exprès pour nous prier de bailler ma fille à son fils suivant la promesse du Roy Monseigneur \(Henri II\) au feu roy de Navarre son mari](#), 8 octobre 1571<sup>1</sup>.

En matière de sacrement, la Cour de Rome avait son mot à dire. Le prince de Navarre, petit-fils de la sœur de François Ier, et Marguerite, petite-fille du même Roi, étant cousins issus de germains, avaient besoin pour s'épouser catholiquement d'une dispense pontificale. Catherine de Médicis, par crainte d'un refus dont le Pape ne pourrait se dédire, si elle la sollicitait directement, pria Cosme de Médicis de lui servir d'intercesseur<sup>2</sup>.

La différence de religion était bien plus grave que la consanguinité. Pie V déclara qu'il n'accorderait jamais une dispense secrète dont la Reine-mère se fût bien contentée, pour l'acquies de sa conscience, disait-elle. Mais il commençait à craindre qu'au grand péril du catholicisme et de l'autorité pontificale, le Roi Très Chrétien ne passât outre. Pour prévenir ce mal, il ne voyait qu'un remède, c'était d'amener D. Sébastien à épouser Marguerite. Il réussit à émouvoir le flegmatique roi d'Espagne. Le cardinal Alexandrin, son neveu, qu'il lui-dépêcha pour arrêter les opérations maritimes contre les Turcs, poussa jusqu'en Portugal, mit à la raison les Théatins et enleva le consentement du jeune Roi. Il était de retour à Madrid en décembre 1571 et, sans s'y attarder, repartit pour la France. Philippe II résolu au mariage, et qui y avait fait résoudre sa sœur, lui adjoignit comme compagnon, le Général des Jésuites, François Borgia, pour être garant de la sincérité de ses intentions. Mais il était bien tard. Jeanne d'Albret se dirigeait vers Blois, où elle allait débattre les clauses du contrat.

Le Légat voulut la gagner de vitesse et, coupant par le plus court, il arriva le 7 février à Blois avant elle<sup>3</sup>. Il l'aurait peut-être emporté auprès de Catherine, s'il avait pu de surcroît proposer à cette mère ambitieuse d'unir le duc d'Anjou, qui décidément n'épousait pas Elisabeth, à la reine douairière de Portugal, ou à une des deux infantes. Mais Philippe II, dans ses instructions, marquait expressément que sa sœur ne voulait pas se marier et qu'il ne voulait pas encore marier sa fille. Après toutes les déconvenues de la Reine-mère, c'était une mince compensation de lui offrir comme gendre ce roi de Portugal qui, avec l'encouragement secret du roi d'Espagne, avait refusé la princesse [la plus accomplie de la chrétienté](#). A sa première audience, il eut du Roi pour réponse qu'on aviserait (9 février).

Le Général des Jésuites avait une mission délicate, celle de voir Marguerite et de la dissuader de cette union exécrationnelle, son frère et sa mère voulussent-ils l'y contraindre. Mais Marguerite était bien gardée et elle savait son devoir de fille. François Borgia, même en tête à tête, ne lui aurait pas persuadé de désobéir. Catherine abusa le saint homme de faux espoirs. Avec une franchise apparente qui n'allait pas sans restrictions mentales, elle lui certifia que le mariage n'était pas encore résolu, et en effet il restait à débattre les clauses du contrat, et qu'il

---

<sup>1</sup> *Lettres de Catherine*, IV, p. 75.

<sup>2</sup> *Lettres*, IV, pp. 76-77, Introd., XXIX. Desjardins, *Négociations*, III, p. 715. Sur les démarches de Cosme de Médicis à Rome, Pallandri, p. 153.

<sup>3</sup> Baumgarten, p. 128. Jeanne d'Albret n'arriva que le 10 février à Tours.

ne se ferait pas sans dispense (à moins sans doute que le Pape ne se montrât intransigeant).

Le Légat essaya sans plus de succès d'obtenir de Charles IX la publication comme loi de l'Etat des décrets du Concile de Trente et son adhésion à la Ligue maritime contre les Turcs. Il repartit les mains vides, comme il l'avouait au nonce du Pape à la Cour d'Espagne (22 février), mais, pour ne pas rentrer à Rome sous le coup d'un échec, il écrivit de Lyon, le 6 mars, au secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, Rusticucci : *Avec quelques particularités que j'emporte et dont j'informerai de bouche notre Seigneur (le Pape) je puis dire que je ne m'en retourne pas tout à fait mal expédié*<sup>1</sup>. Catherine affirmait au Cardinal et au Général des Jésuites, et elle le croyait peut-être, que la vie de Cour et la beauté de Marguerite convertiraient Henri de Bourbon. Avec même confiance elle leur assura que son fils ne projetait pas de guerre contre l'Espagne, et il est certain qu'elle y était, en principe, contraire. Ce sont ces témoignages de bonnes intentions, qui consolait les ambassadeurs du pape et du roi d'Espagne de l'échec de leur démarche.

Pour éviter une rencontre entre le Légat, qui ne quitta Blois que le 24 février, et Jeanne d'Albret arrivée à Tours le 10, on décida que la reine de Navarre et sa fille s'arrêteraient à Chenonceau, où Catherine et Marguerite iraient les rejoindre.

Là les deux Reines-mères eurent le 15 un long entretien, que, revenue à Tours de méchante humeur, Jeanne d'Albret raconte à son fils (21 fév.). *L'on me hastoit bien de venir, gronde-t-elle, et l'on n'a pas grand haste de me voir*. Catherine s'était étonnée ou peut-être même plainte que le prince de Navarre ne fût pas là. Or c'était à dessein que sa mère le tenait au loin. Elle l'avait renvoyé de Lectoure en Béarn quand elle prit elle-même la route du nord. Elle entendait rester maîtresse des décisions et se réservait la liberté de dire non à un article ou à tous les articles du contrat. *Mays paiseque les affaires se doibvent manier au doigt et à je vous prie et recommande ne bouger de Béarn que vous n'ayez une seconde dépesche de moy*<sup>2</sup>.

Catherine, en réclamant la présence du jeune prince, avait répété deux ou trois fois que le mariage dépendait de lui. Jeanne d'Albret n'en convenait pas, étant sa souveraine et sa mère. Elle le savait sensible et peu zélé et craignait que, séduit par l'idée de cette grande alliance et le charme de la fiancée, il ne se montrât disposé à bien des concessions. La Cour de France, renseignée sur sa tiédeur, espérait qu'il consentirait à se marier catholiquement à l'église. *Je voy bien, protestait Jeanne d'Albret, que ladite [Reine] cuide que tout ce que je lui dis vient de moy et qu'avés quelque opinion à part.... Je vous prie quand vous m'escrirés, mandés moy, que vous me suppliés de me souvenir bien de tous (tout) se que m'avés dit et surtout de sçavoir la voullanté de Madame sur le fait de la religion et qu'il n'y a que cella qui vous empesche de vous résoudre*. Elle lui recommandait de bien prier Dieu et c'est assurément une présomption qu'il l'oubliait quelquefois —, afin que Catherine fût bien convaincue de sa foi et

---

<sup>1</sup> Con alcuni particolari ch'io porto, dei quali ragguagliero nostro Signore a botta posso dire di non partimi affatto mal espedito. De cette phrase de la dépêche et aussi et surtout d'un propos du Roi au Légat rapporté par lui à un de ses secrétaires, et que celui-ci, devenu le pape Clément VIII, répéta vingt-sept ans après à l'abbé d'Ossat, notre agent à Rome, on a voulu induire que Charles IX méditait, à l'occasion du mariage, le massacre des protestants. Voir la réfutation péremptoire de Baumgarten, p. 130.

<sup>2</sup> Marquis de Rochambeau, p. 339.

trompée dans ses mauvais calculs. ... Puisque vous estes de si près éclairé (surveillé) et que l'on vous espie, ayez soing d'ouïr presches et prieres, car vous voyez par ce que la Reyne m'a dict comme ils font leur profit de tout<sup>1</sup>. Au gouverneur de son fils, Beauvoir, le plus cher de ses amis et le plus fidèle de ses serviteurs, elle écrivait encore plus clairement (11 mars 1572) : ... Surtout tenez la main qu'il persiste en la piété, car on ne le croyd pas icy et dict on que l'on s'asseure qu'il ira à la messe et que pour luy, il n'en fera pas la difficulté que je faicts<sup>2</sup>.

Henri répondit en conséquence qu'il lui tardait d'être renseigné sur les croyances de Marguerite et que si l'on pensait l'éloigner de sa religion et de sa mère, on se trouverait bien déçu (1er mars 1572).

Jeanne d'Albret avait été touchée du bon accueil de la princesse. Je vous diray, assure-t-elle à son fils dans la lettre du 21 février, que Madame m'a fait tout l'honneur et bonne chère qu'il est possible et m'a dit franchement combien elle vous a agréable<sup>3</sup>. Sa fille Catherine, jeune princesse fort avancée pour ses quatorze ans, met à cette lettre en post-scriptum, qu'elle a trouvé Madame fort belle et qu'elle eût bien désiré que son frère la vît. Je luy ay bien parlé pour vous qu'elle vous tinst en sa bonne grace, ce qu'elle m'a proinis et m'a fait bien bonne chère et m'a donné un bau petit chien que j'ème bien<sup>4</sup>.

Marguerite avait dix-huit ans accomplis. Le dessin aquarellé du Musée de Chantilly, la Marguerite avec les mains, comme on dit, la représente en 1571, l'année d'avant son mariage. C'est la tête mignonne d'une adolescente qu'on croirait à peine sortie de l'enfance, n'était le plein achèvement du cou et des épaules. L'ovale du visage ne laisse pas deviner les joues légèrement pendantes, un défaut de l'âge, plutôt que de la nature, comme le voudrait ce médisant Tallemant des Réaux. Le front est haut, le menton rond et fuyant, la bouche grande, les lèvres charnues. Elle a, si je puis dire, un air d'innocence<sup>5</sup>.

Ronsard, qui l'incarne en Pasithée, la belle Charite de Vénus, se plaît à décrire, à la veille de son mariage, le détail de ses perfections : cheveux ondulez... un peu plus noirs que de blonde teinture ; sourcils noirs faits en arche d'ébène ; yeux bruns ; nez relevé ; tendre, ronde et délicate oreille ; teint meslé de brun et de vermeil ; bouche de mille roses pleine, de lis, d'œillets où blanchissoient dedans, à doubles rangs des perles pour des dents ; gorge blanche et ferme, deux monts de laict ; mains blanches, longues, douillettes ; jambe de marbre long taillé par artifice ; pieds... petits. Et le poète ajoute avec quelque regret :

Du reste, hélas ! de parler je n'ay garde,  
Dont le regard aux hommes est osté.  
Sacré séjour qu'Honneur et Chasteté,  
Ainsi qu'Archers ont en soigneuse garde<sup>6</sup>.

Jeanne d'Albret l'admirait avec des réserves, mais elle l'admirait :

---

<sup>1</sup> Rochambeau, pp. 338-339 et 341-342.

<sup>2</sup> Rochambeau, p. 348.

<sup>3</sup> Rochambeau, p. 340.

<sup>4</sup> Rochambeau, p. 342.

<sup>5</sup> Musée Condé, Chantilly, n° 370. Dimier, I, p. 89 et II, p. 119 (n° 464), mais la date de 1560 est une erreur pour 1570 ou mieux encore 1571.

<sup>6</sup> Ronsard, t. II, pp. 192-194.

Quant à la beauté de Madame, écrivait-elle à son fils, j'advoue qu'elle est de belle taille, mais aussy elle se serre extrêmement ; quant au visage, c'est avec tant d'aide que cela me fasche, car elle s'en gastera, mais en cette court le fard est presque commun comme en Espagne<sup>1</sup>.

A l'égard de Catherine, Jeanne d'Albret restait défiante et hostile. Le 6 mars, les discussions sur les clauses du contrat et la forme de mariage commencèrent et elles furent vives. Jeanne d'Albret s'impatientait que Catherine ne cessât de réclamer le prince de Navarre et surtout elle s'irritait de la raison qu'elle en donnait, « parce qu'il est bien sage. » Elle refusa d'un ton si cassant que le maréchal de Biron dût s'entremettre pour empêcher une rupture.

Les deux futures belles-mères faisaient même calcul, l'une de convertir son gendre, l'autre, sa bru. Aux espérances et aux craintes de la souveraine huguenote peut se mesurer l'opinion qu'elle avait de l'intelligence et du crédit de la jeune fille. De la façon (façon) de quoy elle est et du jugement qu'elle a, écrit-elle à son fils, avecq le crédit vers la Royne sa mère, et le Roy et messieurs ses frères, si elle embrasse la religion, je puis dire que nous sommes les plus heurus du monde, et non seulement nostre mayson mais tout le royaume de France aura part en test heur. Mais si elle s'opiniâtre en sa foi, ce mariage, veu sa prudence et jugement, sera la ruyne premièrement de nos amis et de nos pays et ung tel suport aux papystes qu'avecq la bonne voullonté que nous porte la Royne mère (elle parle ironiquement), nous serons ruinés avec les églises de France<sup>2</sup>. C'était mettre son fils en garde contre l'appel de la sirène, une recommandation que les circonstances ne lui permirent plus d'oublier.

Il n'est pas douteux qu'à ce moment Marguerite fût prête ou résignée à épouser le prince de Navarre. Elle avait aimé le duc de Guise et peut-être l'aimait-elle encore. Mais les princesses de ce temps n'avaient pas l'habitude de disposer d'elles-mêmes ; leur main était le plus souvent le prix d'un arrangement familial ou d'un accord politique. L'ambition, comme c'était ici le cas, les aidait aux renoncements de l'obéissance. Scipion Dupleix, une créature de Marguerite, et qui reçut ses confidences, témoigne qu'elle sacrifia son inclination à l'orgueil d'être reine. Guise, quel que fût l'éclat de sa race, n'était que le cadet de la maison de Lorraine, et un sujet de Charles IX, de qui sa fortune dépendait. Combien l'emportait sur lui en prestige et en espérances l'élu de Catherine, Henri de Bourbon, héritier présomptif de Jeanne d'Albret, et, à titre de premier prince du sang, successeur désigné des Valois-Angoulême, en cas d'extinction des mâles. Vassal du roi de France pour tous les fiefs qu'il possédait en son royaume, il serait un jour, en théorie du moins, son égal, roi lui aussi par la grâce de Dieu en Béarn et Navarre. Il ne semble pas que Marguerite ait résisté beaucoup à l'appât. En tout cas, si Marguerite avait ressenti pour Guise plus qu'une préférence sentimentale, Jeanne d'Albret, naturellement soupçonneuse, n'aurait pas manqué d'imaginer le pire. Le seul endroit de sa correspondance qui fasse, semble-t-il, allusion à un bruit fâcheux vise une lettre de M. de La Caze, qu'elle dit très méchante. La Caze était un gentilhomme huguenot du Poitou, frère du baron de Mirambeau. Il y a, dit-elle à Beauvoir un mot qui importe tant, qu'il convient que son fils, son chancelier Francourt et lui en aient l'interprétation, car il semble par cela qu'il (La Caze) veuille entendre que ce mariage luy apprestera à rire de ceux de qui il parle. Cela m'a autant fasché que chose que j'aye veu

---

<sup>1</sup> Rochambeau, p. 350.

<sup>2</sup> Rochambeau, p. 340.

depuis longtemps ; cette crainte n'est pas pour moi seule comme vous pouvez penser<sup>1</sup>. La Gaze se moquait-il par anticipation de ces bons huguenots qui cherchaient une vertu à la Cour de France ou simplement des politiques du parti, qui, pour une satisfaction de gloriole et d'intérêt, exposaient la foi si tiède du prince de Navarre à l'assaut des tentations courtisanes ? Cette dernière hypothèse paraît plus vraisemblable. On ne peut pas croire que Jeanne d'Albret, mise en éveil par cette insinuation, eût fait courir à son fils le risque d'être ridicule, même avant d'être marié.

Ce qu'elle avait écrit de Marguerite à son fils, quelques jours auparavant, est caractéristique (2). Elle est belle et bien avisée et de bonne grâce, mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie, car je n'en vois point qui [ne] s'en sente. Elle admet certainement des degrés dans le mal et ne tient pas sa future belle-fille pour incurable, puisqu'elle ajoute : Voilà pourquoi je désire vous marier et que vous et vostre femme vous retiriez de cette corruption, car encore que je la croyois bien grande, je la trouve davantage. Ce ne sont pas les hommes icy qui prient les femmes, ce sont les femmes qui prient les hommes<sup>2</sup>.

La rigide huguenote, par humeur sectaire, ou souci maternel de préservation, calomniait peut-être le désir de plaire et les avances même innocentes du cercle de la Reine-mère.

Elle faisait la leçon à son fils sur ce qu'il devait faire et ne pas faire lors de son passage à la Cour de France. Elle voulait qu'il plût, mais ne voulait pas qu'on lui plût trop. Elle s'amusait de son neveu, Henri de Bourbon, prince de Condé, fiancé à Marie de Clèves, marquise d'Isles, et qui n'était pas de beaucoup si grand que lui : Mais je croy, dit-elle, que c'est qu'il est trop amoureux. Veut-elle dire que son développement physique et ses manières se ressentaient de l'ardeur de sa passion ? Peut-être. Elle ajoutait, toujours railleuse : Si vous ne savez faire l'amour de meilleure grâce que votre cousin, je vous conseille de ne vous en mesler point. Marguerite lui fait si bonne chère qu'elle en espère tout contentement pour son fils. Mais qu'il s'observe bien : Je vous prie regarder à trois choses, d'accommoder votre grasse (c'est-à-dire de la régler, de la contenir, plutôt que de l'étaler), de parler hardiment et mesme en lieux où vous serez appelé à part ; car notés que vous imprimerez à vostre arrivée l'opinion que l'on aura de vous sy après. Suivent quelques conseils de toilette où malheureusement les mots essentiels sont illisibles : Accoutumés vos cheveux à se relever, mays (mais) non pas.... On ne saura jamais quelle façon lui déplait ni celle qui lui convient. Je vous recommande la dernière, comme celle que j'ay la plus souvent en ma fantazie. Ce n'est pas évidemment la mode des galants de la Cour, car sans transition elle ajoute, il faut que vous vous proposés (proposiez) (que vous ayez toujours devant les yeux) tous les alléchemens que l'on vous pourra donner pour vous desbaucher soit en vostre vu, soit en vostre religion et vous establir contre cella une constance invinsible ; car je say que c'est leur but ; ils ne le cellent pas<sup>3</sup>.

Elle aussi espérait, contre toute espérance, amener Marguerite au pur Evangile, si elle avait souvent l'occasion de la voir seule à seule. Mais Catherine empêchait tant qu'elle pouvait ces entretiens, et la jeune fille ne s'y prêtait pas. Je trouve Madame bien refroidie depuis deux jours, écrit-elle le 11 mars. Elle eut avec elle

---

<sup>1</sup> Rochambeau, p. 352.

<sup>2</sup> *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. II, p. 167 (1835).

<sup>3</sup> Marquis de Rochambeau, p. 343.

une explication décisive, que l'ambassadeur florentin place le 22 mars. Ce jour-là discourant avec Madame, elle lui dit que, devant se tenir désormais pour fait le mariage, elle désirait savoir si celle-ci consentirait à suivre dans sa forme de religion le Prince, son fils, et elle aussi. Madame lui répondit sagement que, quand il plaira à Dieu qu'elle le suive (le Prince), elle ne manquera pas de lui obéir à lui et à sa mère, en toute chose raisonnable, mais que quand même il serait le monarque du monde, elle ne changerait pas la religion dans laquelle elle avait été élevée. Alors la reine de Navarre dit : Le mariage ne se fera pas<sup>1</sup>. Elles se quittèrent froidement.

Exigeante outre mesure, Jeanne d'Albret s'exaspérait des refus. Elle demandait, rapporte l'ambassadeur florentin Petrucci, la superintendance (le gouvernement) de la Guyenne, du comté d'Armagnac et de la meilleure partie de la Gascogne et, avec cela, que tout l'espace de La Rochelle à Bayonne (je parle de la mer et de la terre) échût en partage à Madame, sœur du Roi, et fût comme un usufruit (*patrimonio usuale*) ou dot<sup>2</sup>. Elle s'étonnait que la Cour de France se refusât à ce démembrement de la puissance royale. Mais ce fut surtout sur la cérémonie du mariage que s'aggrava le désaccord. Elle proposait que les épousailles se fissent dans la forme prévue au contrat d'une fille de France catholique avec un roi d'Angleterre protestant. Henri II, ce farouche persécuteur des hérétiques, avait, pour s'assurer l'appui des Anglais contre Charles Quint, fiancé sa fille Élisabeth de Valois, celle qui fut la femme de Philippe II, avec Edouard VI Tudor, ce petit théologien couronné, le Josias des pasteurs calvinistes. Suivant les stipulations matrimoniales (Angers 19 juillet 1551), Élisabeth, alors âgée de cinq ans, serait, quand elle en aurait douze, conduite en Angleterre et là elle épouserait le jeune roi, *ouvertement, publiquement et solennellement à la face de l'église*<sup>3</sup> — *palam, publice et solemniter in facie Ecclesiae* —, c'est-à-dire de l'église anglicane, l'Angleterre n'en connaissant point d'autre en 1551, et suivant les rites de cette église. Henri II, sans aucun doute, comptait qu'en sept ans la tournure des affaires ou l'état maladif d'Édouard VI le dispenserait de tenir sa parole. Et en effet le fiancé mourut en 1555.

La Cour de France, qui avait oublié ce projet illusoire et ses clauses religieuses, donna sans y regarder son consentement. Mais quand la Reine-mère sut que Jeanne d'Albret, forte de ce précédent, voulait mener sa fille au temple, elle riposta que Beauvoir lui avait baillé des espérances de mesme pour faire espouser le prince de Navarre à la messe par procureur. Jeanne d'Albret protesta que Beauvoir n'avait rien dit de semblable. Catherine se prit à rire, car notez, écrit la reine de Navarre à son confident, qu'elle ne parle à moy qu'en badinant<sup>4</sup>.

Je vous diray encore que je m'esbahis comme je peux porter les traverses que j'ay, car l'on me gratte, l'on me picque, l'on me flatte, l'on me brave, l'on me veut tirer les vers du nez, sans se laisser aller<sup>5</sup>. S'il lui fallait être encore un mois en ces ennuis, elle serait malade, et peut-être l'est-elle. Car elle ne se sent point à son aise<sup>6</sup>. Le mal aiguissant son humeur, elle a peine à s'empêcher de se mettre en colère, elle se plaint de son logement : .... L'on m'a fait des trous sur

---

<sup>1</sup> Desjardins, t. III, pp. 757-58 et un écrit de l'évêque de Mâcon, Jean-Baptiste Alamanni, à Salviati, *ibid.*, p. 763.

<sup>2</sup> Desjardins, p. 756.

<sup>3</sup> Rymer, *Fœdera*, t. VI, *pars tertia et quarta*, La Haye, 1741, p. 207.

<sup>4</sup> Rochambeau, p. 348.

<sup>5</sup> Rochambeau, pp. 352-353.

<sup>6</sup> Rochambeau, p. 351.

mes chambres et garde-robe.... C'est assurément Mme d'Uzès sa voisine, la maîtresse d'atours, qui veut l'épier<sup>1</sup>. Elle ne se fie à personne et se défie de tout le monde, y compris ses serviteurs : son secrétaire des commandements, Brodeau, Mme Dusor, une faulx femelle, Cavaigne, son chancelier, qui est le jubelin (entendre probablement subelin, très fin<sup>2</sup>. Tous ces gens là entretiennent fort la Royne et puis ils me disent ce qu'il leur plaist de leur parlement<sup>3</sup>. Bref je n'ay que Martin seul qui marche droit, encores qu'il ait la goutte et Monsieur le Comte (Ludovic de Nassau) qui me fait tous les bons offices qu'il peut et [je] voids bien qu'il n'y a pas grande fiance aux hommes courtisans<sup>4</sup>. Elle était probablement seule à se croire si patiente. Esprit de soupçon et de moquerie, voilà deux traits de caractère, entre quelques autres, que son fils tient d'elle, d'elle seule : et non de son mari.

Mais elle ne lui a pas transmis ses scrupules de conscience. Dans l'embarras où elle était, tenant le loup par les oreilles, et voyant du danger à conclure, et à ne conclure pas le mariage, elle réunit chez elle les deux ambassadeurs anglais, alors présents à Paris, et une douzaine de gentilshommes, flanqués chacun de leur ministre, pour les consulter<sup>5</sup>. Sur certains points, sa résolution était prise ; elle n'accepterait pas que le Prince demeurât à la Cour de France et qu'il y fût privé de tout exercice de la religion, afin d'en faire un athée et d'ôter toute espérance de convertir Madame Marguerite, qui ne voulait aller à aucun prêche. A son tour, elle accorderait à sa belle-fille dans ses Etats de Béarn et de Navarre, non pas la liberté du culte, mais seulement le droit, quand elle y séjournerait, de faire dire la messe pour elle et la domesticité, à portes closes, dans une chapelle privée. Ces pays, où elle était souveraine indépendante et non vassale du roi de France, avaient été purgés par elle de toute idolâtrie, et elle affectait de craindre que la vue d'une tolérance publique n'encourageât les papistes au désordre et n'empêchât Marguerite de prêter l'oreille à l'Évangile.

Restaient trois questions à débattre : 1° Pouvait-elle en conscience choisir un papiste comme procureur pour fiancer son fils à la princesse ? Tout le monde reconnut qu'elle le pouvait. 2° Mais si ce procureur papiste, contrairement à ses instructions, s'avisait d'aller à la messe immédiatement après les fiançailles, est-ce que les fidèles ne la rendraient pas responsable de ce scandale ? Personne, lui fut-il répondu, ne saurait reprocher au mandant la mauvaise foi de son mandataire. 3° Devait-elle consentir que la bénédiction nuptiale fût donnée par un prêtre revêtu des ornements sacerdotaux ? La discussion fut longue. Les ministres conclurent que la chose était indifférente en soi, mais qu'elle pouvait choquer les âmes pieuses. La Reine protesta qu'elle ne voulait pas courir ce risque. A la majorité, les assistants furent d'avis qu'elle ne le permît pas, puisque sa conscience y répugnait.

Comme il était certain que Catherine et Charles IX ne se passeraient pas du ministère d'un prêtre, c'en était fait, semble-t-il, du mariage. Mais Walsingham n'en croyait rien. Jeanne d'Albret serait restée seule ou presque seule à ne le vouloir pas ; Des préoccupations de cérémonial touchaient médiocrement les chefs huguenots. Ils se seraient étonnés et même indignés que pour une

---

<sup>1</sup> Rochambeau, p. 353.

<sup>2</sup> Rochambeau, pp. 350-353.

<sup>3</sup> Rochambeau, p. 346.

<sup>4</sup> Rochambeau, p. 353.

<sup>5</sup> Walsingham, p. 211. La lettre où il raconte cette consultation est datée du 29 mars ; Baumgarten croit que cette réunion a eu lieu le 14.

question de surplus et d'étole on laissât échapper l'occasion de délivrer les Pays-Bas, d'accroître le prestige de la Réforme en France et d'étendre son champ de propagande en Europe.

Ils offraient à Charles IX, arrivé à l'âge d'homme et impatient de jouer un rôle, leurs soldats des dernières guerres et s'offraient eux-mêmes pour servir d'avant-garde à l'armée royale d'invasion. Jamais une conjoncture plus favorable ne se présenterait d'avancer les affaires de leur parti sans préjudicier à celles du royaume. Tout le passé semblait oublié, comme l'atteste Marguerite elle-même en termes peu indulgents. ... Bien qu'ils eussent été très pernicieux à son égard, dit-elle, les regnards avaient su si bien feindre qu'ils avaient gagné le cœur de ce brave prince pour l'espérance de se rendre utiles à l'accroissement de son égard, et en lui proposant de belles et glorieuses entreprises en Flandre, seul attrait de cette âme grande et royale. L'entreprise paraissait assurée du concours de l'Angleterre et de celle des princes protestants d'Allemagne. La Reine-mère avait peur, il est vrai, d'une guerre contre la première puissance militaire du temps, mais ne serait-elle pas entraînée elle aussi par l'ambition d'établir ses deux derniers fils par mariage, par conquête ou par élection aux Pays-Bas, en Angleterre, en Allemagne. Par la force des choses l'union d'Henri de Navarre et de Marguerite, quel que fût le calcul qui l'avait inspirée, marquait un revirement de la politique française et la reprise des hostilités contre le Habsbourg de Madrid, cet ennemi de la Réforme. Jeanne d'Albret, n'était pas tellement aveuglée de rigorisme qu'elle commît la faute, contrairement aux intérêts de son parti, de s'aliéner les sympathies de Charles IX par l'humiliation d'un refus et, à la veille des graves événements des Pays-Bas, de détacher la Navarre de la coalition possible des forces protestantes. Le 14 mars, tout était rompu, le 4 avril, tout était conclu, ainsi que l'annonçait le lendemain Jeanne d'Albret à la reine d'Angleterre.... Le diable avait insité plusieurs esprits de division pour empêcher cette résolution indissoluble du mariage, mais Dieu s'était servi de ceux de douceur et amateurs d'union et de repos pour l'accomplir<sup>1</sup>. Ludovic de Nassau, dont Walsingham signale les grandes conférences avec la Reine-mère et Monsieur<sup>2</sup>, était probablement de ces auxiliaires de Dieu. On régla par un compromis le différend relatif à la cérémonie religieuse. Le prince de Navarre accompagnerait sa femme à l'église, mais il n'assisterait pas à la messe, attendant au dehors la fin de l'office, comme avaient fait à Mézières les seigneurs protestants d'Allemagne lors des noces de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche.

Jeanne d'Albret put se réjouir du sacrifice de ses scrupules. Le contrat de Marguerite et d'Henri de Bourbon signé le 22 avril 1572 fut suivi le 29 d'un traité d'alliance, dont il semblait le symbole, entre la France catholique et l'Angleterre protestante. Les deux puissances se garantissaient mutuellement contre une attaque, et Charles IX avait tenu à spécifier que le *casus foederis* jouerait même si l'agresseur invoquait des raisons religieuses. La prise de Brielles par les Gueux de mer le 1<sup>er</sup> avril et le soulèvement qui s'ensuivit des villes de Zélande permettaient de croire à la faiblesse de la domination espagnole. Ludovic de Nassau sortit de Paris, le 18 mai, muni d'un viatique de dix mille écus et d'une lettre de créance où Charles IX avouait son entreprise. Il parut subitement avec une troupe de huguenots devant Mons et Valenciennes, qui lui ouvrirent leurs portes (23 et 24 mai). Charles IX allait de l'avant sans consulter sa mère qu'il déclarait trop timorée. Le 11 mai il écrivait à son ambassadeur à Constantinople,

---

<sup>1</sup> Rochambeau, p. 354.

<sup>2</sup> Walsingham, p. 212.

François de Noailles, évêque de Dax, de prévenir le Grand Seigneur qu'il ferait partir vers la fin du mois une armée navale de douze ou quinze mille hommes soubz prétexte de garder mes havres et costes des depredations, mais en effet en intention de tenir le Roy Catholique en cervelle et donner hardiesse à ces gueulx des Païs-Bas de se remuer et entreprendre.... Toutes mes fantaisies sont bandées pour m'opposer à la grandeur des Espagnols<sup>1</sup>.

On pouvait croire que Catherine elle-même serait conquise par le succès à la politique de son fils, qui était celle de tout le parti protestant.

Jeanne d'Albret s'était transportée à Paris pour suivre de plus près les événements (14 mai). Mais ses forces n'égalaien pas sa volonté. Depuis longtemps souffrante, elle était allée faire une cure aux Eaux-Bonnes avant de partir pour le nord. Ses lettres de Blois trahissent une nervosité malade. L'âpreté des négociations, les résistances et les rires de son adversaire, Catherine, la patience qu'il lui fallait s'imposer, ses colères refoulées, sa mésintelligence avec les chefs huguenots et ses propres serviteurs, l'isolement où elle se sentait à la Cour de France et dans son entourage, tout contribuait à exaspérer son humeur et à ruiner sa santé. Elle s'irritait du défaut de zèle et du manque d'égards de sa belle-sœur, la princesse douairière de Condé, et de sa nièce Marie de Clèves, marquise de l'Isle, fiancée au jeune prince de Condé<sup>2</sup>. Son autre nièce, Henriette de Clèves, duchesse de Nevers, était la femme qu'elle détestait le plus et qui le lui rendait bien. Elle ne retrouvait un peu de douceur que dans la pensée de ses enfants. Elle les aimait bien tous deux, mais avec une préférence marquée pour sa fille, Catherine, pour des raisons qu'elle laisse voir. Vous ne sauriez croire comme ma fille est jolie parmy cette Cour, car chacun l'assault en sa religion ; elle leur fait teste et ne se rend nullement. Tout le monde l'ayme<sup>3</sup>. Assurément le prince de Navarre n'était pas un controversiste à mettre en parallèle avec cette théologienne de quatorze ans.

Mais quoiqu'elle fît bonne mine au mal, sa force de résistance était épuisée ; elle fut prise le 4 juin d'une fièvre chaude, qui cinq jours après l'emporta. Marguerite n'a pas pour cette femme au cœur viril, qui mourait loin de son pays et de son fils, un mot d'éloge ou tout au moins de sympathie. Les âmes de ce temps-là étaient dures, et, lorsque les passions religieuses les animaient, cruelles.

L'héroïne de la Réforme militante disparaissait au moment où son parti aurait eu le plus besoin d'appui au dedans et au dehors. Elisabeth d'Angleterre ne s'était prêtée aux préliminaires d'un contrat de mariage avec le duc d'Anjou et n'avait en dernier lieu conclu de traité d'alliance défensive avec Charles IX que pour achever de rompre l'entente de la France et de l'Espagne et prévenir la menace d'un nouveau rapprochement. Mais elle mettait tant de restrictions à l'exercice du culte catholique par le prince-consort et le prétendu répugnait si fortement à épouser cette vieille fille coquette et frôleuse de beaux jeunes hommes que la négociation matrimoniale tourna court. Catherine de Médicis, qui ne renonçait pas volontiers à l'espoir d'une couronne royale, posa aussitôt la candidature de son troisième fils, le duc d'Alençon, dont l'ambition atténuait les dissidences religieuses. Elisabeth demanda un mois de réflexion. Son secrétaire d'Etat écrivit gravement à la Reine-mère qu'on la déciderait peut-être en lui offrant Calais avec le jeune prince.

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Catherine de Médicis*, p. 186.

<sup>2</sup> Rochambeau, pp. 340 et 341.

<sup>3</sup> Rochambeau, p. 350.

Henry Middeldmore, adjoint à l'amiral Lincoln pour recevoir le serment de Charles IX à l'alliance, déclara nettement à Coligny, qui lui parlait d'une coopération franco-anglaise aux Pays-Bas, que l'annexion de ces provinces à la France serait pour l'Angleterre le plus grand des dommages et des dangers et que sa souveraine ne pourrait en aucun cas la souffrir<sup>1</sup>.

Les princes protestants d'Allemagne ne montraient aucun zèle pour la religion. L'évêque de Dax écrivait de Constantinople qu'il ne fallait pas compter sur le Grand Seigneur. En cas de conflit avec Philippe II la France resterait seule.

Ce n'était donc pas sans motif que Catherine s'inquiétait d'une aventure où le patriotisme des uns et le prosélytisme des autres cherchaient à entraîner son fils. Les Espagnols avaient repris Valenciennes aussi vite qu'ils l'avaient perdue, et ils bloquaient, dans Mons, Ludovic de Nassau et ses compagnons. Coligny, sûr de l'approbation tacite de Charles IX, leva quatre mille hommes qu'il envoya au secours des assiégés. Mais cette petite troupe fut surprise et presque exterminée par les assiégeants (17 juillet 1572).

Coligny prépara une autre et plus grande armée et parla de marcher lui-même en Flandre. Charles IX laissait faire, escomptant le succès. Mais [la peur saisit la Reine des armes espagnoles](#). Elle craignait les représailles que l'agression huguenote risquait de provoquer. Elle tremblait pour son pouvoir que menaçait le crédit de l'Amiral, appuyé sur les espérances de gloire du jeune Roi. L'ancien chef des rebelles, gracié et rentré en grâce, était aussi dangereux ami qu'ennemi. Après le désastre de Mons, l'idée d'un meurtre dut se présenter à son esprit. Justement l'ambassadeur florentin signale, dans une lettre du 23 juillet, les conférences de Catherine, — et à des heures anormales, — avec la duchesse douairière de Guise, qui, bien que remariée avec le duc de Nemours, estimait de son devoir de venger son premier mari, François de Guise, assassiné par Poltrot de Méré, à l'instigation croyait-elle, à tort d'ailleurs, de Coligny.

La plupart des gens de la Cour et du gouvernement étaient pour des raisons de politique ou des raisons de sentiment opposés à une guerre contre la grande puissance catholique, qui était la première puissance militaire du temps. Deux conseils extraordinaires, l'un du conseil privé, l'autre des chefs d'armée, furent réunis dans les premiers jours d'août pour débattre et trancher la question des Pays-Bas. Les hommes d'épée après les hommes de robe se prononcèrent contre l'intervention. Catherine était présente à cette dernière délibération. L'Amiral, blessé de ce désaveu unanime et emporté par la chaleur de la discussion, se tourna vers elle : [Madame, lui dit-il, le Roy renonce à entrer dans une guerre, Dieu veuille qu'il ne lui en survienne pas une autre de laquelle il ne serait pas en son pouvoir de se retirer](#). Parole de colère, qui trahissait son appréhension, mais qui fut interprétée par les catholiques ardents comme une menace.

Coligny s'entêta, et, confiant dans la faveur du Roi, recruta des soldats, presque ouvertement. Les gentilshommes et les capitaines huguenots que le prochain mariage d'Henri de Navarre ou le dessein des Flandres avait attirés en nombre à Paris parlaient de changer le Conseil du Roi. Les ambassadeurs étrangers prévoyaient des troubles.

Catherine s'affermir en sa résolution criminelle. Un homme contrecarrait sa volonté, lui disputait son fils, mettait le Roi et le royaume en péril ; il fallait qu'il mourût. D'accord avec les Guise, elle fit venir Maurevert, qui avait en 1569

---

<sup>1</sup> Baumgarten, p. 179, et la note avec les références.

assassiné Mouy, un des chefs huguenots, et fait ses preuves comme tueur du Roi. Elle n'attendit pour [sonner le glas](#) de l'Amiral que la célébration des noces de sa fille. Henri de Navarre, roi depuis la mort de sa mère, fit son entrée à Paris au commencement de juillet<sup>1</sup> en compagnie de son cousin, le prince de Condé, avec une escorte de [bien huit cens gentilshommes tous en deuil](#). Il fut reçu du Roi et de toute la Cour avec beaucoup d'honneur, raconte Marguerite, qui ne dit rien de son physique, de ses manières, de l'impression que produisit sur elle ce fiancé. Avouer qu'il lui a plu, ce serait réduire à néant l'argument de la contrainte, la maîtresse pièce du procès en annulation de mariage ; écrire qu'il lui avait déplu, c'était insulter au prestige de ce grand roi de France, sous le règne de qui, épouse divorcée ou sur le point de l'être, elle rédigea ses Mémoires. Par discrétion et convenance, elle aime mieux se taire. Il était plus jeune qu'elle de sept mois, étant né le 14 décembre 1553, et devait paraître encore plus jeune en comparaison de cette belle fille, qui, au dire de Brantôme et de Ronsard, s'épanouissait dans la plénitude de ses dix-neuf ans. Jeanne d'Albret dit bien qu'il était plus grand de beaucoup que son cousin, le prince de Condé, son aîné d'un an, et aussi grand que le duc d'Anjou qui avait deux ans de plus que lui, mais l'insistance de la mère à marquer à l'avantage de son fils l'échelle des grandeurs familiales laisserait croire plutôt qu'il était de taille moyenne et n'avait pas encore atteint son complet développement. C'est sans aucun doute une légende que son grand-père a fait de lui un Béarnais robuste et alerte, en défendant qu'on l'élevât [mignardement](#) à la manière des petits princes et en le laissant courir [à la mode du pays parmi les autres enfans du village](#) (de Coaraze) [quelquefois pied descaux et nud teste, tant en hiver, qu'en été](#)<sup>2</sup>. Quand Henri d'Albret mourut, l'enfant n'avait que dix-huit mois et ne trottait pas encore. On peut admettre toutefois qu'il a été nourri plus rudement que les fils de France. Mais les épreuves de sa jeunesse furent son meilleur apprentissage.

A quinze ans, lorsque son oncle, Louis de Bourbon, prince de Condé, mourut à Jarnac les armes à la main [au vray lict d'honneur, d'ame et de corps, pour le service de son Dieu et de son Roy et le repos de sa patrie](#)<sup>3</sup>, — il reçut [cet honneur](#) de l'armée huguenote de l'appeler au commandement à la place du héros, et depuis il fut, sous la tutelle de Coligny, le chef du parti, un chef à cheval. Il a peiné, il a souffert, il a couché sur la dure. Mais cette résistance physique et morale était une beauté qui ne se manifestait pas aux yeux, et, acquise aux dépens du roi de France, elle n'offrait rien à l'imagination qui pût séduire Marguerite de Valois. Il avait pris dans les camps et les cantonnements, où la cuirasse perçait sous l'usure du pourpoint, des habitudes de vie sans élégance et sans recherche. Les instructions de sa mère sur la façon de dresser ses cheveux, le soin qu'elle prenait de réunir à son intention, lors de son mariage, tailleurs et brodeurs, indiquent qu'il n'avait ni l'art, ni le souci de s'habiller. Quelle différence avec les fils de Catherine, et en particulier avec Henri d'Anjou, ce modèle de raffinement et de goût, un roi de la mode !

Il ne tenait pas en place. Jeanne d'Albret avait eu beaucoup de peine à plier à la discipline du travail ce fils remuant et qui aimait par dessus tout, si l'on peut dire, l'école buissonnière. Elle lui avait donné pour précepteur un érudit, Florent Chrestien, qui lui enseigna très bien le latin, lui fit traduire César en français, et lui dicta un commentaire — expurgé, j'imagine — de Suétone. Mais l'élève garda

---

<sup>1</sup> Baumgarten, p. 205.

<sup>2</sup> Palma Cayet, I, p. 174.

<sup>3</sup> Lettre de Jehanne d'Albret à Marie de Clèves, avril 1569, Rochambeau, p. 297.

un mauvais souvenir des exigences de ce bon maître, et quand il fut devenu roi de France, il ne lui accorda et encore avec humeur, comme récompense, que **quelque petite chose de 20 à 30 escus de rente l'année**<sup>1</sup>.

Il ne se pliait pas plus facilement aux pratiques du culte. Pendant les préliminaires de son mariage, Jeanne lui recommandait **d'ouïr presches et prieres** et à son gouverneur **de tenir la main qu'il persiste en la piété**<sup>2</sup>. Si elle lui en faisait tant d'instances, c'est qu'apparemment il montrait peu de zèle et se souciait plus d'aller à la chasse qu'au temple.

C'est de cette tiédeur que se prévalait Catherine pour venir à bout des résistances ultramontaines. Pie V avait à quatre reprises refusé de lui accorder publiquement ou même *in petto* une dispense pour Marier Marguerite avec Henri de Bourbon, une catholique avec un huguenot, parents au troisième degré. Catherine rappela, comme en passant, au nonce Frangipani, qu'Henri VIII, roi d'Angleterre, avait rompu avec l'Eglise romaine sur une question de mariage. Ses porte-parole en Cour de Rome, l'ambassadeur florentin et l'évêque Salviati, affirmaient au Pape que le prince de Navarre se ferait un jour catholique, mais ni l'espérance d'une conversion, ni la crainte même d'un schisme ne rendirent le vieillard plus traitable. Il ne permettrait pas, disait-il, cette union scandaleuse de la sœur du Roi Très Chrétien avec un prince hérétique, dût-il perdre la tête, dût-il verser son sang goutte à goutte<sup>3</sup>. La Reine-mère et le Roi son fils étaient aussi résolus. Ils comptaient, si Rome s'obstinait en son intransigeance, sur la présence des cardinaux français à la cérémonie nuptiale, pour légitimer l'union et la rendre indissoluble<sup>4</sup>.

Pie V mourut le 1er mai, et Jeanne d'Albret le 9 juin. Catherine de Médicis crut que le jeune roi de Navarre serait plus maniable, et le successeur de Pie V plus conciliant. Elle fit redemander la dispense<sup>5</sup> **de la consanguinité**. De l'hérésie du fiancé, il n'était pas question, comme si le roi de Navarre était déjà converti. Un valet de chambre de Charles IX porta au nouveau Pape une lettre, où **par la bonne espérance** qu'il lui donnait **de voir le roy de Navarre réduit et prest de satisfaire à toutes les conditions que Sa Sainteté désire**, il espérait qu'elle condescendrait à sa prière<sup>6</sup>. M. de Féral, ambassadeur de France à Rome, ne doutait pas du succès des persuasions et des instances (10 août). Mais Grégoire XIII, si l'on peut croire qu'il ait eu un moment l'intention de céder, se ravisa vite, sachant bien que s'il expédiait à Paris une dispense de consanguinité, le Roi et sa mère l'étendraient de leur propre autorité à l'empêchement majeur, celui d'hérésie, dont ils ne soufflaient mot. Il répondit évasivement, donna de bonnes paroles, et ne conclut rien. Catherine mettait sa confiance en son vieil ami, le cardinal de Bourbon, grand seigneur d'église, pauvre théologien, très attaché à sa maison et qui s'enorgueillissait d'une alliance prochaine avec la dynastie régnante. Si Navarre ne se fait pas catholique, expliquait-il au nonce, lors de la signature du contrat le 11 avril 1571, ses enfants du moins le seront. Ne serait-il pas regrettable que le Pape refusât la dispense, et mit les cardinaux français

---

<sup>1</sup> *Scaligeriana, verbo* roi de Navarre, p. 156.

<sup>2</sup> Rochambeau, pp. 341, 348.

<sup>3</sup> Hirschauer, pp. 80-81 et pour références voir les notes.

<sup>4</sup> Dépêche de Daguilon (9 avril 1572), chargé d'affaires espagnol à Paris depuis le départ de Francès de Alava (fin novembre 1571). Baumgarten, p. 14, Hirschauer, p. 83, note 2.

<sup>5</sup> *Lettres de Catherine*, t. IV, p. 901, 107, 3 juillet 1572.

<sup>6</sup> *Lettres*, t. IV, p. 111, note 1.

dans la pénible nécessité de s'en passer<sup>1</sup>. Mais bien qu'il blâmât Grégoire XIII de ses attermolements, comme autrefois Pie V de son intransigeance, il lui répugnait de le braver en face<sup>2</sup>. On le trompa ou il se laissa tromper par une lettre qu'on disait être du cardinal de Lorraine, annonçant de Rome, comme imminente la délivrance de l'autorisation pontificale<sup>3</sup>. La Cour de France, qui savait bien le contraire, coupa les communications avec l'Italie.

Le jeudi 14 août, Catherine écrivit à Mandelot, gouverneur de Lyon, et lui commanda expressément, de par son amour pour le Roi et son devoir d'obéissance, de ne **laisser passer aucun courrier de Rome en ça, soit qu'il soit dépesché vers ledit seigneur** (Charles IX) **ou aultre quel que ce soit, que lundi ne soit passé**, le priant de faire le semblable de tous les autres courriers qui viendront d'Italie<sup>4</sup>. Lundi c'était le jour fixé pour le mariage. Comme il fallait de trois à quatre jours pour aller à franc étrier de Paris à Lyon, Mandelot, prévenu le 17 au plus tard, arrêterait tout porteur de dépêches venu d'Italie, qui, continuant sa route, serait arrivé à la Cour le 21 ou le 22. Quel scandale et quel trouble, si quelques jours après les noces, ou bien la veille de l'assassinat de l'Amiral, sinon le jour-même, survenait de Rome la défense formelle de célébrer le mariage !

Le 18, le jour même des épousailles, Charles IX ordonnait à Mandelot de ne **laisser passer aucun courrier ny autre quel qu'il soit allant en Italie dans six jours à compter de la date de la présente** — c'est-à-dire du 18 au 23 — **sinon en vous faisant apparoir de passeport bien et dument expédié et signé de l'un de mes secrétaires d'État**. Évidemment, c'était pour se réserver le soin d'annoncer le premier à Grégoire XIII, avec les ménagements nécessaires, qu'il s'était dispensé de la dispense.

Aussi le lendemain, 19, sans crainte d'être prévenue, Catherine écrivait au Pape sa ferme espérance que, connaissant la droite intention de son fils et d'elle, il **ne prendré que de bonne part la solannisation dudist mariage**, qu'ils avaient fêté pour ne se povoyr plus longuement diférer sans danger de plusieurs ynconvéniens<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Baumgarten, p. 145.

<sup>2</sup> Baumgarten, p. 223.

<sup>3</sup> Peut-être y eut-il une comédie à l'italienne, dont il fut dupe ou complice. Vingt-sept ans plus tard, lors de l'enquête de divorce, Jérôme de Gondi, introducteur des ambassadeurs, déclara qu'il avait vu le nonce Salviati, présenter à la Reine-mère un paquet fermé, où, disait Salviati, se trouvait la dispense de consanguinité. Personne n'eut la curiosité de l'ouvrir ; on le remit tel quel au cardinal de Bourbon. Et depuis il ne fut plus question de ce paquet ni de cette dispense. *Procès*, p. 389.

<sup>4</sup> *Lettres*, t. IV, p. 109, 14 août.

<sup>5</sup> *Lettres*, IV, 110. Le **barrage** de Lyon, comme on le voit, s'explique tout naturellement par les préoccupations de mariage et de dispense. Et cependant quelques historiens (par ex. Bordier, *La Saint-Barthélemy et la critique moderne*, pp. 85-86 et les notes) y ont vu une preuve de la préméditation de la Saint-Barthélemy. Le Roi et sa mère préparaient le massacre, et, pour s'assurer le secret, arrêtaient les nouvelles au passage. Mais que pouvait craindre Catherine du côté italien, sauf le refus de la dispense ? Et quel intérêt Charles IX aurait-il eu à cacher soigneusement au Pape son projet d'extermination des anciens rebelles. Pouvait-il supposer que Rome avertirait, même s'il lui en avait laissé le temps, les chefs huguenots. Des mesures contre les indiscretions se comprendraient dans les ports de la Manche ou aux confins de l'Allemagne et de la Suisse, mais non ailleurs. La Cour de France aurait dû, pour le succès du dessein qu'on lui prête, ôter aux Etats protestants tout moyen d'information et de divulgation, et c'est avec les Etats

Au moment de s'engager pour toujours, il semble que la résolution de Marguerite ait fléchi. Elle a beaucoup pleuré. Était-ce le huguenot qui lui déplaisait ou l'homme ? Était-ce répulsion physique ou répugnance morale ? Mais le sort en était jeté. Le contrat de mariage, arrêté avec Jeanne d'Albret le 11 avril, fut quelque peu remanié, le futur époux étant devenu roi de Navarre, et signé le 17 août<sup>1</sup>.

Dans les deux actes, le roi Charles IX donnait en dot à sa sœur 300.000 écus d'or soleil, qui faisaient au prix que de présent ils ont cours en France, à raison de cinquante quatre sols l'écu, la somme de 810.000 livres tournois. Et, ce pour tous droits successifs paternels et maternels, échus et à échoir, moionnant laquelle somme madite dame ne pourra prétendre, avoir ou demander autre chose quelconque es biens, hoirie et succession du feu roy Henri son père, ni à l'avenir à ceux de la Reine sa mère.

En faveur de ce mariage la Reine-mère ajoutait en don 200.000 livres tournois, et les ducs d'Anjou et d'Alençon chacun 25.000 livres tournois (50.000 livres).

Tous ces apports de la famille royale montant ensemble à 1.600.000 livres tournois étaient constitués en rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, qui, on le sait, était chargé de payer les arrérages de la Dette d'Etat, moyennant la perception de taxes et de droits équivalents. En l'espèce, la dot de 300.000 écus, qui au denier douze (8,3333... %) rapportait un intérêt annuel de 67.500 l. t., devait être assignée au compte de l'Hôtel de Ville sur certaines recettes générales, *mesmes* (spécialement) *celles de Guienne, Poitou et Auvergne*.

Mais le contrat du 17 août augmentait le douaire de la future reine de Navarre. Pour lui donner meilleur moyen de maintenir son Etat, son mari lui délaissait la jouissance libre des fruits, profits et revenu du comté de Marle et chatellenie de La Fère, chatellenie de Han (Ham), Somme-Somme, Bohaim, Beaurevoir et généralement de toutes les autres terres et seigneuries qu'il a en Picardie avec la disposition des offices et bénéfices.

Jeanne d'Albret, s'engageant pour elle et son fils, s'était réservé le droit de donner à Marguerite *des bagues et bijoux de telle qualité et pour le prix qu'il leur plaira*. Mais le roi de Navarre, sa mère disparue, attribuait à sa femme 30.000 écus de bagues et bijoux, et, outre ce, l'anneau des épousailles où est enchâssé *un diamant de la valeur de 10.000 écus*, en somme 108.000 livres de bijoux<sup>2</sup>, une somme considérable pour l'époque.

Ce jour-là, le jour du contrat, le cardinal de Bourbon, en rochet, fiança au Louvre le roi de Navarre et Marguerite de Valois, et le lendemain, il les maria solennellement à l'entrée de Notre-Dame, selon le compromis arrêté entre les deux mères. Le palais de l'Evêché, d'où partit le cortège nuptial, était situé au sud de la Cathédrale avec laquelle, il communiquait par une galerie à deux étages (sacristie au rez-de-chaussée et salle du Trésor au premier). Mais ce n'est pas par ce chemin couvert que les mariés et la Cour passèrent. Il était d'usage de faire sa part au peuple de Paris dans le spectacle de ces solennités, et il l'eut cette fois d'autant plus grande que la consécration fut donnée, vu la différence

---

catholiques au contraire qu'elle aurait à même fin rompu les relations. Quelle erreur de raisonnement et de critique !

<sup>1</sup> Le contrat du 11 avril, dans *Mémoires de l'Etat de France*, t. I, fol<sup>o</sup> 212 r<sup>o</sup> à 215 v<sup>o</sup> ; Celui du 17 août, dans Du Mont, t. V, partie I, pp. 215-217.

<sup>2</sup> En comptant l'écu à 54 sols.

de religion des époux, non à l'intérieur de l'église, mais en plein ciel, devant le grand portail. Marguerite décrit le défilé en quelques phrases glorieuses où ses sentiments n'apparaissent pas : Nos noces se firent... avec autant de triomphe et de magnificence que de nul autre de ma qualité ; le roy de Navarre et sa troupe y ayans laissé et changé le dueil en habits très-riches et beaux, et toute la Cour parée... moy habillée à la royalle avec la couronne et couet d'hermine mouchetée, qui se met au-devant du corps, toute brillante de pierreries de la couronne, et le grand manteau bleu à quatre aulnes de queue portée par trois princesses ; les eschaffaux dressés à la coustume des nopces des filles de France, depuis l'évesché jusques à Nostre-Dame, tendus et parez de drap d'or ; le peuple s'estouffant en bas à regarder passer sur cest eschaffaut les nopces et toute la Cour, nous vinsmes à la porte de l'église où M. le cardinal de Bourbon y faisoit l'office ce jour-là, où nous ayant reseu pour dire les paroles accoustumées en tel cas, nous passames sur le mesure eschaffaut jusques à la tribune qui sépare la nef d'avec le chœur, où il se trouva deux degrez l'un pour descendre audit chœur, l'autre pour sortir par la nef hors de l'église, Le roy de Navarre s'en allant par celui de la nef hors de l'église, nous<sup>1</sup>....

Elle s'arrête là, comme s'il lui était pénible de raconter qu'elle entendit seule la messe pendant que son mari se promenait dans le cloître et faisait le tour de Notre-Dame, en attendant la fin de la cérémonie religieuse.

En son embarras elle insiste sur l'appareil des noces, la grandeur et la beauté de la Cour, l'affluence des spectateurs, et son premier jour de royauté, et elle répète plusieurs fois le mot de **triomphe**, comme pour se consoler, par tout ce rappel de magnificence, de la tristesse et du douloureux avenir de cette union mal assortie.

Elle laisse aux procès-verbaux du temps le soin de consigner qu'après la messe le roi de Navarre était venu l'embrasser et l'avait reconduite à l'évêché où ils dînèrent ensemble.

C'est aussi aux scribes officiels et aux témoins contemporains, et non à Marguerite qu'il faut demander le récit des réjouissances, où sa gloire n'était pas directement intéressée<sup>2</sup>. Elle cache que les ambassadeurs des puissances catholiques ne parurent pas à la cérémonie et elle passe sous silence le banquet du soir en la grand'salle du Palais (de Justice), où le Roi festoya **les Princes et Princesses, ses Courts de Parlement, des Aydes, Chambres des Comptes et des Monnayes** et qui fût suivi d'un bal et d'une mascarade caractéristique. N'était-ce pas un hommage à l'Amiral que ce défilé de dix chariots figurant ou des rochers et des écueils, couverts de coquilles et d'une infinité de petits animaux de mer, ou des lions marins argentés, ou un grand cheval marin tout doré, et qui portaient des musiciens, des dieux marins et les premières personnes de France. Ici, seul, **ce chantre tant renommé Estienne Le Roy** faisoit retentir toute la salle de sa voix harmonieuse, là, sur le grand cheval marin, **Neptune, roy de la mer, avec son trident** guidait les autres dieux ses sujets. Près de lui trônait le roi de France. Ailleurs dans les autres chariots défilaient les frères du Roi, le roi de

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 25-26. Cf. *Mémoires d'Etat*, t. I, p. 262 v°, 263 recto et verso. Trois récits du mariage dans Godefroy, *Le Cérémonial français*, 1649, t. I, pp. 45, 46, 47. Il y a de l'un à l'autre des différences de détail. Marcel Aubert, *La Cathédrale Notre-Dame de Paris*, 1909, pp. 16 et 17.

<sup>2</sup> Sur les fêtes qui suivirent, voir *Mémoires de l'Etat de France*, t. I, pp. 263-264, 268, 269.

Navarre, le prince de Condé, le prince-dauphin (fils du duc de Montpensier), le duc de Guise et le chevalier d'Angoulême (Henri de Valois) avec quelques dames et princesses<sup>1</sup>.

Le lendemain, comme on se leva tard, il ne se trouva de temps que pour le dîner à trois heures de l'après-midi, qui fut donné par le roi de Navarre à l'Hôtel d'Anjou, et après dîner pour le bal, au Louvre, jusqu'au soir<sup>2</sup>.

Après ce jour de demi-repos, ce fut le mercredi, dans le vieux palais qu'un Bourbon avait construit au X<sup>IV</sup>e siècle et que l'agrandissement du Louvre sous Louis XIV absorba, la célébration des [jeux préparés de longtemps](#). En la grande salle de Bourbon était, à main droite, le Paradis, et derrière lui [les Champs Élysées](#), à savoir un jardin embelli de verdure et de toutes sortes de fleurs ; et le ciel empyrée qui estoit une grande roue avec les douze signes [du zodiaque], sept planettes et une infinité de petites estoilles faites à jour, rendans une grande lueur et clarté par le moyen des lampes et flambeaux qui estoient artificiellement accommodés par derrière. Ceste rouë estoit en continuel mouvement, faisant aussi tourner ce jardin, dans lequel estoient douze nymphes fort richement acoustrées.

L'enfer séparé du Paradis par une rivière dont Caron, l'antique nautonier, assurait le passage, était animé par [grand nombre de diables et petits diabloteaux](#), faisans infinies singeries et tintamarres avec une grande roue tournant dans ledit enfer, toute environnée de clochettes.

Charles IX et ses deux frères en armes barraient l'entrée du Paradis aux chevaliers errants qui voulaient aller quérir les nymphes des Champs Elysées et, à coups de pique et de coutelas, ils les repoussaient vers l'Enfer, où les diabolins survenant les traînaient et les enfermèrent tous.

Aussitôt la prison close, [descendirent du ciel Mercure et Cupido](#), portés par un coq. Mercure, c'était encore Etienne Le Roy, qui chanta mélodieusement, harangua les trois vainqueurs, et remonta au ciel sur son coq en chantant.

Un ballet aux figures diverses suivit, dansé au milieu de la salle par les douze nymphes de l'Elysée, et dura plus d'une grosse heure. Puis les chevaliers, libérés de l'enfer, [en vinrent aux mains](#). La salle estoit toute ouverte d'esclats de piques et voyoit-on le feu sortir de tous costez des harnois. En dernier jeu, on enflamma des traînées de poudre qui estoient autour d'une fontaine dressée quasi au milieu de la salle, d'où s'éleva un bruit et une fumée qui fit retirer chacun. Un congé brutal, comme on voit, et conforme aux mœurs grossières du temps.

Le jeudi 21, carrousel et parade. Des lices avaient été dressées [dans le Louvre pour courir la bague](#) devant les dames assises sur un échafaud. Là se présentèrent plusieurs troupes entre autres le Roy et son frère, vestus en Amazones ; le roy de Navarre et sa troupe vestus à la turque de grandes robes de drap d'or et le turban en teste ; le prince de Condé et le jeune La Rochefoucault vestus à l'estradiotte, avec robes de drap d'or ; le duc de Guise et le chevalier d'Angoulesme aussi vestus en Amazones. Toutes leurs troupes et plusieurs autres richement acoustrées se présentèrent sur la lice ; mais parce

---

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Etat de France*, t. I, pp. 263 et 264.

<sup>2</sup> *Mémoires de l'Etat de France*, t. I, p. 265.

qu'il estoit tard on ne courut que deux ou trois coups, et fut (disoit-on) la partie remise au lendemain<sup>1</sup>.

Banquets, bals, musique et chant, joutes courtoises, défilés et mascarades, entremêlement de survivances chevaleresques, de souvenirs païens et d'inspirations chrétiennes, le tout relevé par les artifices du machinisme, qui aurait pu penser que ce fût l'annonce de sanglantes journées ? Et en effet les protestants n'y pensèrent qu'après. Lors de la cérémonie du mariage, Coligny, montrant à Montmorency-Damville aux voûtes de Notre-Dame les drapeaux conquis sur ses coreligionnaires à Jarnac et à Moncontour, déclara : **Bientôt ils seront remplacés, par d'autres plus agréables à voir**. Il se disposait à marcher lui-même en Flandre pour venger la défaite de Genlis, dégager Mons et pousser à fond l'attaque contre les Espagnols. Il ne doutait pas de Charles IX. Mais Maurevert le guettait. Entré secrètement le 21 au soir à Paris, l'assassin avait été conduit par Chailly, surintendant des affaires du duc de Guise, et caché dans le logis ordinaire de l'ancien précepteur du duc, Villemur, à cent pas du Louvre. Le lendemain, posté à une fenêtre que masquait un rideau, il attendit, l'arquebuse prête, et quand l'Amiral sortit du château, où il était allé assister au conseil entre neuf et dix heures, il tira, et d'une balle lui coupa l'index de la main droite et lui brisa le bras gauche. Impassible, le blessé désigna la maison d'où le coup était parti. Quelques gentilshommes de sa suite y coururent et trouvèrent l'arquebuse encore fumante ; l'arquebusier avait disparu.

Le Roi jouait à la paume quand la première nouvelle lui survint. Il pâlit de colère, jeta sa raquette et, sans mot dire, s'éloigna. Catherine écouta, calme et muette, le récit de l'attentat et, emmenant le duc d'Anjou, se retira dans sa chambre. Elle se croyait si sûre de l'adresse du meurtrier qu'elle n'avait prévu que le cas de mort et le désarroi d'un parti privé soudain de son chef. Mais l'événement trompait son calcul. La recherche des coupables que, l'Amiral vivant, on ne pouvait éviter, risquait de la mettre elle-même en cause.

L'enquête ouverte par les commissaires du Parlement avait révélé le rôle de Chailly, ce serviteur des Guise. La lumière parut se faire. Le crime était une vendetta. Le jeune Duc avait voulu frapper celui qu'il regardait — à tort, mais de bonne foi — comme l'instigateur du meurtre de son père.

Charles IX, furieux de ce crime commis pendant les fêtes du mariage, aux abords du Louvre, presque sous ses yeux, jura d'en faire justice. **Et si M. de Guise, affirme Marguerite, ne se fust tenu caché tout ce jour-là, le Roy l'eust fait prendre**<sup>2</sup>. L'agitation s'étendit et redoubla. Paris, passionnément catholique, était partagé entre la joie et la crainte. Les capitaines et les gentilshommes huguenots, venus nombreux à la Cour pour les réjouissances des noces et l'entreprise des Pays-Bas, manifestaient leur indignation. Les plus ardents passaient, dit Tavannes, **à grandes troupes cuiracez devant le logis de MM. de Guise et d'Aumale. Ils usoient, ajoute Brantôme, de paroles et menaces par trop insolentes, qu'ils frapperoient, qu'ils tueroient**. L'un d'eux, Pardaillan, gentilhomme gascon, le samedi 23 au souper de la Reine-mère, s'emporta jusqu'à déclarer qu'ils se feraient justice si on ne la leur faisait pas. Catherine prit peur. Elle avait lieu de craindre une bataille en pleine ville entre les Guisards et les huguenots, et, avec plus de raison encore, si Guise pour se disculper la dénonçait comme sa complice, l'exode de tous les chefs protestants et la reprise

---

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Etat de France*, f° 271, recto.

<sup>2</sup> Guessard, p. 28.

de la guerre civile, sous un chef implacable, sans paix possible, après un pareil manque de foi. L'idée lui vint alors, ou lui fut suggérée, de se sauver elle-même et l'Etat, en faisant massacrer tous les gens d'épée qu'elle avait sous la main. Elle convainquit facilement le duc d'Anjou et le duc de Guise. Elle s'assura du maréchal de Tavannes, du duc de Nevers, du garde des sceaux, Birague, cruels par fanatisme ou par politique. Le concours des Parisiens n'était pas douteux. Mais il lui fallait un ordre du Roi. Quelque experte qu'elle fût à manier cette nature violente et faible, et capable des plus brusques revirements, elle doutait de pouvoir l'entraîner à condamner à mort ces capitaines et ces gentilshommes dont il avait agréé les services et embrassé la vengeance. Elle lui envoya Albert de Gondi, son ancien gouverneur, de qui elle **sçavoit qu'il le prendroit mieux que de tout autre, comme celui qui luy estoit plus confident et plus favorisé de luy.** Gondi, se faisant de sa franchise une force, se dit **comme son serviteur très fidelle** obligé de lui avouer que le duc de Guise n'avait pas seul tramé l'assassinat de l'Amiral et que sa mère et le duc d'Anjou étaient de la partie. Mais **le malheur avoit voulu que Maurevert avoit failli son coup**, et, ajoutait-il perfidement, **les huguenots en estoient entrez en tel désespoir que ne s'en prenant pas seulement à M. de Guise, mais à la Royne sa mère et au duc d'Anjou son frère, ils croyoient aussi que le roy Charles mesme en fust consentant et [ils] avoient résolu de recourir aux armes la nuict mesme.** Au Roi, affolé par cette confiance, tiraillé entre les protestations de son honneur, son amour filial et la peur d'une nouvelle guerre civile, sinon d'une attaque cette nuit même contre le Louvre, le mensonge de Gondi ne laissait entrevoir d'autre solution que le massacre des anciens rebelles alors à Paris. Réussit-il à le convaincre ou simplement à l'ébranler ? Catherine dût-elle intervenir à son tour pour arracher à ses rancunes et à ses craintes l'ordre de mort ? Marguerite raconte, comme le lui ayant **depuis ouy dire à luy-mesme qu'il y eust beaucoup de peine à l'y faire consentir ; et sans ce qu'on luy fit entendre qu'il y alloit de sa vie et de son estat, [qu'] il ne l'eust jamais fait**<sup>1</sup>. — Tard dans la nuit du samedi au dimanche, les préparatifs de l'exécution furent arrêtés, les soldats réunis, le prévôt des marchands et les échevins prévenus de mobiliser les milices bourgeoises, de tendre les chaînes des rues, de garder la Seine et les portes.

Le récit de Marguerite, dont les historiens ne font pas assez de cas, est le témoignage d'une spectatrice placée au centre de l'affreuse trame. Il est exact malgré ses lacunes, et, sans le vouloir, permet de préciser les responsabilités. D'un plan d'extermination des protestants délibéré à l'entrevue de Bayonne avec la Cour d'Espagne, ou avant ou depuis, il ne dit rien et pour cause. Marguerite savait que son mariage, inspiré à sa mère par des calculs politiques et des déceptions matrimoniales, n'avait pas été un piège tendu aux chefs protestants pour les attirer à Paris et les exterminer tous. **La fortune, dit-elle, qui ne laisse jamais une félicité entière aux humains, changea bientôt cet heureux estat de mes nopces et triomphe en un tout contraire, par ceste blessure de l'Amiral, qui offensa tellement tous ceux de la religion que cela les mist en un dernier désespoir.**

L'assassinat de Coligny était depuis deux mois décidé. La Reine-mère n'avait jamais oublié le meurtre de Charry, ce mestre de camp, qui du temps de sa régence, où le royaume était **parti** en deux factions contraires, aussi factieuses l'une que l'autre, guisards et huguenots, n'avait voulu dépendre que d'elle seule et se dévouer uniquement à sa personne. Elle avait fait le serment, comme le Roi

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 27.

le savait bien, de venger ce brave et loyal serviteur, que le guidon (porte-enseigne) de l'Amiral, Chastellier-Portaut, avait le 1er janvier 1564 traîtreusement assassiné, sur celui qu'elle croyait l'instigateur de l'assassinat, l'Amiral. Elle était naturellement rancunière, et, quand l'intérêt de ses enfants ou son propre intérêt ne s'y opposait pas, vindicative. Or, en cette circonstance la raison d'Etat parlait aussi clair que le ressentiment. Le boute-feu de toutes les révoltes poussait son fils à une périlleuse aventure, au risque ou plutôt dans l'espérance d'un conflit avec la première puissance militaire de la chrétienté. C'était une peste qu'il fallait ôter pour le bien du royaume.

Mais Catherine n'avait point prémédité un plus grand crime. Ce sont les bravades et les menaces des gentilshommes huguenots, qui l'ont déterminée à les englober tous dans la ruine de l'Amiral. Le cri de colère de Pardaillan qui redoubla sa peur des représailles et d'une nouvelle guerre civile, précipita sans doute les résolutions sanglantes. Mais que Catherine ait pu croire dans son effroi et qu'à la réflexion Marguerite continuât de croire que les huguenots complotaient, si l'on n'avait prévenu leur dessein, d'assaillir le Roi la nuit même, dans son château du Louvre, au milieu de ses gardes et de ses gentilshommes, en plein Paris fanatique, voilà qui donne la mesure de la crédulité humaine.

L'un des traits caractéristiques de ce récit, c'est le rôle de premier plan que la narratrice attribue à Albert de Gondi, créature de Catherine et favori de Charles IX.

Il avait dix-huit ans de plus que le Roi, qui avait en lui plus de confiance qu'en nul autre confident. Fils d'un Florentin établi à Lyon, commerçant, puis conseiller de ville, et d'une Lyonnaise, Catherine de Pierre-Vive, il tenait de ses deux patries ; à la fois souple et fin, avisé et prudent. Il était habile, il était heureux ; il conduisit des négociations difficiles avec succès ; il s'éleva sans effort apparent au sommet des honneurs et de la fortune : baron de Retz par son mariage avec l'une des plus savantes dames de la Cour, jolie à ravir et à qui il ne reprocha jamais d'être galante, puis duc et pair par la grâce du roi, et maréchal de France sans avoir commandé une armée, sa grandeur n'excita pas l'envie et ne parut scandaleuse qu'aux pamphlétaires, tant il mettait de bonne grâce à s'effacer. Il fonda une illustre maison dont le rôle exubérant du cardinal de Retz, si contraire à la discrétion familiale, marque l'apogée et annonce la ruine. C'est à cette Excellence grise que Catherine de Médicis confia le soin de faire agréer à son fils un massacre pour prévenir les conséquences d'un assassinat.

Marguerite n'avait aucune raison d'en vouloir aux Gondi ; elle parle de la Duchesse comme d'un **subject divin** et de l'amitié qui les unit depuis comme parfaite et **qui dure encore et durera toujours**. Le discours qu'elle prête à Gondi est celui d'un politique impitoyable qui écarte de parti pris toute considération d'honneur et d'humanité et ne tient compte que des intérêts du Roi et du royaume. Mais elle ne croit pas le calomnier, puisqu'elle le représente comme le porte-parole de la Reine-mère et qu'elle-même, si mal à propos que soit survenue la Saint-Barthélemy, estime la saignée juste et nécessaire.

Et cependant quand les Mémoires de la Reine parurent, en 1628, avec un tel succès qu'on les réédita plusieurs fois les années suivantes, les descendants du duc de Retz, mort en 1602, se sentirent atteints. Les temps et les sentiments ayant changé, ils ne se souciaient pas qu'après l'Édit de Nantes et sous le ministère de Richelieu, leur ancêtre passât pour l'inspirateur d'une odieuse tuerie. Aussi n'est-ce pas sans doute par un pur hasard qu'en 1631 Jean-Baptiste Matthieu inséra dans l'Histoire de France de son père, Pierre Matthieu, qu'il

éditait, un *Discours du Roy Henri Troisième à un personnage d'honneur et de qualité estant près de Sa Majesté des causes et motifs de la Saint-Barthélemy*<sup>1</sup>.

Ce serait à Cracovie, pendant une nuit d'insomnie et d'agitations, en février 1574, qu'Henri d'Anjou, roi de Pologne et qui fut depuis roi de France, aurait fait appeler son médecin Miron pour dégager sa responsabilité. Mais au vrai cette prétendue confession ne vise qu'à innocenter Gondi.

Après que Maurevert eut failli son coup, Catherine et le duc d'Anjou, inquiets des conséquences, proposèrent au Roi d'en finir avec l'Amiral [auteur de toutes les guerres civiles](#), et qui, pour se venger, méditait d'en susciter une autre avec l'aide de 20.000 Allemands ou Suisses. Charles, à qui sa mère et son frère se révélaient complices de l'assassinat, entra d'abord en une [extrême cholère](#) et comme en [fureur](#) défendit qu'on touchât au blessé. Mais enfin ému par le danger des siens et de l'Etat, il réunit un Conseil qui conclut à la mort de Coligny, à l'unanimité, moins une voix, celle du maréchal de Retz.

Seul, en effet, ce grand ennemi de l'Amiral représenta si fortement la honte et les suites de pareille [perfidie et desloyauté](#) que les partisans du meurtre ne surent d'abord que répondre. Mais ils eurent un auxiliaire qu'ils n'avaient pas prévu, le Roi, qui [par une soudaine mutation et une merveilleuse et estrange métamorphose](#) embrassa leur avis, [passant bien plus outre et plus criminellement](#). Il se leva et [dict de fureur et de cholère en jurant par la m...](#) (Mort-Dieu) que puisque la Reine-mère et son frère trouvaient [bon qu'on tuast l'Amiral, qu'il le vouloit, mais aussy tous les huguenots de la France, afin qu'il n'en demeurast pas un qui luy peust reprocher par après et là-dessus il commanda d'y donner ordre promptement](#).

Ainsi le discours dit d'Henri III et le récit de Marguerite attribuent l'un et l'autre à Gondi un rôle de premier plan, mais ils lui prêtent les thèses les plus opposées. Les Mémoires le présentent comme l'avocat du massacre ; le Discours, comme celui de l'humanité.

Mais contre ce document apocryphe, dont on ne connaît pas de manuscrit antérieur à 1630 environ, s'unissent tous les témoignages authentiques : Brantôme et de Thou accusent Gondi ; Tavannes ne le disculpe pas. L'Estoile, lors de la mort de celui qu'il appelle le dernier des auteurs de la Saint-Barthélemy, adore la miséricorde divine qui, le soumettant à l'épreuve d'une longue et cruelle maladie, lui a laissé le temps de se repentir et d'expier son crime.

Non, Gondi n'a pas été le conseiller humain que rapporte le Discours. Son apologie est un faux inspiré par des préoccupations familiales ; elle paraît pour la première fois dans une Histoire de France, que Pierre Matthieu, historiographe, avait préparée et que son fils Jean-Baptiste publia en 1631, trois ans après l'apparition des Mémoires. L'Histoire et le Discours qui est inséré dans l'Histoire se contredisent, l'Histoire affirmant que Charles IX a imaginé de marier sa sœur au prince de Navarre pour attirer les huguenots à Paris et les exterminer ; le Discours repoussant l'idée de préméditation et déclarant qu'on eut beaucoup de peine à faire consentir Charles IX à la récidive d'assassinat contre l'Amiral, qu'en un accès de fureur il transforma en massacre de tous les protestants. Pierre Matthieu, si léger qu'on le suppose, n'aurait pas, sans prévenir, accueilli et

---

<sup>1</sup> Henri Bordier, *La Saint-Barthélemy et la critique moderne*, Genève et Paris, 1879, pp. 53-61.

adopté un document d'origine royale qui ruinait sa thèse de la préméditation<sup>1</sup>. Mais son fils, Jean-Baptiste Matthieu, qui n'était que l'éditeur de l'œuvre paternelle, ne pouvait avoir mêmes scrupules. Le plaidoyer en faveur de Gondi, ressemble tellement au style des Matthieu qu'on peut le croire de leur fabrique, en l'espèce de celle de Jean-Baptiste que la contradiction ne touchait pas personnellement. Pierre Matthieu, né en Franche-Comté et mort en Languedoc a vécu longtemps à Lyon, la première étape des Gondi de Florence à la Cour de France ; il fut l'avocat de la ville et l'organisateur des grandes fêtes qu'elle donna lors de l'entrée d'Henri IV et de Marie de Médicis. Son fils, né d'une Florentine, avait encore plus de raisons que Pierre de servir les Gondi, ces Florentins de Lyon. C'est lui vraisemblablement qui a consenti à glisser dans l'Histoire de France un plaidoyer pour Albert de Gondi et peut-être l'a-t-il rédigé lui-même<sup>2</sup>.

C'est à l'intérieur du Louvre que Marguerite a vu la Saint-Barthélemy. Des sentiments de la famille royale en cette veillée funèbre, que saurait-on sans elle ? Les deux jours précédents elle remarqua [tout le monde en action, les huguenots désespèrent de cette blessure](#) (de Coligny) ; [Messieurs de Guise craignans qu'on n'en voulust faire justice, se suschetans](#) (chuchotant) [tous à l'oreille](#). Mais on ne lui disait rien, les huguenots la tenant pour suspecte comme catholique ; et les catholiques, comme épouse d'un huguenot. Le samedi soir, même aparté. La Reine-mère, [qui parloit à quelques-uns](#), l'aperçut, assise sur un coffre auprès de sa sœur, Claude de Valois, duchesse de Lorraine, et lui commanda de s'aller coucher. Comme elle lui faisait la révérence, sa sœur la prit par le bras et tout en pleurs voulut l'empêcher de sortir, ce qui l'effraya, dit-elle, extrêmement. Catherine en colère appela la Duchesse. Marguerite n'entendait rien de ce qu'elles se dirent, mais l'ordre impérieux qui lui fut réitéré par sa mère de rentrer chez elle et les larmes de sa sœur en lui disant adieu lui firent peur d'un danger qu'elle ne pouvait imaginer. Arrivée dans son cabinet, elle se mit à prier Dieu de la prendre en sa protection et de la garder [sans savoir de quoy ni de quy](#). Autour du lit où son mari l'attendait couché, elle trouva trente ou quarante huguenots — des inconnus — qui toute la nuit ne firent que parler de l'accident [advenu à l'Amiral, se resolvans dès qu'il seroit jour de demander justice au Roy de Monsieur de Guyze, et si on ne la leur faisoit de se la faire eux-mêmes](#). Elle, qui avait dans le cœur les larmes de Claude, ne put dormir [pour l'appréhension en quoy elle l'avoit mise sans sçavoir de quoy](#). La nuit se passa sans fermer l'œil. A l'aube le roi de Navarre se leva, pour aller jouer à la paume, en attendant le réveil du roi Charles, résolu soudain lui aussi à demander justice. Il sortit, suivi de tous ses gentilshommes, et Marguerite, vaincue de sommeil, dit à sa nourrice de fermer la porte afin de pouvoir dormir à l'aise. Mais son repos fut court. Une heure après, elle fut éveillée par des coups qui ébranlaient la porte et les cris de : Navarre, Navarre. La nourrice, pensant que ce fût le Roi, alla ouvrir [vivement](#). Un homme blessé et [poursuivi de quatre archers](#) se précipita dans la chambre, courut au lit, saisit, pour se garantir, la Reine [à travers corps](#) et roula, la tenant toujours, dans la ruelle où de frayeur elle s'était jetée. Heureusement Nançay, capitaine des gardes, survint, qui renvoya les archers et lui donna la vie de ce pauvre suppliant.

---

<sup>1</sup> Sur la question d'authenticité, les manuscrits et l'insertion maladroite du Discours dans l'Histoire de France par les Matthieu, voir Bordier, toujours intéressant à consulter et si avisé quand ses préventions huguenotes ne l'égarèrent pas, pp. 53, 62, 67.

<sup>2</sup> Bordier, pp. 63-68.

Vingt-sept ou vingt-huit ans après, lors de la rédaction de ses *Mémoires*, elle n'a pas un mot de blâme contre sa mère et son frère, qui ont fait tuer de sang-froid, et jusque dans leur maison du Louvre, des milliers de seigneurs et de capitaines, venus à Paris pour une fête de réconciliation, et dont la plupart s'y étaient arrêtés avant d'aller conquérir les Flandres au Roi, leur hôte. Elle note avec soin le mystère troublant où on la laissa en cette veille du massacre, et l'insomnie de la nuit dont elle fait un reproche au bavardage intempestif de tous ces justiciers. Si elle a crié d'effroi quand le vicomte de Leran, tout sanglant d'un coup d'arquebuse et d'un coup d'épée, l'enlaçait et la tenait serrée dans sa chute, elle laisse entendre qu'elle a pu craindre *une violence*. Ce n'est pas sa pitié qui s'émeut à ce souvenir, mais sa vanité de femme convoitée. *Enfin Dieu voulust que M. de Nançay, capitaine des gardes, y vint qui me trouvant en cet estat, encores qu'il y eut de la compassion, ne se peust tenir de rire...* Elle ne manque pas de bonté ; elle sauve et fait soigner *ce pauvre homme*. Dans l'antichambre de sa sœur chez qui Nançay la conduit, elle voit les archers poursuivre et percer d'un coup de hallebarde un gentilhomme à trois pas d'elle, et elle tombe presque évanouie, comme si *ce coup nous eut percez tous deux*. A peine remise de toutes ces émotions, elle va se jeter aux genoux de la Reine-mère et de Charles IX pour en obtenir la vie d'Henri d'Albret, baron de Miossans, premier gentilhomme, et d'Armagnac, premier valet de chambre de son mari. Elle s'émeut des violences qu'elle voit et s'attendrit aux plaintes qu'elle entend. Mais c'est un pur mouvement de sensibilité physique qui dure autant que son objet, la vue du sang ou la prière du suppliant. Elle n'a pas cette sorte de sensibilité supérieure, d'ordre intellectuel et moral, qu'inspire la répulsion du crime, et tel est le mépris de la vie humaine à cette époque et le préjugé du pouvoir absolu des rois qu'elle parle de l'horrible tuerie comme d'un contretemps imaginé par la fortune jalouse pour gâter le *triomphe de ces noces* et le repos de sa nuit.

C'est à peine si dans le récit il est question de son mari. Les omissions qu'on peut croire intentionnelles méritent qu'on s'y arrête. Quand les chefs huguenots débattirent après le coup d'arquebuse, s'ils sortiraient de Paris, emmenant leur chef blessé loin d'une Cour perfide, le roi de Navarre fut, avec Condé et le gendre de l'Amiral, Téligny, de ceux qui firent rejeter le projet d'exode comme un défi à la sincérité et à l'esprit de justice du Roi<sup>1</sup>. Rappeler cette intervention et le succès qu'elle eut, c'était convaincre de mensonge Boyancourt, sieur de Bouchavannes, qui, présent à ce Conseil, alla dénoncer à Catherine la fuite de ses coreligionnaires et la reprise imminente des hostilités. Marguerite ne parle que de Pardaillan dont les menaces épouvantèrent Catherine ; elle ignore même Bouchavannes, pour n'avoir pas à le démentir et à reconnaître la volonté de confiance des principaux chefs huguenots. Il y a bien du calcul dans sa discrétion. Elle apprend par Nançay, que son mari est *dans la chambre du Roy et qu'il n'auroit pas de mal*<sup>2</sup>. Mais elle ne dit pas à quelles conditions il obtint la vie. Et en effet il eût été fâcheux de rappeler qu'il avait inauguré, ce jour-là, sous l'impression de la peur, ces changements de religion, qui se répétèrent. Aussi perd-elle l'occasion de signaler un des traits de son caractère, la déférence qu'il ne cessa pas de montrer aux rois, comme s'il devinait qu'il serait un jour l'héritier présomptif de la couronne de France, et non plus le chef du parti protestant. Quand Charles IX les somma, lui et le prince de Condé, de se convertir, il supplia le Roi, son souverain seigneur, de ménager sa conscience,

---

<sup>1</sup> De Thou, VI, pp. 390-392.

<sup>2</sup> Guessard, p. 32.

jurant qu'en tout le reste il lui obéirait fidèlement et donnerait sa vie pour lui. Condé au contraire répliqua aux menaces par le rappel des promesses et fit honte au tyran de son manque de foi<sup>1</sup>. Les deux Bourbons finirent d'ailleurs par abjurer.

Aussi bien est-on surpris qu'après avoir représenté la Saint-Barthélemy comme une opération de police un peu rude, mais nécessaire, contre les ennemis du Roi et du royaume, elle conclut sans explication : Cinq ou six jours après, ceux qui avoient commencé cette partie, cognoissans qu'ils avoient failly à leur principal dessein, n'en voulant point tant aux huguenots qu'aux princes du sang, portoient impatiemment que le Roy mon mary et le prince de Condé fussent demeurez. Et congnoissant qu'estant mon mary, que nul ne voudroit attenter contre luy, ils ourdissent une autre trame ; ils vont persuader à la Royne ma mère qu'il me falloit desmarier<sup>2</sup>.

Elle n'ose pas aller jusqu'à prétendre, comme Brantôme l'ouït dire à une princesse<sup>3</sup>, qu'elle avait obtenu à force de prières du roi Charles la vie de son mari, mais elle voudrait faire croire qu'elle la lui a sauvée autrement. On aimerait à savoir d'une façon précise qui étaient ces ennemis mortels des princes du sang, Tavannes affirme que, dans le Conseil où fut dressée la liste de proscription, le Maréchal, son père, soutint seul et fit prévaloir l'avis d'épargner Navarre et Condé<sup>4</sup>. Mais il est trompé par sa mémoire ou enclin par piété filiale à revendiquer pour l'un des siens et à reprocher à Henri IV-le grand service dont il ne paraissait pas se souvenir. Quant à Catherine, outre le respect qu'elle avait pour le sang royal, elle aurait trouvé impolitique de fortifier la situation des Guise en affaiblissant les Bourbons. Elle s'irritait que ces cadets de Lorraine essayassent à Rome et dans la chrétienté de s'attribuer le mérite de la Saint-Barthélemy<sup>5</sup>. Son vieil ami, le cardinal de Bourbon, et le duc de Montpensier étaient deux bons catholiques, mais qui lui en auraient voulu d'avoir sacrifié les chefs de leur maison. Gondi, Birague et Morvilliers étaient ses créatures et pensaient comme elle. Le duc de Nevers avait intérêt à sauver Condé, qui avait épousé sa belle-sœur, Marie de Clèves. De Thou est certainement dans le vrai quand il raconte que le Conseil décida de laisser la vie au roi de Navarre à l'unanimité, et, sur la proposition de Nevers, au prince de Condé<sup>6</sup>.

Il n'y a guère que le duc d'Anjou et Guise qui aient pu regretter ces mesures d'indulgence. Marguerite semble le laisser entendre quand elle les accuse seuls, oublieuse du rôle de Catherine et de Gondi, d'avoir inspiré la résolution de prévenir les huguenots<sup>7</sup>. Guise pensait peut-être hériter de la reine de Navarre, et le duc d'Anjou, de la princesse de Condé, dont il était éperdument épris. Les deux Bourbons sauvés, il ne restait que la ressource du divorce. Est-ce à la prière du plus cher de ses fils et afin de créer un précédent, ou pour récompenser le zèle de Guise par le témoignage de ses bonnes intentions, que la Reine-mère demanda cinq ou six jours après la Saint-Barthélemy à sa fille sous serment si son gendre était homme. Marguerite, qui jusque là, affirme-t-elle, n'avait pas été à même de faire des comparaisons, la supplia de croire qu'elle ne

---

<sup>1</sup> Desjardins, III, p. 824.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 35-36.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, pp. 88-89.

<sup>4</sup> *Mémoires de Tavannes*, éd. Buchon, p. 434.

<sup>5</sup> Theiner, I, p. 332.

<sup>6</sup> De Thou, t. VI, p. 393.

<sup>7</sup> Guessard, p. 26.

se connaissait pas en ce point ? Mais quoy que ce fust — c'est-à-dire de ce mariage consommé ou non — puisqu'elle m'y avoit mise, j'y voulois demeurer. Elle suppose que n'osant s'attaquer à son mari, tant qu'il serait son mari, on voulait le séparer d'elle pour lui faire un mauvais tour. C'est alors, et non le jour même de la Saint-Barthélemy, qu'elle intervint pour son salut. La Reine-mère, probablement aussi surprise de l'ingénuité que du dévouement conjugal de sa fille, n'insista pas.

Marguerite avait bien le droit de se plaindre que Catherine l'eût considérée comme un simple enjeu politique. On avait voulu lui faire épouser, sans la consulter jamais, l'infant d'Espagne, un dément et un demi-homme, le roi de Portugal, qui détestait les femmes, l'archiduc Rodolphe, qui n'était sensible qu'à la beauté des astres, et enfin on l'avait donnée au roi de Navarre, qu'elle n'aimait pas pour beaucoup de raisons. Par obéissance de fille et de sujette, elle avait renoncé à Guise, qui était beau, qui était blond, élégant, brave soldat, bon catholique. Elle avait lieu d'espérer qu'une couronne royale l'indemniserait du sacrifice de ses sentiments. Peut-être s'était-elle flattée de s'attacher ce mari, qui était un peu plus jeune qu'elle, de le diriger, et, en le convertissant, de s'assurer dans l'Etat une situation hors de pair, et de reprendre ce rôle politique qu'elle s'était flattée déjà une fois de jouer avec le duc d'Anjou. La Saint-Barthélemy ruinait ses espérances de grandeur. Le roi de Navarre était catholique, il est vrai, mais que valait la dignité royale d'un prince humilié en sa conscience, privé de ses meilleurs compagnons, suspect à la Reine-mère, qui, vindicative elle-même, ne pouvait se le figurer qu'en vengeur ? Mais à une nature passionnée, qui fut la cause de tant de faiblesses, Marguerite joignait une hauteur d'orgueil, qui la rendait incapable d'une bassesse comme celle d'abandonner le roi de Navarre en sa détresse. Quels que fussent ses sentiments pour lui, elle le protégerait, l'assisterait, le défendrait contre ses ennemis. Elle montrerait à la Reine-mère et au duc d'Anjou, ce frère ingrat et traître, qu'elle n'était pas une âme de cire pétrissable à volonté. Reine de Navarre, on l'avait faite et contrainte d'être ; reine de Navarre, elle resterait.

### CHAPITRE III. — FIN DU RÈGNE DE CHARLES IX. - PREMIÈRES INTRIGUES DE MARGUERITE.

Agrippa d'Aubigné, *Œuvres complètes*, par Eug. Réaume et F. de Caussade, 2 vol. 1873-1877. *Archives curieuses de l'Histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, Ire série, 27 vol., Paris, 1834-1840. *Calendar of State papers. Foreign series of the reign of Elizabeth (1572-74)*, t. X, éd. par Allan James Crosby, Londres, 1876. Cheverny, *Mémoires*, éd. Buchon. Decrue, *Le parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy*, Paris, 1892. Philippe Desportes, *Œuvres*, éd. Alfred Michiels, Paris, 1858. Henri IV, *Recueil des Lettres missives*, p. p. Berger de Xivrey et Guadet, 9 vol. (Coll. *Documents inédits*), 1843-1876. Dussieux, *Lettres intimes de Henri IV avec une introduction et des notes*, Paris, 1876. Groen van Prinsterer, *Archives ou Correspondance inédite de la maison de Nassau*, Ire série (1552-1584) 8 vol., plus un supplément et une table, Leyde, 1841-1847. Maurice Dumoulin, *Jacques de La Fin. Etudes et Documents sur la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Imprimerie Nationale, 1896. Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux (1560-1585)*, 6 vol., Bruges, 1883-1885. Pierre Matthieu, *Histoire de France sous les règnes de François Ier... Henri IV, Louis XIII*, 2 vol., 1631. *Mémoires du vicomte de Turenne depuis duc de Bouillon (1565-1586)*, p. p. le comte Baguenault de Puchesse, S. H. F., 1891.

LA VIE matrimoniale commençait pour elle sous de tristes auspices. De son mariage à contre cœur avec le roi de Navarre, il ne lui restait que le titre de Reine, sans les compensations d'indépendance, de dignité, d'éclat qu'elle s'était promises du sacrifice de ses sentiments. Elle continuait à loger au Louvre comme au temps où elle était jeune fille. Elle n'avait pas à proprement parler de Cour. Sa maison, qui ne fut constituée qu'en octobre 1572, compte nominalement presque autant de serviteurs et d'officiers, mais moins de dames et de demoiselles qu'en 1578, lors de son départ pour la Navarre<sup>1</sup>.

Son mari était gardé à vue. Il n'avait ni puissance, ni prestige. Comme preuve de la sincérité de sa conversion, Charles IX avait exigé qu'il expédiât l'ordre de rétablir le catholicisme dans ses Etats souverains de Béarn et de Navarre et, quelques mois plus tard, qu'il marchât avec les troupes royales contre les survivants de la Saint-Barthélemy, retranchés à La Rochelle pour défendre leur vie et leur foi. La Reine-mère, le Duc d'Anjou, Charles IX faisaient **bonne chère** et **honneur** aux Guise, et ces vieux ennemis des Bourbons montraient de sa honte une joie triomphante<sup>2</sup>. Il n'était plus qu'un **roitelet qu'on galoppait à tous propos de parolles et de brocards**, comme on eût fait un simple page ou laquais de

---

<sup>1</sup> Comparer l'état de la maison de Marguerite en 1572-73, Archives Nationales K K 158 et en 1578 ; *ibid.*, K K 168. A l'occasion, dans l'intervalle, la Reine-mère prêtait à sa fille des dames ou demoiselles, comme dans le voyage à Spa, où Mlle de Tournon qui y mourut est, indique Marguerite elle-même, de la suite de la Reine-mère.

<sup>2</sup> Guessard, p. 188.

Cour<sup>1</sup>. Sa suite se réduisait à quelques néo-catholiques échappés eux aussi du massacre au prix d'une abjuration.

Marguerite (il faut le dire à sa louange), ne l'abandonna pas en son malheur. Par noblesse d'âme, par souci de leur commune grandeur, elle le protégea contre ses ennemis et contre lui-même. Il était jeune, sans expérience, traité sans égard depuis qu'il était sans pouvoir, privé de ses serviteurs, éloigné de son royaume. Quelque maîtrise dont il fût capable, et qu'il portait jusqu'à se montrer indifférent aux injures et à prendre gaiement sa part des plaisirs et des jeux de la Cour, il pouvait se perdre par la tristesse d'un regret ou l'éclair d'une espérance. Elle se porta garante à Charles IX et à la Reine-mère de la résignation et de l'obéissance de l'ancien chef de parti, mais elle ne l'aimait pas et ne l'aima jamais d'amour à ce qu'il semble. De cette incompatibilité d'humeur qui ne lui fit pas oublier l'accord des intérêts, l'unique raison qu'on donne, une raison très forte d'ailleurs, c'est que catholique et ayant donné son cœur à un catholique, elle s'était réduite par contrainte et décidée par ambition à épouser un huguenot, premier prince du sang en France et roi de Navarre. Mais il y en a une autre que personne n'a remarquée, bien que Marguerite nous y convie elle-même dans ses Mémoires. A propos de la question que Catherine lui avait posée, en vue d'un divorce, sur les secrets de leur alcôve, elle ne se borne pas à redire qu'elle ne se connaissait pas en ce que la Reine-mère lui demandait ; elle va chercher dans un traité dogmatique de saint Jérôme, connu des seuls théologiens, l'histoire du consul Duillius et de sa femme Billia<sup>2</sup>. Ce Romain, le premier qui eût triomphé sur mer des Carthaginois, les plus grands marins de l'époque, s'était entendu traiter dans un procès, par l'avocat de la partie adverse, de *bouche fétide*. Revenu tout triste à sa maison, il avait reproché à sa femme de lui avoir caché qu'il eût l'haleine mauvaise. A quoi la chaste matrone, qui n'avait jamais approché que lui, répondit : *Je l'aurais fait, si je n'avais pas pensé que tous les hommes sentissent ainsi de la bouche*. Marguerite alléguait pareille excuse : *Aussi pouvois-je dire lors à la vérité comme cette Romaine*, mais ce n'était pas à même intention. De cet aveu, il faut retenir, contre les panégyristes de sa vertu, que depuis son mariage elle s'est permis des comparaisons, et lui accorder aussi, en faveur de sa sincérité, qu'elle arriva innocente au lit nuptial. Mais en même temps qu'elle confesse les manquements futurs à la foi conjugale, n'est-ce pas à dessein de les justifier qu'elle a exhumé de la poussière des in-folios les personnages de Duillius et de Billia. Bien des désaccords entre époux ont pour cause originelle un dégoût physique. Ce n'est pas une légende que le roi de Navarre était aussi malodorant que le Consul romain<sup>3</sup>. Les ligueurs de Paris le traitaient de *bouc puant* et les soldats du duc de Nemours, en Auvergne, chantaient sa *paillardise et sa fétidité*.

La jeune femme, déjà prévenue contre le mari que la politique lui avait imposé, n'a-t-elle pas fait l'effort nécessaire d'accoutumance ? Le roi de Navarre, en sa sensualité impatiente, s'est-il lassé d'une affection distraite et, si l'on peut dire, répulsive. Quoi qu'il en soit, l'union des cœurs, si elle exista jamais, tourna vite en camaraderie et bonne intelligence. Sur ce point, Marguerite semble

---

<sup>1</sup> *Mémoires pour servir à l'Histoire de France depuis 1515 jusqu'en 1611*, Cologne, 1719, t. I, p. 26.

<sup>2</sup> *Adversus Jovinianum* dans les *Opera divi Hieronymi Ecclesiae Doctoris*, Anvers, 1579, t. I, l. I, chap. XXVII, p. 160 B. Il y a un conte du même genre dans Plutarque, mais il s'agit d'Hiéron de Syracuse et de sa femme, une Grecque.

<sup>3</sup> Voir aussi *Divorce satyrique*, Réaume, t. II, p. 664.

irréprochable. Longtemps elle fut une compagne dévouée et n'oublia pas qu'elle était reine de Navarre.

La Cour ne pouvait croire à la constance, sinon à la durée de ce ménage sans amour. Guise pensait que son heure était venue. Peut-être, le *démariage* que proposa la Reine-mère à sa fille annonçait-il l'intention de la remarier à cet ancien soupirant, le parti le plus sortable de France après l'abaissement du roi de Navarre. Marguerite ne dit rien de cet arrangement. Il lui eût fallu avouer l'idylle d'avant le mariage, et à l'époque où elle écrivit ses Mémoires, elle cherchait à la dissimuler. Mais elle a fait des confidences à Scipion Dupleix, son maître des requêtes, plus tard historiographe de France. *J'ai ouï dire souvent à la reine Marguerite, auprès de laquelle j'ai demeuré sept ans, que depuis qu'elle eut donné ses affections au roi de Navarre, la Reine-mère lui parla derechef d'aimer le duc de Guise à qui (à quoi ?) elle ne voulut point entendre et lui dit franchement qu'elle n'avoit point le cœur de cire.*

Elle le fit bien voir à ceux qui pensaient profiter de l'infortune de son mari pour ranimer les cendres du passé.

Aux fêtes de son mariage, le duc d'Anjou s'était épris de la princesse de Condé, Marie de Clèves, elle aussi mal mariée. La jeune femme, vive et moqueuse, d'un protestantisme lâche, avait épousé Henri de Bourbon, un huguenot ardent, et, par surcroît, disgracieux et jaloux. Le Duc, jeune et beau, auréolé de gloire militaire, avait su lui plaire. Tous deux cherchaient l'occasion de se voir hors de la presse de la Cour. Pour ne pas éveiller les soupçons de son mari, elle imagina d'associer à son escapade Marguerite, qu'elle avait entendue souvent célébrer la vertu de l'Amour. Brantôme connaissait cette aventure galante, qu'il a pris plaisir à rapporter, mais en l'arrangeant à sa façon et sans nommer personne : *Ce fut une fille en notre Court qui inventa et fit jouer ceste belle comédie intitulée le Paradis d'Amour dans la salle de Bourbon, à huys clos, où il n'y avoit que les comédiants et les comédiantes qui servoient de joueurs et d'espectateurs tout ensemble. Ceux qui entendent l'histoire m'entendent bien. Elle fut jouée par six personnages de trois hommes et trois femmes, l'un estoit prince, qui avoit sa dame qui estoit grande, mais non pas trop aussi, toutesfois il l'aymoit fort ; l'autre estoit un seigneur, et celluy jouoit avec la grand'dame qui estoit de riche matière ; le troisième estoit gentilhomme qui s'apparioit avec la fille qu'il espousa aprez ; car la gallante qu'elle estoit, elle vouloit jouer son personnage aussi bien que les autres. Aussi coustumièremment l'auteur d'une comédie joue son personnage ou le prologue, comme fit celle-là, qui certes, toute fille qu'elle estoit, le joua aussi bien ou possible mieux que les mariées. Aussi avoit-elle vu son monde ailleurs qu'en son país, et, comme dit l'espagnol, *rafinada en Secobia*, raffinée en Ségobie, qui est un proverbe en Espagne, d'autant que les bons draps se raffinent en Ségobie<sup>1</sup>.*

Sauf la suivante et son cavalier, les acteurs sont faciles à identifier. Ce *prince qui avoit sa dame qui estoit grande, mais non pas trop aussi*, c'est le duc d'Anjou, fils de France, autrement dit fils de roi, et qui, par droit de naissance, l'emportait

---

<sup>1</sup> Brantôme, t. IX, pp. 553-554, La salle de Bourbon, c'est la salle du palais dit Petit-Bourbon, construit au XIV<sup>e</sup> siècle, par Louis II, duc de Bourbon, et démolie sous Louis XIV. Elle était assez grande pour contenir la foule courtisane des fêtes solennelles, comme au mariage de Marguerite. Là aussi, se tint la séance d'ouverture des Etats généraux en 1614. Dans la chapelle du Palais, les rois de la maison de Bourbon allaient souvent entendre la messe.

en dignité sur Marie de Clèves, simple princesse du sang et encore par son mariage. Le seigneur qui [jouoit avec la grand'dame de riche matière](#), autant dire une reine, c'est le duc de Guise, simple seigneur en France, où le Roi seul avec la Reine pouvait, selon la doctrine traditionnelle, enfanter des princes.

Le poète favori d'Henri III, Philippe Desportes a lui aussi célébré la même [Aventure](#) pendant la Ligue vers 1587, à la gloire du Roi et à la confusion du duc de Guise, alors en révolte<sup>1</sup>. Olympe (Marie de Clèves), qui sait l'idylle de Fleur-de-Lys (pseudonyme transparent de Marguerite) avec Henri de Guise, veut l'avoir [pour compagne en ce contentement](#) et, sous prétexte de promenade, elle la mène au fond du vieux palais dans la chapelle, un temple d'amour, comme en témoignaient l'emblème d'un ordre de chevalerie, fondé par Louis II, le chardon, symbole des épreuves, et la devise Espérance, messagère de bonheur<sup>2</sup>. Mais elle fut bien trompée dans son calcul.

Aussitôt que Fleur-de-Lys aperçoit les trois cavaliers, elle s'arrête [ébahie](#) de surprise, s'inquiète et s'irrite. Malgré les protestations d'Eurylas (le duc d'Anjou), les soupirs de Nirée (Henri de Guise), les prières de la Princesse, elle laisse Guise à son désespoir et les deux autres couples à leurs mignardises, s'éloigne et disparaît.

L'[Advanture](#) de Desportes sert d'illustration au projet de démariage. Il est naturel que Marie de Clèves, à sa première tentative galante, ait pensé, pour se donner du cœur, à s'associer celle qui lui avait tant de fois reproché d'être insensible. Mais Fleur-de-Lys n'était pas avertie et elle a pu croire que cette rencontre concertée cachait un piège ; la présence de son frère suffisait à l'induire en soupçon. Quel nouveau trait de perfidie pouvait-il méditer ? Voulait-il ranimer son inclination de jeune fille et l'entraîner à un divorce, que sa dignité d'épouse, à défaut d'amour conjugal, repoussait. Elle était susceptible et hautaine et s'indignait d'être dupe. Les explications et les caresses de Marie de Clèves ne purent la convaincre, encore moins les instances du duc d'Anjou, dont elle avait appris à se défier, et les serments d'un amoureux à qui tous les moyens de persuasion devaient paraître légitimes.

Comme on le vit dans les événements qui suivirent, entre ce frère et cette sœur ennemis le passé s'interposa toujours pour empêcher une réconciliation sincère.

Catherine se flattait d'avoir exterminé le parti protestant avec ses chefs, mais les tueries improvisées par la populace des villes, dans le reste du royaume, à la nouvelle de l'improvisation de Paris, s'espacèrent du 26 août (Meaux) au 3 octobre (Bordeaux et Toulouse) et donnèrent à la masse des huguenots le temps de s'enfuir. Les survivants organisèrent la résistance. Montauban, Nîmes, Aubenas et Privas, fermèrent leurs portes ou différèrent de les ouvrir. La Rochelle où s'étaient enfermés cinquante-cinq ministres, cinquante gentilshommes échappés au massacre et quinze cents déserteurs de la flotte de Strozzi, appela la reine d'Angleterre Elisabeth, comme héritière des Plantagenets, à l'aide contre ce gouvernement perfide. Une armée royale que commandait le duc d'Anjou assiégea la place pendant plusieurs mois (nov. 1572-juillet 1573) et ne put l'emporter de force, malgré la canonnade sans trêve, la ruine des remparts, les assauts répétés et les vains efforts des Anglais pour rompre le blocus. Mais

---

<sup>1</sup> Alfred Michiels, pp. 307-315.

<sup>2</sup> Hélyot, Histoire des Ordres monastiques, t. VIII, p. 319. Sauval, *Histoire des antiquités de Paris*, 1743, t. II, pp. 208-211.

elle en serait venue à bout sans les événements de Pologne. Le dernier des Jagellons, Sigismond Auguste II étant mort sans héritier mâle, une Diète s'était réunie le 7 juillet 1572 pour lui élire un successeur. L'envahissante Maison d'Autriche, déjà souveraine de Bohême et de la Hongrie, avait mis en avant un de ses nombreux archiducs.

Catherine fut tentée de faire échec aux Habsbourg et de donner une couronne, si lointaine qu'elle fût, au plus cher de ses fils. Elle fit partir immédiatement le plus délié de ses diplomates, Jean de Monluc, évêque de Valence. Il arriva en Pologne en même temps que la nouvelle de la Saint-Barthélemy. L'émotion fut grande dans le pays où les protestants étaient nombreux, et où l'aristocratie catholique, sauf quelques évêques, faisait profession de tolérance. Mais ses plaidoyers spécieux qui réduisaient cet égorgement en masse à une mesure de salut public prise contre quelques rebelles et dénaturée par les fureurs populaires, la crainte ou l'antipathie qu'inspiraient les autres compétiteurs, retournèrent l'opinion. La majorité de la diète se prononça pour le prince français (9 mai 1573). Toutefois les protestants et leurs amis firent insérer, dans les articles que le nouveau roi devait jurer, l'engagement solennel de maintenir la paix religieuse. Sous peine d'aliéner à son fils les sympathies des Polonais, Catherine fut obligée de lâcher La Rochelle, qui mourait de faim. Charles IX accorda aux réformés (juillet 1573) la liberté de conscience dans tout le royaume et la liberté de culte dans les trois villes de La Rochelle, Nîmes et Montauban. Le bénéfice inhumain de la Saint-Barthélemy fut perdu pour une œuvre de magnificence et d'union familiale.

La Cour de France célébra l'élection de Pologne comme une grande victoire nationale et dynastique. Les ambassadeurs polonais, venus pour rendre hommage à leur Roi et lui faire jurer les *pacta conventa*, firent à Paris une entrée solennelle le 19 août 1573. Catherine les festina fort superbement en ses Tuileries ; et après souper dans une grand'salle faite à poste et toute entournée d'une infinité de flambeaux, elle leur représenta le plus beau ballet qui fut jamais fait au monde (je puy parler ainsy), proclame Brantôme, lequel fut composé de seize dames et demoiselle des plus belles et des mieux apprises des siennes, qui comparurent dans un grand roch tout argenté, où elles estoient assises dans des niches en formes de nuées de tous costés. Ces seize dames représentaient les seize provinces de la France, avecque une musique la plus mélodieuse qu'on eut sçeu voir ; et après avoir fait dans ce roch le tour de la salle par parade comme dans un camp, et après s'estre bien fait voir ainsi, elles vinrent toutes à descendre de ce roch, et s'étant mises en forme d'un petit bataillon bizarrement invanté, les violons montans jusques à une trentayne, sonnans quasy un air de guerre fort plaisant, elles s'approchèrent de Leurs Majestés et puis après dansèrent leur ballet, avec tant de tours, contours et détours, d'entrelasseures et meslanges sans qu'aucune d'elles ne faillit jamais de se trouver à son point ni à son rang. Et dura ce ballet bizarre pour le moins une heure, lequel étant achevé, ces dames, vinrent représenter au Roy, à la Reyne, au roy de Polongne, à Monsieur son frère, et au roy et reyne de Navarre et autres grands de France et de Polongne, chacune à chacun, une placque toute d'or, grande comme de la paulme de la main, bien esmaillé et gentiment en œuvre où estoient gravez les fruicts et les singularitez de chasque province, en quoy elle estoit plus fertile, comme : la Provence des citrons et oranges, en la Champaigne des bleds, en la Bourgongne des vins, en la Guyenne des gens de guerre (grand honneur certes

celuy-là pour la Guyenne) et ainsy consécutivement de toutes les autres provinces<sup>1</sup>.

Marguerite eut un grand succès de beauté, de toilette et d'éloquence. Le jour du festin des Tuileries, elle estoit vestue d'une robe de velours incarnadin d'Espagne fort chargée de clinquants et d'un bonnet de mesme velours, tant bien dressé de plumes et de pierreries que rien plus. Elle parust si belle ainsy, comme luy fut dict aussy, que depuis elle le porta assez souvent et s'i fit peindre<sup>2</sup>. Quand les Polonais allèrent lui faire la révérence et qu'Adam Konarski, évêque de Posen, la harangua pour tous et en latin, elle lui répondit si pertinemment et si éloquemment, sans s'ayder d'aucun truchement, ayant fort bien entendu et compris son harangue, que tous en entrèrent en si grande admiration que d'une voix ils l'appellèrent une seconde Minerve ou déesse d'éloquence<sup>3</sup>. Mais ils avaient encore plus de plaisir à la regarder. Elle leur parut si belle, si superbement et richement parée et accoustrée, avecques si grande majesté et grâce, que tous demeurèrent perdus d'une telle beauté. Et entre autres, il y eut le Lasqui (Albert Laski, palatin de Siradie), l'un des principaux de l'ambassade, à qui je vis dire en se retirant perdu de ceste beauté : *Non, je ne veux rien plus voir après telle beauté*<sup>4</sup>.

Il est difficile de croire que le roi de Pologne eût amené, le duc de Guise au Petit-Bourbon, s'il n'avait pas su ou même voulu y trouver Marguerite en compagnie de Marie de Clèves. Il pensait sans doute, en rapprochant les anciens amoureux, se rapprocher lui-même de sa sœur. Il n'avait déjà que trop d'ennemis pour en laisser un dans l'intimité de la Reine, sa mère. Dans l'armée que Charles IX avait envoyée contre la Rochelle, combattaient côte à côte, sous les ordres de son frère, des hommes très opposés d'idées, d'opinions, de sentiments : massacreurs de la Saint-Barthélemy, ennemis des massacreurs, protestants convertis ou protestants loyalistes, le roi de Navarre, le prince de Condé, La Noue, les Guise. Pour les Montmorency, la Saint-Barthélemy n'était pas seulement un malheur public. Cousins germains de Coligny, partisans des alliances protestantes, signataires du traité avec Elisabeth, ils se sentaient menacés dans leur crédit par le triomphe du parti catholique et le retour en faveur des Guise. Ils croyaient même qu'on les aurait englobés dans le massacre, si le maréchal de Montmorency n'eût pas été absent de Paris. Ce chef de leur maison, calme et loyal, se résignait à la mauvaise fortune. Damville, le puîné, gouverneur du Languedoc, prudent et avisé, consentait à servir fidèlement la Cour, tant qu'il le pourrait sans se perdre. Mais les cadets, Méru, gendre du maréchal de Cossé, et Thoré, étaient des esprits ardents, prêts à l'offensive. Leur neveu, Turenne, annonçait déjà la valeur brillante et le talent d'intrigue qui le rendirent plus tard célèbre. Au camp de La Rochelle, des intelligences s'établirent entre ceux qui pour différents motifs, par esprit d'humanité ou par esprit de faction, abhorraient ou feignaient d'abhorrer cette tant détestable et horrible journée. Tous se groupèrent autour du duc d'Alençon, le troisième fils de Catherine, un moricaeu qui, tout enfant, n'était au dire de sa mère que guerre et temp este en son cerveau. A seize ans, pour avoir une couronne, il se déclara prêt à épouser la reine d'Angleterre, Elisabeth qui en avait trente-sept, et, même s'il le fallait, à renoncer à la messe. Il s'était attaché à l'Amiral, qui lui avait promis une

---

<sup>1</sup> Brantôme, t. VII, pp. 371-372.

<sup>2</sup> Brantôme, VIII, pp. 33-34.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, p. 40.

<sup>4</sup> Brantôme, VIII, p. 25.

principauté en Flandre, et, en apprenant l'attentat de Maurevert, il osa dire : [Quelle trahison !](#) C'était le chef que les protestants cherchaient pour autoriser une nouvelle prise d'armes. Toujours formalistes, ils ne croyaient pas l'insurrection légitime sans le concours d'un prince du sang. Or, cette fois, ils auraient mieux encore : un frère même du Roi, un fils de France<sup>1</sup>.

Les malcontents des deux religions qui travaillaient à s'unir en parti détestaient le duc d'Anjou, comme l'un des principaux auteurs de la Saint-Barthélemy et ils le soupçonnaient de vouloir recommencer. Son directeur de conscience, le P. Jésuite Edmond Auger, écrivait partout, au grand ennui de Catherine, qu'il avait [promis de aystirper tous ceulx qui ont jeamès ayté hugenos](#)<sup>2</sup>, c'est-à-dire même les néo-catholiques. Il s'en allait très loin, certain des haines qu'il laissait derrière lui, mal assuré de la sympathie de Charles IX. En sa mère était sa force, en sa mère son avenir. Comme en 1569, plus qu'en 1569, il lui importait d'écarter d'elle les influences ennemies. Il pouvait craindre que Marguerite, dont il venait de constater le charme et l'intelligence, ne profitât de son absence et par rancune n'exploitât à son détriment le loin des yeux, loin du cœur. Aussi jugeait-il prudent de l'apaiser et de s'en faire une auxiliaire et une amie. L'idée d'y employer Guise, si vraiment il l'a eue, s'était révélée maladroite, mais il ne désespérait pas d'y réussir autrement. Le roi de Pologne, raconte Marguerite, [quelques mois avant que de partir de France, s'essaya par tous moyens — y compris évidemment le rendez-vous du Petit-Bourbon, — de me faire oublier les mauvais offices de son ingratitude et de remettre nostre première amitié en la mesme perfection qu'elle avoit été en nos premiers ans, m'y voulant obliger par serments et promesses en me disant à Dieu](#)<sup>3</sup>.

Elle ne dit pas qu'elle y ait consenti, mais le chancelier Cheverny, présent à la séparation, atteste que la reine de Navarre jura au roi de Pologne [beaucoup d'amitié](#)<sup>4</sup>. Ce serment, d'ailleurs vite oublié, explique du moins la première attitude de Marguerite à l'égard des Malcontents.

Le roi de Pologne retarda tant qu'il put son départ, tant la France et la princesse de Condé avaient pour lui de charme. Mais Charles IX, irritable et malade, le pressait de rejoindre au plus tôt ses sujets. La Reine-mère elle-même le suppliait d'aller où il pouvait acquérir [réputation et grandeur](#). Le bruit courut que les Guise complotaient d'enlever en route et de retenir en France celui qu'on regardait comme le chef du parti catholique. Charles IX ne fut que plus impatient de le pousser hors du royaume. Il le suivit aussi loin qu'il put et ne s'arrêta qu'à Vitry, où il fut obligé de s'aliter. Catherine accompagna le duc d'Anjou jusqu'à l'extrémité de la Lorraine, à Blamont, sur la frontière allemande.

Sa politique extérieure eut toujours un caractère personnel et maternel. Par jalousie du pouvoir et par peur, elle avait commandé l'assassinat de l'Amiral et le massacre de ses coreligionnaires, mais, ne recevant pas de Philippe II le prix du grand service qu'elle avait rendu sans y penser au catholicisme et à l'Espagne, c'est-à-dire la main d'une infante pour le duc d'Anjou avec les Pays-Bas pour dot, elle s'était de colère et de dépit retournée vers les puissances protestantes. Elle expliquait à la reine d'Angleterre et aux princes calvinistes et luthériens d'Allemagne que les huguenots, voulant attenter contre le Roi son fils et la

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Catherine de Médicis*, pp. 199-200 et passim.

<sup>2</sup> *Lettres de Catherine*, t. IV, p. 225, 30 mai 1573.

<sup>3</sup> Guessard, p. 37.

<sup>4</sup> *Mémoires*, p. 231.

famille royale, elle avait été bien forcée pour se défendre de les assaillir. Elle fit passer à Ludovic de Nassau 300.000 écus, qui l'aideraient à soutenir son frère le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, en révolte contre la domination espagnole. Elle l'attendit à Blamont, lui et le duc Christophe, fils de l'Electeur palatin et ardent calviniste, pour y débattre les conditions d'un accord entre la France et l'Allemagne protestante (29 nov.-3 déc. 1573). Au nom du roi de France et au sien, le roi de Pologne promit **d'embrasser les affaires du dict Pays-Bas aultant et aussi avant que les princes protestans (d'Allemagne) les voudront embrasser**<sup>1</sup>. Autant et aussi avant, mais il ne disait pas au delà.

Sous couleur d'une alliance pour la libération des Pays-Bas, Catherine assurait au roi de Pologne à travers l'Allemagne, encore émue de la Saint-Barthélemy, un libre et facile passage jusqu'en son lointain royaume. Mais ce fut le seul résultat qu'elle obtint. Dans le royaume, l'Edit de Boulogne ne rétablit pas la confiance que son crime avait ruinée. Les huguenots « ne cessaient pas de remuer ménage » et beaucoup de catholiques se disposaient à commencer. Les uns et les autres poussaient le duc d'Alençon à réclamer, comme par droit de succession, la lieutenance générale que le départ de son frère laissait vacante. Ils reprenaient le programme de Coligny : liberté religieuse au-dedans, intervention en armes dans les Pays-Bas. Quelque soin qu'eût pris à Blamont Catherine de tenir éloignés l'un de l'autre Ludovic de Nassau et le duc d'Alençon, elle n'avait pu empêcher ni les correspondances secrètes, ni l'intervention des confidents, ni même les contacts directs. Ludovic écrivait à son frère : **J'ay veu Monsieur le duc d'Alençon, lequel me pressant la main m'a dict en l'oreille que ayant à ceste heure-cy le gouvernement comme avoit son frère le roi de Pologne, il s'employera en tout pour vous seconder**<sup>2</sup>. Mais Charles IX, qui ne voulait pas retomber sous la tutelle d'une sorte de maire du palais, déclara qu'il n'y aurait plus de lieutenant général. Alors, les ennemis de Catherine et les huguenots excitant le dépit du duc d'Alençon le poussèrent à la révolte<sup>3</sup>. Dans l'ouest, La Noue pratiqua les nouveaux convertis et leur fit honte de leur résignation. Louis de Nassau se tint prêt à intervenir en France avec les soldats que l'argent de Catherine lui avait permis de lever contre Philippe II. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre, qu'avaient rapprochés au camp de la Rochelle leurs haines, leurs ambitions et leurs craintes, se lièrent à Vitry « plus étroitement d'amitié que par le passé. » Ils résolurent de se dérober de la Cour, quand elle reviendrait de Lorraine, et de se retirer à Sedan, une place très forte de la frontière, dont un réformé, le duc de Bouillon, était prince souverain. — Entre Soissons et Compiègne, une troupe de huguenots, les Orphelins, comme ils se qualifiaient, **disant avoir perdu leur père qui est l'amiral de France**<sup>4</sup>, les attendait pour servir d'escorte et au besoin pour attaquer. De ce refuge, ils pourraient imposer au Roi leurs conditions. Marguerite, prévenue de ce complot par Henri d'Albret, sieur de Miossens, ce cousin et chambellan du roi de Navarre, qu'elle avait sauvé à la Saint-Barthélemy, alla aussitôt trouver le Roi et la Reine-mère et, après avoir eu d'eux l'assurance que sa révélation ne porterait pas préjudice à ceux qu'elle leur nommerait, elle leur dit : que son mari et son frère **s'en devoient le lendemain aller rendre à des troupes de huguenots qui les venaient chercher**<sup>5</sup>. — Deux fois

---

<sup>1</sup> Lettre de Ludovic de Nassau à son frère Guillaume d'Orange, décembre 1573, Groen van Prinsterer, t. IV, p. 279.

<sup>2</sup> Groen van Prinsterer, t. IV, p. 281.

<sup>3</sup> Sur les menées des huguenots, Turenne, pp. 47-53.

<sup>4</sup> Kervyn de Lettenhove, t. III, p. 292.

<sup>5</sup> Guessard, pp. 37-38.

elle répète, pour pallier ce projet de fuite, que les huguenots avaient obligé les deux princes à promettre par écrit de venger la mort de l'Amiral, un engagement dont ils étaient bien excusables, pour (vu) leur enfance. Une enfance déjà mûre ! A sa demande, dit-elle, on devait, sans leur en montrer nulle apparence, s'opposer à leur départ, et fust l'affaire conduite par telle prudence que, sans qu'ils pussent savoir d'où leur venoit cet empeschement, ils n'eurent jamais moien d'eschapper.

Mais elle exagère les garanties qu'elle a reçues ou la façon dont on les observa. Les précautions ne furent pas aussi discrètes qu'elle voudrait le faire croire, comme pour s'excuser du rôle de dénonciatrice. Dans le Mémoire justificatif, signé par le roi de Navarre, mais qui est son œuvre, elle lui fait dire, que les meffiances de la Reine-mère allèrent en croissant à Soissons, sans qu'il lui en eût donné une seule occasion. Là, les capitaines des gardes commencèrent à venir dans la chambre de Monsieur le Duc et la mienne, et regarder dessous nos lits pour voir s'il n'y avoit personne.

Des raisons qui la déterminèrent cette fois, elle ne dit rien, mais il est facile de les imaginer. Elle aimait Charles IX et la Reine-mère et n'avait alors aucune autre inclination qui se mît à la traverse de celle-là. Le souvenir de Blamont était frais de quelques jours. Fidèle à la parole donnée, elle rompit les trames qui menaçaient le repos du royaume, et, en cas de mort de Charles IX, l'avènement au trône de l'héritier légitime. Mais elle ne se vante pas du service rendu, pour n'avoir pas à expliquer que, quelques mois plus tard, elle a menti à son serment et de nouveau écouté sa rancune, sans que le roi de Pologne lui eût donné une nouvelle occasion ou même un simple prétexte d'oubli. Elle a changé de parti le jour où elle changea d'affection. Je crois, dit Cheverny, parlant de l'amitié que Marguerite avait, au moment du départ, montrée au roi de Pologne, qu'elle la luy eust continuée si bientôt après, elle n'en eust été divertie.

La Cour était revenue à Saint-Germain où elle fit un long séjour « à cause de la maladie du Roy » (22 déc. 1573-22 février 1574). Ce fut là que Marguerite eut le temps de connaître son plus jeune frère, le duc d'Alençon, avec qui elle n'avait pas eu jusque-là grande familiarité, pour ce qu'il avoit tousjours esté nourry hors de la Cour. Il employa toutes sortes de recherches et moyens pour se rendre agréable à sa sœur, afin qu'elle lui vouât. amitié, comme elle avait fait au roi Charles, et il l'y convia, dit-elle encore, par tant de submissions et de subjections et d'affection qu'elle se résolut de l'aimer et embrasser ce qui luy concerneroit ; mais toutesfois avec telle condition que ce seroit sans préjudice, de ce qu'elle devait au roi Charles, ce bon frère, qu'elle honorait sur toutes choses. Cette réserve protectrice qui n'exceptait que Charles IX, et encore fut-elle mal observée, impliquait, Marguerite le voulût-elle ou non, une menace contre le roi de Pologne. C'est un revirement sentimental, on n'ose dire passionnel. Elle liait partie, et ce sera pour toujours, avec son jeune frère. Il me continua, dit-elle, cette bienveillance, me l'ayant tesmoignée jusques à la fin<sup>1</sup> (à la mort). Elle ne réfléchit pas que Charles IX est mourant et que l'ambition de son allié l'expose à se déclarer contre l'héritier présomptif. Mais les rancunes du passé et l'attrait du présent commandent à sa volonté. Toute sa vie elle fut l'esclave des entraînements du cœur.

Le duc d'Alençon, avec qui elle embarquait sa fortune, avait en 1574 dix-neuf ans. Il était élégant et cultivé, adroit aux exercices du corps et grand lecteur de

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 38.

Plutarque, mais versatile et léger, aussi imprudent qu'un enfant, remarque l'ambassadeur Cavalli ; sans cœur ni tête, précise Ludovic de Nassau<sup>1</sup>. Turenne, qui avait vécu près de lui quelques années de jeunesse et qui lui savait gré de ses sympathies pour les réformés, dit avec plus d'indulgence que son naturel était bon, mais fut corrompu par les mauvais exemples et l'approchement des personnes vicieuses<sup>2</sup>. De stature moyenne, noir de peau, le teint vif, il avait eu en son enfance les traits du visage beaux et fort agréables, jusqu'à une petite vérole de telle malignité qu'elle le changea du tout, l'ayant rendu mescognoissable, le visage luy estant demeuré tout creusé, le nez grossi avec difformité, les yeux appetissés et rouges, de sorte que d'agréable et beau qu'il estoit, il devint un des plus laids hommes qui se voyoit ; et son esprit n'estoit plus si relevé qu'il estoit auparavant<sup>3</sup>.

Ce frère qu'elle avait résolu d'aimer, malgré les défauts du corps et de l'esprit, avait pour favori un gentilhomme provençal, Joseph Boniface, seigneur de La Molle, beau et bien fait, le meilleur danseur de la Cour, depuis la mort du comte de Brissac<sup>4</sup>, et qui, envoyé par son maître à Elisabeth d'Angleterre en amorceur de fiançailles, parut à cette vieille fille coquette plus élégant et séduisant qu'on avait su lui dire. Les femmes se disputaient cet irrésistible, et nombre d'hommes pour la même raison le détestaient. Le roi de Pologne, à son départ, avait prié sa mère de le chasser de la Cour, craignant qu'il ne recherchât la princesse de Condé, comme si l'idée seule des égards de ce baladin pour l'objet de son excessive passion le blessât au cœur. Le roi de Navarre ne l'estimait pas. Était-ce parce que Marguerite le goûtait trop ? Son antipathie contre lui, quels qu'en fussent les motifs, se manifestait déjà au camp devant La Rochelle, si fortement qu'il refusa de communiquer par son intermédiaire avec le duc d'Alençon<sup>5</sup>.

Charles IX, au contraire, l'avait alors en telle affection, écrivait plus tard Catherine à l'ambassadeur de France en Angleterre, qu'il lui avoit fait de l'honneur et de la faveur, non pas comme à un subject et serviteur, mais autant quasi qu'il eust sçeu faire à un qui luy eust esté compaignon<sup>6</sup>. Sa protection pendant le siège de La Rochelle couvrit La Molle et Coconat, un gentilhomme piémontais, ami de La Molle, que le duc d'Anjou, par antipathie personnelle, ou dans l'intérêt supérieur de l'attaque, n'aurait pas voulu traiter aussi doucement<sup>7</sup>.

Charles IX passa de l'amour à la haine, brusquement, pour des raisons qu'on est réduit à soupçonner. La Reine-mère toute puissante sur l'esprit du Roi son fils, détestait La Molle qu'elle accusait d'entretenir la mésintelligence entre le duc d'Alençon et le duc d'Anjou<sup>8</sup>. Le favori faisait étalage de son crédit auprès de son maître, et oubliant qu'il était simple gentilhomme, ne ménageait pas assez les grands. Il avait débauché son cousin Ventabren du service des Guise pour l'attacher à celui de Monsieur. Guise, soit pour se venger d'une défection qui lui semblait une injure, ou dans un autre dessein, assaillit un jour au château de

---

<sup>1</sup> Kervyn de Lettenhove, t. III, pp. 107-109.

<sup>2</sup> Turenne, pp. 18-19.

<sup>3</sup> Turenne, pp. 19-20.

<sup>4</sup> Le comte de Brissac avait été tué d'un coup d'arquebuse au siège de Mussidan (28 avril 1569), Brantôme, t. VI, p. 141.

<sup>5</sup> Turenne, pp. 38-39.

<sup>6</sup> *Lettres*, IV, p. 296. Elle parle encore de La Molle (*Ibid.*, p. 295) comme d'une personne qui a été nourrie près de nous et se peut dire de nostre pain.

<sup>7</sup> Groen van Prinsterer, t. IV, p. 375, lettre du roi de Pologne à Nançay.

<sup>8</sup> Turenne, p. 51.

Saint-Germain le serviteur infidèle, lui donna plusieurs coups d'épée, et, le tenant pour mort, courut demander pardon au Roi de l'avoir frappé dans sa maison.

Survint La Molle, qui, lui, réclama justice de l'assassinat de son parent et, rapporte Turenne, tint des propos mal rangés et assez audacieux.

Parmi toutes ces choses, continue Turenne, il y avoit des amours meslées, qui font ordinairement à la Cour la plupart des brouilleries ; et s'y passent peu ou point d'affaires que les femmes n'y ayent part et le plus souvent sont cause d'infinis malheurs à ceux qui les ayment et qu'elles ayment. Il venait de parler de La Molle et pensait évidemment à ce mignon des dames.

Ce n'est, en effet, ni ses imprudences de parole, ni son peu de goût pour les armes, comme on l'avait constaté à La Rochelle, mais plutôt, comme le suppose L'Estoile, quelques particularités plus fondées sur l'amour que sur la guerre<sup>1</sup>, qui expliquent le revirement de Charles IX. Une nuit, raconte le mémorialiste, le roi de France se serait posté dans l'escalier du Louvre, avec Guise et quelques gentilshommes, munis de cordes pour étrangler La Molle, quand il sortirait de la chambre de la duchesse de Nevers, où il était ce soir-là. Mais, heureusement pour lui, au lieu de descendre chez son maître le duc d'Alençon, il alla trouver sa maîtresse. La maîtresse, c'était, d'après l'opinion commune, Marguerite de Valois. Le roi de France, ne pouvant sans un énorme scandale, s'en prendre à sa sœur, que d'ailleurs il aimait beaucoup, voulait se débarrasser de l'homme qui compromettait la réputation de vertu des femmes de la maison régnante. Si La Molle a eu connaissance de ce projet de justice à la turque, ou s'est aperçu du refroidissement de Charles IX, on comprend sa prudence au début des troubles qui suivirent.

A Saint-Germain (déc. 1573-février 1574), le duc d'Alençon recommença d'intriguer avec La Noue, avec Turenne, avec les malcontents des deux religions. Il méditait toujours de s'enfuir à Sedan, et d'adresser de là au Roi et à la Reine une supplique impérative. Ludovic de Nassau lui amènerait une bonne troupe de lansquenets et des reîtres. Montgomery, l'un des meilleurs lieutenants de Coligny, rassemblait en Angleterre des vaisseaux et des soldats pour venir débarquer sur la côte de Normandie. La noblesse protestante de l'Ouest avait élu pour chef des armes La Noue (janvier 1574), sous l'autorité d'un chef plus grand que de tout le temps passé. C'était désigner clairement Monsieur, frère du Roi, qui, en sa qualité de fils de France, passait avant le roi de Navarre et Condé, simples princes du sang.

Une insurrection s'organisait afin de faire sa part dans le gouvernement au duc d'Alençon et donner satisfaction à ceux de la religion des rigueurs qu'on leur tenoit ; mais les revendications s'arrêteraient-elles là, si Charles IX, pulmonique, crachant le sang et qui dépérissait à vue d'œil, venait à mourir en pleine mêlée. Son successeur était loin, en Pologne, et la plupart de ceux qui se déclaraient pour leur plus jeune frère et ils étaient nombreux — détestaient le Roi en expectative, comme chef du parti catholique et principal instigateur de la Saint-Barthélemy. Les plus factieux ne seraient-ils pas tentés, s'ils avaient les forces et le pouvoir en main, de lui barrer la route de France et l'accès du trône ? Brantôme affirme que les conjurés tendoient fort là. Je le scay bien, pour avoir

---

<sup>1</sup> *Mémoires pour servir à l'Histoire de France... depuis 1515 jusqu'en 1611*, Cologne, 1719, 2 vol., t. Ier, pp. 30-31.

esté convié à la fricassée<sup>1</sup>. Lui refusa de s'enrôler, mais beaucoup n'eurent pas mêmes scrupules. De tant de serviteurs que le roi de Pologne avoit obligez et laissez en France, raconte son chancelier Cheverny, il n'y eut que trois gentilshommes qui se voulurent ranger avec moy, pour se porter à son service et est tout certain qu'estant recognu pour, être son tres fidèle et affectionné serviteur, je fus espîé et soigneusement recherché pour estre tué ; ses ennemis me faisant cet honneur de croire que je les empeschois de faire leurs affaires à son préjudice<sup>2</sup>.

La Noue ouvrit les hostilités la nuit du mardi-gras (23-24 février) et fixa au 10 mars la fuite des princes. Mais Chaumont-Quitry, le capitaine huguenot qui devait, avec une bonne troupe, s'approcher de Saint-Germain pour les recueillir et les escorter, parut devant Mantes dix jours plus tôt. Les conjurés du château furent pris au dépourvu ; ils n'avaient ni lieu, ni force pour se retirer. A la Cour, où arriva de Normandie, de Beauce, du Vexin, la nouvelle de la marche de Quitry, l'alarme fut d'autant plus chaude qu'on ne savait pas bien la cause de ce mouvement.

Les perturbations estoient grandes, les bagages chargés, et les cardinaux de Lorraine et de Guyze à cheval pour s'enfuir à Paris, et à leur exemple plusieurs autres. Les tambours des Suisses du corps et des compagnies françaises des gardes battoient aux champs. Le duc d'Alençon, pris de peur, alla tout raconter à sa mère, et le mystère s'éclaircit. Catherine, bien instruite des faits, décida que, la nuit même, la Cour irait se mettre à l'abri dans Paris. Elle emmena dans son chariot le roi de Navarre et le duc d'Alençon. Le Roi ne partit que le lendemain pour venir plus assurément au milieu de ses Suisses, ainsi qu'il fit, et vint loger au faubourg Saint-Honoré, au logis du maréchal de Retz<sup>3</sup>.

Marguerite se défend d'avoir eu *cognoissance* de ce complot. Mais amie du Duc, en aurait-elle averti le Roi ? ... *Toutesfois, Dieu permit que La Molle le découvrit à la Reyne ma mère*. Dieu peut-être et elle aidant. C'est la première fois qu'elle prononce le nom de l'homme que le bruit public lui donnait pour amant. Comme elle a toujours mis Dieu en toutes ses affaires, même en celles où elle n'aurait pas dû, elle attribue à la bonté divine les défaillances de cœur de son frère, les calculs de La Molle et peut-être ses propres suggestions. Turenne, un des principaux conjurés, accuse le duc d'Alençon de cette *confession* à la Reine-mère *par la faiblesse de sa constance*, et aussi, il est vrai, *par l'induction de La Molle*. Le favori, marry de n'avoir esté de tous nos conseil s, pour se venger de nous, et de moy principalement, estimant que ce mauvais office qu'il faisoit à son maistre en lui conseillant de perdre sa créance et réputation et ses meilleurs serviteurs, qu'il s'attiroit (s'attirerait) un grand gré du Roy et de la Reyne, ce qui avint autrement... Le duc d'Alençon avait si fortement chargé Thoré que, si celui-ci ne s'était enfui, *il estoit mort*. Et cependant après avoir compromis tout le monde, Turenne le trouva dans le cabinet de sa mère *riant, comme s'il n'y eust eu rien*, avec une des beautés de l'escadron volant, Madame de Sauves<sup>4</sup>. Mais Marguerite cache soigneusement les bassesses de ceux qu'elle a aimés. Elle fait un mérite à La Molle d'avoir parlé ; elle ne dit rien du Duc, ne pouvant le louer, et ne voulant pas le blâmer d'avoir trahi tous ses complices. C'est aussi avec intention qu'elle

---

<sup>1</sup> Brantôme, t. VII, p. 360.

<sup>2</sup> Cheverny (anno 1573), p. 232.

<sup>3</sup> Cheverny, p. 232.

<sup>4</sup> Turenne, p. 58.

condense, en quelques phrases générales et vagues, les événements qui suivirent l'effroi de Saint-Germain, comme si ce n'était pas un nouveau complot. Le Roy s'en alla au boys de Vincennes, d'où il ne leur permit plus (au roi de Navarre et au duc d'Alençon) de sortir. Et le temps, augmentant toujours l'aigreur de ce mal produisoit toujours nouveaux advis au Roy pour accroistre la mesfiance et mescontentement qu'il avoit d'eux ; en quoy les artifices de ceux qui avoient toujours désiré la ruine de notre maison luy aidoyent, que je croy, beaucoup<sup>1</sup>.

A l'en croire, la mesfiance serait la seule cause des arrestations et des exécutions qui suivirent. C'est le moyen d'innocenter La Molle et de se défendre elle-même d'avoir été la maîtresse d'un sujet rebelle du roi Charles, ce frère si cher, à qui elle prétendait rester fidèle en dépit de ses attaches avec le duc d'Alençon. Au fait la vérité est tout autre. Charles IX avait pardonné aux princes, mais il les avait emmenés avec lui au château de Vincennes, où il s'était installé pour respirer un air plus pur que celui de Paris (8 mars). La surveillance se fit plus étroite à mesure que la révolte s'étendait dans l'Ouest et quand on apprit que Montgomery avait débarqué en Normandie (11 mars 1574). La consigne n'était pas toutefois si sévère qu'on empêchât le duc d'Alençon de venir à Paris sous prétexte de galanterie, ou, comme précise l'ambassadeur florentin, pour voir la duchesse de Retz, son amie très intime (*intrinseca*), cette duchesse si chère à Marguerite. Aussi ne lui fut-il pas difficile de reprendre ses menées. Lui et le roi de Navarre, craignant ou feignant de craindre pour leur vie, se résolurent de nouveau à chercher un refuge à Sedan. La Molle, dont la grande vertu était sans doute son attachement à son maître, poussait cette fois, ému de ce danger, à la fuite et à l'action. Il s'était chargé de réunir des hommes et de l'argent. Avec lui, Coconat, grand massacreur du 24 août, l'amant, disait-on de la duchesse de Nevers, un ancien ambassadeur à Constantinople, Grandchamp<sup>2</sup>, et un fameux artisan d'intrigues, alors à ses débuts, La Fin La Nocle formaient le conseil dirigeant. Turenne, qui était de la conspiration, mais se défiait des conspirateurs, n'assistait que de loin en loin aux conciliabules.

Quelques comparses mêlaient leur étrange personnalité à ce groupe d'aventuriers : Grantrye, ancien agent de Charles IX auprès des Liges grises, et qui avait rapporté du pays de Paracelse le secret de la pierre philosophale et l'art de transmuier en or les plus vils métaux ; et, pour faire pendant à l'alchimiste, un astrologue, Cosme Ruggieri, devin, nécromancien, fabriquant de philtres et jeteur de sorts, étroitement lié à La Molle.

Après quelques remises, le départ des princes pour Sedan fut fixé au samedi saint, 10 avril. De grandes dames étaient dans le secret : Marguerite de Valois, la duchesse de Retz, la duchesse de Nevers. C'est peut-être de cette époque de dévouement passionné à la cause du duc d'Alençon que date l'amitié de la reine de Navarre et de la duchesse de Retz<sup>3</sup>. Mais Catherine fut prévenue. Le maréchal de Montmorency, qui blâmait l'entreprise et craignait, s'il en faisait mystère,

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 39. Voilà pour la seconde fois une allusion aux ennemis des princes du sang et des Valois, qui ne peut s'appliquer qu'aux Guise. A la date où elle écrivait ses Mémoires, vingt-cinq ou vingt-six ans après, elle voudrait faire croire qu'elle a toujours eu pour suspecte l'ambition des Guise et qu'elle n'a jamais eu de rapports avec les chefs de la Ligue.

<sup>2</sup> C'est lui qui avait fait don à Marguerite d'une robe magnifique qu'il tenait du Grand Seigneur. Elle la portait à Blois le jour des Pâques fleuries. Brantôme, t. VIII, pp. 37-38.

<sup>3</sup> Guessard, p. 8.

d'être accusé de connivence, transmit à la Reine-mère la lettre d'un conjuré, le capitaine Saint-Martin, où il était question de chevaux et d'expédition. Un bourgeois de Paris, Yves de Brinon, enrôlé par Grandchamp, dénonça le complot, les complices, la date de l'exécution. Le Roi, furieux d'une trahison qui suivait un pardon si récent, mit sous bonne garde le duc d'Alençon et le roi de Navarre, La Molle fut arrêté au château même (10 avril) ; Coconat, au couvent des Augustins où une grande dame l'avait fait cacher ; La Fin, Grandchamp, Turenne s'enfuirent. Aussitôt qu'il apprit l'arrestation des princes, Condé, qui, par la protection du roi de Pologne, désireux peut-être de le tenir loin de la princesse, avait obtenu de résider dans son gouvernement de Picardie, se déroba en toute hâte de son poste d'Amiens et se sauva en Allemagne. Les réformés des Pays-Bas eurent encore un plus mauvais succès ; le duc Christophe et Ludovic de Nassau furent battus et tués à Mookerheyde (14 avril 1574) par le commandeur de Requesens, qui avait succédé au duc d'Albe, comme gouverneur général<sup>1</sup>.

Charles IX ne voulut pas traduire devant le Parlement garni de pairs son frère et son beau-frère, et il les fit interroger par des commissaires. Le duc d'Alençon parla de son projet de mariage avec la reine d'Angleterre, de l'espérance que Coligny lui avait fait entrevoir d'un établissement dans les Flandres, de sa liaison avec les survivants des massacres au camp de la Rochelle, et, dans ce long récit des origines du complot et du complot lui-même, il compromit tous les conjurés et, plus que tous, son confident La Molle. Le roi de Navarre, plus avisé, ne mit **ny luy, ny personne en peine**. Il lut ou fit lire un mémoire, et tout en déclarant que, de droit, il ne connaissait d'autres juges que la Reine-mère présente et le Roi, il ne laissa pas de se justifier devant cette commission. Il s'excusait de ses projets de fuite sur ses griefs et ses malheurs : mort de ses amis à la Saint-Barthélemy, menace d'une nouvelle exécution, inimitié de la Reine-mère, crédit des Guise, désir de retourner en ses pays de Béarn et de Navarre, où en son absence il n'était plus obéi. Habilement, il glissa dans sa défense le bruit qui avait couru à Vitry d'un attentat contre le Roi, le duc d'Alençon et lui, **pour faire le roy de Pologne roy — ce qu'il ne voulut jamais croire d'ailleurs, —** mais les avis et la constatation que le duc de Guise assemblait et faisait marcher de petites troupes de cavalerie **étoient assez pour nous faire croire quelque chose**.

Malgré la promesse qu'on leur avait faite, au duc d'Alençon et à lui, après l'affaire de Saint-Germain, de leur ôter tout sujet de plainte, ils n'avaient pas cessé d'avoir à craindre pour leur liberté et leur vie. Le Duc lui ayant fait dire qu'il était résolu à se retirer de la Cour, il avait délibéré de le suivre et de s'en aller en Navarre. Il laissait entendre pour conclure que, s'il plaisait au Roi et à la Reine-mère de lui vouloir faire **tant de bien et d'honneur** que de le traiter comme étant ce qu'il leur était, il montrerait sa volonté **de leur être à tous deux, très humble, très fidèle et très obéissant serviteur**<sup>2</sup>.

Ce plaidoyer était de la main de Marguerite, à qui son mari l'avait demandé. **Dieu, dit-elle, me fist la grâce de le dresser si bien qu'il en demeura satisfait, et les commissaires étonnez de le voir si bien préparé**<sup>3</sup>. L'épouse infidèle était un secrétaire fidèle.

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Histoire de France* de Lavis, t. VI, r, pp. 149-150.

<sup>2</sup> Guessard, p. 185-194.

<sup>3</sup> Guessard, p. 40.

La Molle et Coconat furent jugés par le Parlement<sup>1</sup>. La Molle, interrogé par le premier président de Thou et le président Hennequin, nia ou déclara qu'il ignorait les faits compris dans les vingt et un chefs d'accusation. A cette question : *Qui sont les hommes ou les femmes qui savent le département de M. le Duc et du roy de Navarre et qui y consentent. A dit qu'il n'en sait rien et que ceux qui ont voulu faire la première entreprise sont ceux qui ont fait la nouvelle entreprise, si aucune y en a eue*<sup>2</sup>. Quand on lui objecte la déposition de M. le Duc, il s'incline devant ce témoin, mais insinue qu'on lui fait dire ce que peut-être il ne dit pas. Quand les magistrats lui montrent la souscription de M. le Duc, *qui est François en deux endroits*, il répond *qu'il a bien veu que ce mot est escript, mais ne sauroit dire si c'est de l'escriture de M. le Duc*<sup>3</sup>. Comme on insiste sur cette déclaration autographe, il prie qu'on le mène devant le Duc et tout ce que mon dit sieur voudra qu'il dise, qu'il le dira, s'assurant qu'il est prince débonnaire et son bon maistre<sup>4</sup>. Il fallut, pour lui arracher quelques aveux, le soumettre à la torture de l'eau et des brodequins. A voir tant de discrétion et de courage, on comprend que Brantôme rende hommage aux nombreuses *vertus*<sup>5</sup> de ce jeune gentilhomme. Coconat, que Charles IX voulut entendre lui-même, raconta pour se sauver ce qu'il savait, ce qu'il avait ouï dire et ce qu'il imaginait. Il marchand sa vie tant qu'il put, accusant tous les Montmorency, afin de gagner l'indulgence de la Reine-mère, qui les détestaient comme les vengeurs possibles de Coligny, annonçant une insurrection générale où les Anglais et les Allemands interviendraient à la ruine du royaume.

Quoi qu'en dise Marguerite, c'était un crime d'Etat au premier chef que de provoquer une guerre civile. Encore le roi de Navarre et le prince de Condé pouvaient-ils alléguer pour leur défense *l'irréparable offense reçue à la Saint-Barthélemy et la contrainte en leur conscience d'aller à la messe*<sup>6</sup>. Quant au duc d'Alençon, il n'avait d'excuse que son ambition<sup>7</sup>. Mais Marguerite était obligée de de les absoudre tous. Après sa réconciliation avec son mari, devenu de roi de Navarre roi de France, elle ne pouvait représenter comme un factieux le vainqueur des factions. Elle devait même indulgence à son frère sous peine d'avouer qu'elle avait été aussi longtemps qu'il vécut la dupe ou la complice d'un conspirateur. Même si elle le savait coupable, elle pensait peut-être qu'il y avait pour un fils de France des privilèges d'Etat. De ses serviteurs, dont un, La Molle, lui était particulièrement cher, elle parle comme s'ils avaient été enveloppés dans un malheur immérité. Elle réduit à des présomptions une tentative où il allait de la sécurité du royaume, et, si le Roi régnant venait à mourir, de l'ordre de succession dynastique, les partisans des princes étant les ennemis du roi de Pologne, héritier présomptif.

Ce furent des raisons d'Etat et les plus légitimes qui dictèrent les poursuites et les mesures de rigueur. Le courroux de Charles IX était si grand, que les ambassadeurs d'Angleterre crurent les princes en danger. Elisabeth envoya Leighton pour appuyer les sollicitations de son agent ordinaire, le Dr Dale, en

---

<sup>1</sup> Le Procès criminel dans *Mémoires de l'Etat*, III, p. 159-202. Je cite d'après le texte des *Archives curieuses*, t. VIII.

<sup>2</sup> *Archives*, p. 131.

<sup>3</sup> *Archives*, p. 174.

<sup>4</sup> *Archives*, p. 175.

<sup>5</sup> Brantôme, I, p. 349.

<sup>6</sup> Turenne, p. 748.

<sup>7</sup> Turenne, p. 45.

faveur du roi de Navarre et du duc d'Alençon<sup>1</sup>. C'était les compromettre encore plus, la Cour de France sachant qu'elle leur avait promis en cas de révolte des soldats et de l'argent. Au vrai, ils étaient protégés par le sang royal.

La Molle et Coconat payèrent pour ces irresponsables. Ils furent condamnés par la Grand'Chambre et la Tournelle réunies, comme criminels de lèse-majesté, à être décapités sur un échafaud en place de Grève ; les corps sciés en quatre quartiers, qui seront attachés à quatre potences hors les principales portes de cette ville, et les têtes plantées sur un poteau en ladite place de Grève. Les sympathies qu'ils inspiraient au dedans et au dehors du royaume ne les sauvèrent pas. La reine d'Angleterre, qui avait conservé un souvenir ému des grâces de La Molle, fit demander par le Dr Dale communication des pièces de la procédure avant l'arrêt. Sans s'émouvoir de cette prétention impudente, Catherine expliqua froidement qu'elle avait à cœur de réconcilier le roi de Pologne et le duc d'Alençon et qu'il importait de supprimer ces deux fauteurs de discorde, La Molle et Coconat<sup>2</sup>.

Parmi les diverses raisons qu'elle avait d'en vouloir à La Molle, lit-on dans une relation protestante de l'Entreprise de Saint-Germain, il y avait *quelque chose qui ne se peut dire*<sup>3</sup>. Il s'agit sans doute de sa liaison avec Marguerite. Coconat, cher à deux grandes dames, *le duc de Nevers et le maréchal de Retz savent ce que c'est*, dit cet anonyme médisant, avait de nombreuses raisons d'être odieux à beaucoup d'hommes. De son propre aveu, dans son interrogatoire, Charles IX le considérait comme un méchant homme<sup>4</sup>. Comment pouvait-il se faire illusion sur son sort ?

Les deux condamnés avaient été conduits à la chapelle de la Conciergerie et *attachez à deux anneaux, chacun d'un côté de la dite chapelle, comme hommes séquestrez à la mort*<sup>5</sup>. C'est là qu'épuisés et rompus par la torture, Sorbin de Sainte-Foi, aumônier de Charles IX, retrouva ces deux galants de Cour. Avait-il charge de leur arracher quelque nouvel aveu ou était-il simplement mû de commisération. *Entre autres choses, dit-il, les exhortay tous deux de vouloir en satisfaction de leurs péchez aviser en quelle façon ils pourroient faire service à Dieu, qui lui peust estre agréable, tant en descouvrant les coupables de tel malheur qu'en deschargeant les innocens*. Coconat demanda qu'on mît La Molle près de lui *pour adviser à ce dont ils pourroient se souvenir pour le service du Roy*. Il achemina donc à parler, c'est Sorbin qui en témoigne, ce silencieux compagnon, qui se résolut à dire en présence des magistrats et de plusieurs autres personnes et requit l'aumônier de redire à Leurs Majestés ce qui touchait *à l'honneur de Dieu et conservation de l'Estat*<sup>6</sup>.

Le désespoir des deux misérables s'épancha en cris d'indignation, non contre les princes, qu'ils ne voulaient pas savoir coupables, mais contre le maréchal de Montmorency, *qui n'avoit jamais été fidèle serviteur du Roi*, contre Damville son frère, si puissant en Languedoc que le Roi ne pourra *s'accommoder* de cette province, tant qu'il en sera gouverneur, contre Turenne, leur neveu, qui poussait

---

<sup>1</sup> *Calendar*, pp. 495-496, 499-500.

<sup>2</sup> Kervyn de Lettenhove, IV, p. 326.

<sup>3</sup> *Mémoires de l'Estat de France*, t. III, p. 152.

<sup>4</sup> *Archives curieuses*, VIII, p. 220.

<sup>5</sup> Relation de Sorbin de Sainte-Foi, aumônier de Charles IX, *Archives curieuses*, VIII, p. 283.

<sup>6</sup> *Archives curieuses*, p. 286.

Monsieur à s'enfuir, contre le duc de Bouillon, qui offrait de le recevoir dans sa forteresse, Sedan. Ce sont les grands, ces fauteurs de désordre, dit La Molle, qu'il faudrait punir. Et Coconat, frappant du pied, redoublait : **Messieurs, vous voyez, les petits sont punis et les grands qui ont fait la faute demeurent ; il faudrait s'attaquer aux sieurs de Montmorency, Bouillon, Thoré, et Turenne, qui veulent troubler le royaume, comme on en voit les effets**<sup>1</sup>.

A la première nouvelle du jugement le duc d'Alençon, ou dans un sursaut de pitié, ou aux instances de son entourage, fit un suprême effort pour sauver ceux qui périssaient par sa faute et pour sa cause. Il s'humilia devant son frère et, n'obtenant pas leur grâce à ce prix, il alla supplier sa mère à deux genoux de leur épargner au moins l'ignominie d'une mort publique. Catherine persuada au Roi de les faire exécuter en secret. Mais le messenger d'indulgence trouva la porte de Saint-Antoine fermée et perdit du temps à se la faire ouvrir. Quand il parvint au Palais, il était trop tard<sup>2</sup>.

C'était l'usage du Parlement, pour prévenir l'abus des grâces royales, de faire suivre l'arrêt de l'exécution. Aussitôt après la sentence, les deux condamnés furent conduits en place de Grève sur l'échafaud. La Molle, qui devait être dépêché le premier, **admonesté de dire la vérité et descharger sa conscience**, déclara que Cosme Ruggieri ne savait pas le complot, mais que Grantrye le savait. On le fit mettre à genoux et, **admonesté derechef de dire la vérité et descharger sa conscience, a répondu ne savoir autre chose que ce qu'il a dit**<sup>3</sup> et alors **a esté bandé tenant la croix à la manière accoutumée** et, pendant qu'il faisait une dernière prière et que les assistants chantaient le Salve Regina, il fut décapité d'un seul coup.

Coconat dénonça encore **plusieurs grandes entreprises** sans pouvoir les spécifier. Il demanda au peuple de prier Dieu pour lui et à l'exécuteur lui ôter son bandeau, ce qui fut fait. Et après avoir affirmé une seconde fois qu'il ne savait autre chose que ce qu'il avait dit, il fut **incontinent décapité**.

Ce procès criminel où des princes du sang et des maréchaux de France étaient compromis, et une reine et de très grandes dames soupçonnées de complicité, excita si vivement les imaginations que, dans les récits qui en coururent, il n'est pas facile de distinguer la vérité de la légende. L'intervention du duc d'Alençon, le refus de Charles IX et son consentement final à la prière de la Reine-mère, le départ et l'arrivée tardive du messenger, tous ces faits et quelques autres détails paraissent certains, et, en tout cas, ils ne sont pas contraires aux documents. Mais ce qui l'est, c'est d'imaginer que le premier président, de Thou, pour aller plus vite, ait fait supprimer sur l'échafaud la proclamation de la sentence. Le procès-verbal porte que **le cri**, comme on disait, a été fait. On ne sait que croire de ce courrier officieux qui, allant plus vite que le messenger officiel, aurait prévenu de Thou de l'adoucissement de la peine. Ce serait le parfumeur de la Reine-mère, maître René, qui, instruit de la concession du Roi, se serait hâté d'en avertir le chef de la justice. Était-ce par humanité ou par haine, pour conjurer ou précipiter l'exécution ? Agissait-il de sa propre initiative, ou, comme on l'a supposé, à l'instigation de la Reine-mère, qui, désireuse de se rendre

---

<sup>1</sup> *Archives curieuses*, VIII, pp. 218-219.

<sup>2</sup> *Lettres de Catherine*, t. IV, pp. 303-304, note.

<sup>3</sup> *Archives curieuses*, t. VIII, p. 219.

agréable au duc d'Alençon, tentait une démarche dont elle savait que La Molle et Coconat ne profiteraient point<sup>1</sup>.

Autre conte, où il n'y a qu'une moitié, la première, de véritable. Sur la charrette qui le portait à la mort, La Molle marmonnait en suprême oraison : *Dieu ait merci de mon âme et la benoîte Vierge* ; et cependant fidèle à l'autre adoration de sa vie : *Recommandez-moi*, aurait-il dit aux spectateurs, *aux bonnes grâces de la reine de Navarre et des dames*. Est-il possible que ce modèle de discrétion ait chargé de cet hommage public les archers qui l'escortaient et la foule du peuple qui le regardait passer.

Le roi de Pologne, averti de l'arrestation, appelait de tous ses vœux la nouvelle du supplice en une forme infamante, la pendaison réservée aux roturiers<sup>2</sup>.

A cette déclaration de haine, répondaient à Paris les manifestations d'amour. Les maîtresses des condamnés firent étalage de leur douleur. Brantôme n'ose, par respect, nommer ces *grandes*, et même pour dérouter la curiosité, il a transformé le complot en expédition militaire, mais personne ne s'y est trompé et lui-même aurait été fâché qu'on ne reconnût pas dans ces amantes explorées la duchesse de Nevers et la reine de Navarre. *J'ay cognu deux belles et honnestes dames*, dit-il, *lesquelles, ayant perdu leurs serviteurs en une fortune de guerre, firent de tels regrets et lamentations et montrèrent leur deuil par leurs habits bruns, plus les testes de mort et toutes sortes de trophées de mort qu'elles portaient en leurs affiquets, bijoux et bracelets, qui les escandalisèrent* (c'est-à-dire qui les rendaient un sujet de scandale) *et cela leur nuict* (nuisit) *grandement, mais leurs marys ne s'en sousyoyent autrement*<sup>3</sup>.

De tout temps les poètes et, à l'époque de la Renaissance, les néo-platoniciens associèrent l'idée de la mort à celle de l'amour. Le duc d'Anjou, comme symbole de sa passion pour Marie de Clèves avait fait graver sur le plat d'une reliure, leurs initiales entrelacées A. M. D. C. et une tête de mort.

Quand, à son retour de Pologne, il apprit qu'elle n'était plus, *il témoigna*, dit l'historien Matthieu, *en ses larmes, ses paroles, et ses actions que comme il estoit extrême à la haine, il estoit excessif en l'amour*. Il demeura plus de huit jours aux cris et aux soupirs, et en public il paraissoit tout couvert d'enseignes et de marques de mort : aux rubans des souliers, il portoit des petites morts, il en avoit aux esguillettes, et plus curieux d'entretenir et de flatter sa passion que de la vaincre et de la guérir, il commanda à Souvray (maître de la garde-robe) *de luy faire des paremens de ceste sorte pour six mille écus*<sup>4</sup>. Chez le frère et la sœur même outrance de douleur, dans la même forme funèbre.

Est-ce une légende que les deux amoureuses firent enlever la nuit même, pour les mettre en terre sainte, les têtes des suppliciés. Mais ont-elles voulu *les enterrer de leurs propres mains*, comme raille le *Divorce satyrique*<sup>5</sup>. Au cours du temps, l'imagination, aidée par le silence de l'histoire, transforma ce devoir de tendresse pieuse en désir de les garder glacées et rigides, yeux clos, lèvres flétries, évocation morbide des plaisirs perdus. L'éditeur des Mémoires de

---

<sup>1</sup> De Crue, *Le Parti des politiques*, pp. 190-199. Merki, *La reine Margot*, pp. 94-95.

<sup>2</sup> Groen van Prinsterer, *Lettre du roi de Pologne à Nançay*, 16 mai, t. IV, p. 375.

<sup>3</sup> Brantôme, t. IX, p. 122.

<sup>4</sup> Pierre Matthieu, *Histoire de France*, p. 406, Paris 1631.

<sup>5</sup> *Divorce satyrique*, éd. Réaume, II, p. 659.

Nevers, Gomberville — un romancier d'ailleurs, — affirma de toute certitude que la reine de

Navarre et la duchesse de Nevers, les avaient fait embaumer pour ne s'en séparer jamais<sup>1</sup>. Il écrivait à l'époque où les survivants du règne d'Henri IV racontaient au jeune Tallemant des Réaux, ce collectionneur d'historiettes, crédule à force de curiosité et par goût de médisance, que la reine Marguerite portait pendus à des crocs, sous le couvert de son ample vertugadin, les cœurs de ses amants. L'esprit moqueur de la nation tournait en facétie macabre ce roman de volupté, de sang et de mort.

La Molle n'avait pas tort de dire [que sa mort coûterait la vie de beaucoup d'hommes](#)<sup>2</sup>. Lui et Coconat avaient tant de fois, au cours du procès et même en face de la mort, accusé les Montmorency que le Roi, qui se sentait mourir, et la Reine-mère, qui tremblait pour son fils favori, le roi de Pologne, se devaient de poursuivre les coupables et les suspects. Thoré et Turenne étaient en fuite. Mais le maréchal de Montmorency et le maréchal de Cossé, beau-père d'un Montmorency, s'estimaient innocents et ne pensaient pas à partir. Le Roi les fit arrêter le 4 mai et les fit conduire à la Bastille. Le même jour, il signa la révocation de Damville, et nomma au gouvernement du Languedoc, le fils du duc de Montpensier, le Prince-Dauphin. C'était une mesure plus facile à prendre qu'à exécuter. Ce fils cadet de l'ancien Connétable, gouverneur de cette grande province depuis la résignation de son père, avait en main une armée, une garde de corps albanaise, et la clientèle qu'Anne de Montmorency et lui s'étaient créée dans les trois ordres par un demi-siècle de pouvoir. Dépouillé de sa charge, et redoutant pis encore, il alla droit aux protestants, vers qui, depuis plusieurs mois, il s'acheminait à pas comptés. Lui, qui avait eu longtemps la réputation d'un papiste, signa, le 29 mai 1574, avec les députés des églises du Languedoc une suspension d'armes de sept mois, bientôt suivie d'une alliance formelle. Contre la Cour, qui était l'ennemi commun, il emprunta le secours des huguenots et leur prêta celui de ses forces, de ses ressources et de son crédit. La politique de violence, inaugurée par la Saint-Barthélemy, aboutissait à la division des catholiques et à l'union dans le Midi, en attendant que ce fût dans le reste du royaume, des malcontents des deux religions.

Les mauvaises nouvelles qui survenaient de toutes parts : défection de Damville, prise d'armes de l'Ouest protestant, progrès de Montgomery en Normandie, achevèrent de ruiner la santé de Charles IX. Son courroux contre les impénitents de la rébellion, et aussi l'ambition très noble de laisser en mourant son royaume en paix, exaspéraient son humeur farouche. Il en voulait peut-être moins aux hérétiques en armes qu'aux politiques à l'affût [non gueres moins infidèles que les autres](#), dit son aumônier Sorbin, [et qui le trahissoient à veue d'œil, mais avec une prudence si grande et si cautes intelligences, qu'il estoit mal aisé de les surprendre au fait](#), comme aussi à tous ces gens d'un zèle si tiède qui auraient dû [veiller sans cesse sur la seureté de sa vie et protection de ses subjects](#) et qui le secondaient si mal et qui même consentaient à [tel malheur](#)<sup>3</sup>. Il chargea les présidents de Thou et Hennequin et les Commissaires, qui avaient informé contre La Molle et Coconat, d'interroger les maréchaux prisonniers, se réservant de les juger lui-même en son Conseil privé. Il envoya le chancelier de Birague poser de

---

<sup>1</sup> *Mémoires du duc de Nevers*, I, p. 75.

<sup>2</sup> *Archives curieuses*, t. VIII, p. 216.

<sup>3</sup> *Archives curieuses*, VIII, p. 303.

nouvelles questions au duc d'Alençon et au roi de Navarre. Aux sollicitations de Leighton en faveur du maréchal de Montmorency, il répondit qu'il était résolu à faire justice, et à coup sûr il aurait fait exécuter l'arrêt, malgré les instances indiscretes de la reine d'Angleterre. Justicier impitoyable. **C'est cruauté, disait-il, d'être clément, c'est clémence d'être cruel**<sup>1</sup>.

Mais le duc d'Alençon et ses amis s'exagéraient le danger qu'il courait. Catherine n'aurait jamais consenti à laisser verser son propre sang. Le Duc, suant la peur, faisait dire à Londres qu'en cas de mort de Charles IX, il serait mis à la Bastille. Les Anglais, intéressés à brouiller en France, voulaient à tout prix le sauver, pour servir de contrepoids au **tyran de Pologne**. Le meilleur moyen, c'est, écrivait le secrétaire d'État Cecil, **d'acheter ses gardes, mais il y faut beaucoup de circonspection. La moindre imprudence pourrait lui être fatale. Faites en sorte que l'argent soit envoyé en grand secret, et sous des apparences plausibles** <sup>2</sup>.

Marguerite aurait voulu, elle aussi, libérer son mari et son frère, s'exposant, dit-elle, à **perdre sa fortune** avec l'affection de Charles IX, **qui n'aimoit rien tant qu'elle**. Elle ne paraît sensible qu'aux risques de son dévouement et c'est pour s'en faire gloire. Elle ne réfléchit pas que la délivrance des princes et leur apparition à la tête des malcontents donneraient à la révolte un caractère de légitimité, ou peut-être avait-elle cessé de s'en faire scrupule, contrairement à la parole qu'elle s'était donnée de ne pas troubler le royaume du vivant de Charles IX.

Elle allait voir les prisonniers au château de Vincennes, entrant et sortant librement en **coche, sans que les gardes regardassent dedans ny que l'on fist oster le masque** à ses dames. L'idée lui vint de déguiser en femme le roi de Navarre ou le duc d'Alençon et de l'emmener avec elle. Mais, remarque-t-elle malicieusement, comme ils ne pouvaient à cause de la surveillance sortir tous deux ensemble et bien qu'il suffît **qu'il y en eust un dehors pour assurer la vie de l'autre, jamais ils ne se peurent accorder lequel c'est qui sortiroit, chacun voulant estre celuy là et nul ne voulant demeurer**<sup>3</sup>. C'est souligner que compagnons d'infortune, ils ne l'étaient pas de senti ment.

**Ce dessein ne se peust donc exécuter**, mais les princes furent sauvés, dit-elle, **par un moyen bien misérable pour moy**, Charles IX mourut, ce Charles IX, à qui pourtant elle n'aurait pas craint de créer les plus graves embarras, en lâchant en liberté le chef des huguenots ou le chef des politiques. Elle a vraiment bonne grâce à déplorer la perte de ce frère **tout l'appuy et support** de sa vie, dont elle n'avait **receu que bien** et qui, en toutes les persécutions que le duc d'Anjou lui fit à Angers, l'avait **tousjours assistée, et advertie et conseillée**<sup>4</sup>. Bref, conclut-elle, **je perdois en luy tout ce que je pouvois perdre**. Oui, mais par une inconséquence de cœur, elle avait été l'amie et la confidente ou la complice de ses ennemis.

Cette plainte sur la mort de Charles IX sert de prélude aux attaques contre Henri III.

---

<sup>1</sup> *Archives curieuses*, VIII, p. 340.

<sup>2</sup> Cité dans *Les lettres de Catherine de Médicis*, t. IV, introd., p. 206.

<sup>3</sup> Guessard, p. 40.

<sup>4</sup> Guessard, p. 41.

## CHAPITRE IV. — ENTRE HENRI III ET LE DUC D'ALENÇON.

André Joubert, *Un mignon de la Cour de Henri III. Louis de Clermont, sieur de Russy d'Amboise*, 1885. *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile*, édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, Paris, Jouaust, 1875-1883, 11 vol., et 1 vol. de tables.

LE CHANGEMENT de règne, c'est l'approche des épreuves de Marguerite. Henri III revenait de Pologne, résolu à la punir d'avoir trompé ses espérances et déserté sa cause. Elle s'en étonnait et s'en indignait presque comme d'une querelle gratuite. Aurait-elle voulu qu'il lui sût gré de pactiser avec ceux qui projetaient de le mettre en tutelle dès son avènement ou même de lui ravir sa couronne ?

Mais si inconsciente qu'elle fût de sa faute, elle appréhendait au fond de l'âme de se retrouver en présence de ce frère, maintenant son roi, qui pouvait avoir la tentation, et qui avait les moyens de se venger.

A la première nouvelle de la mort de Charles IX, Henri III s'était enfui de Cracovie, sa capitale, pour empêcher les Polonais de le retenir de force, et, prenant par l'Autriche et l'Italie, pays catholiques, où il ne risquait pas, comme en Allemagne, d'être arrêté par les coreligionnaires des huguenots, il s'était dirigé sans hâte vers Lyon, où Catherine de Médicis et la Cour l'attendaient. La Reine-mère avait amené dans son coche, sous sa main, libres en apparence, et en réalité prisonniers, le roi de Navarre et le duc d'Alençon, pour laisser à son fils le mérite de leur délivrance. Le roi de France avait pardonné, mais il n'oubliait pas. Marguerite était là. De son émotion bien naturelle à leur première rencontre, elle est allée chercher très loin dans l'histoire sainte et profane une explication qui n'est pas une justification. *Quelques-uns tiennent, dit-elle, que Dieu a en particulière protection les grands, et qu'aux esprits où il reluit quelque excellence non commune il leur donne, par des bons génies, quelques secrets advertissemens des accidens qui leur ont préparés ou en bien ou en mal.* Elle en cite plusieurs exemples lui se sont vus en sa mère, une de ces âmes privilégiées. Elle-même, bien qu'elle ne s'estime pas digne de pareille faveur, toutefois pour ne se taire comme ingrate des grâces qu'elle a eues de Dieu, elle convient n'avoir jamais été proche de quelques signalez accidens, ou sinistres ou heureux, qu'elle n'en ait eu quelque advertissement ou en songe ou autrement<sup>1</sup>. Ainsi lui arriva-t-il cette fois.

Pendant les embrassades et les *récioproques bien venues* de son frère et de sa mère, elle fut malgré la chaleur du jour (5 sept.) et la presse étouffante de l'entourage, prise d'un *grand frisson* avec un *tremblement universel*. Présage de malheur, mais qu'elle tourne à sa gloire comme venant de Dieu. Pourquoi ne pas avouer simplement qu'à l'instant où elle a revu son frère, elle a eu l'intuition soudaine du mal qu'il avait le droit de lui reprocher ?

Aussitôt après l'exécution de La Molle, Marguerite avait pris un consolateur. Elle n'a jamais aimé, semble-t-il, deux hommes à la fois, mais il est vrai que, s'il n'y avait dans son cœur qu'une place, elle ne restait pas longtemps vacante.

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 41-44.

Brantôme pense sans aucun doute à elle dans une page des *Dames* où il est question du cheval Seian (ou de Seius) passé en proverbe dans l'antiquité pour être funeste à tous ses cavaliers. Si ay je cogneu une fort honneste et grande darne qui a eu cela en elle de malheur que de cinq ou six serviteurs que je luy ay veu de mon temps avoir se sont morts tous les uns après les autres, non sans un grand regret qu'elle en portoit, de sorte qu'on eust dit d'elle que c'estoit le cheval de Séjan<sup>1</sup>, d'autant que tous ceux qui montoient sur elle mouroient et ne vivoient guieres, mais elle avoit cela de bon en soy et cette vertu que, quoy qui aist esté, n'a jamais changé ny abandonné aucun de ses amys vivans pour en prendre d'autres : mais eux venans à mourir elle s'est voulu tousjours remonter pour n'aller à pied<sup>2</sup>....

Charles de Balzac d'Entragues avait succédé à La Molle. Il était si beau, quoiqu'il n'y paraisse pas dans les crayons du temps, qu'on l'appelait le bel Anraguet. Sa figure longue et sèche, son air impérieux, ses yeux durs sont d'un homme qui s'impose aux femmes et qui les exploite. Il eut longtemps pour maîtresse, après Marguerite, la duchesse de Retz, autre intellectuelle galante, l'ancienne amie intime du duc d'Alençon. Henri III, qui soupçonnait l'intrigue de sa sœur, guettait l'occasion d'un flagrant délit pour le dénoncer au roi de Navarre et obliger ce mari indifférent à sévir contre une femme publiquement compromise.

Mais il se laissa égarer par le mirage de la haine. La Cour séjourna plusieurs semaines à Lyon, tout occupée des préparatifs de campagne contre Damville, le gouverneur rebelle du Languedoc. Le Roi, les Reines et les princes logeaient sur la rive droite de la Saône au palais de l'archevêché et dans la cité tout ecclésiastique groupée autour de la cathédrale Saint-Jean. Un jour les duchesses de Nevers et de Retz et d'autres dames proposèrent à Marguerite une promenade en ville, et, pour être agréables à Mlle de Montigny, nièce de la duchesse d'Uzès, décidèrent d'aller à l'abbaye de Saint-Pierre, entre Saône et Rhône, *une fort belle religion* de dames nobles, où la jeune fille qui y avait une tante n'aurait pu entrer seule, la clôture n'étant levée qu'en faveur des plus grandes dames.

Au moment où elles montaient dans le *chariot* de la Reine, deux gentilshommes, Lenoncourt et Camille, *se jettèrent sur les portières* et s'y tinrent comme ils purent, *gaussans, comme ils estoient d'humeur bouffonne*, et déclarant *qu'ils vouloient venir voir ces belles religieuses*.

Le monastère s'ouvrait sur une place bordée de maisons où cantonnaient beaucoup de seigneurs et, parmi eux, le bel Anraguet. Les visiteuses laissèrent à la porte les deux bons compagnons et le chariot si facile à reconnaître *pour estre doré et de velours jaune garny d'argent*. Là-dessus Henri III vint à passer avec quelques favoris et le roi de Navarre, et voyant le chariot de sa sœur près du logis d'Anraguet, que l'on disait malade, il le montra du doigt à son beau-frère. *Je gage*, lui dit-il, *qu'elle y est*. Sur son ordre, le gros Ruffec, ami de Le Gast, alla s'en assurer. Il ne trouva ni Marguerite ni Bidé (c'était le surnom d'Anraguet), mais en bon courtisan, pour flatter son maître, il affirma : *Les oiseaux y ont esté, mais ils n'y sont plus*. Henri III ne parvint pas à induire en jalousie le roi de Navarre, qui avait intérêt à rester en bonne intelligence avec sa femme, mais il eut tout succès auprès de Catherine de Médicis. La Reine-mère,

---

<sup>1</sup> Brantôme prend l'*equus Seianus* ou cheval de Seius pour le cheval de Séjan, t. IX, p. 188. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, l. II, chap. IX.

<sup>2</sup> Brantôme, IX, p. 188 et la note.

indulgente aux écarts de ses fils, était, selon la morale de ce temps-là et d'autres temps, très chatouilleuse sur l'honneur de ses filles. Elle commença aussitôt que Marguerite rentra de la promenade, à **jetter feu et à dire tout ce qu'une colère outrée et démesurée peut jeter dehors**, et, malgré ses protestations et ses explications, elle ne cessa de **tanser, crier et menacer**. Mais le lendemain quand Henri III sut par Liancourt, Camille et Mlle de Montigny **l'erreur ou la malice du gros Ruffec l'avait fait tomber**, il alla prier sa mère de **rabiller cela en quelque façon que sa sœur ne lui demeurât point ennemie**<sup>1</sup>.

Catherine manda sa fille et accusa un de ses valets de chambre, un mauvais homme qu'elle chasserait, de la médisance dont elle avait été dupe. Mais Marguerite connaissait le véritable auteur de **cette charité**. Le Roi, qui, derrière une cloison, se rendait compte des vains efforts de sa mère pour faire passer cette **couverture**, entra dans le cabinet et fit forces excuses à sa sœur, sans réussir à la convaincre **qu'on le lui avait fait accroire**.

Marguerite raconte avec un grand luxe de détails cette promenade innocente, comme si elle n'en avait jamais fait d'autres. Cette fois Henri III, dupe de son ressentiment, ne réfléchit pas que sa sœur ne serait pas allée en plein jour visiter au logis un amant malade, dans un quartier rempli de gentilshommes, en laissant à la porte son carrosse comme enseigne. Il ne s'était pas d'ailleurs obstiné contre l'invraisemblance et le rapport de tant de témoins, et, se ravisant si vite, faisait figure d'un prince uniquement soucieux, sans haine ni colère, de la bonne renommée des femmes de sa famille. Il pouvait attendre une meilleure occasion.

Ce n'était pas seulement par appétit de vengeance qu'Henri III engageait l'attaque. Il savait par Le Gast et par beaucoup d'autres que Marguerite avait, pendant son exil de Pologne, rapproché le duc d'Alençon et le roi de Navarre, et depuis maintenu entre les deux princes une entente étroite et qui pouvait à un moment devenir pour lui dangereuse. S'il avait réussi à brouiller le ménage navarrais, il aurait du même coup rompu la liaison dont la Reine était l'agent, le Duc étant trop attaché à sa sœur pour ne pas prendre parti contre son beau-frère. Sur les instances de sa mère, qui l'estimait un César ou un Alexandre pour les victoires d'emprunt de Jarnac et de Moncontour dues à l'habileté manœuvrière du vieux maréchal de Tavannes, il avait résolu, contre l'avis des chefs militaires, d'écraser sous la force des armes les huguenots et les catholiques unis du Midi, au lieu d'inaugurer son règne par une amnistie générale et généreuse. Il se disposait à marcher en personne contre Damville, pendant que trois autres armées opéreraient au sud et à l'ouest. Mais justement parce que ce dessein était hasardeux, il était politique, pour en accroître les chances, d'opposer l'un à l'autre les chefs en expectative des deux factions afin de diviser leurs partisans. Son impatience avait ruiné l'effet de son calcul. Marguerite, forte de la présomption de son innocence, recommanda bien à son mari d'avoir l'œil ouvert à tous les artifices que le Roi pourrait imaginer pour les mettre mal ensemble et avec le duc d'Alençon, et, celui-ci survenant, **elle les fit par nouveau serment obliger à la continuation de leur amitié**<sup>2</sup>.

De tous les événements qui se passèrent depuis le départ de Lyon jusqu'au retour d'Henri III à Paris, après son sacre et ses noces à Reims, Marguerite ne dit presque rien. L'arrêt du Roi à Avignon, son impuissance contre Damville, et sa

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 47-50.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 49-50.

retraite humiliante devant les rebelles du Languedoc, puis l'insolent ultimatum des députés des églises, la levée en Allemagne d'une armée de reîtres et de lansquenets protestants pour rejoindre les protestants de France, autant de faits qu'elle passe sous silence, comme s'il n'y allait pas de l'avenir du catholicisme, de la monarchie et de la sécurité du royaume. C'est qu'il lui faudrait avouer qu'en resserrant l'union du duc d'Alençon et du roi de Navarre, elle faisait, toute fervente catholique qu'elle se crût, le jeu des hérétiques. Elle s'en prenait à Le Gast, qui, par moyens contraires, défendait du mieux qu'il pouvait son Roi, son pays et sa religion. Il n'y a pas un homme qu'elle ait détesté autant que celui-là, comme l'artisan de son malheur, le mauvais génie d'Henri III, l'ennemi du duc d'Alençon, [un fusil de haine et de division](#). Mais peut-être ne mérite-t-il pas le mal qu'elle en dit. Brantôme, qui le connut intimement et qui, adorateur enthousiaste de Marguerite, inclinerait plutôt à dénigrer les ennemis de la Reine, fait un grand éloge de son caractère et de sa culture. Il était lettré et se plaisait à réunir à sa table les écrivains, les gentilshommes et les gens d'église qui aimaient les doctes entretiens. En un de ces dîners d'intellectuels, le poète Dorat fit le conte de la Matrone d'Ephèse, cette veuve inconsolable qu'un soldat, chargé de garder tout près de là le corps d'un pendu, consola le jour même sur le tombeau de son mari. Une autre fois la discussion vint sur les plaisirs et les peines d'amour, et tous les convives furent d'avis qu'il y avait plus à perdre qu'à gagner au service des dames. Là-dessus le maître du logis proposa d'en dire les raisons en quelques vers, un concours, où l'évêque de Dol, Charles d'Épinay, auteur de *Sonnets amoureux*, remporta la palme. Le Gast n'était pas un de ces éphèbes équivoques, comme il s'en vit tant après lui, autour du nouveau Roi. Plus âgé qu'Henri III, capable de le bien conduire, il avait dans le secret du cabinet le courage de lui représenter ses erreurs de direction. Mais en public il ne laissait voir que respect et dévouement. Passionné pour la grandeur de son maître, violent et autoritaire, il déclarait, à l'intention de ceux qui étaient tentés de se prévaloir de leur rang ou de leur naissance, qu'il ne connaissait que la personne royale. A-t-il ajouté, comme on le lui a fait dire, qu'au besoin il porterait la main sur Monsieur, si le Roi le lui ordonnait. A-t-il affecté, en le croisant, de ne pas le reconnaître pour se dispenser de le saluer ? Une provocation qui dépasserait toutes les autres, c'est, s'il faut en croire un ambassadeur florentin, d'avoir qualifié la reine de Navarre de [regina delle p....](#)

Mais les galanteries ne lui paraissaient que peccadilles. Ce qu'il poursuivait en elle, c'était l'esprit de désobéissance et de cabale et son ardeur à maintenir, en face du souverain, son mari et son frère, ces vieux comploteurs de fuite, étroitement unis. La première tentative pour rompre cet accord venait d'échouer, il en imagina une autre, bien combinée celle-là et qui opposait femme à femme.

La beauté alors à la mode était Charlotte de Beaune-Semblançay, épouse très brillante d'un secrétaire d'Etat très effacé, M. de Sauves. Son visage d'un ovale très pur, ses traits fins, ses yeux tendres, sa bouche mignonne donnent à l'ensemble de sa physionomie un charme et une douceur que n'avaient pas au même degré, si l'on en juge par les portraits du temps, d'autres grandes dames, d'une beauté plus noble, mais moins alléchante. La Reine-mère restée alerte et toujours en mouvement, malgré son âge et son embonpoint, aimait à emmener dans ses villégiatures et ses voyages, cette favorite jeune et gracieuse, et par surcroît diplomate en marge. Charlotte traînait à sa suite une troupe d'adorateurs et les gouvernait si gentiment qu'elle n'en désespérait aucun, si elle ne les contentait pas tous. Marguerite, qui ne savait pas jouer à l'amour, lui en voulait de sa maîtrise sur elle-même, ce puissant moyen d'empire sur les

hommes. Le roi de Navarre et le duc d'Alençon courtoisaient, en compagnie de beaucoup d'autres, cette grande coquette, mais jusque-là sans fougue de passion, comme il est naturel, dit Marguerite, chez des personnes si jeunes. Le Gast, à qui elle prête l'art de la plus rouée des entremetteuses, cette Célestine, l'une des créations les plus originales du roman espagnol à ses débuts, aurait si bien endoctriné Mme de Sauves, qui, semble-t-il, n'avait pas besoin de leçons, qu'en peu de temps elle rendit l'amour de mon frère et du roy mon mari paravant lente et tiède... en une telle extrémité (*oublions toute ambition, tout devoir et tout dessein*), qu'ils n'avoient plus autre chose en l'esprit que la recherche de cette femme. Et en viennent à une si grande et véhémence jalousie l'un de l'autre qu'encor qu'elle fust recherchée de M. de Guise, du Guast, de Souvray et plusieurs autres qui estoient tous plus aimez d'elle qu'eux, ils ne s'en soucioient pas ; et ne craignoient, ces deux beaux-frères, que la recherche de l'un et de l'autre **1**.

Cette habile manœuvrière de cœurs sut persuader au roi de Navarre que sa femme était jalouse d'elle et tenait pour cette cause le parti du duc d'Alençon.

Jalouse de mon mari, s'exclame Marguerite, moi qui ne désirant que son contentement avais écouté avec la sympathie d'une sœur le progrès de cette phantasie. Jalouse, mais c'était lui faire une injure, et, pis encore, c'était lui faire tort. L'amant dupé s'éloigna d'elle et la privant de la franchise et de la familiarité dont il avoit jusques alors usé, il en vint à cette mesfiance qui est le principe de la haine.

Aussi, continue-t-elle, pour ôter tout fondement à ses injustes soupçons, elle usa de tous les moyens pour divertir le duc d'Alençon de l'affection de Mme de Sauves. De tous les moyens !

L'indulgence de l'épouse, ce rôle de confidente, et enfin son dévouement aux plaisirs de son mari, voilà qui ouvre un jour singulier sur sa conception de la vie conjugale.

Mais si puissants étaient les charmes de cette Circé, aidés de l'esprit diabolique de Le Gast, que le duc d'Alençon, d'ordinaire si docile aux conseils de sa sœur, alla, au lieu d'en tirer profit, tout redire à l'enchanteresse. Elle s'en animoit contre moy, ajoute Marguerite, et servoit avec plus d'affection au dessein du Guast, et pour s'en venger disoit tousj ours davantage le Roy mon mary à me hayr et s'estranger de moy ; de sorte qu'il ne me parloit presque plus. Il revenoit de chez elle fort tard, se trouvait au lever de la Reyne, où elle estoit subjecte d'aller, et après tout le jour il ne bougeoit plus d'avec elle. Mon frère ne rapportoit moins de soin à la rechercher, elle leur faisant accroire à tous deux qu'ils estoient uniquement aimez d'elle. Ce qui n'advançoit moins leur jalousie et leur division que ma ruine**2**.

Le Gast eut tout le succès qu'il attendait. Le roi de Navarre, brouillé avec sa femme et le duc d'Alençon, s'unit au duc de Guise, et ces nouveaux amis se montrèrent ensemble si empressés auprès d'Henri III que la Reine-mère, écrit l'ambassadeur florentin, en conçut de l'ombrage**3**. La haine était si vive entre les deux rivaux d'amour, qu'ils furent sur le point d'en venir aux mains. Avec sa bravoure un peu fanfaronne, le Béarnais appelait de ses vœux le combat dans

---

**1** Guessard, p. 52.

**2** Guessard, p. 53.

**3** Desjardins, IV, p. 36 (mars 1575).

une lettre à son cousin, Jean d'Albret, baron de Miossens, son lieutenant-général en ses pays de Béarn et de Basse-Navarre.

La Cour est la plus estrange que vous l'avez jamais veue. Nous sommes presque toujours prestz à nous couper la gorge les uns aux aultres. Nous portons dagues, jaques de mailles et bien souvent la cuirassine soubz la cape. Le Roy est aussi bien menacé que moi ; il m'aime beaucoup plus que jamais. M. de Guise et M. du Maine ne bougent d'avec moy. Vous ne vistes jamais comme je suis fort. En ceste cour d'amis je brave tout le monde. Toute la ligue que sçavez me veult mal à mort pour l'amour de Monsieur et ont fait défendre pour la troisième fois à ma maistresse (Charlotte de Sauves) de parler à moy et la tiennent de si près qu'elle n'oseroit m'avoir regardé. Je n'attends que l'heure de donner une petite bataille, car ils disent qu'ils me tueront et je veuls gagner les devans<sup>1</sup>.

Quand Henri III et Le Gast se crurent assurés du roi de Navarre, ils se tournèrent contre le duc d'Alençon. Là encore ils trouvaient sur leur chemin Marguerite. L'aristocratie avait, par tradition féodale, l'habitude de s'entourer de gentilshommes, qui vivaient dans ses maisons, l'accompagnaient à la guerre et lui formaient en tout temps comme une escorte d'honneur. Pendant les troubles, sous un gouvernement faible et mal obéi, cette clientèle noble servait à garantir la sécurité et les moyens d'action de celui qui l'entretenait. Aussi les grands pour ajouter à leur prestige et à leur force, recrutaient-ils le plus possible de ces gardes du corps. Le duc d'Alençon, le roi de Navarre, les Guise, les Montmorency, avaient chacun leur bande. Celle du roi de Navarre était la moins nombreuse, à la mesure de sa situation présente et de ses chances d'avenir, qui semblaient petites.

Le roi de France avait aussi sa troupe de fidèles, comme si la puissance de l'Etat ne suffisait pas à le défendre contre ses ennemis. Chef de parti il avait été du vivant de Charles IX, et chef de parti il resta. Catherine, dans les instructions qu'elle lui fit porter jusqu'à Turin, à son retour de Pologne, avait essayé sans succès de lui apprendre ses droits et ses devoirs. ...Vous n'êtes plus Monsieur qui faille dire je gagneray ceste part affin d'estre le plus fort. Vous estes le Roy, et tous fault qu'ils vous fassent le plus fort, car tous fault qu'ils vous servent<sup>2</sup>....

Entre tous ces gens d'épée, jeunes, hautains, pointilleux, qui entraient dans les passions de leurs maîtres et y ajoutaient les leurs, les querelles étaient fréquentes et se réglait le plus souvent les armes à la main. La violence et le meurtre avaient tant d'attrait qu'on invitait ses amis à un combat comme à une fête, pour s'affronter deux contre deux, trois contre trois, quatre contre quatre. Les grandes darnes raffolaient de ces duellistes, et les partis se disputaient les plus adroits et les plus heureux à ce jeu de la mort.

Le Roi s'était attaché l'un de ces brillants escrimeurs, Bussy d'Amboise, l'arrière petit-neveu du cardinal d'Amboise, dont il portait le nom, brave entre les plus braves, mais sanguinaire, l'un des massacreurs de la Saint-Barthélemy, et chatouilleux sur l'honneur et le point d'honneur, toujours prêt à dégainer pour un propos, pour un regard, pour le désaccord le plus futile. Et toutefois ce furieux aimait les livres et les doctes, et il était lui-même poète à ses heures, et même

---

<sup>1</sup> *Lettres missives*, t. I, p. 81. Cette lettre que l'éditeur date de fin janvier 1576 est évidemment antérieure à la fuite du duc d'Alençon, qui est de septembre 1575. Car lui parti, comment imaginer que tant de gens à la Cour pussent s'intéresser aux affaires de cœur de l'absent.

<sup>2</sup> *Lettres*, IV, p. 311.

en une autre langue que la sienne. Un jour que d'Aubigné alla le voir, il le trouva, si l'on peut croire ce grand imaginaire, en train de corriger et de polir des vers grecs de sa composition. La vue de ce capitaine appliqué à des recherches délicates de style, en lui révélant qu'il n'y avait pas incompatibilité entre les armes et les lettres, l'aurait déterminé à rester fidèle aux muses, avec qui, par amour de la guerre, il se croyait tenu de divorcer.

Or, Bussy passa subitement du service du Roi à celui du duc d'Alençon ; [Estans à Paris](#) (au retour du sacre, 3 mars), [mon frère](#) (le duc d'Alençon), raconte Marguerite, [approcha de lui Bussy, en faisant autant d'estime que sa valeur le méritoit](#)<sup>1</sup>.

Elle explique l'intérêt du Duc à se l'attacher [pour n'y avoir en ce siècle-là, de son sexe et de sa qualité, rien de semblable en valeur, réputation, grâce, et esprit](#). Mais elle ne dit pas comment il le détacha de la personne du Roi. N'y fut-elle pour rien ? Elle convient que depuis elle le vit souvent. [Il estoit toujours auprès de mon frère, et par conséquent avec moy, mon frère et moy estans presque toujours ensemble](#). Rien de plus naturel, à l'en croire, que ces relations. Mais beaucoup de gens ne les trouvaient pas innocentes. Henri III, ou de lui-même ou poussé par Le Gast, alla dénoncer l'intrigue de sa sœur à la Reine-mère, tâchant de la mettre [aux mêmes aigreurs](#) qu'à Lyon. Catherine, qui commençait à s'inquiéter des divisions de la famille royale, s'éleva contre cette manie de diffamation. [Bussy, dit-elle au Roi, voit ma fille devant vous, devant son mary, devant tous les gens de son mary en sa chambre, et devant tout le monde ; ce n'est pas à cachette ny à porte fermée](#)<sup>2</sup>. Marguerite prête à sa mère ses moyens de défense. Son meilleur argument, ou qu'elle croit tel, puisqu'elle y insiste, c'est que sa vie était si publique que les serviteurs du roi de Navarre, témoins de tous ses pas, pouvaient se porter garants de sa vertu. Mais des amants bien épris ont, quelque nombreux que soient les obstacles, trouvé toujours l'occasion complice.

Henri III, si mauvaises que fussent ses mœurs, n'était pas insensible, par préjugé d'homme et de roi, à une faiblesse qui entachait le bon renom des filles de France. Mais il en voulait surtout à Bussy de s'être débauché de lui pour s'engager au service d'un frère qu'il détestait. C'était une défection qu'il pensait avoir le droit de punir, et il le pouvait sans paraître, le coupable s'étant fait autant d'ennemis par ses bravades et ses provocations que d'amis par sa bravoure et sa générosité.

Un jour à une représentation de comédiens, il fut sur le point d'en venir aux mains avec un [galant de la Cour](#), Saint-Phal, au sujet d'une [broderie de jayet](#), où celui-ci voyait des X et lui, contre toute évidence, des Y. Il fallut qu'une dame qui avait sur lui [puissance grande](#) c'est Marguerite que Brantôme veut dire, — [commanda de se taire et de passer plus avant, craignant un scandale arriver si près d'elle qui luy importeroit de beaucoup](#). Mais le lendemain il était aller chercher querelle à ce contradicteur jusqu'en [la chambre de sa maîtresse](#), et au sortir de là, après un combat en troupe, furieux d'avoir été blessé au doigt d'un coup de pistolet, il l'avait provoqué en combat singulier. Henri III défendit le duel. Bussy obéit de mauvaise grâce ; obligé de consentir à un accord, il se rendit au Louvre [accompagné de plus de deux cens gentilshommes](#). Le Roi vit entrer cette escorte et il en porta jalousie, [disant que c'estoit trop pour un Bussy](#).

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 54.

<sup>2</sup> Guessard, p. 55.

Il est possible que Le Gast ait voulu profiter de cette esclandre pour se défaire de Bussy sans qu'on pût savoir d'où venait le coup.

Une nuit qu'il sortait du Louvre, raconte Brantôme, et rentrait en son logis, rue des Grenelles, il fut chargé et assailli à coups de pistolet par une douzaine de cavaliers [montez tous sur des chevaux d'Espagne, qu'ils avoient pris en l'escurie d'un très grand](#) (Henri III ou le roi de Navarre), [qui leur tenait la main](#). Mais ni lui ni ses gens, [par hasard, ne furent blessés](#), sauf un [qui eut un coup de pistolet au bras](#). Dans la bagarre les flambeaux avaient été jetés à terre et éteints. Bussy [voyant que ses gens s'escartoiert](#), se coula pour échapper à la poursuite dans l'embrasure d'une porte, qui par bonheur se trouva ouverte. Il la referma derrière lui et, quand les agresseurs furent éloignés, il se retira chez M. Drou, capitaine des Suisses du duc d'Alençon. C'est là que le brave Crillon, son ami, alla le chercher et le ramena au logis<sup>1</sup>.

Le lendemain quand il sut [d'où estoit venu le jeu](#), il commença à braver, à menasser de fendre naseaux, et qu'il tueroit tout ; mais amprès, il fut adverti de bon lieu qu'il fust sage et fust muet et plus doux... et de bon lieu fut adverti de [changer d'air et de s'absenter de la Cour pour quelques jours](#), ce qu'il fit avec un très grand regret. Toute la noblesse de Monsieur lui fit cortège jusqu'en dehors des portes de la ville. Bussy, en se séparant d'elle, chargea Brantôme, son cher cousin, de présenter [ses humbles recommandations à une dame de laquelle il portoit deux faveurs sur lui ; l'une à son chapeau, l'autre à son col](#), car il portoit un bras en écharpe, et que les faveurs seroient bien cause qu'il en tueroit quelques-uns avant qu'il fust longtemps, et que l'affront qu'on luy avoit fait seroit vengé par plus de sang qu'on luy avoit voulu faire perdre.

Le récit de Marguerite est bien différent. Le Gast organise le guet-apens à l'aide de soldats du régiment des gardes, dont il était capitaine, et avec le concours de quelques gentilshommes du roi de Navarre, jaloux de [l'avancement et de la gloire de Bussy et musc d'un zèle inconsidéré au service de leur maistre](#). Au nombre de deux ou trois cents, ils l'assaillent une nuit au sortir du Louvre. [Après une salve d'arquebusades et pistolades qui eust suffi non à attaquer une troupe de quinze à vingt hommes, mais à desfaire un régiment](#), ils poussent droit à Bussy reconnaissable à une écharpe colombine — un cadeau royal, comme elle le laisse entendre — [où il portoit son bras droit blessé](#). Ses compagnons privés de son secours ne laissent pas de lui ouvrir [par force d'armes](#) un chemin jusqu'à son logis. Aussitôt à l'abri, son premier soin est d'avertir et de rassurer le Duc. Le Duc, sitôt que survint la nouvelle de l'attentat, [se fust précipité à tous dangers pour courre à la vengeance](#), en pleine nuit, si sa sœur et sa mère ne l'avaient retenu de force au Louvre, dont Catherine, pour plus de sûreté ordonna de fermer les Portes.

Le lendemain, au jour, Bussy retourne sans crainte au Louvre [avec la façon aussi brave et aussi joyeuse que si cet attentat luy eust esté un tournoi pour plaisir](#). S'il quitte Paris et la Cour, c'est par grandeur de dévouement, pour permettre à Catherine de rapprocher deux fils ennemis.

Quelle puissance d'illusion et d'admiration ! Marguerite fait de son frère, cet être égoïste et pusillanime, un maître passionné de colère contre les assassins de son serviteur et capable pour le venger de [se jeter aux filets](#) de Le Gast, sans l'intervention de sa mère.

---

<sup>1</sup> Brantôme, t. VI, p. 191.

Elle veut que Bussy, garanti miraculeusement par Dieu de la mort, ne se soit pas troublé pour ce hasard, son âme n'estant susceptible de la peur, estant nay pour estre la terreur de ses ennemis, la gloire de son maistre et l'espérance de ses amis. Elle ignore ou feint d'ignorer que le héros s'est tapi dans un couloir derrière une porte fermée et qu'il n'en est sorti qu'après la retraite des assaillants. Il n'était pas blessé au bras, bien à propos pour les agresseurs, comme elle dit méprisante, mais simplement au doigt. Il n'eut pas affaire à trois cents hommes, mais seulement à une douzaine de cavaliers montés et bien armés, dont l'escoupetterie, sans tuer personne d'ailleurs, effraya ses gens. Il apparaît en toute cette aventure, comme en quelques autres, et on ne saurait l'en blâmer, aussi prudent que brave. Mais Marguerite ne voit ou ne signale que la bravoure.

Elle dissimule son amour bien que ce travestissement des faits en soit l'aveu involontaire.

Elle l'aimait pour sa culture, son courage invincible, son mépris de la vie des autres, comme de la sienne, fière de commander à qui ne cédait à personne. Et lui l'adorait comme femme et comme reine, sujet respectueux et soumis, mais qui, en guise d'hommage, aurait voulu lui offrir en sacrifice tous leurs ennemis. Des stances en vers français, celles-là, où succèdent aux images alambiquées et aux sentiments précieux les cris de colère et de haine, peignent au vif ce gladiateur de lettres, qui maniait aussi dextrement les pointes que l'épée.

Ce sont mots inventez du Jour et de la Nuict  
De dire qu'il est jour quand le soleil nous luist,  
Et que la nuict survient quand la terre s'oppose.  
Il n'y a d'autre nuict, d'autre jour, d'autres cieux,  
Que voir ou ne voir point le ciel de vos beaux yeux.  
Vous, le ciel, le soleil, estes la mesme chose.

.....  
.....

Et voici contre les traistres conjurez à la ruine de leurs amours :

Lors d'un brave désir je veux pour me vanger ;  
Sortir, bleczer, tuer, me jeter au danger,  
Vous raporter la main de leur sang toute teincte,  
Mais la peur d'offenser, au fort de mon desseing,  
L'honneur que je vous doibs me saisit par la main.  
Jamais un grand amour ne marche sans la craincte<sup>1</sup>.

A l'époque où Marguerite écrivit ses *Mémoires* (en 1599 ou 1600), elle ne voulait pas se souvenir, y ayant intérêt, que son mari avait été le confident ou le complice de l'attentat contre Bussy. La gloire de l'amant de sa femme, dont son honneur faisait les frais, touchait aussi, dans les idées du temps, à celui de son entourage. Aussi Lavardin, son grand favori, avait-il mené l'attaque<sup>2</sup>. Mais c'est chez elle un parti pris d'imputer à Le Gast et à Henri III et à ces morts seuls toutes les violences et les humiliations dont elle se dit victime.

Entre toutes les filles nobles attachées à sa personne, il y en avait une, Thorigny (Gilonne de Goyon), qui lui était très chère. Pour la blesser en ses sentiments, le Roi son frère, dit-elle, invita son mari à la renvoyer, sans en amener d'autre

---

<sup>1</sup> Joubert, pp. 207-209.

<sup>2</sup> Joubert, p. 34.

raison, sinon qu'il ne falloir point laisser à de jeunes princesses des filles en qui elles eussent une particulière amitié. Le roi de Navarre se défendit quelque temps de donner ce cruel déplaisir à sa femme, mais Henri III lui signifia un jour qu'il ne l'aimeroit jamais, si dans le lendemain il n'avait ôté Thorigny à la Reine, et il fut à son grand regret contraint de céder. Marguerite en pleura de colère et ressentit tellement cette humiliation qu'elle cessa de rechercher son mari.

Mais peut-on la croire ici encore sur parole ? Est-il vraisemblable qu'elle en ait voulu au roi de Navarre jusqu'à rompre avec lui, s'il n'était coupable que de faiblesse et de déférence aux volontés du roi de France ?

L'ambassadeur florentin, Alamanni, dans une dépêche de juin ou juillet 1575, rapporte au grand duc de Toscane que la reine de Navarre est outrée contre le Roi (de France), qui a laissé chasser d'auprès d'elle par son mari la plus chère de ses dames appelée Perigny (lisez Thorigny), laquelle, croit-on, tenait la main à l'amitié que Bussy avait avec sa maîtresse<sup>1</sup>. Ainsi ce serait le roi de Navarre, qui, de lui-même, avec l'agrément d'Henri III, se serait débarrassé d'une suivante trop dévouée aux amours de sa femme. Il ne s'était pas montré jusque-là si susceptible, mais les suggestions de Mme de Sauves avaient porté. Il croyait que la Reine lui envoyait ses plaisirs et rendait jalousie pour jalousie.

Il est assez difficile de préciser le rôle de la Reine dans les événements qui suivirent. Son mari et son frère avaient fini par se convaincre ou furent convaincus par des amis communs qu'ils étaient aussi défavorisés l'un que l'autre.

Le Gast seul gouvernoit le monde ; il fallait qu'ils mendiassent de lui ce qu'ils vouloient obtenir auprès du Roy. Si quelqu'un se rendoit leur serviteur, il estoit aussitost attaqué de mille querelles que l'on luy suscitoit. Aussi résolurent-ils voyant que leur division estoit leur ruine de se réunir et se retirer de la Cour, pour, ayant ensemble leurs serviteurs et amis, demander au Roy une condition et un traitement digne de leur qualité<sup>2</sup>.

Avant de partir, le Duc voulut raccommoier le ménage de Navarre. Il engagea Marguerite à oublier tout ce qui s'estoit passé ; le Roi son mari, lui dit-il, en avoit un extrême regret, et se résolvait de l'aimer et de lui donner plus de contentement, la priant aussi, de son costé, de l'aimer et de l'assister en ses affaires en son absence. C'était une réconciliation par intermédiaire, où l'on n'est pas bien sûr que l'artisan de liaison n'ait pas interprété les paroles selon ses convenances et ses désirs. Probablement aussi était-il le seul, quoi qu'il parlât pour deux, à regretter de laisser Marguerite à la Cour, mais il se disait sûr qu'on n'oserait faire déplaisir à sa sœur, quand on les saurait loin.

Le soir du 15 septembre, un peu avant le souper du Roi son frère, le Duc sortit du Louvre, un manteau d'emprunt autour du nez, sans être reconnu, et passa la porte Saint-Honoré dans le carrosse d'une grande dame — probablement la duchesse de Retz. — Il trouva à un quart de lieue des chevaux qui l'attendaient et fut bientôt rejoint par deux ou trois cents de ses serviteurs ; il était libre<sup>3</sup>.

Au Louvre, dans la soirée, sur les neuf heures, quand on eut constaté sa disparition, l'alarme fut chaude. Le Roy se met en colère, se courrouce, menace, envoye quérir tous les princes et seigneurs de la Cour, leur commande de

---

<sup>1</sup> Desjardins, IV, p. 38.

<sup>2</sup> Guessard, p. 63.

<sup>3</sup> Guessard, p. 64.

monter à cheval et le luy ramener vif ou mort, disant qu'il s'en va troubler son estat pour luy faire la guerre.... Mais il s'aperçut qu'il ne suffit pas d'être roi pour être obéi. En un an de règne, il s'était aliéné une grande partie de la noblesse par ses attachements exclusifs, la faveur de quelques petits compagnons et la défaveur des grands qui n'étaient pas en disgrâce ou en prison. Aussi plusieurs des princes et seigneurs refusèrent de poursuivre son frère sous prétexte **que le Roy leur en sçauroit un jour mauvais gré** ; ceux qui acceptèrent attendirent le lever du jour pour se mettre en route, en retard de toute une nuit. Des milliers de gentilshommes se déclarèrent pour le fugitif dans tout le royaume et se préparèrent à le rejoindre.

L'armée de secours que le prince de Condé avait levée en Allemagne se disposait à entrer en France. Henri III, qui n'avait pas le temps de faire venir des Suisses, allait se trouver pris entre les auxiliaires étrangers et les forces des malcontents.

Catherine courut à la recherche du duc d'Alençon pour le désarmer par des concessions, avant que Condé franchît la frontière. Elle avait une si haute et si juste idée de l'influence de Marguerite sur son jeune fils qu'en chemin elle écrivait à Henri III (23 sept. 1575) : **Je ayscripts (écris) à vostre seur afin d'adusir (adoucir) le marché<sup>1</sup>**. Le Duc exigea tout d'abord la mise en liberté des maréchaux prisonniers ; il fallut céder (2 oct.). Alors commencèrent entre la mère et le rebelle des négociations qui, traînées en longueur par les scrupules, la haine et l'orgueil du Roi, aboutirent à un armistice de sept mois signé à Champigny (21 nov. 1575). Le duc d'Alençon recevait pour sa sûreté Angoulême, Niort, Saumur, Bourges et La Charité ; Condé aurait Mézières ; le libre exercice du culte était accordé aux protestants dans toutes les places qu'ils occupaient et dans deux autres villes par gouvernement ; les reîtres toucheraient 500 000 livres comme indemnité de rapatriement.

Marguerite eut elle aussi sa revanche. Les amis que son frère avait laissés à Paris guettaient l'occasion de se défaire de l'homme le plus enclin à donner à Henri III des conseils d'énergie. Marguerite, qui ne dissimulait pas sa haine contre lui, passait pour avoir préparé avec la duchesse de Nevers, une autre diffamée, ce qu'elle appelle **un jugement de Dieu**. L'exécution était si difficile qu'elle supposait, au dire de Brantôme, **résolution ou miracle de Mars ou fortune**. Aussi l'opinion en croyait-elle seul capable un client du duc d'Alençon, le baron de Vitteaux, brave duelliste et féroce assassin, qui avait, en combat loyal ou de guet-apens, dépêché nombre d'adversaires. Mais Vitteaux se défendit toujours de ce meurtre glorieux<sup>2</sup>.

Le Gast, qui se savait menacé, retenait toujours à la porte de sa maison, le service du Roi assuré, quelques soldats du régiment des gardes. Mais, pour se soigner plus à l'aise d'un mal que sa grande ennemie imagine honteux, il s'était retiré dans un autre logis qui n'était connu que d'un seul de ses serviteurs. Cet homme le trahit. Les assassins surgirent dans la chambre. Le malade sauta du lit et saisit pour se défendre un pieu qu'il avait toujours à portée de la main, mais, gêné par le défaut d'espace et la longueur de l'arme, il fut mortellement blessé.

Marguerite, instigatrice ou non du crime, en eut une joie féroce et poursuivit jusque dans la mort cet ennemi tué si justement **pendant qu'il suoit une diette, comme aussy c'estoit un corps gasté de toutes sortes de villanies, qui fust donné**

---

<sup>1</sup> *Lettres de Catherine*, X, p. 385.

<sup>2</sup> Brantôme, V, p. 334.

à la pourriture qui dès longtemps le possédoit et son ame aux daemons à qui il avoit fait hommage par magie et toutes sortes de meschancetez. Le détestant ainsi qu'on en peut juger, et l'estimant coupable de tous ses malheurs, il est probable qu'elle a trouvé légitime de le faire assassiner.

Ce n'est pas à la date du 31 octobre 1575 que Marguerite parle de la disparition de ce **fusil de hayne et de division**, mais longtemps après, comme pour le rendre responsable de tous les événements qui suivirent. Les mensonges et les imprécisions de la chronologie sont une des habiletés de ses Mémoires. Elle intervertit à cette fin l'ordre des faits, ou bien elle réduit à quelques jours l'histoire de plusieurs mois. En voici entre beaucoup d'autres un exemple. Elle passa, dit-elle, toute la nuit du départ du duc d'Alençon à pleurer, probablement pour se dispenser d'explications embarrassantes, et ses pleurs lui **esmeurent le lendemain un si grand rheume sur la moitié du visage** qu'elle fut avec une grosse fièvre **arrêtée dans le lict pour quelques jours, fort malade et avec beaucoup de douleurs**. Pendant cette maladie de quelques jours le roi de Navarre, ou qu'il fust occupé à disposer de son partement, ou qu'ayant à laisser bientôt la Cour, il voulust donner ce peu de temps qu'il avoit à y passer à la seule volupté de jouir de la présence de sa maîtresse, ne trouva pas le loisir de venir la voir en sa chambre. Il rentrait tard, il se levait tôt, et uniquement occupé de Mme de Sauve, **il ne se souvenoit point de parler à moy, comme il avoit promis à mon frère, et partit de cette façon sans me dire à Dieu**.

Il semble à la lire, et même elle dit formellement que la fuite du roi de Navarre a suivi de quelques jours celle du duc d'Alençon. Ainsi ce départ sans adieu, après des nuits sans conversation, ne témoignerait pas d'un manque d'amour pour la femme légitime, mais d'une passion plus vive et absorbante pour la maîtresse. Mais cette explication ne concorde pas avec les dates. Le **rhume** de Marguerite n'a duré que quelques jours, tandis que la brouille du ménage s'éternisa. La fuite du duc d'Alençon est du 15 septembre 1575 ; celle du roi de Navarre, du 5 février 1576. Pendant cinq mois qui s'ajoutaient à d'autres mois, le mari affecta d'ignorer sa femme et de ne se souvenir plus des protestations d'amitié que son beau-frère lui avait portées en son nom. Etait-ce pour lui bien marquer ses véritables sentiments ?

D'Aubigné raconte que le roi de Navarre, dépité de tous les déboires qu'il recevait à la Cour **et des galanteries de la Reine sa femme résolut de s'en retirer et de mettre la Loire entre elle et lui**. Turenne parle aussi **du mauvais mesnage qu'ils avoient... estant en la Cour, et des divers soupçons qu'elle lui avoit donnés de ses deportemens**. Il se ressentait de sa situation de mari trompé ou feignait subitement de s'en ressentir. Cette sorte de rupture ouverte avec la sœur chérie du duc d'Alençon, et son ardeur empressée à voir tous les jours et plusieurs fois par jour Mme de Sauves, c'était le meilleur moyen de persuader à Henri III qu'il ne quitterait pas sa mignonne pour rejoindre un prince avec qui on ne le savait pas réconcilié. La surveillance devint très lâche et il en profita. Sorti de Paris sous prétexte de courre un cerf dans la forêt de Senlis, il se déroba de la compagnie des chasseurs le soir du 5 février 1576 et chevaucha tout d'une traite jusqu'à Vendôme. Non sans quelque hésitation, il retourna au prêche et **se refit huguenot**.

On a dit que Catherine l'avait laissé fuir pour donner un chef de plus aux rebelles et augmenter d'autant les causes de zizanie. Mais elle fut trompée en ce calcul si tant est qu'elle l'ait fait. Le roi de Navarre se retira dans son royaume, dont il était absent depuis quatre ans, afin d'y pourvoir à ses affaires.

A vingt-deux ans il s'annonçait déjà prudent et avisé. Chef naturel du parti protestant, en sa qualité de premier prince du sang de la religion, il ne montra point de haine contre l'Eglise qu'il venait à nouveau de quitter. Il eut des catholiques à sa Cour, dans ses conseils, dans ses armées. Il se tint dans le Midi, loin du théâtre principal des opérations militaires, évitant par là toute attaque directe contre le Roi, et laissant à Condé et au duc d'Alençon la gloire dangereuse de le braver en face.

La guerre civile s'allumait partout. Le prince de Condé, au mépris des engagements de Champigny, passa la Meuse le 9 février, et traversa la Bourgogne, pillant et ravageant tout. Le duc d'Alençon, même s'il l'eût voulu, n'aurait pu arrêter sa marche. Pour ressaisir la direction du mouvement, qui risquait de lui échapper, et d'ailleurs inquiet des dispositions de la Cour, il dénonça l'armistice, sous prétexte d'une tentative d'empoisonnement, et reprit la campagne avec ses troupes. Les coalisés s'installèrent dans la plantureuse Limagne, d'où ils pouvaient tendre la main à Damville, le maître de Languedoc, et à Lesdiguières, qui commandait aux huguenots du Dauphiné. Henri III, était pris encore une fois au dépourvu.

Il accusa sa sœur de la fuite du roi de Navarre *et, dit-elle, jettant feu contre moy, s'il n'eust été retenu de la Royné ma mère, sa colere, je crois, luy eust fait exécuter contre ma vie quelque cruauté*. Tout au moins résolut-il de lui *bailler des gardes* et de la confiner dans sa chambre, sans communication avec personne, pour l'empêcher de suivre son mari ou de l'avertir, *de ce qui se passoit à la Cour*<sup>1</sup>. Il trouva encore le moyen *de lui faire le plus cruel desplaisir*, dit-elle, *qui se pouvoit imaginer*. A l'instigation de Le Gast — de Le Gast assassiné trois mois et demi auparavant, mais qui, mort, restait vivant et agissant dans le souvenir implacable de Marguerite — il envoya des gens s'emparer de Thorigny dans la maison de Chastellas, son cousin, où elle s'était retirée, et, *sous ombre de la prendre pour la lui amener, la noyer en une rivière qui estoit près de là* — du moins c'est Marguerite qui le dit. La troupe pénétra chez Chastellas, saisit Thorigny, la lia et l'enferma dans une chambre et, en attendant que les chevaux fussent repus, fit bombance aux dépens de l'hôte involontaire. Après s'être gorgés *jusques au crever de tout ce qui estoit de meilleur*, ces scélérats voulaient mettre la jeune fille sur un cheval pour la conduire à la mort, lorsque par la providence de Dieu, *qui a*, dit Marguerite, *toujours regardé mon affliction*, survinrent deux gentilshommes du duc d'Alençon bien accompagnés. Avertis du pillage et de l'arrestation, ils se précipitèrent l'épée la main : *Arrestez-vous bourreaux ! si vous lui faites mal vous estes morts !* La bande fuit, Thorigny est sauvée<sup>2</sup>.

Au ton dramatique de ce récit — eh qu'importe que tout en soit vrai ? — comment douter de la passion de Marguerite pour l'amant, puisqu'elle en éprouve tant pour la fidèle servante de ses amours.

Elle-même était prisonnière au Louvre, où elle demeura quelques mois, abandonnée de tous, même de ses *plus privez amys*<sup>3</sup>. A la Cour, remarque-t-elle, *l'adversité est tousjours seule, comme la prospérité est accompagnée ; et la persécution est la coupelle* (la pierre de touche) *des vrais et entiers amys*. Seul le brave Crillon *mesprisant toutes deffenses et toutes desfaveurs* alla la voir cinq ou

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 67.

<sup>2</sup> Guessard, p. 68-71.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 71-72.

six fois en sa chambre estonnant tellement de crainte les Cerbères qui gardaient sa porte qu'ils n'osèrent jamais le dire ny luy refuser le passage.

Pendant cette réclusion, elle lut et prit goût à la lecture, ce bon remède dont elle est obligée à la fortune ou plustost à la Providence divine pour le soulagement des ennuyes qui lui estoient préparez à l'avenir. Je receus ces deus biens de la tristesse et de la solitude à ma première captivité, de me plaire à l'estude et m'addonner à la dévotion, biens que je n'eusse jamais goustés entre les vanitez et les magnificences de ma prospère fortune<sup>1</sup>.

Elle n'était pas occupée que de Dieu et des livres. Son mari lui écrivit une très honneste lettre où il s'excusait d'être parti sans lui dire adieu, la priait d'oublier ce qui s'était passé entre eux et de croire qu'il la voulait aimer et le lui faire paraître plus qu'il n'avait jamais fait. Les protestations ne coûtaient rien à cet habile homme pour se procurer un concours, et il avait l'art des appels qui vont au cœur. Ce n'est ni par repentir ni par regain d'affection qu'aussitôt éloigné de Mme de Sauves, il est revenu à sa femme, comme celle-ci voudrait le faire croire, mais par raison et par calcul. Dans le sud-ouest, où il se confinait volontairement, il importait de savoir les nouvelles d'au delà. Marguerite pouvait être à l'occasion un bon informateur des dispositions de la Cour et de celles du duc d'Alençon. Il lui demandait donc de le tenir adverty de l'estat des affaires là où elle se trouvait, de son état à elle et de celui de son frère. C'était un ordre au bout d'une déclaration d'amour. Elle s'empressa d'obéir et (bien que les gardes eussent charge de ne la laisser écrire), elle ne manqua pas depuis aidée de la nécessité, mère de l'invention, de lui faire souvent tenir de ses lettres. Même prisonnière, elle reprenait son office d'agent de liaison.

Il fallut bientôt la relâcher. Catherine s'efforçait d'apaiser la sœur et le frère. A Marguerite qui avait d'autres passions que le roi de Navarre, elle expliqua sans rire son emprisonnement comme une juste précaution contre le désir si naturel chez une femme de rejoindre son mari. Elle remontrait au Roi doucement que le cas échéant — c'est toujours Marguerite qui parle — peut estre on auroyt besoin de se servir de moy ; que comme la prudence conseilloit de vivre avec ses amys comme debvans un jour estre ses ennemys, pour ne leur confier rien de trop, qu'aussy l'amitié venant à se rompre et pouvant nuire, elle ordonnoit d'user de ses ennemys comme pouvant estre un jour amys.

La Reine-mère pressait Henri III de s'entendre avec son frère. Depuis la campagne du midi contre Damville, elle le savait incapable de conduire ou même d'organiser la guerre. Elle lui recommandait la paix comme une nécessité, dont il fallait prévenir les échéances toujours plus coûteuses. A contrecœur, le Roi attaqué, dit Marguerite, en Gascogne, Dauphiné, Languedoc, Poitou et du roy mon mary et des huguenots qui tenoient plusieurs belles places, et de mon frère en Champagne, qui avoit une grosse armée composée de la plus brave et gaillarde noblesse qui fust en France, prêta l'oreille aux remontrances de sa mère et la chargea de faire la paix.

Mais il ne lui permit pas d'emmener Marguerite, dont il pensait se servir comme d'un grand otage, bien qu'elle lui représentât l'action de la reine de Navarre sur son frère. Comme elle l'avait prévu, le Duc, quand il la vit, refusa d'écouter aucune ouverture tant que le tort fait à sa sœur ne fust réparé et qu'il ne la vist satisfaicte et en liberté. Elle revint donc à la Cour et le Roi céda. Mais il n'est pas

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 76.

sûr que Catherine ait fait deux voyages au camp des coalisés. Marguerite brouille, peut-être sans parti pris, par défaut de mémoire, la trêve de Champigny conclue depuis cinq mois et le traité que sa mère avait mission de conclure. Cette confusion tourne à sa gloire ; sans elle, Catherine, rebutée une première fois, n'aurait pu même entrer en pourparlers. Elle fait étalage de beaux et nobles sentiments. A sa mère qui la supplie d'oublier ses injures, elle répond qu'elle ne préférera jamais son bien particulier au bien de ses frères et de cet Etat, pour le repos et contentement duquel elle se voudrait sacrifier ; qu'elle ne souhaite rien tant qu'une bonne paix et qu'elle y voudrait servir de tout son pouvoir<sup>1</sup>. Elle aurait dû y penser plus tôt. Ses protestations ne sont qu'à moitié sincères. Elle gardait rancune à Henri III, qui, **avec une infinité de belles paroles tâchait à la rendre satisfaite** et la conviait **à son amitié**. Si elle ne lui laissait voir ni **en façons ni en paroles** aucun ressentiment, c'était, elle l'avoue, **plus pour le mespris de l'offense que pour sa satisfaction**, et sans amour pour lui.

Elle partit avec Catherine pour la Champagne, et les négociations se poursuivirent dans la gentilhommière d'Etigny, à une lieue près de Sens. Le Duc y vint accompagné d'une partie de ses troupes et des principaux seigneurs et princes catholiques et protestants de son armée, parmi lesquels Jean Casimir. Ce fils de l'Electeur palatin, calviniste ardent et champion de la Réforme, mais à prix débattu, un vrai condottière, avait levé en Allemagne et amené en France six Mille reîtres **par le moyen de ceux de la religion qui s'estoient joints avec mon frère**, dit Marguerite, **à cause du roy mon mary**. Elle ne nomme ni Condé, ce huguenot sectaire, ni Montmorency-Méru, qui avaient signé la capitulation avec Jean Casimir (27 sept. 1575)<sup>2</sup>. Est-ce pour laisser au premier plan le roi de Navarre ? Est-ce pour ne pas avouer que ces alliés de son frère consentirent à ce prince allemand la cession du gouvernement de Metz, Toul et Verdun, à titre, il est vrai, de lieutenant-général du roi de France et à condition d'y entretenir une garnison française réformée. Mais que valaient ces réserves ? La révolte du duc d'Alençon aventurait les conquêtes d'Henri II et rouvrait à des capitaines étrangers les portes du royaume. Ce fut le seul point sur lequel Catherine ne céda pas.

Par la paix d'Etigny (6 mai 1576), le duc d'Alençon reçut en apanage la Touraine, le Berry et l'Anjou, avec le titre ducal attaché à cette dernière province, et un revenu de 200.000 écus.

Les huguenots, ses alliés ou plutôt ses maîtres, obtinrent la liberté de conscience et de culte dans tout le royaume, la réhabilitation des victimes de la Saint-Barthélemy et huit places de sûreté. Les envahisseurs étrangers eurent promesse de 3.388.549 florins. Henri III signa les larmes aux yeux ces clauses humiliantes.

Au moins Catherine lui en avait-elle épargné une, en persuadant à Marguerite de ne pas intervenir, comme partie contractante au traité, pour y faire régler sa dot au même titre que l'apanage du duc d'Alençon. C'était laisser la voie ouverte à une réconciliation du frère et de la sœur. Mais cette marque de déférence pouvait-elle contrebalancer les anciens et éternels griefs ?

Un homme était entre elle et le roi de France, dont l'action s'ajoutait à toutes les raisons du passé pour entretenir la haine. Henri III s'irritait d'une liaison qui lui

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 75.

<sup>2</sup> Decrue, *Le Parti des politiques*, pp. 284-285.

paraissait plus que dangereuse, criminelle. Il lui faisait des avances, s'offrait à des réparations, allait même jusqu'à s'excuser de son ingratitude, mais le prix qu'il mettait à une sincère amitié était, comme il est naturel, toujours le même, la rupture avec ce frère ennemi. Elle s'y refusa toujours, quelques avantages dont il la tentât ou de quelques dangers qu'il la menaçât, avec une constance qui mériterait l'admiration, si la sécurité du royaume n'avait pas été l'enjeu de cette querelle. Leurs réconciliations ne furent que des trêves plus ou moins longues, toujours compromises par de nouveaux soupçons. Le duc d'Alençon fut à un autre titre qu'Henri III, mais à un plus haut degré le mauvais génie de Marguerite.

## CHAPITRE V. — LE VOYAGE DES PAYS-BAS.

*Correspondance du Cardinal de Granvelle (1565-1583) faisant suite aux Papiers d'Etat du Cardinal de Granvelle*, publiée par Ch. Piot, dans la Collection des Documents inédits sur l'Histoire de Belgique, t. VI, 1887. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. IV, 1911.

LE ROI de France n'avait signé qu'en pleurant un traité qui blessait sa conscience et portait atteinte à son autorité. Il disgracia les vieux conseillers de Catherine, entre autres, Sébastien de Laubespine, évêque de Limoges, qui avaient arrêté la paix d'Etigny, et, au lieu de recevoir sa mère, comme le dit Marguerite, avec beaucoup de contentement<sup>1</sup>, il la bouda pendant deux mois. Il inclinait, et l'opinion, émue de cette sorte de reconnaissance officielle de deux religions, le poussait à manquer de parole aux protestants.

Le mécontentement des catholiques, dit Marguerite, passe si avant qu'ils viennent à se liguier à la Cour, par les provinces et par les villes, s'enroollans et signans et faisans grand bruit, tacitement du sçeu du Roy, monstrans vouloir élire [pour chefs] messieurs de Guise<sup>2</sup>.

Henry III n'avait pas machiné, comme le croit sa sœur, l'artifice de cette protestation nationale pour ravoir son frère. Mais il exploita les passions qu'il partageait. Il lui importait avant tout de rompre la coalition des huguenots et des politiques. Aussi reçut-il son frère, le nouveau duc d'Anjou, cet ennemi d'hier, avec tout honneur... et fist bonne chère aussi à Bussy. Il n'eut pas de peine à prouver au Duc, las après une campagne de la tutelle protestante, qu'il y allait de leur avenir à tous deux de mescontenter plus tost les huguenots que les catholiques<sup>3</sup>. La Reine-mère, qu'il pria de s'arrêter à Blois, eut en même temps que le plaisir de recouvrer l'affection du Roi, celui de voir ses deux fils si bien réconciliés qu'il n'y aura désormais en eux qu'une mesme volonté à la conservation et grandeur de ceste couronne (23 nov. 1576)<sup>4</sup>.

Les Etats généraux, dont le traité stipulait la réunion, s'assemblèrent à Blois en décembre 1576. Les protestants, découragés par le rapprochement des deux frères, s'étaient abstenus, sauf en deux ou trois bailliages, de prendre part aux élections.

Henri III comptait sur cette assemblée toute catholique pour lui procurer les fonds nécessaires à la guerre. Il se fit apporter le rôle d'adhésion à la Ligue et s'y signa le premier comme chef ; il fit aussi signer son frère. Il poussa les trois ordres à voter le rétablissement de l'unité religieuse. La Reine-mère, plus pacifique que jamais, accusait les évêques tout bas d'avoir conseillé à son fils de

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 79.

<sup>2</sup> Guessard, p. 81.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 81-83.

<sup>4</sup> *Lettres*, V, p. 223.

ne tenir ses promesses aux hérétiques et rompre tout ce qu'elle avoit promis et contracté pour lui<sup>1</sup>.

Mais elle se garda bien de le lui dire. Elle négocia un accord avec Damville, et, au prix de promesses conditionnelles, détacha le gouverneur du Languedoc de l'alliance avec les protestants du Midi.

Marguerite avoit eu à la séance solennelle d'ouverture des Etats autant de succès de beauté que le Roi, son frère, d'éloquence. Je vis aussy, raconte Brantôme, ceste nostre grande reyne... vestue d'une robe d'orangé et noir, mais le champ estoit noir avec forces clinquant, et son grand voyle de majesté, qu'estant assize en son rang elle se montra si belle et si admirable que j'ouys dire à plus de trois cens personnes de l'assemblée qu'ils s'estoient plus advisez et ravis à la contemplation d'une si divine beauté qu'à l'ouye des beaux et graves propos du Roy son frère, encor qu'il eut dict et harangué des mieux <sup>2</sup>.

Et c'est pour prolonger ce plaisir des yeux, si l'on pouvait s'en rapporter à Marguerite, qu'Henri III lui-même, ce frère ennemi l'aurait retenue à la Cour de France, loin de son mari.

Elle voudrait faire croire que depuis sa fuite (5 février 1576), il lui tardait de le rejoindre. Lui aussi, dans les lettres qu'elle reçut au temps de la paix d'Etigny, se serait dit impatient de la revoir. Mais Catherine de Médicis, à qui elle demanda son congé, la pria, la larme à l'œil de rester si elle ne voulait pas la ruiner auprès du Roi, à qui elle avoit promis de la lui ramener. Qu'elle attendît donc le retour du duc d'Anjou à la Cour<sup>3</sup>.

Mais quand les deux frères furent réunis à Blois, le vicomte de Duras étant venu de la part du roi de Navarre pour la quérir, Henri III, qu'elle sollicitait de la laisser partir, ajourna définitivement pour des raisons si flatteuses qu'elle les imagine sincères : son amitié pour elle et la cognoissance qu'il avoit de l'ornement qu'elle donnoit à la cour<sup>4</sup>.

Il renvoya Duras avec des excuses et l'assurance qu'il irait reconduire lui-même la reine de Navarre jusqu'à Poitiers. Mais Génissac, autre ambassadeur, un réformé, qui arriva pendant la tenue des Etats n'eut pour réponse que des menaces : Qu'il avoit donné sa sœur à un catholique, non à un huguenot, que si le roy mon mary avoit envie de m'avoir, qu'il se fist catholique.

Après ce refus brutal, comme il ne se parlait à la Cour que de guerre, et qu'Henri III, pour rendre son frère plus irréconciliable avec les huguenots, l'avait fait chef de sa principale armée, elle recourut encore une fois à sa mère, et, la trouvant avec le Roi, elle se plaignit qu'ils l'eussent abusée de vaines promesses. Ce fut une nouvelle occasion de leur rappeler qu'elle ne s'était pas mariée pour plaisir ni de sa volonté, mais de la volonté et autorité du roi Charles et de la leur ; que lui ayant donné le roi de Navarre pour mari, ils ne devaient pas l'empêcher de courre sa fortune ; que s'ils ne lui permettaient pas d'y aller, elle se déroberait et irait le rejoindre, de quelque façon que ce fût, au hasard de sa vie. Henri III, assurément surpris de cette belle ardeur conjugale, aurait répondu qu'il n'était plus temps de l'importuner de ce congé ; qu'il n'avait jamais eu l'intention de le lui accorder, son beau-frère s'étant refait huguenot. Il voulait exterminer cette

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 88.

<sup>2</sup> Brantôme, *Œuvres*, éd. Lalanne, VIII, p. 35.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 78-79.

<sup>4</sup> Guessard, p. 80.

misérable religion qui nous fait tant de mal. Laisser sa sœur, qui était catholique, entre les mains de ces hérétiques, il n'y avait point d'apparence. Et qui sçait, disait-il, si pour me faire une indignité irréparable, ils ne voudroient se venger sur votre vie du mal que je leur ferai. Non, non, vous n'y irez point<sup>1</sup>. Si les propos qu'elle lui prête ne sont pas aussi imaginaires dans le fond que dans la forme, il jouait à merveille la comédie du sentiment. Au vrai, il retenait Marguerite, non par crainte des représailles huguenotes, mais pour l'empêcher de rétablir entre le duc d'Anjou et le roi de Navarre la liaison qu'il avait réussi à rompre.

Le roi de Navarre, aussi peu sincère, s'indignait ou feignait de s'indigner qu'on gardât sa femme comme une sorte d'otage. Il la réclamait, menaçant en cas de refus de la répudier.

Marguerite invoquait ses devoirs et ses droits d'épouse par convenance. Elle a dû se résigner sans trop de peine, quoi qu'elle dise, à vivre loin de lui. Quant à ce qui est des sentiments de cette reine, rapporte en juillet 1576 l'agent florentin Saracini, elle se montre tout à fait opposée à l'idée de retourner avec son mari<sup>2</sup>.

Ce qui était vrai en juillet l'était encore en septembre.

C'est à elle que L'Estoile attribue l'échec de Duras, esconduit, dit-il, sous couleur de certaines affaires qu'elle avoit à Paris apostées à ceste fin<sup>3</sup>.

Au moment où elle place l'algarade d'Henri III à Génissac, quelques jours après l'ouverture des Etats, entre le 6 et le 16 décembre<sup>4</sup>, elle tomba malade assez gravement pour émouvoir Catherine. Le bruit courait qu'elle avait été empoisonnée. La Reine-mère, ajoute Saracini, et d'autres se demandent si ce n'est pas par l'ordre de son mari. Elle se rétablit, mais elle eut une rechute en janvier 1577, comme l'apprit Saracini de Cavriana, médecin du duc de Nevers, et qui le fut depuis de Catherine<sup>5</sup>. Est-il vraisemblable qu'en cette fin de 1576 et ce commencement de 1577, où sa santé inspira des inquiétudes, elle soit allée menacer le Roi et la Reine-mère de s'enfuir de la Cour.

Une autre conclusion s'impose. Sans doute, le roi de Navarre était incapable de faire donner le boucon à la reine sa femme, mais le fait qu'on l'en soupçonna prouve qu'à la connaissance de tous, il ne l'aimait pas et avait des raisons de ne pas l'aimer<sup>6</sup>. Il ne tenait pas plus à elle, qu'elle à lui.

On voit combien elle altérait la vérité, de bonne foi ou non, un peu plus de vingt ans après, quand elle témoignait de leur commun désir de se retrouver ensemble.

Sa situation était d'ailleurs délicate, ses frères préparant la ruine de son mari. Les gens de son intimité furent d'avis qu'il lui serait malséant de demeurer en une Cour si ennemie du roi de Navarre, pendant la durée de cette guerre. Ils estimaient plus honorable de trouver, s'il estoit possible, quelque prétexte pour sortir du royaume, ou sous couleur de pèlerinage ou pour visiter quelqu'une de

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 83.

<sup>2</sup> Desjardins, IV, p. 76.

<sup>3</sup> L'Estoile, t. I, p. 156 (sept. 1576).

<sup>4</sup> Desjardins, IV, p. 95. L'ouverture des Etats est du 6 décembre ; la dépêche de Saracini annonçant la maladie de Marguerite est du 16.

<sup>5</sup> Desjardins, IV, p. 101, (8 janvier 1577).

<sup>6</sup> Turenne, p. 129.

[ses parentes](#)<sup>1</sup>. Les uns lui conseillaient d'aller soit en Lorraine ou en Savoie, soit à Saint-Claude du Jura, un monastère fameux, soit à Notre-Dame de Lorette, la maison miraculeuse de la Vierge. Mais les affaires du dehors changèrent l'objet et le lieu du voyage.

Les révoltés des Pays-Bas appelaient à l'aide contre les Espagnols. Ni le duc d'Albe, par la violence, ni son successeur D. Luis de Requesens, par un mélange de rigueur et de concessions, n'avaient réussi à soumettre les XVII Provinces. Celles du Nord, la Hollande et la Zélande, peuplées en majorité de calvinistes, et menées au combat par Guillaume de Nassau, s'acharnaient dans la résistance. Mais elles restaient seules, les catholiques, qui étaient le nombre et la force dans le sud, appréhendant le sectarisme des réformés autant que l'inquisition espagnole.

Leur chef, en quête de secours, les décida à voter une adresse au duc d'Alençon pour le prier de les recevoir [en sa protection et en son obéissance, les protégeant comme ses bons et fidèles vassaux contre la fureur de leurs ennemis](#)<sup>2</sup>. L'acte est du même jour que la paix d'Etigny (6 mai 1576). Les suppliants espéraient peut-être que l'armée des huguenots et des catholiques unis, victorieuse d'Henri III, se tournerait contre Philippe II. Mais l'Angleterre, inquiète de ce recours à la France, signifia son opposition. Le duc d'Anjou, pour plaire à Elisabeth, qu'il avait l'ambition d'épouser, ou pour ne pas déplaire au Roi son frère, avec qui il venait de traiter, laissa tomber ces avances. Mais bientôt il se ravisa.

A la mort de Requesens, les troupes espagnoles, sans solde, se ruèrent sur les villes et à travers les campagnes, pillant et tuant. En représailles les Etats du Brabant déposèrent le Conseil d'Etat, qui représentait à Bruxelles Philippe II.

Et soudain le, sac d'Anvers par la garnison de la citadelle et les [mutinés](#) d'Alost, ainsi appelait-on les soldats pillards, souleva du nord au sud un tel mouvement d'indignation que les Etats généraux des dix-sept provinces, oubliant leurs dissidences religieuses, conclurent le fameux accord connu sous le nom de Pacification de Gand (8 nov. 1576)<sup>3</sup>. Ils réclamaient le départ de toutes les troupes espagnoles, et, tout en protestant de leur fidélité au souverain, ils entendaient régler sans lui les questions politiques et religieuses. Provisoirement, le culte catholique était suspendu en Hollande et Zélande, et le culte réformé interdit dans le reste des Pays-Bas. Philippe II nomma gouverneur général son frère, un fils naturel de Charles-Quint, D. Juan d'Autriche, qui, à peine âgé de trente ans, s'était déjà révélé grand capitaine et sur terre et sur mer, vainqueur dans les Alpujarras des Morisques révoltés, et à Lépante, de la flotte turque.

Il traversa toute la France à cheval, déguisé, et ne fit que toucher et coucher à Paris. Brantôme rapporte, sur la foi d'un [petit secrétaire](#) de l'ambassade d'Espagne, qu'il serait allé le soir même incognito au Louvre, où il y avait [bal solemnel](#) et qu'il eut là [moyen et loisir](#) de voir cette beauté plus divine qu'humaine, la reine de Navarre, dansant avec le Roi son frère<sup>4</sup>. Mais c'est un conte que D. Juan se soit risqué à être reconnu par quelque courtisan d'Henri III, son compagnon de croisade navale, et qu'il ait contemplé [en extase](#) la [merveille du monde](#). Sans retard il remonta le lendemain à cheval, et au lieu de se diriger vers Bruxelles en révolte, il courut droit à Luxembourg, la capitale de la seule

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 84.

<sup>2</sup> K. de Lettenhove, IV, p. 52.

<sup>3</sup> Kervyn de Lettenhove, t. IV, pp. 164-166.

<sup>4</sup> Brantôme, t. VIII, p. 26 ; t. II, pp. 127-128.

province restée fidèle (nov. 1576). Aussitôt il ouvrit les négociations avec les Etats généraux, et, ceux-ci s'obstinant à exiger le retrait des troupes espagnoles, il souscrivit le 8 déc. 1576 à un accord. Après de nombreux tiraillements et des menaces de rupture, il renouvela ses concessions par l'Edit perpétuel de la Marche (17 fév. 1577). Mais Guillaume de Nassau, toujours défiant, se tenait à l'écart, et continuait à se fortifier en Hollande et Zélande. Il était en relation avec le duc d'Anjou. L'agent de la Cour de France, Mondoucet, ne quittait pas Bruxelles, prétextant, pour ne pas rejoindre D. Juan, auprès de qui il aurait dû résider, un [très mauvais équipage de voyager](#) (17 déc. 1576)<sup>1</sup>. Henri III fut obligé de rappeler ce serviteur compromettant. De retour à Paris, il représenta sans succès au Roi que les Flamands détestaient la domination espagnole et que plusieurs seigneurs et communautés l'avaient chargé de lui faire entendre combien ils avaient le cœur français.

Mais le duc d'Anjou était prêt maintenant à se substituer à son frère. Il accueillit de nouvelles avances de Guillaume de Nassau, offrit ses services aux Etats et même les réprimanda sur leur entente avec le lieutenant de Philippe II.

Ce fut au cours des entretiens entre Mondoucet en disgrâce et le duc d'Anjou, qui se disposait à marcher contre les huguenots, que l'idée leur vint d'envoyer la reine de Navarre en reconnaissance aux Pays-Bas (avril). Le prétexte, une cure à faire aux eaux de Spa, où elle irait pour prévenir le retour d'un ancien érysipèle, en compagnie de la princesse de La Roche-sur-Yon, celle-là véritablement malade.

Henri III et la Reine-mère ne furent pas dupes de ce remède préventif, mais ils avaient intérêt l'un et l'autre à laisser partir Marguerite, lui pour l'empêcher d'écrire au duc d'Anjou, quand il ferait campagne, les nouvelles de la Cour, elle pour se préparer, le cas échéant, un moyen de pression matrimoniale sur Philippe II.

Aussi Catherine approuva-t-elle fort ce voyage, dont elle savait le véritable objet, et elle n'eut pas de peine à le faire trouver bon au Roi, qui en parla à sa sœur, [sans montrer](#), dit celle-ci, [d'être en colère](#). En effet, il n'avait aucune raison de l'être. Il s'empessa de demander par courrier à D. Juan les passeports nécessaires à la reine de Navarre pour traverser les pays de son obéissance, et se rendre aux eaux de Spa [qui sont aux terres de l'évêché de Liège](#)<sup>2</sup>.

Le jeu de Catherine paraît clair à qui tient compte de ses préoccupations de mère de famille. Les événements de 1575-1576 lui avaient révélé le danger pour le Roi et la dynastie d'une coalition des huguenots et des catholiques unis sous le commandement d'un fils de France, héritier présomptif de la couronne. Tous ses efforts tendirent désormais à prévenir une nouvelle brouille entre ses enfants et le danger d'une guerre plus que civile. Elle sait son plus jeune fils ambitieux, remuant, en quête d'aventures et elle regarde de divers côtés pour lui procurer la principauté et l'indépendance qu'il convoite. Les acquisitions par contrat sont celles qui conviennent le mieux à sa nature et à son sexe. La reine d'Angleterre, Elisabeth, le plus beau parti de la chrétienté, ferait le duc d'Anjou roi, mais ce mariage, que le gouvernement anglais remet en avant toutes les fois qu'il s'agit de distraire l'attention française des affaires du dehors, serait difficile à conclure, même s'il n'était pas un simple jeu de diversion politique, vu la différence d'âge

---

<sup>1</sup> *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 507.

<sup>2</sup> Guessard, p. 88.

et de religion des prétendus. Celui de son fils et de l'aînée des infantes, ses petites filles, avec tout ou partie des Pays-Bas pour dot, apparaît comme le plus sortable. Il ferait du Duc un prince souverain, et, en satisfaisant son ambition, lui ôterait l'envie de redevenir le chef des factieux. Cette solution lui était si avantageuse qu'elle ne doutait pas que Philippe II n'y trouvât mêmes avantages. Elle pria le Pape de s'y intéresser comme à l'issue la plus heureuse de la rébellion des Pays-Bas, pour le plus grand bien des deux couronnes. Mais aux ouvertures de Grégoire XIII, le Roi Catholique répondit qu'il ne pouvait accepter pour gendre un prince dont la religion était suspecte et la conduite mauvaise<sup>1</sup>.

Il ne restait au duc d'Anjou qu'à conquérir les provinces, à défaut de l'infante. Mais sans l'appoint des ressources du royaume, les revenus de son apanage ne pouvaient suffire à une entreprise de cette ampleur. Catherine était d'avis de l'aider pour ne pas l'induire en tentation de révolte, et toutefois de le faire sous main pour conjurer les représailles espagnoles. Henri III était perplexe ; il n'avait pas oublié la prise d'armes de 1575 et l'humiliation d'Etigny ; il appréhendait de nouveaux troubles au dedans s'il empêchait son frère de brouiller au dehors, et cependant il s'indignait de courir le risque, en faveur de cet ennemi intime, d'un conflit avec l'Espagne, la première puissance militaire du temps. Partagé entre sa haine et ses craintes de guerre civile ou de guerre étrangère, il oscillait sans pouvoir s'arrêter à une politique stable, laissant quelquefois, par peur, paresse ou tendresse, Catherine tenter ce qu'il condamnait par raison.

Il feignait comme sa mère d'ignorer la véritable raison du voyage de sa sœur aux Pays-Bas. Il savait pourtant à quoi s'en tenir sur cette histoire d'érysipèle. Aurait-il gratifié sa sœur d'un viatique de 51.933 écus, environ 1 million de francs en valeur relative, pour une simple villégiature de deux mois<sup>2</sup> ?

Il y avait trois mois que les protestants tenaient la campagne et que le duc d'Anjou s'efforçait de les réduire quand Marguerite partit (juillet 1577).

Les Etats généraux venaient de rompre avec D. Juan et, en prévision d'un conflit prochain, regardaient tout autour d'eux, en Allemagne, en Angleterre, en France, pour y trouver un appui. Le Duc, sûr des dispositions du prince d'Orange, avait commis à sa sœur le soin de s'informer de celles des catholiques du sud et de lui gagner des partisans dans l'aristocratie, dont elle allait traverser les terres, de Cambrai à Liège. L'enquête et la propagande devaient être si discrètes que les Anglais et les Espagnols n'en eussent aucun soupçon et que la Cour de France pût soutenir l'explication de la cure d'eau. Pour la première fois Marguerite avait l'occasion de servir son frère bien-aimé en une affaire digne de son intelligence et de son dévouement ; c'était la conquête de riches provinces et de l'indépendance. On comprend qu'elle se remémore avec orgueil les épisodes de cette campagne diplomatique. Aussi est-ce une partie des Mémoires qu'elle a écrite avec le plus de plaisir.

Son train seul, sans compter les gens de la princesse de La Roche-sur-Yon, était pour un simple voyage considérable. Elle emmenait avec elle sa dame d'honneur, Mme de Tournon, la marquise de Mouy, Mme la Castellane de Milan (Donna Helena Comnena), Mlle d'Atri (Anne d'Aquaviva), Mlle de Tournon et sept ou huit autres filles ; l'évêque d'Auxerre, Philippe de Lenoncourt, l'évêque de Langres,

---

<sup>1</sup> Theiner, *Annales ecclesiastici*, t. II, p. 586.

<sup>2</sup> L'écu étant à 54 sous, 51.933 écus font 140.219 livres 2 sous, dont la valeur absolue est d'environ 400.000 francs, et le pouvoir d'achat ou valeur relative (par comparaison avec notre monnaie en 1914) peut-être plus d'un million.

Charles d'Escars, un seigneur de Picardie, M. de Mouy, son premier maître d'hôtel, ses premiers écuyers et quelques gentilshommes de sa maison<sup>1</sup>.

Elle oublie de dire que sa mère lui avait prêté quelques-unes de ses dames et quelques-uns de ses gentilshommes : Mlle de Tournon, la Castellane, les évêques d'Auxerre et de Langres.

Mais l'équipage, pour être d'emprunt, ne faisait pas moins impression. Cette compagnie, dit-elle, pleust tant aux étrangers qui la virent et la trouvèrent si leste qu'ils en eurent la France en beaucoup plus d'admiration<sup>2</sup>.

Aussi la décrit-elle avec une satisfaction de vanité. Sa litière était faite à piliers doublez de velours incarnadin d'Espagne, en broderie d'or et de soye nuée, à devise, toute vitrée, et les vitres faites à devise, y ayant ou à la doublure ou aux vitres quarante devises toute différentes avec les mots en espagnol et italien sur le soleil et ses effects. On devine de qui le soleil était l'emblème, astre heureux pour les uns, funeste aux autres, source de lumière, d'amour et de beauté, de vie et de mort. La princesse de La Roche-sur-Yon, et Mme de Tournon allaient, elles aussi en litière, puis venaient dix filles à cheval avec leur gouvernante, suivies de six carrosses ou chariots, qui portaient le reste des dames et demoiselles.

Dans toutes les villes de Picardie que Marguerite traversait, les gouverneurs avaient ordre du Roi de la recevoir selon qu'elle avoit l'honneur de lui être, et ils lui firent au passage tout l'honneur qu'elle pouvait désirer.

Elle quitta Paris le 6 juillet, et par Noyon, Chauny, La Fère, Saint-Quentin, gagna le Câtelet, un petit bourg sur la rive gauche de l'Escaut, autour d'un fort que, par ordre de François Ier, Jean d'Estrées avait élevé en 1520 aux confins de la Picardie.

Elle y arriva le 14 ; elle y dîna, soupa et coucha, et n'en repartit que le lendemain, 15, après son dîner (ou comme nous dirions après son déjeuner) vers dix heures. Cet arrêt si long dans un village perdu avait peut-être pour unique cause la rupture d'un essieu ou de tout autre pièce de l'attelage. Mais un ouvrage anonyme, intitulé *Le Duc de Guise*, et qui parut en 1694, en donne une explication romanesque que le Bulletin de la Société académique de Laon a recueillie<sup>3</sup>.

La reine de Navarre aurait passé la nuit dans une hôtellerie, où justement le matin, deux heures avant elle, était descendu un seigneur, affligé, lui aussi, d'un prétendu érysipèle au visage, qu'il dissimulait sous un épais mouchoir. C'était, au dire de l'auteur, le duc de Guise, qui, pour ne pas être reconnu, avait imaginé ce moyen de cacher sa balafre. Marguerite l'aurait reçu dans sa chambre, où ils eurent ensemble une conversation, qu'on ne veut pas croire exclusivement politique.

Il est possible que la voyageuse ait donné rendez-vous à Guise au Câtelet, bien qu'il n'y ait d'autre garant de cette rencontre que le récit d'un inconnu, publié cent dix-sept ans après l'événement. Mais ce n'était pas sans doute pour se ménager un plaisir d'amour. Les deux amants, à supposer qu'ils le soient

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 89-90.

<sup>2</sup> Guessard, p. 90.

<sup>3</sup> Gomart, *Les sièges du Câtelet*, dans le *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XIV, 1864, pp. 39-40.

redevenus, même s'ils l'avaient jamais été au sens complet du mot, n'auraient pas cherché à se voir dans une auberge de la frontière, Marguerite avait mieux à faire que d'ajouter une page à sa chronique galante. Il importait au duc d'Anjou, en prévision de son attaque sur les Pays-Bas, que D. Juan, déjà privé d'une partie des forces espagnoles, ne pût se procurer des soldats en France et restât seul et presque désarmé en face des Etats généraux, du prince d'Orange, et d'une armée d'invasion. A-t-il confié à sa sœur le soin, si elle en avait le moyen, de s'opposer à tout recrutement en France ? Ce n'est pas impossible. Il est notable que les Etats généraux, au retour de sa cure, la remercièrent [de tout ce qu'elle fait près du Roi](#) (Henri III) [pour empêcher le duc de Guise d'aider D. Juan](#)<sup>1</sup>.

De l'intervention de Marguerite en faveur des Etats, voilà un témoignage certain, mais vague, sans spécification de moyens.

S'est-elle adressée d'abord à Guise, au su ou à l'insu du Roi son frère ? Le silence de ses Mémoires ne prouve rien ; elle n'aime pas à parler de ses échecs, et il est certain que le chef du parti catholique, sollicité par elle ou non, fit ce que lui commandait l'internationalisme religieux du temps ; il se hâta de licencier, après le traité de Bergerac (sept. 1577), ses soldats, cinq ou six mille hommes, pour leur permettre de passer sous les ordres du comte de Mansfeld, un des lieutenants de D. Juan. Henri III, prévenu peut-être par sa sœur, le blâma de ce congédiement destiné à faciliter un nouvel enrôlement.

La lettre des Etats généraux à Marguerite et les reproches du Roi donnent quelque vraisemblance à la rencontre du Câtelet, mais ils en ruinent l'intérêt romanesque.

Hors de France, Marguerite eut tout le succès qu'elle désirait. A Cambrai, principauté ecclésiastique, sous la protection du roi d'Espagne, elle fut accueillie avec les égards dus à une fille de France par l'archevêque, Louis de Berlaymont, d'une famille toute dévouée à Philippe II<sup>2</sup>, et frère d'un des membres du Conseil d'Etat dirigeant que les Bruxellois venaient de dissoudre.

Ce prélat, bien qu'austère, ne se crut pas dispensé de lui donner après souper le divertissement d'un bal, où il convia les dames de la ville. Il n'y assista pas lui-même pour être [d'humeur cérimonieuse espagnole](#) — c'est en ces termes que Marguerite parle de son rigorisme —, mais il la laissa en compagnie de [M. d'Ainsi](#) (d'Inchy).

Ce seigneur (Baudoin de Gavre), était le neveu du comte d'Egmont, une des victimes du duc d'Albe, et l'année d'avant (oct. 1576) il avait, au nom des Etats, occupé la citadelle de Cambrai, et prévenu les desseins de D. Juan sur cette base d'opérations.

Le prévôt Morillon, qui tenait au courant des choses et des hommes des Pays-Bas le cardinal Granvelle, retiré à Rome en disgrâce, n'a donc pas tort de traiter d'[ungne pecore](#), autrement dit de lourde bête, le prélat, qui, par excès de piété, abandonnait en tête à tête cet adversaire du gouvernement espagnol avec la belle princesse française. [M. d'Inchy, en grace, en apparences et en toutes belles parties requises à un parfait cavalier, n'en doit rien](#), dit Marguerite, [à nos plus](#)

---

<sup>1</sup> 15 octobre 1577, Kervyn de Lettenhove, t. IV, p. 519, note.

<sup>2</sup> Guessard, p. 91. Marguerite écrit toujours Barlemont.

parfaits courtisans, ne participant nullement de cette naturelle rusticité qui semble être propre aux Flamans.

La charge de la citadelle, cette clef de Cambrai et des Flandres, le rendait encore plus séduisant. Aussi employa-t-elle tout ce que Dieu lui avait donné d'esprit, elle ne dit rien de ses autres moyens de persuasion, à le rendre affectueux à la France et particulièrement à son frère.

Il se plut tant à ses discours qu'il délibéra de la voir le plus longtemps qu'il pourrait et de l'accompagner jusqu'à Namur où D. Juan l'attendait, pour assister aux triomphes de cette réception. Berlaymont fut encore une fois si mal avisé de le lui permettre.

Pendant ce voyage qui dura dix ou douze jours<sup>1</sup>, il me parla le plus souvent qu'il pouvoit, montrant ouvertement qu'il avait le cœur tout françois et qu'il ne respiroit que l'heur d'avoir un si brave prince que mon frère pour maistre et seigneur, méprisant la subjection et domination de son evesque, qui, bien qu'il fust son souverain, n'estoit que gentilhomme comme luy, mais — c'est maintenant Marguerite qui parle, — beaucoup son inférieur aux qualitez et graces de l'esprit et du corps.

Elle disposa d'Inchy à livrer la citadelle au duc d'Anjou. Au vrai il ne la céda que deux ans après par une convention secrète (25 oct. 1579), et ce fut seulement le 22 août 1580 qu'il y fit ou laissa entrer les Français et d'ailleurs contre récompense, argent et promesses. Le charme de Marguerite n'opérait pas seul.

En Hainaut, elle fit d'autres conquêtes.

Le grand bailli, Philippe, comte de Lalain, accompagné de son frère, Montigny, et de deux ou trois cens gentilshommes, alla au devant d'elle jusqu'aux confins du Cambrésis, et, la ramenant à Valenciennes, la festoya tout ce jour-là (16 juillet). Le lendemain il la conduisit à Mons, où sa femme, sa belle-sœur, Mme d'Havré et toutes les plus apparentes et galantes dames de ce pays-là la reçurent non comme princesse estrangère, mais comme si elle eut été leur naturelle dame, le naturel des Flamandes estant d'être privées, familières et joyeuses<sup>2</sup>.

Le comte de Lalain se vantait d'être apparenté aux Bourbons, et il avait de justes motifs de détester la domination espagnole. Il était parent ou allié des comtes d'Egmont et de Hornes, et de Floris de Montmorency, seigneur de Montigny, ceux-là décapités publiquement à Bruxelles, celui-ci étranglé secrètement à Simancas.

La comtesse, née de Ligne, qui avait beaucoup d'empire sur son mari, avait mêmes raisons de haine. Dans ses conversations avec la reine de Navarre, pour qui elle s'était prise d'amitié dès le premier jour, elle aborda hardiment le sujet qui les intéressait toutes les deux. Le pays en son ensemble détestait la domination espagnole, mais divisé et affaibli par la diversité de religion, il ne pouvait avec ses seuls moyens s'affranchir. Pourquoi le roi de France, dont les ancêtres avaient eu autrefois juridiction sur les Pays-Bas — il aurait été plus exact de dire sur la Flandre et l'Artois, — ne pensait-il pas à racquérir ce qui a été sien d'ancienneté. Tous lui tendraient les bras.

---

<sup>1</sup> Exactement huit jours, du soir du 15 juillet 1577 où elle arrive à Cambrai au matin du 23 juillet où elle quitte Namur.

<sup>2</sup> Guessard, p. 95.

La reine de Navarre excusa Henri III, prince d'humeur pacifique et qui d'ailleurs avait assez à faire avec les huguenots de son royaume. Mais le duc d'Anjou **entendrait bien à cette entreprise**. Il ne devait rien **en valeur, prudence et bonté** aux rois ses père et frère ; il était nourri aux armes. Les Pays-Bas ne sauraient appeler un prince de qui le secours leur serait plus utile pour leur être si voisin et avoir un si grand royaume que celui de France à sa dévotion. Si le comte de Lalain l'aidait à s'y établir, lui qui était d'un naturel doux, et non ingrat, lui ferait telle part à sa fortune qu'il voudrait.

Elle exagérait sans mesure les qualités du Duc et ses ressources, disposant en sa faveur des hommes et des finances de la monarchie, comme si elle était sûre d'Henri III.

D. Juan l'avait devancée à Namur sous prétexte de faire accueil à la sœur du roi de France. Il alla au devant d'elle, entouré de **force estaffiers**, mais accompagné seulement de vingt ou trente chevaux. Et encore les seigneurs de sa suite, Philippe de Croy, duc d'Arschot, et Charles Philippe de Croy, marquis d'Havré, son frère, Marc de Rye, marquis de Varembois et le jeune Balançon, Philibert de Rye, gouverneur pour le roi d'Espagne du comté de Bourgogne, étaient de **galands et honnestes hommes** presque tous **venus en poste** pour voir la belle reine à son passage. **Des domestiques de D. Juan n'y en avoit de nom ny d'apparence qu'un, Ludovic de Gonzague, qui se disoit parent du duc de Mantoue. Le reste estoit de petites gens de mauvaise mine, n'y ayant nulle noblesse de Flandre.**

Il descendit de cheval pour la saluer dans sa litière, et, remontant à cheval, ne cessa pendant la route de lui parler et à elle seule.

Son entrée à Namur eut lieu à la nuit noire, mais **l'ordre toutefois fut si beau — comme les Espagnols sont excellens en cela —, et la ville si éclairée, que les fenestres et boutiques estans pleines de lumières, l'on voioit luire un nouveau jour** (20 juillet 1577)<sup>1</sup>.

L'appartement où il l'installa était garni **des plus beaux, riches, et superbes meubles**, qu'elle pensait, dit-elle, avoir vus jamais, et tendu de tapisseries toutes de velours ou de satin, **le lict et la tente** (tenture) de sa chambre représentant en broderie **la glorieuse victoire de la bataille qu'il avoit gagnée sur les Turcs**<sup>2</sup>.

Le lendemain (21 juillet) il fit ouïr à ses hôtes **une messe à la façon d'Espagne, avec musique, violons et cornets**.

Au festin qui suivit en la grande salle, il dîna seul avec Marguerite à une table, éloignée de trois pas de celle où étaient assis les dames et les seigneurs. Fils de Charles-Quint, il se faisait, quoique bâtard, servir à boire par Ludovic de Gonzague à genoux.

Après le dîner, le bal commença qui dura tout l'après-midi. D. Juan se tenait auprès de la Reine, lui parlant toujours, et lui répétant qu'elle lui rappelait sa sœur, Elisabeth de Valois **la Royne sa signora** qu'il avait beaucoup **honorée**. Le jour suivant (22 juillet) il la mena en bateau, **environné d'autres bateaux pleins de haults-bois, de cornets et de violons**, souper en musique dans une île de la Meuse. Le lendemain matin, il l'accompagna jusqu'au bateau qui devait la porter à Liège et lui dit **un honneste et courtois A Dieu**.

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 103.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 104-105.

Elle ne se doutait point que parmi tant d'égards, d'attentions, d'empressements, les soins et les soucis de cet accueil, il méditait, (ce qu'il fit le jour même de son départ) d'enlever par surprise aux Etats la citadelle de Namur.

Il était facile de l'abuser en l'amusant. Elle pratiquait la diplomatie comme un exercice de Cour, dans un décor approprié, entre gens de même culture et de même éducation. Sa négociation qui dura six jours du 15 juillet, soir de son entrée à Cambrai, au 20, jour de son entrée à Namur, consista en quelques conversations avec M. d'Inchy et le comte et la comtesse de Lalain. Le reste du temps fut donné aux plaisirs. A Liège, de son arrivée jusqu'à son départ, pendant six semaines, il ne fut question que de divertissements.

C'est là qu'elle fit sa cure préventive d'érysipèle avec le meilleur succès. Elle y buvait les eaux qu'on lui apportait de Spa, un petit village de trois ou quatre meschantes maisons, où, pour se guérir d'un mal imaginaire, elle aurait risqué de mourir d'ennui. La ville était grande et belle, le prince-évêque Gérard de Groesbek, agréable de sa personne, magnifique, parlant bien le français, et les chanoines, tous fils de ducs, comtes ou grands seigneurs d'Allemagne, tous aimables et galants compagnons.

Ce souverain ecclésiastique l'avait reçue au sortir du bateau et conduite en son plus beau palais très magnifique, d'où il délogea pour la loger.

C'était, pour une maison de ville, le plus beau et le plus commode qui se puisse voir, accompagné de très belles fontaines et de plusieurs jardins et galeries : le tout tant peint que doré, accommodé avec tant de marbre qu'il n'y a rien de plus magnifique et plus délicieux<sup>1</sup>.

Plusieurs seigneurs et dames d'Allemagne, ayant appris qu'elle passait par là, arrivèrent pour la voir, entre autres, la comtesse d'Aremberg, sa sœur Mahaud de La Marck, femme du landgrave de Léuchtemberg, son fils, le comte d'Aremberg, et sa belle-fille, Anne de Croy.

Avec cette petite Cour, elle allait le matin prendre son eau dans un jardin, en se promenant comme il est d'usage. Tous les jours elle était conviée, avec les dames et seigneurs étrangers, aux fêtes que Sa Grâce l'évêque et le chapitre donnaient en diverses maisons et divers jardins (comme il y en a dans la ville et dehors de très beaux). En banquets, bals, soupers, concerts, ou vespres en quelque religion mondaine, coulaient agréablement les heures<sup>2</sup>.

Elle en oubliait sa mission et ses chagrins. Elle avait perdu une de ses demoiselles d'honneur, Mlle de Tournon, dont elle a raconté le mortel roman d'amour<sup>3</sup> avec une émotion qui perce sous la préciosité du style et des sentiments. Mais aussitôt après les obsèques, me voyant, dit-elle, en une compagnie étrangère, je ne voulois l'ennuyer de la tristesse que je ressentais de la perte d'une si honneste fille. Il n'était pas dans sa nature de s'attarder aux regrets.

Le prince-évêque festoyait si bien la malade imaginaire qu'elle était toute à cette cure plaisante. Pendant presque toute sa villégiature, elle ne sut et ne soupçonna rien de ce qui se passait à côté d'elle, aux Pays-Bas. Elle apprit seulement à la fin, quand elle s'apprêtait à retourner en France, que le jour même où elle avait

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 109.

<sup>2</sup> Guessard, p. 114.

<sup>3</sup> Voir *infra*, La Vie à Usson.

quitté Namur, D. Juan s'était rendu maître de la citadelle et par elle de la ville, et [que tout le pais estoit en feu et en armes](#), les Etats et le prince d'Orange s'étant bandés contre le violateur de l'Edit de la Marche.

Mais est-il croyable qu'à Liège, à quinze lieues de Namur, on n'ait connu qu'à la fin d'août la prise de la citadelle, qui est du 23 juillet. Si experte que fût la police du prince-évêque, pouvait-elle interdire l'accès de la ville à tous les messagers de nouvelles, marchands, voyageurs, courriers, et aux bruits qui vont encore plus vite. L'apprentie diplomate suggère l'invraisemblable, au lieu d'avouer que, sans prévoir les suites du coup de force, elle a continué son traitement de fêtes et des plaisirs.

Au même moment, si l'on peut se fier à sa mémoire, lui parvint une lettre du duc d'Anjou. Elle l'avait laissé lors de son départ pour les Pays-Bas en pleine faveur, chef d'une armée royale qui faisait rude guerre aux huguenots. Il s'était emparé de La Charité, puis d'Issoire (12 juin). Mais juste un mois après ce dernier fait d'armes, le Roi l'avait rappelé près de lui sous prétexte de s'aider de ses conseils. Au fond c'était par jalousie et défiance, comme le preneur de villes s'en aperçut aussitôt. Il écrivait à sa sœur qu'il avait trouvé la Cour [toute changée](#) à son égard. On y faisait aussi peu cas de lui que s'il n'eut rien fait pour le service du Roi. Bussy, [qui avoit servi... en cette guerre de sa personne et de ses amis jusques à y avoir perdu son frère à l'assault d'Issoire estoit aussi défavorisé et persécuté de l'envie qu'il avoit esté du temps de Du Gast...](#) On leur faisait tous les jours à l'un et à l'autre [des indignitéz](#).

Autre changement et qui la menaçait elle aussi. Il avoit [sçeu de bon lieu que le Roy se repentoit fort de m'avoir permis de faire le voyage de Flandre, et que l'on taschoit à mon retour de me faire faire quelque mauvais tour en haine de luy \(le Duc\), ou par les Espagnols — les ayant advertis de ce que je traictois en Flandre pour luy —, ou par les huguenots pour se venger du mal qu'ils avoient reçu de luy, leur ayant fait la guerre après l'avoir assisté](#)<sup>1</sup>.

Henri III était assurément un mauvais frère, mais incapable de s'humilier lui-même et la dignité de sa couronne en livrant sa sœur aux Espagnols. Encore moins aurait-il souffert que les réformés des Pays-Bas retinssent prisonnière une fille de France. Le prince d'Orange, ce maître politique, aurait empêché à tout prix ses coreligionnaires de blesser par rancune le duc d'Anjou, ce libérateur attendu, et de s'aliéner les grands seigneurs qui avaient si honorablement accueilli et traité la reine de Navarre au passage. Après le coup de ruse de Namur, il fallait que catholiques et calvinistes fissent front contre ce gouverneur général en rupture de contrat.

Mais les avis du Duc, coïncidant avec la reprise des hostilités, affolèrent Marguerite, qui décida de partir sur-le-champ. Elle ne raisonnait plus n'écoutait aucun conseil, se défiait de son entourage. Ceux de ses serviteurs qui parlaient d'attendre à Liège les passeports qu'elle avait fait demander au prince d'Orange, complotaient, pensait-elle, de l'abandonner à ses ennemis. Les d'Escars lui étaient tous suspects d'avoir le cœur espagnol : Lenoncourt, de se ressentir d'anciennes sympathies pour la Réforme ; son premier écuyer, Salviati, d'être d'intelligence avec son trésorier, un huguenot déclaré, qui ajournait le départ sous prétexte de notes à payer. Elle eut cet affront public de voir retenir ses chevaux en nantissement de ses dettes. Mais Mme de La Roche-sur-Yon l'aïda de

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 116-117.

ses propres fonds. Sa Grâce, le prince-évêque, se conduisant en père, le mot est d'elle — lui bailla son grand maître avec ses chevaux pour la mener aussi loin qu'elle voudrait. Peut-être était-il bien aise de se débarrasser de cette hôtesse encombrante.

Le retour fut fertile en incidents et l'aurait été en leçons si elle n'avait pas eu de préjugés. Elle traversa le pays wallon dont les populations, à la tête naturellement chaude, étaient encore surexcitées par l'horreur du nom espagnol. Des manifestations de la vie municipale, dont elle fut témoin, il ne lui resta que le souvenir d'une anarchie violente, de bamboches et de soûleries. Son récit est une caricature, très vivante d'ailleurs et très pittoresque, des mœurs du peuple et de la bourgeoisie. Elle ne se demanda pas si ces démocraties de la vallée de la Meuse, comme les grandes communes flamandes qu'elle ne vit point, jouaient un rôle dans la révolution des Pays-Bas. Elle continua de croire qu'il n'y avait de force efficace que dans l'aristocratie et que son frère serait un jour le maître, Dieu aidant et les seigneurs aussi. A Huy, sa première étape, la population ne reconnaissait plus pour souverain le prince-évêque

de Liège, parce qu'il était neutre et qu'elle tenait le parti des États. Aussitôt qu'elle sut la présence du grand maître elle s'ameuta, sonna le tocsin, braqua l'artillerie sur la maison où Marguerite était logée avec sa suite et ne la laissa sortir qu'au matin après une nuit d'altères (angoisses) entre deux haies de gens brutaux, sans raison et en armes<sup>1</sup>. A Dinan, où elle parvint le soir, le peuple avait élu ce jour-là les bourgmestres, qui sont, dit-elle, comme consuls en Gascogne et échevins en France. Tout y estoit... en desbauche ; tout le monde yvre, point de magistrats cogneux. Et, pour empirer la situation, le grand maistre de l'évesque de Liège leur avoit fait aultresfois la guerre et estoit tenu d'eux pour mortel ennemy<sup>2</sup>. Cette ville, quand ils sont en leurs sens rassis, tenoit pour les Estats, mais lors, Bacchus y dominant, ils ne tenoient pas seulement pour eux-mesmes et ne congnoissoient personne. Sitôt qu'ils voient cette grande troupe approcher des faubourgs, ils quittent les verres pour courir aux armes, et tout en tumulte, au lieu de nous ouvrir, ils ferment la barrière. Un gentilhomme envoyé devant, les fourriers et le maréchal des logis, qui demandaient le passage et des logements, crioient tous sans pouvoir estre entendus.

Marguerite survenant' se dressa debout dans sa litière et, ôtant son masque, parvint non sans peine à se faire écouter. Elle leur représenta qui elle était et l'occasion de son voyage. Elle les pria de la laisser entrer, elle, ses femmes et si peu de gens qu'ils voudraient, dans la ville, pour cette nuit, laissant le reste dans les faubourgs. Ils y consentirent, mais ayant reconnu le grand maître qui la suivait dans son logis, ils commencèrent à crier des injures à ce bon homme qui estoit un vieillard vénérable de quatre-vingts ans ayant la barbe blanche jusques à la ceinture, et criblèrent d'arquebusades la maison aux murailles de terre où elle l'avait mis à l'abri. Elle ne décida son hôte qu'à force d'instances à paraître à la fenêtre et à convier les plus apparens de ces ivrognes à lui venir parler. Après beaucoup d'appels et de cris, les bourgmestres arrivèrent, si saouls qu'ils ne sçavoient ce qu'ils disoient. Elle leur assura qu'elle ne savait pas que ce grand maître fût leur ennemi et leur remontra de quelle importance leur estoit d'offenser une personne de sa qualité, qui était amie de tous les principaux

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 119.

<sup>2</sup> Guessard, p. 120.

seigneurs des Etats ; et que M. le comte de Lalain et tous les autres chefs trouveroient fort mauvais la réception qu'ils lui avoient faicte.

A ce nom du comte de Lalain, ils se changèrent tous et luy portèrent tous plus de respect qu'à tous les rois, à qui elle appartenait. Le plus vieil d'entre eux lui demanda en se sousriant et beguaiant si elle était donc l'amie de M. le comte de Lalain, et, sur sa réponse qu'elle était son amie et sa parente aussi, ils lui firent la révérence, lui baisèrent la main, et lui promirent de laisser sortir avec elle, sain et sauf, ce bon homme de grand maître<sup>1</sup>.

Le lendemain ils la sauvèrent d'un autre danger, si tant est qu'elle en ait couru un. Le nouvel agent général d'Henri III aux Pays-Bas, Dubois, survint et lui représenta que, chargé par le Roi son frère de la conduire sûrement à son retour, il avait à cette fin prié D. Juan de lui bailler Berlaymont avec une troupe de cavalerie pour lui faire escorte. Mais ce successeur de Mondoucet, qu'elle dit tout espagnol, lui était à ce titre suspect, comme aussi Berlaymont, le frère de l'archevêque de Cambrai, qui, le Conseil d'Etat dissous, avait rejoint le gouverneur. Les ivrognes de la veille, dégrisés, à qui elle fit la leçon, ne permirent qu'à Berlaymont et à Dubois d'entrer. Pendant que Lenoncourt amusait le petit Dubois de paroles et que les gens de Dinan menaçaient Berlaymont de le massacrer et de faire tirer l'artillerie sur sa troupe, si elle ne se retirait hors de leur vue, elle arrêta de concert avec ses nouveaux amis un plan de fuite qui devait la mener, la Meuse franchie, par maisons ou villes tenant le party des Estats, loin de l'atteinte des forces de D. Juan.

Après la messe, elle prit son chemin droict à la porte de la rivière, qui estoit au contraire du chemin de Namur sur lequel estoit la troupe de M. de Barlemont. Dubois et Berlaymont s'en advisant me dirent que je n'allois pas bien et, moi les menant toujours de paroles, j'arrivai à la porte de la ville, de laquelle sortant accompagnée d'une bonne partie de ceux de la ville, je double le pas vers la rivière et monte dans le bateau, y faisant promptement entrer tous les miens ; M. de Barlemont et l'agent Dubois me criants toujours du bord de l'eau que je ne faisais pas bien, que ce n'estoit point l'intention du Roi qui vouloit que je passasse par Namur. Cependant ceux de la ville, pour donner le temps de passer à (en) deux ou trois voyages les litières et les chevaux, amusoient par mille crieries et mille plaintes M. de Barlemont et l'agent Dubois, les arraisonnans en leur patois sur le tort que Don Juan avoit d'avoir faulsé sa foy aux Estats et rompu la paix, et sur les vieilles querelles de la mort du comte d'Egmont<sup>2</sup>.

Le soir de cette journée tragi-comique, elle arriva devant le château fort de Fleurines (Florennes à trois lieues de Dinan), où ses gens entrèrent dans la basse-cour, qu'ils trouvèrent tout ouverte. La châtelaine prit l'alarme et se réfugia dans le donjon, sans rien vouloir entendre. Cependant paraissaient sur un petit hault à trois mille pas de là, une troupe de trois cens hommes de pied que D. Juan avait envoyés pour lui barrer la route, et qui, la croyant à l'abri dans le donjon, s'arrêtèrent, esperans de l'attraper le lendemain matin.

Heureusement pour elle, survint cette nuit, par la grâce de Dieu, le seigneur de Florennes, envoyé par Lalain, qui l'accompagna jusqu'en France<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 122.

<sup>2</sup> L'affaire de Dinan, dans *Mémoires*, éd. Guessard, p. 124.

<sup>3</sup> Guessard, p. 126.

Au Cateau-Cambrésis elle fut prise d'une nouvelle peur. Elle eut avis que quelques bandes huguenotes avaient dessein de l'attaquer entre la frontière de France et de Flandre, et, sans vouloir écouter son grand écuyer, Salviati, qui **faisoit le long** comme à Liège, elle laissa sa litière, et courut à cheval, suivie de ceux qui furent les premiers prêts jusqu'au Câtelet, où elle arriva vers dix heures du matin **ayant par la seule grace de Dieu échappé toutes les embusches et aguets de ses ennemis**<sup>1</sup>.

Mais quels pouvaient bien être les ennemis ardents à comploter contre sa liberté, sinon contre sa vie ? Elle exagère ses périls pour mieux faire admirer la protection dont Dieu la gratifie. Elle tourne à sa gloire les grands et les petits faits de son voyage à Spa : importance de sa mission, habileté qu'elle y déploie, ressources de sa diplomatie, alliances qu'elle se procure, personnages qu'elle rencontre, égards qu'on lui témoigne ; fêtes données en son honneur, sans oublier la beauté de son train, le luxe de ses vêtements, et ses dons princiers, où se révèle la femme qui passait pour l'arbitre des élégances à la Cour de France, la princesse lettrée, la Valois-Médicis, noble et généreuse.

Du Câtelet elle gagna La Fère-sur-Oise, dont le roi de Navarre, par contrat de mariage, lui avait assuré la châtelainie. Un courrier l'y avait prévenue avec une lettre où son frère bien-aimé lui annonçait que le Roi avait signé un traité avec les protestants à Bergerac (17 sept. 1577). Il se plaignait que sa condition empirât, **n'y ayant sorte de desfaveurs et indignitez que l'on ne fist tous les jours esprouver à luy et aux siens** et querelles nouvelles que l'on ne leur suscitât.

Aussi attendait-il **avec extrême impatience** son retour à La Fère pour l'y aller trouver. Aussitôt qu'il en fut averti, il expédia Bussy avec toute sa maison à Angers, et prenant avec lui seulement quinze à vingt des siens, il courut la rejoindre en poste.

Ce fut, dit-elle, **un des grands contentemens que j'aye jamais receu de voir personne chez moy que j'aimois et honorois tant ; où je mis peine de luy donner tous les plaisirs que je pensois luy pouvoir rendre ce séjour agréable ; ce qui estoit si bien receu de lui qu'il eust volontiers dict comme saint Pierre : *Faisons icy nos tabernacles***<sup>2</sup>. A toute heure il ne se pouvoit empescher de me dire : *O ! ma Royne, qu'il faict bon avec vous ! Mon Dieu, ceste compagnie est un paradis comblé de toutes sortes de délices, et celle d'où je suy party, un enfer rêmement de toutes sortes de furies et tourmens*<sup>3</sup>. Elle parle des deux mois qu'ils passèrent ensemble, de la mi-octobre à la mi-décembre, en des termes d'amoureuse, que l'emprunt fait au livre saint n'affaiblit pas, car elle mêlait Dieu volontiers à ses affaires de cœur.

Aussi l'anonyme du Divorce satyrique et l'historiographe de France, Scipion Dupleix, qui, pour des raisons différentes de devoir professionnel, se plurent à la diffamer, trouvaient-ils, ici et ailleurs encore une ample matière. Mais est-ce vraisemblable ? La femme qui s'ingénie dans ses Mémoires à masquer ses galanteries aurait-elle affiché cette faiblesse contre nature. L'étalage de ces sentiments paraît une présomption d'innocence, comme aussi leur double origine en explique l'ardeur. Cette passion fraternelle est à base de haine contre Henri III, leur ennemi commun.

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 127.

<sup>2</sup> Mathieu, XVII, 4, Marc, Luc.

<sup>3</sup> Guessard, p. 128.

Le duc d'Anjou en voulait à son frère de s'opposer à son dessein sur les Pays-Bas. Le Roi, pour le détacher de la coalition des malcontents, l'avait flatté de quelques espérances. Mais une fois la paix de Bergerac conclue, il tardait à se souvenir de ses vagues promesses. Catherine recommandait à Henri III, avec la chaleur de ses appréhensions, de ne pas désespérer par un refus formel l'ancien chef des huguenots et des catholiques unis. Il pouvait l'aider sous main, sans se compromettre, et le soutenir en le désavouant, Philippe II était embarrassé de trop d'affaires pour s'émouvoir, sa dignité sauve, d'une guerre couverte et pour riposter.

Le duc d'Anjou croyait que, par force de raison ou avec l'appui de sa mère, il viendrait à bout de la résistance royale. Il reçut à La Fère le sieur de Montigny, frère du comte de Lalain, [accompagné de quatre ou cinq des plus principaux du Hainault, l'un desquels avait lettre et charge de M. d'Inchy](#) de l'assurer de la citadelle de Cambrai. Montigny lui portait parole de la part du comte de Lalain de lui remettre entre les mains tout le Hainaut et l'Artois, où il y a plusieurs bonnes villes. Il les renvoya tous avec des présents et des médailles d'or, où sa tête était accouplée à celle de Marguerite<sup>1</sup>.

Marguerite oublie ou omet de dire qu'à La Fère aussi une délégation des Etats généraux, conduite par le baron d'Aubigny, lui remit une lettre où ils la remerciaient d'avoir, par ses bons offices auprès du Roi, entravé le recrutement en France de l'armée de D. Juan. Elle leur répondit qu'ils ne requerraient [jamais princesse qui de meilleure volonté et affection](#) s'emploie pour leur secours et dans une si juste et équitable cause<sup>2</sup>.

Henri III, rentré à Paris la veille de la Toussaint (31 oct.), et Catherine de Médicis reçurent en audience d'Aubigny et ses collègues, mais repoussèrent l'idée d'intervenir par les armes. Ils promirent seulement de solliciter le roi d'Espagne de donner la paix à ses peuples des Pays-Bas<sup>3</sup>.

Avec le duc d'Anjou non plus, l'accord ne se concluait pas. Les Etats imploraient son concours et n'offraient rien en échange<sup>4</sup>. Ils auraient voulu qu'il les débarrassât des Espagnols sans les obliger à rompre avec Philippe II. Lui aussi d'ailleurs oscillait. Toutes les fois qu'il voyait quelque apparence à son mariage avec l'Infante, il se refroidissait pour l'entreprise des Pays-Bas. Les Etats, désespérant de son appui, se cherchaient ailleurs des protecteurs. Pour se défendre contre Don Juan, qui avait rappelé les troupes espagnols et enrôlé 4.000 soldats du duc de Guise, ils négocièrent, au grand dommage de leur indépendance, le secours d'Elisabeth, reine d'Angleterre (7 janvier 1578) et, à un moindre prix, celui de l'archiduc d'Autriche Mathias. Mais leur armée de formation composite fut mise en déroute le 31 janvier 1578 à Gembloux par les vieux régiments de Philippe II.

Cependant Marguerite rentrait de La Fère à Paris, accueillie comme on n'eût jamais pensé. Le Roi et les deux Reines [avec toute la Cour, me firent, dit-elle, cet honneur de venir au-devant de moi jusques à Saint-Denis... où ils me receurent avec beaucoup d'honneur et de bonne chère, se plaisants à me faire](#)

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 129, Kervyn de Lettenhove, t. IV, p. 516.

<sup>2</sup> Kervyn de Lettenhove, t. IV, p. 519, note 2 d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, 7199.

<sup>3</sup> Kervyn de Lettenhove, t. IV, p. 524.

<sup>4</sup> Kervyn de Lettenhove, t. IV, p. 526-327.

raconter les honneurs et magnificences de mon voyage et séjour de Liège et les aventures de mon retour<sup>1</sup>.

Elle qui accusait Henri III des plus noirs desseins, note ce revirement sans en marquer de surprise ni en donner d'explication. Le Roi pensait-il par tant d'égards regagner sa sœur et par elle agir sur son frère ? Peut-être.

Le Duc n'avait pas sitôt fait de se désintéresser de l'entreprise des Pays-Bas qu'il s'y rengageait avec ardeur ; la reine de Navarre à son tour n'avait pas envie de rester à la Cour de France, quand il en serait loin. Le jour même de la réception triomphale de Saint-Denis, elle supplia le Roi et la Reine-mère de l'autoriser à rejoindre son mari. Ils le trouvèrent bon, et Catherine ajouta qu'elle reconduirait sa fille. Henri III promit de payer à Marguerite les frais du voyage, et, comme à Etigny, par égard pour lui, elle n'avait pas voulu intervenir au traité et y faire inscrire une clause relative à sa dot, il offrit de lui-même de changer les conditions de son contrat de mariage, et, au lieu de rentes constituées sur l'Hôtel de Ville et irrégulièrement payées, de lui bailler des terres [pour assignat](#)<sup>2</sup>.

C'étaient des engagements à échéance lointaine. Inquiet de l'agitation du Midi protestant, il ne se pressa pas de faire partir pour la Navarre Marguerite dont il ne savait pas quels services elle pourrait lui rendre ni même quel accueil elle y recevrait. Le duc d'Anjou, solliciteur encore plus pressant, lui représentait que la conquête des Pays-Bas serait [l'accroissement de la France... une invention pour empêcher la guerre civile, tous les esprits remuants et desireux de nouveauté ayant moyen d'aller en Flandre passer leur fumée et se saouler de la guerre ; que cette entreprise serviroit aussi comme autrefois le Piedmont d'escole à la noblesse de France pour s'exercer aux armes](#)<sup>3</sup>.

Ces remontrances estoient belles et véritables, dit Marguerite, mais elles n'avoient tant de poids qu'elles peussent emporter en la balance l'envie que l'on portoit à l'accroissement de la fortune de mon frère. Et il est vrai qu'Henri III détestait trop le duc d'Anjou pour se dévouer à sa grandeur. Mais il avait bien d'autres raisons de ne pas vouloir d'une agression contre les Espagnols. Il prévoyait que cette guerre, injuste en principe, serait longue et malheureuse, que l'envahisseur n'y pouvant suffire avec les revenus de son apanage (300.000 écus), il lui faudrait lui-même en faire les frais jusqu'à l'épuisement des finances du royaume. On n'aurait point d'autre allié que les rebelles divisés d'intérêts, de tendances, de foi. La Hollande et la Zélande s'étaient groupées à part sous le gouvernement du prince d'Orange et avaient érigé le calvinisme en religion d'État ; une partie des autres provinces, pour sauvegarder le catholicisme, tendait aussi au particularisme. Il y avait un parti du prince d'Orange, un parti de l'Archiduc, un parti espagnol, un parti anglais, et un parti catholique en formation.

Le duc d'Anjou, quelque habile qu'il fût, mais était-il habile ? ne l'était pas assez pour les rallier tous, et s'il s'appuyait de préférence sur l'un, il aurait contre lui les autres.

L'Angleterre avait signifié son opposition à la conquête française, Henri III doutait aussi de [l'invention](#) imaginée par son frère pour divertir contre l'étranger les forces qui déchiraient le pays. Les huguenots n'iraient pas guerroyer hors des frontières sans penser à leurs avantages. Mécontents de la paix de Bergerac, qui

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 129.

<sup>2</sup> Guessard, p. 130.

<sup>3</sup> Guessard, p. 131.

restreignait à une ville par bailliage le libre exercice de leur culte, résolus à se soulever, si on les obligeait de rendre les places qu'ils occupaient au mépris des traités, ils voudraient, s'ils étaient vainqueurs, dicter la loi au royaume ; et, vaincus, s'indemniser de leurs sacrifices et de leur échec. Les catholiques de France étaient en général hostiles à l'expédition et tentés plutôt de prendre parti pour Philippe II. Pour quelques milliers de religionnaires, qui passeraient la frontière avec la clientèle du duc d'Anjou, Henri III risquait de s'aliéner la masse de ses sujets et de remettre en question ses succès sur les protestants, la paix religieuse, la prospérité et la sécurité du royaume. Mais Marguerite ne s'intéressait qu'à la gloire du duc d'Anjou. Elle ne savait que trop, quand elle écrivit ses *Mémoires*, qu'il était **du vray naturel de Pyrrus, n'aimant qu'à entreprendre choses grandes et hazardeuses, mais plus né à conquérir qu'à conserver**, et cependant, malgré cette expérience, elle juge le Roi bien coupable de ne pas s'être ruiné, lui et son royaume, pour cette façon de Picrochole<sup>1</sup>. Elle raconte à sa manière, qui est partielle, la nouvelle brouille entre les deux frères, mais de ce plaidoyer même, malgré les réticences et les omissions, il apparaît qu'Henri III n'avait pas toujours tort.

A Du Gast, énergique et brutal, qui avait l'autorité de l'âge et du caractère, avaient succédé dans la faveur du roi de tout jeunes gens, élégants et beaux, **frisés et refrisés par artifice**, parés, attifés, fardés comme des femmes, éphèbes équivoques, mais furieusement braves, les **mignons** comme les appelait le populaire.

A la première bande des Quelus, Saint-Luc, Saint-Mesgrin, d'Arques et Gramont, s'étaient joints Maugiron, La Valette, Mauléon, Livarot, qui avaient déserté le service du frère du Roi pour celui du Roi même. De cette défection, le Duc se plaignait dans sa lettre à Marguerite, comme de l'une des indignités qu'on lui faisait à la Cour<sup>2</sup>. Mais devait-il s'en prendre à Henri III seul ? Bussy, de qui l'humeur comme le courage **ne pouvoit ceder à nul**<sup>3</sup> était bien capable d'avoir, par ses bravades et ses insolences, aliéné à son maître les plus susceptibles de ses rivaux de faveur.

Marguerite se garderait bien de le blâmer de son orgueil, tant il lui paraît supérieur au reste des hommes. Elle lui prête le beau rôle dans les querelles avec les mignons, et, quand elle y aurait trop de peine, elle se tait.

Le jour des Rois (6 janvier 1578) Henri III **désespérément brave, frizé et goldronné**, escorté de ses jeunes compagnons **autant ou plus braves que lui**, mena du chasteau du Louvre, à la messe, en la chapelle de Bourbon la damoiselle de Pons, de Bretagne, Roine de la Febve.

Bussy, qui accompagnait Monsieur, était **habillé tout simplement et modestement, mais suivi de six pages vestus de drap d'or frizé**, et il dit tout haut que la saison estoit venue que les plus belistres seroient les plus braves<sup>4</sup>.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que trois jours après, au grand bal de la Cour, Gramont, l'un des mignons, et lui se soient pris de paroles et donné rendez-vous pour le lendemain à la porte Saint-Antoine, où ils arrivèrent chacun avec un cortège d'environ trois cents gentilshommes. Or furent-ils ce matin-là **empeschés**

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 85.

<sup>2</sup> Guessard, p. 116.

<sup>3</sup> Guessard, p. 132.

<sup>4</sup> L'Estoile, I, p. 229.

de combattre par le commandement du Roy, mais l'après-midi, Gramont qui se disoit et sentoit outragé, alla bien accompagné assaillir Bussy en son logis, rue des Prouvelles, et y fust par quelque espace de temps combattu entre ceux de dedans et ceux de dehors — insolence, note L'Estoile, criminelle et capitale dans une ville de Paris, Sa Majesté mesmes (surtout) y étant —. Il fallut faire marcher Strozzi, colonel général de l'infanterie française, avec ses gardes, pour rétablir l'ordre. Les deux adversaires furent conduits au Louvre, et le Roi donna charge aux maréchaux de Montmorency et de Cossé de les accorder, au lieu du procès qu'il leur convenoit faire s'il y eust en une bonne justice en France et à la Cour.

Le Roi fit à cette occasion de belles ordonnances contre les batailleurs, mais elles furent très mal gardées comme sont ordinairement en France toutes les belles ordonnances<sup>1</sup>.

En effet, le 1er février, Quélus, assisté de Saint-Luc, d'Arques, et Saint-Mesgrin, surprit hors la ville, près de la porte Saint-Honoré, Bussy, qui s'en revenait avec un seul gentilhomme, et qui, après avoir fait tête avec beaucoup de courage, fut obligé de fuir pour se sauver. Conformément aux édits le Conseil ordonna d'arrêter Quélus, mais le Roi s'interposa sous main et fit suspendre la poursuite.

A en croire Marguerite, toutes les querelles suscitées à Bussy de jour et de nuit étaient autant de pièges tendus au duc d'Anjou dans l'espoir qu'à quelqu'une de ces alarmes il s'y précipiteroit<sup>2</sup>. Mais elle oublie que Bussy était souvent le provocateur ; il avait traité Quélus de *mignon de couchette*, et l'agent florentin Saracini, tout en admirant sa bravoure, reconnaît que sa turbulence (*inquiétude*) avait ravivé ou fait naître les discordes qui contribuèrent grandement à rendre la Cour de Monsieur odieuse à celle du roi de France<sup>3</sup>. Il n'est pas vrai non plus, comme elle le prétend, que la partie n'était pas égale entre les serviteurs du Duc et les serviteurs du Roi et qu'il y avait ici le nombre et là le courage. Les esprits à la Cour étaient partagés. Henri III jugeait imprudent de pousser son frère à bout.

La Reine-mère s'efforçait de maintenir la paix entre ses deux fils. Elle décida le Duc à éloigner Bussy comme le meilleur moyen d'adoucir le Roi et de se le rendre favorable dans la question des Pays-Bas.

Mais quand Bussy fut parti, il est vrai qu'il n'alla pas loin, les mignons continuèrent à braver et à morguer son maître avec tant de mépris et si apparemment que tout le monde le congnoissoit. Mais lui fort prudent et très patient de son naturel, ou, comme d'autres le pensaient, fourbe et poltron, souffrait toutes les avanies pour faire ses affaires en son entreprise de Flandre, espérant par ce moyen sortir bientôt du royaume et ne s'y revoir jamais plus subject.

Il se rapprochait de sa mère, qui ne se plaisoit guère à la desbordée outrecuidance de ces jeunes gens. Il allait lui raconter ses peines et les insultes des mignons. Il la touchait par ses confidences et la rassurait par ses aveux. Oui, il avait longtemps médité de s'enfuir, mais maintenant il était résigné à son sort. Cependant il la pria de lui obtenir du Roi les fonds nécessaires à l'entrée en campagne.

---

<sup>1</sup> L'Estoile, I, p. 231.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 131-132.

<sup>3</sup> Desjardins, IV, p. 137.

Pendant qu'il travaillait à endormir la prévoyance maternelle, il préparait sa fuite. Il y était résolu depuis longtemps, et une dernière humiliation ne fit qu'en avancer le jour, comme Marguerite le laisse entendre<sup>1</sup>.

Il avait décidé de ne pas assister aux noces de Saint-Luc, le dimanche gras (9 février), et sa sœur en fit autant par complaisance. Pour pallier cette double absence, la Reine-mère fit trouver bon à Henri III que ce jour-là, qui serait **tout en joie et débauche**, elle allât dîner avec ses deux enfants à sa maison de Saint-Maur. Le lendemain soir à son retour, elle persuada au Duc de paraître au bal, par déférence pour le Roi. Mais les mignons en le voyant, commencèrent à **le gausser** sur son apparition tardive **à l'heure des ténèbres parce qu'elles lui estoient propres, sur sa laideur et petite taille**. Il s'éloigna **si plein de despit et de colère qu'il n'en pouvoit plus**, et, après avoir conté à sa mère ce nouvel outrage, il lui dit son intention de s'en aller pour quelques jours à la chasse, **pensant, par son absence attédir l'animosité de ces jeunes gens contre luy**, et disposer d'autant mieux son frère sur les affaires de Flandre. Elle approuva sa résolution et promit de la faire agréer au Roi<sup>2</sup>. Il lui cacha sans aucun doute qu'en revenant de Saint-Maur, il avait passé par Saint-Germain, où Bussy, qui se trouvait là, comme par hasard, s'était glissé dans sa troupe. Des événements qui se passèrent alors à l'intérieur du Louvre, le seul récit, sauf quelques détails fragmentaires, est celui de Marguerite.

C'est un plaidoyer en faveur du duc d'Anjou, et pour établir qu'atteint dans son honneur, menacé dans sa liberté et craignant même pour sa vie, il a eu raison de s'enfuir.

Henri III avait accordé tout d'abord le congé, mais, quand il fut seul en son cabinet avec cinq à six de ses mignons, le conseil de Jeroboam, dit Marguerite, qui se pique de savoir l'histoire sainte<sup>3</sup>, ils lui rendirent **ce partement** si suspect qu'il décida soudain d'arrêter le Duc et les favoris de ce factieux. Il alla tout ému reprocher à sa mère de l'avoir fait consentir à cette chasse, qui cachait sans doute **quelque dangereuse entreprise** et elle, tremblant **qu'en cette précipitation il ne fist quelque tort à la vie** de son autre fils, s'accommoda, comme elle put, de son **manteau de nuit** et le suivit.

Le Roi pénétra chez son frère, commanda au capitaine de ses gardes, M. de Losse, et aux archers écossais qu'il avait amenés, de chercher dans tous les coffres, où il se croyait sûr **de trouver de grandes choses**. Lui-même fouilla le lit en quête de **papiers** compromettants. Il arracha au Duc une lettre que celui-ci le suppliait à jointes mains de lui laisser, l'ouvrit devant sa mère, et tous deux restèrent confus : ce n'était qu'un **poulet** de Mme de Sauves<sup>4</sup>.

Le Roi posta Losse et des Écossais dans la chambre de son frère, avec ordre de ne **le laisser parler à personne**. Mais, par une singulière contradiction, le

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 140.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 134-135.

<sup>3</sup> Néanmoins elle confond Roboam, fils de Salomon, qui, sur le conseil des jeunes gens de son entourage, refusa d'alléger les lourds impôts d'Israël, avec Jéroboam qu'à cette occasion dix tribus en révolte choisirent pour roi (*III Rois*, XII, 8-14).

<sup>4</sup> Ainsi advint-il à Caton, dit encore l'érudite Marguerite. Pendant que les sénateurs délibéraient sur la conjuration de Catilina, il se fit livrer une lettre que César venait de recevoir, et, pensant y trouver la preuve de la complicité de ce suspect, il eut la honte de lire un billet d'amour que lui adressait sa propre sœur Servilia. Plutarque, *Vie des Hommes illustres*, 1565, f° 534 H.

prisonnier ayant demandé que sa sœur demeurât captive avec lui, et la Reine-mère appuyant cette prière, il y consentit. C'était permettre au chef du complot, si complot il y avait, de concerter avec sa meilleure amie les moyens de défense. Tout est étrange en cette affaire.

Marguerite déclare que cette ferme créance qu'il (le Duc) eust de la grandeur et fermeté de mon amitié me fust une obligation si particulière, bien que par ses bons offices il en eust acquis plusieurs grandes sur moy, que j'ay toujours mis celle-là au premier rang<sup>1</sup>. Qu'est-ce à dire et quels services lui a-t-il rendus ? Faut-il entendre par là qu'il a favorisé sa liaison avec Bussy. Elle insiste trop sur la constance et la tranquillité d'un prince connu pour pusillanime. Quand ils se virent, elle tout en pleurs, lui avec un visage plus joyeux que triste, il lui dit pour la consoler que l'ennui qu'elle ressentait était la seule chose qui le pût affliger ; que si injustement l'on voulait faire tort à sa vie, il avait assez de courage et de résolution pour mespriser une injuste mort ; qu'il appréhendait seulement qu'on voulût le faire languir en la solitude d'une longue prison, où encore, lui fait-elle dire, je mespriseray leur tyrannie, pourvu que vous me vouliez tant obliger de m'assister de votre presence.

Et elle en sanglottant lui jurait qu'il n'estoit en la puissance que de Dieu seul d'empescher que je l'assistasse en quelque condition qu'il peust estre, que si on l'emmenoit de là et que l'on ne me permist d'estre avec luy je me tuerois en sa presence<sup>2</sup>.

Serment qui est plutôt d'une amante que d'une sœur et qui cause du malaise. Il est vrai que Bussy n'était pas loin et que toutes ces protestations se trompaient peut-être simplement d'adresse. Lui assurément était brave et il se révèle, par surcroît, d'humeur gaillarde et bouffonne. Larchant, capitaine des gardes, chargé d'arrêter les gentilshommes du Duc logés au Louvre, avait découvert dans la garde-robe Simier (Jean de Seymer) et, se doutant bien que Bussy, qu'il aimait comme un fils, était là lui aussi, il n'avait pas poussé plus avant sa recherche.

Mais Bussy qui préférait être en sa garde qu'en celle d'un autre capitaine, sortit la tête hors du rideau du lit où il était couché et l'interpellant : Hé quoy, mon père, comment ! vous vous en voulez aller ainsy sans moy. N'estimez-vous pas ma conduite plus honorable que celle de ce pendart de Simier ? — Ah ! mon fils, répliqua Larchant, plust à Dieu qu'il m'eust cousté un bras et que vous ne fussiez pas ici. Mais Bussy allait toujours se gaussant de Simier pour la tremblante peur où il le voyoit. Larchant les mit tous deux dans une chambre avec des gardes et mena La Châtre, un de leurs compagnons, à la Bastille<sup>3</sup>.

Marguerite croit ou feint de croire que le Duc craignit un moment pour sa vie, et Catherine affecta plus tard d'avoir eu même crainte. Et en effet la fuite était un crime capital, si elle devait, comme en 1575, servir de prélude à une guerre civile. Mais le coupable pouvait dire pour sa défense, même si le projet d'évasion était démontré, qu'il ne pensait qu'à l'entreprise des Pays-Bas, et que les promesses du Roi d'y concourir, si vagues qu'elles fussent, excusaient son impatience.

Les deux prisonniers, qui, malgré leur réclusion, se savaient entourés de sympathies, retrouvèrent leur assurance et ils firent demander au Roi, puisqu'il

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 138.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 139-140.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 141-142.

ne voulait permettre à leur mère de venir les voir, d'envoyer quelqu'un des siens pour les instruire de la cause de leur **réten**tion. Il leur délégua M. de Combaut, **qui estoit chef du Conseil des jeunes gens**, si pénétré de son importance qu'ils n'en purent tirer autre chose sinon qu'il s'emploierait pour eux. Le Duc se prit à rire de ce petit galant qui offrait sa protection à des enfants de France, mais Marguerite, **toute convertie en douleur pour voir en danger** ce frère qu'elle chérissait plus qu'elle-même, eut beaucoup de peine à s'empêcher de **luy parler comme il méritoit**<sup>1</sup>.

Cependant la Reine-mère, inquiète des conséquences de ce coup d'Etat manda près d'elle tous les vieux du Conseil, le chancelier, les princes, seigneurs, et maréchaux de France, et sur leur avis et en leur compagnie, elle alla remontrer au Roi le tort qu'il se faisait. Le duc de Lorraine, qui venait d'arriver à la Cour s'entremet. Henri III, convaincu de sa faute ou importuné des sollicitations, chargea sa mère de tout apaiser et soudain retira les gardes qu'il avait donnés à son frère. Catherine, qui connaissait bien sa hauteur d'orgueil, aurait voulu que l'offensé allât tout simplement trouver l'offenseur, **monstrant ne se ressentir point de ce qui s'estoit passé contre sa personne et ne s'en souvenir point**. Mais le Duc et Marguerite exigeaient une réparation publique, et Henri III y consentit encore. Dans la chambre de la Reine-mère, la Cour présente, il pria son frère de ne s'offenser point de ce qu'il avait fait par zèle pour le repos de son Etat. Le Duc répondit qu'il n'accusait que son malheur et se tenait pour satisfait si le Roi reconnaissait son innocence. **Sur cela la Royne ma mère les prist tous deux et les fist embrasser**.

Bussy, dont on avait décidé de régler aussi la querelle avec Quélus, entra, dit Marguerite, **avec cette belle façon qui lui estoit naturelle**, et, invité par le Roi à s'accorder avec le mignon et à l'embrasser, il répondit : **Et non que cela, sire ? s'il vous plais que je le baise, j'y suis tout disposé**, et, accommodant les gestes avec la parole, **luy fist une embrassade à la Pantalonne ; de quoy toute la compagnie, bien qu'encore estonnée et saisié de ce qui s'estoit passé, ne se peust empescher de rire**<sup>2</sup>.

Henri III et Catherine, s'approchant alors de Marguerite, lui recommandèrent de tenir la main à ce que son frère ne conservât nulle souvenance qui pût l'éloigner de l'obéissance et affection qu'il devait au Roi. Elle répondit qu'il n'avait besoin d'y être sollicité ni par elle ni par autre, mais qu'il n'avait reçu et ne recevrait jamais d'autre conseil d'elle que ce qui serait conforme à leur volonté et à son devoir.

Mais les sentiments ne répondaient pas à ces belles paroles. Aussi les courtisans les plus perspicaces s'attendaient à quelque recommencement.

L'ambassadeur florentin, Saracini, jugeant en politique l'outrage fait au duc d'Anjou et la justification à laquelle le Roi avait condescendu, écrivait au grand-duc François que cette affaire commencée par une extravagance s'était terminée par une extravagance **plus grande et moins croyable**<sup>3</sup>.

Entre ces frères ennemis la paix ne fut pas même une trêve. Au dîner de réconciliation où la Reine-mère avait réuni tous ses enfants, au bal et au souper du Roi où les deux prisonniers reparurent en vêtements de fêtes, leur visage,

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 143.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 146-147.

<sup>3</sup> Desjardins, t. IV, p. 144.

cette vive image de l'âme disait, avoue Marguerite, la passion du juste mécontentement, la force et la violence du despit et juste dédain, qui les animaient.

Henri III voyait de ses yeux que le Duc s'enfuirait à la première occasion, et craignait que ce ne fût avec même dessein de guerre civile qu'en 1575.

Aussi commanda-t-il aux capitaines des gardes de veiller aux portes et d'empêcher son frère de sortir du Louvre. Ce fut cette injure qui aurait déterminé le reclus à fuir, trois jours après sa première réclusion. Mais il y pensait depuis longtemps<sup>1</sup>.

Marguerite résolut de l'y aider voyant que c'estoit sa sécurité et que le Roy ny cet Estat n'y pouvoient recevoir de préjudice<sup>2</sup>. Au vrai la sécurité du royaume et du souverain était alors son moindre souci.

Les portes du Louvre étant bien gardées, il ne se trouva d'autre moyen de faire évader le prisonnier que par la fenêtre de la chambre de sa sœur, qui était au deuxième étage, et regardait dans le fossé. Pour se procurer le câble fort et bon et de la longueur nécessaire à la descente, Marguerite eut l'idée de faire porter en ville, comme pour la faire racoustrer, une malle de lit<sup>3</sup>, qui estoit rompue, et qui revint au château contenant la corde voulue.

Les dispositions étaient prises pour la nuit, quand le prisonnier faillit tout perdre par excès de précaution. Au souper de la Reine-mère, il dit à Marguerite à l'oreille de rentrer vite en sa chambre, et qu'il allait l'y rejoindre. Mais Matignon, le lieutenant-général de Basse-Normandie, déjà peut-être averti, devina les paroles qu'il n'entendait point, et comme il n'aimait pas le Duc, il prévint la Reine-mère que la fuite aurait lieu cette nuit, qu'il le savait très bien, et qu'elle y mit bon ordre<sup>4</sup>.

Catherine, qui s'était portée garante au Roi que son fils ne s'en irait pas, questionna anxieusement sa fille. Alors, s'il faut la croire, elle se trouva fort perplexe, ne voulant ni trahir son frère, ni jurer contre la vérité, chose que je n'eusse voulu pour éviter mille morts<sup>5</sup>. Mais Dieu, qu'elle fait intervenir en toutes ses affaires avec une indiscretion sans respect, assista ses bonnes intentions, et, grâce à sa divine bonté, elle composa si bien son visage et ses paroles, qu'elle ne laissa rien connaître à sa mère que ce qu'elle voulait, sans offenser sa conscience par un faux serment.

Lorsque son frère s'en irait, elle en voulait répondre de sa vie ; elle était bien sûre que ne lui ayant jamais rien celé, il lui communiquerait son dessein, s'il avait cette volonté ; quand le contraire serait, elle abandonnait sa vie à sa mère. Elle est fière d'avoir si habilement équivoqué qu'elle a trompé la plus fine des femmes d'Etat, sans mensonge (du moins elle le croit) et sans risque, car, ajouta-

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 140.

<sup>2</sup> Guessard, p. 149.

<sup>3</sup> Guessard, p. 140. Oui, une malle de lit et non de luth, comme l'a imprimé Guessard, qui se vante de cette correction (Introd. XI-XII). Est-il possible de mettre dans une boîte à violon une corde de dix à quinze mètres de long ? Une malle de lit, c'est un de ces énormes coffres où les rois et les princes en déplacement emportaient leur literie, matelas, draps, couvertures, etc.

<sup>4</sup> Guessard, p. 150.

<sup>5</sup> Guessard, p. 151.

t-elle avec une assurance cynique, mon frère étant sauvé, l'on n'oserait pas me faire déplaisir.

Le câble déroulé, le duc d'Anjou descendit le premier, qui rioit et gaussoit, sans avoir aucune appréhension, bien qu'il y eus une très grande hauteur, puis Simier, qui, pasle et tremblant, ne se pouvoit presque tenir de peur, enfin le valet de chambre Cangé. Les trois hommes gagnèrent sur la rive gauche, au plus haut du quartier latin, l'abbaye Sainte-Geneviève, adossée à l'enceinte de Paris. Une preuve, entre quelques autres, que le projet de fuite n'était pas une improvisation, c'est que Bussy logé dans l'abbaye avait fait percer dans l'épaisseur des remparts un trou par où ils sortirent tous, y compris le grand écuyer du Duc, Champvallou, et, trouvant en dehors des chevaux tout prêts, gagnèrent Angers sans encombre (15 fév. 1577). Les détails de l'évasion si bien choisis pour faire valoir le courage et le sang-froid du Duc, étalent une fois de plus les sentiments de Marguerite. Comme Cangé descendait, un homme se leva au fond du fossé qui se dirigea en courant vers le jeu de paume, contigu au corps de garde. Était-il là par hasard, y avait-il été posté sur l'avis de Matignon. Elle, ne pensant qu'au danger de son frère, demeura demy pasmée de peur, et en un désespoir qui ne se peult représenter que par l'essai de choses semblables<sup>1</sup>.

Quelle chaleur de passion ! Ses femmes, plus soucieuses qu'elle de sa sûreté et de la leur, avaient retiré la corde, mais elles la mirent en tas dans le feu et avec tant de hâte que la cheminée s'embrasa.

Les archers de garde, apercevant les flammes, accoururent et frappèrent à grands coups à la porte. Marguerite avait recouvré ses esprits. Toute persuadée qu'elle fût que son frère était pris et qu'ils étaient perdus tous deux, elle ne laissait pas d'avoir espérance en Dieu, qui lui conservait le jugement entier — grâce, dit-elle avec une orgueilleuse certitude, qu'il a pieu à sa divine bonté me faire dans tous les dangers que je me suis trouvée. Pour avoir le temps d'achever le brûlement de la corde, elle fit répondre tout bas aux archers par ses femmes qu'elle dormait, que le feu n'était rien et qu'ils ne fissent point de bruit. Deux heures plus tard, le Roi, averti de la fuite du Duc, la manda chez leur mère et la reçut en une telle colère que je croy, dit-elle, qu'il me l'eust fait ressentir si la crainte de l'absence de mon frère et la présence de la Royne, ma mère ne l'en eussent empêché.

Mais elle ne s'émut pas, sachant par une indiscretion de M. de Losse que les fugitifs étaient loin. Aux reproches que Catherine et Henri III lui firent de leur avoir certifié que le Duc ne s'en irait pas, elle répondit, sans se faire scrupule cette fois de mentir, qu'il l'avait trompée en cela comme eux ; que toutefois elle se portait garante à peine de sa vie que le départ de son frère n'apporterait aucune altération au service du Roi, et qu'il s'en allait simplement chez lui pour préparer l'expédition des Flandres. Cette assurance adoucit un peu le Roi, qui la laissa retourner dans sa chambre.

Quelques jours après il reçut des lettres du Duc pleines d'obéissance, comme elle lui avait dit, ce qui fit cesser la plainte, non le mecontentement<sup>2</sup>.

Faut-il compter parmi ces protestations les vers adressés à Marguerite, sans doute pour être montrés, et qui témoignaient de son amour fraternel, de sa passion pour la gloire, et, ce qui paraît moins sincère, de son dévouement à sa

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 158.

<sup>2</sup> Guessard, p. 155.

patrie et à son Roi. De Paris, ce plaisant séjour des belles dames, il ne regrette que sa sœur, [la mieux aimée](#), en qui il a remarqué une vertu plus forte et tant de cœur que seule elle a été son gracieux refuge. Il la prend pour témoin qu'en tous ses desseins il n'a pensé

Qu'à restablir l'estat du publicq renversé,  
Qu'à secourir la France en sa plus grande oppresse.

Plutôt la mort, affirme-t-il, que de faire à son pays [quelque perfide outrage](#).

Car de nom et d'effets je veux entre François,  
Honorer de mon frère et le sceptre et les lois<sup>1</sup>.

La version de la fuite à l'adresse des gouvernements étrangers se trouve dans trois lignes de Saracini (15 fév.) en contradiction d'ailleurs avec un autre passage de la même dépêche au Grand-Duc, qui celui-là rapporte exactement la vérité. [Sa Majesté](#), dit le communiqué officiel et non véridique, [vu la résolution de son frère](#) (de partir) [avait déjà délibéré de lui donner congé, s'il lui avait plu de l'avoir, et elle montre qu'elle a de ce départ peu d'ennui](#)<sup>2</sup>.

S'il en avait été ainsi, Catherine n'aurait pas fait tant d'efforts pour ramener son fils à la Cour. Marguerite d'ailleurs n'en dit rien parce qu'elle ne s'intéresse qu'au jeu politique où elle est partie. Elle résume cette longue période de février à août 1578 en cette phrase dont le raccourci contient d'ailleurs l'essentiel des sentiments du Roi pour le Duc. Il montrait en apparence de vouloir l'aider à son entreprise des Flandres, [mais en effect il traversait sous main les apprests de son armée](#)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Pièce communiquée par le baron Pichon à Kervyn de Lettenhove, qui l'a publiée dans *Les Huguenots et les Gueux*, t. VI, pp. 317-318.

<sup>2</sup> Desjardins, t. IV, p. 145.

<sup>3</sup> Guessard, p. 155.

## CHAPITRE VI. — LA PACIFICATION DU MIDI.

[Du Bartas], *Œuvres de Guillaume de Saluste seigneur du Bartas, revues et augmentées par l'auteur*, 1582. Guillaume Colletet, *Vie de Guy Du Faur de Pibrac*, éd., par Tamizey de Larroque, avec notes et appendices, Paris, 1871 (tirage à part de la Revue de Gascogne, juillet 1869-juin 1870). Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguisé.... A Envers*, 1579 ; Id., *Apologie pour Hérodote*, 2 tomes en 3 vol., éd. Duchat, La Haye, 1735. Jean-H. Mariéjol, *Marguerite de Valois, reine de Navarre, en Gascogne (sept. 1578-fév. 1582)*, *Revue de Paris*, 1er et 15 février 1922. *Les Essais de Michel de Montaigne*, éd., Strowski, Bordeaux, 3 vol., 1906-1909 et un 4e vol. (1920) : *Les sources des Essais. Les Quatrains moraux de Pibrac*, éd., de 1640. De Thou, *Mémoires de Jacques-Auguste de Thou depuis 1553 jusqu'en 1601*, Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France, éd., Buchon, p. 564-676.

APRÈS la fuite du duc d'Anjou, Marguerite sentit plus vivement que jamais, si ce n'était pour la première fois, la fausseté de sa situation, ce séjour à la Cour de France, loin du Roi son mari, qu'elle n'aimait guère, près du Roi son frère qu'elle n'aimait pas, sans avoir comme compensation la présence du seul parent qu'elle aimât, le clac d'Anjou. L'envie lui venait sans doute aussi d'être reine de Navarre pour tout de bon. Catherine était toute disposée à la satisfaire. Elle n'avait réussi ni par promesses ni par raisons à détourner son jeune fils de la conquête des Pays-Bas, et elle craignait, si on y employait la force, de l'induire en tentation de révolte et de soulever contre Henri III les mécontents des deux religions, alliés de la veille. A tout prendre, par calcul et par sentiment, elle aimait mieux courir le risque problématique d'une guerre étrangère que le danger trop certain d'une guerre civile. Elle espérait éviter l'une et l'autre par le même moyen. La meilleure sauvegarde contre les repréailles espagnoles, n'était-ce pas l'union de tous les sujets du Roi ? A cette œuvre d'apaisement, elle conviait sa fille qui, en l'aidant, s'aiderait elle-même.

Depuis le traité de Bergerac, les huguenots n'avaient pas cessé de **brouiller** ; ils refusaient, malgré leurs engagements formels de rétrocéder les places fortes dont ils s'étaient emparés au cours des deux dernières guerres. Le roi de Navarre, revenu au prêche et reconnu pour chef par le parti protestant, n'avait pas d'intérêt à décourager les refus et les résistances. Il se plaignait personnellement de n'être gouverneur de la Guyenne qu'en titre et accusait le maréchal de Biron, lieutenant-général de la province, de n'agir qu'à sa guise ou sur les ordres de la Cour de France, sans le consulter jamais. Il réclamait, non par amour, mais par dignité, sa femme qu'Henri III, depuis son retour dans ses Etats, détenait comme une sorte d'otage.

Puisque le duc d'Anjou s'obstinait à envahir les Pays-Bas, il fallait à tout hasard s'assurer que le Midi ne bougerait pas. Catherine offrait à Henri III d'aller négocier un arrangement avec les églises puisqu'il répugnait à sa dignité et à sa paresse d'y aller lui-même, mais c'était à condition qu'elle emmenât sa sœur. Quelle que fût sa confiance en son habileté diplomatique, elle appréhendait que

son gendre, à leur première rencontre, ne réclamât la présence de la Reine. Il fallait lui ôter cette raison ou ce prétexte d'atermoiement. On pouvait aussi prévoir que ce mari, si impatient de revoir sa femme, quand Henri III la retenait près de lui ; trouverait quelque motif de faire le froid quand on lui offrirait de la reprendre. Marguerite travaillait à se ménager un bon accueil auprès de cet époux qui, deux ans et demi auparavant, s'était enfui du Louvre sans lui dire adieu et ne se montrait aimable que de loin par lettres, quand il avait besoin de renseignements. Elle tenait à le persuader qu'il lui tardait depuis longtemps de le rejoindre.

Vostre seur, écrivait Catherine à Henri III le 6 mai 1578, a fait tellement envers le sieur de Miosens (Henri d'Albret, baron de Miossans)<sup>1</sup>, que quand il est arrivé devers mon filz le roy de Navarre, il l'a assuré de la volonté grande qu'elle a de l'aller trouver et elle, Catherine, de la lui mener. Et lui, (le roi de Navarre), montrait grand désir de voir les Reines avec fort bonne délibération de l'aymer (Marguerite) parfaitement et de luy faire tout le bon traitement qui se peut<sup>2</sup>. Comme si Miossens, à qui Marguerite avait sauvé la vie lors de la Saint-Barthélemy, pouvait, par reconnaissance, exagérer l'empressement du mari à recevoir sa femme, Catherine ajoutait que ces bonnes dispositions lui avaient été confirmées par Lavardin, ce protestant breton, grand favori du roi de Navarre, qui est venu la saluer au Lude. Pourquoi, lui a-t-elle demandé, n'est-il pas allé au moins voir, à son dernier voyage à Paris, la reine de Navarre. A quoi il a répondu qu'il n'a auzé pour ce qu'il estoit quasi seul et mal accommodé et que sans cela il l'eust fait volontiers pour assurer la reine de la bonne et droicte volonté du roy de Navarre. Mais Lavardin, si vague en matière d'amour conjugal, protestait de l'affection du roi de Navarre pour son royal beau-frère, laquelle ne sauroit estre plus grande. Il avait toujours entendu dire à son maître que c'était le naturel du roi de France et de la Reine-mère de l'aimer et qu'il en avait eu des preuves, étant encore tout petit. Si, lors des négociations de la paix de Sens, il avait réclamé une ville sur la rivière de Loire, c'était pour n'être pas si loin de parents qui lui portaient tant d'intérêt, et les aller voir plus facilement quelquefois, et puis s'en retourner sans aucun trouble d'une part ni d'autre. Catherine rapporte sans rire les gasconnades de ce Breton. Elle presse Henri III de contenter son frère et son beau-frère et, pour l'y décider, l'avertit que sa sœur, comme elle l'a appris depuis son départ de Paris, fait tout ce qu'elle peut pour mettre bien ensemble... le duc d'Anjou et le roy de Navarre, lesquels se doibvent veoir le plus tost qu'ils pourront<sup>3</sup>.

A sa question, si les réformés étaient de l'affaire des Flandres, Lavardin avait répondu que non, bien que Bussy en fût d'avis et suggérât une action commune du duc d'Anjou aux Pays-Bas et du roi de Navarre sur les Pyrénées. Mais la faveur de Bussy baisse. Son fils a recommencé à se fascher des façons impérieuses du favori. Elle croit certainement que Dieu lui fera la grâce de congnoistre, comme il congnoist desjà bien, en quelles mains il s'est mis, n'estant pas son naturel de demourer aynsi. L'assassinat de Bussy se prépare<sup>4</sup>.

Les conseils de la Reine-mère et la leçon des faits décidèrent Henri III à laisser partir sa sœur. Il n'épargna pour l'adoucir et se l'attacher ni les belles paroles,

---

<sup>1</sup> Henri d'Albret, un cousin du roi de Navarre et le premier gentilhomme de sa chambre.

<sup>2</sup> *Lettres*, VI, p. 15.

<sup>3</sup> *Lettres*, VI, p. 16.

<sup>4</sup> Cette lettre, p. 17, est du 6 mai 1578 ; Bussy d'Amboise fut assassiné le 19 août 1579.

qu'il avait à souhait, ni les bienfaits. Sa dot de trois cent mille écus<sup>1</sup> avait été, par stipulation de son contrat de mariage, constituée en une rente annuelle de 67.500 livres payable chacun an sur l'Hôtel de Ville de Paris, et assignation donnée à l'Hôtel de Ville pour l'acquit de cette somme particulièrement sur les recettes générales de Guyenne, Poitou et Auvergne et plus récemment sur celles de Rouen, Tours et Bourges. En échange de ces arrérages irrégulièrement payés, l'Etat cessant en ses besoins d'alimenter les caisses de l'Hôtel de Ville, Henri III, par lettres patentes du 18 mars 1578, lui assigna la somme de 67.500 livres en fons de terre sur aucunes parts et portions du domaine royal et lui bailla, quitta, céda, transporta et délaissa au lieu des 67.500 l. qu'elle prenoit sur les recettes générales, son domaine d'Agenois et Rouergue et des quatre jugeries de Verdun, Rieux, Riviere et Albigeois scizes (sises) en la seneschaucée de Tholose, et en outre les comtés de Quercy et de Gaure et les terres et seigneuries quy se trouveront non engagés (sic) ne aliénés en nos generallitez d'Amiens et Chalons jusques à la concurrence de la somme qui restera à fournir lesdites (desdites) soixante sept mille cinq cens livres. Sur toutes lesdites terres et seigneuries, le Roi abandonnait à sa sœur tous ses droits de justice, haulte, moyenne et basse, ainsi que la nomination et provision à tous bénéfices et offices ordinaires sans rien se réserver et retenir fors (sauf) les foy et homaige, ressorts et souveraineté et les coupes de boys de haulte futaige (futaie) d'icelles terres et seigneuries seulement<sup>2</sup>.

Toutes ces terres et ces droits confinaient aux fiefs que le roi de Navarre tenait de la couronne de France : Albret, Foix, Armagnac, etc., et n'étaient pas loin du Béarn et de la Navarre, où il était prince souverain. Outre la pension telle que les filles de France ont accoustumé d'avoir, Henri III en donna encore une à sa sœur de l'argent de ses coffres. C'était déjà une belle réparation. Il multiplia les avances prenant la peine, raconte Marguerite, de me venir voir tous les matins et me representant combien son amitié me pouvoit estre utile et que celle du duc d'Anjou me causeroit enfin ma ruine. Mais il ne put esbranler la fidélité qu'elle avait vouée à son plus jeune frère, quelques raisons d'intérêt qu'il fit valoir<sup>3</sup>.

Quand elle alla prendre congé de lui à Orléans avec la Reine-mère et lui dire adieu, le passé semblait oublié et tous les sujets de querelle, sauf un, mais il était capital, écartés.

La maison de Marguerite fut encore plus superbement montée qu'en 1572 lors de son mariage<sup>4</sup>. Elle compte, en 1578, 35 dames et filles damoiselles nobles, 12 femmes de chambre et 2 femmes des filles, 7 maîtres d'hôtel, 8 panetiers, 4 échansons, 3 écuyers tranchants, 5 écuyers d'écurie. — 5 aumôniers, 2 chapelains, 3 clerks de chapelle, 5 médecins, t apothicaire, 1 chirurgien, vaquent aux soins du corps et de l'âme.

Le personnel des gens de service avait été accru, à l'exception toutefois des lavandières, qui ne sont toujours que trois. La superintendance de la maison royale distraite de la chancellerie fut partagée entre le général des finances et le trésorier et receveur général des finances. Un conseil de 8 conseillers et 4 secrétaires des finances, 17 autres secrétaires, 5 contrôleurs aidèrent la reine à

---

<sup>1</sup> 840.000 livres, à 54 sols l'écu (1572).

<sup>2</sup> *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XXIX, 1894, pp. 163-166.

<sup>3</sup> Guessard, 156.

<sup>4</sup> Plus exactement deux mois après, fin octobre 1572.

expédier les affaires et à régir les terres, droits et revenus qui constituaient le nouvel assignat de sa dot.

Le train, en outre des cinq écuyers d'écurie, tous gentilshommes, était grand : argentier et pourvoyeurs d'écurie, cocher du corps, cocher du 28 coche, cocher pour le coche des femmes, cocher pour le chariot de poste, laquais du corps, qui va à cheval avec la reine, laquais du chariot branlant, muletiers de la litière du corps et de la seconde litière, palefrenier, charretiers. Considérable, le personnel de la bouche : boulanger, écuyers de cuisine, queux, potagers, hâteurs, enfants de cuisine, galopins, porteurs, garde-vaisselle, pâtisseries, verduriers, bouchers et poissonniers, fruitiers, etc. Nombreuse aussi la domesticité sans spécialisation : aides de toute sorte, serviteurs des serviteurs, valetaille inférieure. Rare, celle des artisans et marchands, destinés à parer ou à fournir aux besoins immédiats : mercier, menuisier, orfèvre, tailleur pour hommes, tailleur pour dames, vertugadier (ouvrier en vertugadins), barbier pour les cheveux des pages, sellier, éperonnier, etc.

Toute cette troupe d'environ 300 personnes nobles ou roturières, gentilshommes, officiers, dames de la suite, domestiques de tout rang et de toute condition, devait faire escorte à la reine de Navarre en son voyage, et, à l'arrivée dans ses Etats du midi, grandir le prestige royal.

La dame d'honneur semblait choisie pour apaiser les susceptibilités huguenotes. Mme de Pecquigny (Françoise de la Bretonnière ou de Warty) était une de ces nobles dames qu'à l'époque des persécutions d'Henri II contre les réformés, la police avait surprises dans une de leurs réunions de prières, rue Saint-Jacques (sept. 1557) et elle aurait couru risque de la prison, sinon de la vie, si Catherine de Médicis ne l'avait fait mettre en liberté, comme étant de sa maison. Au contraire, le chancelier de Marguerite, Guy Du Faur de Pibrac avait écrit une apologie de la Saint-Barthélemy, en un beau latin cicéronien, mais c'était, expliquait-il dans l'apologie même, par ordre de son souverain. Pour meilleure excuse, pouvait-il se vanter d'avoir, comme ambassadeur de France à Trente, pris vigoureusement à partie les Pères du Concile et raillé sans pitié les abus de la Cour de Rome. D'ailleurs il était le frère de Louis Du Faur, sieur de Gratens, chancelier du roi de Navarre, cet ancien conseiller-clerc au Parlement de Paris, qui, le jour de la fameuse Mercuriale, s'était élevé avec force, en face d'Henri II, contre l'application de la peine capitale à ceux qu'on incriminait d'hérésie et qui n'en convenaient point. Enfin il avait publié les Quatrains moraux où il développait en marge des préceptes de l'Evangile le pragmatisme de la sagesse antique. Gallican convaincu, moraliste et poète, tolérant et humain en dépit de sa fâcheuse docilité aux pouvoirs d'intolérance, Pibrac avait droit, de la part des réformés, au moins au silence respectueux.

C'était en ce temps-là un grand personnage : ancien juge-mage à Toulouse, président au Parlement de Paris, conseiller du Roi, en son Conseil privé. De famille toulousaine, allié ou apparenté à la noblesse de robe ou d'épée du Languedoc, homme de confiance d'Henri III, qu'il avait suivi en Pologne, frère de Louis Du Faur, et d'un autre Du Faur, chambellan du roi de Navarre, il était tout désigné pour servir de médiateur entre les deux Rois et entre le mari et la femme.

Catherine n'emmenait de ses dames et de ses demoiselles que les plus favorites, celles qui l'accompagnaient dans ses villégiatures et ses chevauchées diplomatiques, La Verne, Dayelle (Victoire d'Alaya), une Espagnole, et l'ensorceleuse Charlotte de Sauves, etc. ; en tout, comme elle disait, vingt

cornettes<sup>1</sup>, mais qui valaient nombre de gendarmes d'ordonnance. C'est le fameux escadron volant, dont on l'accusait de se servir pour attaquer à sa façon et réduire les chefs de partis. Mais il faut remarquer qu'il s'y trouvait des femmes qui n'étaient plus jeunes, comme la duchesse d'Uzès, la grande amie de Catherine, et d'autres, dont la chronique scandaleuse d'alors n'attaque pas la vertu.

Elle avait un entourage d'hommes imposant : un des quatre secrétaires d'Etat, Pinart, des conseillers du Roi, choisis parmi les plus capables, Saint-Sulpice et Paul de Foix, celui-ci ancien ambassadeur à Venise et en Angleterre, et celui-là, à Madrid, et enfin Jean de Monluc, évêque de Valence, l'heureux négociateur de l'élection de Pologne.

Les protestants rigides, ministres ou gentilshommes, voyaient avec inquiétude arriver les deux Reines avec ce cortège de femmes séduisantes et de diplomates avisés. Ils soupçonnaient Catherine d'un plus haut dessein que de réunir des époux mal assortis et d'assurer l'exécution du traité de paix. Ne se faisait-elle pas accompagner ou suivre de tous les Bourbons catholiques, duc et duchesse de Montpensier, cardinal de Bourbon, princesse douairière de Condé, comme pour les donner en exemple au roi de Navarre, qui, seul de sa race avec son cousin le prince de Condé, s'obstinait dans l'hérésie ? Et, en effet, il n'est pas impossible qu'elle ait rêvé, car c'était une grande imaginative, de ramener par persuasion au catholicisme son gendre qu'elle y avait converti de force lors de la Saint-Barthélemy. Les croyances d'Henri de Bourbon paraissaient bien flottantes. Après sa fuite, il avait tant différé d'abjurer à nouveau qu'il semblait n'être revenu au protestantisme que pour reprendre la direction du parti protestant. Ses mœurs, qui étaient débordées, scandalisaient les ministres. Il avait dans son armée et son conseil des catholiques : Miossens, Gramont, Duras, Roquelaure, qu'il avait beaucoup de peine à faire accorder avec les chefs réformés, Lavardin, Turenne, Quiry, La Noue, d'Aubigné. Mais, prévoyant comme il l'était et déjà préoccupé de ses chances d'héritier présomptif, tolérant d'ailleurs et humain de nature, il maintenait de son mieux autour de lui l'union des partis religieux que Montmorency-Damville avait inaugurée dans le Languedoc. Quand les Etats généraux de Blois lui avaient délégué pour le prier de se refaire catholique, il leur avait répondu qu'il a accoutumé de prier Dieu en une si belle assemblée que si sa religion est la bonne, comme il croit, qu'il (Dieu) veuille l'y confirmer et assurer, que si elle est mauvaise, lui fasse entendre la bonne et illuminer son esprit pour la suivre et y vivre et mourir, et, après avoir chassé de son esprit toutes erreurs, lui donner force et moyen pour aider à la chasser de ce royaume et de tout le monde s'il est possible. Les pasteurs indignés firent effacer ces lignes ; le Roi les rétablit. Plus clairement encore, il écrivait en cette même année 1577 : Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion, et moi je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves et bons.

Assurément il n'était pas impossible que ce chrétien latitudinaire se muât en catholique d'étiquette, et c'est tout ce que la Cour de France lui demandait, estimant que sa défection serait la ruine du parti protestant et l'affermissement de l'autorité royale. Mais pour qu'il changeât de parti par pur intérêt politique, en vue de son avenir, il aurait fallu qu'il crût en l'amitié constante d'Henri III cet être tout féminin mené par les nerfs et les mignons, et qu'il livrât ses

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Catherine de Médicis*, p. 297.

compagnons d'armes en proie à leurs ennemis : erreur de psychologie et trahison dont cet esprit si fin et ce Roi gentilhomme était incapable.

Cependant les deux Reines approchaient avec tout leur train. Parties d'Olliville le 8 août (1578) elles arrivèrent le 28 à Cognac, et le 18 septembre à Bordeaux, où il y eut un long arrêt.

Le roi de Navarre s'était rappelé ou on lui avait rappelé la déclaration des Etats de Béarn contre la validité de son mariage avec une catholique, et il demandait qu'une nouvelle cérémonie eût lieu au temple selon les rites de l'église réformée. Cette prétention d'épouser à nouveau sa femme était assez plaisante. Voulait-il, par cette affectation de zèle, gagner du temps ou rassurer ses coreligionnaires sur ses intentions ? Les Reines restèrent douze jours à Bordeaux.

Catherine estimait que le rapprochement des époux était le meilleur prélude aux négociations de la paix. Elle était partie *quoy qu'elle n'eust pas la parole du roy de Navarre de la recevoir, s'acheminant, priant et menaçant que, menant sa fille, si elle estoit refusée que la honte qu'on feroit au Roy et à elle seroit telle que prenant le seul roy de Navarre à partie et donnant la jouissance de l'édit à ceux de la Religion qu'ils ne voudroient favoriser le roy de Navarre à une si mauvaise cause. Le roi de Navarre, averty de cecy, et entendant force murmures des provinces qu'ils n'avoient eu les armes en la main que pour la religion, que, cette occasion cessant, ils estoient sujets du Roy (de France), qu'il leur seroit fort dur d'abandonner le roy de Navarre, mais qu'ils y seroient contraints si la cause générale se rendoit particulière.*

Cela fit changer d'avis et l'on fit dire à la Reine-mère qu'elle vint et que sa fille se comportant selon son devoir, que tout le passé seroit mis en oubly<sup>1</sup>.

Catherine avait pris les devants. Elle entendait que Marguerite fût reconnue de tous pour reine de Navarre, et depuis leur entrée en Guyenne, dont son gendre était gouverneur en titre, elle lui faisait faire dans les villes capitales des entrées solennelles. En ces cérémonies d'apparat, Marguerite se préparait à un plus grand rôle, cherchant par delà les Gascons à faire impression sur le roi son mari.

Elle avait accompli ses vingt-cinq ans, largement épanouie en une belle jeune femme. Au portrait exposé lors du centenaire de Ronsard<sup>2</sup>, la description de Brantôme est le meilleur des commentaires :

*Soit qu'elle veuille monstrier sa douceur ou sa gravité, il (son beau visage) sert d'embrazer tout un monde, tant ses traicts sont beaux, ses linéamens tant bien tirez et ses yeux si transparans et agréables, qu'il ne s'y peut rien trouver à dire : et qui plus est, ce beau visage est fondé sur un corps de la plus belle, superbe et riche taille qui se puisse voir, accompagnée d'un port et d'une si brave majesté qu'on la prendr'a tousj ours pour une déesse du ciel plus que pour une princesse de la terre<sup>3</sup>. Elle était si sûre de sa beauté éclairée par de grands yeux noirs que, contrairement à l'usage, elle ne portait pas le plus souvent de masque. Ses cheveux aussi étaient noirs, et, le blond étant alors à la mode, elle mettait comme les brunes une perruque, mais ne se défendait pas à l'occasion d'étaler ses cheveux naturels, mais frisés, éventés, relevés et crêpés, tout*

---

<sup>1</sup> Turenne, p. 144. La proposition principale, à la fin de la phrase, est mise en alinéa.

<sup>2</sup> Pierre noire et sanguine, ancien n° 15. *Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale* port. mont. boîte. V. *Collection de Sainte-Geneviève*.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, p. 24 et 26.

pénétrés et traversés d'air et de lumière, et non aplatis sur les tempes, en bandeaux, à la manière des Espagnoles.

Des perfections cachées de son corps, Brantôme, ne veut rien dire par **verecundie**, lui d'ordinaire si indiscret, mais il glorifie sa gorge, qu'elle découvrait hardiment, comme un tel chef-d'œuvre de forme et de blancheur que les plus privées de ses dames **avec sa licence** la baisaient **par un grand ravissement**<sup>1</sup>.

Elle passait pour la femme de France la plus superbe en vêtements, la plus recherchée en parures, la plus inventive en ajustements, et qui n'avait son égale pour l'élégance et le goût. **Ceste belle Reyne, dit encore Brantôme, en quelque façon qu'elle s'habillast, fust à la françoise avec son chaperon, fust en simple escoffion, fust avec son grand voile, fust avec un bonnet, on ne pouvoit juger qui luy siedoit (seyait) le mieux ny quelle façon la rendoit plus belle, plus admirable et plus aymable, tant en toutes ces façons, se sçavoit-elle bien accommoder, toujours y ajoustant quelque invention nouvelle non commune et nullement imitable**<sup>2</sup>.

Bordeaux vit le jour de son entrée solennelle (21 septembre) paraître **en triomphe la plus belle et accomplie reyne du monde**.

Ce jour-là, Marguerite, débarquant selon la coutume quai des Chartrons, y fut haranguée par l'archevêque, Antoine Prévost de Sansac, par le maréchal de Biron, qui parla deux fois comme lieutenant-général du Roi et comme maire, et par le premier président au Parlement de Bordeaux, Largebaston. A tous trois elle répondit **si éloquemment, si sagement, si promptement, et avec telle grâce et majesté, mesmes à un chacun**, que déclara le premier président à Brantôme, elle surpassa de beaucoup les reines Marguerite (d'Angoulême, sœur de François Ier) et Jeanne d'Albret, cependant **deux bouches d'or des plus disertes de la France**.

La Reine-mère, à qui Brantôme s'empressa d'aller rapporter cette louange, répliqua **qu'encore qu'elle fust sa fille elle pouvoit dire sans mentir que c'estoit la plus accomplie princesse du monde et qui disoit ce qu'elle vouloit et des mieux**<sup>3</sup>. Catherine s'effaçait, pour mieux la faire valoir. Elle souhaitait que le bruit de ces succès de parole, de beauté, et de parure arrivât jusqu'au roi de Navarre et lui apprît de quelle merveille il ne tenait qu'à lui de redevenir le seigneur et maître.

Le résultat qu'elle en attendait était si avantageux au Roi et au royaume de France qu'elle aurait pu dire à Marguerite ce que dans les Peines d'amour perdues, qui risquent fort d'être de Shakespeare, un grand seigneur dit à la princesse de France envoyée par son père au roi de Navarre pour lui réclamer l'Aquitaine :

**A présent, Madame, évoquez vos meilleurs esprits. Considérez qui est le Roi votre père qui vous envoie et à qui il vous envoie et quelle est son ambassade. Vous-même estimez à son prix la gloire [que vous avez] aux yeux du monde entier de traiter avec l'héritier de toutes les perfections qu'un homme peut avoir, l'incomparable Navarre ; l'enjeu n'est pas moindre que l'Aquitaine : une dot de reine. Soyez donc envers lui aussi prodigue de toutes vos séductions que la**

---

<sup>1</sup> Brantôme, VIII, p. 36.

<sup>2</sup> Brantôme, VIII, p. 33.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, p. 41-42.

nature le fut en vous faisant toute séduction, quand elle en affama le reste du monde pour vous les départir toutes<sup>1</sup>.

Marguerite n'avait pas besoin d'exhortation. Elle voulait reparaître plus belle et plus désirable à cet époux si distant qu'il semblait à peine se souvenir d'elle. Elle se préparait à la prochaine rencontre comme à une lutte dont le prix était un cœur royal. La vieille amie et la plus intime de Catherine, sa compagne de voyage, Louise de Clermont, première duchesse d'Uzès, avait vu grandir tous ces Valois et continué de vivre avec eux en une telle familiarité que Charles IX, à dix ans, lui écrivait : *Ma vieille lanterne*, et signait : *Votre jeune falot* ; qu'en style noble Marguerite l'appelait : *ma Sibylle* et Henri III irrévérencieusement : *la plus belle pucelle de France*. Elle-même en termes plaisants, dans une lettre au roi de France, son *mignon* comme disait la Reine-mère, décrivait les apprêts de l'amoureuse. *Sire, ma fidélité seroit trop cachée si je ne vous faysois entendre promptement le soupçon en quoy je suys de quelque entreprise qu'a la Roynne vostre sœur laquelle je ne puis découvrir, mais vous qui avez cognoissance parfaite d'elle je m'asseure que vous l'entendrez soudain qu'aurez vu ceste lettre. Il y a troys jours qu'elle se tient renfermée et n'a que troys femmes de chambre avec elle, l'une avec le glaive, l'autre avec la paste et la dernière avec le feu ; tousjours dans l'eau, blanche comme lys, sentant comme basme (baume), se frotte, se refrotte, fait encensemens, de sorte que l'on diroit que c'est une sourcière avec charmes...* Marguerite n'avouait pas, de peur du ridicule, que si elle se baignait, se frictionnait et se faisait parfumer, friser, crêper, et épiler (les sourcils), c'était afin de séduire son mari. *Ses plus famylières amies* lui demandant pour qui elle prenait tant de soins, elle répondait *que ce n'estoit pour plaire à autruy, mais à elle seule*. Toujours sur le même ton de raillerie, l'épistolière rassurait Henri III, qui pouvait craindre que sa sœur ne se passionnât tant pour les intérêts du roi de Navarre qu'elle en oubliât ceux du roi de France : *Vous estes son cœur, son tout et... tous ces dits charmes se font pour votre service*. Elle lui donnait des nouvelles de la Reine sa mère, qu'elle espérait bien lui ramener *saine et victorieuse*, et promettait de lui mander tout ce qui serait survenu *quand nous aurons vu le nouveau marié*. Le nouveau marié, c'est évidemment le roi de Navarre, soit que Louise de Clermont s'amusât de son intention de réépouser sa femme, soit qu'elle estimât qu'après plus de deux ans de séparation et environ six ans d'infidélité la reprise pouvait passer pour un commencement<sup>2</sup>.

A la première rencontre en une maison seule, appelée Casteras, qui est, dit la Reine-mère, sur le chemin entre Saint-Macaire et La Réole, le roi de Navarre salua cette belle Cour *de très bonne grâce et ce semble de très grande affection et avec fort grand aize* (2 octobre 1578). Il avait amené, Pour faire honneur aux deux Reines, une troupe nombreuse de *gentilshommes bien équipés et bien parés*, parmi lesquels le vicomte de Turenne, Henri de la Tour d'Auvergne, un revenant des complots du mardi-gras, l'un de ses meilleurs capitaines, et qui

---

<sup>1</sup> Shakespeare, *Love's Labour's lost*, acte II, scène L.

<sup>2</sup> Cette lettre adressée au roi a été reproduite par Lalanne et Bordier dans *l'Annuaire Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, années 1851-1852, pp. 343-344. Il est superflu d'établir contre ces bons érudits qu'elle ne démontre pas les amours incestueuses d'Henri III et de Marguerite.

Ces préparatifs de conquête conjugale ne peuvent se placer qu'à Bordeaux et pendant l'arrêt de douze jours qu'y firent les deux Reines (du 18 au 30 sept.), pour régler leur rencontre avec le roi de Navarre.

passait pour être son Mentor, ou, comme dira plus tard Catherine, son maître d'école. Il monta dans leur chariot et fit route avec elles jusqu'à La Réole<sup>1</sup>.

Catherine dont la passion était de négocier, au lieu de laisser à ce jeune ménage le temps de se reconnaître, commença, aussitôt arrivée, à entretenir le roi de Navarre des bonnes intentions d'Henri III. Les jours suivants elle entreprit de le réconcilier avec le maréchal de Biron à qui, comme gouverneur en titre de la Guyenne et chef du parti protestant, il avait tant de raisons d'en vouloir. Elle estimait que le maréchal était le mieux au courant des villes, châteaux et autres places où il avait été innové au préjudice de l'Edit de pacification, et proposa de le faire venir pour les aider à tout le travail de rétrocession. Mais le roi de Navarre se mit en colère, et, quoi qu'elle lui dît pour adoucir son ressentiment, elle ne put du tout gagner cela sur luy. Marguerite, qui avait été d'avis de ne pas trop presser son mari, s'entremet, sa mère insistant, pour le décider à cette rencontre<sup>2</sup>. L'entrevue eut lieu à Sainte-Bazeille sur le chemin de La Réole à Marmande (8 oct.). Mais quand le roi de Navarre se trouva dans la chambre de la Reine-mère en présence de celui qu'il considérait comme un ennemi, il luy parla plus brusquement, écrit Catherine à Henri III, que nous ne pensions, vostre sœur la reyne de Navarre et moy... dont ledict sieur maréchal monstra d'estre fort en colère. Mais les bons offices de vostre sœur et de mon cousin le cardinal de Bourbon et la peyne que j'y prins envers l'ung et l'aultre pour le bien de vostre service fut cause de les accorder tellement quellement<sup>3</sup>, c'est-à-dire plutôt mal que bien. La reine de Navarre, écrivait Catherine à Henri III, s'est fort employée et a bien servy envers ledict sieur roy de Navarre son mary pour ledict sieur de Biron.

Après ces premiers essais d'action commune qui semblent avoir été heureux, on s'étonne que Marguerite n'ait pas suivi le roi de Navarre et ne se soit pas installée dans une ville à elle, comme Agen, ou une ville à lui, comme Nérac ? Mais il n'aurait pu entrer dans Agen qu'occupait une garnison catholique et elle se serait trouvée comme prisonnière dans Nérac au milieu des troupes protestantes. Le mieux était d'attendre le règlement général des difficultés avant qu'elle quittât sa mère, et de continuer la conquête de son mari aux étapes où ils se rencontreraient. Cependant Catherine, en ses efforts de pacification, avait autant de peine à rétablir le culte catholique dans les villes occupées indûment par les protestants qu'à faire rentrer les protestants dans les villes d'où leurs compatriotes catholiques les avaient chassés. Elle se plaignait de toutes ces intransigeances dans ses lettres à Henri III. Le roi de Navarre, si bien disposé qu'il fût pour le rétablissement de la paix, avait à compter avec aucuns de la religion prétendue réformée qui ont tant de malice au cœur qu'ils empeschent l'effet de ses bonnes intentions. Les catholiques, et entre autres certains capitaines, excitaient par tous les moïens la défiance contre le roi de Navarre et ses coreligionnaires et se montraient encore plus difficiles<sup>4</sup>.

Les deux Cours continuèrent à voyager tantôt de compagnie, tantôt séparément. Catherine et sa fille se dirigèrent vers Agen, une des villes de l'apanage de la reine de Navarre. Les consuls à qui le maréchal de Biron avait recommandé de faire quelque belle entrée.... comme l'on a accoustumé de faire à toutes les filles

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VI, p. 47.

<sup>2</sup> *Lettres*, VI, p. 51 et 56.

<sup>3</sup> *Lettres*, VI, p. 64.

<sup>4</sup> *Lettres*, VI, p. 75.

de France<sup>1</sup>, avaient préparé le logis, ou, comme dit le document fait une maison, où Marguerite s'arrêta la veille. Le lendemain, 12 octobre, sous un pavillon de damas blanc, présent de la municipalité, elle franchit la Porte-du-Pin et prit possession de la capitale de son comté d'Agenais, en grand triomphe, escortée de la noblesse du pays, des consuls et des milices de la ville.

La Reine-mère avait laissé à sa fille tout l'honneur de cette réception solennelle. Mais elle profita du concours de la noblesse catholique à cette fête pour réunir à l'Evêché où elle était descendue sans apparat les gentilshommes présents, dont il y avait fort grand nombre et des plus grands de toute ceste Guienne<sup>2</sup>, et elle n'oublia rien, écrit-elle à Henri III, de tout ce qu'il lui avait semblé leur devoir dire pour le bien de son service. En cette harangue, dont le texte a été publié<sup>3</sup>, elle les pria de se conformer au désir du Roi et d'embrasser de cœur et d'affection l'union à laquelle, en son nom, elle les conviait.

Après un éloquent appel à la concorde, elle leur recommandait d'obéir au roi de Navarre, son lieutenant et gouverneur général en Guyenne et le mari de sa sœur, mais c'était à la condition, comme elle l'espérait, que le roi de Navarre le reconnaîtra pour son Roi et les traitera comme les sujets du Roi.

Elle invoquait à l'appui du devoir d'obéissance l'exemple le plus capable de faire impression. Il (Henri III) vous envoie aussi sa sœur que j'ay chèrement nourrie et instruite à honorer et recognoistre le Roy son frère et entendre à tout ce qui appartient à son service, et singulièrement à avoir soing du bien et conservacion de ses bons subjectz, comme je m'assure qu'elle aura de vous, et partant si avez quelque doute vous [devrez] avoir recours à elle, luy ferez entendre voz affayres et elle vous y pourvoyra selon qu'elle sçait estre de la vollunté du Roy son frère ; que s'il advenoist (ce que Dieu ne veuille et que je ne pourroys jamais penser) qu'elle eust aultre intencion, et moy mesme quand Dieu n'oubliroit (lisez m'oublierait) tant que d'estre envers le Roy, qui est le vostre et le myen, aultre que je ne doibtz, je vous prie ne nous tenir ne elle [ne] moy pour ce que nous sommes et me préférer le service de vostre Roy à toutes autres considérations. Toutesfois je m'asseure que Dieu luy fera ceste grace de se conduire si saignement que pourrez mestre vostre entière confiance en elle<sup>4</sup>. C'était se proclamer, elle et sa fille, déchues, en cas de désobéissance, des privilèges de leur rang, afin de mieux faire sentir à cette noblesse turbulente le mérite de la fidélité. Pensait-elle à ce moment au passé de Marguerite avec quelque appréhension de l'avenir ?

La leçon de loyalisme donnée et l'hommage d'Agen reçu, les Reines (14 oct.) partirent pour Toulouse où elles devaient rencontrer le gouverneur du Languedoc, Montmorency-Damville. Le roi de Navarre les avait quittées à Marmande (9 oct.) ; il les revit encore le 11 et le 15 en route. Sauf pendant leur long séjour, du 19 oct. au 6 et 10 nov., à Toulouse, ville ultra-catholique qu'aurait ameutée l'apparition du roi huguenot, il n'était jamais bien loin.

A ces fréquents retours, il se disait prêt à traiter, mais même s'il était sincère, — et il n'y a aucune raison de croire qu'il ne le fût pas — et si, comme le raconte Marguerite à sa mère, il veut la paix, ceulx qui sont auprès de luy ne la désirent pas. Aussi se dispensa-t-il d'aller au rendez-vous fixé par Catherine à L'Isle-en-Jourdain, sous prétexte d'un furoncle. Les défiances étaient si grandes que les

---

<sup>1</sup> *Itinéraire*, pp. 42-43.

<sup>2</sup> *Lettres*, VI, p. 75.

<sup>3</sup> *Lettres*, VI, en app., pp. 398-400.

<sup>4</sup> *Lettres*, VI, pp. 399-400.

catholiques ne voulaient pas d'une ville protestante ni les protestants d'une ville catholique pour y tenir la conférence de la paix. Turenne l'emporta et fit accepter la capitale du duché d'Albret, Nérac. Catherine et Marguerite se rendirent à Auch où elles pensaient demeurer jusqu'à l'arrivée des députés des églises (21 nov.), mais il en fut autrement.

Le roi de Navarre, maintenant fort empressé, multiplia les visites aux voyageuses. Il s'invitait à dîner, restait à coucher. Il les rejoignit à Auch et fit solennellement son entrée dans cette capitale de son comté d'Armagnac, dont les consuls lui avaient, deux ans auparavant, fermé les portes, et qui, ce jour-là, lui présentèrent les clefs de la ville avec d'humbles excuses. Discrètement, pour laisser toute apparence de spontanéité à cet acte de réconciliation, Catherine s'en était allée avec le maréchal de Biron et d'autres personnes de qualité à une tente de palombes. Nous trouvâmes, raconte Turenne, la reine Marguerite et les filles. Le roy de Navarre et ladite reine se saluèrent et se tesmoignèrent plus de préparation à un accommodement qu'ils n'avoient fait les autres fois qu'ils s'estoient veus. Les violons vinrent. Nous commençâmes tous à danser (23 novembre). La politique ne s'y opposant plus, le charme de l'épouse opérait.

Mais pendant le bal qui suivit le souper, un messenger vint dire au roi de Navarre, à l'oreille, que les catholiques s'étaient emparés de La Réole. Ce n'était qu'un soulèvement des habitants de la ville contre le capitaine Favas, un huguenot, qui les gouvernait tyranniquement. Mais le roi crut à un coup de main organisé par Biron. Il s'esquiva discrètement avec Turenne et alla se saisir de la ville de Fleurance à titre de gage. Catherine fut très marrie de ce contretemps. Elle fit partir pour La Réole Biron, qui n'eut pas de peine à y rétablir l'ordre. A la fin, il fut résolu que la place seroit remise aux protestants, mais que le sieur d'Ussac en auroit le gouvernement et (que) le sieur de Favas n'y rentreroit.

Aussitôt cet incident réglé, le roi de Navarre alla trouver à Jegun la Reine-mère, qui avait laissé sa fille à Auch, et parler avec elle de la conférence, et, s'étant retiré en son logis, soudain il lui fit dire qu'il desiroit faire acte de bon mary et aller voir la reine sa femme (29 novembre). A l'instant il monta à cheval, lui cinquième, et gagna Auch au galop. Quelques jours après (4 décembre) il retournait à Auch, toujours aux mêmes fins conjugales.

Il précéda les Reines à Nérac, la capitale de son duché d'Albret, où Marguerite fit le 15 décembre une entrée solennelle. Le grand poète français du Midi protestant, Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, avait dressé en vers un compliment où trois nymphes, la latine, la française et la gasconne, se disputaient l'honneur de rendre hommage la première à l'épouse du roi de Navarre, sœur du roi de France, et la perle des princesses lettrées. La Nymphe gasconne eut, comme il convenait, la préférence pour les raisons qu'elle disait en sa langue :

Iou soue nympho Gascoue : ere es are Gascoue  
Soun marit es Gascon ; e sous sutgets gascos.

Je suis nymphe gasconne ; elle (Marguerite) est maintenant Gasconne,  
Son mari est Gascon et ses sujets Gascons<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Du Bartas, p. 156.

Le roi de Navarre, duc d'Albret, assistait au triomphe de sa femme avec tous les gentilshommes qu'il avait pu réunir. Il traitait ses hôtes de son mieux, se faisant envoyer d'Eauze par le gouverneur tout le gibier qu'on pourrait prendre, et d'ailleurs un tonneau de vin de Graves, onze pipes de vin blanc et claret, des perdrix, des cailles, des grives, des pêches, des poires et autres fruits. Il a **faict**, écrit Catherine, **et faict faire tout ce qu'il se peult envers nous et ceulx de nostre suite de bon acueil et bonne chère**<sup>1</sup>.

Comme les fêtes de la Noël approchaient, Marguerite et Catherine quittèrent la ville huguenote et se retirèrent à une lieue de là au Port-Sainte-Marie, qui était au roi de France, pour y faire leurs dévotions. Elles y passèrent tout le mois de janvier, la conférence étant encore retardée par de nouvelles agressions entre catholiques et protestants et un redoublement de défiances. Cependant Marguerite ne laissait pas d'aller souvent à Nérac et Henri au Port-Sainte-Marie. Il s'assurait par expérience que sa jeune femme, si intelligente, était le défenseur naturel de leurs intérêts et la médiatrice toute désignée en ses désaccords avec la Reine-mère.

Mais la reprise de la vie en commun ne dépassait pas, à ce qu'il semble, la limite de l'entente cordiale, Marguerite avait peut-être rêvé mieux.

Le roi de Navarre, de nature infidèle, répugnait aux recommencements. Sa femme pouvait au moins se dire pour se consoler, si elle en sentait le besoin, qu'elle n'était pas seule à s'apercevoir de ce goût de changement. L'aimable Charlotte de Sauves n'avait plus de charmes pour lui ; il n'avait d'yeux que pour Dayelle (Victoire d'Alaya), une Espagnole, que tous les historiens, sur la foi de d'Aubigné, confondent avec la Cypriote Davila<sup>2</sup>.

Son exemple était contagieux. A La Réole, à Auch, en toutes les rencontres avec les deux Reines ; les gentilshommes de sa suite, ces rudes capitaines, dont la plupart étaient jeunes, avaient regardé avec plaisir les filles et les dames. A chaque étape, on causait et on dansait. A Nérac, où le séjour fut plus long, les préférences se fixèrent, et l'attrait, comme aurait dit le poétique Pibrac, coula des yeux et des oreilles au cœur. Le vicomte de Turenne, ce froid politique, s'était, lui aussi, amouraché d'une des filles de la Reine-mère, La Verne<sup>3</sup>. On dansait partout et tous les jours, avant le dîner, durant l'après-midi et la soirée. Cette jeunesse, comme on le voit à d'autres époques de grandes guerres, avait la folie aux pieds. Catherine, qui avait hâte de conclure et de retourner à Paris auprès du Roi, son fils bien-aimé, montrait quelque humeur de ces liaisons, contrairement à ce qu'on répète de sa diplomatie galante. Elle inclinait à croire que ces huguenots amoureux prolongeaient à dessein les négociations pour retenir ses filles et retarder son départ.

Les députés des églises, dont la présence et l'assentiment étaient nécessaires aux chefs du parti protestant pour délibérer et conclure, arrivèrent enfin, et, aussitôt la conférence s'ouvrit (4 février 1579). Ils demandèrent l'organisation de leur culte **pour chacun bailliage**, le rétablissement du prince de Condé dans son gouvernement de Picardie, l'institution de justices mi-parties, le retour à l'Edit de

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VI, p. 173.

<sup>2</sup> Pour être court, je n'en donnerai qu'une raison, mais péremptoire. Davila (Marguerite), entrée comme fille au service de la Reine-mère en 1573, en sortit en 1577 et n'était pas du voyage.

<sup>3</sup> Et non, comme le prétendent encore les historiens, La Vergne, gouvernante des filles de Marguerite, une dame d'âge mûr, comme il convient pour le genre de fonctions.

1576, le pardon (autrement dit l'amnistie, pour tous excès et pillages, le droit de faire garder les places qu'ils détenaient par des garnisons, dont le Roi paierait l'entretien<sup>1</sup>. De toutes ces revendications dont quelques-unes étaient légitimes, l'exigence où ils s'entêtèrent, et qui, celle-là, ne l'était pas, c'est qu'on leur laissât toutes les villes qu'ils occupaient. Turenne et sept gentilshommes représentèrent à la Reine-mère et à son Conseil que si le Roi voulait assurer leurs personnes par une bonne paix, il ne les devoit presser de quitter aucune ville. Ils ajoutaient avec une logique irrespectueuse que le passé les faisait sages à conserver leurs vies, même qu'aux États généraux tenus à Blois (1576-1577), le Roy avoit fait serment, en révoquant tous les édits de la paix, de ne faire plus aucun traité avec ceux de la religion. Et que s'il advenoit qu'il en fist, il déclaroit n'en avoir volonté ni intention de garder aucun serment qu'il faisoit pour cet effet<sup>2</sup> (13 fév.) Ces raisons étaient spéculativement irréfutables. On délibéra toute la journée et la reine de Navarre demeura au Conseil ladicte après disnée. Les députés sortirent fort aises, semblait-il, de la réponse de Catherine de Médicis, mais sur le soir au point du souper de la Reine-mère, ils se présentèrent à Sa Majesté pour demander congé faisant la mine d'estre mal contents des moyens proposés pour leurs assurances. Catherine fut indignée qu'on demandât congé, et leur parla royellement et bien haut jusques à leur dire que les feroit tous pendre comme rebelles. Sur quoy, Marguerite se mist en devoir d'apaiser le tout ; et même elle plura (pleura), suppliant Sa Majesté de leur donner la paix<sup>3</sup>.

Les députés s'obstinèrent. La Reine-mère avait déjà fait commander son dîner pour le lendemain au couvent du Paravis près le Port-Sainte-Marie, mais à l'instance prière de la Roine de Navarre qui se pene beaucoup pour veoir les derniers accords, elle envoya quérir tous les conseillers après souper pour une nouvelle délibération, où le roi et la reine de Navarre assistèrent. Et feust advisé d'accorder de délai six mois pourveu que la condition d'exécuter l'edict ne feust trouvée impossible (15 fév.)<sup>4</sup>. Le départ fut ajourné au mercredi suivant.

Le lundi matin, après la messe, la Reine-mère s'enferma au Conseil entre sept ou huit heures avec le roi de Navarre et les députés, et déclara ses dernières intentions. Et parce que les députés sortirent très contents, dit le secrétaire de Damville, qui a tenu ce journal des Conférences, l'on tient pour assuré que l'on demeurera d'accord du dict article, ne restant des autres articles aucune chose sans avoir esté accordé, au contentement d'ung party et d'autre. La convention de Nérac fut signée le 28 fév. 1579 et ratifiée par Henri III le 14 mars. Les protestants obtenaient de garder quatorze nouvelles places, en outre des huit qui leur avaient été laissées par la paix de Bergerac, mais c'était à condition de les restituer dans six mois et d'y permettre pendant ce temps le libre exercice du culte catholique.

Marguerite resta auprès de son mari bien résolue, écrit Catherine, à n'en plus bouger et heureuse, à ce qu'il semble, de reprendre la vie en commun. Son rôle dans les négociations et sa participation au compromis final avaient donné une haute idée de son intelligence. Ce n'est pas seulement par exagération de poète que Du Bartas, un réformé, en lui dédiant en 1582 la réédition de ses *Œuvres*, la

---

<sup>1</sup> Discours du secrétaire de Damville, présent à la conférence, *Lettres*, VI, p. 442.

<sup>2</sup> *Lettres*, VI, p. 446.

<sup>3</sup> *Lettres*, VI, 446.

<sup>4</sup> *Lettres*, VI, 448.

louait, outre l'infinité de grâces et d'âme et de corps qui luisent en elle, de l'incroyable connaissance qu'elle a des affaires d'Etat, qui rend digne sa main de plusieurs sceptres, sa tête de plusieurs couronnes et son esprit du gouvernement de plusieurs empires<sup>1</sup>. Elle avait pris tellement à cœur les intérêts de son mari qu'elle pensa un moment laisser sa mère poursuivre seule un voyage projeté en Languedoc et qu'elle revint, après un court séjour à Agen (12-16 mars), s'installer jusqu'à la fin du mois à Nérac. Mais Catherine insista et finit par la décider à l'accompagner. Le roi de Navarre suivit les Reines, ne les quittant qu'aux approches des villes trop catholiques, ou quand elles s'arrêtaient, comme à Castelnaudary (16-19 avril) pour faire leurs Pâques. Il tenait à montrer aux églises toujours soupçonneuses, que, malgré sa courtoisie, il gardait mêmes convictions entières. Et Marguerite renonça par déférence conjugale à reparaître dans la fanatique Toulouse.

Entre Marguerite et Henri, c'est à défaut d'amour un accord étroit. Catherine aurait voulu ramener sa fille et son gendre à la Cour, estimant que les huguenots se montreraient plus faciles à exécuter les articles de Nérac, quand leur chef serait loin. Le roi de Navarre ne repoussait pas l'idée d'un voyage à Paris, mais, comme on le devine, pour d'autres raisons. Le duc d'Anjou avait envahi les Pays-Bas, où la diplomatie de sa sœur lui avait préparé les voies, et, après quelques succès qu'il ne put poursuivre, faute de moyens, il venait de rentrer en France, furieux contre le Roi son frère qui l'avait désavoué, et impatient d'engager à nouveau l'attaque avec de plus grandes forces. Le monde protestant commençait à s'émouvoir et à craindre que le duc de Parme, le meilleur général de Philippe II, débarrassé de cet adversaire et réconcilié avec les provinces du sud catholiques, n'écrasât de tout son poids les calvinistes du nord, qui luttaient avec peine sous le commandement de Guillaume d'Orange. La reine d'Angleterre, Elisabeth, avait montré jusque-là plus d'appréhension du triomphe des Français que de celui du catholicisme, mais maintenant elle ne défendait plus au duc d'Anjou d'intervenir aux Pays-Bas et même elle l'y excitait, lui faisant espérer en récompense le don de sa main. Il est possible qu'à Nérac le roi de Navarre ait, dans l'intérêt général de la cause, poussé ses coreligionnaires à signer la paix, afin de laisser les troupes du parti disponibles pour une autre guerre. C'est pour être plus près du duc d'Anjou et de la frontière qu'en avril il annonçait et faisait annoncer par Pibrac à Catherine, ravie d'aise, son intention de l'accompagner, quand elle retournerait en France.

Marguerite aussi souhaitait de revoir la Cour et le duc d'Anjou, mais c'était en compagnie de son mari. A la proposition que Catherine lui fit de l'emmener par le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, où elle avait affaire, tandis que le roi de Navarre irait seul en droiture à Paris, sa fille répondit par celle de prendre tous les trois ensemble la route de Limoges. Elle ne voulait pas se séparer de lui. Toutefois il lui en coûtait de quitter sa mère, et, le jour des adieux, elle s'enferma dans sa chambre et pleura beaucoup.

Et lui, comme pour se faire pardonner de garder sa femme et d'ajourner son voyage à la fin de l'année, il se montrait le plus conciliant des chefs de partis et le plus aimable des gendres. Quand il sut la date exacte du départ de Catherine, il fit, la nuit, à cheval, six grandes lieues de Gascogne, qui en valent bien dix ou douze de France, pour lui dire un dernier adieu (8 mai 1579).

---

<sup>1</sup> Œuvres, p. III.

La Reine-mère partie, le couple royal se rendit à Pau, la capitale du Béarn, où Marguerite fit une entrée solennelle (26 mai). Mais ici commencèrent ses déceptions.

Le Béarn était l'héritage maternel d'Henri de Bourbon et le seul de ses Etats, avec la Navarre, sur lequel le roi de France ne pouvait prétendre de suzeraineté. Aussi Jeanne d'Albret avait-elle travaillé en toute liberté à y établir la Réforme. En Albret, en Armagnac et dans ses autres domaines qui relevaient de la couronne de France, elle était tenue à des ménagements de droit ; en Béarn, à la simple considération de ses intérêts politiques et de ses rapports diplomatiques. Pau, capitale du Béarn, et Nérac, capitale de l'Albret, étaient les deux villes symboliques de sa situation de vassale et de souveraine. A Nérac, pendant les guerres civiles, les églises avaient été saccagées, mais les catholiques continuaient à rester libres d'aller à la messe ; à Pau, tout exercice du culte leur était interdit. Jeanne avait promulgué contre les délinquants des peines très sévères. Mais Henri, pendant sa demi-réclusion du Louvre, avait promis à Charles IX, et à Henri III oralement, et, par déclaration scellée et signée de sa main, à l'archevêque de Vienne, député des Etats généraux de Blois, [de contenter les catholiques de Béarn, lorsqu'il yroit audict pays](#). Or, depuis, ses conseillers et lui faisaient [semblant](#) de douter des paroles et de la signature ou ne s'en voulaient [souvenir](#)<sup>1</sup>. La réception faite à la reine de Navarre ne changeait rien aux lois existantes. Tout au plus, lui accorda-t-on de faire dire la messe pour elle et ses serviteurs dans une chapelle du château.

La plupart des historiens racontent à plaisir les galanteries de Marguerite et ne disent rien ou presque rien de sa ferveur religieuse. C'est ne la comprendre qu'à moitié. Dès son plus jeune âge elle s'affirma constante en son orthodoxie. Assurément l'hérésie de son mari était pour un peu, sinon pour beaucoup, dans la médiocre inclination qu'elle eut toujours pour lui. Jeune ou vieille, elle a lu des ouvrages qu'on est surpris de trouver aux mains mêmes d'une reine dévote. Dans l'inventaire de sa bibliothèque, qui, il est vrai, ne fut dressé qu'en 1608, mais qui reste pourtant un témoignage caractéristique de ses goûts intellectuels et littéraires, figurent en nombre les œuvres de la plupart des Pères de l'Église, saint Augustin, saint Jérôme, saint Thomas d'Aquin, saint Jean Chrysostome, saint Bernard et d'autres docteurs et défenseurs de la foi. On a vendu tout récemment relié à ses armes l'*Enchiridion* d'Eckius (*Enchiridion communium locorum adversus Lutherum, Parisiis, 1565*), un manuel de controverse que le fameux adversaire de Luther avait publié, comme il le dit dans sa préface, [à l'intention de ceux qui n'ont pas loisir à cause de leurs occupations de lire de gros volumes, afin qu'ils eussent en main de quoi réfuter les hérétiques](#). Il serait intéressant de savoir en quelle année elle se l'est procuré.

A son départ de Paris pour la Gascogne, elle avait emmené en qualité de [précepteur](#), pour parfaire son éducation, un savant homme, Choisin, ce secrétaire de Monluc qui a laissé un récit de l'élection de Pologne. C'était l'habitude des grands personnages qui aimaient les lettres et qui voyageaient pour leurs affaires ou leur plaisir d'attacher à leur personne un lecteur et commentateur de marque. Ce que dit de Thou, en ses *Mémoires*<sup>2</sup>, du rôle de François Choesne, un juriste, et de l'abbé d'Ossat, depuis cardinal, auprès de Paul de Foix, allant en ambassade, des livres qu'ils lisaient, des résumés qu'ils en

---

<sup>1</sup> Lettre de Pibrac, 3 juillet 1579, Tamizey de Larroque, p. 53.

<sup>2</sup> De Thou, p. 571.

faisaient et des questions qu'ils débattaient ensemble, peut donner une idée assez exacte, à la différence des ouvrages près, des services que Marguerite recevait de Choisin. Il est vraisemblable que les problèmes de controverse religieuse ont dû être agités souvent par cette souveraine catholique, grande lectrice des Pères, en route pour le Midi protestant, et qui cherchait peut-être à se pourvoir d'arguments et de textes contre la dialectique et la documentation des ministres instruits à l'école de Genève.

Peut-être aussi, en réfléchissant aux nombreuses variations religieuses de son mari, s'est-elle flattée, en la vanité de sa science toute fraîche, de ramener à l'Eglise romaine ce protestant si tiède, qui venait à peine d'en sortir. Il est notable qu'en ce moment des réformés, qui approchaient de très près le roi de Navarre, se préoccupaient de l'affermir en sa foi. L'un de ses gentilshommes, Du Plessis-Mornay, bon diplomate et qui s'annonçait théologien, se trouvant de loisir à Londres après la conclusion de la paix de Bergerac, entreprit d'écrire un *Traité de l'Eglise auquel sont disputées les principales questions qui ont été meues sur ce point en nostre temps* ; et dont la dédicace à Henry roi de Navarre, prince et seigneur souverain de Béarn et premier prince du sang de France, explique le dessein. *S'il vous plaist le vous faire lire, vous y verrez à peu près quel doit estre le droit estat de l'Église de Dieu, quel il est à présent sous la tyrannie du pape, en l'Église romaine et conséquemment quel honneur Dieu vous fait en nostre temps, vous eslisant entre tant de grands princes pour la délivrer de telles servitudes.* L'ouvrage parut à Londres en 1579, aux alentours de l'accord de Nérac, avec un avis aux lecteurs, dont les termes sont aussi à considérer : *Que si aucuns y en a qui l'improvent du tout, je les prie d'y vouloir respondre de point en point, et de raison en raison, avec un esprit de sincérité et douceur... cerchans pour prix de victoire le salut du peuple et non la gloire du monde. A quelle sorte de contradicteur pouvait-il bien penser ?*

Les rapports de la reine de Navarre avec Montaigne à cette époque sont bien curieux. Elle avait pu le voir dans les voyages qu'il faisait à la Cour de France et elle le vit certainement à son arrivée en Gascogne. Elle connaissait sa traduction, parue en 1569, de l'ouvrage de Raimond Sebond, *Theologia naturalis sive Liber creaturarum*, où ce médecin du XVe siècle, qui professait à l'Université de Toulouse, établit à la suite de saint Thomas d'Aquin, *par raisons humaines et naturelles contre les athéistes tous les articles de la religion chrétienne*. Elle était sans doute de ces *dames* au secours de qui il était venu *pour descharger leur livre* — ce livre qu'il avait sien en le mettant en français — de deux *reprehensions* ou *objections*, l'une que la foi n'avait que faire de l'aide de la raison, l'autre que les *arguments* de l'auteur *sont faibles et ineptes à vérifier ce qu'il veut*. Mais ce n'est pas uniquement pour leur complaire qu'il a écrit ou qu'il achève<sup>1</sup> le célèbre chapitre XII des *Essais*, l'Apologie de Raimond Sebond, où il prend à partie et secoue si rudement cette raison humaine, qui se vante en sa superbe d'atteindre par ses seuls moyens à la vérité. Il en veut à *ces esprits surveillants et paidagogues des causes divines et humaines*, comme responsables de toutes les misères présentes. Vingt ans de combats, de supplices, de massacres démontraient clairement le danger de toucher à l'ordre de choses établi et de livrer les problèmes de l'Ecole aux débats de la place publique et à l'appétit des masses. L'hostilité systématique de Montaigne au mieux, de peur du pire, — sauf les adoucissements que suggérait l'esprit de

---

<sup>1</sup> En mars 1580, Montaigne met la dernière main à la première édition des *Essais*, qui parut l'année même.

douceur et de charité, — s'inspirait de cette expérience cruelle. S'il se plaisait à opposer philosophie à philosophie, coutume à coutume, loi à loi, morale à morale, nature à civilisation et se gaussait de ces vérités universelles qu'une montagne ou une rivière arrête et confine, il avait un plus haut dessein que l'amusement des contradictions. Conservateur social, et pour cause, il accumulait les déraisons de la raison humaine pour guérir du goût du changement tous les rêveurs de progrès. Était-il sage de bâtir sur cette base ruineuse et, dans l'espérance vaine d'une amélioration, d'ébranler les fondements de l'Eglise et de l'Etat au risque de s'ensevelir sous leurs décombres ?

Cette critique radicale de la raison aboutirait en rigoureuse logique au pyrrhonisme s'il y avait plus de certitude à douter qu'à croire. Montaigne ne trouve ou ne semble trouver d'assurance qu'aux vérités de la Révélation, c'est-à-dire à celles que Dieu même certifie. Sans doute c'est aller un peu loin, comme l'a fait l'éditeur des *Démonstrations évangéliques*<sup>1</sup>, que de placer ce penseur ondoyant, fuyant et divers, plein de tours, de retours et de détours, à côté de Raimond Sebond, entre saint Augustin, le théoricien de la grâce, et Descartes, le champion du rationalisme. Il serait lui-même bien surpris d'être enrôlé parmi les Docteurs de l'Eglise. Si on l'avait un peu poussé, il aurait peut-être avoué que la meilleure des religions, c'est pour chaque peuple celle qu'il a. Et toutefois, dans cette même Apologie de Raimond Sebond, en telle de ses pages qu'il faut reconnaître sincère, sous peine de ne lui accorder aucune sincérité, il parle en termes émus du mérite des âmes incurieuses et simples et de leur supériorité sur les esprits indiscrets et prétentieux qui se constituent juges des choses du ciel et de la terre.

Même avant l'apparition des *Essais* (mars 1580), Marguerite a certainement entendu Montaigne exposer quelques-unes de ses raisons contre la raison et témoigné le désir de les lire largement développées, comme il fit. *Vous pour qui j'ay pris la peine*, dit-il dans la dédicace de l'*Apologie*, *d'estendre un si long corps contre ma coustume*.... Il est vrai qu'il ne la nomme pas, mais de qui pouvait-il être question, dans les termes que voici : *Vous qui par l'autorité que vos tre grandeur vous apporte et encores plus par les avantages que vous donnent les qualitez plus vostres, pouvez d'un clin d'œil commander à qui il vous plaist*.... Cette louange ne convenait qu'à la femme du roi de Navarre, sœur du roi de France, et si belle qu'elle pouvait d'un regard se faire obéir. Enfin quand Montaigne parle de cette puissante princesse anonyme comme *instruite tous les jours* dans l'art *d'argumenter*, et qui continuerait à trouver, dans le livre de Sebond de quoi exercer *son esprit* et *son estude*, ne pense-t-on pas naturellement à la royale élève de Choisy<sup>2</sup> ?

S'il prônait tant la suffisance de Raimond Sebond, ce n'était pas sans intention. Il craignait que Marguerite, par esprit de prosélytisme ou désir de gloriole, ne fût tentée de tirer, à tout propos et hors de propos, contre ses contradicteurs, cette arme de critique transcendante qu'il avait forgée à d'autres fins.... *Ce dernier tour d'escrime, il ne le faut employer que comme un extrême remède*. Objecter à des opposants l'impuissance de la raison, c'est se déclarer soi-même impuissant à les convaincre. La riposte nouvelle *est un coup désespéré, auquel il faut abandonner vos armes pour faire perdre à votre adversaire les siennes et un tour secret dont il se faut servir rarement et réserveement*. C'est grande

---

<sup>1</sup> Abbé M... (Migne), t. II, p. 462 et suivantes, 1843.

<sup>2</sup> *Essais de Montaigne*, l. II, chap. XII, t. II, de l'éd. de Bordeaux, pp. 304-305.

témérité de se perdre vous-mesme pour perdre un autre.... Et il concluait gravement : Nous secouons icy les limites et dernières clostures des sciences ausquelles l'extrémité est vitiieuse comme en la vertu. Tenez-vous dans la route commune ; il ne faict mie bon estre si subtil et si fin<sup>1</sup>. Il lui accordait toutefois que si quelqu'un de ces nouveaux docteurs entreprend de faire l'ingénieur en vostre présence aux dépens de son salut et du vostre, pour vous deffaire de cette dangereuse peste qui se respand tous les jours en vos Cours, ce préservatif, à l'extresme nécessité, empeschera que la contagion de ce venin n'offencera ny vous ny votre assistance.

Mais que voulait-il dire par ces nouveaux docteurs ? L'histoire des idées en ce XVI<sup>e</sup> siècle qui en a remué tant est assez mal connue. Les controverses entre catholiques et réformés sur les points de dogme qui les séparaient ont tellement accaparé l'attention qu'on en a oublié le travail de sape des ennemis plus ou moins conscients des deux Eglises et de tout le christianisme. Le Consistoire de la Rochelle, tenu en avril 1571 sous la présidence de Théodore de Bèze, avait excommunié les hérétiques de la Transylvanie et de la Pologne, qui, ne distinguant pas en Jésus-Christ la nature divine et la nature humaine, renouvelaient les erreurs d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès, etc., et celles qu'on ne s'attendait pas à trouver ici, de Mahomet, le plus redoutable des antitrinitaires<sup>2</sup>. Fauste Socin, dont les prédications eurent un tel succès en Pologne et ailleurs que son nouvel arianisme prit forme d'Eglise, avait longtemps demeuré à Lyon. Giordano Bruno, le fameux moine napolitain, qui interprétait les dogmes et les sacrements en un sens symbolique, fugitif d'Italie, expulsé de Genève, penseur errant à la recherche d'une terre de libre examen, qu'il ne trouva point, enseignait en cette année 1579 la 'philosophie, mais pour quelques mois ou quelques semaines, à l'Université de Toulouse.

Est-ce à lui ou aux hérésiarques condamnés par le Consistoire que pensait Du Plessis-Mornay en son *Traité de la Vérité de la religion chrestienne*, qu'il publia en 1581, avec ce sous-titre explicatif : *Contre les athées, epicuriens, payens, juifs et Mahumédistes et autres infidèles*. La préface, comme celle du *Traité de l'Eglise*, était adressée au roi de Navarre. *En ces misérables temps, Sire, que l'impiété qui ne souloit parler qu'à l'aureille et entre les dents a osé, se mettre en chaire et se desgorgger en blasphèmes contre Dieu et son Evangile....* Mais il ne semble pas que Socin et Bruno aient fait école en France.

Au vrai le mal du moment, c'était moins l'incrédulité que l'indifférence. Beaucoup se dégoûtaient des fermes croyances qui avaient mis le royaume à feu et à sang et quelques-uns s'en prenaient au christianisme de la fureur des guerres civiles. Il y avait un fléchissement de la foi dont les âmes religieuses s'inquiétaient ou s'indignaient. Dans l'*Apologie pour Hérodote* (1566) et un peu plus tard dans les *Deux Dialogues du nouveau langage français italianisé et autrement desguisé*, qui venaient de paraître en 1578, Henri Estienne, huguenot passionné, accusait tout le monde dans le présent et le passé : Bonaventure Des Périers, *ce contempteur et moqueur de Dieu*, l'auteur de ce livre détestable, le *Cymbalum mundi* ; Rabelais, un *Lucian réincarné*, qui a brocardé toute sorte de religion, et surtout Machiavel, qui lui est doublement odieux comme libertin et Italien<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Essais de Montaigne*, l. II, chap. XII, t. II, de l'éd. de Bordeaux, pp. 304-305.

<sup>2</sup> Aymon, *Les synodes nationaux des églises réformées*, La Haye, 1710, 2 vol., t. II, p. 153.

<sup>3</sup> *Apologie*, pp. 178-179. *Dialogues*, p. 444 et *passim*.

Il est vrai que le penseur florentin a placé à part et si haut la politique dans le gouvernement des Etats que la religion n'apparaît plus guère que comme son humble servante. Or, les principes qu'il avait posés — à l'usage des princes exclusivement — étaient en train de devenir la règle de vie de beaucoup de gentilshommes et surtout des courtisans. Ceux-là [se moquent de toute religion et de ceux qui se formalisent pour aucune](#). Mais le machiavélisme n'est pas, comme le croit Estienne, la cause des guerres civiles ; ce sont les guerres civiles qui sont la cause de l'extension du machiavélisme.

Même le joyeux Noël Du Fail termine ses *Contes et Discours d'Eutrapel*, qui abondent en gauloiseries, par une Epistre de Polygame — un nom certes bien choisi pour un prêcheur —, contre les athées et ceux qui vivent sans Dieu [ne faisant cas de religion, sinon en tant qu'elle retient le simple peuple en obéissance](#).

Est-ce parmi les indifférents et les incrédules ou parmi les adhérents de la Réforme qu'il faut chercher les [nouveaux docteurs](#) dont Montaigne constate le crédit et appréhende la malice ? Quelle que fût sa prévention contre les auteurs conscients ou non des malheurs publics, il n'est pas croyable qu'il ait parlé avec mépris des réformés, dont il connaissait les principaux chefs, et qu'il les ait mis côte à côte, dans deux paragraphes qui se suivent, et comme affecté de les confondre avec les tireurs d'horoscope, chiromanciens, nécromans, et autres bateleurs, si bien accueillis dans les Cours. Lui qui fut toujours soigneux de son repos, et qui pouvait craindre que son apologie de Raimond Sebond ne fût mal interprétée, voulait probablement, par précaution, répudier toute intelligence avec la tourbe des esprits dérégés et tirer, si l'on peut dire, son épingle du jeu des discussions. Marguerite, au contraire, visait des hérétiques moins distants et qui lui paraissaient bien plus dangereux que les païens, les infidèles et les athées, et les [mahumédistes](#), et c'est sur eux qu'elle voulait essayer l'effet de sa dialectique. Elle allait, souveraine catholique, régner dans une Cour protestante, parmi des populations protestantes, en contact avec des pasteurs qui considéraient le papisme comme une détestable idolâtrie. Elle s'attendait à des disputes et s'y préparait. Au besoin, elle opposerait à tous ces grands argumentateurs de Genève la vanité de l'argumentation. Elle rappellerait au roi de Navarre les engagements qu'il avait pris et souscrits, et elle lui remontrerait qu'il ne devait pas pour une opinion hasardeuse refuser à ses sujets catholiques les libertés, qu'il réclamait pour ses coreligionnaires de France, au risque de s'aliéner la bienveillance d'Henri III.

L'occasion s'offrait à elle de faire brèche à la législation intolérante du Béarn et d'éprouver la complaisance de son mari. A Pau, pendant son séjour et sous ses yeux, tout exercice du culte continuait à être interdit aux catholiques. Pour les empêcher d'entrer dans le château, on levait le pont-levis, [à l'heure que l'on vouloit dire la messe](#) pour elle et sa suite dans la chapelle<sup>1</sup>. Comme [ils estoient infiniment désireux de pouvoir assister au saint sacrifice, de quoy ils estoient depuis plusieurs années privez](#), le jour de la Pentecôte (7 juin 1579), [ils trouvèrent moyen](#), de connivence assurément avec la reine, de s'introduire dans le château et se glisser dans la chapelle. Mais ils furent aperçus et dénoncés à Jacques Lallier, sieur du Pin, secrétaire du roi de Navarre et spécialement chargé des affaires de la religion, qui les fit appréhender devant Marguerite et traîner brutalement en prison. Marguerite, outrée de cette violence et de l'affront qu'on

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 159.

lui faisait, alla se plaindre au roi et réclamer la mise en liberté des prisonniers. Du Pin **se mit en tiers sans y estre appelé** et, avant que son maître eût le temps de répondre, il justifia l'arrestation et signifia à la reine qu'elle devait se tenir contente de la tolérance dont elle jouissait. Elle, qui était naturellement hautaine, indignée de l'audace **d'un homme de telle qualité**, supplia son mari, si elle était si heureuse que d'avoir quelque part en ses bonnes grâces, **de lui faire raison de ce petit homme**. Henri, la voyant si **merveilleusement passionnée d'une juste colère**, fit sortir du Pin et lui promit d'arranger cette affaire à sa satisfaction avec les conseillers du Parlement de Pau. Mais à la réflexion, les conséquences de cet incident lui apparurent graves. Toucher à la législation religieuse du pays, c'était provoquer dans les Etats de Béarn, qui allaient se réunir, une opposition fâcheuse et parmi tous les réformés un grand mécontentement. Garder les catholiques en prison ou les traduire en justice, c'était fournir à la Cour de France l'occasion de lui reprocher son manque de parole.

En effet, la Reine-mère, aussitôt prévenue, écrivit de Marseille le 15 juin au Roi son fils de **faire une bonne dépesche par courrier exprès** au roi de Navarre et qu'il l'aist avant le XXV de ce mois qu'il tient ses Estats de Béarn pour l'admonester comme de vous-mesmes à **permettre à ses subjectz catholiques du dict païs de Béarn l'exercice de leur religion comme vous permettez en vostre royaume à vos subjects estans de la religion prétendue réformée la liberté de leur conscience et exercice de leur dicte religion**. Seulement, pour ne pas brouiller le ménage de Navarre, elle lui recommandait bien d'écrire de telle façon qu'il ne mît pas sa sœur en cause<sup>1</sup>. Henri III rappela donc, comme de lui-même, à son beau-frère, **la promesse qu'il luy avoit faicte quelquefois**<sup>2</sup>. Cette invitation, si discrète qu'elle fût, parut une atteinte à la pleine indépendance du Béarn, et le roi de Navarre pouvait, à la rigueur, en rendre sa femme responsable. Poussé par Du Pin, qui n'avait fait qu'une fausse sortie, aigri par la **malicieuse** Rebours, une des filles de Marguerite, qui avait remplacé, dans son cœur jamais inoccupé, Dayelle partie avec la Reine-mère, il exprima **son ennuy et fascherie non petite** en termes très vifs et chargea par surcroît le chancelier Pibrac, d'aller de sa part les redire à la reine.

Pour avoir le temps d'aviser, il ajourna la réunion des Etats de Béarn, quitta Pau et partit avec la Cour pour Montauban, où devait se tenir à la fin du mois une assemblée des grands de la religion. A Eause, en cours de route, il s'alita, souffrant **d'une grande fièvre continue avec une extresme douleur de teste qui luy dura dix-sept jours** (16 juin-2 juillet), **durant lesquels il n'avoit repos ny jour ny nuict et le falloit perpétuellement changer de lit à autre**<sup>3</sup>. Marguerite resta tout le temps près de lui, sans se déshabiller. Les soins qu'elle lui donna furent si agréables qu'il s'en louait à tout le monde. L'incident de la Pentecôte fut oublié.

Le vicomte de Turenne s'était **particulièrement** employé, c'est elle-même qui le dit, à la rapprocher de son mari. Le chef huguenot, qui était son cousin à la mode de Bretagne, fut-il touché de son dévouement, ou céda-t-il à un sentiment plus tendre ? Il avait vingt-trois ou vingt-quatre ans. La Verne, sa maîtresse, avait suivi Catherine, dont elle était une des filles d'honneur. La reine de Navarre avait vingt-six ans. Belle et sensible, venue en Gascogne avec l'espérance de conquérir son mari, elle avait été dédaignée pour Dayelle, pour Rebours, et elle

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VII, 12.

<sup>2</sup> Tamizey de Larroque, pp. 53-54.

<sup>3</sup> Guessard, p. 163.

le voyait plus que jamais occupé, Rebours étant restée malade à Pau, d'une autre de ses filles, Fosseuse, presque une enfant, à qui, au mois de mars déjà, il faisait de petits cadeaux utiles, sirop de capillaire, sirop somnifère, sur ordonnance du médecin, y ajoutant de lui-même des conserves de rose et du sucre candi. Ces deux isolés se sont peut-être, en causant au chevet du malade, sentis moins seuls. En tout cas, il est remarquable que Marguerite ne dise rien en ses *Mémoires* de son long séjour à Montauban, pendant presque tout le mois de juillet, et qu'elle n'ait pas été curieuse des délibérations, où les chefs du parti protestant arrêtaient de recommencer la guerre, si on voulait les contraindre à exécuter les clauses de l'accord de Nérac qui leur étaient défavorables. C'est que probablement elle avait l'esprit et les yeux occupés ailleurs.

## CHAPITRE VII. — LA COUR DE NÉRAC.

Agrippa d'Aubigné, *Œuvres complètes publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux* par Eug. Réaume et F. de Caussade, 2 vol. 1873-1877. De Ruble, *Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné (1550-1601)*, S. H. F., 9 vol. et une table, 1880-1909. Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, 3 vol. et un supplément et des tables (t. IV) 1901-1905, t. I (1597-1635). Sully, *Mémoires des Sages et royales Économies d'Etat*, éd. dite des trois V verts, Amstelredam, 2 tomes en 1 vol. Bourciez, *Nérac au XVIe siècle*, Revue des Cours et Conférences, t. XLI, 1912, t. XLII, 1913.

LA COUR de Navarre, au sortir de Montauban, se dirigea vers Nérac. La reine, sa belle-sœur, Catherine de Bourbon et leur suite, descendirent la Garonne de Moissac à Agen en six bateaux. Le roi de Navarre avec sa troupe suivait à cheval. Les registres de ses comptes portent qu'il a fait payer demi-teston au batelier qui passa la rivière à dix-huit ou vingt chevaux, et un écu sol à une troupe de mariniers, qui, pour le divertir, dansèrent sur le rivage. Le 7 août 1579, dames et gentilshommes étaient réunis à Nérac où ils devaient demeurer longtemps.

Le château était une ancienne forteresse quadrangulaire<sup>1</sup>, flanquée aux quatre coins de tours rondes, entourées de douves profondes, et accessible à l'ouest par un pont-levis qu'encadraient deux tours plus petites. Tout autour d'une large cour centrale s'alignaient les ailes de l'édifice, que les d'Albret, dès la fin du XVe siècle, avaient commencé à démolir, pour transformer cette maussade demeure féodale en palais de la Renaissance et l'adapter aux besoins et aux goûts d'une vie nouvelle. L'aile septentrionale est seule encore debout avec sa façade en plein midi, où se découpe tout en haut, sous la corniche du toit, une loggia à l'italienne, dont la colonnade aux chapiteaux finement ouvragés et aux fûts rayés de spires porte des arceaux surbaissés. La Baïse, aux eaux jaunâtres, contournait le château au sud et à l'est et séparait le jardin du roi, planté de lauriers et de cyprès, du parc ou, comme on dit, de la Garenne, œuvre de Marguerite.

A l'intérieur, de belles tapisseries apportées de Pau masquaient la nudité des murs et animaient les salles et les chambres.

Ce fut en cette demeure princière que la reine de Navarre passa les quelques mois les plus brillants de son règne. Réconciliée avec son mari par ses bons services à Eause et par les bons offices de Turenne, elle y vécut avec lui en des rapports si amicaux qu'il ne reconnaissait plus pour siens certains mots que le chancelier Pibrac pensait avoir entendus et reçus de la bouche du roi pour les redire à la reine. Après tant de déplacements et de chevauchées, elle peut, en ce retour de confiance qu'elle s'imaginait durable, s'abandonner à ses goûts de luxe, de représentation et de magnificence. Elle dépense pour les satisfaire plus que ses revenus ; elle emprunte à Pibrac, qui secrètement l'adore, ou sur sa garantie, environ 94.500 livres et elle en est réduite, pour payer ses créanciers,

---

<sup>1</sup> Etat ancien, Lauzun, *Itinéraire*, p. 60, état actuel, *ibid.*, p. 116.

à vendre la maison qu'Henri III lui a donnée à Paris. Elle a les vertus royales et ruineuses de tous les Valois-Médicis et leur appétit de grandeur et de plaisir.

Elle entretient de ses deniers une Cour telle que la pauvre Navarre n'en connut jamais, plus nombreuse que celle de la première Marguerite, sœur de François Ier, et qui n'a rien de l'austérité de celle de Jeanne d'Albret. Sa suite de trente-trois dames et filles d'honneur s'est encore accrue de l'entourage de Catherine de Navarre, sa belle-sœur. Tous les jours, ce sont bals, concerts ou spectacles.

Elle a ses musiciens ordinaires : deux joueurs de luth, un joueur de musette, trois autres exécutants, six violons, à qui se joignent à l'occasion les violons de la ville de Condom requis à cette fin, sans oublier les chantres de sa chapelle. Le roi de Navarre, qui aime à rire, gage un joueur de farces, Nicolas Léon. Il appelle ou retient au passage les troupes ambulantes de comédiens italiens, et par exemple celle de Massimiano Milanino et de Scotiveli, qu'il charge de distraire la Reine-mère et sa femme, et celle encore d'un autre impresario Paul de Padoue.

La Cour de Navarre a ses poètes et même un grand poète, Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas. Le premier recueil de ses vers, la *Muse Chrestienne*, paru en 1574, est dédié à Mme Marguerite de France, reine de Navarre, et la *Judit*, un des poèmes de ce recueil, célèbre en une nouvelle dédicace Marguerite, qu'il assimile à Judith, la vaillante veuve, pour sa vertu.

Fille du grand Henry, et compagne pudique  
D'un autre grand Henry, ô Marguerite unique,  
Qui décores la France, oy ce vers qui ne dit  
Rien, sinon ton beau los sous le nom de Judit.

Il glorifie encore au livre V du poème la pureté inaltérable de celle qui est *perle* et *fleur* tout ensemble :

Mesme dans le bourbier...  
Votre lustre n'est point effacé tant soit peu,  
Par les meschantes mœurs de ce temps corrompu.

et il se demande ce qu'il doit louer en elle de préférence.

Ô de France, ains plus tost du monde l'ornement,  
Quelle de tes vertus donra commencement  
A ce carme doré ? sera-ce ta prudence ?  
Sera-ce ta bonté ? sera-ce ta science ?

L'an même qu'elle arriva en Gascogne (1578), il avait publié *La Semaine*, où il décrivait le monde et l'homme sortis du néant à la parole de Dieu et, dans un verbe coloré, éclatant, emphatique, paraphrasait la simplicité éloquente et la beauté toute nue de la Genèse.

Aussi était-ce raison qu'on l'eût choisi lors de l'entrée solennelle à Nérac pour louer dignement cette Marguerite en qui il releva les divers ordres de grandeur : naissance, perfections, mariage.

*La Semaine* avait consacré son talent et lui faisait une place à part entre les poètes de la Renaissance, si païens d'inspiration, dans un genre nouveau d'épopée, qui n'était pas un poème épique. Henri III admirait l'élévation morale et la manière austère et forte de ce chantre nourri de la Bible.

Le Midi était fier de son génie. P. de Brach, magistrat de Bordeaux et poète lui aussi, avait porté la *Muse chrestienne* à d'Aubigné. Ce gentilhomme de lettres et

d'épée, à qui l'on faisait crédit d'œuvres en faveur d'un mérite justement reconnu, ne trouva pas [grand goût](#) à Judith et autres pièces du recueil. Mais il fut pris d'enthousiasme quand il lut *La Semaine*. Il n'est pas sûr que Marguerite appréciait autant que le Roi son frère l'interprète de l'Ancien Testament ; les vers qu'elle a inspirés, et ceux qu'on lui prête : stances à pointes et concetti, plaintes funèbres, duos d'amour posthumes ou chansonnettes, ne prouvent pas que, bon écrivain en prose, elle fût capable de comprendre ce visionnaire qui collaborait avec Jéhovah à la Création. Mais elle devait l'aimer pour ses panégryques.

Elle détestait Agrippa, huguenot lui aussi, qui, d'humeur sectaire et d'esprit caustique, s'échappait en sarcasmes contre elle et sa dame favorite, la comtesse de Duras. Colporteur de propos blessants, il n'aurait pu disputer la palme de poète lauréat à Du Bartas, même s'il y avait prétendu.

Jusque-là, il était surtout célèbre comme vaillant soldat et hardi batteur d'estrade. Personne ne devinait le Juvénal et le prophète tonnante des *Tragiques* dans l'organisateur à la Cour de France du Ballet de Circé et le rimeur de mascarades. Il avait en 1578 vingt-huit ans et cherchait encore sa voie. Lui aussi, à la mode du temps, imitait les néo-pétrarquisants d'Italie et raffinaient et soupirait. Un sonnet dont il était si fier qu'il l'a inséré dans *Sa vie à ses Enfants* est représentatif de la manière sentimentale où le satirique se flattait, s'il l'avait voulu, d'exceller aussi. A Libourne où se trouvaient en mars 1581 Henri et Marguerite avec le duc d'Anjou survint un banni, le connétable D. Francesco de Portugal, comte de Vimioso, qui sollicitait secours de France et de Navarre contre les Espagnols. Philippe II, à la mort du cardinal Henri, avait envahi le Portugal et s'y était fait reconnaître pour roi. Son concurrent, D. Antonio, bâtard de la dynastie éteinte, avait fui à l'étranger, avec quelques partisans, au nombre desquels Vimioso.

Un jour que d'Aubigné se promenait avec lui sur les bords de la Dronne, le banni [commença](#), raconte-t-il, [à jeter de grands soupirs](#), [arracha de l'écorce](#), [comme lors estans les arbres en sève ; sur ceste écorce après plusieurs soupirs et discours espagnols](#) (il faut entendre sans doute portugais) [sur les regrets d'une dame](#), [il écrivit](#) en six vers latins le message chargé de porter aux rives d'Hespérie ses pleurs d'amour et la nostalgie de son patriotisme.

[Comme il le vouloit jeter dans l'eau à genoux et fondant en larmes](#), Aubigné [le prit par le poing et promptement ayant prononcé ce distique](#) (ces distiques), [il traduisit sur la mesme écorce en un sonnet lyrique l'exastique latin](#).

Fleuve, dit le sonnet, si tes eaux vont se mêler à celles de l'Espagne (entendez le Portugal) :

Fay une pose pour me prendre  
Et me prens affin de me rendre  
A ces bords distillé en pleurs :  
Le feu qui brusle mes moelles  
Pourra, sans noyer ses ardeurs,  
Vivre en ses ondes naturelles.

Cet impromptu, dit d'Aubigné, me concilia [une grande amitié du Conestable](#)<sup>1</sup>.

La Cour de Navarre ne voulait rien envier à celle de France. Sous le règne de Charles IX, Jean-Antoine de Baïf et Joachim Thibault de Courville avaient fondé à

---

<sup>1</sup> *Œuvres*, éd., Réaume, 1, 43-44.

Paris une Compagnie et Académie de poésie et de Musique, qui, réorganisée par les soins d'Henri III, s'adonna plus particulièrement à la philosophie. Le Roi présidait quelquefois lui-même les séances et il lui arriva de les tenir dans son cabinet ou au couvent des Hiéronymites, lorsqu'il y faisait oraison.

Des poètes, des savants, Pibrac, le moraliste des Quatrains, discoururent sur la [cognoissance](#), [l'âme](#), la rhétorique, les vertus morales et théologiques.

Au temps où il était avocat général au Parlement de Paris, Pibrac, maintenant chancelier de la reine, avait poursuivi l'enregistrement en cette Cour des lettres de Charles IX confirmatives de la fondation de l'Académie. Il semble aussi que la Compagnie ait reçu de lui la forme nouvelle que désirait Henri III et son programme de travaux dans le Discours qu'il y prononça de [l'âme et des sciences](#).

L'idée lui vint-elle de tenter à Nérac l'expérience qui avait réussi à Paris. Faut-il attribuer le mérite de cette fondation à l'entourage du roi de Navarre. D'Aubigné, qui connaissait et admirait l'Académie des Valois, a peut-être suggéré d'en créer une en Gascogne. Il est d'ailleurs le seul historien, ce semble, qui en fasse mention. Il nomme parmi les académiciens Du Plessis-Mornay, Du Bartas, le conseiller du Roi, Constant, Ravignan, président de la cour de Pau, le premier médecin du roi de Navarre Hortoman<sup>1</sup>, De la Nagerie, conseiller et maître des requêtes, Ville-Roche, un gentilhomme, et Pellisson, de la chambre mi-partie de Castres, père du défenseur de Fouquet, un académicien encore plus célèbre qui a écrit la première histoire en date de l'Académie française.

Il ne dit rien des sujets débattus et se borne à marquer les coups. ... [Quand il faloit faire party](#) (c'est-à-dire organiser le débat sur une question), [Hortoman et Pelisson ne pouvoient demeurer d'un costé pour ce que nul de nous ne pouvoit résister à ces deux Docteurs](#)<sup>2</sup>.

C'était assurément une réunion d'hommes graves, y compris Du Bartas, et tous, du moins ceux que d'Aubigné nomme, réformés. Ce qui marque bien la nature des discussions, c'est qu'un médecin et un magistrat y [levaient la paille](#). L'Académie de Shakespeare dans Peines d'Amour perdues n'était composée que de grands seigneurs catholiques, qui passaient vite de l'amour de la science à l'amour de l'amour, une pratique et une théorie qui auraient eu les préférences de Marguerite. Aussi bien d'Aubigné ne dit-il pas qu'elle ait paru à ce cénacle de savants personnages, qui ne ressemblait pas à une joute de troubadours.

Elle ne pouvait pas pour d'autres raisons fréquenter une compagnie d'allure plus légère où se groupaient sans diplôme les gentilshommes en quête d'amusement. D'Aubigné, au retour d'une de ces disgrâces que multipliaient ses brocards (1579), fut accueilli par la joyeuse bande. [La jeune noblesse de cour, qui avoit fait une partie dans elle et s'apeloit Dæmogorgonistes, comme ils avoient apelé le chef de leur folie Demogorgon, vint au devant du réconcilié](#)<sup>3</sup>. Demogorgon, c'est le père des dieux, le plus ancien dieu, contemporain du chaos et de

---

<sup>1</sup> M. Hortoman, chancelier de Montpellier et premier médecin du roy de Navarre que nous appelions le thrésaurier de nature, dit d'Aubigné, *Œuvres*, éd. Réaume, t. I, p. 436.

<sup>2</sup> *Œuvres*, I, p. 441.

<sup>3</sup> *Œuvres*, éd. Réaume, t. I, p. 39.

l'Eternité morne, devenu, par la grâce des avatars, dans la littérature italienne, le coryphée d'une association de plaisir, par exemple d'une troupe de masques<sup>1</sup>.

Nérac ne disputait pas à Pau le titre de *petite Genève*. Si la vie qu'on y menait inspira jusqu'à Shakespeare, c'est qu'elle ne ressemblait pas à celle des autres capitales. Des poètes, des Académies et des Associations de plaisirs, il s'en trouvait en France et ailleurs, mais quelle Cour pouvait prétendre à la pratique d'une pastorale !

La jouissance de plaisirs inconnus ou retrouvés, la compagnie de femmes, dont beaucoup étaient jeunes et belles, et de celle surtout qui les effaçait toutes, étant, c'est le froid Montaigne qui parle, de *ces divines supernaturelles et extraordinaires beautés qu'on voit parfois reluire comme des astres sous un voile corporel et terrestre*, tant de sujets d'admiration, et le charme ressenti en passant, au hasard des rencontres, maintenant offert et savouré tous les jours, achevaient d'amollir les capitaines et les gentilshommes du roi de Navarre. Ils se montraient *aussi honnestes gens que les plus galants* que la reine eût vus à la Cour de France, *et n'y avoit, continue-t-elle, rien à regretter en eux sinon qu'ils estoient huguenots*. Les passions qui avaient déchiré le pays avaient fait place à d'autres. ... De cette diversité de religion, il ne s'en oyoit point parler le Roy : mon mari et Mme la Princesse sa sœur allants d'un costé au presche et moy et mon train à la messe, en une chapelle qui est dans le parc ; d'où, comme je sortois, nous nous rassemblions pour nous aller promener ensemble ou en un très beau jardin qui a des allées de lauriers et de cyprez fort longues, ou dans le parc que j'avois fait faire, en des allees de trois mille pas qui sont au long de la riviere ; et le reste de la journée se passoit en toutes sortes d'honnestes plaisirs, le bal se tenant d'ordinaire l'apres-disnee et le soir<sup>2</sup>.

Tout n'était pas innocent en cette idylle ou du moins ne le demeura pas toujours. Henri de Bourbon en était encore avec Fosseuse aux petits soins, la première étape du voyage au royaume du Tendre. Il contribuait en dons de confitures de Gênes, *d'abricots et de poires de safran, apportées de Tours*, de pâtes d'Italie, et de boîtes de dragées, aux collations des filles d'honneur, mais il privilégiait de massepains, dont il semble qu'elle fut très friande, sa toute mignonne favorite platonique<sup>3</sup>. Il faisait verser à son père, Pierre de Montmorency, baron de Fossex, une somme de cent quatorze écus *pour certaines bonnes et justes raisons*. Hé ! oui.

A la Cour de Nérac il ne se parlait que d'amour. Sully, lui-même, le grave Sully *faisoit*, dit-il, *l'amoureux comme les autres*<sup>4</sup>. Mais que faut-il entendre par là ? simplement peut-être qu'il servait quelque dame en tout respect et tout honneur. Aussi n'est-on pas obligé d'entendre le passage si connu d'Aubigné au sens méchant qu'il y met : *La reine de Navarre apprit au roy, son mari, qu'un cavalier estoit sans ame quand il estoit sans amour et l'exercice qu'elle en faisoit n'estoit nullement caché, voulant par là que la publique profession sentist quelque vertu et que le secret fast la marque du vice*<sup>5</sup>. L'amour, inspirateur des hautes pensées et des nobles sentiments, c'est la thèse même du *Banquet* qu'elle lisait dans le

---

<sup>1</sup> Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, 1812, t. IV, partie IIe, chap. IX, p. 510. Tommaseo, *Dictionnaire français-italien verbo* Demogorgon.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 163-164.

<sup>3</sup> *Itinéraire*, p. 118.

<sup>4</sup> Sully, I, 23.

<sup>5</sup> *Histoire universelle*, t. VI, p. 381.

*Convito* de Marsile Ficin, traduit par Guy Le Fèvre de La Boderie sous le titre de *l'Honneste Amour*, et qu'il lui avait dédié (1578). Ce livre qui est une adaptation aux idées chrétiennes d'un dialogue de Platon, elle l'a pratiqué et goûté jusqu'à s'en assimiler l'essence et à en copier presque textuellement des passages. Il représente l'idéal d'amour pur rêvé par Marguerite, et où elle n'a pas atteint ou pu se maintenir, tirée en bas par la faiblesse de sa nature ou, comme elle aimerait à le faire croire, par les sollicitations grossières des âmes auxquelles la sienne s'appariait. Mais il lui resta de ce commerce même indirect avec l'esprit le plus élevé du monde antique et de cette conception, encore plus spiritualisée par l'interprétation chrétienne, une hauteur de sentiments, des aspirations et une attitude morale qui contrastent avec les abandons de sa vie passionnelle. Cette grande amoureuse est l'un des écrivains les plus chastes du XVI<sup>e</sup> siècle. Même dans les déclarations les plus ardentes de sa correspondance et dans la seule page sensuelle qu'elle ait écrite, — si, comme il est probable, la *Ruelle mal assortie* est son œuvre, — il n'y a pas un mot qui choque la pudeur et, qui, pour traduire le trouble du corps, ne soit du langage de l'âme. Ce souci des bienséances féminines qu'elle tenait de sa mère, ennemie des *lascivetés* a été fortifié encore par ce traité de *l'Honneste Amour*, qui a donné à l'usage du monde et à l'exemple maternel le support d'une doctrine. En son autobiographie, où la peinture des sensations s'offrait comme elle-même, et avec abondance, elle n'a jamais voulu exprimer que des sentiments, avec une telle recherche de décence et un tel éloignement de ce qui n'est ni noble, ni délicat, ni incorporel, si l'on peut dire, qu'elle mérite d'être regardée comme la première en date des précieuses.

Son mari avait l'habitude en ses passions de brûler les étapes à la soldate. Que cette platonicienne se soit avisée de faire son éducation sentimentale et de lui apprendre les délicatesses de l'art d'aimer, il n'y a pas de quoi surprendre ; toujours elle aima à s'instruire et à instruire. Mais il n'était pas facile de transformer en héros de roman ce Béarnais, gaillard en ses propos, peu recherché en sa parure, impatient en ses plaisirs et qui ne savait *faire deux choses : tenir gravité et lire*<sup>1</sup>. Cependant avec Fosseuse, du moins tant qu'elle fut toute jeune, il se résigna au rôle de soupirant. Marguerite avait, elle aussi, ses serviteurs.

Il est difficile d'imaginer des époux plus accommodants. Ils avaient dès les premiers temps de leur mariage constaté leur incompatibilité d'humeur et s'étaient accordés à vivre sous un régime d'infidélité mutuelle, elle, dévouée aux intérêts et complaisante aux passions de son mari, lui peu curieux du plaisir qu'elle prenait ailleurs. La seule différence qu'il y eût dans leur conduite, c'est qu'elle, par souci de sa réputation et des convenances, expliquait les liaisons, dont elle ne se cachait pas, comme la pratique avouable d'une *honneste liberté* en une Cour mondaine, tandis que lui se prévalait de ses bonnes fortunes et allait tout d'abord les raconter à sa femme.

Autrefois, à la Cour de France, quand il s'était amouraché de Charlotte de Sauves, il avait parlé de cette *phantaisie* à Marguerite, et, dit-elle, — ce qui ouvre un jour singulier sur leur conception de la vie conjugale — *aussi librement qu'à une sœur, cognoissant bien que je n'en estois aucunement jalouse*. Le malheur voulut qu'il se laissât persuader par sa maîtresse qu'elle l'était. Erreur bien excusable sans doute : *Nous croyons aisément ce qui nous est dit par*

---

<sup>1</sup> *Scaligeriana, verbo* Henri IV.

personnes que nous aymons, mais qui lui avait fait ce grand tort de l'éloigner de la bonne grâce de cet amant trop crédule. C'est tout le regret qu'elle a de la première en date de ses infidélités majeures.

Des diverses favorites qu'il eut en Gascogne, elle ne dit jamais de mal à moins que celle-ci ne lui en fassent. Elle avait tenté de le reprendre et peut-être eut-elle une déception d'amour-propre de n'y avoir pas réussi. Mais elle en prit vite son parti. Elle nomme Dayelle, et c'est tout ; si elle en veut à Rebours, c'est d'être une fille malicieuse, qui ne l'aimoit point et, qui, comme auparavant Mme de Sauves, lui faisait tous les plus mauvais services qu'elle pouvoit. Elle se dit heureuse, que, durant la maladie de cette maîtresse, son mari se soit attaché à Fosseuse, qui estoit plus belle et pour lors enfant et toute bonne. Comment n'a-t-elle pas craint de laisser cette mignonne en proie à un homme dont elle savoit le tempérament exigeant ou, si elle se doutait du danger, à quel rôle descendit-elle ? Sa mère s'était résigné au partage avec Diane de Poitiers, mais elle ne cachait pas à Henri II qu'elle en souffrait. Marguerite, elle, consentait à patronner les inclinations de son mari. Etait-ce manque de sens moral ou rançon des libertés qu'elle s'octroyait ? Peut-être les deux à la fois. Elle ne s'émut pas du jeu d'amour avec Fosseuse jusqu'au moment où il devint dangereux pour sa propre tranquillité.

La renommée de cette Cour se répandit au loin. Plus tard, en 1594, quand Henri de Bourbon, devenu roi de France, fut célèbre dans toute la chrétienté comme l'adversaire heureux de l'hégémonie espagnole et comme le plus galant des héros, l'auteur de Peines d'Amour Perdues, ce Sosie de Shakespeare, mêlant au gré de sa fantaisie poétique la légende et l'histoire, mit en scène un roi de Navarre, le roi de Navarre lui-même, qui décidait avec les grands d'ériger son Conseil en Académie vivant pour l'art et morte à l'amour, mais la belle princesse de France et son cortège de belles dames apparaissaient, et soudain c'en était fini des résolutions de renoncement et des vœux d'austérité. En France, l'opinion n'appréciait pas aussi favorablement la mascarade sentimentale de Nérac. Henri III colportait avec délices la chronique scandaleuse de l'Arcadie gasconne. Un synode national des églises réformées, tenu à la Rochelle le 28 juin 1581, fulmina contre les fards, plissures, houpes, lardoires, guiquerolets, seins ouverts, vertugadins et autres inventions diaboliques, qu'il interdisait aux fidèles<sup>1</sup>. C'était avouer l'influence corruptrice de cette Valois-Médicis dans le milieu huguenot. Montaigne lui-même, qui était capable de tout comprendre, mais qui dans la pratique de la vie blâmait le zèle, la passion, les hardiesses de pensée et de conduite, tous les excès, même celui de la vertu, comme nuisibles à la santé du corps social, rappelait rudement son infidèle disciple à la sagesse et au bon sens. Je vous conseille, lui disait-il, en vos opinions et en vos discours, autant qu'en vos mœurs et en toute autre chose, la modération et l'attrempante et la fuyte de la nouvelleté et de l'estrangeté. Toutes les voyes extravagantes me faschent<sup>2</sup>. Et

---

<sup>1</sup> Un portrait-médaille, en terre cuite, de Marguerite en 1580 est au Musée de Cluny, n° 1298, p. 99, du catalogue de 1883. A voir cette gorge qui s'offre et les collerettes largement ouvertes pour découvrir les seins, on pense tout naturellement à la condamnation du synode de La Rochelle.

<sup>2</sup> La préface de la première édition des *Essais* est datée du ter mars 1580. Jusque-là Montaigne n'avait cessé de remanier son œuvre. Il n'est pas possible d'indiquer tous ces changements. Miss Grace Norton s'est particulièrement occupée de fixer la chronologie de la composition de l'*Apologie*. Cf. Pierre Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, II, pp. 363-370. La phrase que je cite, si elle fait corps avec le reste de la

parmi ces voies-là n'est-il pas permis de découvrir, outre l'esprit de prosélytisme religieux, attesté par la mésaventure de Pau, les galanteries d'une souveraine savante, qui, poursuivant mêmes études que les hommes, pensait, contrairement aux opinions reçues, avoir droit aux mêmes privilèges qu'eux en matière d'amour.

Parmi les amants de Marguerite, il n'est pas douteux, quoi qu'on en ait dit, qu'il faille compter le vicomte de Turenne. Peut-être avait-elle eu tout d'abord peu de sympathie pour ce cousin huguenot, le conseiller le plus écouté d'un mari qui se déroba, et qu'elle savait lui-même fort amoureux de La Verne, une des filles d'honneur de Catherine de Médicis. Mais après que La Verne fut partie avec la Reine-mère, elle eut à Eause l'occasion de le mieux connaître. Comme les femmes de ce temps, elle aimait les vaillants hommes, habiles escrimeurs. Turenne était célèbre comme duelliste, depuis sa rencontre quelques mois auparavant (17 mars 1579) avec Duras, un grand seigneur catholique, qu'il avait provoqué pour quelques méchants propos. Il le tenait à ses pieds et, sans vouloir l'achever — trait de générosité rare pour l'époque, — il lui permit de se relever. A la reprise du combat, il l'avait fait reculer de plus de soixante pas à la pointe de l'épée, quand il fut assailli par neuf ou dix serviteurs de son adversaire qui le percèrent de coups, dont vingt-deux lui [tiroient du sang](#)<sup>1</sup>. Avec son bras qu'il porta longtemps en écharpe, il pouvait rappeler à Marguerite Bussy d'Amboise, ce batailleur forcené, dont elle raconte avec tant de détails les traits de bravoure qu'il n'est pas défendu de croire qu'elle eut pour lui plus que de l'admiration. D'Aubigné dit en son *Histoire* que Turenne s'était [embarqué](#) dans l'amour de la reine de Navarre, et d'autres témoignages prouvent que cette fois il n'invente pas.

Au commencement de-1580, à Paris, un astrologue italien annonçait que la reine de Navarre serait en danger de mort, du 21 au 29 mars, [per conto del honore](#) (pour des raisons touchant à l'honneur). Le chancelier Pibrac, alors de retour de Gascogne, informé de ce bruit et tremblant pour cette belle jeune reine, dont, malgré ses cinquante ans, il était profondément épris, courut chez le faiseur d'horoscopes et en sortit tellement troublé des preuves que l'autre lui donna de sa faculté divinatoire qu'il alla aussitôt prévenir le roi de France et la Reine-mère. Henri III et Catherine étaient déjà au courant de la prédiction ; ils recommandèrent à Pibrac d'avertir Marguerite en temps voulu ; une précaution qu'ils n'eussent pas suggérée, s'ils n'avaient pas eu vent de quelque galanterie. Pibrac, après avoir longtemps hésité, se décida enfin, à l'approche du terme fatal, à écrire à sa souveraine ; il lui conseillait de quitter Nérac, la ville huguenote, deux semaines avant Pâques, qui tombait en 1580 le 3 avril, et d'aller faire ses dévotions accoutumées au Port-Sainte-Marie ou à Agen, villes catholiques de l'obéissance du Roi son frère.

Mais cet explorateur du ciel était bien mal informé des choses de la terre. Croire le roi de Navarre jaloux de sa femme jusqu'à vouloir la tuer de sa main, c'était le fait d'un visionnaire et d'un Italien. Sans penser aux ides de mars, le ménage vivait en bonne camaraderie. En février, Henri fit cadeau à Marguerite, de [deux paires de gants de fleur](#) (?) [parfumés, garnis de passemens d'or et d'argent du](#)

---

*Dédicace*, permettrait de placer celle-ci pendant le fameux séjour de la Cour à Nérac, c'est-à-dire à la fin de 1579 ou tout au début de 1580.

<sup>1</sup> Turenne, p. 143.

prix de 36 livres tournois et d'un panache d'oiseau de paradis, où tout l'oiseau est, qui est des plus beaux et des plus rares et qui a coûté 300 livres<sup>1</sup>.

Même s'il avait ignoré — chose invraisemblable — que Turenne était l'amant de sa femme, il n'était pas homme à s'en ressentir outre mesure.

Il avait en ce moment bien d'autres affaires. Le colonel général de l'infanterie française, Philippe Strozzi, venait en effet d'arriver à Nérac, le 3 mars, avec l'ordre de faire restituer les places de sûreté. Quel intérêt Henri III aurait-il eu à joindre à son ultimatum, comme le raconte un historien du XVII<sup>e</sup> siècle, Mezeray, la dénonciation, qu'il voulait blessante, des rapports de Turenne et de Marguerite ? Si impulsif qu'on l'imagine, il n'allait pas s'aliéner, pour un plaisir de médisance, sa sœur, qui ne lui avait rendu jusque-là que de bons offices et dont le concours lui était plus que jamais nécessaire pour décider son beau-frère à obéir. Au vrai, il n'a écrit cette lettre diffamatoire que beaucoup plus tard, et à l'époque où la relate une dépêche du 30 mai de l'ambassadeur florentin, elle s'explique, si elle ne se justifie point, par le désir de se venger des auteurs responsables, ou qu'il croyait tels, d'une nouvelle révolte.

A la fin de 1579 ou au début de 1580, les amants s'étaient d'ailleurs brouillés pour des raisons qu'on ne sait pas. Si l'on pouvait ajouter foi au *Divorce satyrique*, ce pamphlet grossier, dont je ne sais comment émousser les précisions pour être intelligible sans blesser la décence, Marguerite, qui n'avait pas trouvé en Turenne le plaisir qu'elle attendait, aurait congédié ce flasque amoureux, *l'accomparant aux nuages vuides qui n'ont que l'apparence dehors*. C'est alors peut-être que Turenne s'en serait allé à Castres où on signale sa présence le 11 janvier. Mais le roi de Navarre, qui avait plus souci de l'intérêt de son parti que des déceptions de sa femme, l'aurait fait revenir et il aurait imposé une réconciliation. Que cette histoire ait été plus ou moins arrangée et salie par d'Aubigné, l'auteur probable de ce pamphlet génial, il est certain que Turenne prit le parti de rompre. Il échangea la lieutenance générale de la Guyenne, qui le retenait près de Nérac, contre le gouvernement du Haut-Languedoc, qui l'en mettait loin. Il voulait, explique-t-il, en vue d'une nouvelle guerre qui s'annonçait prochaine, avoir le mérite ou assumer la responsabilité de ses actes<sup>2</sup>. Il ajoute, et les termes de sa déclaration sont à peser : *J'avois, outre cela, un sujet qui me convioit à m'esloigner dudict roy pour m'esloigner des passions qui tirent nos âmes et nos corps après ce qui ne leur porte que honte et dommage*. Il ne parlerait pas si craintivement, comme d'un grand danger matériel et moral, d'une intrigue avec une dame ou fille d'honneur ni des prétentions qu'il aurait, dit-on, laissé voir à la main de Catherine de Bourbon, sœur du roi de Navarre. Non, c'est bien l'aveu discret de ses amours avec Marguerite. Appréhendait-il que son maître ne finît par s'émouvoir, non de la faute, mais du scandale, et, à la veille d'une guerre de religion, estimait-il qu'il perdrait toute autorité sur les églises et compromettrait son salut dans l'autre monde, si, lieutenant du chef du parti, il continuait à le tromper, au vu de tous, avec la reine, zélée catholique et sœur du roi de France, cet ennemi des huguenots ? Ce sont probablement ces raisons d'intérêt et de conscience qui le décidèrent à quitter Nérac. Il n'en partit, c'est lui-même qui le dit, qu'après la prise de Sorrèze par les catholiques, qui est du 3 mars 1580, et cette fois pour ne pas revenir. Il a pu voir à Nérac Strozzi, qui y passa tout le mois de mars et les deux tiers du mois d'avril, mais parmi les

---

<sup>1</sup> *Itinéraire*, pp. 128-129, février 1580.

<sup>2</sup> Turenne, p. 119.

dépêches que l'ambassadeur extraordinaire d'Henri III apportait, il n'y en avait aucune qui le concernât.

Le départ de Turenne est plus qu'une date dans la chronique amoureuse de Marguerite, c'est le prélude d'une prise d'armes. La plupart des gentilshommes protestants s'en allèrent aussi rejoindre leurs postes de combat. Adieu les fêtes, les concerts, les promenades et les tendres propos dans les allées ombrées ou le long de la Baïse. La guerre approchait, celle que d'Aubigné a baptisée **guerre des amoureux**<sup>1</sup>, imaginant en poète que Marguerite et ses dames avaient poussé leurs amants à la bataille pour se venger des bons contes d'Henri III sur la Cour d'amour de Nérac. La reine de Navarre, qu'il suppose furieuse de ces diffamations, aurait appris aux maîtresses de son mari **qu'elles avoyent en leur puissance la vie de leur maistresse** (c'est-à-dire la sienne) **et la disposition des plus grandes affaires de France, si bien qu'en se concertant avec elle la paix et la guerre du royaume estoient entre leurs mains...** Elle séduisit, dit-il encore, **les maistresses de ceux qui avoyent voix en chappitre. Elle mesme gagna pour ce point le vicomte de Turenne, embarqué en son amour**<sup>2</sup>. Il se trompe ici d'époque et il exagère. Si les hommes se sont battus de meilleur cœur pour plaire aux dames, ils en avaient depuis longtemps envie. En juin 1579, à l'assemblée de Montauban, comme on le sait par Turenne lui-même, ils avaient résolu d'en appeler aux armes, si on les pressait trop de rendre les villes de sûreté, au terme fixé par l'accord de Nérac, et **chacun s'employoit (déjà) à se préparer en vue d'un nouveau remuement et à recognoistre des places.**

Pour entraîner la masse, Condé avait pris les devants. Il sortit secrètement de Saint-Jean d'Angély, traversa Paris déguisé, et alla s'emparer de la forte place de La Fère (29 novembre 1579), d'où il pouvait correspondre avec l'Angleterre et l'Allemagne protestante. Un mois après, Merle, l'un de ces capitaines **larrons** que la paix ruinait, surprit Mende (25 décembre) **sur l'ordre, racontent ses Mémoires, d'un des principaux chefs de la religion**<sup>3</sup>, sans doute François de Châtillon, fils de l'Amiral Coligny. Le roi de Navarre écrivit à Henri III pour s'excuser de cette agression qui n'avait **été faite de son sçeu ni de son consentement. C'était un fait particulier dont ceux de la Religion en général portent beaucoup de déplaisir.** Il ne disait pas tous et ne pouvait avouer plus clairement qu'il n'était pas toujours maître de son parti. Même aveu d'impuissance en réponse à la sommation que Strozzi lui apporta de restituer les places de sûreté... **Je mettray tousjours peine d'obéir en ce qu'il ira de mon particulier ; seulement estant bien marry que pour le général je ne vous puis donner la satisfaction que vous me demandez**<sup>4</sup>.

Naturellement il recommençait à se plaindre des agressions des catholiques et de la désobéissance du maréchal de Biron, mais il n'aurait pas couru les risques d'une révolte s'il n'avait eu la main forcée par les intransigeants.

Soudain, en avril 1580, les chefs huguenots, sans la promesse de concours d'une armée étrangère, contre l'aveu des gens de La Rochelle et de beaucoup d'églises, malgré la froideur du duc d'Anjou et l'hostilité du gouverneur du Languedoc, Montmorency-Damville, mirent leurs troupes en campagne. Les Mémoires et les lettres de Marguerite prouvent clairement qu'elle n'était pas responsable du

---

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. V, p. 386.

<sup>2</sup> *Histoire universelle*, t. V, pp. 382-383.

<sup>3</sup> Merle, *Mémoires*, éd. Buchon, p. 748. Cf. Desjardins, t. IV, p. 282.

<sup>4</sup> *Lettres missives*, t. I, p. 270 (fin janvier 1580) ; p. 277 (3 mars 1580).

conflit. Elle s'était efforcée de faire réussir la négociation de M. d'Estresse (Strozzi), écrit-elle au Roi son frère, selon vostre veulonté que je dessire plus que chose du monde voir satisfaite an ce qui despand du Roy mon mari et de moi<sup>1</sup>. Elle n'avait pas cessé d'avertir la Cour de France de l'aigreur des réformés pour y remédier en donnant quelque contentement au roi de Navarre, en même temps qu'elle remontrait à celui-ci et aux gens de son Conseil combien peu avantageuse leur seroit ceste guerre, où ils avoient un chef contraire, tel que M. le mareschal de Biron, grand cappitaine et fort animé contre eux, qui ne les feindroit (ne les ménagerait) ni ne les espargneroit, comme avoient fait d'autres<sup>2</sup>. Femme du roi de Navarre et sœur du roi de France, elle risquait, quelque décision qu'elle prît en cas de rupture, de déplaire à l'un ou à l'autre. Aussi, quand il en était encore temps, pressait-elle sa chère Sibylle, la duchesse d'Uzès, de bien suivre ses instructions pour l'entretienement de la paix... et pour le contentement et repos de la meilleure de vos amies... car je ne sais que ce seul moyen pour éviter la guerre que vous savez combien je l'appréhende et la dois craindre<sup>3</sup>. Elle dénonçait à Henri III les remuements et armements de Gramont et de Duras, deux grands seigneurs catholiques. L'on dit qui l'ont (qu'ils ont) des comitions de M. le Mareschal de Biron et le Roy mon mari croit que c'est luy qui leur faict jouer ce jeu pour le dossedesperer et luy faire prandre les armes, ce qui (qu'il) ne fera pas et ne sera point dict que ce soit luy qui commanse... estant résolu dandurer jusques à l'extrémité pour faire connoistre sa bonne volonté à l'entretienement de la paix. Convaincue que ces provocations se faisaient contre l'intention de son frère, elle le suppliait très humblement de la faire prontement paroistre à ceux qui l'ignoret (l'ignorent) ou la respecte peu. Elle n'oublierait rien en cette occasion du service qu'il pouvait attendre d'une très humble servante qu'il honorait du nom de sa bonne seur. C'était son intérêt comme son devoir. Car outre sa résolution de le servir, elle avait devant les yeux mille malheurs représentés qui se préparaient pour elle. Si la gaire (guerre) est de sorte, Monseigneur, que falloient (manquaient) tous moiens pour la destourner, je n'orois autre recours que prier continuellement Dieu qui (qu'il) me voulut auter de ce monde<sup>4</sup>. Une lettre du roi de Navarre à sa femme, datée du 10 avril, cinq jours avant la déclaration de guerre, confirme ce qu'elle dit de ses sentiments pacifiques. ... Ce m'est un regret estresme, qu'au lieu du contentement que je désirois vous donner... il faille tout le contraire et qu'aiez ce desplaisir de voir ma condition réduite à un tel malheur<sup>5</sup>. Parlerait-il ainsi à une complice et pouvait-il signifier plus clairement qu'il entraît en campagne malgré lui et malgré elle ?

Jusqu'au dernier moment elle voulut croire à la paix parce qu'elle la souhaitait de tout cœur. ...Si les huguenots avoient du meilleur, c'estoit à la ruine de la religion catholique, de quoy j'affectionnois la conservation plus que ma propre vie. Si aussi les catholiques avoient l'avantage sur les huguenots, je voyois la ruine du Roy mon mari. L'alternative était si redoutable, qu'elle chercha jusqu'au dernier jour à se faire illusion, écrivant à Paris au chancelier Pibrac qu'il ne falloît point croire que ceux de la religion voulussent prendre les armes.

Contrairement à son espoir, la guerre éclata et il lui fallut prendre parti. L'honneur, dit-elle, que son mari lui faisait de l'aimer — on a vu ce qu'il faut

---

<sup>1</sup> *Itinéraire*, p. 133.

<sup>2</sup> Guessard, p. 165.

<sup>3</sup> Guessard, p. 208.

<sup>4</sup> *Itinéraire*, p. 139.

<sup>5</sup> *Lettres missives*, I, p. 285.

entendre par là, — lui commandait de ne pas l'abandonner. Elle résolut donc de **courre** sa fortune. On peut croire aussi que la prise de Cahors (28-31 mai) y contribua. Ce combat de quatre jours dans les rues de la ville, d'où le roi de Navarre, ce cadet de Gascogne paillard, raillard et vantard, **sortit tout sang et poudre** avec un renom de héros, a pu faire impression sur son esprit romanesque.

En tous cas, elle se remua beaucoup en juin pour empêcher certaines villes de se déclarer contre lui, promettant aux consuls d'Auch et de Condom de les protéger contre l'attaque et les déprédations des troupes huguenotes, s'ils gardaient la plus exacte neutralité<sup>1</sup>. Fait plus grave, elle n'empêcha pas les gentilshommes de sa suite, mais aurait-elle pu les en empêcher ? d'aller frapper quelques bons coups d'épée en compagnie du roi son mari.

Cependant elle évitait de rompre avec la Cour de France et elle employait la duchesse d'Uzès à maintenir le contact. Elle voudrait faire croire à cette confidente qu'elle assistait, spectatrice résignée, au développement des hostilités. Dans une de ses lettres, elle signalait incidemment la prise de Cahors, mais insistait sur un choc possible d'armes entre le roi de Navarre et le maréchal de Biron près d'Agen. **Jugez, je vous supplie, en quelle peine je puis estre, ma Sibille ; si vous plaignez ma douleur, je l'en estimeray moindre.** Elle ajoutait : **Je vous supplie, parlant à la Royne ma mère, faites-luy souvenir de ce que je luy suis et qu'elle ne me veuille rendre si misérable, m'ayant mise au monde, que j'y demeure privée de sa bonne grâce et protection**<sup>2</sup>.

Mais elle ne prend pas le deuil. Elle continue à entretenir sa Cour de dames aussi parée que par le passé. Elle fait autant de commandes qu'avant la guerre aux argentiers, aux orfèvres, aux tapissiers, aux couturiers, aux cordonniers. Elle se fait apporter cet été-là de l'eau prise **sous les moulins de Barbaste**, pour trois bains. Est-ce que la Galise, qui meut ces roues pittoresques, a plus de fraîcheur et de vertu que la Baïse ? Elle achète des robes, des voiles, des soieries, des rubans, une glace de Venise garnie de nacre, or, perles et argent. Elle et ses filles se tiennent prêtes aux jeux de l'amour et du hasard.

Elle avait obtenu du Roi et de la Reine-mère qu'ils commandassent au maréchal de Biron de ne pas approcher de plus de trois lieues de Nérac, à condition que le roi de Navarre n'y entrât point. Mais il se plaisait tellement parmi les dames, et surtout avec Fosseuse, dont il était toujours plus épris, qu'il allait les visiter souvent, et même une fois il se logea dans la ville avec sa troupe et y demeura trois jours, **ne pouvant se départir d'une compagnie et d'un séjour si agréable.** Biron, qui guettait ce manquement, se présenta un matin devant la place **avec toute son armée en bataille près et à la volée du canon.** Le roi de Navarre, qui venait d'en sortir, accourut et jeta quelques soldats dans les vignes pour faire front aux assaillants. Il n'y eut pas d'engagement, l'extrême pluie de ce jour ayant noyé la poudre des arquebuses. Seuls deux ou trois gentilshommes de l'armée catholique sortirent des rangs **et vinrent demander des coups de lance pour l'amour des dames.** Biron, en s'éloignant, fit tirer sept ou huit volées de canon dans la ville **dont l'une donna jusques au chasteau** (12 septembre 1580)<sup>3</sup>. Galamment il envoya un trompette à la reine pour s'excuser d'avoir fait son devoir contre le violateur de la neutralité. Mais Marguerite protesta qu'il ne

---

<sup>1</sup> Lauzun, *Lettres inédites de Condom*, p. 21.

<sup>2</sup> Guessard, p. 212.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 167-169.

pouvait s'attaquer à son mari sans s'attaquer à elle, qu'elle en était fort offensée et qu'elle s'en plaindrait au Roi et à la Reine-mère<sup>1</sup>. Comment pouvait-elle penser qu'ils lui donneraient raison contre ce fidèle serviteur ?

Henri III avait eu quelque peine à croire que sa sœur eût, jusqu'au dernier jour, ignoré les projets belliqueux des huguenots et il avait vivement repris Pibrac, qui, sur l'assurance de sa souveraine, se portait encore garant, à la veille de la déclaration de guerre, de leurs intentions pacifiques<sup>2</sup>. Quand survint la nouvelle que Cahors avait été prins et sacagé, tous les habitans massacrés et le butin des églises publiquement vendu à Nérac, il manda le malheureux chancelier et, publiquement au milieu de la basse-cour du Louvre, en présence de plus de deux cens gentilshommes, il lui reprocha d'avoir trompé sa confiance, ajoutant : Les officiers auxquels ma sœur a donné des offices et bénéfices dans Cahors ont trahy la ville et receu l'ennemy ; je ne veux plus qu'elle aye ce moyen de me nuire ; j'ay ce matin commandé à mon procureur général de faire saisir les terres qu'elle a ; et quant à vous, je vous deffends d'uzer de son sceau, ny sceller offices quelconques<sup>3</sup>. Pibrac alla trouver Catherine, gisante au lit et griesvement malade, et lui persuada de faire révoquer la saisie comme préjudiciable à l'honneur de sa fille, pour ce que les registres du Parlement en demeareroient chargez, et fondée sur ce fait faux que les officiers et les bénéficiers de Cahors avaient été nommés par elle<sup>4</sup>. Mais si Henri III avait été faussement renseigné sur le sac de Cahors et la responsabilité de Marguerite, il ne douta plus de sa mauvaise foi. C'est alors seulement qu'il écrivit au roi de Navarre, et pour se venger, que Turenne caressait sa femme. Il aurait dû, pour être exact, parler au passé.

Biron poussa si vivement les hostilités que Marguerite cria grâce. Elle supplia sa mère d'envoyer en Gascogne son frère, le duc d'Anjou, qui avait essayé de prévenir la guerre et qui s'offrit à rétablir la paix. L'ancien chef des huguenots et des catholiques unis, impatient de rentrer aux Pays-Bas, avait intérêt à réconcilier les combattants afin de se procurer les soldats nécessaires à son entreprise. Pour des raisons tout opposées, Henri III et Catherine de Médicis l'acceptèrent comme médiateur, espérant l'enliser dans les négociations interminables du Midi et ajourner indéfiniment toute nouvelle bravade à la puissance espagnole. Le Duc, assisté de Bellièvre et de Villeroy, les deux hommes de confiance du Roi et de la Reine-mère, se mit facilement d'accord avec le roi de Navarre sur les conditions de la paix (Fleix, novembre 1580). Les protestants étaient autorisés à garder encore six ans les places de sûreté qu'ils avaient obtenues à Nérac. Mais consentiraient-ils à restituer les autres. La Cour de France comptait que le négociateur y perdrait son temps et sa peine.

Marguerite souhaitait aussi de retenir le plus longtemps possible ce frère si cher. Ce n'était pas, d'ailleurs, uniquement pour lui. On suppose qu'elle a vu à La Fère, pendant les deux mois qu'ils y passèrent ensemble, et à Paris, à l'époque de sa fuite, un de ses gentilshommes, Champvallou. Mais elle ne pensait alors qu'à Bussy. Il n'était pas dans sa nature de se partager, si franchement amoureuse qu'elle se donnait tout entière à un homme, sans coqueter avec les autres, et d'autre part si ardente qu'elle ne s'attardait pas aux regrets et le remplaçait,

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 170.

<sup>2</sup> Guessard, p. 237.

<sup>3</sup> Guessard, p. 239.

<sup>4</sup> Guessard, p. 240.

aussitôt disparu de son horizon ou de sa vie. Son cœur n'avait qu'une place, mais qui ne restait pas longtemps vide. Après son malheureux essai de fidélité conjugale, elle s'était liée avec Turenne qui, en qualités du corps et en chaleur de passion, ne se pouvait comparer à Bussy, et qui la quitta ou qu'elle congédia. Mais elle revit à Fleix Champvallon, promu grand écuyer de son frère, depuis l'assassinat de Bussy par un mari trompé, que le Roi ou le Duc n'avait pas découragé.

Jacques de Harlay, sieur de Champvallon, appartenait à cette grande famille qui, en ses diverses branches, a produit tant d'hommes éminents, magistrats, diplomates, prélats, hommes d'épée. Fils puîné de Louis de Harlay, sieur de Césy, et de Louise Stuart de Carr, une noble dame apparentée à la maison royale d'Ecosse, il avait passé du service d'Henri III à celui du duc d'Anjou. On ignore la date de sa naissance, mais on sait qu'il mourut très âgé en 1630, et, en supposant qu'il eut à sa mort quatre-vingts ans, il serait né vers 1550. L'Estoile en 1583, l'appelle le jeune Chamvallon. Il avait donc à peu près le même âge que Marguerite, née en 1553.

Il était très beau, le plus bel homme de son temps, dit-on.

Que Marguerite appréciât la beauté comme un mérite rare, il suffit, pour s'en convaincre, de penser à l'admiration qu'elle eut toujours de la sienne. Un de ses livres de chevet, le commentaire de Marsile Ficin sur *Le Banquet de Platon*, traduit par La Boderie, est le panégyrique du beau en tant que splendeur visible de Dieu. De la contemplation des belles formes, l'âme s'élève à l'idée de la beauté divine, mais elle commence par elles. Toute sa vie, Marguerite a aimé les perfections du corps, et même quand l'âge aurait dû la prévenir contre les comparaisons fâcheuses et l'empêcher d'en courir le risque, elle ne cessa pas d'adorer Dieu à travers ses créatures d'élection.

Champvallon, plus beau que Bussy, était brave comme lui. Brantôme le cite parmi les duellistes fameux<sup>1</sup>.

Il était cultivé, poète même à ses heures, bien qu'en sa jeunesse les qualités de son esprit se perdissent dans l'éblouissement du corps. Et encore est-on réduit aux conjectures sur son mérite littéraire, des vers qu'on lui attribue étant de l'un de ses fils<sup>2</sup> ou du fournisseur qu'il entretenait lui-même à l'exemple des grands seigneurs. Justement, il avait pour ami ou client Benjamin Jamyn, à peine connu aujourd'hui, mais que d'Aubigné estime supérieur sur un point à son illustre frère, Amadis<sup>3</sup>. Il n'est pas impossible que cet habile écrivain ait senti et pensé pour son patron ou donné forme et vie à des conceptions mal venues.

Sans distinguer, l'opinion faisait un mérite à Champvallon des pièces qui portaient sa marque<sup>4</sup>. Vingt ans plus tard, comme il cherchait à obtenir gratis du pape pour son fils, François de Harlay, les bulles d'investiture de l'abbaye de Saint-Victor, le cardinal d'Ossat, ambassadeur de France à Rome, qu'il priait d'intercéder en sa faveur, tout en s'excusant de lui donner cette peine pour un inconnu, protesta aimablement contre l'ignorance qu'on lui supposait : *Encore*, répondait-il, *que je n'aye eu le bien de vous voir, si est-ce que vous m'estes cogneu par la meilleure partie de vous, qui est votre bel esprit et bon*

---

<sup>1</sup> Brantôme, t. VI, p. 29.

<sup>2</sup> Lachèvre, *Bibliographie*, t. I, pp. 88, 142 et 377 (supplément).

<sup>3</sup> Réaume, I, p. 459.

<sup>4</sup> Sur tous ces Champvallon, voir Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVI, p. 376.

entendement, et par la réputation de vostre vertu, talent et mérite<sup>1</sup> (24 fév. 1603).

Il a tourné assez bien les vers jusqu'à un âge avancé, et si l'abbé de Marolles lui portait en 1623 sa traduction de Lucain<sup>2</sup>, c'est que septuagénaire il s'intéressait encore à la poésie et à la littérature latine.

L'histoire est nécessairement sur certains points de détail une science conjecturale. On suppose qu'à Fleix, où le roi de Navarre et le duc d'Anjou avaient pris rendez-vous pour débattre les conditions de la paix, Marguerite était trop absorbée par les négociations pour s'occuper de Champvallon. Ce serait à Coutras où, après la signature de la paix, la Cour de Navarre et la suite du duc d'Anjou passèrent ensemble tout le mois de décembre (1580) que la reine et le grand écuyer devinrent amants. Mais il n'y en a d'autre preuve que la facilité des rencontres et la fringale de plaisir d'une jeunesse désœuvrée.

A Cadillac, un témoin se produit. Marguerite et le duc d'Anjou y séjournèrent deux mois (24 janvier-15 mars 1581) dans le vieux château fort des Foix-Candale, en partie restauré dans le style de la Renaissance. Le roi de Navarre, qui était retourné dans ses Etats, faisait de courtes ou longues apparitions à la Cour de sa femme, ne pouvant passer plus d'une semaine sans voir Fosseuse. C'est dans cette villégiature que Marguerite avait été surprise en ses privautés avec Champvallon, et peut-être par d'Aubigné, alors à Cadillac. Cet incident, de quelque façon qu'il l'ait connu, lui a paru si mémorable qu'il le rapporte dans son *Histoire universelle*<sup>3</sup> parue seulement en 1616, mais l'on peut croire, sans lui faire injure, qu'il n'a pas gardé jusque-là le secret. En bon huguenot, il détestait la très catholique Marguerite. Et cependant il s'étonne et presque s'indigne, qu'exposée aux brocards de cet indiscret, elle ait voulu l'embarquer dans l'expédition que Catherine de Médicis projetait, pour soustraire le Portugal à l'emprise espagnole.

Mais cette fois il ne calomniait pas celle qu'il diffamait. L'amour est, quand elle et lui se retrouvèrent à la Cour de France, attesté par nombre de contemporains : L'Estoile, Busini, l'agent florentin, Busbecq, l'ambassadeur de l'Empereur, comme aussi par les accusations d'Henri III et le bruit public, que personne n'a jamais démenti.

De Champvallon, elle ne dit pas un mot dans ses Mémoires, qui s'arrêtent d'ailleurs en 1582, à la veille de ce voyage de France où il lui aurait été bien difficile de ne pas le nommer. Mais ce n'est pas une preuve qu'elle ne l'a pas aimé et même beaucoup. Il serait aussi paradoxal de prétendre qu'elle a commis avec lui le premier de ses manquements, depuis si répétés, à la foi conjugale. Mais après quelques expériences où elle ne se donnait qu'à moitié, soudain, en ces alentours de la trentième année qu'un des historiens des grandes dames du temps, le comte Hector de La Ferrière, déclare l'âge critique de la vertu des femmes, il semble qu'elle se soit éprise corps et âme et qu'elle ait ressenti pour la première fois une tendresse plus brûlante et plus entière, l'amour-passion.

Aussi peut-on imaginer ce qu'a souffert Marguerite quand elle vit partir cet amant si cher (avril 1581). Après six mois passés où, à son avis, perdus à surveiller l'exécution du traité de Fleix, le duc d'Anjou emmenant son grand

---

<sup>1</sup> Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du Cardinal d'Ossat*, Paris, 1872, p. 43.

<sup>2</sup> *Mémoires de l'abbé de Marolles*, 1756, 3 vol., t. I, p. 105, t. II, p. 126 et t. III, p. 255.

<sup>3</sup> *Histoire universelle*, t. VI, p. 159.

écuyer, quitta la Gascogne, en route pour une nouvelle invasion des Pays-Bas, malgré les ordres du Roi son frère, et les remontrances de la Reine sa mère. Sa sœur avait d'autres raisons de vouloir le retenir, et, n'y ayant pas réussi, elle eut beaucoup de peine à lui pardonner. C'est à ce moment-là qu'il lui échappa de dire, à en croire d'Aubigné, que **si toute l'infidélité estoit bannie du reste de la terre, son frère l'en pourroit repeupler**<sup>1</sup>. Comme elle n'a pas cessé d'aimer et d'honorer ce prétendu félon, ce propos si contraire à ses sentiments peut, s'il est vrai, donner la mesure de l'exagération de sa douleur. Elle renonce aux toilettes éclatantes et revient aux livres, ces grands consolateurs, dont elle a déjà éprouvé en sa prison du Louvre l'action bienfaisante. Elle achète un Plutarque, les Mémoires de Du Bellay, les Discours de Cicéron, un dictionnaire grec-latin-français, etc. Elle tâche de se concilier Dieu, faisant cadeau aux religieuses du Paravis (près du Port-Sainte-Marie) de dix aunes et demie de treillis noir pour doubler une chasuble ; d'une étole ; d'un phanon et d'un parement d'autel en toile d'argent et de soie noire. Le noir domine comme si la religion elle-même devait prendre le deuil de ses chagrins d'amour.

Elle recevait de lui des vers où dans un style qui se ressent de l'imitation italienne, il protestait de leur constance en dépit de tous les agents d'inconstance<sup>2</sup>.

1. Vous qui violentez nos volontez subjectes  
Oyez ce que je dis, voyez ce que vous faictes.  
Plus vous l'enfermerez, plus ferme elle sera,  
Plus vous la forcerez, plus elle aura de force,  
Plus vous l'amortirez, plus elle aura d'amorce,  
Plus elle endurera, plus elle durera.

3. Vous me faites tirer proffit de mon damage,  
En croissant mon tourment, vous croissez mon courage,  
En me faisant du mal, vous me faictes du bien.  
Vous me rendez content, me rendant misérable,  
Sans vous estre obligé, je vous suis redevable,  
Vous me faictes beaucoup et ne me faictes rien.

.....

Il prend à témoin de sa peine la bien-aimée et tourne et retourne, expose et oppose l'identité, selon Marsile Ficin et Platon, de l'amant et de l'amante.

18. Belle âme de mon corps, bel esprit de mon âme,  
Flamme de mon esprit et chaleur de ma flamme.

.....

Ma vie, si tu vis, ne peut estre ravie,  
Veu que ta vie est plus que la vie de ma vie,  
Que ma vie n'est pas la vie de mon corps.

---

<sup>1</sup> Et encore n'est-il pas sûr que ce propos soit d'elle. Sully l'attribue avec plus de vraisemblance au roi de Navarre. *Œconomies royales*, I, p. 32. **Il** (le duc d'Alençon) **me trompera bien s'il ne trompe tous ceux qui se fieront en lui**. D'Aubigné est suspect, car, dans son acharnement contre la reine de Navarre, il manque souvent à la vérité.

<sup>2</sup> Ce sont les *Stances amoureuses* que L'Estoile publie, t. XI, p. 157-160, et qui sont non, comme il le dit, de Marguerite, mais de son amant, ainsi qu'il est facile d'en juger à la lecture à qui regarde au genre des adjectifs. Une femme ne dirait pas au masculin (stance 3) : **Vous me rendez content ; sans vous estre obligé je vous suis redevable**.

19. Je vy par et pour toi ainsy que pour moy mesme ;  
Tu vis par et pour moy ainsy que pour toy mesme ;  
Nous n'aurons qu'une vie et n'aurons qu'un trespas.  
Je ne veux pas ta mort, je désire la mienne,  
Mais ma mort est ta mort, et ma vie est la tienne,  
Ainsy je veux mourir et je ne le veux pas.

Seul un écrivain de profession, formé à l'école des néo-pétrarquaisants, était capable d'atteindre à ce raffinement de métaphysique amoureuse, à ces antithèses de mots et d'idées, à ce cliquetis de pointes et de concetti. Aussi les connaisseurs ne les attribuaient pas à Champvallon, un amateur, quoique de bel esprit et bon entendement. Les Délices satyriques de 1620, choisissant parmi les premiers poètes de l'époque, les publièrent sous le nom de Mathurin Régnier. Or Régnier avait en 1581 huit ans, et il n'y a d'enfant prodige à cet âge que parmi les musiciens. L'auteur est probablement Benjamin Jamyn, dont Agrippa d'Aubigné dit qu'il [a emporté le prix des Stances de son siècle](#). En effet le Jardin des Muses (1643) restitue son bien à qui de droit, à Benjamin Jamyn de Châtillon-sur-Seine<sup>1</sup>.

Marguerite avait mis d'autant plus de zèle à retenir son frère, qu'elle y avait plus d'inclination. Mais quelque effort qu'elle eût fait et quelque tendresse qu'il lui portât, elle n'avait rien gagné sur cet opiniâtre qui [en tant de grandz et hazardeux afferes](#), écrivait Bellièvre à Catherine, [n'a changé d'opinion, sinon comme la volonté luy en est venue](#) et qui n'en fera jamais qu'à sa tête partout<sup>2</sup>. Mais Catherine en voulait quand même à Marguerite de n'avoir pas su le garder. Entre le duc d'Anjou, qui se préparait à secourir la ville de Cambrai bloquée par une armée espagnole et Henri III, bien résolu à ne lui donner [aide ni permission](#)<sup>3</sup>, la rupture paraissait inévitable. Le Midi n'était pas pacifié. Le roi de Navarre dénonçait l'humeur indépendante de Biron et se plaignait même du roi de France qui lui refusait la grâce de son favori Lavardin, le meurtrier d'un La Rochefoucauld<sup>4</sup>. Le prince de Condé, qui ne recevait pas [contentement de deniers](#), s'était rendu dans le Languedoc en intention de brouiller. La Reine-mère craignait qu'à leur prochaine assemblée à Montauban, les chefs huguenots ne prissent [quelque mauvaise résolution](#)<sup>5</sup>. Elle fit appel au zèle de Bellièvre et le pria, montrant sa lettre à sa fille, de la faire [resouvenir cet qu'ele ayt et que sans la conservatyon dé siens et du lyeu \[d'\] où ayl et sortie, que ne doucte point qu'en seroit rien](#) (qu'elle ne setait rien), [que sela la face faire cèt qu'ele peult et plus](#). Il y a de la colère dans ce recours à Marguerite, et comme la peur qu'elle ne se dévouât une fois encore à la fortune de son mari.

Catherine était injuste, ainsi que le lui remontrait doucement Bellièvre<sup>6</sup>. Sans doute la reine de Navarre embrasse fortement [tout ce qui concerne le bien et grandeur du roy son mari et par ces moyens prend une grande part près de luy](#). Mais elle est aussi [du tout résolue](#) à se servir de son influence pour le décider à se conformer [aux bons désirs et commandements](#) de sa mère. Conseils très

---

<sup>1</sup> Sur Benjamin Jamyn, voir Lachèvre, les *Recueils collectifs des poésies libres et satyriques*, 1922, t. I, pp. 238-240, où d'ailleurs ce consciencieux érudit confond Champvallon avec son fils.

<sup>2</sup> *Lettres*, VII, p. 464.

<sup>3</sup> *Lettres*, p. 276.

<sup>4</sup> *Lettres*, p. 461, janvier 1581.

<sup>5</sup> *Lettres*, pp. 373-374.

<sup>6</sup> *Lettres*, p. 472.

sages qu'il m'a promis, assure Bellièvre, [de vouloir suivre](#). Le Roi a écrit à sa sœur et à son beau-frère [de fort bonnes lettres et leur ouvre tellement son cœur](#), poursuit ce diplomate conciliant, [qu'il m'a semblé que cela les a fort touchés](#). Ils ont fort bien pris ses invitations à le venir voir, mais le roi de Navarre ne peut partir avant [que les affaires de la paix soient plus assurées](#) et sa femme le laisser [qu'elle ne voye les choses mieux establies](#) (1er juin 1581)<sup>1</sup>.

Elle était pour beaucoup de raisons, y compris les raisons de sentiment, impatiente de quitter la Gascogne où un an auparavant, dans une lettre à la duchesse d'Uzès, elle se disait si heureuse de vivre. Aussi les avances d'Henri III étaient-elles les bienvenues. Elle s'applique à décider le roi son mari à l'accompagner, mais sans grande réussite jusqu'ici. [A la vérité, Madame, disait déjà en avril Bellièvre à Catherine, quelque chose que nous sachions fere, il sera bien difficile de luy nectoyer le cerveau de tant de subçons dont il s'est remply parmi ce mauvais air des guerres civiles....](#) Il la presse, si on trouve bon que le roi de Navarre aille à la Cour, [de luy oster toutes occasions d'entrer en nouveaux subçons, dont il a l'esperit plus fertile que prince que j'ay jamais congnu](#)<sup>2</sup>.

Bellièvre, comme Marguerite, indique ou laisse entendre les satisfactions qu'il faut lui donner : restitution de ses [maisons](#) encore occupées par les catholiques, rappel du maréchal de Biron, avec qui il ne cessait pas d'être [en pique](#), arrêt du régiment du sieur de Lancosme, dont la marche vers le Midi semblait une menace.

Henri III remplaça le maréchal de Biron par Matignon, un fin Normand, à qui Catherine recommandait de gouverner en Guyenne avec sa [preudence accoustumée](#)<sup>3</sup>. Mais le bruit que Biron recouvrerait bientôt sa charge mit de nouveau le roi de Navarre en cervelle. [Cela estant, écrit Bellièvre à Catherine, il est impossible que les troubles ne recommencent. Il a voulu que je le face entendre à Vos Majestés](#)<sup>4</sup>.

La reine de Navarre avait autant de motifs de partir que lui de rester. Il fallait qu'elle en eût bien envie pour croire qu'elle entraînerait à la Cour de France cet habile homme, qui s'y trouverait caution de l'ordre dans le Midi, une sorte d'otage. Bellièvre, avec les réserves d'un diplomate et d'un courtisan, se montrait moins optimiste.

Parmi les raisons du voyage de Marguerite à la Cour, il ne faut pas oublier les embarras financiers où elle se débattait. Elle était une Valois-Médicis, habituée à vivre sans compter, bien qu'elle tînt exactement ses comptes, comme on en peut juger par les 24 volumes de la *Trésorerie et recepte générale* de ses finances, de l'année de son mariage à celle de sa mort (1572-1615). Ses officiers enregistrent jour par jour les dépenses de sa maison et les additionnent mois par mois, mais c'est pour constater le manque de provision, comme on dit. Ses revenus sont médiocres et ses appétits de luxe et de magnificence grands. Elle avait par contrat de mariage reçu en dot une rente de 67 500 livres, assise depuis 1578 sur des seigneuries du domaine royal, et, en douaire, l'usufruit estimé à 63.000 francs par an de terres appartenant au roi de Navarre, en Picardie. Elle touchait comme les filles de France une pension de 50.000 francs et une autre, dont elle

---

<sup>1</sup> *Lettres*, p. 472.

<sup>2</sup> *Lettres*, p. 471.

<sup>3</sup> *Lettres*, V, p. 390, 8 août 1581. La nomination de Matignon ne fut définitive qu'en novembre 1581.

<sup>4</sup> 1er juin 1581, *Lettres*, V, p. 473.

ne dit pas le chiffre, que le Roi lui donnait [de l'argent de ses coffres](#), et qui a dû être irrégulièrement payée, suivant l'humeur et les besoins d'Henri III<sup>1</sup>. En somme ses revenus annuels, du moins ceux qui paraissent assurés, montaient à 180 500 livres, le franc ayant été frappé à la valeur de la livre. Il semble que ce fût assez pour suffire à ses besoins. L'entretien de sa maison et de sa Cour ne lui coûtait que 70.000 livres environ. Mais, ou les recettes rentraient mal, ou les cadeaux, la richesse du vêtement, le superflu somptuaire, et, si l'on peut dire, voluptuaire dépassaient de beaucoup les dépenses utiles, car le budget de la Reine est en 1586 en déficit de plus de 18.000 livres<sup>2</sup>.

Le viatique fourni par Henri III n'avait mené Marguerite qu'à la porte du Midi. Dès qu'elle eut atteint Bordeaux, à La Réole, où son mari la rejoignit, à Agen, à Toulouse, à Aix (lire Auch), au Port-Sainte-Marie et même à Nérac, elle se ressentit de l'insuffisance de fonds. Son chancelier Pibrac lui avait prêté de grosses sommes et s'était porté garant de celles qu'elle emprunta pour empêcher sa maison de demeurer [tout à plat sept fois](#)<sup>3</sup>. En la quittant, il lui laissa quatre mille écus. Bref en débours ou emprunts faits sous sa caution, il lui avait procuré 35.000 écus ou 95.500 livres<sup>4</sup> (valeur absolue), environ 5 à 600.000 fr. (valeur relative).

Elle pensait reconnaître assez les sacrifices de ce bon serviteur, en lui accordant l'expectative de certains bénéfices ecclésiastiques, mais tantôt le titulaire ne se pressait pas de mourir, et tantôt il avait déjà résigné en faveur d'un candidat agréé par le roi de France ou la Cour de Rome<sup>5</sup>.

Quant aux offices dont elle disposait réellement, elle en avait donné [aux uns et aux autres](#), mais aucun à son chancelier, bien que la raison voulût qu'elle fit au moins le geste gracieux de lui en offrir un<sup>6</sup>.

Mal récompensé, et même incomplètement payé de ses gages de chancelier, il continuait à se dévouer avec joie au service [d'une Roïne si vertueuse](#). Quand il partit pour Paris, elle le chargea de vendre une maison qu'elle tenait de la libéralité d'Henri III, l'hôtel d'Anjou. Mais cette vente se fit dans de si mauvaises conditions après la guerre des amoureux que ni Pibrac, ni Marguerite n'y trouvèrent leur compte, et naturellement Marguerite, toujours à court d'argent [s'en prit à l'infidèle serviteur](#).

Elle avait contre lui quelques griefs que le mauvais succès de cette affaire exaspéra. Pibrac était intervenu dans le domaine du cœur, qui n'admet ni conseil ni contrôle. Pendant les dix-sept mois qu'il passa près d'elle en Gascogne — d'août 1578 à novembre 1579 — il avait été traité, déclare-t-il, avec [toutes les](#)

---

<sup>1</sup> Sur l'assignat de sa dot en terre, voir chap. VI ; sur le revenu de son domaine, et ses pensions, voir éd. Guessard, p. 354.

<sup>2</sup> Les dépenses de sa maison et de sa Cour en 1580 (et l'on peut faire le même calcul pour les autres années de séjour dans le Midi), sont en chiffres ronds, abstraction faite des sols et des deniers, de 26.056 écus (70.350 livres, en comptant la livre comme en 1572 à 54 sols), mais, faute de fonds, cette année-là, les trésoriers de la reine ne peuvent payer que 19.274 écus, autrement dit 52.039 livres. C'est un arriéré de 18.000 livres. Consulter Lauzun, *Itinéraire*, pp. 125-162.

<sup>3</sup> Lettre de Pibrac, à la suite des *Mémoires*, éd. Guessard, p. 272.

<sup>4</sup> En comptant la livre à 54 sols comme en 1572.

<sup>5</sup> Le détail de ces récompenses gratuites est exposé tout au long dans la lettre de Pibrac à Marguerite, Guessard, pp. 275-277.

<sup>6</sup> Guessard, p. 273.

douceurs, grâces et courtoisies qu'un homme de sa qualité **pouvait jamais désirer d'une sage et vertueuse Royne**<sup>1</sup>. Ne lui avait-elle pas dit, lors du différend de Pau, et cent fois depuis, qu'elle fût **morte d'ennuy et de regret en ce lieu là** sans son **assistance** ? Loin d'en disconvenir, elle reconnaissait — pour lui en faire un reproche — l'avoir choisi, **comme pour pere et comme celluy en qui elle voulait fier sa fortune entière**<sup>2</sup>. Mais lui a pu croire à un sentiment autre que filial. Il était galant et sensible et passait pour aimer les grandes dames, dont quelques unes s'étaient laissé abuser par ses **douces paroles**.

La chronique scandaleuse lui prêtait, comme maîtresse, la duchesse de Nemours, Anne d'Este, la mère des Guise. Il avait conscience de sa faiblesse et peut-être eût-il voulu s'en guérir. Dans ses *Quatrains moraux*, il signale les dangers de l'amour en homme qui les redoute :

Fuy jeune et vieil de Circé le breuvage,  
N'escoute aussi des Serenes les chants,  
Car enchanté tu courrois par les champs  
Plus abruty qu'une beste sauvage<sup>3</sup>.

Il exagérait un peu à fin de préservation. Lui-même à cinquante ans, tenté par même appât, ne perdit point la raison, mais frôla le ridicule, Circé ayant dédaigné de tendre la coupe à un soupirant de cet âge. Il est superflu d'imaginer qu'il a reçu le coup de foudre au château de Pibrac, où elle s'arrêta un seul jour (10-11 novembre 1578). Les meubles étaient magnifiques, mais les jardins mal tenus, triste décor pour une déclaration d'amour<sup>4</sup>. Les attentions de tous les jours, la confiance que lui montrait cette belle reine de vingt-cinq ans, les services qu'il lui rendait avaient un bien plus grand attrait que cette nature mal peignée, sous un ciel gris d'automne. La voix surtout, comme Pibrac le savait bien, avait un redoutable pouvoir de séduction.

Ha ! le dur coup qu'est celui de l'oreille,  
On en devient quelquefois forcené,  
Mesmes (surtout) alors qu'il nous est assené  
D'un beau parler plein de douce merveille<sup>5</sup>.

Or, la voix qu'il entendit tous les jours pendant dix-sept mois était celle de la princesse la mieux disante de France en ce temps-là.

Elle avait dû s'apercevoir qu'il était sans le dire fortement épris, et elle s'amusa sans doute, à part soi et devant son entourage, de la passion de ce vieux fou. Peut-être ne souhaitait-il rien, mais il souffrait que d'autres plus jeunes eussent les faveurs auxquelles il s'abstenait de prétendre. Maladroitement, alors que la vie inimitable de Nérac battait son plein, il avait essayé de rappeler l'amante de Turenne à la religion des souvenirs. Quand la nouvelle survint que Bussy d'Amboise, l'avant-dernier de ses serviteurs, avait été massacré (août 1579) par les bravi du comte de Montsoreau, le grand veneur du duc d'Anjou, à un rendez-vous d'amour qu'il avait obtenu de la comtesse, des stances parurent où l'ombre ensanglantée de Lysis (Bussy) apparaissait à Flore (Marguerite) pour lui dire un dernier adieu avant de passer sur le sombre bord.

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 243.

<sup>2</sup> Guessard, p. 253.

<sup>3</sup> *Quatrains moraux*, XC.

<sup>4</sup> *Mémoires de De Thou*, p. 601.

<sup>5</sup> *Quatrains moraux*, LXXXI.

Marguerite pouvait s'irriter que ce poète anonyme, — Pibrac, affirmait le bruit commun — se mêlât de raviver ses regrets en pleine fête, et, en idéalisant le passé, de le faire servir de leçon et de reproche au présent.

Le Léthé oublieux — disait Lysis  
Ne fera que j'oublie une amitié si sainte.

Et Flore répliquait :

L'excessive douleur ne me permettra pas  
De survivre après toi....  
Tu m'emportes le cœur. Qui pourrait sans cœur vivre ?

Lysis reprenait :

Madame, au moins tenez vostre douleur secrète.

Naturellement elle protestait de sa douleur éternelle et la voulait publique :

Puisque la vertu seule en aimant je poursuis  
Peu me chaut que chacun fondre en larmes me voie<sup>1</sup>.

Cette insistance, ici comme dans les lettres du chancelier, sur la nature vertueuse de la Reine, a plus l'air d'un conseil que d'un hommage. Encore plus significative est sa conduite dans l'affaire racontée plus haut de l'astrologue italien. Se défendre de croire aux horoscopes et reconnaître qu'en voyant celui de Marguerite, il eut le *cœur saisi*, l'esprit *troublé* et que, *la larme à l'œil*, il se résolut à la prévenir pour la sauver, n'était-ce pas avouer qu'il l'aimait à en perdre la raison ?

C'était le moment de sa rupture avec Turenne, et l'on pense si l'avis tombait à propos. Elle s'en moqua, dit-elle, et lui fit sentir qu'elle découvrait *son artifice*, c'est-à-dire son désir de se rendre cher par son zèle.

Là-dessus survint la guerre des amoureux. Pibrac, qui, jusqu'à la déclaration des hostilités, se porta garant — sur la foi des lettres de Marguerite — des intentions pacifiques du roi de Navarre et des huguenots, courut *lors une telle fortune que, si le Roy (Henri III) eust esté un prince colère et précipité ou si Dieu ne luy eust mis dans le cœur l'innocence du chancelier, il avoit argument selon la raison humaine de lui faire un mauvais party*<sup>2</sup>. De ce risque Marguerite ne lui savait aucun gré. Au contraire, elle lui en voulait de lui dépeindre la juste douleur du Roi, usant *industriusement*, ainsi qu'il le lui confessait, *de paroles aigres pour la poindre*, afin de *l'esveiller et exciter à satisfaire au Roy pal escript ou autrement*<sup>3</sup>.

Après la cessation des hostilités, le duc d'Anjou, qui avait conclu la paix de Fleix et passé cinq mois dans le Midi à en assurer l'exécution, s'en alla au Pays-Bas avec Champvallon. Marguerite, désireuse de se rapprocher de son frère et de son amant et de servir les vues d'Henri III, parla elle aussi de retourner à la Cour de France et se flatta même un moment d'y conduire son mari. Des avis de Coutras (3 avril-27 avril 1581) annoncèrent à Paris que le roi de Navarre avait promis et juré d'accompagner le duc d'Anjou *à la guerre de Flandre*, que les meubles de Marguerite étaient déjà en route, et qu'elle-même partait dans cinq ou six jours

---

<sup>1</sup> La pièce est reproduite par L'Estoile, à la date d'août 1579, t. I, pp. 324-325.

<sup>2</sup> Guessard, p. 236.

<sup>3</sup> Guessard, p. 235.

et s'installerait à La Fère pour estre près de tous les deux<sup>1</sup>. Mais Pibrac, qui n'ignorait pas les nouvelles amours de la reine, a dû s'émouvoir de ce séjour à La Fère si près de Champvallon. Aussi se montra-t-il ardent à la dissuader de partir. Ses raisons étaient assez spécieuses. Si le roi de Navarre faisait cette folie de quitter le Midi où la paix était encore si instable, il fallait qu'elle y restât pour empêcher les huguenots d'interpréter son départ comme une trahison et d'élire à sa place plusieurs chefs ignobles et de petite étoffe<sup>2</sup>.

Elle l'accusait à tort de n'avoir pas appuyé sa requête au Roi pour obtenir l'argent nécessaire à son voyage en France. Non seulement il l'avait demandé, mais il en avait eu la promesse formelle. Ce n'était pas sa faute à lui si les fonds disponibles manquaient à ce moment.

Mais Pibrac n'était qu'à moitié sincère, car s'il sollicitait le retour de la reine, il soutenait, comme il l'avoue, qu'elle ne devait point venir et que le roi son mari ne pourroit rien faire plus préjudiciable que de le consentir<sup>3</sup>.

Marguerite, furieuse de ces ajournements et de ses défaites, prêtait à Pibrac le noir dessein de la brouiller avec le roi son mari, le Roi son frère et la Reine-mère. Il voulait et ne voulait pas qu'elle revint en France et jouait une fois de plus ce jour-là double jeu. Mais elle savait bien à quelles fins il agissait. Pour se justifier de sa foi en l'astrologie, il lui avait écrit deux lettres que je garde, dit-elle. En la première<sup>4</sup> il prétendait qu'il ne l'avait avertie de la funeste prédiction que sur l'ordre du Roi et de la Reine-mère, mais elle n'en voulait rien croire, et en tout cas en leur obéissant il faisait un acte de tres infidelle amy à son endroit.

Dans la seconde<sup>5</sup>, il lui écrivait une excuse non moins indiscrete et peu considérée pour un homme si sage : qui estoit, que aultre chose, ne l'avait conduit à lui donner cet advertissement que l'extresme passion qu'il avait pour elle ; ce qu'il ne lui avait osé découvrir, mais qu'à cette heure il y était forcé. Ce sont, concluait-elle, d'estranges traits pour ung homme d'honneur tel que vous estes... où je ne veulx aultre tesmoing que vostre conscience pour juger selon vostre profession et estat ce tort que vous avez d'avoir vaiscu (vécu) aveq tant d'ingratitude et infidellité<sup>6</sup>. Rappeler à son métier ce robin qui avait levé les yeux jusqu'à une reine, c'était vraiment cruauté. Elle l'invitait à se démettre de son office de chancelier et à lui renvoyer les sceaux<sup>7</sup>.

Pibrac prit du temps pour répondre, et peut-être était-il malade de corps, ainsi qu'il l'écrivait à Marguerite, pour expliquer son retard. Mais la blessure au cœur était probablement plus profonde. Son apologie qui est datée du 1er octobre 1581, et qui ne parut que longtemps après, est un des bons morceaux de la prose française au XVIe siècle.

Il se défendait mal de l'avoir aimée et peut-être ne le voulait-il pas. Quand l'historien de Thou, alors jeune magistrat, s'arrêta au château de Pibrac en 1582, Pibrac lui récita sa réplique aux accusations de la reine de Navarre, mais avec un air si prévenu, en des termes si étudiés, et dans un style où il paraissoit tant de

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 231.

<sup>2</sup> Guessard, p. 232.

<sup>3</sup> Guessard, p. 233.

<sup>4</sup> Guessard, p. 252.

<sup>5</sup> Guessard, p. 255.

<sup>6</sup> Guessard, pp. 220-221.

<sup>7</sup> Guessard, p. 223.

passion que cela ne servit qu'à convaincre de Thou de la vérité des reproches de cette princesse<sup>1</sup>. A propos de l'avertissement qu'il lui a donné, quel aveu d'amour plus clair en son inconscience que de dire la crainte qu'il a eue de la perdre, et le coup qu'il reçut au cœur par une fausse appréhension de la mort de celle à laquelle je n'eusse pas voulu survivre d'un quart d'heure<sup>2</sup>. Le mensonge d'une dénégation se transforme en vérité probante : S'il reconnaissait, dit-il, un seul point de faute en son cœur, il se donneroit lui-même d'un poignard dans la gorge<sup>3</sup>. Il faut que je confesse, ajoute-t-il, que le cœur me crève de veoir que que vous ne cognoissez pas l'affection de laquelle je vous ay servie<sup>4</sup>. Et encore : : Je ne refuseray oncques de réparer avec mon sang et ma vie ce que l'on pourra monstrier avoir meffait contre la foy de vostre service<sup>5</sup>.

La vie de Marguerite est pleine d'épisodes passionnels, et c'est à vrai dire toute sa vie : amour qu'elle ressent, amour qu'elle inspire, jalousie, inquiétudes et conflits d'amour.

Bien que sa femme se fût compromise pour lui dans la dernière guerre, le roi de Navarre dont la reconnaissance n'était pas la principale vertu, oubliait tout ce dévouement pour une contrariété sentimentale. Il s'était aperçu, à Coutras et à Cadillac, que le duc d'Anjou tournait autour de Fosseuse, à mêmes fins, à mêmes mauvaises fins, et il avait failli en vouloir mal à Marguerite, qu'il pensait faire de bons offices pour son frère contre lui. Elle, aussitôt ce soupçon deviné, représenta si fortement au Duc la peine où il la mettait par cette recherche qu'il força sa passion et ne parla plus à Fosseuse. Mais la jeune fille, qui aimoit estresmemment le roi de Navarre, raconte toujours Marguerite, lui permit, pour lui ôter la jalousie de ce poursuivant, d'autres privautés que celles que l'honnesteté peut permettre, et elle s'abandonna tellement à le contenter en tout ce qu'il vouloit d'elle que le malheur fust si grand qu'elle devint grosse. Dès lors, au lieu d'être l'aimable suivante, qui lui rendait a l'endroit du roy son mari, tous les bons offices qu'elle pouvoit, elle se conduisit en rivale haineuse. En peu de temps, la reine de Navarre connut son mari tout changé. Il s'estrangeoit de moy, dit-elle, il se cachoit, et n'avoit plus ma présence si agréable<sup>6</sup>.

Aussitôt que la Cour fut revenue à Nérac, après le départ du duc d'Anjou, la favorite mit en teste à son amant d'aller aux Eaux-Chaudes en Béarn, sous prétexte de se guérir d'un mal d'estomac, mais, en réalité pour trouver une couverture à sa grossesse ou bien pour se desfaire de ce qu'elle avoit. Mais il aurait fallu passer par Pau. Marguerite, lors de sa mésaventure de la Pentecôte, avait juré et protesté qu'elle ne remettrait jamais les pieds dans ce petit Genève. Elle supplia son mari de l'excuser si elle ne l'accompagnait pas, ayant fait serment de n'entrer jamais en Béarn que la religion catholique n'y fust. Il insista, elle ne céda point. Finalement, il partit avec Fosseuse en compagnie des deux autres filles, Rebours, son ancienne maîtresse, et Villesavin, et de la gouvernante. La reine alla les attendre à Bagnères-de-Bigorre, y versant,

---

<sup>1</sup> *Mémoires d'Auguste de Thou*, pp. 601-602.

<sup>2</sup> Guessard, p. 245.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 221-222.

<sup>4</sup> Guessard, p. 273.

<sup>5</sup> Guessard, p. 254.

<sup>6</sup> Guessard, pp. 174-173.

raconte-t-elle, autant de larmes qu'eux beuvoient de gouttes des eaux où ils estoient (8-26 juin)<sup>1</sup>.

Mais elle exagère sans doute. La lettre qu'elle lui écrivit dès l'arrivée esquisse si joliment les accidents du voyage, les mauvais chemins de montagnes, où l'on verse mille fois tous les jours, son équipage semblable à ces chemins, les mulets, qui, je crois, sont aussi vieux que moi, la société de dames et de gentilshommes, réunis là pour se récréer, sinon pour se guérir, et marque d'un trait si précis et quelquefois si malicieux les choses et les gens, qu'elle aurait dû le dégoûter d'une maîtresse incapable de ce style. Je n'espargne, ajoute-t-elle, ni les violons ni les comedians à ce fâcheux logis pour le rendre agréable. Ils jouèrent hier la tragédie d'Esfigénie (Iphigénie) estremement bien et demain je les ferai jouer dans un fort beau pré où il y a des arbres... ce qui ne sera, Monsieur, sans vous y souhaiter<sup>2</sup>.

Il est vrai qu'elle recevait de Rebours des nouvelles inquiétantes. Fosseuse se vantait, si elle avait un garçon, de se débarrasser de la femme légitime et de se faire épouser par son royal amant. Et il n'est pas impossible que le roi de Navarre l'en ait flattée, inaugurant l'habitude qu'il garda jusqu'à son union avec Marie de Médicis, de promettre le mariage aux maîtresses qui mettaient leur première faveur à ce prix. Aussi Marguerite avait-elle intérêt, pour s'assurer contre cette rivale, à essayer elle-même la vertu fécondante des sources. Aujourd'hui, annonce-t-elle à son mari, j'en ai beu et espere qu'ele me serviront, sinon à tous mes maux, pour le moins à ce que je désire le plus pour vostre contantement<sup>3</sup>, c'est-à-dire, à lui donner un héritier. Même indication à sa mère.

Quand le roi de Navarre revint des Eaux-Chaudes avec son quatuor féminin, il était bien résolu, pour complaire à sa maîtresse, d'imposer à sa femme l'humiliation de repasser par Pau, mais touché des larmes et des paroles de la reine, qui lui disoient ensemble qu'elle eliroit plustost la mort, et sur les représentations de la noblesse présente, il changea de dessein et s'en retourna droit à Nérac<sup>4</sup>.

Marguerite, qui compatissait aux faiblesses du cœur, voyant que tout le monde parlait de l'état de Fosseuse, offrit à la jeune fille de l'emmener avec elle, dans une maison écartée, jusqu'à sa délivrance. Mais la maîtresse, qui peut-être la soupçonnait de quelque noir calcul de suppression d'enfant, cria très haut à la calomnie et tout en colère alla se plaindre au roi. Lui, qui pourtant devait savoir à quoi s'en tenir, se courrouça fort contre sa femme disant que sa fille, ainsi appelait-il Fosseuse par tendresse, feroit mentir tous ceux qui la taxoient. Il ne lui en coûtait pas de se dédire. Le matin où Fosseuse fut prise des douleurs de l'enfantement, il demanda sans façon à sa femme, après quelques excuses sur ce qu'il lui avait celé, de se lever et d'aller la secourir. Vous sçavez, dit-il, combien je l'ayme, je vous prie, obligez-moi en cela. A quoi elle répondit qu'elle l'honorait trop pour s'offenser de chose qui vint de lui, qu'elle y allait et ferait comme si c'était sa fille. Elle se leva aussitôt, fit porter Fosseuse dans une chambre à part, et, pour se débarrasser des indiscrets et des bavards, envoya le roi avec tout son monde à la chasse, Dieu voulust, ajoute Marguerite, qu'elle (Fosseuse) ne fist

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 176.

<sup>2</sup> *Itinéraire*, p. 177 et note.

<sup>3</sup> *Itinéraire*, p. 178.

<sup>4</sup> Guessard, *Mémoires*, p. 177.

qu'une fille qui encore estoit morte. C'est un cri de soulagement ; car elle estimait son mari capable d'épouser sa suivante, si elle avait eu un fils.

Il était en son égoïsme exigeant jusqu'à l'indiscrétion. De retour de la chasse, trouvant Marguerite au lit, où elle s'était mise de fatigue, il la pressa d'aller visiter l'accouchée, comme elle faisait pour ses autres filles, quand elles étaient malades, **pensant par ce moyen oster le bruit qui couroit**. Mais elle refusa nettement de se faire montrer au doigt par cet excès de complaisance. **Il se fascha fort** ; elle lui fit sentir qu'elle ne méritait pas cette récompense. La favorite **le mit souvent**, dit-elle, **en des humeurs pareilles contre moi**.

Privée de son amant, mal vue de son mari, elle accueillit volontiers les avances d'Henri III, qui lui faisait écrire par la Reine-mère de revenir à la Cour. Catherine comptait que sa fille y ramènerait aussi son gendre. Elle ne savait pas ou ne voulait pas savoir les querelles du ménage royal. Peut-être espérait-elle que le roi de Navarre, tant elle le croyait léger et l'appréciait mal, ne résisterait pas à la tentation de suivre la fille d'honneur que sa qualité obligeait à suivre la reine.

Le roi de France faisait même calcul, qui était d'éloigner du Midi le chef du parti protestant. Marguerite voudrait nous faire croire qu'il la rappelait pour la brouiller avec son mari et la rendre à jamais misérable. C'est une explication trop facile des malheurs qui lui survinrent à Paris en suite de ses fautes. Sans bonne foi, elle allègue qu'elle se proposait d'y passer seulement quelques mois pour y accommoder ses affaires, c'est-à-dire ses embarras financiers, avec l'espoir que cette absence **serviroit comme de diversion pour l'amour de Fosseuse** et que le roi **ne la voyant plus s'embarqueroit possible avec quelque aultre qui ne lui seroit pas si ennemie**. Au vrai, elle cache la principale raison de son départ, qui est une raison de sentiment ; elle pêche ici, comme ailleurs, par omission. En dépit de sa haute culture, elle fut toujours l'esclave de ses impulsions.

Elle avait quitté la Cour de France, où elle était persécutée et diffamée, pour celle de Navarre, où elle rêvait de jouer le premier rôle. Elle n'avait pas réussi à y disposer le maître de sa fortune, mari infidèle et chef du parti protestant, et maintenant déçue, attirée au nord par un mirage d'amour, elle s'en retournait vers le théâtre des anciennes inimitiés, sans réfléchir que le Roi son frère, outre les ressentiments du passé, la rendait, pour surcroît de griefs, responsable de la dernière guerre des amoureux.

C'en était fait. Elle partit de Nérac le 29 janvier 1582 et s'éloigna de la Gascogne en compagnie de son mari, qui s'attardait aux pas de Fosseuse. Catherine vint au-devant d'elle jusqu'en Poitou pour voir son gendre et lui **donner assurance de la volonté et bienveillance du Roy**. Mais à la Mothe-Saint-Héraye, où ils se rencontrèrent (27-31 mars), elle ne parvint pas à lui prouver qu'il avait intérêt à s'en convaincre par lui-même. Quelque amoureux qu'il fût, il ne consentit pas à dépasser la zone d'influence protestante.

Ainsi disparaissait l'espérance conçue par la Reine-mère d'enlever aux huguenots leur chef et de rétablir l'autorité royale dans le Midi. Elle avait trop estimé les moyens de séduction de sa fille et trop mésestimé l'intelligence de son gendre. Elle le croyait un peu fol, et le fait est qu'il l'était, mais seulement en amour. Il était si discrètement fin qu'il ne laissait rien voir de sa finesse. Sa belle humeur, ses gaillardises, l'exubérance de sa nature faisaient illusion. Il ne paraissait occupé que de chasse et des dames. Peu de gens imaginaient qu'en cette ardente recherche de mouvement et de plaisir il y eût place pour la réflexion et le calcul. Mais s'il ne se résignait pas, même dans les délibérations, à rester assis

et s'il s'en remettait à ses conseillers du détail des affaires, il intervenait toutes les fois qu'il fallait pour rectifier une erreur de direction.

Marguerite ne fut jamais qu'un instrument aux mains de cet habile homme. Il la laissa faire tant qu'elle défendit bien ses intérêts et adoucit les exigences de la Cour de France. La place qu'elle tint dans les négociations de Nérac et de Fleix, cette grande autorité dont parlent Du Bartas et Montaigne, ce n'était en somme qu'une délégation de son mari pour arracher des concessions à Catherine et mieux exploiter l'affection fraternelle du duc d'Anjou. Mais le pouvoir de la mandataire s'arrêtait aux termes du mandat. Quand elle s'attaqua, par zèle catholique, à la législation intolérante du Béarn, au risque de le brouiller avec les réformés de France et de porter atteinte à ses droits souverains, il lui fit signifier rudement de ne pas s'entremettre dans les affaires religieuses de ses Etats. Elle se le tint pour dit. Il l'inclina toujours plus vers lui, la cajolant si bien ou la laissant si bien cajoler que, catholique fervente, elle prit parti contre les catholiques et permit aux gentilshommes de sa maison de combattre dans l'armée huguenote.

Leur grand désaccord vint d'où on ne l'aurait pas attendu. Il la voulait aussi dévouée à ses amours qu'à ses desseins. Mais il ne lui savait pas gré de ses complaisances et trouvait toujours que ce n'était pas assez. Il ne l'aimait plus, si, lors de leurs premières rencontres en Gascogne, il l'avait un moment aimée. Les maîtresses avaient toujours raison contre la femme légitime. Aimable de nature, mais brutalement instinctif, et, sous des apparences de bonne grâce, égoïste et impérieux, il était tout à la sensation présente, ardent à la satisfaire, irrité qu'on y pût contredire. En sa passion pour Fosseuse il n'admit plus de bornes à la condescendance de Marguerite. Sans souci de leur dignité à tous deux, il n'exigea pas seulement, que reine, elle donnât des soins à une maîtresse en mal d'enfant illégitime ; il aurait voulu qu'épouse elle couvrît sa faute et se portât même caution de son innocence.

Elle trouva pendant quelques années soulagement et gloire à tenir une Cour aussi belle que le lui permettait la médiocrité de ses revenus et à jouer à la souveraine. Mais le jour vint où elle se lassa de cette vie monotone, dans la plus petite des deux capitales d'un petit Etat, sans même la consolation, en sa détresse sentimentale, de la sympathie et de la confiance de son mari. En France, elle retrouverait une mère dévouée, son frère très cher, le duc d'Anjou, un Henri III, peut-être plus pitoyable, et, par-dessus tous les autres plaisirs de la Cour, elle se promettait celui de revoir Champvallon.

## CHAPITRE VIII. — DE GASCOGNE EN GASCOGNE.

Duplessis-Mornay, *Mémoires et correspondance (1571-1623)*, Paris, 1824-25, 12 vol. Garnier, *Un scandale princier au XVI<sup>e</sup> siècle, Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, t. I, 1913. *Mémoires de Marguerite de Valois, suivis des Anecdotes inédites de l'Histoire de France pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, tirées de la bouche de M. le Garde des Sceaux Du Vair et autres*, p. avec notes par Ludovic Lalanne, Paris, Jannet, 1858. D. Devic et D. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat, t. XI (1889).

MARGUERITE quitta la Mothe-Saint-Héraye, décidée à faire de son mieux pour remplir les intentions de Catherine et d'Henri III et attirer à la Cour de France le chef du parti protestant. Mais le rôle d'appât, où il allait de sa gloire et de son intérêt de réussir, était difficile. Son mari, lors de leur séparation, lui avait commandé de donner au Roi et à la Reine-mère l'assurance qu'il ne s'en irait pas bien loin, *étant résolu*, écrivait-il le 4 avril à M. de Scorbiac, *de séjourner en ces quartiers* (Saint-Jean-d'Angély et La Rochelle) *jusques à la fin du mois prochain* (mois de mai), *afin d'oster le plus qu'il me sera possible les occasions de deffiance*<sup>1</sup>. Et soudain, sous prétexte d'une indisposition, il partit de La Rochelle le 21 avril (ou les jours suivants) pour le Béarn et les Eaux-Chaudes<sup>2</sup>. La lettre où il informait sa femme de ce manque de parole lui parvint en cours de route, par delà Chenonceau, où elle avait séjourné du 11 au 21 avril. Elle lui en faisait de douces remontrances. *Je vous supplie tres humblement, considérez quelle créance ils pourront prendre au reste de mes paroles en ce qui vous concernera, car ils ne peuvent moins penser, sinon que je suis très mal informée de vostre intention ou bien que je les veux tromper. Ce n'est pour me donner moyen d'y faire bien vos affaires, ce qui vous portera plus de préjudice qu'à moy. Je vous prie très humblement de croire que c'est la seule raison qui m'en fait ainsy parler, car, pourveu que vostre fortune soit bonne, estant obligée et résolue de la courre, je ne me dois songer (soucier) de la mienne. Aussy ne me metterai-je jamais en peine d'en bastir une à part, ne voulant avoir bien, lorsque vous auriez du contraire*<sup>3</sup>. Après cette protestation de zèle conjugal, elle lui signalait les difficultés à prévoir.

Il y avait autour du Roi des gens qui ne voyaient pas de bon œil l'arrivée de la sœur et du beau-frère d'Henri III. *L'on a bien mis jusqu'icy toute la peine que l'on a peu à nous y faire de mauvais offices, pour faire croire que nostre intention estoit de ruyner les ducs — c'est-à-dire d'Epéron et Joyeuse, deux des mignons — ; que je metterois peine de les diviser, afin que les reculant, nous en fussions d'autant avancés, et que le Roy seroit importuné de nous ; que si (aussi) librement il ne pourroit faire ses petits voyages — sans grande suite, par*

---

<sup>1</sup> *Lettres missives*, Melle, t. I, p. 446. A comparer avec la lettre de Marguerite qui fait allusion à ses engagements (Guessard, p. 279).

<sup>2</sup> *Lettres missives*, p. 449, 21 avril.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 279-280, dont je rectifie la chronologie toutes les fois qu'il le faut.

exemple ses villégiatures en sa villa d'Ollainville — ; qu'il faudrait qu'il nous y menast. Ce sont, petits artifices qui, Dieu merci, ne sont pas dangereux<sup>1</sup>.

Mais il fallait appréhender l'effet des désordres qui se produisaient ici et là. Du Languedoc venaient de grandes plaintes au Roi au sujet de Bacon et de Porcaire, deux capitaines protestants, dont l'un venait de s'emparer en pleine paix (8 février 1582) du château de Minerve, au diocèse de Saint-Pons, dont l'autre refusait de restituer Lunel, malgré les traités<sup>2</sup>.

Cette violation des accords et le mépris de l'autorité royale risquaient d'entraîner le Roi à quelque parti décisif, comme d'aller lui-même, malgré qu'il en eût, rétablir l'ordre dans le Midi. La Reine-mère l'y poussait, et c'est probablement à cette fin, pour le rapprocher du roi de Navarre et du théâtre des opérations qu'elle s'efforça de le faire venir à Blois. Mais il n'avait consenti à s'avancer que jusqu'à Fontainebleau, où il attendait les deux voyageuses. Dans une lettre à sa mère que Marguerite avait vue, il reconnaissait que le seul remède aux troubles du Midi serait d'y aller, mais de l'autre côté les affaires de Flandre ne luy peuvent permettre d'esloingner ses quartiers. Il n'esloingnera jamais Paris qu'à grant regret et à grant force. La tentative du duc d'Anjou sur les Pays-Bas tournait mal. Après quelques petits succès, il avait été obligé de reculer jusqu'au Câtelet (sept. 1580). De là il partit pour l'Angleterre où la reine Elisabeth, qui depuis tant d'années lui offrait et lui refusait sa main, parut un moment séduite par l'idée du mariage, et, rougissante comme une jeune vierge, malgré ses quarante-neuf ans, lui mit au doigt l'anneau nuptial. Mais au fond du cœur elle était résolue à rester fille et à ne pas s'embarasser d'un mari. Ses avances et les quelques secours qu'elle lui accordait parcimonieusement ne tendaient qu'à l'opposer au duc de Parme, Alexandre Farnèse. Le successeur de D. Juan, aussi habile diplomate que grand capitaine, venait par d'heureuses concessions de ramener à l'obéissance les provinces catholiques du Sud, le point d'appui des opérations françaises. Une flotte anglaise accompagna jusqu'à la côte de Zélande le jeune fiancé que l'éternelle promesse comptait bien ne jamais revoir.

En même temps, pour obliger les Espagnols à desserrer leur étreinte aux Pays-Bas, Catherine invoquait de prétendus droits sur la couronne de Portugal et préparait une flotte pour les faire valoir<sup>3</sup>. Et toutefois elle soutenait le prétendant fugitif, D. Antonio, qui allait de France en Angleterre à la recherche de subsides et de secours. Son idée de derrière la tête, c'était comme toujours, en multipliant les embarras de Philippe II, de l'amener à **estraindre** l'amitié entre les deux couronnes par un mariage qui composerait **le fait de Flandre et de Portugal**. Pendant qu'elle négociait à Paris et à Madrid, elle amassait des forces destinées à exercer la pression nécessaire. Un de ses parents, Strozzi, colonel général de l'infanterie française transformé en amiral de France, rassemblait avec une imprudente lenteur, dans les ports de l'Océan et de la Manche, une flotte qui devait faire voile vers les Açores, où une île tenait encore pour D. Antonio, et y débarquer des troupes. L'archipel était un poste admirablement choisi pour guetter la route des Indes et le passage des galions qui, tous les ans, apportaient en Espagne l'or et l'argent du Nouveau-Monde, c'est-à-dire la solde des armées.

L'escadre, forte de 55 navires grands ou petits que montaient, en outre des mariniers, 5.000 combattants, dont 1.200 gentilshommes. Elle partit de Belle-Ile

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 281.

<sup>2</sup> D. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, t. XI, pp. 699-700 et les notes.

<sup>3</sup> Mariéjol, *Catherine de Médicis*, pp. 331-333.

le 18 juin 1582 et se renforça aux Sables-d'Olonne d'une huitaine de vaisseaux et de sept à huit cents hommes. Mais le [retardement](#) des préparatifs donna le temps au marquis de Santa-Cruz, le plus grand marin de l'Espagne, de la surprendre devant Tercère, de la battre et de la disperser (28 juillet 1582). C'en était fait des calculs de la Reine-mère.

Henri III avait donc les plus justes raisons de regarder de près à la frontière du nord, où il pouvait craindre une attaque espagnole en représailles de l'invasion des Pays-Bas et de l'expédition des Açores. Mais tout de même, il ne fallait pas que les protestants du Midi le poussassent à bout, car [se voyant tant importuné de ces plaintes](#) (des catholiques du pays) [et de la Royne aussy qui désire toujours lui faire faire ce grant voyage, il est à craindre qu'il ne puisse pas longtemps reculer ; c'est chose qui importe à M. de Montmorency comme à vous.](#) Le roi de Navarre, s'il n'empêchait pas les coups de main et les surprises de places, perdrait toutes ses chances de s'établir dans la confiance d'Henri III. Montmorency-Damville, qui, malgré sa conduite loyale dans la dernière guerre, n'avait pas cessé depuis sa rébellion de 1574 d'être suspect et de paraître dangereux, était, pour surcroît de griefs, le gouverneur de cette grande province du Languedoc que son lieutenant-général, Joyeuse, le père de l'un des grands favoris, convoitait. L'apparition du Roi avec une puissante armée le menaçait en cas de défaite d'une dépossession sans appel. Aussi Marguerite était-elle d'avis que [pour cette cause](#) le chef des protestants et le chef des politiques du midi devaient [remédier](#) aux désordres, [oster](#) aux catholiques l'occasion [de se plaindre](#) et au Roi d'intervenir<sup>1</sup>.

A mesure qu'elle se rapprochait de la Cour, elle en découvrait mieux les tournants dangereux. Henri III s'estimait insuffisamment défendu contre l'audace des factions, et, incapable d'exercer avec suite un pouvoir qu'il voulait plus fort, il avait entrepris de le confier à des mains sûres et fidèles. Son frère était le plus désobéissant de ses sujets, et, à l'occasion, un ennemi redoutable. En temps de paix, comme en temps de guerre, il lui fallait compter avec l'opposition protestante, d'un bout du Midi à l'autre, que dirigeaient, quand ils ne l'excitaient pas, le roi de Navarre, et son cousin, Condé, un huguenot sectaire. Les grandes maisons d'origine étrangère ou française, que ses prédécesseurs avaient comblées de charges et de faveurs et, si l'on peut dire, créées pour contrebalancer le prestige des princes du sang, lui tenaient tête. Les principaux gouverneurs prétendaient agir et souvent agissaient en maîtres dans leurs provinces. Sa mère, dont il savait la fidélité et la tendresse, lui paraissait timide et, si préoccupée de maintenir l'union de la famille royale qu'elle l'obligeait à soutenir sous main le duc d'Anjou, ce frère détesté, aux Pays-Bas et à faire les frais d'une diversion navale en Portugal. Il continuait de la consulter et même, dans ses crises de- dévotion ou ses maladies, de lui déléguer le pouvoir. Mais il se défiait de ses compromissions et de ses attermoiements. Contre tous ses ennemis déclarés ou couverts, il n'imaginait d'autre recours que celui de serviteurs absolument dévoués à sa personne et intéressés à sa grandeur. C'est dans son entourage, parmi ses compagnons de plaisir, qu'il choisit les conseillers et les agents d'exécution de sa volonté souveraine. Entre tous ses mignons il en distingua plus particulièrement deux, d'Epemon et Joyeuse, en qui il chercha son appui et mit ses espérances. Il nomma celui-ci amiral de France et celui-là colonel-général de l'infanterie française. Il les fit ducs et pairs pour les élever aux princes du sang. Il les traitait de [fils](#) comme des enfants d'adoption. Il les voulait

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 282.

riches et puissants. D'Epéron eut le gouvernement des Trois-Évêchés : Metz, Toul et Verdun, et son frère, celui de la Provence. Joyeuse obtint la Normandie, qui jusque-là était réservée à un prince du sang. Son père, déjà lieutenant-général en Languedoc, avait promis de remplacer Montmorency-Damville ; son frère, en qualité d'archevêque de Narbonne, présidait les Etats de la Province. Si le Roi réussissait à déposséder Damville, comme il en avait la ferme intention, et à faire accepter au roi de Navarre une **récompense** en échange de la Guyenne, qu'il destinait à d'Epéron, tout le Midi de la France, où se concentrait la force du parti huguenot, aurait été dans les mains des favoris ou de leurs parents.

Cette puissance qui s'annonçait si grande trouvait partout des complaisants et des flatteurs. Marguerite eut même l'impression de la figure nouvelle de la Cour, quand elle fut arrivée à Fontainebleau (28 avril), où Henri III les accueillit. Les premiers mots de sa lettre, qui est du commencement de mai<sup>1</sup>, manquent, et l'on en est réduit à supposer que les personnages qui ont reçu la reine de Navarre avec assez de froideur, mais qui lui **ont tenu beaucoup d'honnête langage** pour elle et son mari, c'est probablement les **archimignons**, qui ne la voyaient pas arriver sans quelque appréhension. Le passage le plus intéressant concerne les Guise. **Il s'en faut beaucoup qu'il soit ce que l'on nous avait dit de Monsieur du Maine** (Mayenne, frère puîné du duc de Guise). **Il est si étrangement engraisé qu'il en est difforme**<sup>2</sup>. **Monsieur de Guise est fort enmaigri et vieilli. Ils sont pour l'humeur tels que les avez vus** (avant sa fuite de la Cour, cinq ans auparavant), sinon qu'ils sont un peu plus étonnés. Ils sont peu suivis, et font souvent des parties de paume, de balle, de pale malle pour attirer la noblesse, mais ceux qui y vont deux fois se peuvent assurer d'avoir la reprimande, qui fait congnoître qu'il y a de la jalousie entre les ducs et eux. Elle tirait argument de cette rivalité pour le prier de venir. Si vous estiez ici, vous seriez celui de qui les uns et les autres dépendroient, car chacun s'y offre ; et de craindre ceux de Guise, croyez qu'ils n'ont nul crédit ny moyen de vous faire mal ; et du Roy je mettrai tousj ours ma vie en gage que vous n'en recevrez point de luy. Vous regagnerez les serviteurs que vous avez, par la longueur de ces troubles, perdus, et en acquerrez plus en huit jours, estant ici, que vous ne feriez en toute votre vie demeurant en Gasconne. Vous y pourrez avoir des dons du Roy pour accommoder vos affaires, et pourrez plus faire pour ceux de vostre party par une parole, estant, comme vous y serez, bien auprès du Roy, que tous ceux qui s'y emploieront ne sauroient faire par leurs sollicitations. Il est tres-necessaire pour toutes ces raisons que vous y fassiez au moins un voyage, ce que vous pouvez sans hazard. Pour qu'il ne crût pas qu'elle obéissait à un mot d'ordre, elle ajoutait : Je vous supplie tres-humblement prendre cecy comme de la personne qui vous aime le plus et désire le plus votre bien, ce que j'espère que l'expérience vous fera connoître<sup>3</sup>.

Il était d'autant plus opportun de multiplier les protestations de dévouement conjugal qu'elle lui ménageait une surprise désagréable. Fosseuse avait suivi les deux reines à Fontainebleau, mais sa présence gênait. Tout le monde savait qu'elle avait eu un enfant du roi de Navarre, et la morale du temps, indulgente aux fautes cachées, mais sévère à celles qui faisaient scandale, ne permettait pas à la femme légitime de garder à son service la maîtresse irrécusable de son

---

<sup>1</sup> Et non de mars, comme le dit Guessard, p. 284 note 1. — *Itinéraire*, p. 200.

<sup>2</sup> En sa jeunesse, Mayenne était mince de la tête aux pieds.

<sup>3</sup> Guessard, p. 285.

mari. Catherine, chatouilleuse en matière d'honneur féminin quand l'intérêt des siens était d'accord avec ses principes, fit rayer de la liste des filles d'honneur cette *belle beste*, qui avait troublé le ménage de son gendre. Aussitôt que le roi de Navarre eut connaissance de ce renvoi, il s'en émut ou feignit de s'en émouvoir comme d'une injure personnelle. Était-il sincère ou cherchait-il un prétexte pour se dégager de ses vagues promesses de La Mothe-Saint-Héraye. Avec cet habile homme on ne sait jamais. Il écrivit à Marguerite une lettre très vive, où il lui reprochait de vouloir l'attirer à la Cour sans souci de sa sécurité, d'avoir chassé Fosseuse qu'il appelait *sa fille*, et de ne pas s'entendre à la défense de ses intérêts. Elle riposta qu'en lui conseillant ce voyage, elle n'avait fait que suivre le conseil qu'on lui avait donné à l'assemblée de Montauban (avril 1581)<sup>1</sup>.

Et vous en ai dit ce que j'en pensois pour vostre mieux et selon la resolution que je vous en avois souvent veue. Sans doute elle ne lui avait pas défendu en cette affaire, par surcroît de précaution, de *s'accompagner autant de la prudence du feu Roy son grand-père (Henri d'Albret) que du courage de monsieur de Lautrec* — Lautrec était de la maison de Foix, un oncle du roi de Navarre à la mode de Bretagne. Quant à Fosseuse elle lui en avait mandé ce qu'elle en avait entendu et entendait dire tous les jours. *Si vous me commandiez de tenir une fille avec moi à qui vous eussiez fait un enfant au jugement de tout le monde, vous trouveriez que ce me seroit une honte double pour l'indignité que vous me feriez et pour la reputation que j'en acquerrois. Vous m'crivez, Monsieur, que pour fermer la bouche au Roy, aux Reynes ou à ceux qui m'en parleront que je leur dise que vous l'aimez et que je l'aime pour cela. Oubliait-il à qui il demandait pareille complaisance et qu'elle n'était pas née indigne de l'honneur d'être sa femme. Elle se refusait à faire ce qui ne s'était jamais vu, car les Reynes en ont eu (des filles d'honneur) à qui cet accident est arrivé, mais elles les ont soudain ostées. Elle avait souffert ce [que], je ne dirai pas princesse, mais jamais simple damoiselle ne souffrit, l'ayant secourue, caché sa faute et tousjours depuis tenue avec moy. Que pouvait-il exiger de plus ? C'était à lui à s'accommoder avec les parents de la jeune fille qu'il avait mise à mal. Comme elle le savait avare, — d'Aubigné le qualifie de ladre vert — et pouvait craindre qu'il ne lésinât, elle se disait prête à lui faire du bien pour la marier. [J]'aurai soin qu'elle soit à son aise et qu'elle ne reçoive aucun desplaisir pour le desir que j'ay de servir à vos vollontés, non pour crainte que j'aye des menaces de vostre lettre où vous dictes que qui fera desplaisir à votre fille, vous en fera....* Dédaigneusement elle passait sur le reproche d'incapacité. En affaire d'Etat une femme ignorante et sottie comme moy y peut faire beaucoup d'erreurs. Qu'il envoyât donc l'un de ses serviteurs de la suffisance duquel il fut plus assuré. Aussi n'avait-elle *que trop d'empeschement* pour ses affaires particulières<sup>2</sup>.

Le gentilhomme du roi de Navarre, Frontenac, qui apporta la lettre ou qui arriva immédiatement après avec des instructions verbales, alla en guise de commentaire dire des injures à Marguerite. Peut-être à cette occasion a-t-elle déclaré dans une crise de colère, comme le rapporte le florentin Busini, qu'elle ne

---

<sup>1</sup> Et non à la fin de 1578, Guessard, p. 288, note 2. Voir Anquez, *Histoire des assemblées politiques des réformés, (1573-1622)*, Paris, 1859, pp. 30-31.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 289-291.

voulait plus demeurer avec son mari tant qu'il serait huguenot (mentre e ugonoto)<sup>1</sup>.

Catherine fut informée du ton du message par les larmes de sa fille. Outrée de ces nouvelles façons, elle riposta par une belle leçon de convenance et de politique. ...Vous n'êtes pas, écrivait-elle à son gendre, le premier mary jeune et non pas bien sage en telles chouses (choses), mais je vous trouve bien le premier et le seul qui face après un tel fet advenu tenir tel langage à sa femme. Henri II... ...La chouse de quoy yl estoit le plus mary (marri), c'estoit quand yl savoit que je seuse (susse) de ces nouveles la et quand madame de Flamin fut grosse<sup>2</sup>, yl trouva tres bon quand on l'en envoya (la renvoya) et jeamès ne m'en fait semblant ny pire visage et moins mauvais (entendre bon) langage. Et avec qui le roi de Navarre prenait-il pareille licence ? Avec la fille d'Henri II, avec la seur de vostre roy qui (laquelle) vous sert quand l'aurès considéré plus que ne pensès, qui vous ayme et honore, corne s'ele avoit autant d'honneur de vous avoir espousé que si vous fusiès fils du roy de France et elle sa sugète. Ce n'est pas la façon de traiter les femmes de bien et de tele maison, de les injurier à l'apétit d'une p... publique. Elle exagérait sans doute l'amour conjugal de Marguerite et l'honneur que le Béarnais, ce roitelet, avait eu de l'épouser. Mais elle avait raison de donner sur la crête à ce jeune coq. Eh quoi ce suffisant personnage de Frontenac a dyt par tout Paris que si Foseuse s'en avoit, que vous ne vyendriès jeamès à la court ; a cela vous pouvès conestre corne yl est sage et affectionné à vostre honeur et réputation que d'une folye de jeunese en fayre une conséquence du bien et repos de ce royaume et de vous principalement... (12 juin 1582)<sup>3</sup>.

Les protestations de Marguerite et les remontrances de la Reine-mère ont dû avoir leur effet, car la correspondance reprit entre les deux époux amicale, autant qu'on en peut juger d'après les lettres de la femme.

Forte de son dévouement, elle revient sur ce voyage à la Cour qu'elle estime si opportun. Monsieur de Clerevan (Clervant, représentant du roi de Navarre) a eu du Roy (de France) la même réponse que M. de Ségur. Bien lui a-t-il commandé et à moy encore plus expressement de vous escrire l'envie que vous vinniez, assurant que vous feriez plus aisement vos affaires vous-mesme que par aultrui. Il s'en allait aux bains (de Bourbon-Lancy), où il ne veut avoir compaignie, mais il avait commandé à sa sœur d'écrire à son beau-frère qu'il trouverait la Reine-mère et toute la Cour à Saint-Maur<sup>4</sup>.

Et soudain la correspondance s'espaça et peut-être s'interrompit. C'est que le retentissement du procès de Salcède tenait tous les milieux politiques en haleine et en alarme. Ce gentilhomme d'origine espagnole, mais né et jusque-là employé en France, fut arrêté à Bruges (juillet 1582), comme suspect d'attentat contre le duc d'Anjou. Mis à la torture, il se reconnut coupable et dénonça, comme l'instigateur du crime, Alexandre Farnèse, qui, désespérant de vaincre l'ennemi de Philippe II, s'était résolu à le faire assassiner. Il lui prêtait pour complices les Guise, chefs du parti catholique français, et beaucoup d'autres seigneurs de mêmes tendances. Henri III, qui avait intérêt à savoir la vérité, invita son frère à

---

<sup>1</sup> Dépêche du 4 juin 1582, Desjardins, IV, p. 421.

<sup>2</sup> Lady Fleming, une grande dame écossaise, qui eut d'Henri II un fils, Henri de Valois-Angoulême.

<sup>3</sup> *Lettres de Catherine*, VIII, pp. 36-37.

<sup>4</sup> Guessard, pp. 286-287, Henri III partit pour Bourbon-Lancy, le 11 août 1582.

lui livrer le prisonnier, qu'il fit juger par le Parlement de Paris. Salcède, interrogé par le premier président de Thou, puis remis à la question, disculpa les Lorrains, les inculpa encore, et, pour finir, les disculpa. Il fut condamné à être écartelé, et, le 26 octobre 1582, exécuté.

A Paris, devant ses nouveaux juges, le misérable, revenant sur ses dépositions de Bruges, accusa de les lui avoir suggérées, sous promesse de rémission, les serviteurs du duc d'Anjou, et plus particulièrement un certain Chartier<sup>1</sup>. C'était un parvenu autrefois secrétaire du maréchal de Bellegarde, le gouverneur rebelle du marquisat de Saluces, et depuis agent de liaison entre les huguenots et les politiques. Il passait pour si habile que le roi de Navarre, en le renvoyant au duc d'Anjou dans les Pays-Bas, recommandait à Duplessis-Mornay, son ambassadeur, de le croire de tout ce qu'il lui dirait de sa part, comme quelqu'un avec qui il avait traité confidemment et qu'il n'estimait moins son fidèle serviteur que de M. le duc d'Anjou<sup>2</sup>. Chartier, riche en ressources et pauvre de scrupules, était très capable de corser un complot et d'y englober, pour se faire valoir, tous les ennemis de son maître. Le roi de Navarre avait intérêt à le croire. Il alléguait les premiers aveux de Salcède pour ne bouger de la Gascogne, ayant été averti, disait-il, que ceux de la maison de Guise cherchaient à le faire assommer (*ammazzare*)<sup>3</sup>.

Marguerite ne dit rien de l'affaire de Salcède, bien qu'elle y fût à plus d'un titre intéressée. Elle faillit y perdre l'homme qu'elle a le plus aimé, cet amant qu'elle se réjouissait de retrouver ardent et fidèle à la Cour de France. De la douleur qu'elle avait éprouvée en se séparant de lui, on peut juger par les lettres qu'elle lui écrivit et qui du *Cahier des Amours de la Reine* ont passé dans les recueils de Conrart et de là à la Bibliothèque de l'Arsenal. Le duc d'Anjou et son grand écuyer avaient quitté le Midi pour marcher à la délivrance des Cambraisiens que les Espagnols tenaient comme investis. Elle tremblait à l'idée d'une bataille, d'où, écrivait-elle à son amant, *despend l'heur ou la misere de ma vie en la conservation ou fin de la vostre. Si ceux qui en plusieurs choses ont mis leur affection, en pleignent une, la perdant, s'en faschent et la regrettent, combien plus d'aprehension, de desplaisir et de douleur devroyent posséder mon ame, si, ayant à une seule mes desirs et mes volontés arrestées, je la voy en hazard de m'estre ravie*. Son inquiétude avait été accrue par l'accident d'Atlas, — et probablement faut-il reconnaître, sous ce nom du gardien du Jardin des Hespérides, Turenne, son ancien serviteur, qui pour secourir le prince d'Orange et ses coreligionnaires des Pays-Bas, s'était joint au duc d'Anjou et qui avait été fait prisonnier dans une surprise d'avant-garde. *J'aigris l'horreur de mes imaginations, me representant si, du temps qu'aveugle je luy voulois du bien, cette fortune luy fust avenue, quelle m'eust esté cette nouvelle ; puis comparant à ses imperfections vos mérites, et à ces causes si différentes leurs effects differens en mes affections, je desespere, je meurs mille et mille fois*<sup>4</sup>. Cambrai fut débloqué sans combat (7 août 1581).

Elle éprouva bientôt une douleur d'une autre sorte. Elle était trompée et pour qui ? Quelle maîtresse — ne serait-ce pas l'ensorceleuse Mme de Sauves ?—avait débauché Champvallou de leurs *belles et saintes amours*, ou, comme dit encore

---

<sup>1</sup> Desjardins, IV, p. 424.

<sup>2</sup> Duplessis-Mornay, II, p. 119, 23 novembre 1581.

<sup>3</sup> Desjardins, IV, p. 431.

<sup>4</sup> Guessard, p. 453, cf. *Lettres inédites* (Bibliothèque de Saint-Pétersbourg), publiées par p. Lauzun, pp. 25 et 27.

Marguerite, incliné ses affections au cours d'où elles s'estoient si glorieusement relevées. Elle avait pensé d'abord céder au destin, recevoir patience, et se moquer de lui avec lui-même, mais le froid ordinaire à telle privation d'amour lui a tellement glacé le cœur et empierré la main que prenant la plume elle ne s'en est jamais pu servir à cet usage. Un ami commun est intervenu et il a fait ce miracle de la faire consentir à la seule vengeance que je veux prendre de votre inconstance, qui est d'opposer ma peinture (un portrait) l'erreur de vos yeux pour d'un immortel repentir faire éprouver à vostre cœur le tourment du misérable Prométhée. Elle joint à ce portrait une écharpe, mais qu'il ne s'abuse pas, c'est le cadeau qu'elle lui avait promis, et seulement pour s'acquitter de sa promesse, que j'affectionne trop plus que ne me passionne l'offense de vostre manquement, à quoy ma beauté trouvera toujours assez de remedes, et précisant pour piquer sa jalousie : Si vous en doutez, j'ai prié le porteur de vous dire les preuves qu'il en a veues<sup>1</sup>.

Mais pendant son voyage en France, ou même lors de son arrivée à la Cour, lui survint la nouvelle d'une trahison majeure, celle du prochain mariage de son amant. Champvallon avait de l'ambition. Il appartenait à une grande famille de robe, les Harlay, illustre dans la magistrature et la diplomatie, et il aspirait à une plus brillante fortune dans les armes.

Sa charge de grand écuyer l'avait mis sans doute en rapport avec le duc de Bouillon, un calviniste mêlé à tous les complots des protestants et des catholiques unis, et qui lui offrit la main de sa sœur, Catherine de La Mark, dame de Breval. La fille n'était plus toute jeune, son père Robert IV de La Mark étant mort vingt-six ans auparavant, mais cette alliance avec le prince souverain de Sedan était si flatteuse que Champvallon, malgré sa liaison avec la reine de Navarre ne sut pas résister à l'appât. Marguerite en fut désespérée. Il n'y a donc plus de justice au ciel, ni de fidélité en la terre ! O Dieu, qu'est-ce qu'il faut que mon ame connaisse et que ma langue avoue ?.... Que restera-t-il plus, ô ciel cruel, pour m'accabler de tant de misères ? N'y ai-je espreuvé toutes sortes de maux pour qui, trop ingrat et cruel, les couronne d'une inconstance et de la plus grande vengeance que l'on pust prendre de son plus grand ennemy ? Triomphez, triomphez de ma sincère et trop ardente amour. Vantez-vous de m'avoir trompée ; riez-en et vous en moquez avec celle de qui je reçoys cette seule consolation que son peu de mérite vous sera un juste remors de vostre tort. Mais quelle autre qu'elle-même accuserait-elle de son mal ? C'est moy qui ay reçu mon ennemy, qui l'ay mis en possession de l'empire de mon ame.... Elle s'en voulait d'être descendue du ciel pour, en la terre, rechercher la conquête de quelque indigne et commune nouveauté. Le dédain avait banni son amour, et toutefois — ce qui prouve qu'elle aimait encore —, elle appelait la mort. Comment que ce soit qu'elle arrive, qu'elle hate ses pas ; je la desire, je la souhaite et supplie les Dieux m'avancer son trop lent secours<sup>2</sup>.

Le mariage, qui la rendait si misérable, avait été fixé au mois d'août. Champvallon, en temps voulu, quitta le duc d'Anjou et gagna Dunkerque, d'où il devait rejoindre sa fiancée. Là, il reçut, comme de la part de Bodin, le fameux auteur de la République, alors au service du Duc, une lettre sans signature, où on lui mandait qu'il avait été dénoncé par Salcède et qu'il revint au plus vite pour se justifier : Il reprit le chemin de Bruges, sans se douter que ce rappel fût une

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 454-455.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 456-458, même plainte désespérée, p. 455.

partie dressée pour le faire assassiner au retour, mais il était si bien accompagné que les meurtriers eurent peur de l'assaillir. Bodin, qu'il alla voir en arrivant, ne savait rien de la lettre, et Monsieur, prévenant une explication, **mit tout en riolle** (plaisanterie), **disant qu'il** (Champvallon) **pensoit aller jouir de sa maistresse, mais qu'il avoit bien pris la baye** (bourde)<sup>1</sup>.

Pour un jeu princier, il eût dépassé la mesure, mais ce n'était pas un jeu. Du Vair, le futur chancelier de Louis XIII, alors tout jeune et attaché à la personne du duc d'Anjou, raconte que le procès de Salcède fournit à son maître l'occasion de se débarrasser de quelques serviteurs **qui ne lui estoient pas agréables**<sup>2</sup>. Il ne dit pas pour quel motif Champvallon avait cessé de plaire. Il est possible que Fervaques, le favori en titre du moment, ait tramé le meurtre du grand écuyer pour avoir sa charge. Une autre hypothèse se présente à qui connaît l'affection du frère et de la sœur, c'est qu'il a voulu punir à la mode du temps l'outrage de la rupture. Peut-on croire qu'il eût par farce retardé les épousailles de Champvallon, au risque de blesser son allié d'hier et peut-être de demain, le duc de Bouillon, souverain de la place forte de Sedan ? mais la mort dispensait des excuses et des explications. Il y avait dans les Pays-Bas tant de bandes de diverses religions et même sans religion que ces professionnels du meurtre auraient été seuls suspects d'avoir dépêché, sciemment ou non, ce grand officier et qu'au prix de funérailles solennelles l'auteur ou le complice du crime passerait pour le meilleur ami de la victime.

Depuis les dénonciations de Salcède, que le roi de Navarre invoquait pour se dispenser d'un voyage à la Cour, Marguerite avait cessé ses instances, attendant une meilleure occasion, qui ne manqua pas. Les sujets du duc d'Anjou, dont beaucoup étaient des calvinistes ardents, lui en voulaient d'être français et catholique et de n'être ni heureux ni habile. Il pouvait leur reprocher avec autant de raison de lui laisser presque toute la charge de les défendre et de l'en récompenser par une hargneuse méfiance. Il n'obtenait pas des Etats généraux, qui l'avaient proclamé duc de Brabant, les subsides nécessaires à l'entretien de sa maison et il n'avait nulle autorité dans les villes. De France, dit-on, lui vint le conseil de s'emparer des places fortes du pays pour parler en maître à ces bourgeois indociles. Catherine, ardente à pourvoir le plus jeune de ses fils aux dépens de l'Espagne et des libertés des Pays-Bas, parvint à se procurer de l'argent. Elle recruta dix ou douze mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux, et mit à leur tête le maréchal de Biron, qui passait pour le premier capitaine du royaume. Henri III laissa faire. Il avait appris avec indignation que le marquis de Santa-Cruz, vainqueur de la flotte française aux Açores (28 juillet 1582), avait fait achever de sang-froid l'amiral de France, Philippe Strozzi, décapiter les gentilshommes, pendre les soldats et les mariniers et qu'il avait publié de sa victoire et de ses exécutions un récit triomphal. **J'ay l'escryst d'Espagne**, disait Henri III dans un billet à Villeroy, **il nous faut venger, avant l'an et jour s'il est possible, de l'Espagnol**<sup>3</sup>. Aussi tout furieux qu'il fût de sacrifier ses

---

<sup>1</sup> Lalanne, *Anecdotes de l'Histoire de France*, pp. 225-226. Ce recueil d'Ana est justement suspect, comme fait de racontages recueillis çà et là et de paternités douteuses. Mais quand il s'agit de propos authentiques de Du Vair, certifiés par Peiresc, c'est un témoignage qui mérite d'être retenu.

<sup>2</sup> Voir *Anecdotes de l'Histoire de France*, pp. 211-212, les trames criminelles du Duc contre les serviteurs qui lui étaient déplaisants ou à charge, Seymer, Vitteaux, Saint-Luc, Crèveœur, etc.

<sup>3</sup> Mariéjol, *Catherine de Médicis*, pp. 350-351.

finances et sa sécurité à son frère, manda-t-il expressément au sieur de Crèveœur, son lieutenant-général en Picardie, de faciliter le ravitaillement de ces renforts. La masse des troupes françaises campait devant Anvers, où les magistrats, se défiant de la soldatesque, ne laissaient entrer que le Duc et ses gentilshommes. Un jour qu'il en sortait, sous prétexte d'une revue, des soldats, postés tout exprès aux abords de la porte, surprirent le corps de garde avant qu'il eût le temps de relever le pont-levis. Le reste de l'armée accourut et, pénétrant dans la ville dont elle se croyait déjà maîtresse, se dispersa pour piller. Mais les habitants barrèrent les rues, dont ils tendirent les chaînes, et, de derrière les barricades ou du haut des maisons, frappèrent ou assommèrent les agresseurs, dont un petit nombre échappa ou fut fait prisonnier (17 janvier 1583). Dans toutes les places des Pays-Bas où il y avait une force suffisante, le même coup de main fut tenté, mais il échoua partout, sauf à Dunkerque, Termonde et Dixmude. La Saint-Antoine d'Anvers, le plus honteux de ces guets-apens, souleva l'indignation, et, pour le malheur du duc d'Anjou, raviva le souvenir de la Saint-Barthélemy. Les villes fermèrent leurs portes à ce prince félon, froides ou hostiles.

Les progrès du duc de Parme, la reculade des troupes françaises, d'Anvers à Dunkerque, la déposition par le pape et le chapitre de l'archevêque-électeur de Cologne, Gerhard de Truchsess, qui, pour épouser la belle chanoinesse Agnès, comtesse de Mansfeld (2 février 1583), s'était fait calviniste, la réaction catholique qui s'annonçait en Allemagne inquiétaient les puissances protestantes. Le roi de Navarre fit dire au prince d'Orange que si [les Etats généraux peuvent faire trouver bon à Monseigneur](#) (le duc d'Anjou) [que le roy de Navarre pour plus grande assurance leur soit donné pour régent et lieutenant général, il acceptera volontiers cette charge pour le zèle et affection qu'il a à leur conservation et défense](#)<sup>1</sup> (14 février 1583).

Comme il lui importait beaucoup de savoir les nouvelles de la Cour de France et de resserrer ses rapports avec le duc d'Anjou, il reprit avec Marguerite la correspondance qu'il avait laissée tomber. Elle qui se piquait d'être une compagne dévouée, sinon une épouse fidèle, et qui s'intéressait au salut de son frère, accueillit avec bonne grâce les avances de son mari, [louant Dieu de ce que par vostre dernière lettre, il vous plaist recongnoistre et avouer que le temps et la disposition des affaires font naistre infinies raisons pour me lier encore plus estroitement au service que je vous dois.](#) Qu'il prît bien garde à satisfaire le Roi sur la question des places de sûreté. Avant même l'arrivée de son message explicatif, Henri III savait le refus des huguenots de rendre Mur-de-Barrez et les brigandages de certains de leurs capitaines. En bonne épouse elle a excusé le retard du courrier [que l'on luy avoit voulu faire trouver mauvais. Il m'en fit, écrit-elle à son mari, une fort douce réponse, me disant qu'il congnoissoit ces artifices-là, qui venoient d'une part et d'aultre de personnes qui n'avoient envie de vous veoir près de luy, pour ce qu'ils congnoissoient bien qu'il estoit disposé à vous aimer et se servir de vous et qu'il eut bien voulu que le prisiez et connussiez comme luy, mais qu'il craignoit qu'ils auroient plus de force en votre endroit qu'ès sien et qu'ils vous empescheroient de venir. Je l'assurai fort que non....](#) Il était, affirmait-elle, mieux disposé que jamais pour lui ; il avait [souhaité infiniment de le voir à la chasse où il était allé pour trois jours et à une musique, qui s'était faicte dans le Louvre, qui a duré toute la nuit et tout le monde aux](#)

---

<sup>1</sup> Groën van Prinsterer, VIII, p. 167.

fenestres à l'ouïr, et luy (Henri III) qui dansoit en sa chambre, se plaisant beaucoup plus à tels exercices qu'il n'a accoustumé.

C'était à l'approche du mardi-gras et probablement se dédommageait-il à l'avance des pénitences du carême par les excès du carnaval. Le bal et la table ronde, continue Marguerite, se tiennent deux fois la semaine et semble que l'hyver et caresme prenant qui s'approche ramène le plaisir à la Cour ; et si j'osois dire, si vous estiez honneste homme, vous quitteriez l'agriculture et l'humeur de Timon pour venir vivre parmi les hommes. Le temps n'y fut jamais si propre pour les raisons que j'escris à M. de Ségur, de quoy je craindrois rendre cette lettre trop longue<sup>1</sup>. Sachant que son mari ne tenait pas en place et qu'il était incapable de délibérer, si ce n'est en se promenant, et même de lire une lettre un peu longue, elle se réservait d'exposer à l'ambassadeur les affaires dont elle n'écrivait pas, de peur d'être importune. Mais, après cette esquisse de la vie de la Cour et quelques indications sur les agissements des huguenots du Midi, que pouvait-elle représenter à un des principaux conseillers de son mari, prêt à partir pour l'Angleterre et l'Allemagne, en quête de secours contre la Maison d'Autriche, si ce n'est la situation désespérée de son frère et la gloire et le profit que le roi de Navarre aurait à le sauver ?

Le roi de Navarre ne bougea pas, et elle, de dépit, ou de colère, ou peut-être absorbée par un renouveau d'amour cessa de lui écrire. Elle avait revu Champvallon, sans qu'on puisse dire précisément à quelle époque, et naturellement elle lui avait pardonné. Leur correspondance n'est pas datée et des faits qu'elle contient l'identification reste toujours conjecturale. La reine avait acheté à Paris, à la Couture Sainte-Catherine, la maison du chancelier de Birague, mais elle ne s'y installa pas jusqu'en novembre (1582) et villégiatura autour de la capitale à Fontainebleau, Saint-Maur-des-Fossés, Villers-Cotterêts, et Monceaux, ou séjourna au Louvre en octobre, attendant peut-être que l'Hôtel fût aménagé. Elle en prit possession le 2 novembre et y demeura jusqu'au 27. Le 28, elle se transporta au Louvre et y passa tout le mois de décembre, qui cette année-là (1582) par suite de la réforme du calendrier n'eut que 21 jours<sup>2</sup>.

C'était sans aucun doute pour participer aux fêtes qu'Henri III donna en l'honneur des Suisses venus à Paris pour renouveler les anciennes alliances. Les délégués des cantons, arrivés le 28 novembre, restèrent dans la capitale jusqu'à la fin du mois de décembre, traités, caressés, choyés par le Roi, les Princes, l'Hôtel de Ville en une succession de banquets, de bals, de concerts. Or, si l'on peut ajouter quelque foi au *Divorce satyrique*, cet ignoble et merveilleux libelle que d'Aubigné a authentiqué de son génie, sans oser l'avouer de son nom, ce serait au Louvre que Champvallon allait rejoindre la reine de Navarre et, pour plus de secret, se faisoit porter dans un coffre de bois jusqu'en la chambre. Elle l'y attendait dans un lict éclairé de divers flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir, accompagnez de tant d'autres petites voluptez<sup>3</sup>.... Peut-être ne faut-il retenir de ces embellissements d'une imagination sensuelle que les rendez-vous soigneusement cachés, et l'indication du Louvre. Comme Marguerite a résidé au château du 7 octobre au 3 novembre et du 28 novembre au ni

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 290-293. Lettre du commencement du mois de février sans doute, le carême prenant dont il est question tombant en 1583 le 20 février.

<sup>2</sup> L'Estoile, II, p. 96.

<sup>3</sup> Réaume, *Œuvres complètes*, II, pp. 662-663.

décembre, c'est pendant ces séjours qu'il faut placer la réconciliation des amants, deux ou quatre mois après l'infidélité matrimoniale de Champvallon.

Ils eurent plus de facilité pour se voir quand elle revint à l'Hôtel de Navarre, pour n'en plus sortir pendant les sept premiers mois de 1583, mais ils avaient des ménagements à garder. Il se plaignait, à ce qu'il semble, de son mariage, comme s'il y avait été contraint. Et elle, entrant dans ses peines, répondait : L'horreur de vostre misère m'a osté le pouvoir de la consoler ; car il est malaysé à celui qui a besoin de secours d'en pouvoir donner à autrui. Cet accident ne m'estoit toutesfois nouveau, ayant reçu du mariage tout le mal que j'ay jamais eu et le tenant pour le seul fléau de ma vie, mais il a cette fois tellement redoublé sa cruauté qu'il m'a rendue aussy troublée que si jamais je n'eusse éprouvé sa malice...

.....

Ha ! non ! que l'on ne die jamais que les mariages se tacent au ciel ; les Dieux ire commirent une si grande injustice. Mais c'est un estrange cas, mon beau cœur, comme de ce qui desplait la nouvelle est plus reditte ; car tout hier ma chambre ne résonna que de noces<sup>1</sup>. Je ne say comme je la pourray repurger de la malédiction qu'un si fascheux mot y aura laissée ; elle en a esté pour certain pollue, et n'y oserois faire nul sacrifice à Apollon qu'elle ne soit par vous redédiée. Avisez donc de dissiper, mon beau soleil, les nuages de ces importuns obstacles qui séparent nos corps, mais qui ne pourront jamais séparer nos ames unies d'un éternel destin et liées d'une éternel lien<sup>2</sup>. Il était jaloux et s'inquiétait de ses relations. Elle le rassurait. Ha ! non ! qui vous verra reconnoistra soudain cette celeste majesté que Mercure ne peut (put) deguiser à l'envieuse Aglore ; et s'il vouloit se montrer Vénus et Amour tout ensemble, qui luy pourroit de tant d'attraits, de graces, de feux, de liens, de beautez fournir, s'il ne prenoit ceux que le Ciel, choisissant de son plus parfait, a mis en vous pour bien-heurer le monde ? Elle se réjouissait de ces enfantins courroux comme d'une marque d'amour, et volontiers elle les provoquerait pour s'amuser à un si agréable jeu<sup>3</sup>.

Un jeu qui n'était pas sans danger, comme on le vit. Elle avait beaucoup d'ennemis, attentifs à épier les imprudences, et parmi eux d'Epernon, qui possédait le Roi au sens le plus infamant du mot<sup>4</sup>.

Ce mignon de couchette était si sûr de son empire et d'humeur si brutale que la Reine-mère appréhendait de l'attaquer en face. Marguerite était plus brave ou plus imprudente. Elle avait, dès son arrivée à la Cour de France, trouvé plusieurs personnes — elle veut dire d'Epernon et Joyeuse *eslevées en des grandeurs qu'elle n'avoit veu ny pensé*, et elle constatait avec colère son peu de crédit. Une camarilla de jeunes hommes disposait des dons, des pensions, des faveurs. Elle s'en vengeait, par des brocards. *Cet esprit impatient, dit d'Aubigné, ne demeura guère sans offenser le roi son frère et ses mignons et faire parti dans la Cour avec ceux qui diffamoyent ce prince, en luy imputant de très sales voluptés auxquelles mesme il semble que les dames avoient intérêt*<sup>5</sup>. Sans doute comme

---

<sup>1</sup> Quelles noces ? Est-ce le mariage qui fut célébré au Louvre le 20 février du comte de Brienne avec une sœur du duc d'Epernon. L'Estoile, II, pp. 105-106.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 470-471.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 469-470.

<sup>4</sup> Deux lettres, dont certains termes sont significatifs, ont été publiées par M. L. Mouton, *Un demi-roi. Le Duc d'Epernon*, Paris, 1922, pp. 213 et 216-217.

<sup>5</sup> *Histoire universelle*, VI, pp. 169-170.

à une concurrence déloyale. Sully, avec plus de discrétion dans la forme, raconte que sa parente, Béthune, la fameuse fille d'honneur de Marguerite, le dissuada de s'adresser à sa maîtresse pour se recommander à la bonne grâce d'Henri III, car le frère et la sœur étaient brouillés depuis deux mois *s'entr'estant faits une infinité de reproches meilleures à taire qu'à dire* ; ce qui l'avoit mise mal aussi avec la Reine sa mère<sup>1</sup>.

Marguerite narguait les puissants du jour comme si elle n'avait rien à craindre. Champvallon s'était installé à Paris. Quand elle ne le voyait pas, elle lui écrivait. *Si notre Mercure, elle veut dire le porteur des lettres, est retourné sans reponce, il ne m'a laissée sans regret de ne vous avoir peu donner par luy ce contentement auquel j'ay trop de part pour n'en estre soigneuse*<sup>2</sup>. Ecrire était sa consolation. C'est trop, mon beau cœur, de se voir privée tout d'un coup de la présence de son bien et du moyen de soulager sa passion par l'écriture ; c'est estouffer une ame et luy oter le moyen non seulement de soupirer, mais de respirer, pressant son cœur de tant d'ennuyeuses contraintes<sup>3</sup>.

Elle s'y résignait pourtant, crainte de pis. Lui s'impatientait de ne pas la voir aussi souvent qu'il l'eût voulu, et, n'ayant osé l'importuner durant qu'elle était *plongée en ses dévotions*, peut-être celles de la semaine sainte (4-11 avril 1583), il estimait qu'aussitôt après elle pourrait *commencer à envoyer, comme l'on dit, Dieu en Galilée*<sup>4</sup>, c'est-à-dire, si je comprends bien, passer des tristesses de la Passion aux joies de la Résurrection. Elle avait, malgré sa promesse, manqué la veille à un rendez-vous, et il la suppliait de le voir le soir même, sans prétexter son mal, *lequel je m'asseure, ne vous empeschera qu'autant qu'il vous plaira et puis ce tintamare fera que tout le monde se couchera de meilleure heure et sera plus assoupy de sommeil*. Mais elle commençait à trembler pour lui, prévoyant l'attaque dont il voulait ignorer les apparences et rejeter tous les avertissements. ...Tant d'exemples nous apprennent le mal qu'apporte tel mespris que je ne saurois consentir d'en voir augmenter le nombre par la ruyne de ce que je tiens de plus cher, n'estimant, après la perte de nostre amour ou de vostre vie, devoir appréhender la privation de rien qui me put rester, estant ma vie, mon repos et mon heur attachés à ces deux. Ce serait peu de mourir elle-même pour chose si divine que sa passion pour lui, mais le mettre en danger ! Ha non, ma vie, protestait-elle, il n'y a gesne si cruelle à quoy je ne me soumette plustost. J'en rens une assez grande preuve m'interdisant le plaisir de vostre belle vue que je tiens m'estre aussi nécessaire que le soleil aux printanières fleurs, qui ne se fanent plus prontement par son absence que, par celle de vos beaux yeux, ma vie et ma beauté perdent lustre et vigueur<sup>5</sup>.

Quelle maîtresse et prête à tous les sacrifices, même à celui de son plaisir. Et il n'est pas douteux qu'elle l'aimât, et l'adorât, prise corps, âme et imagination. Mais ces parfaits amants n'ont pas connu que des joies sans mélange. La correspondance, qu'elle a certainement remaniée, ne garde trace que des grandes infidélités, où elle se donne le beau rôle de l'amoureuse trahie qui se lamente en haut style et qui enfin pardonne. Elle se défend d'exercer des représailles contre cet homme plus beau qu'un dieu. Mais les deux seules lettres

---

<sup>1</sup> *Œconomies*, I, p. 39.

<sup>2</sup> Guessard, p. 473.

<sup>3</sup> Guessard, p. 475.

<sup>4</sup> Guessard, p. 477.

<sup>5</sup> Guessard, pp. 473-475.

de Champvallou, qui se soient conservées<sup>1</sup> prouvent qu'à l'occasion elle lui faisait payer le privilège de cette royale possession. Elle lui en voulait, presque, de cette beauté, l'objet de son culte ardent et qui pouvait attirer tant d'autres fidèles. Hautaine, orgueilleuse, violente, et plus que femme, reine, au moindre soupçon, elle refusait de le recevoir et profitait, comme il dit de tels subjects pour le gesner et le martyriser. Il la suppliait, à défaut de la récompense que méritaient sa foi et sa patience, de cesser ces tourmens insupportables, dont vous m'avez affligé depuis que vos perfections me rendirent votre esclave<sup>2</sup>. Ayez donc pitié de moi, mon cœur, et souffrez pour chose qui vous aime tant ce peu d'incommodité. Je baise très humblement vos belles mains. Le dieu se rabaisait jusqu'à n'être plus que le ver de terre amoureux d'une étoile.

De cet amour dont les querelles ne faisaient qu'attiser le feu, les confidentes étaient deux dames de la reine, Mme de Duras, et Mlle de Béthune. Mme de Duras, Marguerite de Gramont, était la femme de Jean Durfort, vicomte de Duras, qui s'était battu avec Turenne sur le gravier d'Agen, la fille d'Hélène de Gramont, et d'Antoine d'Aure dit de Gramont, vicomte d'Aster, et la sœur de Philibert de Gramont, comte de Guiche, un mignon d'Henri III, mortellement blessé au siège de La Fère. Très grande dame, d'intelligence cultivée ou tout au moins d'esprit ouvert et curieux, elle se plaisait à la conversation de Montaigne et lui avait accordé la faveur de son amitié. A cette femme sans garçon ni fille, il a dédié (est-ce par ironie ?) le chapitre XXVIII du livre des *Essais* intitulé : *De la ressemblance des enfans aux pères*, et, bien qu'elle aimât à se droguer, il y raille impitoyablement la médecine et les médecins<sup>3</sup>.

L'intérêt que prenait cette grande dame aux libres propos de Montaigne n'est pas un sûr garant de sa vertu, comme le voudrait un panégyriste de Marguerite de Valois, à seule fin de faire profiter la reine de Navarre de la bonne réputation de sa favorite. Une intellectuelle n'est pas nécessairement rigoriste, et même elle inclinerait plutôt à se montrer indulgente aux faiblesses des autres et aux siennes, pour avoir, ainsi que le moraliste, fait le tour des exigences de la nature humaine. La Duras et la Béthune ne se contentaient pas de favoriser les amours de leur maîtresse ; elles aimaient les plaisirs et en prenaient leur part. A l'Hôtel de Navarre se succédaient les visiteurs et ces compagnies qui ne laissaient pas le temps à Marguerite de recopier ses lettres et, suivant son expression, brouillaient son esprit et son papier. La vie inimitable recommença comme à la Cour de Nérac. Les fêtes allaient leur train et les commentaires aussi. Marguerite tomba malade, et, comme elle avait grossi, les uns, écrit le 27 juin l'ambassadeur florentin, veulent qu'elle soit enceinte et les autres hydropique. Sa liaison avec Champvallou était tellement publique qu'elle faisait scandale, ce que Busini exprime d'un mot expressif, qui, par bonheur n'a pas en italien le même sens que son équivalent français, un gran bordello<sup>4</sup>.

Henri III n'avait que trop de raison d'en vouloir à cette sœur qu'il n'aimait pas. Elle n'était pas parvenue à ramener à la Cour le roi de Navarre, le seul service qu'elle pût lui rendre ; elle le diffamait, car il serait excessif de dire qu'elle le calomniait. Enfin elle affichait ses amours avec Champvallou à un moment où lui était en pleine crise de religiosité. Humiliations de la puissance royale, révoltes

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 477-478.

<sup>2</sup> Guessard, p. 478.

<sup>3</sup> L. II, chap. XXXVII, éd. Strowski, pp. 609-611.

<sup>4</sup> Desjardins, IV, p. 466, 27 juin 1583 et p. 468 note.

des huguenots et des politiques, désobéissances du duc d'Anjou, débauches, maladies consécutives aux débauches, toutes ces épreuves l'incitaient à se rapprocher d'un Dieu dont il pensait obtenir le pardon ou mériter les grâces par la multiplication des pratiques pieuses. Le nonce en France, Castelli, signalait avec trop de satisfaction dans une lettre au pape Grégoire XIII (juin ou juillet 1582) que [Sa Majesté se trouve travaillée en son âme par la crainte de Dieu](#). La crainte de Dieu sans l'amour de Dieu, ce n'était pas assez pour comprimer les écarts d'une nature morbide. Il n'était jamais plus près d'une rechute que dans la ferveur d'une pénitence. Mais cette fois il se croyait sûr de sa conversion.

Il inaugure en mars 1583 une confrérie de pénitents, celle de l'Annonciation Notre-Dame, ou, comme disait le populaire, des battus<sup>1</sup>. Il pèlerine pieds-nus, en habit de flagellant, à Chartres et à Notre-Dame de Cléry (avril 1583). Il médite de grandes réformes dans l'Etat pour la Saint-Michel, et, afin de s'y préparer (31 mai), se vêt en pénitent, communie tous les quinze jours, le vendredi, avec la Reine, porte au cou un collier d'ébène avec des têtes de mort en ivoire. Parmi tous les moines, dont il se fait comme un rempart contre la colère divine, il donne la préférence aux capucins, une réforme de l'ordre de saint François célèbre par la rigueur de ses mortifications. Il se place parmi eux dans le chœur, écoute l'office divin et psalmodie comme eux pendant quatre à cinq heures, à [l'émerveillement](#), dit Busini, [de tout le monde](#). Il a licencié ses musiciens et ne veut plus ni bals ni concerts<sup>2</sup>.

Ce redoublement de dévotion était de mauvais augure pour les compagnons et les compagnes de plaisir de la reine de Navarre. Le 27 mai, le Roi partit avec sa femme pour Mézières où il allait prendre les eaux de Spa, et le 13 juin l'ambassadeur florentin annonçait au Grand-Duc la brouille du roi de France avec sa sœur.

Henri III en voulait à Marguerite de ses brocards contre les mignons, mais surtout il s'irritait de son attachement pour le duc d'Anjou, ce frère détesté, ce [magot](#), ce [museau](#), comme il l'appelait, dont l'ambition sans effet risquait de faire perdre [et royaume et honneur et tout](#)<sup>3</sup>. Après l'échec de son coup de force contre Anvers, le Duc avait peu à peu reculé jusqu'à Dunkerque, où il était entré en litière, malade, disaient les Italiens, du mal français<sup>4</sup>.

Catherine, qui avait accompagné le couple royal à Mézières, en partit le 7 juillet pour rejoindre son autre fils à Chaulnes et lui persuader de renoncer à l'entreprise des Pays-Bas, et toutefois de garder Cambrai. Il y avait en effet lieu de craindre que, furieux et désespéré, il ne vendît la place aux Espagnols, et qu'il ne revînt en France, aussitôt l'argent reçu, avec les moyens de brouiller. Le maréchal de Biron, rapporte Busini, le disait si mal conseillé qu'il le croyait capable de quelque folie qui troublerait le royaume — [qualche scappata che turberà questo regno](#)<sup>5</sup>.

La première entrevue de la mère et du fils eut lieu le 11 juillet à Chaulnes<sup>6</sup>. Quelques jours leur suffirent pour régler l'évacuation des Pays-Bas et le ravitaillement de Cambrai. Catherine, fière d'avoir assuré la paix au dedans et au

---

<sup>1</sup> Desjardins, IV, p. 459.

<sup>2</sup> Desjardins, IV, pp. 462-464.

<sup>3</sup> *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, p. 5, note 5.

<sup>4</sup> *Négociations Diplomatiques*, t. IV, p. 463 et p. 464, note 1.

<sup>5</sup> *Négociations Diplomatiques*, t. IV, p. 466, 26 juillet 1583.

<sup>6</sup> Chaulnes à 20 k. environ à l'est d'Amiens.

dehors, et voulant que toute la chrétienté le sût, écrivit à M. de Maisse, qui représentait la France à Venise, ce grand centre international d'informations, qu'elle avait laissé le Duc très disposé de se unir plus qu'il n'a jamais fait avecques le Roy... pour la conservation de la paix en ce royaume<sup>1</sup>. Des engagements qu'il avait pris, l'essentiel se trouve dans une lettre bien postérieure, où la négociatrice charge Pibrac de rappeler à son fils, dont il était devenu le chancelier, la promesse et assurance qu'il m'a donnée, dit-elle, en votre présence et de ses autres serviteurs de faire casser et révoquer toutes les levées qu'il avoit envoyé faire, excepté ce qui sera besoing pour la garnison raisonnable de Cambrai. S'il n'exécutait pas au plus tard en deux mois ce qu'il lui avait si expressément promis, il la mettrait en grande peine et lui ôterait le moyen de pouvoir jamais rien faire pour luy<sup>2</sup>.

Henri III, en passant à Monceaux (21 juillet) au retour de Mézières, avait été si content de l'accord de Chaulnes qu'il décida d'accompagner sa femme à Bourbon-Lancy et de laisser sa mère à Paris avec des pouvoirs de régente<sup>3</sup>. Il écrivit à son frère comme pour prendre acte de ses promesses (22 juillet) et le prier de se retirer d'une entreprise cause de la ruyne de la France<sup>4</sup>.

Aussi fut-il surpris par la nouvelle, troublante, on peut le croire, que le duc d'Anjou, résolu de rentrer aux Pays-Bas, donnait rendez-vous à ses troupes le 25 juillet à Ribemont. Avait-il à Chaulnes trompé sa mère ou, depuis leur entrevue, changé d'avis ? On prétend que Balagny, le gouverneur de Cambrai, ranima son orgueil et ses espérances<sup>5</sup>. Peut-être aussi fut-il pris de peur quand il sut la mésaventure de Chartier, son confident, dépêché à Elisabeth pour demander un secours d'argent. Le sieur de La Motte, gouverneur de Gravelines, avait été l'un des premiers parmi les seigneurs des Pays-Bas à négocier avec Farnèse, par haine des calvinistes du Nord, la réconciliation des catholiques du Sud et de Philippe II. Il guetta et fit prisonnier à son retour cet homme, qui passait pour savoir le plus des secrets du ducq d'Alençon et de toutes ses menées et pratiques<sup>6</sup>. On le fera parler, dit Busini, sur les intrigues de la reine d'Angleterre, de Montmorency-Damville, du roi de Navarre et de Monsieur<sup>7</sup>. Mais Chartier, que l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Taxis, qualifie de très grand ingenie d'affaires et d'Etat<sup>8</sup>, tenait en réserve cent mille inventions. Par aveux, révélations et promesses, il convainquit si bien les Espagnols de son empire sur le duc d'Anjou, que Philippe le fit mettre en liberté et lui offrit une récompense proportionnée à son service s'il parvenait à détourner son maître de la mauvaise voie, c'est-à-dire de l'entreprise des Pays-Bas<sup>9</sup>.

Il résultait de son interrogatoire que le Duc avait conçu les plus mauvais desseins contre le Roi son frère<sup>10</sup>. Catherine feignait de n'en vouloir rien croire, mais elle

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VIII, p. 114, 23 juillet 1583.

<sup>2</sup> 2 septembre 1583, *Lettres*, VIII, p. 131.

<sup>3</sup> *Négociations Diplomatiques*, t. IV, p. 466.

<sup>4</sup> Kervyn de Lettenhove, t. VI, p. 468.

<sup>5</sup> Kervyn de Lettenhove, t. VI, p. 470.

<sup>6</sup> Lettre du duc de Parme du 26 septembre 1583, dans K. de Lettenhove, p. 418. Hors de France le duc d'Anjou est le plus souvent désigné sous son ancien titre de duc d'Alençon.

<sup>7</sup> Desjardins, IV, p. 466, 27 juin.

<sup>8</sup> K. de Lettenhove, VI, p. 411.

<sup>9</sup> K. de Lettenhove, VI, p. 419, 15 juillet 1583.

<sup>10</sup> Desjardins, IV, p. 466, Lettre de Busini, 25 juillet.

était inquiète. Elle avait une bonne police et des intelligences dans tous les milieux ; elle surveillait les allées et venues des amis et des émissaires du Duc. Elle apprit ainsi, comme elle l'écrivait à Bellièvre le 31 juillet, que Marguerite avait envoyé un homme exprès devers mon fils pour le gagner et destourner, s'il est possible, de la bonne volonté qu'il monstre avoir de se conformer aux intentions du Roy monsieur mon filz et luy faire prendre quelque mauvaise résolution. Catherine ne tenait pas pour certain tel advertisement, et surtout elle ne pouvait se persuader que le Duc manquât aux assurances qu'il lui avait données, mais toutefois elle jugeait bon de lui écrire et de lui faire représenter à l'occasion par Bellièvre qu'il ne devait pas *prester l'oreille et se laisser aller à telles persuasions et conseils qui ne lui peuvent apporter que tout malheur et à ce royaume aussi*<sup>1</sup>. Cette lettre du 31 juillet, une date à retenir, est, malgré la réserve sur la vérité de l'avis, claire et précise. Catherine ne doute pas que sa fille soit capable et coupable d'exciter le Duc à poursuivre, contrairement aux accords de Chaulnes, l'aventure des Pays-Bas. Elle lui en veut d'induire l'un de ses fils par haine de l'autre en tentation de révolte et d'exposer le royaume aux risques d'une guerre civile ou d'une guerre étrangère. Habitée à déférer en tout à Henri III, qu'elle aime comme mère par-dessus tous ses autres enfants, et qu'elle craint et révère comme roi, elle condamne l'esprit de désobéissance. Elle a dû se repentir d'avoir ramené de Gascogne en France cette fille ingrate et si indocile, qui contrecarre sa volonté et celle du Roi. Avant ou après la brouille que Busini signale dans la dépêche du 13 juin, Henri III avait chargé sa mère de dire à sa sœur de renvoyer la Duras et la Béthune, dont la mauvaise vie la compromettait. Marguerite riposta que la Reine-mère gardait bien Mme de Sauves. De colère elle protesta qu'elle s'en irait en Navarre et réclama l'argent du voyage. Catherine, heureuse de cette menace, lui offrit de s'acquitter de cinquante mille livres qu'elle lui devait, soit en lui cédant des terres à vendre ou 4000 livres de rentes à réaliser. Elle chargea Bellièvre (25 juin 1583), comme l'un de ses *bien affectionnez secretaires* de presser les expéditions pour la mettre hors de peine<sup>2</sup>.

Marguerite espérait sans doute qu'aliénation et liquidation lui feraient gagner du temps et permettraient au duc d'Anjou d'intervenir en sa faveur. Mais le Roi, à qui Catherine n'avait pas dû cacher sa lettre du 31 juillet, voulut, avant de quitter Paris, en finir avec toutes ces intrigues amoureuses et politiques. Il enjoignit à sa sœur de chasser la Duras et la Béthune, ces entremetteuses qu'il soupçonnait de jouer au besoin un tout autre rôle. Son intention était aussi, sans doute d'accord avec sa mère, que Marguerite partît pour la Gascogne par une autre route que les deux dames. Catherine, de retour de Monceaux, s'était installée le 3 août à Paris, et lui au château de Madrid (au bois de Boulogne), assez près d'elle pour la voir au besoin tous les jours. C'est de là que le 4 août, ou peut-être même le 3, il écrivit au roi de Navarre : qu'ayant découvert la scandaleuse vie de ..... (la Duras et Béthune) il s'était résolu de les chasser d'auprès de la reine sa sœur *comme une vermine très pernicieuse et non supportable auprès de princesse de tel lieu*<sup>3</sup>. La lettre était toute de sa main et il la fit porter par un de ses valets de garde-robe. Le destinataire la reçut à Sainte-Foy-la-Grande (entre Libourne et Bergerac) et il y répondit le 12 août,

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VIII, pp. 116-117.

<sup>2</sup> *Lettres*, VIII, pp. 107-108.

<sup>3</sup> Duplessis-Mornay, t. II, p. 364.

probablement le jour même de l'arrivée du courrier<sup>1</sup>. Il remerciait cordialement Henri III du *soing singulier*, disait-il, qu'il vous plaist avoir de chose qui me touche tant et de si près. Il y a ja longtemps que le bruit de la mauvaise et scandaleuse vie de madame de Duras et de Béthune estoit venu jusques à moy... mais je considerois que ma femme ayant cet honneur de vous estre ce qu'elle est et même d'estre près de Vos Majestés (Henri III et Catherine), je ferois quelque tort à vostre bon naturel si j'entreprendois d'en estre plus soigneux de loin que Vos Majestés de près<sup>2</sup>.

Le mari et le frère affectaient de ne croire Marguerite coupable que du mauvais gouvernement de sa maison. Mais soudain, Henri III donna et, après refus d'obéir, réitéra impérieusement le 7 août à sa sœur l'ordre de quitter elle-même Paris sans retard. Il envoya les sergents du guet fouiller ce soir-là le logis de Champvallon, ils ne trouvèrent pas d'ailleurs celui qu'ils cherchaient.

Si grande qu'ait été l'humiliation, l'histoire romanesque et le roman historique l'ont à plaisir amplifiée. Ce soir-là au grand bal du Louvre que présidait Marguerite à la place des deux Reines, le roi de France, flanqué des deux archimignons, se serait avancé vers elle, et, l'interpellant devant toute la Cour, il aurait énuméré ses galants, flétri sa conduite, et conclu cette cruelle algarade en la chassant de sa présence<sup>3</sup>. Rien de plus faux que ce récit. Il n'y avait plus de bal au Louvre, et si Henri III en avait voulu donner un, fait invraisemblable, en l'absence de la Reine-mère et de la Reine régnante, il ne serait pas allé chercher pour y trôner Marguerite, avec qui il était brouillé depuis deux mois. Veut-on dire qu'il l'élevait très haut pour la rabaisser d'autant et la ravalier ? Il la détestait mortellement, mais il avait, ce qui n'est pas contradictoire, un grand souci des convenances, beaucoup d'esprit et de finesse. Il n'aurait pas injurié sa sœur publiquement de peur de s'offenser lui-même et la famille royale avec elle. Ses vengeances moins ouvertes étaient d'une perfidie plus raffinée. Seul l'ambassadeur impérial, Busbecq, parle d'une scène du Roi à la reine de Navarre, mais il ne dit pas qu'il y ait assisté. Et assurément s'il en avait été le témoin le 7 août, il n'aurait pas manqué d'en informer la Cour de Vienne dans sa dépêche du 10, sans attendre comme il a fait jusqu'au 22<sup>4</sup>. Ni L'Estoile empressé à recueillir les moindres racontages, ni Busini<sup>5</sup>, curieux par profession, et qui écrit le lendemain (8 août), ne font allusion à ce scandale du Louvre. Il n'en est question ni dans les explications que demanda le roi de Navarre, ni dans celles que lui fournit Henri III. Certes il y a eu outrage, car c'en était un, sans les dénaturations de la légende, que le commandement sans réplique de sortir sur le champ de Paris, et qui fut encore aggravé par les incidents du départ.

Henri III n'avait pas vu Marguerite depuis son retour de Mézières, et le lendemain de ce congé brutal, le 8 août, il partit pour Bourbon-Lancy sans lui dire adieu. A Bourg-la-Reine son escorte croisa celle de la reine de Navarre, qui

---

<sup>1</sup> Il fallait au XVI<sup>e</sup> siècle sept à huit jours pour aller du château de Madrid à Sainte-Foy-la-Grande. Lauzun, *Itinéraire de Marguerite*, p. 247, oubliant que les messagers n'allaient pas aussi vite alors que de notre temps, imagine que le roi de Navarre aurait pu savoir le 12 l'affront fait à sa femme le 8 et qui va être raconté.

<sup>2</sup> *Lettres missives*, t. I, p. 574. Lauzun conteste sans raison l'authenticité de cette lettre.

<sup>3</sup> Lauzun adopte comme vérité historique cette scène à l'Alexandre Dumas, *Itinéraire*, pp. 239-240.

<sup>4</sup> *Archives curieuses*, t. X, lettre XXIII, pp. 94-95.

<sup>5</sup> Desjardins, IV, p. 467, 8 août.

s'y était arrêtée pour dîner. Il feignit, quoique les **fenestres** de son carrosse fussent **abattues**, de ne pas voir sa sœur.

Le jour suivant, ce fut pire. Entre Palaiseau, où elle avait couché, et Saint-Clerc, où elle allait, survint une troupe d'arquebusiers commandée par un capitaine ou un exempt des gardes du Roi<sup>1</sup>, qui **arresta toute sa suite et sa litière propre**, lui fit lever le masque, disant en avoir commandement du Roi, et **se saisit en sa présence de quelques-uns de ses serviteurs, qu'il emmena prisonniers, nommeement l'escuer Tuti**. En même temps, sur une autre route, le chevalier du guet arrêta Mmes de Duras et de Béthune, et une femme de chambre, Barbe. Henri III **se fit ammener toutes ces personnes en l'abbaye de Ferrières, près Montargis**, les mit en différentes chambres, les interrogea chacung à part, voullent avoir leur deposition écrite et signée de leur main ; au partir de là en renvoya aulcuns à la Bastille où ils ont mesme esté examinées par le lieutenant du prévost. Il s'enquit de sa propre bouche de la conversation (relations), des mœurs, de la vie et de l'honneur de la royne sa sœur<sup>2</sup>. L'Estoile précise qu'il les interrogea mesmes sur l'enfant qu'il estoit bruit qu'elle avoit fait depuis sa venue en Cour, de la façon duquel estoit soubçonné le jeune Chanvallon qui de fait à ceste occasion s'en estoit allé et absenté de la Cour. Même s'il est vrai qu'il ne put rien **descouvrir par la bouche des dits prisonniers et prisonnières ne autrement**, il ne l'est pas, comme le nouvelliste semble le croire, **qu'il les remeist tous et toutes en liberté** immédiatement, avec défense d'ailleurs de rejoindre la reine de Navarre. Marguerite, après avoir attendu presque seule toute la journée du 9 à Palaiseau, reprit sa route vers la Gascogne.

Catherine préparait, comme on l'a vu, depuis plus d'un mois le viatique du retour. Peut-être fut-elle surprise par la résolution d'Henri III de précipiter le départ, et s'en est-elle allée à Passy, d'où le 8 août elle écrit à Matignon<sup>3</sup>, afin de se soustraire aux prières et aux larmes de la bannie. Il n'était pas dans ses habitudes de s'opposer aux volontés du souverain, surtout en une affaire où elle ne pouvait le blâmer que d'impatience. Même le manque d'égards de Bourg-la-Reine, qu'elle a su le jour même ou le lendemain en rentrant à Paris, n'ajoutait qu'une blessure d'amour-propre à la sommation du départ. Mais l'arrestation de la reine de Navarre à Palaiseau, cette recherche de police dans tout son train, l'ordre de se démasquer, et enfin l'interrogatoire des prisonniers et des prisonnières par le Roi en personne, c'étaient des aggravations qu'elle n'avait ni prévues, ni imaginées, ni permises. La preuve en est que son fils lui expédia le duc d'Epemon, qui arrivait tout droit de Lorraine, pour l'informer des faits ; sinon pour les justifier. Le choix du messenger était étrange, à moins qu'il ne fût voulu. L'archimignon haineux et brutal, et qui avait à venger l'injure des brocards, a bien pu suggérer à son maître, à leur première rencontre, l'idée d'humilier plus cruellement cette sœur ennemie. Marguerite l'en a toujours cru capable, et avec une conviction si entière et si douloureuse que, forcée pour des raisons politiques, de le recevoir l'année suivante à Nérac, elle assimilait sa condition à celle des esclaves.

Catherine blâmait au fond du cœur ces écarts de passion qui risquaient de rompre l'accord avec le duc d'Anjou et d'aigrir les rapports avec le roi de

---

<sup>1</sup> Sur cette arrestation, comparer Duplessis-Mornay, II, p. 369 ; D'Aubigné, VI, p. 171 ; L'Estoile, II, p. 131 ; Desjardins, IV, pp. 468-469.

<sup>2</sup> Duplessis-Mornay, II, 369.

<sup>3</sup> *Lettres*, VIII, p. 118.

Navarre. Mais le mal n'était pas facile à réparer. Elle savait Henri III infatué de sa toute-puissance et incapable de retour, surtout en une affaire où ses sentiments et ceux des mignons étaient intéressés. Il trouva **mauvaise**<sup>1</sup> la lettre qu'elle lui écrivit de Noyon le 13 ou le 14 et qu'elle lui fit porter par l'évêque de Langres, Charles II de Perusse d'Escars, pour lui demander la mise en liberté des dames de Duras et de Béthune. Ce qu'il fit d'ailleurs, mais comme de lui-même, un peu plus tard. Le voyant si susceptible et **les choses... passées si avant**, elle estima meilleur de **remectre**... à son jugement et discrétion la conduite d'une affaire si délicate<sup>2</sup>. Elle avait tellement peur de se compromettre qu'elle se défendit de recevoir Clervant, l'agent du roi de Navarre à la Cour de France, avant le retour de Henri III à Paris<sup>3</sup>. A La Fère, où elle s'était hâtée de rejoindre le duc d'Anjou pour presser le licenciement des troupes des Pays-Bas, elle s'enquit curieusement, pendant le séjour qu'elle y fit (13-22 août), des relations de Marguerite avec son frère. On lui avait dit que l'écuyer Tosti (ou Tutti), pris à Palaiseau, puis relâché, avait remis à Henri III une lettre de Mme de Gramont, mère de Mme de Duras, au duc d'Anjou. Son fils lui en a lui-même parlé avec détachement, **car yl (le roi) savet bien qu'il (lui, le duc) n'avoyt neule yntelligence aveques ele** (Mme de Duras). Elle n'est qu'à moitié rassurée par cette déclaration, et elle ajoute : **Toutefoys cet (si) je pouvès savoyr s'il et vray (s'il dit vrai) et cet qu'ele (la lettre) portoiyt, je an serè bien ayse**<sup>4</sup>.

C'est à la Duras qu'elle en veut. Elle sait que cette grande coupable — la seule coupable pour cette mère indulgente — est revenue à Paris et l'idée de l'y rencontrer lui est pénible. **Je voldres**, écrit-elle à Bellièvre, **qu'el en feust dehors**. Et cependant elle hésite à en donner l'ordre et ne veut rien décider sans l'aveu de ce confident.... **Je vous prie, cet (si) trouvé qu'il souyt bon, de dyre à sa mère (la mère de Mme de Duras) que fera bien de l'en fere enn aler, et que je serés marrye de l'y trover**, et elle répète : **Vous voyré s'il é bon d'ynsin le faire**<sup>5</sup>. Mais le 30 août elle a pris son parti et elle charge Bellièvre de dire à Mme de Gramont de faire partir sa fille de Paris, car elle y sera elle-même dans trois ou quatre jours, et ne veut pas l'y trouver. **Je ne la luy (l'y) sorès (saurais) endurer**. Elle menace, si la Duras reste, de la faire **en aller ou peult aystre pis**. **Je luy pryé que s'an alle car (c'est moi qui souligne) je veulx ayvyster le scandale ; nous n'en avons heu que trop et voldrès (je voudrais) que tout cet que peult faire sovenyr de cela ne set vys janzès**<sup>6</sup>. Parlerait-elle de cette façon si elle avait conseillé la violence de Palaiseau et l'interrogatoire de Ferrières.

Ces raisons de sentiment ne sont pas les seules peut-être. Elle s'inquiète de voir si près des Pays-Bas une intrigante, qui, pour venger ses injures et celles de sa maîtresse est capable de pousser le Duc à quelque résolution désespérée. Aussi presse-t-elle ce fils si peu sûr de **casser et révoquer sans retard**, conformément à ses promesses de Chaulnes **toutes les levées** qu'il avait ordonnées<sup>7</sup>. Elle a hâte

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VIII, p. 126, note 1, 21 août.

<sup>2</sup> A Bellièvre, 21 août 1583, *Lettres*, p. 126.

<sup>3</sup> *Lettres*, VIII, p. 129, 29-30 août.

<sup>4</sup> A Bellièvre, *Lettres*, p. 126. Catherine s'adresse à un secrétaire d'Etat très au courant des choses et des personnes, elle emploie vaguement les pronoms, il, elle, et les adjectifs possessifs, mais je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur les identifications que je fais.

<sup>5</sup> A Bellièvre, 21 août 1583, *Lettres*, VIII, p. 126.

<sup>6</sup> Gaillon, 30 août, *Lettres*, VIII, p. 130.

<sup>7</sup> Au chancelier Pibrac, 2 septembre, *Lettres*, VIII, p. 131.

hâte de le désarmer et de n'avoir plus rien à craindre de ce côté quand le moment sera venu pour le Roi son fils d'entrer en conversation avec le mari de sa fille.

Aussitôt qu'il sut l'affront fait à sa femme, le roi de Navarre fit partir le plus autorisé des membres de son conseil, Du Plessis-Mornay, (17 août) pour demander des explications. Il avait trouvé bon qu'Henri III éloignât de Marguerite la Duras et la Béthune, femmes de mauvais renom, mais il ne pensait pas que le roi de France commanderait à la reine de Navarre de sortir de Paris, sans lui dire adieu, qu'il affecterait de ne pas la connaître, quand ils s'étaient croisés à Bourg-la-Reine, et enfin qu'il la ferait arrêter en route par les archers et se ferait amener les personnes de sa suite pour les interroger sur ses déportements. Il lui importait de savoir au plus vite la raison de ces procédés injurieux. Du Plessis alla droit à Paris et n'y trouvant pas Henri III, il reprit la poste et le rejoignit le 30 ou le 31 août<sup>1</sup> à Lyon — et non le 20 ou le 21 comme dit contre toute vraisemblance le texte.

Aux questions qu'il lui posa, il eut pour réponse que, comme bon prince et homme de bien, il avait voulu [repurger](#) tout ce qui était autour de lui et surtout ce qui le touchait de si près et qui y pouvait apporter tache ou blâme. Mais l'ambassadeur répliqua que le roi de Navarre l'avait envoyé vers Sa Majesté, non pour l'affaire des dames de Duras et Béthune, mais pour le fait de la reine sa femme. [Si elle a commis une faute digne de l'affront qui lui a été fait, il vous en demande justice, comme au maistre de la maison et au père de la famille. Sinon, Sire, comme il ne le croira que le plus tard qu'il pourra, il la vous demande, comme à un prince qui en fait profession, des calomnieurs sur le rapport desquels une telle injure auroit été précipitée.](#) Le Roi objecta l'incertitude des bruits publics, et s'excusa de ne pouvoir prendre une décision sans l'avis de la Reine sa mère, femme de [prudence, sagesse, vie inculpée](#). Il serait auprès d'elle à Paris au commencement d'octobre et peut-être y verrait-il son frère. Aussitôt [après, il dépescheroit personnage de qualité qui donneroit contentement au roy de Navarre.](#) Duplessis repartit que cependant la reine s'acheminait vers le roi son mari. Que dirait la Chrétienté [s'il la reçoit ainsi, par manière de dire, toute barbouillée](#)<sup>2</sup>. — Ne vaut-il pas mieux que l'injure soit [satisfaite premier qu'elle \(la reine\) passe plus outre.](#) — [Que sçauroit-on dire,](#) reprit Henri III, [quand il la recevra, sinon que c'est la sœur de son Roy.](#) Duplessis n'en put rien tirer que la promesse d'écrire à son beau-frère. Pour finir, au regret que l'autre témoignait de ne jamais voir le roi de Navarre, il opposa l'impossibilité où était son maître, quelque désir qu'il en eût, d'aller baiser les mains de Sa Majesté. — [Dès qu'il tournoit la teste vers la France pour s'en approcher, il sembloit qu'on prist plaisir de le mordre par derrière, pour le faire tourner ailleurs, comme tout fraîchement se seroit veu qu'estant à Sainte-Foy pour passer en Xaintonge on surprit Aleth avec grand carnage de ceulx de la religion, dont le voisinage est troublé, en danger s'il n'y eust pourveu en se rapprochant, de remettre par-là toute la province et conséquemment tout l'estat en trouble.](#) — Ce propos et quelques autres laissaient voir que l'humiliation de la reine de Navarre, si on ne se hâtait de la réparer, ferait bloc avec les autres griefs du parti protestant.

---

<sup>1</sup> Duplessis-Mornay, II, p. 367.

<sup>2</sup> Duplessis-Mornay, II, pp. 372-373.

Cependant Bellièvre avait causé avec Clervant, et comme lui il pensait que le roi de Navarre ne se déciderait pas à reprendre sa femme sans **quelque honneste satisfaction qui le deschargeast envers le monde**<sup>1</sup>. La Reine-mère le croyait aussi et le Roi, de Lyon, se déclarait **fort ayze** d'une lettre du secrétaire d'Etat et de ses prudents conseils. Mais il ne se pressait pas de les suivre. Il poursuivit tranquillement son voyage et sa cure et ajourna tout parti jusqu'à son retour. Il était perplexe et comptait sur le temps pour le tirer d'embarras. Il trouvait dangereux d'affirmer l'inconduite et humiliant de reconnaître l'innocence de sa sœur. Il lui fallait ou punir l'adultère et rompre le mariage de Navarre, ou s'avouer lui-même coupable d'une effroyable légèreté. Il aurait voulu que son beau-frère se contentât de quelques assurances d'amitié, en guise de réparation. Même après sa rentrée à Paris, le 5 octobre, il négligea de dépêcher, comme il l'avait promis à Duplessis-Mornay, un **personnage qualifié au roy de Navarre**. Il y avait bien du calcul dans son indécision.

Marguerite se dirigeait à petites journées vers la Gascogne. Le roi de Navarre devinait le jeu du Roi, qui était de ramener sa femme dans ses Etats et de la lui imposer sans qu'il prît garde. Il y allait de son honneur et de sa dignité de ne pas recevoir une épouse diffamée, contre qui le Roi avait procédé **si juridiquement et si criminellement**, avant que ce juge souverain l'eût déchargée de l'inculpation. A Jarnac, où elle arriva le 23 septembre, elle reçut de lui l'ordre de ne pas pousser plus loin. Mais son frère lui commanda de repartir, et elle avança jusqu'à Coutras où elle fit un nouvel arrêt et plus long encore (22 oct.-26 nov.). De là elle écrivit à son mari qu'elle s'était mise en marche, **nonobstant son commandement**, pour obéir aux ordres d'Henri III. La malheureuse, prise entre ces deux volontés contraires, bannie de France par l'une, repoussée de Gascogne par l'autre, se torturait dans l'attente du lendemain.

Le roi de Navarre, impatient du silence du Roi, députa en France un diplomate d'occasion, Agrippa d'Aubigné poète, historien, soldat et son serviteur passionnément fidèle, dont il savait, pour l'avoir éprouvé à ses dépens, qu'il parlerait haut et clair<sup>2</sup>.

Il eut audience d'Henri III le 19 octobre et hardiment le harangua **sur les intérêts que portoient les injures des princes**, et qu'il serait imprudent de laisser accumuler. Il y avait eu des promesses faites qu'on ne se hâtait pas de tenir — allusion évidente à l'ambassade de Du Plessis-Mornay. — **Tant y a que non sur le refus de justice, mais sur le délai qui sen toit le refus, le messenger (d'Aubigné) remit entre les mains du roi de France l'honneur de son alliance** (l'alliance du roi de Navarre) **et celui de son amitié**. Le Roi, blessé de cette sommation, menaça de mettre sur les bras de son beau-frère, s'il s'oubliait, **un fardeau qui feroit ployer les épaules du Grand Seigneur**. L'ambassadeur répliqua : **Sire, le roy de Navarre, mon maistre, a esté (à son grand regret) eslevé sous ce fardeau ; sans menaces, il hommagera toujours sous Vostre Majesté sa vie et ses conditions ; mais de son honneur il n'en rendra hommage à prince du monde, tant qu'il aura une goutte**

---

<sup>1</sup> 29 août 1583. Bellièvre à la Reine-mère, *Lettres*, VIII, app., pp. 428-429.

<sup>2</sup> A. Garnier, *Un scandale princier au XVIIe siècle*, *Revue du XVIIe siècle*, t. I, p. 184-186, a établi que cette ambassade n'est pas, comme quelques-uns l'avaient pensé, une invention de ce génie orgueilleux. — S'il a vu le Roi à Saint-Germain, sa réception se place nécessairement après le retour de Bourbon-Lancy, et très probablement le 19 octobre.

Le récit de l'audience se trouve dans *l'Histoire universelle*, t. VI, pp. 171-172, et avec quelques différences de style dans la *Confession... de Sancy*, Réaume, II, 350.

de sang et un pied d'espée<sup>1</sup>. Henri III porta la main à son poignard, mais il se contint. Catherine survenant déclara qu'on feroit mourir de ces coquins et marauds qui avoyent offensé sa fille. D'Aubigné riposta qu'on ne sacrifioit point de pourceaux et de sang vil à Diane et qu'il falloit des testes plus nobles pour expiation<sup>2</sup>. A ce contempteur des puissances souveraines, Crillon et Antraquet fournirent les chevaux les plus rapides pour le mettre à l'abri au delà de la Loire.

La mission de d'Aubigné ranima le différend de Navarre. Bellièvre fut chargé à titre de spécialiste des affaires du Midi, d'aller négocier. Ses instructions portent la date du 18 octobre, mais elles ont été peut-être antidatées à dessein de faire croire qu'on les avait arrêtées avant le vif assaut du 19. Au lieu des concessions que Bellièvre recommandait, elles étonnent par le parti-pris d'esquiver toute justification. L'idée de fond, c'est que la Reine-mère a inspiré les mesures prises par le Roi son fils ; que ces mesures n'avaient d'autre objet que d'éloigner de la reine de Navarre deux dames de mœurs diffamées. La vertu de Marguerite n'étant pas en cause, il n'y avait pas lieu à réparation, puisqu'il n'y avait pas eu d'outrage. En attendant, le roi de Navarre agit. Depuis trois ans il réclamait une des villes de son domaine, Mont-de-Marsan, dont la population catholique en révolte avait chassé ses soldats, et il n'obtenait pas du nouveau lieutenant-général du Roi en Guyenne, le maréchal de Matignon, qu'il la lui restituât. Dans la nuit du 20 au 21 novembre, il l'enleva par surprise. Ce fut dans cette place où il rentrait en maître, les armes à la main, que Bellièvre, qui avait perdu beaucoup de temps en route, finit par le rejoindre ; un moment et un lieu bien mal choisis pour lui faire admettre l'échappatoire du roi de France<sup>3</sup>.

Avant tout pour parler, le vainqueur exigea le retrait d'une garnison introduite par Matignon dans Bazas. Bellièvre partit à cette fin pour Bordeaux, mais le Maréchal, loin d'évacuer Bazas, cantonna des troupes à Dax et à Saint-Sever, qui étaient encore plus proches de Mont-de-Marsan. Un peu plus tard il en mit à Condom et à Agen, dans le voisinage de Nérac, la capitale du duché d'Albret. Le roi de Navarre, qu'on bloquait dans ses maisons, refusa de discuter avec Bellièvre, revenu à Mont-de-Marsan, l'affaire de la reine sa femme, tant qu'il y aurait une garnison à Bazas. Et comme Matignon la renforça, il rompit la négociation (7 décembre).

Mais il ne lui convenait pas de pousser le Roi à bout et il envoya Yolet lui expliquer les raisons de son refus. Il liait maintenant à la réception de sa femme la question des places de sûreté. D'une affaire particulière il en fit une générale qui intéressait tout le parti protestant. La Cour de France s'éleva contre cette prétention. Catherine répétait à Bellièvre ce que le Roi et elle avaient dit à Yolet... *Le faict de ma fille la royne de Navarre... n'avoit rien de commung avecques la prise de Mont-de-Marsan et les garnisons mises à Bazas et aillieurs... partant que nous désirons qu'il reçoipve sa femme sans s'arrester aux difficultez qu'il a faictes... l'asseurant que pour le regard du reste le Roy mondict sieur et fils aura tousjours très agréable que toutes choses soient remises et*

---

<sup>1</sup> Réaume, II, p. 350.

<sup>2</sup> *Histoire universelle*, VI, 172.

<sup>3</sup> Garnier, p. 372. Voir les précisions et les rectifications de Garnier (p. 376 et la note). Les historiens de Marguerite ont confondu cette première négociation avec la seconde (car il y en a eu deux), et ils ont l'air de croire que tout s'est passé en un jour.

exécutées, ainsy qu'il est ordonné par ses Edicts de paix, y satisfaisant (le roi de Navarre) de sa part comme il est tenu de le faire<sup>1</sup>.

Mais le roi de Navarre savait la valeur de ces billets conditionnels à échéance lointaine. Il présentait en bloc tous ses griefs, et il avait le talent de mettre Marguerite de son côté. Il lui avait fait porter de bonnes paroles par Frontenac, comme pour lui faire réparation, et par le même porteur, des insultes du passé. Quand il rompit avec Bellièvre, il se retourna aimablement vers elle et tint à lui prouver qu'il n'était pas intraitable (déc. 1583)<sup>2</sup>. Son attitude tranchait avec celle du roi de France, qui laissait à sa mère le soin de régler ce différend, comme s'il n'y était pas directement intéressé. Catherine aurait voulu qu'il intervînt pour avoir plus d'action sur son beau-frère. Mais il s'y refusait ; il n'avait pas pardonné et le faisait bien sentir. L'idée même que sa sœur s'adressât à lui pour demander grâce lui répugnait. Un jour de novembre, Catherine, jugeant l'occasion opportune, s'avisa de lui dire que Marguerite *luy eult volontyer ayscript pour le remercier de tent d'honneur qui ly fesouyt* (qu'il lui faisait), désignant par là l'ambassade de Bellièvre, *mes qu'ele* (Marguerite) *avoyt eu creynte qu'il ne voleut recevoyr ces* (ses) *letres, yl* (le Roi) *m'a dyst* — et l'on peut croire avec quelque ironie — *mès qu'ele souyt bien* (pourvu qu'elle soit bien) *avecques son mary, se* (ce) *sera plus à propos*<sup>3</sup>. La Reine-mère, ne sachant trop que conclure de cette réponse ambiguë, s'en remit à Bellièvre de décider s'il serait mieux d'écrire ou non, et, sur le conseil du diplomate, Marguerite implora le persécuteur. Elle prévint sa mère de ce recours, qui devait lui être pénible.... *Puisqu'il ne m'a peu aimer par les merites de mon service et de ma très humble affection, j'espère, Madame, qu'ores que je suis accablée de tant de maux et d'ennuis, qu'il m'aimera par pitié, et si les roys, comme l'on dit, sont semblables aux dieux qui aiment les cœurs affligés, le mien lui devra estre fort agréable*<sup>4</sup>. Elle disait à son frère : *Quittez la passion et vous plaise de considérer ce que, pour vous obéir, m'a fallu endurer.... Encores que je sois vostre sœur et servante et vous mon seul confort, j'espèrerois en la bonté de vous comme roy chrestien, et que Dieu, lequel vous servez si bien, conservera en vous la pitié que vous devez à tous, et par plus forte raison à moy comme mon roy, auquel je la demande en fléchissant le genou de mon cœur*<sup>5</sup>....

L'orgueil parla plus haut que la pitié. Henri III voulait que le roi de Navarre reçût sa sœur sans condition.

Mais il avait affaire à un habile homme qui, tout en le ménageant, disposait Marguerite à la défense de leur commune dignité. *Il importe et pour vous et pour moy qu'on veoye quand nous nous reassemblerons que ce soit de plein gré et sans aucune apparence du contraire et vous doit suffire de ce qui s'est passé à vostre partement de Paris sans que je veoye rien à vostre arrivée qui lui ressemble. Aussi exigeait-il que les choses fussent remises en l'état qu'elles devaient avant de rentrer en pourparler avec Bellièvre. Elle fera bien de lui en faire instance... Et lors je feroys paroistre à tous que comme je ne fais rien par force, aussy je ne crois rien sur des calompnies*<sup>6</sup> (17 déc.). Il lui faisait dire et redire par monsieur de Lusignan de ne s'ennuyer point de ces *longeurs et ne les*

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VIII, pp. 164-165, 26 décembre 1583.

<sup>2</sup> *Annales du Midi*, t. IX, 1897, pp. 143-144.

<sup>3</sup> Catherine à Bellièvre, *Lettres*, VIII, p. 155, 21 novembre 1583.

<sup>4</sup> Guessard, pp. 295-296.

<sup>5</sup> Guessard, p. 297.

<sup>6</sup> Guadet, *Lettres missives*, Suppl., t. IX, p. 191.

prendre en mauvesse part ; que ce n'est faute de bonne volonté ni d'amitié, et qu'elle doit désirer pour leur bien et honneur à tous deux qu'il en soit ainsi<sup>1</sup>.

Marguerite n'avait pas d'illusions. Elle savait son mari résolu à la recevoir, mais pour un bon prix. Il ne voulait pas qu'on pût dire que sa femme lui avait été imposée de force, ce qu'on ferait nécessairement s'il ne réclamait rien, et n'obtenait rien en échange. Il faut, recommande-t-elle à Bellièvre, que le Roy mon frère fournisse au roy mon mary des raisons de céder<sup>2</sup>.

La Cour de France renoua officiellement les négociations<sup>3</sup>, mais dans ce même esprit d'intransigeance où l'on sent la hauteur superbe d'Henri III et sa haineuse insouciance des tourments de sa sœur. Bellièvre, qui en fut encore chargé, spécifia, dans sa demande d'audience au roi de Navarre, comme l'unique objet de sa mission, le retour de la reine auprès de lui<sup>4</sup>.

Marguerite n'avait jusque-là obtenu que d'avancer jusqu'à Agen, où elle arriva le 7 décembre et s'installa en attendant mieux. La reprise des débats où son sort était en jeu l'émouvait d'espérance et de crainte. Elle s'adressait à Bellièvre pour avoir des nouvelles. Où était-il ? Avait-il vu son mari ? Quelles instructions apportait Prallon, un des courriers d'Henri III ? ...Je ne puis avoir repos que je ne me voie hors de ce purgatoire que je puis bien nommer ainsy, ne sachant si vous me mesterés en paradis ou an enfer, mès quoi que ce soit il lest (est) très malaisé que ce soit pis que ce que depuis si (six) mois l'on m'a fait esprouver<sup>5</sup>.

Bellièvre avait rejoint le roi de Navarre et pendant trois jours (13-14-15 janvier 1584), il l'engagea vainement à reprendre sa femme sans excuse ni compensation. A cette fin, il fit du renvoi de Marguerite un récit où Henri III apparaissait à peine et comme au second plan. C'est la Reine-mère qui avait invité les dames de Duras et de Béthune à s'en retourner et obtenu de Marguerite qu'elle consentît à leur départ, et c'est elle aussi qui conseilla au Roi de dépêcher après elles pour s'enquérir de leur itinéraire<sup>6</sup>. Bellièvre nia une autre fois que l'exempt des gardes eût dit à la reine de se démasquer<sup>7</sup>. Il parlait avec l'assurance d'un homme qui ne craint pas de démenti, Catherine ayant à cœur de décharger son fils de toute responsabilité, et Marguerite, intérêt à se taire. Le roi de Navarre voyait où tendait cette altération des faits. Il se récria, usant plusieurs fois de ces mots : Oh ! la maigre satisfaction ! Si le roy de France, reprit-il, avoit bonne opinion de la royne sa sœur, il ne l'eust pas laissée partir avec cette escorne de ne luy dire point à Dieu ; ce n'est pas la fasson comme l'on renvoie les sœurs de roy. Bellièvre, avec une belle audace, se dit surpris d'apprendre que le Roi eût refusé d'ouïr la reine de Navarre quand elle lui voulut dire adieu. C'est, riposta le roi de Navarre, une réponse de sophiste.

Bon serviteur, mais diplomate timoré, esclave à la lettre de sa consigne, Bellièvre laissa échapper l'occasion de conclure au meilleur marché possible.

---

<sup>1</sup> *Annales du Midi*, t. IX, 1897, lettre VIII.

<sup>2</sup> *Annales du Midi*, t. IX, lettre V, p. 14.

<sup>3</sup> Il y en avait eu une d'officieuse, celle du capitaine Caries (Charles de Birague, cousin du chancelier). *Annales du Midi*, t. IX, lettres VII et VIII.

<sup>4</sup> 3 janvier 1584, Garnier, p. 166. Cette seconde négociation de Bellièvre, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente, a été pour la première fois étudiée par M. Garnier, d'après les mémoires manuscrits du fonds Brienne, vol. 295, f° 247-256.

<sup>5</sup> *Annales du Midi*, IX, 1897, lettre XII.

<sup>6</sup> Garnier, p. 574.

<sup>7</sup> Garnier, p. 586.

En effet le roi de Navarre déclara que : bien qu'il n'apparût aucune satisfaction dans ce qu'on lui offrait, toutefois pour faire apparoir à Sa Majesté qu'il luy vouloit obéir et se conformer à sa volonté, il estoit contant de revoir et de se remettre avec la royne sa femme pourveu qu'il pleust à Sa Majesté de faire oster toutes les garnisons qui ont esté mises à dix lieues de Nérac où est sa principale demeure, estimant que pour son honneur et pour sa seureté il ne se peult remettre avec ladicte royne sa femme jusqu'à ce qu'on aye osté les dictes garnisons par lesquelles il pouvoit estre pris et emmené à Paris pour luy estre tranché la teste sur un eschafault ; que si on vouloit avoir sa vie, il la vouloit conserver<sup>1</sup>. Au lieu de le prendre au mot, Bellièvre en référa à Henri III.

Son adversaire tira argument de cette indécision. L'Instruction de M. de Clervant allant trouver le roi de France de la part du roi de Navarre, et qui est datée du 18 janvier 1584, est une longue critique du double jeu de Bellièvre dans ces deux négociations, en même temps qu'elle indique les dernières concessions du roi de Navarre. Premier prince du sang, mari de la sœur du roi de France, et même souverain de Béarn et de Navarre, il s'est demis jusque là que de soumettre la satisfaction de son honneur au respect des commandemens de son beau-frère pour le désir qu'il a eu plus de satisfaire à Sa Majesté que d'estre satisfait en soy mesmes<sup>2</sup>.

Henri III et Catherine étaient aussi impatientes d'en finir. La Reine-mère trouvait que le scandale avait assez duré ; le Roi n'était intraitable que sur la question d'excuses ; mais, sa dignité ou son orgueil sauf, le retrait des garnisons lui paraissait d'ordre secondaire<sup>3</sup>. Bien qu'il n'en voulût pas convenir, les allées et venues d'émissaires entre les Pays-Bas et le Midi le préoccupaient. Le duc d'Anjou tardait à désarmer ; il avait refusé d'assister à l'assemblée de Saint-Germain, une assemblée de notables, prétextant qu'elle était dirigée contre lui. Sa mère, accourue à Château-Thierry à sa prière, le trouva au lit, brûlant de fièvre, consumé par la phtisie qui, six mois plus tard, le tua. Il lui laissa entendre qu'il serait forcé de vendre Cambrai aux Espagnols si le Roi ne lui donnait pas les moyens d'en payer la garnison. Un mois après elle y retourna pour le calmer. Il accusait Philippe II, les Guise et beaucoup d'autres d'avoir voulu le faire assassiner. On lui avait fait accroire que son frère profiterait de la rupture de son mariage avec la reine d'Angleterre et de ses échecs aux Pays-Bas pour le dépouiller de ses apanages. Et sela le tormente, écrit Catherine, plus que chause qui souyt. Il lui promettait de ne rien faire qui trouble le royaume ni puyse depleyre au Roy, mais, disait-elle, (ce) sont paroles<sup>4</sup>. Il s'intéressait au sort de

---

<sup>1</sup> Garnier, p. 586.

<sup>2</sup> Du Plessis-Mornay, II, p. 475-486. L'Instruction de Clervant a été publiée sous le titre de Harangue de M. de Pibrac pour le roi de Navarre. Il suffit de la lire pour se rendre compte qu'elle n'est pas un plaidoyer et qu'elle n'est point de Pibrac, mais un document diplomatique dressé pour un ambassadeur du roi de Navarre allant à la Cour de France. On la trouvera dans les *Mémoires* de Deplessis-Mornay, avec quelques petits changements imaginés par un éditeur ignorant ou un faussaire pour autoriser la substitution de Pibrac à M. de Clervant. M. A. Garnier l'a restituée à qui de droit. L'abbé Alban Cabos (thèse de Toulouse, 1922, pp. 436-499) tient pour l'authenticité sans autre raison que de faire mourir Pibrac, après ce plaidoyer, dans la bonne grâce de la belle reine. Mais Marguerite a toujours gardé, à tort sans doute, le plus mauvais souvenir de son ancien chancelier qui jouoit au double, comme elle le dit dans ses *Mémoires* écrits en 1599 ou 1600, quinze ans après la mort de Pibrac (Guessard, p.161).

<sup>3</sup> Garnier, p. 592.

<sup>4</sup> *Lettres de Catherine*, VIII, p. 169, 2 janvier 1584.

Marguerite. Le roi de Navarre lui envoya son grand favori, Lavardin, (20 janvier 1584) pour incriminer les attermolements de Bellièvre et se justifier lui-même de ne pas consentir à recevoir sa femme, **en maison empruntée**, autrement dit bloquée par le voisinage des garnisons royales. Le Duc lui fit porter la réponse par Fervaques, un de ses mignons. La Cour de France n'avait-elle pas lieu d'appréhender, si elle s'obstinait en son intransigeance, une nouvelle coalition du chef des politiques et de celui des huguenots. Le règlement de l'affaire de Marguerite et le retrait des garnisons devaient les contenter tous deux. Pendant que son ambassadeur tergiversait, Henri III, sans souci de ses instructions, lui expédia l'ordre de faire évacuer les places (janvier 1584)<sup>1</sup>. Le mois d'après, le duc d'Anjou accourait à Paris et, se jetant aux genoux de son frère, jura de lui être toujours fidèle sujet (11 février 1584). La Reine-mère pleurait d'attendrissement de voir ses fils embrassés. C'était l'annonce d'une autre réconciliation qu'elle appelait de tous ses vœux et reprochait à son gendre et aussi au maréchal de Matignon de retarder<sup>2</sup>.

Le veuvage ne pesait pas au roi de Navarre. La belle Corisande, comme il appelait Diane d'Andouyns, comtesse de Guiche, d'un nom emprunté à l'Amadis, le consolait de l'absence de Marguerite, mais les nouvelles toujours plus alarmantes de la santé du duc d'Anjou le portaient à se rapprocher de la Cour de France. Premier prince du sang, et, d'après la loi salique, héritier présomptif, si Monsieur venait à mourir, mais hérétique relaps, et à ce titre odieux à la nation catholique, il avait intérêt à ménager le Roi régnant, comme son suprême recours, et à lui résister sans rompre. Marguerite désespérait de joindre ce mari aimable et fuyant. Lui à qui un mensonge politico-sentimental parut toujours peccadille écrivait à sa femme que le temps lui durait autant qu'à elle<sup>3</sup>.

Le différend provoqué par le scandale de l'expulsion se termina par un compromis. Henri III consentit à retirer les garnisons d'Agen et de Condom et ne laissa que 50 hommes dans Bazas. Le roi de Navarre garda Mont-de-Marsan, et délivra ses maisons du voisinage des troupes royales. Il fit ajourner encore une fois les questions relatives aux places de sûreté.

Au fond, les deux Rois se réconciliaient aux dépens de Marguerite. Le frère avait humilié sa sœur et ne s'en excusait pas. Le mari, sans insister sur la réparation d'honneur, acceptait de reprendre sa femme, **quoique barbouillée**, en faveur de compensations matérielles pour lui et son parti. Marguerite rentra en Navarre, après un marchandage de sept mois, amoindrie, déconsidérée, incertaine de son avenir. Que pouvait-elle attendre d'une réconciliation ravalée par tant de calculs d'intérêt, le jour où le roi de Navarre n'y aurait plus intérêt ?

---

<sup>1</sup> Henri III à Bellièvre (janvier 1584), Garnier, pp. 592-593.

<sup>2</sup> *Lettres de Catherine*, 11 mars 1584, à Bellièvre, VIII, p. 176.

<sup>3</sup> Garnier, pp. 597-598, et la note 2 de la p. 598.

## CHAPITRE IX. — EN RÉVOLTE CONTRE LES DEUX ROIS.

*Archives municipales d'Agen, CC, 79. Mémoires... écrits à la main par feu M. Trinque (copie aux Archives départementales du Lot-et-Garonne). J. de Croze, Les Guises, les Valois et Philippe II, Paris, 1866, 2 vol. Scipion Dupleix, Histoire générale de France avec l'Estat de l'Eglise et de l'Empire, 5 vol., 1621-1643, t. IV : Histoire de Henri III, roy de France, 1633. Frossard, Notice biographique sur la belle Corisande, Bulletin de la Société Ramond, 29<sup>e</sup> année, 1894. La Huguerye, Mémoires inédits, d'après les manuscrits autographes, publiés par de Ruble (Soc. Hist. Fr.), 3 vol., 1877-1880. Lauzun, Itinéraire, pp. 315-337.*

MARGUERITE attendait avec impatience depuis le 7 décembre à Agen fin n de ce long accord. Sans impatience, le roi de Navarre, en février et mars, quitta Nérac pour Pau, d'où il lui était plus court de rejoindre Corisande en ses maisons d'Hagetmau et des Pyrénées<sup>1</sup>. Les devoirs religieux de la reine furent la cause d'un dernier retard. En ses épreuves, l'ardeur de sa foi s'était accrue ; elle se manifesta par des donations au collège des Jésuites que la municipalité d'Agen et l'évêque Frégoise avaient fondé (lettres patentes du 23 février 1584)<sup>2</sup>. Elle tint à faire ses Pâques dans cette ville catholique, avant de rentrer à Nérac, dont les protestants avaient, au temps de Jeanne d'Albret, saccagé les églises. Pâques tombant cette année-là le 1<sup>er</sup> avril, la première rencontre des époux n'eut lieu que le 13 au Port-Sainte-Marie. L'après-midi, ils partirent pour Nérac, où ils soupèrent et couchèrent<sup>3</sup>. De ce qui se passa ce soir-là en public, on ne sait que ce que raconte La Huguerye, un agent en marge de la diplomatie internationale, alors aux ordres du prince de Condé, et qui pendant sa vie changea plusieurs fois d'opinion, de parti et de maître. C'est un témoin oculaire, mais imaginatif. Il faut se défier de ses appréciations, même quand on accepte ses renseignements.

Le Roy et la Royne sa femme, dit-il, arrivèrent (du Port-Sainte Marie) environ les quatre heures, et furent tous deux seulz, se promenans en la galerie du Chasteaû de Nérac, jusques au soir, où je vey (vis) ceste princesse fondre incessamment en larmes, de telle sorte que quand ilz furent tous deux à table, où je les voulus voir, (c'estoit fort tard, à la chandelle, en ce temps-là), je ne vey jamais visage plus lavé de larmes ny yeux plus rougis de pleurs. Et me feist cette princesse grand pitié, la voyant assise près du Roy son mary, qui se faisoit entretenir de je ne sçay quelz discours vains par des gentilshommes qui estoient à l'entour de luy, sans que luy ni aultre quelconque parlast à ceste princesse, qui me feist bien juger ce que Du Pin (le secrétaire du roi de Navarre) m'avoit dit que c'estoit par force qu'il l'avoit reue.

Mais pourquoi pleurait-elle ? était-ce de honte ou de colère ? Si de honte, il faut que, dès les premières heures, le roi de Navarre lui ait marqué son mépris ; si de colère, qu'il lui ait signifié qu'elle ne serait plus pour lui que la reine, une cruelle

---

<sup>1</sup> Lauzun, *Itinéraire*, p. 271.

<sup>2</sup> Lauzun, *Itinéraire*, p. 270.

<sup>3</sup> Et non le 18 mai, comme le dit à tort La Huguerye, II, p. 316.

déception après plusieurs lettres aimables et une même tendre, où il l'appelait *ma mie*. Il est possible aussi qu'elle pleurât de joie. Après huit mois de tourments et d'angoisses, sa réconciliation avec son mari, quelle qu'elle fût, pouvait l'émouvoir comme un grand bonheur.

Elle avait cessé d'être la princesse errante, incertaine de l'avenir, ballottée par les prétentions contraires des deux Rois, pour redevenir à demeure la reine de Navarre. A défaut d'affection, elle comptait sur des égards, comme fille et sœur de roi. Sans doute, elle ne se flattait pas de fixer un mari d'intempérance amoureuse, et se résignait-elle au partage avec Corisande, comme autrefois avec Fosseuse et tant d'autres.

Ses lettres à Catherine et Henri III, écrites quelques jours après son arrivée à Nérac, disent bien ce qu'elle veut dire. *Madame, Jolet (Yolet) vous dira l'honneur et bonne chère que j'ai resue du Roy mon mari et mon ami, et le contentement auquel je suis qui seroit parfaict, si je vous savois, Madame, et mon frère (le duc d'Anjou) en bonne santé.*

Remarquons ce mot d'ami que les femmes n'emploient généralement qu'avec un mari honoraire, si l'on peut dire.

*Monseigneur, écrit-elle à Henri III, je loue Dieu que je soys si heureuse que resevies plaisir du contentement où je suis avec le Roy, mon mary. Et le (Dieu) suplye qui (qu'il) luy plaise nous maintenir en ceste bonne vollunté<sup>1</sup>.*

Le roi de Navarre ne laisse voir que sa déférence pour le roi de France. *Monseigneur, suivant le commandement qu'il a pleu à Vostre Majesté me faire et le desir que j'ay d'y obeir et satisfere, je suis venu en ce lieu pour y recevoir ma femme qui y est des le treiziesme du mois....<sup>2</sup>*

Il partit quelques jours après la rencontre pour aller dire adieu à la princesse sa sœur à Pau. Hagetmau étant sur la route, peut-on douter qu'il s'y soit arrêté pour se consoler avec cette chère maîtresse de l'arrivée d'une épouse importune. Marguerite se résignait à ce demi-bonheur. *Elle est en très bonne santé, écrit Bellièvre à Catherine le 26 avril... et monstre d'avoir beaucoup de contentement de se veoir en ce lieu (Nérac)<sup>3</sup>.*

Elle reconstitua immédiatement sa Cour. Sa mère aurait voulu qu'elle prît, pour chevalier d'honneur, M. de Gondrin, et, pour principale dame d'honneur, Mme de Gondrin. Mais, avant qu'elle eût marqué ses préférences, Marguerite choisit Mme de Noailles (Jeanne de Gontaut-Biron). Bellièvre n'osa pas *découvrir le commandement maternel, pour ne pas faire, écrivait-il à Catherine, un mauvaix service à Vostre Majesté, c'est-à-dire l'exposer à l'affront d'un refus.* Il connaissait le caractère entier de la reine de Navarre et se doutait qu'elle gardait rancune à sa mère de l'avoir abandonnée à la colère du Roi son frère. Catherine approuva la discrétion du diplomate et l'initiative de sa fille, sachant que Mme de Noailles était, dit-elle, *une très femme de byen et d'honneur et de bon lieu<sup>4</sup>.* Il avait été question d'inscrire aussi sur l'état des dames, Mme de Duras, sans que Bellièvre dise d'où vint cette suggestion. Mais qui d'autre a pu avoir cette pensée que Marguerite, soit par fidélité à ses attachements, soit par esprit de revanche

---

<sup>1</sup> Tamizey de Larroque, *Annales du Midi*, IX, lettres I et II en app. (p. 35 et 36 du tirage à part).

<sup>2</sup> *Lettres missives*, I, p. 645.

<sup>3</sup> Bellièvre à Catherine, *Lettres*, VIII, p. 430.

<sup>4</sup> *Lettres*, VIII, p. 185, 10 mai.

et comme pour se réhabiliter elle-même dans la personne de cette confidente, dont la mauvaise réputation avait été la cause ou le prétexte des persécutions d'Henri III. Quant à Mme de Duraz, dit Bellièvre, le roy de Navarre en est si aliéné qu'il n'est besoing que l'on en parle pour le présent.

Un autre familier eut en avril 1584 son congé, ce fut Jean Choisin, l'ancien précepteur, puis le conseiller et secrétaire de la reine de Navarre, que lors son voyage en France elle avait nommé administrateur de tous ses biens (Fontainebleau, 1er juillet 1582). Son renvoi, qui suivit cette grande faveur, s'explique peut-être par son rôle aux Pays-Bas, où il apparaît, aussitôt après la mésaventure de Chartier, dans l'entourage du frère bien-aimé de Marguerite. Il y jouit bientôt d'un tel crédit que, pour être agréable au duc d'Anjou, Catherine pria Henri III de le gratifier d'une faveur dont il lui ferait requête<sup>1</sup>. Mais la Reine-mère eut lieu de se repentir de sa recommandation. Choisin fut un de ces agents secrets que Monsieur, aux abois, employa dans ses marchandages avec le duc de Parme, pour se faire payer très cher la rétrocession de Cambrai<sup>2</sup>, ou pour amener les Etats généraux et la Cour de France, par la menace du marché, à consentir de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent.

Sa disgrâce suivit de près la réconciliation générale des maisons de France et de Navarre. Sans doute Henri III ne lui pardonnait pas d'avoir, avec ou sans bonne foi, offert aux Espagnols de leur restituer Cambrai, la seule des conquêtes du duc d'Anjou, que, comme boulevard de la frontière française, il tint à conserver à tout prix. Peut-être le soupçonnait-il d'avoir servi jusqu'à la fin d'agent de liaison entre un frère et une sœur ennemis. En tout cas, ce n'est ni volontairement, ni volontiers, que Marguerite se sépara de ce bon serviteur.

La Reine-mère avait tellement désespéré du ménage royal qu'elle aurait voulu en assurer pour toujours la bonne intelligence. C'est à cette fin qu'elle dressa le 25 avril (1584) pour sa fille une instruction de quelques pages sur l'art de conserver l'affection et l'estime d'un mari. Mais les conseils de l'expérience maternelle étaient, par la force des choses, une telle critique du passé, que, sachant Marguerite orgueilleuse, obstinée, et d'autant plus irritable qu'elle avait plus souffert et même du fait de ses plus proches, Catherine écrivit à Bellièvre la lettre de direction destinée à la reine et s'en remit à ce diplomate insinuant du soin de faire passer les reproches grâce aux ménagements du commentaire. Les faits anciens ou récents servaient d'exemple à cette leçon de morale pratique. Un point délicat à toucher après le scandale de Paris, c'était la composition de l'entourage royal. Il importait aux pryncesses qui sont jeunes et qui panset (pensent) aystre belles — plus belles peut-être qu'elles ne sont — de s'accompagner de jans d'honneur, hommes et femmes car, aultre (autre) que nostre vye nous fayst honneur au (ou) déshonneur, la compaignye que avons à nous y sert beaucoup. Marguerite allèguera sans doute, comme elle a toujours fait, que la Reine-mère a été plus accommodante en sa jeunesse à l'égard de la duchesse d'Etampes et de Mme de Valentinois, sans considérer que François Ier, son beau-père, et Henri II, son mari, étant rois, elle était tenue de leur obéir. Mais bien qu'elle déférât à leurs volontés, ils ne lui demandèrent jamais et jamais elle ne fit chose contre son honneur et reputayon. Sur ce point, elle s'estimait irréprochable et elle n'aurait point à sa mort à en demander pardon à Dieu ni à

---

<sup>1</sup> Chartier fut arrêté en juin et relâché en juillet 1583 ; l'apostille de Catherine en faveur de Choisin est du 30 juillet, *Lettres*, VIII, p. 116 ; le copiste a lu à tort Choimin.

<sup>2</sup> Kervyn de Lettenhove, t. VI, p. 490 (déc. 1583) et p. 491 (janvier 1584).

craindre que **sa mémoire en souyt** (soit) **moins à louer**. Elle ajoute, ce qui ouvre un jour curieux sur ses sentiments de parvenue, que si elle avait été fille de roi, elle n'eût pas enduré de son mari le partage avec Diane de Poitiers. Par des raisons de politique, elle se justifiait de ses complaisances récentes, celles que Marguerite aurait été tentée de lui reprocher le plus, entre autres, comme on le devine, pour Mme de Sauves. Depuis son veuvage, l'intérêt de ses enfants l'avait forcée d'accepter tous les services et de n'offenser personne. D'ailleurs, à la façon dont elle avait vécu à partir de ce temps-là, elle pouvait sans risques pour sa réputation **parler et aler et anter** (hanter) **tout le monde**. Quand sa fille aurait son âge, elle pourrait faire de même **sans hofense** (offense) **ni de Dieu, ni scandale du monde**. Il n'y avait d'excuses à de certaines condescendances que l'ignorance, ou quand les favorites sont **fammes sur quy l'on n'a puyance**. Mais Marguerite était fille de roi, et **ayant espousé un prynse [qui], encore qui** (bien qu'il) **s'apele roy l'on set byen qui le** (qu'il la) **respecte tant qu'ele faist ce qu'ele veut**.

Est-il possible que Catherine se méprît à ce point sur les sentiments de son gendre. De cette erreur de psychologie, elle déduisait une règle de conduite, qui n'était plus de saison, si elle l'avait jamais été. Marguerite devait bien se garder comme autrefois de **feyr cas de celes à qui yl** (le roi de Navarre) **feyra l'amour**. Si son mari n'avait pas d'affection pour elle, c'est qu'elle ne montrait aucune humeur de ses infidélités. Il en a conclu qu'elle ne l'aimait pas et même qu'elle était bien aise **qu'il ayme autre chause** (chose) **afin qu'ele en puyse faire de mesme**. Il faut donc qu'elle lui obéisse **en cet que la rayson veult et que les fammes de byen doivent à lor mary en ses aultres chauses**, mais en même temps qu'elle lui fasse connaître ce **que l'amour qu'ele luy porte et cet que ayl ayst** (elle est) **ne lui peuvent fayre endeurer**. Assurément, **yl ne le saret** (saurait) **que trover très bon et que [l]'aystimer et aymer d'avantage**<sup>1</sup>. Catherine se faisait illusion sur son gendre. Était-ce le moment de changer de méthode avec un homme qui avait déjà exploité sans scrupules la condescendance de la reine à ses plaisirs. Après les scandales de Paris, pouvait-on croire qu'il serait moins exigeant et, si l'on peut dire, moins méprisant. Rien de plus maladroit que de recommander la réserve et comme une sorte d'intransigeance morale à une femme de vertu compromise ou suspecte. Où trouverait-elle un appui ? Son frère très cher dépérissait de fièvre. Les **nouvelles tristes et facheuses** qu'elle eut d'une rechute avaient changé en deuil la joie de son retour à Nérac, **ne pouvant resantir**, écrivait-elle au maréchal de Matignon, **ni esperer bien ni contantement an l'aprehantion d'une si cruelle perte**. **J'estois sans cela trop heureuse**<sup>2</sup>. Sa mort (10 juin) lui fut, en même temps qu'une peine de cœur, un avertissement et une menace. Le chef des huguenots aurait continué, malgré qu'il en eût, à, ménager la sœur de l'héritier présomptif et de l'ancien chef des politiques, allié d'hier et peut-être de demain. Mais lui disparu, quel compte tiendrait-il d'une épouse qu'il n'aimait pas et que le roi de France lui avait appris à mépriser. Contre un mari dont elle connaissait l'égoïsme impérieux et un frère impitoyable, il ne restait à Marguerite pour la défendre que sa mère, molle et prudente, et qui n'irait jamais jusqu'à s'opposer aux volontés d'Henri III. La vieille Reine n'oublie pas qu'elle est

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VIII, pp. 180-182, 25 avril 1584. Mariéjol, *Catherine de Médicis*, p. 359-360. Comparer Baguenault de Puchesse, *Les idées morales de Catherine de Médicis*, *Revue historique*, mai-juin 1900. Il est bon, comme je le fais, de placer la leçon à sa date.

<sup>2</sup> Appendice aux *Lettres de Catherine*, VIII, p. 417, avril-mai 1584.

sujette, et son dévouement s'arrête à la limite de son obéissance et de sa tendresse pour le Roi son fils.

Elle gémissait, elle aussi, de tant vivre pour voir tout mourir devant elle, et d'être privée de tous ses enfants — elle veut dire, en sa langue, de ses fils — hormis d'un seul qui me reste, encore qu'il soit, Dyeu mercy, très sain. Mais par malheur il est jusqu'ici sans postérité. En ce surcroît d'épreuves, sa plus grande consolation sera de voir ce qui reste du Roy monseigneur (Henri II) bien ensemble, n'estant plus que deux.

Je vous pryé, recommande-t-elle à Bellièvre, dyre à la reyne de Navarre ma fille, qu'elle ne soit cause de me augmenter mon affliction et qu'elle veuille (veuille) reconestre le Roy son frère comme elle doit et ne veuille fayre chouse qui l'ofence<sup>1</sup>....

De cet esprit de soumission elle exigeait la preuve immédiate. Même avant la mort du Duc, Henri III avait chargé d'Epéron, qui s'en allait dans le Midi visiter sa mère, de voir en passant le roi de Navarre. Le rétablissement de la paix toujours en question dans ce pays d'équilibre instable suffisait à expliquer ce projet de rencontre. Mais la fin prévue et prochaine de l'héritier présomptif et la reconnaissance de son successeur en expectative n'y étaient probablement pas étrangères. Henri III avait, semble-t-il, perdu tout espoir d'avoir des enfants. Qui règnerait après lui ? La loi salique désignait le premier prince du sang, de la maison de Bourbon, qui, comme celle des Valois, remontait à saint Louis. Mais ce représentant du droit dynastique était hérétique et relaps. Les catholiques ardents s'organisaient en parti de combat, la Ligue, pour résister à l'avènement d'une dynastie protestante. Ils se proposaient d'aider le Roi et au besoin de le forcer à exclure du trône le Béarnais et à choisir pour prétendant le cardinal de Bourbon, oncle-germain du roi de Navarre, un barbon de soixante-cinq ans à cervelle légère. Leur chef effectif était l'ancien soupirant de Marguerite, Henri de Guise, brave comme son père François, cher comme lui aux gens d'épée et au peuple de Paris et des grandes villes, et que soutenaient de leurs bénéfices et de leurs charges ses frères, le cardinal de Guise et le duc de Mayenne, et ses cousins, les ducs d'Aumale et d'Elbeuf, tous les brillants cadets de la maison de Lorraine. Henri III avait à cœur de sauvegarder le catholicisme, mais, d'autre part, il s'estimait lié par la loi de succession en vertu de laquelle il régnait. On a cru, non sans vraisemblance, qu'il avait donné mission à son favori d'engager son beau-frère à se faire catholique : une solution qui accordait ses principes, sa conscience et son autorité. Quel coup décisif d'affaiblir les huguenots par la défection de leur chef et d'ôter aux ligueurs tout prétexte ou toute raison d'armer. Pour allécher le prétendant de demain et l'incliner à une conversion, il lui faisait des appels discrets. Sans souci des arrière-pensées, les députés du roi de Navarre, Clervant, Duplessis-Mornay et Chassin-court, à qui l'éventualité d'un retour au papisme aurait paru sacrilège, signalaient à ce prince les affirmations répétées de ses droits à la couronne. Henri III, écrivaient-ils le 14 avril, sachant son frère perdu, n'avait pas hésité à leur déclarer qu'il tenait leur maître pour la seconde personne de France, c'est-à-dire la première après lui. Il s'amusait des prétentions du vieux cardinal de Bourbon. Un des soirs passés, disent-ils encore, en présence du duc de Mayenne, après un long discours de la maladie de Son Altesse, il avait conclu : Aujourd'hui, je recognois le roy de Navarre pour mon

---

<sup>1</sup> *Lettres*, t. VIII, p. 190, 11 juin.

seul et unique héritier<sup>1</sup>. C'était évidemment pour que Mayenne allât le dire à Guise.

A la lumière de ces faits, le voyage du duc d'Epéron apparait en pleine valeur. Il n'était pas douteux que le roi de Navarre n'accueillît à bras ouverts le messenger du roi de France. Mais Marguerite consentirait-elle à recevoir ce cruel ennemi ? Elle qui, hautaine et vindicative, en avait voulu à mort à Du Gast de quelques propos injurieux dont il se défendait<sup>2</sup>, s'abaisserait-elle à faire bonne grâce à celui qu'elle regardait comme le conseiller de son arrestation et l'auteur responsable de sept mois de tourments et d'angoisses. Son mari s'était rencontré avec le mignon à Pamiers, où, parmi les grandes chères et caresses qu'ils s'entrefirent, il l'invita à venir à Nérac<sup>3</sup>. Catherine tremblait que sa fille ne s'éloignât le jour de la visite ou ne refusât de la recevoir, et elle recommandait à Bellièvre d'incliner cet esprit altier et entier aux résignations nécessaires. C'était le lendemain de la mort du duc d'Anjou, un moment mal choisi, pour fayre chouse qui l'ofense (Henri III), comme je say, dit-elle, qu'il se sentira l'aystre, si elle (Marguerite) ne voit monsieur d'Epéron, je dys le voyr comme venant de son Roy et de son frère aisé, luy portant de ses lettres, m'aseurant (étant sûre) que si elle le voyt, qu'elle se remettra aussi bien avec luy qu'ele y fut jeamès, ou ne ne le faisant, elle me donnera beaucoup d'ennuy pour le mal qu'elle se fera<sup>4</sup>.

Mais Marguerite ne se hâtait pas de répondre. La Reine-mère la supposant hostinée en ces (ses) aupinions appelait à l'aide Bellièvre<sup>5</sup> pour lui faire peur d'un refus et lui vanter les avantages d'un consentement.

A la date du 7 juillet, Marguerite était résignée à cette humiliation, comme elle l'écrivait au maréchal de Matignon, celui de tous ses amis qu'elle honorait le plus, — un ami de passage. Elle avait reçu une lettre de sa mère pleine de commandements si exprès pour voir monsieur d'Epéron, avec telles cominations (menaces) [que], d'autant que j'aime sa vie et son repos, qui ne (négation à supprimer) m'a forsee à lui obeir ; ce que toutefois j'ai encore remis après en avoir averti et resu le commandement du roi mon mari auquel je dois ce respaict. J'espère sa response dans six ou sept jours, et après je croi qu'il faultra que je souffre ceste veue (la vue du favori). Je la voi si affligée de la perte que nous avons faicte (la perte du duc d'Anjou) que certes la crainte que j'ai de l'annuier et la perdre me fait faire une forse à moi mesme que je ne pensois estre an ma puissance<sup>6</sup>.

Au vrai, c'est moins à sa mère qu'à son mari qu'elle a déferé. Le roi de Navarre, lors de sa rencontre à Pamiers avec d'Epéron, s'était défendu de vouloir dans une affaire domestique intervenir d'autorité. Il avait fait à sa femme le serment de ne pas la contraindre et il n'y manquerait pas, mais il lui avait écrit : qu'il tenait le Duc pour le plus grant et meilleur amy qu'il eust — c'est le mignon lui-même qui le répète à Bellièvre... et quand ele (la reine de Navarre) me veroust (verrait) qu'yl serouet très aise que tout ce qu'yl aimouet (aimait) m'aimast et qu'ele me fit bonne chere<sup>7</sup>. C'était dans une forme aimable un ordre impératif, et

---

<sup>1</sup> Duplessis-Mornay, II, p. 575, 14 avril.

<sup>2</sup> Brantôme, VIII, p. 62.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, p. 65.

<sup>4</sup> Catherine à Bellièvre, *Lettres*, VIII, p. 190, 11 juin 1584.

<sup>5</sup> *Lettres*, VIII, p. 194.

<sup>6</sup> *Itinéraire*, pp. 293-294.

<sup>7</sup> 29 juin 1584, *Lettres de Catherine*, app. t. VIII, p. 437.

Marguerite, sous peine de rompre, n'avait qu'à obéir, mais elle en souffrit cruellement dans son orgueil et sa dignité. Je voi bien, écrit-elle à Bellièvre, que je ne puis fuir ni esviter le malheur de cete veue. Ce n'est le prumier (sic) et ne sèra le dernier que je croi qui me viendra de tele part... (de la part du Duc). Mais puisque ma vie est resduite à la condision de cele des esclaves, j'obeiré à la forse et à la puisanse à quoi je ne puis ressister<sup>1</sup>....

D'Épernon arriva le soir du 4 août à Nérac et il y resta deux jours (5 et 6). Le roi de Navarre l'y avait précédé de quelques heures. La réception fut celle qu'on pouvait attendre d'une femme dressée aux manèges de la vie de Cour. Dès le lendemain (5 août) sa première dame d'honneur, madame de Noailles, envoyait des nouvelles à Catherine. La reine de Navarre a fait fort bonne chère au Duc, sçaichant, madame, que vous l'auriez bien agreable.... Mais à la constatation de ce devoir d'obéissance, s'ajoute un post-scriptum qui lui donne toute sa valeur. Madame, depuis ma lettre escripte, M. de Pernon a parlé si longuement à la royne de Navarre, vostre fille, qu'elle m'a dict qu'elle estoit fort contente de luy. Il m'a dict aussi le semblable ; et s'en retournet aussi content qu'il pouvoit désirer<sup>2</sup>.... Brantôme, qui a eu les confidences de Marguerite, révèle sous la feinte de l'attitude la vérité des sentiments. La reine de Navarre, pour complaire au roi son mari, se desguisa de telle façon que M. d'Épernon venant arriver en sa chambre, elle le recueillist de la mesme forme que le Roy l'en avoit priée et elle lui avoit promis : si bien... que le Roy et M. d'Espéron en demeurarent contans ; mais les plus clairsvoyans, et qui cognoissoient le naturel de la Reyne, se doubtoient bien de quelque garde dedans : aussi disoit-elle qu'elle avoit joué un rolle en ceste commédie mal vollontiers<sup>3</sup>.

La scène jouée à la satisfaction des connaisseurs, les acteurs se séparèrent. D'Épernon partit pour Lyon où il alla rejoindre Henri III ; le roi de Navarre pour Hagetmau où l'attendait la belle Corisande (7 août), et Marguerite pour Notre-Dame-de-Bon-Encontre, célèbre pèlerinage près d'Agen. Le mois suivant, elle se rendit à Encausse, une station thermale du pays des Comminges, pour demander à la vertu fécondante des eaux le bonheur d'être mère (20 septembre-10 octobre 1584)<sup>4</sup>.

Le roi de Navarre ne paraissait plus disposé à l'y aider. Sa réconciliation avec elle le 13 avril n'avait été ni franche ni entière. Dès avant le 26, comme l'apprend une lettre de Bellièvre, il avait quitté Nérac et s'en allait à Pau, annonçant pour la semaine suivante un voyage en Languedoc. Il s'écartait de sa femme le plus possible. Il arriva tout juste de Lectoure à Nérac le matin du 4 pour assister à la fameuse réception ; le 8, il était déjà reparti. Les nouvelles du bon ménage des époux sonnent faux. Dans sa lettre à la Reine-mère, Mme de Noailles, qui veut être optimiste, ajoute à ses renseignements sur l'accueil de l'hôte : Le roy de Navarre à son retour (à Nérac) a fait fort bonne chère à la reyne, sa femme, et lui a tenu tant d'honnestes propos qu'elle en a beaucoup de contentement ; et

---

<sup>1</sup> *Annales du Midi*, t. IX, lettre XI. Cette lettre doit être du commencement de juillet, comme celle qu'elle écrivit à Matignon.

<sup>2</sup> Lauzun, *Itinéraire*, pp. 295-296.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, p. 67, et aussi p. 66. Scipion Dupleix, *Histoire de Henri III*, 1633, p. 111 raconte, contrairement aux faits, que le duc d'Épernon, qui a toujours été accort et prudent, aurait levé toutes sortes de soubçons et de deffiance.

<sup>4</sup> Lauzun, *Un Voyage de Marguerite de Valois aux eaux d'Encausse en Comminges en 1584*, Auch, 1913. Encausse est un bourg du canton d'Aspet, arrondissement de Saint-Gaudens.

croyez, madame, qu'elle fait tout ce qu'elle peut et que vous pouvez désirer pour conserver son amitié. La dame d'honneur soulignerait-elle les égards du mari et les prévenances de la femme, s'il était pour elle mieux qu'un compagnon de règne.

Quand Marguerite, de retour de Bon-Encontre, et en route pour Encausse, le croisa le 15 sept. à Lectoure, il l'entretint, pendant les deux jours qu'ils passèrent ensemble, sans doute de l'Assemblée de Montauban, d'où il revenait. Il était bon qu'elle connût les vœux et griefs du parti protestant, pour en instruire au besoin Catherine. Après la cure d'Encausse, il reparut à Nérac pour la recevoir, mais il ne s'y attarda point. L'humble billet qu'elle lui écrivit après le jour des Rois (6 janvier 1585) est une plainte discrète sur l'abandon où il la laisse. La fête solennisée à la façon accoutumée *se feut peu (pu) dire belle, si elle eu st eu l'honneur de vostre presance ; car sans cela rien à mon jugement ne se peut estimer agreable*<sup>1</sup>.... Elle perdait sa peine et ses avances. Depuis deux ans son mari était épris de la comtesse de Guiche, et si follement qu'à la Cour de France elle passait pour l'avoir ensorcelé (*ammaliato da lei*)<sup>2</sup>.

Cette passion *sans mesure*, publique et déclarée, du protecteur des églises pour une grande dame catholique, inquiétait les graves conseillers du roi de Navarre et scandalisait d'austères compagnons d'armes, comme d'Aubigné. Dans la lettre où Clervant, Chassin-court et Duplessis-Mornay rapportaient à leur maître qu'eux présents Henri III avait reconnu son droit à lui succéder, ils trouvèrent l'occasion de lui recommander la dignité, la gravité, une tenue royale. *Pardonnés encore ung mot à vos fidelles serviteurs, sire, ces amours si découverts et auxquelz vous donnés tant de temps ne semblent plus de saison. Il est temps, sire, que vous fassies l'amour et à toute la Chrestienté et particulièrement à la France, que par tous vos mouvemens vous vous rendiez agréable à ses yeux. Et croyés, sire, que vous n'y curés pas employé beaucoup de mois, veu ce que nous lisons en son visage, que vous ne gagniés sa bonne grâce*<sup>3</sup>....

Mais, de tous les sacrifices, le seul auquel Henri de Bourbon ne se résigna jamais, ce fut celui de ses plaisirs.

Sa maîtresse n'était pas de même espèce que les précédentes favorites, dont aucune, sauf cette petite sottise de Fosseuse, ne se flattait de l'épouser, mais souhaitait, après un bail plus au moins long, d'échoir, telle une veuve, à quelque bon gentilhomme à qui elle apporterait avec une dot le prestige de l'intimité royale. La comtesse de Guiche<sup>4</sup> appartenait à l'aristocratie de la noblesse gasconne, et s'estimait d'assez grande maison pour épouser un roi de Navarre. Comme elle en avait l'espérance et même l'engagement, elle comptait bien se débarrasser de cette intruse légitime. Les façons si nouvelles et si imprévues du roi de Navarre avec sa femme ses absences si nombreuses et si longues, ses courtes apparitions de visiteur pressé, n'est-ce pas la preuve qu'il obéit à une volonté impérieuse, celle d'une maîtresse jalouse qui lui interdit les privautés de la vie conjugale par peur d'une réconciliation durable ou d'une chance de maternité. Le bruit de ce parti pris courut jusqu'à Paris. L'Estoile, brutalement, consigne que la reine passait pour être *fort mal contente de son mari qui la*

---

<sup>1</sup> *Itinéraire*, p. 310.

<sup>2</sup> Desjardins, IV, 535 (octobre 1584) ; p. 546, note 1 (janvier-février, 1585).

<sup>3</sup> Duplessis-Mornay, II, pp. 577-578.

<sup>4</sup> Frossard, *Notice biographique sur la Belle Corisande*, Bullet. de la Société Ramond, 29e année 1894.

négligeoit, n'ayant couché avec elle seulement une nuit depuis les nouvelles de l'affront que le Roy son frère luy avoit fait recevoir en aoust 1583... la caressant de belles paroles et bon visage mais de l'autre (autrement) point ; dont la mère (la Reine-mère) et la fille enrageoient<sup>1</sup>.

C'était le plus raffiné des outrages, venant d'un homme qu'elle savait incontinent et si facile à prendre son plaisir où il le rencontrait, et c'était pour surcroît une marque d'insultant mépris, comme s'il la croyait capable de le faire servir de couverture à l'enfant d'un autre et voulait se ménager l'alibi péremptoire pour un désaveu de paternité.

Il n'est pas étonnant qu'humiliée dans son orgueil de femme et ses droits d'épouse, Marguerite ait écouté d'une oreille complaisante les vengeurs qui s'offraient. Depuis la mort de son frère, la Ligue catholique recrutait des soldats et des adhérents et se préparait à barrer la route à l'héritier du trône, son mari. Pour comprendre qu'elle se soit déclarée contre lui, il faut l'imaginer folle de colère et convaincue que, malgré toutes ses soumissions, elle serait, en cas de mort d'Henri III, et même auparavant, répudiée.

Il y avait à la Cour de Navarre, un parti qui, par politique ou par esprit sectaire, travaillait contre la femme légitime. Le chef du Conseil, Ségur, en était, souple courtisan, qui, après avoir diffamé la maîtresse, s'était rallié à sa cause et peut-être à ses desseins.

Turenne, mis en liberté un jour ou deux avant la mort du duc d'Anjou (8 ou 9 juin 1584), avait rejoint le roi de Navarre à Nérac et s'y trouvait lors de la visite de d'Epernon. Il revenait d'une captivité de trois ans, plus aigri que jamais contre les catholiques, et en particulier contre la reine de Navarre, à qui il ne pardonnait pas peut-être ses anciens mépris d'amoureuse. Il la soupçonnait d'être en rapports avec les chefs de la Ligue, et, pour l'en convaincre, il persuada au roi de Navarre d'arrêter un de ses valets de chambre, Ferrand, qui circulait de Gascogne en France et de France en Gascogne, et, le menant à Pau, **soudain luy faire confesser ce qu'il sauroit**. On le prit sur le chemin de Bordeaux, qui s'en allait, affirme Turenne, trouver le duc de Guise, mais à Pau **on obmit le principal qui estoit de le faire chanter**, il veut dire de le mettre à la question, pendant qu'à Nérac on examinait **les formes qu'on y tiendrait**. Durant ce temps **le Roy et la Reyne-mère furent avertis de la prise**<sup>2</sup>.

L'interrogatoire n'avait rien découvert de probant, et le roi de Navarre fut bien embarrassé de cette capture hors de son royaume. Il s'en excusait dans une lettre à Matignon sur un propos tenu par Ferrand. **Je m'asseure que nul ne pourra trouver mauvais qu'en chose qui regarde la conservation de ma personne et pour esviter les entreprises que quelques ungs que vous pouvez penser (les ligueurs) avoient dessignés (desseignées) j'en aye uzé de la sorte**<sup>3</sup>. Mais il n'en était pas aussi sûr qu'il en a l'air. **Ce jour-ci (28 février), note L'Estoile, arriva à Paris un gentilhomme de la part du roi de Navarre, envoyé de lui exprès pour faire plainte au Roy et à la Royne sa mère d'un secrétaire dudit roy de Navarre, nommé Ferrand, que sa femme lui avoit donné, qui s'estoit mis en effort de l'empoisonner, ce faisant (comme il disoit et soutenoit) par le conseil et commandement de sa maîtresse**<sup>4</sup>. Mais il ne semble pas, contrairement à

---

<sup>1</sup> L'Estoile, février 1585, t. II, p. 182.

<sup>2</sup> *Mémoires de Turenne*, p. 176.

<sup>3</sup> *Lettres missives*, II, p. 8, 9 février 1585.

<sup>4</sup> L'Estoile, II, pp. 181-185.

l'affirmation du nouvelliste, que les magistrats de Pau eussent tiré pareil aveu de l'inculpé. Le roi de Navarre alléguait sans preuves un attentat contre sa personne pour se justifier d'avoir commis sur la terre de son suzerain un acte d'autorité souveraine. A la première nouvelle de la violation de ses droits, le roi de France avait fait partir Brûlart, président au parlement de Paris, pour réclamer le prisonnier et lui faire son procès. La Reine-mère, émue de ce nouveau scandale, suppliait Matignon d'avoir pour bien recommandée la conservatyon de l'honneur et aultoryté du Roi... et ce qui luy touche de sy près come sa seur<sup>1</sup>. Elle engageait Brûlart à presser son gendre avec les honnestes persuazyons de faire ramener le prisonnier Ferraud (Ferrand) en ce royaume. Le roi de Navarre se garda bien de braver le roi de France, son unique recours contre les ligueurs en armes. Ayant eu avis, lui écrivit-il le 1er avril 1585, des menées ou pratiques que aucuns faisoient contre vostre service, en quoy il s'aidoient de Ferrau (ou Ferrand), il avait tait amener en Béarn, où il se trouvait lui-même, ce domestique de sa femme, qui était en quelque sorte le sien, pour essayer à en tirer et découvrir la vérité. Il n'a jamais pensé, en ce faisant, empiéter sur son autorité et le fait est si peu de conséquence qu'il ne mérite pas que le roi de France s'en donne peine et en conçoive aucun mécontentement. Il était prêt, comme il l'a dit au président Brûlart, à renvoyer Ferrand et à le mettre à la disposition de Sa Majesté (Montauban, 1er avril 1585)<sup>2</sup>. Ce qu'il fit.

Le président Brûlart, s'il faut en croire Busini<sup>3</sup>, avait aussi mission de lui dire un mot de ses rapports ou plutôt de son absence de rapports avec la reine. Le mauvais mari envoya son confident Frontenac, le messenger conjugal, à celle qu'il aurait voulu écarter de sa vie et il s'excusa de la prise du secrétaire. Elle répondit que si elle l'avait cru si curieux, elle aurait fait passer par ses mains les dépêches qu'elle expédiait<sup>4</sup>.

Soupçons et moqueries menaient à la rupture, que les passions féminines précipitèrent. La maîtresse et l'épouse légitime étaient engagées dans ce conflit, celle-ci exaspérée par ses malheurs et ses ressentiments, celle-là fière de son empire sur son amant, forte des fautes passées de sa rivale et qui comptait sur celles qu'on pouvait attendre encore d'un orgueil humilié. Marguerite accusait Corisande d'avoir voulu l'empoisonner et en donnait pour preuve qu'une de ses suivantes avait crevé d'un bouillon préparé pour elle-même. Elle vous accusait, écrit aussi le roi de Navarre à Ségur, d'être venu à Nérac exprès pour l'enlever et mener prisonnière à Pau, avec plusieurs aultres propos de mesme<sup>5</sup>.

Le roi de Navarre parlait de ce dessein à la légère comme d'une imagination de sa femme. Mais est-il bien sûr qu'on n'ait rien machiné contre elle. D'Aubigné raconte qu'au retour de la reine en Gascogne, après l'éclat scandaleux de sa vie amoureuse à Paris, le Conseil de Navarre délibéra de faire mourir l'épouse adultère. Il se loue d'avoir rompu par ses remontrances une telle action, de quoy son maistre le remercia<sup>6</sup>. Ce dernier trait, qui peint si bien cet homme aussi humain que mari infidèle, permet de croire que d'Aubigné n'a pas tout inventé.

---

<sup>1</sup> *Lettres*, VIII, p. 239, 20 février et, p. 243, 12 mars 1585.

<sup>2</sup> *Lettres missives*, II, p. 28.

<sup>3</sup> Mars 1585, Desjardins, IV, p. 549.

<sup>4</sup> D'après Lauzun, qui ne cite pas de référence (*Itinéraire*, p. 312).

<sup>5</sup> *Lettres-missives*, II, p. 79.

<sup>6</sup> Réaume, I, p. 52.

Après ces actes ou ces menaces d'hostilité, il paraît légitime que Marguerite prît ses précautions. Lui suffisait-il de se mettre sous la sauvegarde de la Cour de France ? Elle se défiait de son frère, elle n'avait pas confiance en sa mère, et surtout elle brûlait de se venger de l'amant de Corisande. C'est aux ennemis intransigeants de son mari qu'elle recourut. La Ligue amassait des armes, levait des soldats, faisait appel à la grande puissance catholique, à l'Espagne. Le 31 décembre 1584, au château de Joinville, les Guise et les ambassadeurs de Philippe II contractèrent une Sainte-Union pour la défense du catholicisme et, en cas de vacance du trône, l'exclusion des Bourbons hérétiques. Les niasses, avec même passion et plus désintéressée de prévenir l'avènement d'une dynastie protestante, devancèrent le mot d'ordre des princes catholiques. A Paris et dans les grandes villes du royaume, gens du peuple, et gens de métiers, petite et moyenne bourgeoisie, se groupèrent et se tinrent prêts à marcher.

Il est probable que Marguerite fut dès le début avertie de ces négociations et de ces remuements. Peut-être son secrétaire Ferrand allait-il s'aboucher avec les chefs de la Ligue. Un fait significatif, c'est, au commencement du carême de 1585, le 19 mars, son départ de Nérac, la capitale protestante du duché d'Albret, pour la catholique Agen, une ville de son apanage. Le roi de Navarre avait, comme d'habitude, consenti à cette retraite, et il ne s'avisa pas ou ne voulut pas s'aviser que, Pâques tombant cette année le 21 avril, sa femme consacrait, cette fois, plus que la semaine sainte, à se préparer à la communion.

Elle aurait pu se tenir tranquille, à l'abri, dans Agen, mais elle avait bien d'autres soucis que sa sécurité. Les épreuves lui rendaient sa foi plus chère ; elle s'irritait des mépris de son mari et craignait d'être sacrifiée à sa rivale ; elle tremblait même pour sa vie. Poussée par la colère, par la peur, par l'esprit de prosélytisme, elle complota d'empêcher, elle aussi, le roi de Navarre d'être, le cas échéant, roi de France. Elle aimait mieux perdre ses propres chances que de souffrir qu'il gardât les siennes. Epouse de l'héritier présomptif, elle lia partie, par une sorte de gageure, avec les ennemis de l'héritier présomptif.

Deux jours après son arrivée à Agen — mais ce n'est peut-être qu'une simple coïncidence, — le 21 mars, à l'autre bout du royaume, Guise surprit Châlons-sur-Marne. C'était le signal de la prise d'armes catholique, en même temps que paraissait un manifeste fameux, la Déclaration de Péronne, postdaté du 31 mars, *Sur les causes qui ont meu... le Cardinal de Bourbon et les Pairs Princes, Seigneurs, villes et communauté catholiques de ce royaume de France : De s'opposer à ceux qui par tous moyens s'efforcent de subvertir la Religion Catholique et l'Estat*. Il y était question des dangers que ferait courir au catholicisme la disparition d'un roi sans enfants et on y dénonçait les favoris **qui s'estants glissez en l'amitié du Roy nostre prince souverain, se sont comme saizis de son autorité pour se maintenir en la grandeur qu'ils ont usurpée**. Ces favoris, c'est-à-dire d'Epéron et Joyeuse, séquestrent le Roi ; ils éloignent **de la privée conversation de Sa Majesté, non seulement les princes et la noblesse, mais tout ce qu'il a de plus proche...** Cette attaque contre d'Epéron devait être particulièrement agréable à Marguerite.

Elle avait été bien accueillie dans cette ville d'Agen, à qui, durant son séjour de quatre mois, du 7 décembre 1583 au 12 avril 1584, elle avait rendu le prestige et assuré les avantages d'une petite Cour. Les habitants étaient bons catholiques, et, depuis que le roi de Navarre avait occupé la ville en 1577, ils le redoutaient comme voisin et le détestaient comme hérétique. A la nouvelle des événements du nord, les consuls et la Jurade délibérèrent de lui fermer leurs

portes (4 avril) et, en prévision d'un nouveau coup de main, ils arrêterent les mesures de défense. C'est l'occasion que saisit la comtesse d'Agen. Elle alla déclarer au Conseil de ville qu'ayant lieu de se défier **du roy de Navarre et de plusieurs aultres de sa religion**<sup>1</sup>, elle avait résolu de dresser deux compagnies de gens de pied soudoyés de ses deniers pour la sûreté de sa personne.

Ainsi fut fait à la fin d'avril et les soldats mis sous le commandement de Ligardes et d'un autre capitaine, d'Aubiac, qui apparaît pour la première fois dans, l'histoire de Marguerite, pour quelle faveur, mais aussi pour quel destin !

Dans ces actes d'hostilité contre le roi de Navarre, le lieutenant-général du Roi en Guyenne, le maréchal de Matignon, ne voyait que des mesures de précaution. Il ne pensait pas, faisait-il dire à Henri III par son enseigne, **que ladicte Dame veuille pour le regard dudict Agen fère chose qui doibve déplaire au Roy** (de France), **mais elle se y est réfugiée pour estimer qu'elle n'estoit en seureté à Nérac, sachant la mauvaïse volonté que luy porte la contesse de Giche et le pouvoir qu'elle a sur le roy de Navarre**<sup>2</sup>.

Ce Normand, d'ordinaire si fin, était tellement obsédé par le souvenir de Mont-de-Marsan qu'il n'appréhendait qu'une récurrence de l'heureux preneur de places contre Agen. Il y cantonna une compagnie de gens d'armes et en dressa une autre de gens de pied **pour la seureté de ladicte Dame qui se trouve fort desnuee de moyens**.

Bellièvre, aussi aveugle que le Maréchal, perdit son temps à remonter à Clervant le scandale des amours du roi de Navarre avec sa maîtresse et représenta Marguerite **comme contraincte de se retirer à Agen pour se préserver de ladicte contesse qui entreprend contre sa vie**<sup>3</sup>.

Henri III lui-même fut un moment si préoccupé de la **conservation** d'Agen, qu'il permit aux habitants de lever quelques forces **et semble**, écrit Bellièvre à Catherine, **qu'il ne se donne pas peine que la reyne de Navarre y soit**<sup>4</sup>. Mais il ne cessait pas d'en vouloir à sa sœur et Catherine le savait. Elle avait reçu de sa fille et de Mme de Noailles des lettres, où elles lui représentaient leur misère et sollicitaient un secours d'argent. Elle avait fait remettre ces suppliques au Roi et s'inquiétait d'en savoir l'effet. Elle pensait à mettre en mouvement Villequier, un des favoris, et Bellièvre, pour qu'ils intercédassent avec Villeroy auprès de son fils, en faveur de sa fille<sup>5</sup>. La nécessité de la reine de Navarre est si grande, écrivait-elle le 27, qu'elle n'a pas **moien d'avoir de la viande pour elle**<sup>6</sup>.

Matignon continuait de croire à l'innocence de Marguerite. Obligé, pour des raisons de service de rappeler la compagnie de gens d'armes de Boisjourdan, il lui avait offert en échange une compagnie de gens de pied, mais elle avait refusé. C'était, à son avis, imprudence et suffisance de femme. **Je crains que cette ville ne se perde**. Il cherchait au dehors l'ennemi qui était logé dans la place. Aussitôt qu'il pourrait quitter Bordeaux, où il venait de chasser de la citadelle de Château-Trompette le sieur de Vaillac, adhérent de la Ligue, il

---

<sup>1</sup> *Itinéraire*, p. 315.

<sup>2</sup> 5 avril 1585, Matignon à Henri III, app. aux *Lettres de Catherine*, VIII, pp. 431-432.

<sup>3</sup> *Lettres*, VIII, p. 435, 18 avril.

<sup>4</sup> *Lettres*, VIII, p. 433, 7 avril 1585.

<sup>5</sup> *Lettres*, VIII, p. 256, 16 avril 1585.

<sup>6</sup> *Lettres*, VIII, p. 265.

projetait d'aller à Agen mettre la ville en défense contre une attaque possible des protestants<sup>1</sup>.

Ce fut le Roi qui le détrompa. Par les révélations que lui fit le 1er avril le beau-père de Péricard, le principal secrétaire du duc de Guise, il avait appris que les ligueurs comptaient sur Agen et Villeneuve d'Agenois, c'est-à-dire sur Marguerite<sup>2</sup>. Il en conclut que sa sœur agissait de concert avec eux, et il apprit en effet plus tard qu'elle avait envoyé à leur chef un émissaire, vraisemblablement Jean Choisin, qu'elle s'était empressée de reprendre à son service. Après réflexion, il donna l'ordre au Maréchal de s'acheminer vers Agen, car, disait-il, j'ay esté adverti que ma sœur a délibéré de s'en assurer et que desjà elle se vante qu'elle l'a du tout à sa dévotion ; à quoy je vous prie remédier et n'en sortir point qu'avenant que (au cas où) ma dicte sœur y veuille séjourner longuement et qu'elle et ma dicte ville dépendent de ma disposition... et néanmoins vous y conduiré avec votre accoustumée prudence afin de n'éfaroucher personne (3 mai 1585)<sup>3</sup>. Il était trop tard. Matignon n'a pu recevoir que le 10 ou le 11 mai la lettre datée du 3. Avant qu'il eût le temps d'agir, Marguerite, prévenue peut-être, assembla le 15 mai à l'évêché le Conseil et principaux habitants de la ville, et, raconte un témoin oculaire, après quelques remontrances que fit ladite dame de la défiance et de la crainte qu'elle avait du roi son mari et autres de son parti, pour conclusion elle demanda les clefs de la ville qui lui furent baillées. Il eût été dangereux de les lui refuser, car ...pendant ce Conseil, il y avoit deux compagnies, — apparemment celles de Ligardes et d'Aubiach — en armes au milieu de la place de ladite ville, près ledict évesché<sup>4</sup>.

C'était une révolte contre le Roi, semblable aux coups de force ou aux surprises, qui en mars et avril 1585 donnèrent à la Ligue tant de places et de villes. Et c'est aussi la main mise sur les libertés municipales. La comtesse d'Agen ôte la garde des portes aux bourgeois pour la donner à ses soldats ; elle cantonne dans la ville dix nouvelles compagnies qu'elle vient de lever. Elle organise sa Cour et son gouvernement, et y réserve la première place à ceux qui ont souffert pour elle les persécutions de son frère et de son mari. Mme de Duras redevient sa dame d'honneur Elle prend pour chevalier d'honneur le mari de la favorite, le nomme commandant en chef de la porte et pont de la Garonne, un poste capital pour la défense, et enfin l'expédie comme ambassadeur à Madrid, en quête des doublons d'Espagne. Un autre compagnon de disgrâce, Jean Choisin, était déjà parti avec ses instructions pour s'entendre avec le duc de Guise. Le rôle que la reine s'est assigné ou qu'on lui assigne est d'élargir son action autour d'Agen, afin de fermer les avenues de la Garonne au roi de Navarre et de les tenir ouvertes aux ligueurs du Plateau central. Aussi ne l'abandonne-t-on pas à ses propres forces. Le chef du parti dans la Haute-Auvergne, François de Lignerac, bailli des

---

<sup>1</sup> Bordeaux, 30 avril 1585, *Itinéraire*, p. 318.

<sup>2</sup> *Lettres de Catherine*, VIII, p. 244 et la note 1.

<sup>3</sup> 3 mai, Jacques de Callières, *Histoire du maréchal de Matignon*, 1661, p. 159.

<sup>4</sup> *Itinéraire*, p. 319 et 320. Il y a de la journée du 15 mai deux versions, l'une de M. Trinque consul et jurat de la ville d'Agen, dont les Mémoires inédits de 1570 à 1615 n'ont été probable ment écrits qu'après 1615, et l'autre de Pierre de Lafont, habitant de Layrac, le premier témoin entendu par Jacques Bonnaud, receveur général des finances en Guyenne, chargé par le Roi de faire une enquête sur les événements d'Agen sous le gouvernement de sa sœur. Les déposants de 1586, un an après les faits, (*Itinéraire*, pp. 313-314 et note) sont plus croyables que Trinque, qui, écrivant sous Louis XIII, évitait de mettre en cause l'ancien roi de Navarre, devenu Henri IV.

montagnes, la rejoint avec un escadron de gentilshommes et dirige les opérations militaires qu'elle arrête sur place ou que Guise inspire de loin.

En même temps qu'elle armait, elle écrivait au duc de Lorraine, son beau-frère, de lui donner asile en ses Etats. Voulait-elle laisser croire que ces armements étaient de simples mesures de défense contre l'hostilité de la Cour de Navarre, et qu'elle n'aspirait qu'à vivre tranquille loin de ses ennemis ? Mais alors, pourquoi cachait-elle dans ses lettres à son frère *ce que*, dit Catherine, *l'on tient de deçà pour certain*, c'est-à-dire ce recours au chef de la maison de Lorraine. La Reine-mère, qui ne savait pas encore, le 22 mai, le coup d'Etat du 15, se tourmentait des préparatifs de Marguerite, de qui elle recevait, *avec ces nouveaux troubles, tant d'ennuis*, écrit-elle, *que j'en suis cuidé mourir*<sup>1</sup>. Elle craignait que sa fille ne rompît avec son gendre ; elle craignait que son gendre ne répudiât sa fille.

A Eprenay, où elle négociait avec le parti catholique un compromis Lux dépend de l'autorité royale et des Edits de pacification, elle eût des nouvelles qui augmentèrent ses *ennuis*, *car l'on m'a dict icy*, écrit-elle à Bellière le 28 mai, *qu'elle (Marguerite) fait fortifier maintenant Agen et y a des gens de guerre... et outre cela, que le sieur de ... (lisez Duras) est avec elle et sa femme aussi et qu'elle les a pris pour son chevalier et dame d'honneur*<sup>2</sup>. C'était une provocation à l'adresse des deux Rois. *Je voy que Dyeu m'a laissé cete creature pour la punition de mes péché... c'est mon flo (fléau) en cet monde*<sup>3</sup>. Mais le 20 juin, aussitôt qu'elle eut arrêté avec les chefs de la Ligue les clauses de la paix — de cette paix qui ne fut signée à Nemours que le 7 juillet — elle se reprit à espérer que Dieu lui *donnera quelque moyen pour le fait de ma fille la reine de Navarre au moins, à mettre les choses en leur estat qu'elles ne seront pas si mal, que se comportant comme je luy ay tousj ours conseillé elle ne soit beaucoup mieux qu'elle n'est...*<sup>4</sup> On est surpris de son optimisme.

Autre illusion. Pour ménager l'orgueil de son fils, elle avait refusé à Nemours de comprendre sa fille parmi les contractants de la Ligue à qui elle distribuait des prix de révolte. Guise n'y contredisait pas, comme intéressé aux bons rapports de la sœur et du frère. La Reine-mère espérait que Marguerite désarmerait et que le roi de Navarre n'armerait pas et elle se flattait d'assurer, par la réconciliation de ces époux mal assortis, le maintien de l'ordre et de l'obéissance dans le Midi.

Or la reine de Navarre avait commencé les hostilités contre son mari, comme celui-ci l'écrivait à Ségur le 28 juin. *Ceux d'Agen commencent à courir... monsieur... [et madame de Duras] triomphent et ne croirez les insolens propos dont ils usent. Nostre patience dure tant qu'elle peut. Dieu veuille qu'elle puisse continuer*<sup>5</sup>.

Il retardait le plus possible, par égard pour Henri III, sa riposte aux provocations, mais la ligueuse d'Agen allait de l'avant, sans se soucier l'un traité où elle n'était pas comprise. En août, il écrivait à Turenne : *Duras va voir le roy d'Espagne et, malgré la coqueluche et la peste, dont il en réchappe bien peu, il va par les ennemis demandant qu'ilz ayent de moyens à la Reine de chasser les érétyques, qui sont avec celui que l'on nomoit son mary*. Le 19 août, celle que

---

<sup>1</sup> *Lettres*, t. VIII, p. 291.

<sup>2</sup> *Lettres*, t. VIII, p. 300.

<sup>3</sup> *Lettres*, t. VIII, p. 318, 15 juin 1585.

<sup>4</sup> A Bellière, 20 juin 1585, VIII, p. 325.

<sup>5</sup> 28 juin, *Lettres missives*, II, p. 79.

l'on nommait sa femme, fit un grand feu de joie dans sa bonne ville d'Agen pour célébrer la paix de Nemours et l'alliance du roi de France et de la Sainte-Union contre le roi de Navarre et le parti protestant<sup>1</sup>.

La Reine-mère n'était pas plus heureuse avec son fils. Elle souhaitait qu'il tendît la main à sa fille. Mais le Roi ne fit pas le geste attendu. Il détestait les ligueurs plus que les huguenots et sa sœur plus que les ligueurs. Alors, en sa passion d'apaisement, Catherine eut l'idée étrange de lui faire demander par le secrétaire d'Etat Villeroy s'il trouverait bon qu'elle fit intervenir le duc de Guise, *d'autant qu'il m'a assuré, dit-elle, et promis* (lors des négociations d'Eprenay), *de luy mander* (à Marguerite) *qu'il ne se mesleroit jamais plus d'elle et qu'elle ne s'adressast plus à luy*<sup>2</sup>. Villeroy ne répondit pas, comme on pense. Elle, qui ne jouait jamais franc jeu, n'imaginait pas que ses adversaires lui rendissent à l'occasion la pareille. Guise avait intérêt à laisser aux prises le roi et la reine de Navarre, pour avoir raison ou prétexte de rappeler à Henri III ses engagements contre les hérétiques. Quelques semaines après la signature de la paix de Nemours, il écrivait à l'ambassadeur d'Espagne en France, Bernardino de Mendoza, de faire attribuer à la reine de Navarre cinquante mille écus que les ligueurs auraient dû recevoir comme subside de guerre<sup>3</sup>. Le jour même où Catherine le proposait comme médiateur, le 14 septembre, il pressait Philippe II de secourir leur alliée de *quelque bonne somme de deniers, afin qu'elle que nous avons établie comme obstacle aux desseings de son mari et instrument fort propre pour contraindre le Roy très chrestien d'entrer en la guerre promise par le dernier Edict ne soit abandonnée de ses gens, maintenant que nous avons le plus de besoin de son intencion*. Il portait témoignage des bons offices que ladite dame faict en Guienne pour la conservation de nostre religion, laquelle (religion) sans son secours et les moyens dont jusques à ce jour nous l'avons aydée en seroit desjà bannie, pour estre le principal país où tous les hérétiques de France ont établi leur refuge et retracte et où ils délibèrent de dresser et assembler leurs principales forces<sup>4</sup>.

Ces lettres prouvent avec évidence que Marguerite adhéra dès le début au mouvement de la Ligue. Elle s'y était lancée pour venger ses injures, mais au lieu d'y jouer un premier rôle, elle n'était et ne pouvait être qu'un instrument aux mains des chefs du parti. La paix conclue avec Henri III, ils ont, comme le dit Guise, *jugé à propos afin d'entraver l'exécution des projets du roi de Navarre de poursuivre sous le nom de cette dernière la réalisation de leurs premiers desseins*. Mais il lui faut des fonds. Quel que soit son dévouement à la cause catholique, elle ne peut continuer la guerre sans les subsides d'Espagne. Philippe II qui, depuis la réunion du Portugal, prétendait soumettre à son empire et à sa foi toute la chrétienté, n'avait pas assez des trésors du Nouveau-Monde pour ses ambitions politiques et religieuses. Il connaissait l'histoire amoureuse de Marguerite, et se la représentait mal en amazone. Il n'envoya pas les 50.000 écus et les affaires d'Agen changèrent de face.

---

<sup>1</sup> *Itinéraire*, p. 230. Marguerite n'a pas attendu que Sixte-Quint excommuniât le roi de Navarre pour prendre les armes contre lui. La Bulle privatoire, qui le déclarait déchu comme hérétique et relaps de ses droits à la couronne, est du 9 sept. 1585 et encore ne fut-elle connue en France qu'en octobre.

<sup>2</sup> *Lettres*, VIII, pp. 351-352, 14 septembre 1585.

<sup>3</sup> Croze, I, p. 350.

<sup>4</sup> Guise à Mendoza, 14 septembre 1585 ; Croze, I, pp. 351-352.

Agen était pour ce temps-là une assez grande ville, plus grande d'un tiers, dit Scaliger, que La Rochelle, aussi grande que Grenoble<sup>1</sup>. Elle était riche en hôtels bâtis par les gentilshommes qui avaient chassé les Anglais de Guyenne ou par leurs descendants, et en belles maisons bourgeoises, comme celle de la veuve de Pierre Cambefort, où Marguerite était descendue<sup>2</sup>. Assise entre le bord de la Garonne et le rebord de hauteurs médiocres, elle était ceinte de remparts flanqués de tours, qui, du côté du fleuve, dominaient une grève de prairies, le Gravier, comme on l'appelait. La porte de la Garonne, à la tête d'un pont de pierre, dit le Long-Pont, gardait les communications avec la rive gauche et le faubourg du Passage. A l'opposite se dressait avec ses bastions neufs la porte du Pin. A l'est la porte Neuve s'ouvrait vers Toulouse ; à l'ouest, celle de Saint-Georges, vers Bordeaux. La porte Saint-Antoine doublait celle de la Garonne<sup>3</sup>.

A toutes ces entrées, du moins à celles qu'elle ne ferma point, Marguerite mit en corps de garde ses soldats. Elle fit travailler aux fortifications et commença, quand elle resta seule en armes en face du roi de Navarre, de bâtir une citadelle, entre le couvent des Jacobins et la porte Neuve, dans la partie haute de la ville, pour surveiller le dehors et commander au dedans. En même temps elle cherchait, pour se donner de l'air, à s'emparer des places fortes qui bridait Agen aux quatre points cardinaux. Le roi de Navarre, en fidèle sujet et en adroit politique, avait, au premier bruit de la prise d'armes de la Ligue, offert ses services à Henri III et au maréchal de Matignon<sup>4</sup>. Quand il eut connaissance des clauses du traité de Nemours, qui tendaient à l'extermination de son parti et à sa propre ruine, il remontra au Roi qu'il avait tenu tous ses engagements *soubz l'assurance qu'Elle* (Sa Majesté) lui avait donnée de ne rien faire à *son préjudice*<sup>5</sup>. Mais on l'attaqua et il se défendit. Les ligueurs d'Agen assaillirent Tonneins qui lui appartenait, et furent reçus si vigoureusement par la garnison que, comme il raconte en se moquant, *le capitaine Geoffre... et son enseigne y ont esté tués et trente ou quarante soldats [laissés] sur la place, et le reste noyé, se pensantz sauver par eau* (commencement de juillet).

Ils ne réussirent pas mieux à Villeneuve-sur-Lot, une ville du roi de France. Laissons à un bon prosateur du XVIIe siècle, historien sans critique, Mezeray, sa Marguerite guerrière, marchant en personne à l'attaque de la place, et son personnage d'âme romaine, le premier consul Cieutat, qui, le poignard sur la gorge, refuse de lui en ouvrir les portes<sup>6</sup>.

L'ambassadeur florentin, Busini, rapporte plus simplement à son secrétaire d'Etat (23 juillet 1585) que la reine de Navarre aurait voulu naguère (*ultimamente*) s'emparer de Villeneuve et que le succès n'était pas douteux, si son mari n'avait prévenu son attaque et défait quatre compagnies d'infanterie qu'elle avait avec elle — *se il marito non avessi provisto confarli disfare quattro compagnie di fanteria lia con lei*<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Scaligeriana, *verbo* Agen, p. 28.

<sup>2</sup> *Itinéraire*, p. 368.

<sup>3</sup> Description d'Agen dans Merki, *La reine Margot*, p. 324.

<sup>4</sup> Au Roi vers la mi-mars, *Lettres missives*, II, p. 19. Au Maréchal, 6 avril, p. 35. Le 4 juillet, p. 83-84, il donna rendez-vous à Matignon à Tonneins.

<sup>5</sup> *Lettres missives*, II, p. 82, 10 juillet.

<sup>6</sup> François de Mezeray, *Histoire de France*, t. III : contenant le règne du Roy Henri III, pp. 373-374.

<sup>7</sup> Desjardins, IV, pp. 591-592.

Le roi de Navarre assistait indirectement le roi de France. Si les ligueurs entrèrent dans Valence, ils ne parvinrent pas à enlever un fort où les habitants furieux de [voir manger leur bien, s'estoient retranchés et tinrent ferme](#)<sup>1</sup>.

Ils visaient Lectoure dont le roi de Navarre avait organisé la défense, et ils eurent un demi-succès à Saint-Mézard, sur la rive gauche du Gers, où n'ayant pas réussi à prendre le château, ils laissèrent aux habitants, tous bons catholiques, des armes et des chevaux pour barrer la route d'Agen<sup>2</sup>.

Agen restait investi, quoique d'assez loin. Aussi Marguerite poussa vivement les travaux de défense. Elle réquisitionna les paysans pour curer les fossés des anciennes fortifications et creuser ceux des nouvelles. Elle rasa toutes les maisons sur l'emplacement projeté de la citadelle et n'indemnisait pas les propriétaires. C'était le plus beau quartier de la ville et elle le fit jeter bas, souvent de la main même de ceux qu'elle expropriait.

Comme elle touchait mal ses revenus et ne recevait rien de l'Espagne (d'où Duras était revenu les mains vides), elle pressura ses sujets, augmenta les impôts, vida les caisses publiques, emprunta de force aux particuliers. Elle se déchargea sur les habitants de la nourriture et de l'entretien des troupes. Elle logea des soldats dans les maisons des protestants, où ils se comportèrent comme en pays conquis, et mit dans chacune de celles des bourgeois catholiques qui avaient fui jusqu'à une compagnie entière de gens de pied. Ces garnisaires firent tous les [dommages dont ils se pouvoient adviser](#).

On ne laissa ouverte qu'une porte de la ville et quelquefois même on ne l'ouvrait que sur le soir, en sorte que les Agenais ne pouvaient qu'avec beaucoup de peine introduire quelque peu de leurs blés, de leurs vins, de leurs provisions des champs. Les gens de guerre logés en ville et ceux qui étaient cantonnés aux environs trouvaient ainsi dans le plat pays de quoi s'accommoder. Mais dans Agen, en août, les vivres manquèrent et la faim fit des victimes. La peste, ce fléau des temps de désordre et de misère, apparut, s'étendit, et dans les six mois qu'elle dura, tua 15 à 1800 personnes. La reine refusait de croire à l'épidémie, une [feinte](#) prétendait-elle, pour l'éloigner de la ville. Elle défendit aux habitants d'en sortir et d'expédier au dehors [aucun de leurs meubles](#). Une dernière violence, la démolition en trois jours, 15, 16 et 17 septembre, de quarante-quatre autres maisons, acheva d'exaspérer les bourgeois, privés de leurs franchises municipales, épouvantés par la contagion, ruinés par les extorsions de la reine et les mangeries de la garnison<sup>3</sup>.

Ils députèrent secrètement à Matignon, qui était à Tonneins, lui demandant de les autoriser à remettre Agen [en la première liberté et obéissance](#) du roi de France. Le maréchal avait vu en sa vie beaucoup de revirements, et il n'était pas bien sûr qu'Henri III ne s'accorderait pas, une fois de plus avec Marguerite. Aussi tenait-il à concilier le souci de son avenir avec les intérêts de son maître. Il donna [ordre et puissance](#) aux citadins [de prendre et saisir les forts de la ville, de chasser et expeller par la force, et avec armes, si besoing est, les cappitaines, soldatz et aultres gens de guerre qui y sont et de lui en donner l'entrée pour la tenir en l'obéissance de sadite Majesté](#) (Henri III), mais tout cela, observait-il, [portant tous honneurs, respect et avec le très humble service que est deu à la](#)

---

<sup>1</sup> *Lettres missives*, II, pp. 122-123, P. S. de la lettre du 20 août.

<sup>2</sup> *Lettres missives*, II, p. 122, 20 août. Ainsi faut-il entendre les termes très brefs de la missive.

<sup>3</sup> *Itinéraire*, pp. 321-322.

reyn de Navarre, sans attemper à aucune personne de ceulx qui sont à sa suite ne portant les armes pour offenser ceulx de ladite ville (Tonneins, 20 sept. 1585)<sup>1</sup>. Sous cette réserve, il leur laissait toute liberté d'agir contre leurs ennemis. Lui, à Tonneins, se tint prêt à intervenir.

Les événements qui suivirent sont confus et prêtent à conjectures. Il y avait eu probablement de l'agitation en ville, et Marguerite s'était retirée depuis quelques jours dans le couvent des Jacobins, dont les premiers travaux de la citadelle assuraient la défense. Mais le matin du 25, une trentaine d'habitants se saisirent de la porte du Pin, dont ils désarmèrent le poste. Attaqués, dit un des leurs, **par un grand nombre d'ennemys**, c'est-à-dire par les soldats de Marguerite accourus à la rescousse, ils s'enfuirent de peur, sauf douze qui résistèrent et, rejoints par trente de leurs compatriotes, finirent par l'emporter. Une autre troupe marcha droit à la citadelle, dont elle occupa les murs en construction, et y fut bientôt renforcée par une masse de peuple. Il n'apparaît pas dans les récits<sup>2</sup> que les assaillants aient livré bataille aux défenseurs. Peut-être attendaient-ils de Tonneins un mot d'ordre ou un secours. Marguerite dîna, comme d'habitude, vers le milieu du jour. Mais, soudain, les poudres accumulées dans une partie du couvent firent explosion, jetèrent bas une partie des bâtiments et ensevelirent sous les ruines un moine et des soldats. La reine, affolée par cet accident qu'elle prit pour un attentat, et désespérant de tenir contre un assaut des bourgeois et une attaque de Matignon, ne pensa plus qu'à fuir. Elle abandonna son train, ses bagages, et sa Cour, et, prise en croupe par un écuyer, elle courut cet après-midi, avec quelques dames et quelques cavaliers, jusqu'à Brassac, à huit lieues d'Agen.

Dans l'histoire de Marguerite, la prise d'armes d'Agen n'est pas un simple épisode ; c'est la rupture définitive avec son mari et avec son frère, et c'est la perte de deux couronnes, celle qu'elle portait et celle qu'elle pouvait attendre, comme femme de l'héritier présomptif, à la mort du roi régnant.

Une vie d'aventure commence, étrange, passionnelle, douloureuse, où la religion n'est qu'à moitié intéressée. Ce n'est pas l'ardeur de sa foi, si grande qu'elle fût, mais les mépris du roi de Navarre, les menées de Corisande et le souvenir des persécutions d'Henri III qui l'entraînèrent dans un parti, seul capable, pensait-elle, de la venger de sa rivale, de son mari et de son frère.

---

<sup>1</sup> *Itinéraire*, pp. 333-334.

<sup>2</sup> La lettre de messire Joseph de Lart de Galard que cite Lauzun, p. 336, est forcément mal datée, puisqu'elle raconte à la date du 21 les événements du 25.

## CHAPITRE X. — DE CARLAT À USSON.

*Annales de la ville d'Issoire. Manuscrit inédit sur l'histoire des guerres religieuses en Auvergne aux XVIe et XVIIe siècles*, p. p. J. B. Bouillet, Clermont-Ferrand, 1848. Sur la fusion et l'arrangement inquiétant des cinq copies manuscrites d'un original disparu, voir Hauser, *Mélanges littéraires de la Faculté des Lettres de Clermont*, 1910. *Notice sur la reine Marguerite* dans le t. II (p. 290 et suiv.) du P. Hilarion de Coste, *Les Eloges et vies des reynes, des princesses et des dames illustres en courage, en piété, en doctrine*, Paris, 1647, 2 vol. Roucaute, *Le pays du Gévaudan au temps de la Ligue*, Paris, 1900. Saige et comte de Dienne, *Documents historiques relatifs à la Vicomté de Carlat*, Monaco, 1900, 2 vol.

ELLE se dirigea vers l'Auvergne, sa seule retraite assurée, son mari ou les lieutenants d'Henri III lui barrant les autres routes.

Elle se flattait de trouver bon accueil, parmi la noblesse catholique, dans le gouvernement de Randan, un ami de Guise, et les régions montagneuses dont François de Lignerac était le bailli. C'est lui probablement qui lui avait désigné, comme asile et place d'armes, Carle, une forteresse imprenable, où commandait son frère Marzé (Gilbert de Marzé de Lignerac).

Mais il fallait se hâter pour échapper à Matignon, qui, au premier bruit du soulèvement, accourait avec ses forces.

L'après-midi du mercredi elle avait fait 8 lieues ; elle en fit le lendemain près de 15 ; le surlendemain, 12. Mais le samedi elle ralentit un peu, soit que l'étape de Bournazel à Entraygues (32 kilomètres) fût plus rude, soit qu'à l'entrée du haut pays, elle s'estimât sauvée de la poursuite. Aussi le dimanche, après une petite traite de deux lieues, prit-elle le temps de vaquer à ses dévotions, dans l'abbaye de Monsalvy. Le lundi soir elle entra à Carlat. Elle avait rempli en cinq jours un trajet d'environ 130 kilomètres (calculés à vol d'oiseau).

En un pays accidenté, par des chemins difficiles, autrement dit des pistes, cette fuite à vive allure, si le mot de déroute employé par le *Divorce satyrique*<sup>1</sup> paraît trop fort, dût être pénible à une femme délicate, obligée de chevaucher en croupe pendant huit ou neuf heures, tous les jours.

Pour aller plus vite, elle n'avait emmené que peu de dames et de gentilshommes, ainsi qu'en témoignent ses comptes, qui tiennent lieu d'un journal de route. Au lieu des 60 écus par jour que coûtait en temps normal l'entretien de sa maison, elle ne dépensa que 4 écus 16 sols du lendemain de la sortie d'Agen à la veille de l'arrivée à Carlat. Autant dire qu'elle n'a plus avec elle que le quinzième des personnes de sa suite, 20 sur 300, et moins encore, si, comme il est probable, son train était en 1585 moins grand qu'en 1578, lors de son premier voyage en Gascogne. Mais le lundi 30 septembre, où elle dîna à Monsalvy et soupa et coucha à Carlat, la note monte d'un coup à 963 écus 48 sols 6 deniers.

---

<sup>1</sup> D'Aubigné, *Œuvres*, éd. Réaume, II, p. 665.

C'est une augmentation inexplicable, à moins de supposer que les troupes de Lignerac, qui lui servaient d'arrière-garde, et celles de Gilbert de Marzé, qui venaient à sa rencontre, l'ont rejointe entre Enraygues et Monsalvy. Elle a eu ce jour-là à pourvoir au ravitaillement de plusieurs centaines de soldats et de gentilshommes et à payer des arriérés de solde ou une compensation à ceux de ses défenseurs qu'elle congédiait<sup>1</sup>.

Le train de Marguerite et la plupart des gens de sa maison étaient restés à Agen. Les consuls, exécutant à la lettre les ordres de Matignon, empêchèrent les violences, le pillage, les représailles ; ils laissèrent sortir de la ville sans en rien retenir pour le dommage qu'elle avait subi tout ce qui appartenait à la reine et à sa suite. Il n'y eut d'égaré ou de perdu que des perles que Marguerite réclama, menaçant d'aller brûler Agen si on ne les lui restituait pas<sup>2</sup>.

Or les comptes du roi de Navarre, à cette époque, font mention d'une récompense de zoo écus payée à deux officiers qui s'étaient fait livrer par des soldats deux colliers de pierreries appartenant à la reine de Navarre<sup>3</sup>. Ces bijoux devaient être de grande valeur, si l'on en juge par le haut prix de la gratification — une vingtaine de mille francs, valeur relative d'avant guerre —. Était-ce ceux qu'elle réclamait et qui seraient parvenus après bien des détours jusqu'en des mains huguenotes.

Le déménagement d'Agen à Carlat fut long. Le lit de la reine, [le lit de parade](#), dont se moque le Divorce satyrique, fut expédié le premier par les voies les plus rapides. Le carrosse suivit à vide, pour n'avoir pas trop à souffrir de l'état des chemins. On remit à un portefaix, qui fit la route à pied, aux mêmes fins de préservation, [plusieurs bouteilles d'eau de senteur](#). Les meubles, coffres et hardes, descendus par eau à Port-Sainte-Marie, furent chargés sur vingt-six chevaux de bât, qui les transportèrent à Carlat en dix jours. Les dames et les officiers mirent deux fois plus de temps à faire le voyage. Enfin le 3 décembre choses et gens étaient réunis à Carlat.

De l'ancien château féodal de Carlat<sup>4</sup>, droit sur une abrupte coulée de lave, il ne reste rien que l'emplacement, maigre pâturage où paissent quelques moutons, et belvédère immense, d'où le visiteur assis au pied d'un tilleul séculaire, que la foudre a rompu et le temps défeuillé, contemple au loin l'horizon des monts d'Auvergne. Mais quand la reine s'y réfugia, tous les bâtiments qu'Henri IV fit raser plus tard étaient encore debout. Les remparts flanqués de tours encadraient la table rectangulaire de basalte noir, qui tombe à pic de tous côtés d'environ 40 mètres. Une large croupe de verdure sert de support à ces falaises (aujourd'hui) dénudées et descend de 300 mètres, ici en pentes douces et là par bonds, jusqu'à l'Embenne et la Restenne, son affluent, deux ruisseaux qui ne sont gonflés en torrents que par les déluges d'automne ou l'irruption au printemps des neiges fondues.

Du village actuel de Carlat, le chemin qui monte comme autrefois à l'acropole se heurte à un éperon rocheux, le Murgat, un ancien boulevard, où s'ouvrait une première porte et s'épaulait une première enceinte. Ces remparts, ces tours, cette double couronne de fortifications, tout cet appareil défensif égal aux plus beaux spécimens du moyen âge, rendaient formidable cette place, que tout au

---

<sup>1</sup> Le détail des étapes dans *Itinéraire*, pp. 338-341.

<sup>2</sup> *Itinéraire*, p. 345.

<sup>3</sup> *Itinéraire*, p. 346.

<sup>4</sup> A 13 km. S.-S.-E. d'Aurillac.

sommet une source alimentant un puits et un lagon d'eaux pluviales protégeaient en cas de siège contre les capitulations de la soif.

Sur cette esplanade que l'art et la nature s'étaient ingéniés à rendre inexpugnable, les d'Armagnac, anciens vicomtes du Carladais, avaient bâti des casernes, une église, un couvent pour les Clarisses et deux palais. Ce fut la résidence favorite de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, un grand seigneur lettré, collectionneur de manuscrits et amateur de belles enluminures<sup>1</sup>, intrigant et dévot comme Marguerite, qui conspira contre Louis XI et perdit à ce jeu féodal ses biens et la tête. Le Carladais, vendu à Pierre de Beaujeu, l'époux d'Anne de France, passa, lorsqu'ils moururent, à leur fille Suzanne, qui le laissa par testament au connétable Charles de Bourbon, son mari. Mais la dévolution fut contestée par les autres héritiers et par le roi de France. Le légataire, furieux de ce projet de dépossession, résolut d'en appeler aux armes étrangères. Il s'acheminait à Carlat pour y combiner les derniers détails de sa rébellion, quand il fut averti en cours de route que François ter savait ses intelligences avec Charles-Quint ; il tourna bride et gagna la frontière au plus vite. Par arrêt du Parlement, le Carladais échut en partage à la reine-mère Louise de Savoie, une Bourbon du côté maternel, qui le légua en mourant à la couronne.

Depuis, il servit d'apanage à des reines douairières, Eléonore d'Autriche, veuve de François Ier, et Catherine de Médicis, jusqu'en 1582, où Henri III, d'accord avec sa mère, en assigna le domaine utile, c'est-à-dire la jouissance à sa sœur, se réservant, comme il était d'usage, le commandement de la forteresse.

Un historiographe de Marguerite de Valois<sup>2</sup>, qui ne se résigne pas à voir son héroïne aux prises avec l'inélégance des mauvais gîtes, veut que la fugitive ait trouvé la demeure des Armagnacs et des Bourbons, le Palais Bridoré ou Becdoré, dans l'état de conservation et même de luxueuse installation où il était un demi-siècle auparavant. Mais les reines douairières avaient cessé de fréquenter ce château perdu dans les montagnes de la lointaine Auvergne et à dépenser pour son entretien. Là aussi comme ailleurs apparaissait le dégât des guerres civiles. La forteresse avait été prise et reprise par les protestants et les catholiques. Les Clarisses s'étaient réfugiées à Aurillac ; soldats et capitaines avaient campé dans les bâtiments et transformé couvent, chapelle et chambres en chambrées.

Sauf peut-être au logis du gouverneur, les murs nus ne gardaient plus trace des splendeurs d'autrefois. Tapisseries, livres, boiseries et meubles avaient disparu. Ce n'était pas la *tannière de larrons*, dont parle le *Divorce satyrique*, mais combien moins le Palais de la Belle au bois dormant !

Marguerite n'y trouva même pas une petite table pour se faire servir à manger au lit<sup>3</sup>. Elle manda un ouvrier d'Aurillac, *pour acoustrer les vitres de la (sa) chambre et cabinet de ladite chambre*. Il fallut en changer la serrure<sup>4</sup> et les tendre, à défaut d'autres, avec les tapisseries qui en décembre lui arrivèrent d'Agen. La chapelle était ouverte à tous les vents, et vide. Le livre des comptes mentionne le paiement aux menuisiers du pays de châssis pour les fenêtres et d'un *banc avec plusieurs ais à l'entour pour s'agenouiller en ladite chapelle*<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> B. de Mandrot, Jacques d'Armagnac duc de Nemours, *Revue historique*, t. XLIII, pp. 276-277, et t. XLIV, 1890.

<sup>2</sup> Saint-Poney, II, pp. 226, 229 et suiv.

<sup>3</sup> Saige et comte de Dienne, II, introd., p. CCCXXXVI.

<sup>4</sup> Saige et comte de Dienne, II, introd., p. CCCXXXVII et les notes.

<sup>5</sup> Saige et comte de Dienne, II, introd., p. CCCXXXVI.

C'est avec les meubles, la literie, les tapis de sa maison d'Agen qu'elle organisa entre les murs, tels que l'abandon et la guerre les lui laissaient, un logis habitable. Les princesses de ce temps n'avaient pas mêmes exigences de confort que les bourgeoises du nôtre.

Comme bien l'on pense, les celliers étaient vides. Marguerite commanda du vin dans le Bordelais, et elle trouvait naturel, malgré l'esclandre d'Agen et tous ses actes d'hostilité, que son mari laissât passer en franchise les tonneaux à destination de Carlat. Mais il ne fut pas aussi galant qu'elle y comptait, et il s'en vante dans une lettre à Corisande. *Il est venu, lui écrit-il, le 7 décembre 1585, un homme de la part de la dame aux chameaux me demander passeport pour passer cinq cens tonneaux de vin sans payer taxe pour sa bouche, et ainsi est écrit en une patente. C'est se déclarer ivrognesse en parchemin. De peur, qu'elle ne tombast de si haut que le dos de ses bêtes, je lui ai refusé. C'est estre gargouille à toute outrance*<sup>1</sup>. Peut-être forçait-il l'expression pour être agréable à sa maîtresse.

L'argent manqua bientôt dans cette maison, où, depuis la rupture avec les deux Rois, les revenus rentraient mal.

En 1586, la reine n'eut plus les moyens de payer tout ou partie des gages de ses officiers ou de ses dames<sup>2</sup>. Duras était revenu d'Espagne les mains vides. Il est possible que Marguerite ait disgracié ce négociateur malheureux et peut-être aussi par contrecoup sa favorite, madame de Duras. La gêne la rend intraitable et lui fait oublier sympathies et services. Choisin, de retour de sa mission auprès de Guise, pensait avoir mérité par son dévouement et son zèle une bonne récompense. Mais il n'en eut que l'avant-goût, ayant été chargé par intérim à Carlat de la trésorerie. Quand, six semaines après, survint le titulaire, Antoine Chevalier, qui était resté à Agen pour arrêter les règlements de compte, il lui fallut quitter la place. Mécontent de sa maîtresse qui le payait peu ou pas, il lui demanda 6.000 écus d'indemnité. Ce n'était pas, comme elle voudrait le faire croire, le prix de sa déception<sup>3</sup>. Choisin n'était pas assez fou, le traitement annuel du trésorier étant de 500 écus, pour exiger, en compensation du manque à gagner, si l'on peut dire, la somme que, titulaire, il aurait touchée en douze ans de plein exercice.

La meilleure preuve qu'il s'agit d'un arriéré, c'est qu'elle offrit de lui signer une reconnaissance de six mille écus, mais Choisin, qui n'avait que faire d'un billet à échéance incertaine, réclama immédiatement son dû. Elle refusa un jour de recevoir ; il souffleta l'huissier qui lui barrait la porte. Elle lui fit défendre de paraître devant elle avant huit jours. Il eut l'effronterie de riposter par l'envoi, comme *fruits de ses études pour se remettre en grâces, d'un pasquin le plus sale et le plus vilain, dit-elle, qui se soit jamais vu, où, à mots couverts, il l'offensait d'injures et de calomnies.*

Cette fois elle le chassa, mais le lendemain quand il sortit du château, comme il recommençait à se plaindre d'elle *avec paroles indignes*, quelques-uns des serviteurs de la reine, qui avaient entendu la lecture du pasquin, le frappèrent et

---

<sup>1</sup> *Lettres missives*, II, p. 153. Le chameau est, on le sait, un animal à deux bosses. *Dame aux chameaux* est peut-être une allusion grossière à la gorge opulente de Marguerite, et pour marquer le contraste avec Corisande, une femme de belle taille et mince.

<sup>2</sup> *Itinéraire*, p. 347.

<sup>3</sup> Marguerite au conseiller Seguier, 5 novembre 1602. Guessard, pp. 363-368.

probablement de plus de coups de bâton qu'elle ne dit. De colère, Choisin alla porter à Henri III les lettres de la reine au duc de Guise et les instructions qu'elle avait imprudemment laissées entre ses mains.

Catherine- en eut sans doute connaissance. La fuite et l'installation de sa fille à Carlat accrurent ses inquiétudes. Elle lui offrit comme retraite un de ses châteaux d'Auvergne. Était-ce à elle, une femme, de faire la guerre ? Marguerite repartit qu'elle avait le droit de se **garder**. **Pour ne retomber en la puissance de ceux qui lui ont voulu oter le bien, la vie et l'onneur**, elle s'était retirée en une très bonne plase, qui lui appartient, **asistée de beaucoup de jans d'onneur et i (y) vivant très honorée et an toute sureté**<sup>1</sup>. Elle ne voulait pas d'autre asile.

Le sentiment de la sécurité et l'orgueil de la délivrance ne purent qu'un temps contrebalancer la tristesse et le vide des jours dans l'isolement de la forteresse. En cette région de la haute Auvergne, les hivers sont rudes et ils sont précoces et longs, empiétant sur l'automne et le printemps. Le souvenir de Jacques d'Armagnac et du connétable de Bourbon, ces victimes de la révolte, devait assombrir encore l'impression des lieux. Marguerite s'est probablement demandé ce qu'il adviendrait d'elle, ayant deux Rois pour ennemis. Elle était sous une apparence de vigueur d'une santé délicate, sujette aux rhumes, aux rhumatismes et à d'autres malaises que le froid de ces hauteurs, s'ajoutant aux appréhensions, ne pouvait qu'aggraver ; elle tomba malade en février, et en mars (1586), son état fut si alarmant que ses médecins ordinaires appelèrent à l'aide leurs confrères d'Aurillac, de Rodez, d'Espalion, de Monsalvy, de Toulouse, et même ils mandèrent de Moulins un praticien en renom, Delaunay, qui, faute de logis dans le château, fut installé à l'auberge du village et y passa quarante jours<sup>2</sup>.

Le bruit parvint à la Cour de France, qu'elle était morte<sup>3</sup> ; mais elle avait seulement failli mourir. Catherine fut peut-être tentée de soustraire sa fille à ce climat rigoureux et aux influences ligueuses, qui risquaient d'une autre façon de la perdre.

Toujours est-il qu'en avril 1586, Cavriana, médecin de la Reine-mère et agent du grand duc de Toscane, écrivait à son maître : **La reine de Navarre changera de lieu, et l'on croit qu'elle viendra en Touraine, en une maison de la Reine (mère) dite Chenonceau, où l'on commencera à établir les articles de la paix**<sup>4</sup>.

Assurément il s'agit d'une négociation avec le roi de Navarre. Catherine, envisageait non sans crainte la guerre d'extermination que les ligueurs avaient

---

<sup>1</sup> Lauzun, *Lettres inédites* (Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg), lettre XXXIV.

<sup>2</sup> Il toucha pour ses honoraires et pour ses frais de route 132 écus (environ 396 livres, l'écu étant alors à peu près de 3 livres), dont 120 écus pour un séjour de quarante jours à Usson, à raison de 3 écus par jour, et 12 écus pour le voyage d'aller et retour (quittance du 3 avril, Archives nat. K. K. 175, fo 304).

L'hôtelier de Carlat, qui avait logé Delaunay et ses chevaux reçut 16 écus 20 sols (49 livres).

La livre, valeur absolue, valait alors 3 francs environ. Les honoraires pour quarante jours de soins et le déplacement montaient donc à 1.548 francs, qu'il faut multiplier par 4 (?) pour avoir la valeur relative avant 1914 ; la note d'auberge était de 147 francs, valeur absolue, et de 588 en valeur relative. Ainsi ce médecin à demeure a touché 152 fr. 30 centimes environ par jour pour ses services, et l'hôtelier 14 fr. 70 par jour pour la nourriture et le logement du maître et de l'équipage.

<sup>3</sup> Brantôme, éd. Lalanne, VIII, p. 40.

<sup>4</sup> Desjardins, IV, p. 640.

imposée à Henri III, et, pour en diminuer les périls, elle imagina de convertir son gendre au catholicisme ou tout au moins à un système de neutralité, qui, laissant les réformés sans chef, les livrerait presque sans résistance à l'attaque des armées royales. Le réconciliation du couple navarrais serait l'amorce de ce dessein. Aussi était-il nécessaire que Marguerite, en témoignage de soumission, quittât son refuge de Carlat.

Des dispositions bienveillantes de la Cour de France à son égard, outre l'information de Cavriana, une preuve typique, c'est qu'Henri III ait ordonné l'exécution à Troyes d'un édit de 1578, qui concédait à la reine de Navarre la [vente de quelques supernuméraires maîtres de certains métiers](#). Il n'aurait pas fourni à sa sœur, s'il n'avait été sûr de son obéissance, l'argent qu'elle pouvait employer à de mauvaises fins. L'affaire d'ailleurs n'alla pas toute seule ; L'Estoile raconte que les gens de métiers se soulevèrent et que des officiers du Roi furent tués (28 juin).

Et peut-être aussi la fête qui fut donnée le 25 juin 1586 en l'honneur de Marguerite à Vic-sur-Cère, chef-lieu de la prévôté et du bailliage du Carladais, est-elle un indice de ce rapprochement ? Mais une nouvelle brouille survint entre ces deux êtres rancuniers et impulsifs sans qu'on en puisse certifier la cause.

Marguerite fut toute sa vie, malgré sa haute culture, l'esclave de ses passions ; l'âge même n'en calma pas l'ardeur.

Et elle avait alors tout juste trente-trois ans. Elle était encore belle, et, malgré son [riche embonpoint](#), devait paraître comme femme aussi désirable que comme reine aux gens de son entourage. Parmi ses soupirants, il s'en trouvait un, Lignerac, le bailli des montagnes, qui pensait avoir droit à sa faveur pour l'avoir sauvée de la poursuite de Matignon et secourue de ses deniers. C'était manquer de psychologie. Marguerite se plaisait à donner à qui ne lui devait rien, mais il lui répugnait de rembourser ses dettes, surtout en monnaie de cœur. Dans l'isolement et l'ennui de sa vie, elle était exposée à remarquer tel de ses serviteurs à qui en d'autres temps elle n'eut pas fait l'aumône d'une attention. Elle se prit, semble-t-il, de sympathie pour le fils de son apothicaire, un jeune homme qui lui avait donné des soins pendant sa maladie. L'homme d'épée, éconduit, s'émut jusqu'à la fureur de cette préférence. Mendoza, l'ambassadeur d'Espagne, n'a pas inventé la nouvelle tragique que le 19 juillet 1586 il rapporte à Philippe II. [J'entends dire que la Reine-mère se lamentait récemment avec Silvio \(?\) que M. de Lenerac \(Lignerac\) eût tué à coups de poignard dans la chambre de la princesse de Béarn<sup>1</sup> le fils d'un apothicaire, si près de son lit qu'elle fut tachée de sang, et qu'on disait que c'était par jalousie, ce qui est le pire<sup>2</sup>.](#)

Après ce scandale, Catherine pouvait-elle proposer au roi de Navarre de reprendre sa femme et à Marguerite de la rejoindre à Chenonceau. Ce n'était partout que bruit d'armes. Henri III se résignait à combattre sans merci les hérétiques comme l'Edit d'Union l'y obligeait, mais il entendait réaliser l'œuvre de la Ligue sans les hommes de la Ligue. Des trois armées qui marcheraient contre le roi de Navarre et son allié, le gouverneur de Languedoc, Montmorency-Damville, il n'en voulut donner aucune à commander au duc de Guise.

---

<sup>1</sup> Le gouvernement espagnol, se considérant comme le maître de la Navarre, ne donnait à l'ancien possesseur que le titre de prince de Béarn.

<sup>2</sup> Texte cité par Lauzun, *Itinéraire*, p. 351 avec quelques fautes de lecture que j'ai corrigées. Archives nationales, K 1564, B. 57, pièce 124. Collection Simancas.

La principale, celle qui devait nettoyer le Gévaudan de ses garnisons protestantes, descendre en Languedoc, et de là pousser jusqu'en Gascogne, reçut en dernier lieu pour chef le duc de Joyeuse, amiral de France. Mais l'archimignon avait aussi peu de jugement que d'expérience militaire<sup>1</sup>. Au lieu de s'attacher à tout prix, ou tout au moins de ménager, Randan, gouverneur de ce pays d'Auvergne qui garde l'entrée du Gévaudan et du Languedoc, il choisit pour lieutenants deux de ses ennemis, Lavardin (Jean de Beaumanoir, sieur de), qui avait tué frauduleusement son frère en duel, et le marquis de Canillac, qui lui réclamait, non sans droit, le gouvernement de la haute Auvergne.

On pouvait prévoir que Randan seconderait mal les opérations de l'armée royale, et on devait craindre qu'il ne les entravât. Il était l'obligé de Guise, qui lui avait offert, lors du meurtre, de lui servir de second contre le meurtrier, et, sans se déclarer ouvertement pour la Ligue, il gardait une réserve inquiétante. S'il ne facilitait pas les convois par la Limagne et si Lignerac ouvrait ou fermait à son gré la route des montagnes, comment Joyeuse pourrait-il assurer son ravitaillement dans sa longue campagne. Il importait tant à Henri III d'occuper toutes les portes du Gévaudan, y compris la forteresse de Carlat, qu'il a bien pu, pour décider Marguerite à la lui livrer, consentir à son retour à Chenonceau.

Mais peut-être l'assassinat du fils de l'apothicaire l'a-t-il convaincu qu'elle n'y était pas souveraine maîtresse, et qu'il ne pouvait rien attendre d'elle. A quoi bon la rapprocher de lui et l'installer en Touraine, comme s'il avait toujours l'intention de la réconcilier avec le roi de Navarre ? A-t-il exigé qu'elle sortît de Carlat sans conditions et se retirât, comme sa mère le lui avait offert, dans un château de la basse Auvergne ? C'est une hypothèse permise. En tout cas comme elle perdait tout et ne gagnait rien à ce changement de résidence, elle resta.

Henri III résolut de l'en expulser.

Des moyens dont il s'avisa, on ne sait rien de précis, amis et ennemis de Marguerite ayant intérêt à se taire. Le frère de Lignerac, Gilbert de Marzé, gouverneur en titre de Carlat, un bon catholique, était allé au-devant de la fugitive d'Agen et l'avait accueillie dans la forteresse comme une persécutée. Peut-être s'est-il aperçu qu'aussitôt dans la place elle entendait y commander en souveraine. Est-ce à dessein d'éviter un conflit ou pour d'autres raisons de sa charge, qu'il s'absenta plusieurs fois ?

Il est notable qu'en février 1586 il a quitté Carlat, laissant le commandement à Antoine de Monteil, et qu'après une réapparition en juin-juillet, à l'époque où Marguerite traitait avec sa mère et son frère, il se fit encore suppléer en août par Monteil, qui resta en fonction jusqu'au départ de Marguerite.

Lorsqu'il mourut, entre août et octobre, sans qu'il soit possible de préciser la date, il méditait peut-être de rétablir l'autorité du Roi et la sienne.

Plus tard, lorsque Henri III nomma Rastignac, gouverneur de Carlat, il ne l'eût pas obligé à indemniser la veuve de Marzé, si elle et son mari ne l'avaient pas fidèlement servi. Le fait, vrai ou faux, rapporté par Cavriana, que d'Aubiach, le nouveau favori de Marguerite, avait empoisonné un gentilhomme frère du

---

<sup>1</sup> Ce n'est pas l'avis de M. Pierre de Vaissière au chap. VII de son excellent livre, *Messieurs de Joyeuse*, Paris, s. d. (1926).

châtelain, entendons le châtelain lui-même<sup>1</sup>, prouve tout au moins qu'à la Cour de France les rapports de Marzé et de Marguerite ne passaient pas pour être bons.

Marzé mort, le moment parut plus que jamais favorable à Marguerite pour se rendre maîtresse de Carlat. Elle ne se contentait plus d'y résider, sous la protection d'une douzaine de soldats, à la merci de la fureur jalouse de Lignerac, ou d'un coup de main des troupes royales. Elle voulait, recommençant la tentative d'Agen, se procurer les moyens de se faire obéir au dedans et au dehors. Elle expédia un certain Romes, cousin de d'Aubiach, recruter dans le Quercy et le Rouergue.

Catherine, avertie, envoya aux informations Jean de la Guesle, administrateur de ses domaines d'Auvergne (sept. 1586). Mais comme elle l'écrivit plus tard à Villeroy, avec une concision qui prête à l'équivoque, il n'aurait pas réussi à l'approcher. Il revint de Carlat, rapportant, que sa fille *etoit extremement malade et ly fyret acroyre* (les gens de l'entourage lui firent accroire) *et [qu']ayle (elle) aytoit au lyst megre ; y (il) le creust*<sup>2</sup>.

Marguerite réservait le commandement des troupes qu'elle racolait à son favori, d'Aubiach, l'ancien capitaine d'une compagnie d'Agen et depuis son écuyer. Elle l'aimait à la folie, car elle n'aimait pas à moitié, et lui, la première fois qu'il l'avait vue, aurait dit tout haut qu'il voudrait *avoir couché avec elle à peine d'estre pendu quelque temps après*<sup>3</sup>. C'était fixer lui-même le prix de ce grand bonheur.

Le Divorce satyrique le représente comme un *escuyer chétif, rousseau et plus tavelé qu'une truitte, dont le nez teint en escarlatte ne s'estoit jamais promis au mirouër d'estre un jour trouvé dans le lict avec une fille de France...*<sup>4</sup> En ce style truculent, le pamphlétaire signifie qu'il était d'un blond fauve, avec des taches de rousseur, un défaut fréquent chez les blonds, et le nez rougi par la vie au grand air. Au contraire, Cavriana le dépeint comme *un jouvenceau noble et beau, mais insolent et indiscret, quoique valeureux et ardent*<sup>5</sup>. On l'accuse, dit-il en un autre endroit, *d'avoir eu peu d'égard pour la pudicité* de Marguerite, veut-il dire d'avoir affiché sa liaison avec elle<sup>6</sup>. Ah ! ne touchez pas à la reine !

Ce n'était ni un valet d'écurie, comme le prétend d'Aubigné, ni un descendant de l'aristocratique famille auvergnate des Roquemaure d'Aubiach, comme l'imagine Saint-Poncy, mais un cadet de bonne maison, le second fils d'Antoine de Lard de Galard, écuyer, seigneur de Birac, Aubiach et autres lieux. Son frère aîné, Joseph, avait épousé en 1572 une Noailles, dont il avait eu une fille, Isabelle ou Isabeau ; sa sœur, Madeleine de Birac, était depuis 1583 dame de Marguerite<sup>7</sup>. Il figure

---

<sup>1</sup> Desjardins, IV, p. 669. Le *Divorce satyrique* (Réaume, II, p. 669), accuse Marguerite elle-même d'avoir fait donner le *bocon* à Marzé, parce que sa femme l'avait surprise au lit avec d'Aubiach. Mais c'est invraisemblable.

<sup>2</sup> La mission de La Guesle est de septembre 1586, comme on peut l'induire de la lettre de Catherine du 23 octobre, *Lettres*, IX, p. 513.

<sup>3</sup> *Divorce satyrique*, Réaume, II, p. 671.

<sup>4</sup> Réaume, II, p. 669.

<sup>5</sup> Desjardins, IV, p. 669.

<sup>6</sup> Desjardins, IV, p. 667. *Il quale si diceva avere avuto poco rispetto alla pudicizia di lei.* — Faudrait-il entendre qu'il a eu l'indiscrétion de lui faire un enfant.

<sup>7</sup> Les historiens de Marguerite ont embrouillé à plaisir les rapports de parenté de d'Aubiach ; ils confondent Madeleine de Birac, sa sœur, avec Isabelle ou Isabeau, la fille de son frère aîné, et par conséquent sa nièce germaine. Ils ont l'air de croire qu'Isabeau

lui-même en 1586 dans la liste des écuyers de la reine aux gages de 12 écus par mois, 144 écus par an. La grâce d'un cœur royal l'avait distingué et le destinait à de plus hauts emplois.

Lignerac n'entendait pas qu'on l'exclût de la succession de Marzé. C'était à lui, à défaut du Roi et de Randan, et non à Marguerite, simple usufruitière des biens, à disposer de Carlat. Il en voulait à cette ingrate, qui, oublieuse des services rendus et des avances d'argent, complotait de le déposséder du gouvernement de son frère, et en faveur de qui ? de ce petit galant, qu'il avait eu sous ses ordres à Agen.

Sur la façon dont cet homme **impulsif**, et violent, comme il apparaît par le meurtre du fils de l'apothicaire, trancha le conflit d'autorité et d'amour, on a un document de première main, c'est une lettre écrite par Henri de Noailles à sa mère Madame de Noailles, dame d'honneur de Marguerite, qui, pour des raisons inconnues, boudait, en ce moment, loin de Carlat. Noailles en était tout près, et il avait à l'intérieur des amis et des alliés pour le bien renseigner.

Lignerac s'introduisit dans la forteresse, et s'y étant rendu le plus fort, sans combat à ce qu'il semble, il parla en maître. Il dit à Marion — c'est de la reine de Navarre que Noailles parle avec cette irrévérence — **qu'il failloit** (fallait) **que l'oncle d'Isabeau** (Aubiac) **sautast le rochier**. Si l'on se rappelle que la forteresse se dresse à pic à quarante mètres de haut, on croira sans peine que cette **nouvelle** fut rude à Marguerite. Elle ne pensa qu'à sauver l'amant qu'elle voyait déjà mort et, **par prières et autrement**, n'insistons pas sur cet autrement, elle obtint sa grâce. Mais c'était à condition qu'il partît et sur l'heure. **Elle ayma mieux vuyder et changer de place que demeurer là sans luy**<sup>1</sup>.

Ce ton de persiflage, le surnom de Marion donné à la reine de Navarre, comme s'il s'agissait d'une fille de chambre, montre en quel discrédit ses trop fréquentes erreurs amoureuses l'avaient fait tomber. Noailles s'amuse de cet épisode final, comme d'une **farse**, où il est possible de distinguer trois personnages : le jaloux, l'amante, et l'écuyer cher à celle-ci et odieux à celui-là.

Il n'a pas un mot de pitié pour la femme qui joue, sur un coup de passion, sécurité, honneur, avenir, qui s'aventure hors du refuge de Carlat au risque d'être enlevée par les bandes protestantes ou les troupes royales, qui s'est humiliée, dépouillée, donnée peut-être, pour sauver son amant, et qui follement s'expose à se perdre pour le garder. Elle oublie qu'elle est reine, et Noailles ne se souvient pas qu'elle est femme. Héroïne d'amour, mérite-t-elle le ridicule, dont l'accable ce grand fils trop sensible aux mécomptes de sa mère ?

Catherine confirme que sa fille est sortie volontairement de Carlat pour des raisons qu'elle ne sait pas ou se garde de dire.

Cavriana donne au Grand-Duc pour **certain que le Roi est cause de la fuite de la reine de Navarre**<sup>2</sup>. C'est aussi la version de Brantôme. Si résolu qu'il fût à l'admirer en tout, il ne pouvait tourner à sa gloire qu'éprise d'un simple gentilhomme, elle eût sacrifié à la tyrannie du sentiment le souci de sa réputation et de sa couronne. Aussi, par excès de discrétion, fait-il hommage de sa fuite à quelque ruse du Roi son frère.

---

est le diminutif de Madeleine, mais, quand même cela serait, **l'oncle d'Isabeau** dont parle un document ne saurait être celui de Madeleine de Birac.

<sup>1</sup> Tamizey de Larroque, *Revue des questions historiques*, VIII, janvier 1870, p. 263.

<sup>2</sup> Tamizey de Larroque, *Revue des questions historiques*, VIII, janvier 1870, p. 263.

Au vrai, Henri III a été plus heureux qu'habile. Le secours vint d'où il ne l'attendait pas, d'un ligueur. Il méditait probablement d'encercler la forteresse et d'y prendre Marguerite et son mignon. Le jeu des passions précipita l'événement.

Toutes les explications autres que les passionnelles sont à écarter. L'épidémie, qui, au dire d'un panégyriste<sup>1</sup>, aurait décidé la châtelaine da Carlat à fuir, n'a sévi, semble-t-il, que dans le Gévaudan, depuis la fin de l'année 1586 et durant l'année 1587, parmi des troupes mal ravitaillées et les populations affamées par le ravage des campagnes, le sac et l'incendie des villes<sup>2</sup>.

L'idée ne serait pas venue à Marguerite, **qui était raisonnable en tout, sauf en amour**, de quitter l'air salubre du haut Carladais pour les plaines de la basse Auvergne que contaminait la retraite, après une campagne épuisante, des restes de l'armée de Joyeuse. C'est le désir de suivre d'Aubiac qui l'a décidée à cet exode par monts et par vaux.

Lignerac, si pitoyable qu'il se fût montré, ne laissa pas de dépouiller la fugitive. Pour se payer des 10.000 ou 18.000 livres qu'il lui avait avancées, il se saisit de ses deniers, et, comme appoint, de ses bijoux<sup>3</sup>. Après ce brutal règlement de comptes, le galant chevalier, accompagné de son frère, Cambon, et de quelques gentilshommes, escorta, on ne sait jusqu'où, mais pas très loin, une petite troupe qui s'éloignait à la débandade : d'Aubiac, portant sa royale maîtresse en croupe, et les officiers de la reine avec les filles d'honneur, parmi lesquelles Madeleine de Birac, sœur du favori, suivant à cheval ou à pied.

Marguerite partie le mardi matin, 14 octobre, après le dîner (vers 10 heures), se dirigea droit à travers le massif des Plombs du Cantal vers Murat, où elle devait souper et coucher. Aujourd'hui une grande route y mène, qui, rejointe à Arpajon par celle de Carlat, s'élève par la vallée de la Cère de 600 à 1.200 mètres jusqu'au col du Lioran et dévale sur Murat par celle de l'Alagnon. Elle est longue, tout compris, d'une cinquantaine de kilomètres. Mais les plus anciennes pistes évitaient les fonds de vallées que les crues rendaient souvent impraticables et suivaient la crête des hauteurs ou les terrasses à mi-côte. Il y en a une qui, par-dessus le village de Saint-Clément, regarde tout au bas la conque de verdure de Vic-sur-Cère, et dont quelques parties justifient le nom de voie romaine que lui donnent les gens du pays.

C'est par cette échelle de plateaux sans doute, que Marguerite gagna le col, dit le tombeau du Père, entre-les deux cimes du Plomb du Cantal, et de là, laissant bien loin à gauche le Lioran et le coude de l'Alagnon, descendit par Albepierre à Bredons et Murat. Même avec les raccourcis cette étape de huit à dix lieues, était rude, et, dans une région solitaire, exposée aux attaques des brigands et des soudards en maraude. Catherine, qui connaissait les mœurs des gens de guerre et qui avait des plaines d'Auvergne contemplé à l'ouest les hauts massifs montagneux, s'étonnait que sa fille eût bravé le danger des mauvaises rencontres et franchi cette barrière d'aspect infranchissable, n'ayant **ni chevaux, ni arme : Je croy, écrivait-elle, que quelque aysprit (un génie de l'air) ly a portée. Dyeu veulle que se souyt un bon**<sup>4</sup>....

---

<sup>1</sup> Saint-Poncy, II, p. 239, note 1.

<sup>2</sup> Roucaute, p. 97, note I et p. 98.

<sup>3</sup> *Itinéraire*, p. 354.

<sup>4</sup> *Lettres*, IX, p. 513.

Un document, dont la valeur est compromise par des erreurs de chronologie et de topographie, rabaisse à des détails terre à terre, qui sont peut-être vrais, la traversée aérienne. Marguerite se serait mise en chemin à pied avec Aubiac et une femme ; puy sur le chemin fust mise sur ung cheval de bast et après dans une charrette à bœufs.... C'est en cet équipage que, semant ses filles d'honneur en route, elle aurait débouché des montagnes.

Le lendemain matin, moulue comme on l'imagine, elle se reposa, et l'après-midi alla souper et coucher à Allande, à une dizaine de kilomètres en droiture.

Mais le 16 elle précipita sa course, d'Allande au Luguët, où elle dîna dans un château de Randan, et du Luguët à l'Allier. Ce fut la plus rude journée : 10 kilomètres en montée le matin, 30 kilomètres en terrain moins accidenté l'après-midi. Elle se hâtait vers Ibois où elle pensait trouver un refuge à ses amours<sup>1</sup>.

Il lui restait à passer l'Allier, et, comme Issoire, qui surveillait le pont, était au Roi, elle ne se risqua pas dans la ville et en contourna de nuit les faubourgs. Elle avait donné rendez-vous au bac de Pertus au sieur de Châteauneuf, ayant la parole de ce gentilhomme qu'il serait là pour la recevoir et l'accompagner jusqu'au terme de son voyage. Mais quand elle arriva au bord de l'eau, il ne s'y trouva ni bac, ni passeur, ni guide. L'Amadis d'Auvergne avait réfléchi qu'il gagnerait beaucoup à servir le frère et qu'il ne perdrait rien à desservir la sœur, et il la laissa courre sa fortune. Elle traversa la rivière à gué dans la nuit du 16 au 17 octobre, et parvint transie à Ibois, dont le châtelain avait laissé à dessein les portes ouvertes. Elle avait fait 20 lieues en trois étapes (14, 15, 16 oct.)

Le marquis de Canillac, un des lieutenants de Joyeuse, s'en retournait, la campagne du Gévaudan finie, dans ses domaines de la haute Auvergne, bien instruit des mauvaises dispositions du Roi contre sa sœur<sup>2</sup>. Quand il sut qu'elle estoit partie soudainement pour prendre cette route (la route de la Limagne) avecq peu de gens, il se lança aussitôt à sa poursuite, avec quarante ou cinquante gentilshommes, d'un train qui le mena presque aussi vite qu'elle à Ibois où il la bloqua. La retraite qu'une fois ou deux Catherine avait offerte à sa fille, c'était une prison dont le geôlier survenait.

Aussi Marguerite en son désespoir ne pensa d'abord qu'à mourir les armes à la main. La lettre qu'elle écrivit au maître d'hôtel de Catherine, M. de Sarlan, alors en Auvergne, mais à l'adresse de la Reine-mère, témoigne de sa colère et de sa résolution : M. de Sarlan..... je désire au moins, avant ma mort, avoir ce contentement que la Reyne ma mère sache que j'ay eu assez de courage pour ne tomber vive entre les mains de mes ennemys.... Assurez l'en, et les premières nouvelles qu'elle aura de moy sera ma mort. Soubs son asseurement et commandement je m'estois sauvée chez elle, et au lieu de bon traictement que je m'y promettois je n'ai trouvé que honteuse ruine. Patience ! elle m'a mise au monde, elle m'en veust oster<sup>3</sup>.

Lors de son expulsion de Paris, elle avait pensé aussi un moment à mourir. Mais cette fois encore elle aima mieux vivre. Après quelques vellétés de résistance, n'ayant ni provisions, ni soldats, ni moyen de décider le châtelain de sa mère à la

---

<sup>1</sup> Ibois sur la rive droite de l'Allier, dans la commune actuelle d'Orbeil, au nord d'Issoire. Il ne reste rien de ce château.

<sup>2</sup> Noailles dit expressément qu'il avait mission de l'arrêter.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 297-298, antidate à tort cette lettre d'un an.

défendre, elle capitula le cinquième jour<sup>1</sup>, s'il peut être question ici d'un siège. Elle espérait que d'Aubiac, rasé et travesti, pourrait s'enfuir sans être reconnu. Ce déguisement n'ayant pas réussi à tromper la surveillance, elle l'enferma dans une cachette sans plus de succès. Canillac menaça de démolir le château pierre par pierre, s'il le fallait, pour le découvrir. Elle pleura, se lamenta, s'arracha les cheveux, cria sa haine contre Lignerac, ce détrousseur de femmes, et fut forcée de livrer son amant.

Le marquis fit partir aussitôt son futur gendre, Montmorin, pour prévenir Catherine, qui était alors à Tours, de cette double capture et demander les ordres du Roi. Mais la Reine-mère savait déjà le 23 octobre, sans rien de plus d'ailleurs, par les dépêches de Jean La Guesle et de Sarlan, que sa fille était à Ibois<sup>2</sup>.

Elle en ressentit une joie cruelle. Il lui tardait, écrit-elle à Villeroy, d'avoir des détails sur un bonheur qui dépassait son attente. ...*Au lyeu au (où) elle ayst est le (celui) au je la desires, cet (si) en povons aystre lé mestre.* Elle pressait son fils de sévir, pour se faire un mérite auprès de lui de son animosité contre sa fille. *Je suplye le Roi de n'y perdre une seule heure à ly (donner à cela) l'hordre nesesyre, aultrement et (elle) nous fayra encore quelqu'aulture honte.... Tenés-i la mayn, qu'yl (Henri III) euse de delygence.*

D'une mère ces sentiments seraient odieux, s'ils ne s'expliquaient en partie par la révolte et l'inconduite de Marguerite depuis près de deux ans. Catherine n'aurait pas écrit de ce style, contraire à sa modération habituelle et qui jure avec sa tendresse, si sa fille ne s'était pas rendue coupable de fautes qui faisaient scandale. Indulgente aux écarts des hommes, elle était sévère pour les faiblesses féminines qui la touchaient de si près. Elle a dû s'indigner que la femme du roi de Navarre, sœur du roi de France, fût assez folle de son corps pour s'exposer à l'infamie d'une liaison publique avec un petit gentilhomme. L'arrivée de Montmorin la combla d'aise (26 oct.) ; elle expédia au Roi ce porteur d'une aussi bonne nouvelle, et pria Villeroy de lui payer les dépenses de son voyage.

Canillac avait séparé le couple amoureux. Il fit emprisonner d'Aubiac à Saint-Cirgues, et emmena Marguerite sous bonne escorte au château de Saint-Amand-Tallende<sup>3</sup> sur la rive gauche de l'Allier, dans la vallée de la Veyre, puis il la transféra, deux semaines après, tout, à côté, à Saint-Saturnin, où il attendit les lettres d'Henri III.

Il a dû les recevoir le 8 novembre, puisque sa réponse à Villeroy, pour remercier le Roi de ses félicitations est de ce jour-là. Elles lui enjoignaient de conduire et d'enfermer la reine de Navarre à Usson. Le 13 novembre, il fit son entrée avec la prisonnière dans cette forteresse à la triple enceinte que Louis XI, un bon juge, déclarait la première des prisons d'Etat, mieux close et plus sûre que Loches, le bois de Vincennes et Lusignan. Dans ses instructions au secrétaire d'Etat, Henri III renvoyait au lendemain de la fête des Rois, à son retour à Saint-Germain (7 janvier 1587), les résolutions définitives à prendre au sujet de sa sœur.

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 293.

<sup>2</sup> *Lettres*, IX, p. 513, à Villeroy.

<sup>3</sup> A Saint-Amand-Tallende, Marguerite renvoya Madeleine de Birac, la sœur de d'Aubiac, à qui elle fit payer les frais de son retour en sa maison de Saint-Vitour en Gascogne. Elle licencia aussi le reste de sa suite, suivant quittance passée devant Maynon, notaire à Saint-Amand, Saige et Diene, II, p. 340, note.

S'il ajournait tant, c'est que Catherine avait engagé avec le roi de Navarre une négociation et qu'elle venait de partir de Chenonceau le 24 ou le 25 octobre pour le rejoindre. Le sort de Marguerite était lié à cette conférence. En attendant, Henri III ordonna aux gens de son conseil des finances de faire fonds pour la solde de cinquante ou cent Suisses que la Reine-mère estimait nécessaires à la garde de sa fille et que le maréchal de Matignon prendrait *de ceux qu'il congnoistra... très fidelles*. A cette fin, ils saisiront tout le bien de la reine et aviseront à ses dettes, jugeant *quelles sont à payer et quelles non*. Il y en a de la Duras ; *vous n'en ferez aucun estat*, tranchait-il d'autorité.

Il écrivait à Villeroy : *Mandez au marquis qu'il ne bouge que nous n'ayons pourveu byen et comme il faust*, qu'il dresse un *bel inventeyre* de toutes les bagues de la reine et qu'il me les fasse porter au plus tôt. On le remboursera de ses avances sur les terres et les pensions qu'on va saisir. Qu'on lui envoie en attendant *ce qui est de présent nécessaire pour luy et pour ladycte garnison*. Quant à *ses fames et homes*, qu'il les chasse incontinent, et lui donne pour les remplacer provisoirement, avant la décision de la Reine-mère, *quelque honeste demoiselle et fame de chambre*. Et surtout, insistait-il, qu'il prene *byen garde à elle*. Ecrivez ausy à Randan [les résolutions prises], afin qu'il n'en prétende cause d'ignorance. Il termine par ces déclarations haineuses : *Je ne la veuz apeller dans les [lettres] patentés que seur, sans chère et bien amée ; ostez cella.... La Reine-[mère] m'enjoint de faire pandre Obyac et que ce soit an la presence de seste miserable, an la court du chateau d'Usson et que gaire de jantz le voyent..... Adyeu<sup>1</sup>*.

Mais le lendemain il se ravisa : Quant à cet Aubiac, quoi qu'il mérite la mort devant Dieu et devant les hommes, il serait bon que quelques juges vissent son procès, afin que nous eussions toujours par devant nous ce qui peut servir à reprimer son audace (l'audace de sa sœur), car elle ne sera toujours que trop superbe et maligne. *Resolvez ce qui s'en doibt faire, car pour ce qui est de la mort nous sommes tous résolus qu'elle s'en suive<sup>2</sup>*. Mais il y a une raison qu'il ne dit pas, et c'est peut-être la principale. Exécuter d'Aubiac en présence de Marguerite, ce serait déclarer et certifier leur liaison, et fournir au roi de Navarre l'occasion qu'il guette de répudier sa femme pour adultère et d'en épouser une autre, qui lui donne des enfants. Le roi de France ne tient pas à faire ce plaisir à son beau-frère à moins qu'il ne se refasse catholique. En conséquence, le prévôt de l'hôtel tire d'Aubiac de sa prison et le conduit non à Usson, mais à la limite de l'Auvergne, dans ce Dauphiné d'Auvergne, qui appartient au duc de Montpensier, un Bourbon, et là à Aigueperse, ville capitale, il s'arrête et le fait exécuter. On ne le décapite pas, bien qu'il soit gentilhomme. Pendu, comme un manant et, par un raffinement de cruauté, les pieds en l'air, il est jeté à demi-mort dans la fosse creusée sous la potence. Ne mérite-t-il pas ce supplice infamant, du moins on voudrait le faire croire, pour avoir empoisonné le châtelain de Carlat ?

A Saint-Brice (tout près de Cognac), où le roi de Navarre avait enfin consenti à rejoindre Catherine, la vie de Marguerite aurait été un moment en question. Dans les conférences qui s'y tinrent, la Reine-mère ne cessa d'exhorter l'héritier présomptif à revenir au catholicisme comme l'unique moyen de donner le repos au royaume et d'assurer ses droits à la couronne. Mais ce n'est pas à lui qu'elle s'intéressait. Son dessein tout maternel était, par cette conversion, d'affermir

---

<sup>1</sup> *Lettres*, IX, p. 109. Lauzun, *Itinéraire*, p. 357, a brouillé différentes parties de la lettre.

<sup>2</sup> Lauzun, p. 358, d'après La Ferrière, qui a malheureusement modernisé l'orthographe.

l'autorité royale et de la libérer de l'opposition des partis. Les huguenots, privés de leur principal chef et de l'appoint de ses forces, seraient réduits à mettre bas les armes, et les ligueurs renonceraient à les prendre quand ils n'auraient plus à redouter l'avènement d'un roi hérétique. Aussi pour l'amour du Roi son fils, était-elle résolue à toutes les concessions. Elle fit offrir au roi de Navarre de rompre son mariage et de le remarier avec Christine de Lorraine, fille du duc de Lorraine, dont le fils aîné, le marquis de Pont-à-Mousson, épouserait sa sœur, Catherine de Bourbon.

L'annulation du mariage qu'il faudrait solliciter du pape était une poursuite aléatoire, et en tous cas bien longue. La mort de la prisonnière d'Usson aurait tout arrangé. Aussi la Cour de France s'intéressait plus que d'habitude à sa santé et attendait avec impatience courriers et messagers. A quelles fins, les dépêches de Cavriana le déclarent assez. En octobre 1586, peut-être après la visite de Jean de La Guesle à Carlat, il la dit dangereusement malade et conclut en froid politique que, si elle meurt, on mariera la princesse de Lorraine au roi de Navarre, lequel, Cavriana n'en doute point, se fera catholique<sup>1</sup>. Quand il apprend sa fuite de Carlat et son emprisonnement à Usson : *Parmi les premières nouvelles qui viendront d'Auvergne et de Languedoc, je crois, écrit-il, qu'on aura celle de la mort de la reine de Navarre.... Si Dieu ne pourvoit à son cas, elle ne peut le mener long*<sup>2</sup>. Sachant la haine d'Henri III contre sa sœur et les combinaisons matrimoniales de la Reine-mère, il s'attend à un dénouement rapide. Comme pour y préparer l'opinion, on fait ou laisse courir les bruits les plus fâcheux sur le compte de la reine de Navarre. Les réticences de Cavriana étaient pires que les faits. *Si je voulais écrire à Votre Seigneurie, toutes les choses qui se racontent, vraies ou fausses, écrivait-il à Florence, ce serait *materia tragica**<sup>3</sup>.

Il se doutait bien que le Roi avait fait supplicier d'Aubiac, non pour l'empoisonnement prétendu de Marzé, mais pour des raisons<sup>4</sup> qu'il se faisait scrupule d'écrire. De quelle faute, de quel crime s'agissait-il pour qu'il se crût tenu au silence ? *Plus je vais en avant, écrivait Henri III à Villeroy, plus je ressens et reconnais l'ignominie que cette misérable nous fait. Le mieux que Dieu fera pour elle et pour nous, c'est de la prendre*<sup>5</sup>. Ce recours à la Providence contre une sœur indigne sentait la menace. De nouveau, Cavriana, fidèle écho des bruits et des espérances de la Cour, annonce à Florence (8 déc.) que la reine de Navarre est très mal, et qu'elle sera encore plus mal dans quelques semaines, perdant à toute heure de sa santé<sup>6</sup>.

Catherine avait amené Christine de Lorraine pour montrer au roi de Navarre la femme qu'elle lui destinait au prix de son abjuration. De Marguerite, il n'était question que comme, d'une morte. On la savait gravement malade — et comment ne l'eût-elle pas été parmi tant d'émotions ? — et on voulait croire qu'elle ne guérirait pas et on avait besoin qu'elle ne guérît pas, pour décider son mari à se convertir. Mais si elle s'obstinait à vivre après l'abjuration, que faudrait-il faire ? On parla de la cloître comme nonne<sup>7</sup> le reste de sa vie, ou

---

<sup>1</sup> Desjardins, IV, p. 662, 26 octobre 1586.

<sup>2</sup> Desjardins, IV, p. 663.

<sup>3</sup> Desjardins, IV, p. 666, 8 décembre.

<sup>4</sup> Desjardins, IV, p. 669.

<sup>5</sup> La Ferrière cité par Lauzun, *Itinéraire*, pp. 357-358.

<sup>6</sup> Desjardins, IV, p. 666, 8 décembre.

<sup>7</sup> Desjardins, IV, p. 664.

peut-être de pis encore. Le maréchal de Retz avait accompagné Catherine à Saint-Brice et pris part aux délibérations. Un peu plus d'un an après, il raconta à Claude Groulart, premier président de la Cour de Rouen, qu'à cette entrevue on serait allé jusqu'à offrir au roi de Navarre pour le bien de la paix d'enfermer sa femme dans un monastère ou plutôt de la faire mourir et de le rendre libre d'épouser la fille du duc de Lorraine. Sa Majesté (Henri de Navarre) répondit que [jamais il ne consentiroit à une sy exécration meschanceté](#).

Mais le récit de Groulart prête à des réserves<sup>1</sup>. C'est à son beau-frère qu'Henri III, dans une lettre à sa mère de janvier 1587, impute la suggestion de mesures rigoureuses contre sa sœur.... [Il ne fault pas, écrivait-il, qu'il attende de nous que nous la traitions inhumainement ny aussi qu'il la puisse repudier pour après en espouser une autre.... Je voudrois qu'elle fust mise en lieu où il la peusse \(pût\) veoir quand il voudroit pour essayer d'en tirer des enfans et neanmoins fust assuré qu'elle ne se pourroit gouverner aultrement que très sagement, encore qu'elle \[n'\]eust volonté de ce faire.... Je pense bien que cette ouverture luy sera d'abordée de dure digestion, d'aultant que j'ay entendu qu'il a le nom de sadicte femme très à contrecœur. Si est-ce toutefois qu'il faut qu'il se résolve de n'en n'espouser jamais d'aultre tant qu'elle vivra et que, s'il s'oublioit tant que de faire aultrement, outre qu'il mettroit sa lignée en doute pour jamais, il me auroyt pour ennemi capital](#)<sup>2</sup>.

Du témoignage de Claude Groulart comparé avec cette lettre, et en supposant qu'il soit fidèle, on peut simplement conclure que la Reine-mère a d'elle-même, sans l'aveu de son fils, proposé à son gendre la solution du divorce et du remariage, qu'elle lui savait agréable, mais à condition qu'il se fît catholique, et elle savait par une nouvelle expérience combien il y répugnait. L'appât qu'elle lui tendait n'avait probablement d'autre objet que de mesurer la force de son attachement au parti protestant. Mais s'il répugne de croire que Catherine de Médicis fût elle-même capable de vendre son propre sang, il est possible qu'elle eût dans son entourage des gens qui n'étaient sensibles qu'à la raison d'Etat. Que valaient des considérations d'humanité au prix de ces grands avantages : la paix du royaume, la ruine des factions, le rétablissement de l'autorité royale. Ce n'est pas seulement le maréchal de Retz qui a cru à ces projets sinistres contre la reine de Navarre. Cavriana laisse, à défaut de mort naturelle, prévoir l'accident qui n'est pas accidentel.

Si l'on pouvait s'en fier à La Huguerye, le roi de France aurait fait dire au roi de Navarre [que, s'il vouloit s'accommoder avec luy, il avoit le moyen de faire en ung jour le mariage de lui et de la princesse sa sœur \(Catherine de Bourbon\), avec la fille et le fils aîné de Lorraine](#)<sup>3</sup>. Guise parle dans une lettre à l'ambassadeur d'Espagne, [des desseings tragiques qu'on bâtissait sur la mort de Marguerite, desquels quand les particularitez vous seront verifiez feront dresser les cheveux à la tête](#)<sup>4</sup>. La condamnation à mort de la reine d'Écosse (sept. 1586) était un signal d'alarme. A quelle autre reine pensait L'Estoile, en décembre 1586, quand il disait de Marie Stuart : [Ceste pauvre Royne se pouvoit à bon droit escrier comme l'autre : Hélas ! la Ligue que j'ay tant aimée me fait mourir](#)<sup>5</sup>. Marguerite appréhendait tant d'être empoisonnée qu'elle prit l'habitude et la garda toujours

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Catherine de Médicis*, p. 388, et la note.

<sup>2</sup> *Lettres*, IX, p. 437, janvier 1587.

<sup>3</sup> *Mémoires de La Huguerye*, II, p. 373.

<sup>4</sup> Guise à Mendoza, 14 février 1587, *Mémoires de La Huguerye*, II, p. 277.

<sup>5</sup> L'Estoile, II, p. 364, déc. 1586.

de faire goûter par chacune de ses femmes tout ce qu'elle mangeait<sup>1</sup>. L'historiographe de France, Scipion Dupleix, une de ses créatures, qui la diffama par acquit de conscience, domestique infidèle et témoin fidèle, attribue ses crises d'hypocondrie, dans les dernières années et les plus paisibles de sa vie, à l'angoisse des premiers jours de son emprisonnement à Usson.

Elle avait affiché sa liaison avec un petit gentilhomme. Elle avait fui de Carlat pour le suivre, et, plus imprudente encore, cherché dans un château de sa mère un nouveau nid à ses amours. Cette folie de passion pouvait laisser croire que les privautés des amants avaient eu mêmes suites fâcheuses qu'autrefois celles de son mari avec Fosseuse. Au rang qu'elle occupait dans la chrétienté, femme du roi de Navarre, sœur du roi de France, tante des princesses de Lorraine et des deux infantes d'Espagne, dont l'une venait d'épouser le duc de Savoie, les éclaboussures de son inconduite rejailliraient sur trois grandes maisons régnautes. Quelle honte, et comme on s'explique le cri de colère d'Henri III contre cette *misérable* et son souhait de la voir mourir. Marguerite, qui savait que l'accident seul paraissait indigne de pardon, se défendait avec indignation du malheur dont on la soupçonnait. *Madame*, écrivait-elle à sa mère en novembre ou décembre 1586, *puisque l'infortune de mon sort m'a resduite à telle misere que je ne suis si heureuse que dessiriés la conservation de ma vie, o (au) moins, Madame, pui je esperer que vous la vouderés de mon honneur pour estre telemant uni avec le vostre et celui de tous ceux et celes à qui j'ai cet honneur d'appartenir que je ne puis resevoir de honte qui (qu'ils) n'an soit participans, prinsipalement mes niepses, au prejudise desquelles le deshonneur que l'on me vouderoit procurer importerait plus qu'à neul autre.*

Aussi la suppliait-elle de placer auprès d'elle *quelque dame de calité et digne de foi qui puise durant ma vie tesmongner l'estat an quoi je suis et qui après ma mort assiste quand l'on m'ouverira (ouvrira, autopsiera), pour pouvoir, par la connoissance de ceste dernière imposture, faire connoitre à un chacun le tort que l'on m'a fait par si d'avant. Ce n'était pas pour prolonger sa vie qu'elle réclamait cette constatation de la vérité ; que ses ennemis se rassurent ; il ne leur manquera pas de prétexte pour la faire mourir. Car si je resois cete grase de vous, Madame, j'escrirai et sineré (signerai) tout ce que l'on voudera invanter sur autre suget pour servir à cet esfait....*<sup>2</sup> Rien d'aussi habile en sa forme émouvante que cette protestation, où Marguerite ne se disculpait que sur le seul point où elle était innocente, si c'est être innocent que d'avoir échappé aux conséquences possibles d'un abandon passionnel, où rappelant à sa mère que son honneur était uni à celui des jeunes princesses ses parentes, elle lui faisait entendre quel intérêt familial et monarchique il y avait à couvrir sa faute. Marguerite ne mourut pas, et peut-être s'est-elle exagéré le danger qu'elle a couru. Il fallait la force d'illusion de la Reine-mère pour s'imaginer que son gendre quitterait sa religion et trahirait son parti contre une promesse de divorce et de remariage. Le roi de Navarre était un trop fin politique et un esprit trop soupçonneux pour se mettre à la merci d'Henri III, dont il savait la faiblesse, l'impuissance et la versatilité. Catherine s'aperçut bien vite qu'il traînait les négociations en longueur pour donner à une armée de secours allemande le temps d'arriver. Les dispositions du roi de France à l'égard de la prisonnière

---

<sup>1</sup> Certifié par Scaliger, après son passage à Usson. Scaligeriana, *verbo* reine de Navarre.

<sup>2</sup> Lauzun, *Lettres inédites* (Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg), lettre XXX. Le comte Hector de La Ferrière place, contre toute vraisemblance, cette lettre en 1583 à la sortie de Paris.

d'Usson s'en trouvèrent changées. Puisque le roi de Navarre s'obstinait dans l'hérésie, il importait que sa femme vécût pour l'empêcher de se remarier. S'il épousait une princesse protestante étrangère, il ajoutait à la force de son parti l'appoint d'une alliance de famille ; s'il contractait un mariage inégal avec sa maîtresse, la belle Corisande, qui était catholique, mais n'était point de sang royal, il affaiblissait son prestige et augmentait le crédit de la Ligue. C'était le double danger dont l'existence de la reine de Navarre préservait le royaume et la dynastie.

Aussi dans ce même mois de janvier 1587, où Henri III se proposait de régler d'une façon définitive le sort de sa sœur, et à coup sûr sans adoucissement, il prêtait à son beau-frère les pires intentions, probablement ses propres intentions d'autrefois contre l'épouse adultère. Marguerite aurait la vie sauve, mais elle resterait prisonnière. **On l'empeschera bien de courre**, prédisait Henri de Noailles. Mais elle s'aida et les circonstances l'aidèrent à recouvrer la liberté.

Le marquis de Canillac se lassait d'attendre le prix de son grand service. Il avait eu du Roi une lettre de félicitation, et encore bien tardive, simple remerciement qui n'était pas la récompense à laquelle il pensait avoir droit, Deux ans auparavant, nommé ambassadeur extraordinaire à Constantinople, il avait consenti à se démettre, pendant son absence, du gouvernement de la Haute Auvergne, en faveur de Monsieur de Randan (Louis de La Rochefoucauld), déjà gouverneur de la Basse Auvergne, à la condition sous-entendue que celui-ci le lui restituerait à son retour.

La mère de Randan, Fulvie Pic de la Mirandole, une Italienne, dame favorite de Catherine de Médicis, avait fait agréer à Henri III cet accord verbal. Or Canillac, qui devait aller en Turquie et jusqu'en Perse pour réconcilier le sultan et le sôphi alors en guerre et les pousser contre le roi d'Espagne<sup>1</sup>, avait été arrêté au moment du départ, ayant déjà en main ses instructions, par un changement de politique ou plutôt par quelque intrigue de Cour. Depuis cette révocation, il réclamait son ancien gouvernement que les La Rochefoucauld ne se rappelaient plus avoir reçu de lui, en dépôt pour ainsi dire. Le Roi soit qu'il n'aimât pas Canillac, soit qu'il craignît de mécontenter Randan, un ami du duc de Guise, ou tout simplement par paresse, se désintéressa de ce différend<sup>2</sup>.

Cependant Canillac avait mis tout son zèle à gagner ou à regagner sa bonne grâce. Lors des préparatifs de l'expédition de Gévaudan, il avait secouru Joyeuse de ses moyens et de son crédit, dans ce pays dont il était un des grands barons, et en Auvergne, où il possédait des terres et des châteaux<sup>3</sup>. Pendant la campagne, Joyeuse lui a peut-être laissé entendre qu'il obligerait encore plus le Roi s'il le délivrait du cauchemar de sa sœur<sup>4</sup>.

Mais quand Marguerite eut été enfermée à Usson sous la garde des Suisses de Matignon, le Roi, jugeant que Canillac était assez payé par le témoignage de sa satisfaction, ne pensa plus à l'affaire de la Haute Auvergne. La Reine-mère s'étonnait de cette indifférence, et dans une lettre du 27 novembre 1586 écrite à Villeroy, mais destinée à son fils, elle plaidait la cause de ce bon serviteur. [YI](#)

---

<sup>1</sup> D'après une lettre de Mendoza à Guise du 14 août 1588 que personne ne s'est donné la peine de lire, mais Croze l'a du moins publiée : *Les Guise, les Valois et Philippe II*, t. II, pp. 328 et 333.

<sup>2</sup> Cette affaire est capitale dans l'histoire de Canillac, et personne n'a l'air de s'en douter.

<sup>3</sup> Voir le détail des services dans Roucaute, p. 50 et passim.

<sup>4</sup> *Annales d'Issoire*, chap. XLVI, pp. 176-179.

(Canillac) merite beaucoup ; car yl nous a hobéy sans avoir ayguard à cet que l'y en pouret avenir ; ausi cet geantilhomme Monmoryn qui ayspouse sa fille, le Roy l'y fase quelque byen. Quant à moy, je luy ay ballee (à Canillac) la coupe d'un boys, car je n'avès poynt d'argent, et à Chateauneuf une petite signorye<sup>1</sup>.

Ce qu'elle faisait pour eux n'aurait pas suffi, même si elle avait pu faire davantage. Pour que la récompense eût son plein effet et tout son prix, il fallait que le Roi y participât de quelque chose. Ce seret donner courage à tous aultre de le byen servyr, sans respect de personne corne hausy [ils] ont fest. Qui d'ailleurs pourrait se formalizer qu'Henri III avouât hautement l'initiative de Canillac. Marguerite, set (c'est) nostre fille et nostre seur, neul par rayson n'an n'a que fayre que (sauf) son mary, que je croy ne s'en remeura (remuera) point, car la rayson ne le mérite.

Sans doute si la raison prévalait contre les passions et la politique. Mais a-t-elle pu croire que le chef de la Ligue ne s'émouvrait pas du péril de cette grande ligueuse. Sans souci de se contredire, tout en affirmant que le sort de Marguerite ne doit intéresser que le roi de Navarre, qui ne s'y intéressera pas, elle reconnaît que Canillac s'est par son zèle fait beaucoup d'ennemis. Aussi n'osait-elle envoyer à son fils la copie complète de la lettre où probablement il racontait en détail la capture de sa fille, car si on l'interceptait yl seroit toute sa vie en pouyne (peine). A ce loyal serviteur exposé à tant de risques, ne convenait-il pas d'accorder ce qu'il demande ou aultre chose<sup>2</sup>.

Le Roi faisait le sourd aux représentations de sa mère. Etait-ce manque de moyens, indolence, dégoût de ce prévôt bénévole, ou encore calcul ? Si Canillac s'était suffisamment compromis pour être à l'avenir fidèle, à quoi bon commander à Randan, cet allié des Guise, de rendre la Haute Auvergne, puisqu'on aurait l'humiliation de ne pouvoir l'y contraindre, en cas de refus.

Catherine insista. Je veoy, qu'il est tres necessaire que ledit marquis soit remis en son dict gouvernement. Aussi me semble-t-il (toutefois je n'en suis pas bien memorative), que quand elle (Fulvie de La Mirandole) en poursuivit l'expédition pour son dict fils, elle disoit que quand le dict marquis seroit de retour de son voyage, son dict fils vous remectroit tousjours entre vos mains ledict gouvernement du Hault Auvergne, pour luy bailler<sup>3</sup>. Sans doute cette rétrocession de la Haute Auvergne devait se faire du consentement du titulaire actuel. Mais n'était-il pas possible de l'y décider en lui offrant quelque récompense en argent. Elle regrettait de n'être pas à la Cour pour traiter elle-même de cet échange avec la douairière, et s'assurait de décider le fils de cette favorite par l'intermédiaire de sa mère à consentir à cet arrangement.

Le Roi faisait pis que de ne pas écouter Catherine. Avec son inconscience habituelle, il blessa l'homme à qui il avait tant d'obligations. Par *lettres royales* du 22 novembre 1586, il autorisa Jacques de la Fin, l'ancien conseiller, confident et complice du duc d'Anjou, de répéter en justice la baronnie de Montboissier, que son cousin Canillac avait en partie usurpée. Cette annulation de la procédure antérieure était peut-être de droit<sup>4</sup>, mais à la date où elle fut prononcée, quinze

---

<sup>1</sup> *Lettres*, IX, p. 92. De Châteauneuf (Jacques de Scorailles-Clavières), Vernyes dit dans un de ses *Mémoires*, p. 52 : Ce gentilhomme est fort sujet au gain et ne suit la guerre et son parti que pour s'enrichir.

<sup>2</sup> *Lettres*, IX, pp. 92-93.

<sup>3</sup> *Lettres*, IX, p. 154, 2 fév. 1587.

<sup>4</sup> Esmein, *Histoire du droit administratif*, pp. 437-438.

jours après l'ordre d'enfermer Marguerite à Usson et de l'y tenir sous bonne garde, elle dut paraître au geôlier du Roi une singulière réponse à ses revendications et à ses services.

Lésé dans ses intérêts, déçu dans ses espérances et berné par Henri III, Canillac pouvait apprécier le ridicule et l'odieux de son rôle : exécuter des basses œuvres de son maître et gardien d'une reine malheureuse. Déjà en compétition avec Randan, il risquait d'entrer en lutte avec le duc de Guise, qui ne pouvait abandonner Marguerite.

De son dépit, de sa colère et de ses inquiétudes, sa captive qui était une des langues les plus expertes de France sut tirer le meilleur parti. *Il se laissa prendre...* dit d'Aubigné, *par les excellences de ses discours*. Elle n'eut pas de peine à le convaincre qu'il ne gagnerait rien et perdrait beaucoup à la traiter en prisonnière. A en croire les Annales d'Issoire, elle lui remontra qu'il assumait une *courvée* dont Joyeuse plus fin s'était défendu. Le marquis allégua les ordres du Roi. *Le frère et la sœur*, répliqua-t-elle, *s'accommoderont, et tu demeureras là*<sup>1</sup>. Des femmes s'entremirent pour elle, peut-être la belle-mère de Canillac, Mme de Curton, qui avait été la gouvernante de Marguerite, et sa femme, dont le Divorce satyrique avoue le rôle, tout en l'attribuant à des calculs de vanité.

Surtout il a dû être déterminé par le désir de se venger d'un prince ingrat. Son revirement fut soudain et entier. Il chassa les Suisses que Matignon lui avait expédiés et prit les ordres de celle à qui il aurait dû commander. Il se rapprocha de Randan, à des conditions qu'on ignore<sup>2</sup> ; il se mit en rapports avec le duc de Guise. Les principaux ligueurs, inquiets des nouvelles de Saint-Brice, se concertaient un peu partout en prévision de la conversion du Béarnais et de son remariage. Ceux du centre, Randan, Saint-Vidal, sénéchal du Velay, l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac, qui passait pour *l'intellect agent* de la Ligue, Chevrières, sieur de Saint-Chamond, et quelques autres<sup>3</sup> se réunirent en janvier 1587 à Lyon. Guise avait délégué un de ses gentilshommes Foronne, avec ses instructions.

Canillac, nouveau converti, était présent pour affirmer sa foi et prendre le mot d'ordre. Le 30 janvier, il écrivait au chef de la Ligue : *Monseigneur, ce que vous dira Monsieur de Foronne touchant la reine de Navarre est témoignage suffisant de l'affection que j'ai de ne jamais courir d'autre fortune que la vostre. J'estois venu en cette ville, continue-t-il, pour prendre résolution sur le fait qui se trame — il veut dire à Saint-Brice, — mais, comme on ne peut rien arrêter avant de connaître le rapport d'un qui est envoyé à Paris, il s'en retourne en Auvergne. Il prie Guise de lui expédier là une réponse au mémoire qu'il lui fait porter par M. de Foronne, car dans le commencement de mai, j'espère avoir une très bonne troupe de mes amis pour mon particulier, où il se peut trouver quelque chose de bon pour vostre service*<sup>4</sup>. De cette lettre, il ressort, ce semble, qu'il faisait ses conditions, marquait l'importance de son concours, et indiquait l'époque où il serait prêt à entrer en campagne.

Guise se félicitait de cette importante recrue, dont l'adhésion, écrit-il le 14 février à Mendoza, assure le salut de la reine de Navarre. Canillac a renvoyé la garnison

---

<sup>1</sup> Bouillet a beaucoup arrangé ce texte. Comparer le manuscrit 614, f° 74, ancien f° 145.

<sup>2</sup> L'artisan de leur réconciliation fut La Barge gouverneur du Vivarais.

<sup>3</sup> On a tort d'y comprendre l'évêque du Puy, Antoine II de Saint Nectaire, un prélat antiligueur.

<sup>4</sup> Merki, p. 353.

qu'Henri III avait mise à Usson, qui est le premier témoignage que je lui demandois de sa foy (14 février)<sup>1</sup>.

Dans une autre lettre du 1er mars, il revient sur ce grand avantage d'avoir garanti la sécurité de la reine de Navarre, comme le moyen de ruiner les assurances que l'on avait données au roi de Navarre de la mort certaine de sa femme pour l'établissement d'une nouvelle alliance<sup>2</sup>.

Le Roi avait été aussitôt informé par sa police de la présence de Canillac à Lyon et de sa défection. Il avertit Catherine comme pour se moquer de ses sollicitations. Elle répond (18 février) qu'elle ne fut jamais plus *esbahye*, avec bien étrange de la part d'une femme d'Etat, que l'expérience aurait dû rendre plus sceptique et qui trouvait si légitimes les revendications de Canillac. Elle s'obstinait à croire que son ancien pannetier, gendre de Mme de Curton, l'ancienne gouvernante des enfants de France, et qui venait de donner une telle preuve de dévouement, ne trahirait pas sa confiance. Car outre la très grande importance de ce fait et le grand préjudice que ce seroit à nostre service, je me sentirois en mon particulier merveilleusement offensée dudict marquis s'il est assez malheureux que de user de ceste infidellité, et vous assure, monsieur mon fils, que ce me seroit telle augmentation d'affliction que je ne sçay comment je la pourrois supporter<sup>3</sup>.

Son émotion est comique et sa psychologie, à mesure qu'elle vieillit, un peu courte. Le même jour elle écrivait à Canillac, se défendant d'ajouter foi à un bruit qui court par deçà, à mon avis si hors de toutes vérités que ce n'estoit (n'était-ce) l'amitié que je vous porte... je ne vous [l']eusse mandé. Aussi le prie-t-elle de lui faire savoir par retour du courrier ce que vous voudrez que j'en die à ceux qui m'en parleront, car croyez que la promesse que je vous ai faite par (pour) le servisse que vous avez fait que je n'oublieray jamais, que tout ce qui vous touchera, je le porteray, comme si c'estoit à moy mesure<sup>4</sup>.

Le même jour encore, avec l'espoir de sortir d'embarras à force de promesses et d'écritures, elle adressait à Marguerite, sa fille, une lettre et un visiteur, La Guesle. Oubliant ses cruels conseils à Henri III et les tractations de Saint-Brice, elle se préoccupait de la santé de sa fille, mais que (pourvu que) vous serviez bien Dieu et que vous retourniez à luy, et viviez comme devez, estant née telle que vous estes, ce sera une grande consolation à vostre bonne mère<sup>5</sup>.

Canillac savait la valeur des promesses royales et n'était pas prêt à revenir à résipiscence. Deux jours après elle apprit, par un client du duc de Montpensier, la réunion de Lyon, et que le marquis y avait juré et promys qu'il metret la royne de Navarre en lyberté et en lyeu seur. Et cependant elle résistait encore à l'évidence.

La défection de Canillac s'explique par le ressentiment et l'intérêt. Mais les contemporains soupçonnèrent un mobile plus puissant. D'Aubigné insinue qu'il écouta trop volontiers Marguerite. Cavriana parle de ce geôlier transformé en prisonnier. L'historiographe de France sous Henri IV, Pierre Matthieu et le P. Hilarion de Coste, qui le copie innocemment sans crier gare, déclarent que ce

---

<sup>1</sup> Croze, II, p. 273.

<sup>2</sup> Croze, II, p. 279.

<sup>3</sup> *Lettres*, IX, p. 176, 18 février 1587.

<sup>4</sup> *Lettres*, IX, p. 177.

<sup>5</sup> *Lettres*, IX, p. 177, 18 février 1587.

seigneur d'une maison très illustre pensait avoir triomphé de la belle reine, mais la seule vue de l'ivoire de son bras triompha de lui et dès lors il ne vequit que de la faveur des yeux victorieux de sa belle captive.

Brantôme amplifie et déclame :

Si son corps (le corps de la reine de Navarre) estoit captif, son brave cœur ne l'estoit point et ne luy manqua point.... Pauvre homme ! que pensoit-il faire ? Vouloir tenir prisonnière, sujette et captive en sa prison, celle qui, de ses yeux et de son beau visage, peut assubjectir en ses liens et chaisnes tout le reste du monde comme un forçat<sup>1</sup>.

L'amour aurait interverti les rôles. Que Canillac aux alentours de cinquante ans se soit épris, jusqu'à renier son devoir et son passé, d'une princesse de trente-trois, dont la grâce *supernaturelle* avait fait oublier à Pibrac la leçon de ses Quatrains moraux et arraché au froid Montaigne un cri d'admiration, il n'y a là rien qui puisse surprendre. Mais Brantôme, en son enthousiasme, transforme la charmeuse en guerrière, et fait de Circé une Bradamante. *Le voylà donq ce marquis ravy et pris de cette beauté, mais elle, qui ne songe en aucunes délices d'amour, ains en son honneur et liberté, joue son jeu si excortement qu'elle se rend la plus forte et s'empare de la place et en chasse le marquis bien esbahy d'une telle surprise et ruse militaire.* Le *Divorce satyrique* raille aussi la marquise de Canillac que la reine de Navarre aurait abusée par des promesses de grandeur, tandis qu'elle prenait son mari par des allèchements d'une réalisation immédiate.

Mais il n'est pas vrai qu'elle a berné et chassé d'Usson l'un et l'autre époux. Elle a elle-même, au commencement de ses Mémoires, démenti le conte de Brantôme sur la *sortie* de Canillac. Elle ne s'est pas emparée de la forteresse ; c'est Canillac qui en a mis hors les Suisses de Matignon. Gratuitement ? Non. Il n'a pas sans compensation renoncé à ses droits sur la Haute Auvergne et passé du service du Roi à celui de Guise. Quand il périt en Touraine au siège de la petite ville ou du château de Saint-Ouin (avril 1589), il était grand maître de l'artillerie du duc de Mayenne, que les ligueurs avaient reconnu pour chef après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise à Blois. C'est le prix dont le parti catholique a payé sa défection.

Mais la rançon de Marguerite était-elle comprise dans cette *récompense*. Le libérateur n'a-t-il rien eu d'elle en échange de la liberté qu'il lui accorda ? Ni ses déceptions, ni l'intervention qu'on peut croire toute puissante, puisque aussi bien elle est imaginaire, de Mme de Curton, belle-mère et l'ancienne gouvernante de Marguerite, n'auraient suffi, à ce qu'il semble, à le débaucher du service du Roi et à le réconcilier avec Randan, sans une passion plus forte que le loyalisme et la rancune. Aucun document ne contredit son goût pour sa captive. Le chroniqueur des dames galantes s'accorde avec Pierre Matthieu et le P. Hilarion de Coste pour l'affirmer.

Au premier bruit du revirement de son fidèle serviteur, Catherine exhorta sa fille à retourner à Dieu et à se souvenir de sa naissance. N'est-ce pas laisser entendre qu'elle appréhendait pour l'honneur de Marguerite de connaître le prix de cette trahison ?

---

<sup>1</sup> Brantôme, VIII, p. 71.

## CHAPITRE XI. — MARGUERITE DE VALOIS ET LA LIGUE.

Chassaing, *Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy (1568-1623)*, Le Puy, 1875. Dom Félibien, *Histoire de Paris*, revue et mise au jour par D. Lobineau, Paris, 1725, 5 vol. Imberdis, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne pendant le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle*, Riom, 1846. Marquis de Lastic, *Chroniques de la maison de Lastic*, Montpellier, 3 vol., 1919-1921. *Mémoires de Jehan de Vernyes*, par Gonod ; 1<sup>er</sup> mémoire (1589), pp. 1 à 83 ; 2<sup>e</sup> mémoire écrit vers l'an 1593, P. 45-115, Clermont-Ferrand, 1838. Dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont*, t. XXII, 1880, des *Lettres missives de Marguerite* et au t. VIII, 1866, une prétendue donation de la reine à Canillac.

ENFIN la voici libre par la grâce de la Ligue, et, pendant quelque temps, sous la protection de Canillac. De prisonnière elle devient châtelaine et puis souveraine maîtresse de cette forteresse où son frère avait pensé la détenir toujours. Après tant de courses, d'épreuves, de périls, elle avait trouvé le refuge. Bon gré, mal gré, elle y a vécu dix-neuf ans.

Au dehors tout était en désarroi. Les chefs de la Ligue réclamaient impérieusement l'exécution de l'Edit d'octobre, qui révoquait tous les édits de tolérance. Catherine alla les trouver à Reims, mais après la conférence de Saint-Brice, où ils la soupçonnaient d'avoir voulu s'accommoder avec son gendre à leurs dépens, elle n'était plus qualifiée pour adoucir leurs exigences. Henri III, désespérant de la diplomatie maternelle, résolut de tirer avantage de l'effort qu'on lui imposait. Il lança Joyeuse contre le roi de Navarre, chargea Guise et le duc de Lorraine de barrer la route à l'armée de secours des protestants d'Allemagne, et s'établit lui-même sur la Loire pour défendre, s'il en était besoin, le passage du fleuve et s'opposer à la jonction des ennemis du dedans et du dehors. Il comptait que le favori refoulerait les huguenots du midi et que Guise, trop faible pour empêcher les reîtres de piller la Lorraine, ne laisserait pas de les harceler et de les affaiblir. Alors il interviendrait avec ses forces intactes et ferait la loi à tout le monde.

Mais Joyeuse fut mis en déroute par le roi de Navarre et tué à Coutras (20 oct. 1587), et Guise dispersa les envahisseurs à Auneau et Vimory. Le Roi, aussi humilié par les succès de l'un que par la défaite de l'autre, en fut réduit à faire sonner bien haut la retraite, qu'il avait obtenue à force d'argent, des Allemands et des Suisses. En réponse à ses vantardises, les ligueurs réunis à Nancy en janvier 1588 allongèrent outre mesure la liste de leurs revendications : octroi de nouvelles places de sûreté, destitution de d'Epernon, établissement de l'Inquisition au moins dans les **bonnes villes du royaume** ; confiscation et vente des biens des hérétiques, taxes énormes sur les suspects, mise à mort des huguenots qui seraient pris en combattant et refuseraient de vivre catholiquement à l'avenir (janvier 1588).

L'impuissance d'Henri III et la popularité croissante du parti catholique étaient la meilleure sauvegarde de Marguerite. Catherine commençait à la trouver trop protégée. Craignait-elle, à la veille de nouveaux troubles, que sa fille ne reprît les armes pour la Sainte Union ? Est-ce pour lui en ôter l'envie et le moyen qu'elle a

voulu la retirer de cette province lointaine et la placer sous son regard et, l'on peut dire, sous sa main. A sa prière, le Roi aurait consenti à ce rapprochement, ayant lui-même intérêt à la défection de cette ligueuse de marque. Et pourquoi Marguerite, habituée à la vie de Cour, ne se serait-elle pas lassée de cette villégiature involontaire en marge de l'âpre Plateau Central. De cette tentative d'accord, il ne reste qu'un seul témoignage, mais qui en vaut plusieurs autres, c'est celui de Cavriana. Cee agent du grand duc de Toscane, successivement médecin du duc de Nevers, de la princesse de Lorraine, et de la Reine-mère, avait toute facilité d'information.

En 1588, le 8 mai, il écrit de Paris au secrétaire d'Etat à Florence : la reine de Navarre [retourne en ces quartiers-ci \(\*in queste parti\*\), à Villers-Cotterêts ou bien à son domaine de La Fère ; et cela au contentement du Roi \(Henri III\) à la clémence de qui elle s'est remise sans réserve \(\*del tutto\*\)](#)<sup>1</sup>. Mais le lendemain de cette dépêche, le duc de Guise, appelé par les ligueurs parisiens, survint à Paris, et ce fut la journée des Barricades, la fuite du Roi et le triomphe des ardents catholiques.

Catherine, restée à Paris, travailla de son mieux à réconcilier son fils et la Ligue. Ce n'était pas le moment pour Marguerite de quitter l'Auvergne. Où serait-elle allée ? Henri III voulait bien pardonner la révolte, mais il n'oubliait pas l'outrage, et il refusait de rentrer dans sa capitale après l'humiliation d'en être sorti. Il erra de Chartres à Rouen, et de Rouen à Chartres, avant de s'arrêter à Blois, où il avait convoqué les États généraux. La sœur risquait d'être mal accueillie par ce frère, à qui sa présence eût rappelé toutes les causes de ressentiment. La Reine-mère avait bien d'autres affaires que de s'embarrasser de sa fille. Il est possible aussi que Guise se soit opposé à un arrangement de famille, qui, pour première clause, restituerait au Roi la place forte d'Usson.

Dans l'insécurité du jour et l'incertitude du lendemain, il ne restait à Marguerite que cet asile. Encore lui fallait-il en être sûre. Elle commandait à Canillac qui y commandait ; elle était maîtresse de ses sentiments et par lui du château, une sorte d'occupation par contrecoup dont les devoirs ont pu lui être de bonne heure à charge. Comme à Agen, comme à Carlat, elle voulait être indépendante. Elle se défiait d'Henri III et peut-être était-elle lasse de Canillac. Le sieur de Vic, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, avait été expédié par le Roi à Usson pour se rendre compte de l'état de la forteresse et en dresser le plan (juillet 1588). A quelles fins, on ne sait. Mais Canillac crut que c'était à de mauvaises fins. Il chargea un Clermontois, Chappard, de voir et renforcer les défenses de la place. Quand il apprit que l'ingénieur avait raconté à Vernyes, président de la cour des aides de Montferrand, un zélé royaliste, et à d'autres, que la muraille était assise sur un sol de roche brisante et, par conséquent, facile à saper, il voulut tuer et poursuivit longtemps cet indiscret. Marguerite avait encore plus d'intérêt à se mettre à l'abri et à se garder elle-même.

Le *Divorce satyrique* rapporte à quelles conditions elle se libéra de son libérateur. Elle lui promet [sa maison de Paris, l'hostel de Navarre, et une terre de valeur de plus de deux mil livres de rente, située en son duché de Valois, proche Senlis, et, pour joindre les effets aux paroles, elle luy fit expédier une donation en bonne forme de ces deux pièces.](#)

---

<sup>1</sup> Desjardins, IV, p. 778.

Mais elle le trouvait probablement assez récompensé par le plaisir d'avoir reçu, en échange de son grand service, des remerciements et des sourires. Aussi en même temps qu'elle envoyait l'acte pour l'enregistrement à M. Hennequin, président en la cour de Parlement et l'un des chefs de son conseil, elle adressait [une contrelettre audit sieur, luy mandant qu'il n'en fist rien et que tirant l'affaire en longueur, il tint toujours Canillac en haleine et esperance d'obtenir d'elle tout ce qu'il voudroit](#)<sup>1</sup>.

Cette histoire, pour se trouver dans un pamphlet, n'est pas nécessairement, sauf le dessous comique, une invention. Le don, si grand qu'il soit, n'excède pas les moyens de l'obligée. Vrai ou non, il a inspiré l'idée d'une transaction, celle-là tout à fait imaginaire. Un honnête érudit auvergnat, en mal de conception historique, ou un fabricant de fausses pièces, produit une donation, plus digne, comme le pensait l'auteur, de la générosité d'une reine et de l'importance du service rendu. Par un acte, daté du 8 septembre 1588<sup>2</sup>, environ deux ans après sa délivrance, Marguerite, cède et transporte à lui (Canillac) et aux siens tous les droits qu'elle peut avoir sur le comté d'Auvergne et autres terres et seigneuries dudit pays d'Auvergne appartenant à la reine, sa très honorée dame et mère, [Lesqueles Nous peuvet et doivet appartenir Tant pour Le partage et Legitime, qui nous est deue, Que pour Les Deux Sans mille frans](#)<sup>3</sup>, [que Nre Dite Dame Mère Nous Donna par Contrat de mariage que Pour la Rrante Diceux quelle nous Constitua au denier douze Lan Mil Sinc Sans Soisante et Dix](#)<sup>4</sup> par le Susdit Contrat de mariage, [Desquels elle n'a depuis rien aquité](#). Elle promet encore à Canillac de lui bailler la somme de quarante mille écus [poiable au plus tost qui nous sera possible](#) ; de lui verser par chacun an, alors qu'elle jouira de son bien, la somme de dix mille écus de pension, et, en attendant que son domaine soit liquidé, elle lui en assure six mille, et en outre elle lui garantit des premiers bénéfiques vacants dans ses terres jusqu'à concurrence de trente mille livres de rente.

C'est manifestement un faux. On n'y reconnaît ni le style, ni l'orthographe, ni l'écriture de Marguerite. Il suffit pour s'en convaincre de lire quelques autographes d'elle, ceux, par exemple, qu'a publiés Cohendy, dans les *Mémoires* de la même Académie, 1880<sup>5</sup>. Les partisans de l'authenticité n'ont pas même la ressource de prétendre que la rédaction n'est pas d'elle, mais du secrétaire de la main, car le faussaire, pour mieux certifier le document, fait dire à la donatrice que [naiant voulu pour Certenes bonnes Considerations faire Paser Sesi par Noteres](#) (notaires) [Lavons voulu escrire et siner de nre main](#).

Le fond mène à la même conclusion que la forme. Marguerite abandonnait à Canillac et aux siens tous les droits et les domaines qu'elle tenait de sa mère en Auvergne ; elle s'engageait à lui payer en outre une grosse somme et une pension qui ne l'était pas moins. Mais comment pouvait-elle remplir ces engagements à longue ou courte échéance, puisqu'elle renonçait en faveur de son créancier à toute la succession maternelle, c'est-à-dire au moyen de s'acquitter ?

---

<sup>1</sup> Réaume, II, p. 672.

<sup>2</sup> Acte publié par M. Blatin-Mazelier avec une introduction et un certificat d'origine, qui ne remonte pas très haut, *Annales de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 1866, pp. 202-205.

<sup>3</sup> Le faussaire veut dire deux cent mille livres tournois ; les francs furent frappés sous Henri III.

<sup>4</sup> Marguerite aurait oublié la date de son mariage, août 1572.

<sup>5</sup> Pp. 193-208.

C'est à Usson, où, avec ou sans donation, elle ne dépendait plus de personne, que Marguerite apprit la tragédie de Blois, et, après l'assassinat des Guise, la mort de sa mère. Le testament que Catherine avait signé sous la pression de son fils la déshéritait complètement et ne lui faisait pas même l'aumône d'un souvenir ou d'un regret. Par lettres patentes de juin 1589, Henri III ratifia les dispositions de la défunte, c'est-à-dire l'exhérédation de sa sœur. En droit cette exclusion paraissait légitime, la reine de Navarre ayant lors de son mariage renoncé à toutes revendications sur les biens de son père et de sa mère. Catherine pouvait à la rigueur, sentiment mis à part, disposer de ses propres, comme elle le faisait, en faveur de sa petite-fille Christine de Lorraine, fiancée au grand duc de Toscane Ferdinand de Médicis, et de son petit-fils, Charles de Valois, bâtard de Charles IX, que son testament faisait comte d'Auvergne. Ah ! le bon billet qu'aurait eu Canillac sur l'héritage maternel ! La nouvelle du meurtre des Guise avait soulevé le peuple de Paris. La Ligue prit une allure nettement révolutionnaire. Elle nomma le duc d'Aumale, un cousin des morts, gouverneur de Paris, elle mit à la tête des seize quartiers de la capitale les plus violents de ses adhérents. Elle brisa les armoiries du Roi, et détruisit ses images. La Sorbonne délia les sujets du serment de fidélité. Les prédicateurs professaient en chaire que l'Eglise et le peuple avaient le droit de déposer un roi ennemi de la justice et de la religion. Mayenne, accouru de Lyon, fut nommé lieutenant général de l'Etat et couronne de France, comme si le trône avait été vacant. Presque toutes les grandes villes suivirent l'exemple de Paris. En Auvergne, Clermont resta fidèle au Roi, mais les Etats de la province, réunis à Billom contre l'aveu du Roi, arrêtèrent (22 avril) [que serments et promesse seront faictes par tous les dits sieurs députés de vivre et mourir en la religion catholique apostolique et romaine, en l'Union des princes, parlements, villes, seigneurs, gentilshommes et tous autres qui ont faict ou feront semblable promesse sous l'autorité dudict sieur comte de Randan, gouverneur de la province....](#)<sup>1</sup> Ils délibérèrent de réduire par la force les villes qui refusaient d'adhérer à la *Sainte Ligue*, et en attendant, choisirent Riom à la place de Clermont pour siège du gouvernement. La noblesse se partagea. Curton, le plus grand terrien du pays, La Fin La Nocle, grand ennemi de Canillac, et d'autres seigneurs de moindre importance armèrent, comme Clermont, pour la défense de la cause royale. Dans le *Discours de ce qui s'est passé entre les deux partis en Auvergne en 1589*, il n'est pas question de Marguerite<sup>2</sup>.

Cependant quelques historiens veulent qu'elle ait, du vivant même d'Henri III, pris les armes pour la Ligue et contre lui. Mais avec quels moyens aurait-elle pourvu aux frais d'une révolte, les villageois d'Usson n'étant point comme les bourgeois d'Agen une riche matière à exploiter. Allait-elle pour le plaisir de venger ses injures courir le risque d'un nouvel emprisonnement, d'une condamnation capitale peut-être, si le Roi venait à bout de la rébellion. Et d'autre part, que gagnerait-elle à la ruine de la dynastie ? Le plus sage était de ménager tout le monde et d'entretenir des intelligences dans les deux camps. C'est probablement la résolution où elle s'arrêta, comme on peut le conclure du silence du document cité plus haut et de son intervention au Puy, qu'on n'a pas assez remarquée. Le sénéchal royaliste, François de Chaste, était en guerre avec la municipalité ultra-ligueuse, qui, de sa propre autorité, s'était choisi pour sénéchal, Saint-Vidal, le chef de l'Union dans le Velay. Des médiateurs s'offrirent,

---

<sup>1</sup> Imberdis, p. 348.

<sup>2</sup> Bibliothèque de Lyon, Recueil Vert, t. XVII.

que cite en son journal Jean Burel, bourgeois du Puy. La veille de la Pentecôte (21 mai 1589), arrivèrent, dit-il, [ung gentilhomme de la part de la reine de Navarre, se tenant à Usson en Auvergne, tenant contraire party du roi de Navarre son mary](#) (remarquez qu'il ne dit pas du roi de France son frère) ; [aultre homme de la ville de Lyon, gentilhomme, de la part des seigneurs d'Urfé](#) (Anne d'Urfé) [et de Chevières](#) (Jacques Mitte, comte de Chevières et de Saint-Chamond), [se dressant](#) (s'adressant) [tant à la ville que \[au\] sieur de Saint-Vidal, pour moienner quelque tresve et paix](#)<sup>1</sup>.

D'Urfé et Chevières sont de bons catholiques et qui mèneront à la bataille les troupes de la Ligue, un peu plus tard. Mais ils hésitent à engager la lutte contre Henri III. Toujours sans doute par scrupule de loyalisme, ils s'efforcent d'accorder les gens du Puy avec le représentant du Roi, et à ce qu'il semble, sur la demande de ce représentant du Roi. Si Marguerite agit de concert avec eux, c'est qu'elle est dans les mêmes sentiments. Elle n'a pas rompu avec le roi de France, elle tient seulement [contraire party du roy de Navarre son mary](#).

Mais la ville refusa de reconnaître Chaste, et Chaste se remit de plus belle à guerroyer. Henri III, désespéré par le soulèvement de presque toutes les grandes villes, et d'une partie de la noblesse et de l'aristocratie, appela au secours le chef du parti protestant. C'était le reconnaître pour héritier présomptif et annuler toutes les décisions que le pape, les Etats généraux et lui-même avaient prises. Le présent, l'avenir apparurent à Marguerite menaçants.

Les tractations de Saint-Brice n'étaient pas si lointaines. Et encore ne savait-elle pas qu'à la nouvelle de l'assassinat des Guise, le roi de Navarre avait écrit à la belle Corisande (1er janvier 1589) : [Je n'attends que l'heure de ouïr dire que l'on aura étranglé la feue reine de Navarre. Cela avec la mort de sa mère](#) (Catherine de Médicis mourut à quatre jours de là) [me ferait bien chanter le cantique de Siméon](#). Après son entrevue avec Henri III, il lui écrivait encore (18 mai) : [Le Roi \(Henri III\) m'a parlé de la Dame d'Auvergne ; je crois que je lui ferai faire un mauvais saut](#)<sup>2</sup>. Il forçait peut-être l'expression de sa haine contre sa femme pour être agréable à sa maîtresse et la convaincre de sa fidélité, alors qu'elle avait beaucoup de raisons de n'y plus croire.

Henri III fut assassiné devant Paris qu'il assiégeait, et le roi de Navarre lui succéda.

Les ligueurs ne furent que plus ardents à combattre l'hérétique relaps, que la loi salique appelait au trône. Même les grands seigneurs catholiques de l'armée royale ne le proclamèrent que sous promesse de se faire instruire dans six mois, c'est-à-dire d'abjurer. Dans les deux camps le droit religieux contrebalançait le droit dynastique.

Marguerite avait de la peine à prendre un parti, si elle pesait les raisons pour et contre. A quoi lui servirait-il de reconnaître un roi qui ne l'avouait plus pour sa femme, ou de combattre un mari, dont l'avènement la faisait reine de France ? Les historiens qui ne tiennent compte que de sa haine et de son ressentiment concluent qu'elle a mené contre lui rude guerre. L'un, ému de rhétorique, la représente à la tête de la Ligue, promenant d'Usson [au loin son œil d'aigle](#)<sup>3</sup>, sur tous ces seigneurs trop lents à se déclarer. Mais il ne cite aucune référence et

---

<sup>1</sup> Chassaing, *Mémoires de Jean Burel*, p. 13.

<sup>2</sup> Dussieux, p. 111.

<sup>3</sup> Imberdis, pp. 359-360.

pour cause. L'autre, panégyriste aussi imaginatif, se la figure à cheval, et il réfute, afin d'avoir occasion de le rapporter, le conte d'une course mystérieuse qu'elle aurait fait à Blois pour y reconforter le duc de Guise<sup>1</sup>. En ce parti pris d'enrôler Marguerite, il avance que Jean de Lastic, un des vaillants chefs catholiques de la Hte Auvergne, était un de ses serviteurs. Mais c'est une bien médiocre raison. Jean de Lastic, sieur de Sieujac, n'apparaît comme gentilhomme d'honneur de la reine qu'après les guerres civiles, dans une lettre de committimus du 12 décembre 1601<sup>2</sup>. Eût-il été attaché à sa suite et à sa personne une vingtaine d'années auparavant que cela ne prouverait guère. Le sieur de Frédeville, qui fut tué en défendant Issoire pour Henri IV et contre la Ligue était un des échansons, et sa femme Boisbenoit-Frédeville, une des dames de Marguerite. Des constatations de ce genre, il est impossible de tirer rien de précis. Marguerite ne s'est pas ralliée à son mari, qui d'ailleurs n'eût pas voulu d'elle à ce moment. L'heure de la réconciliation par l'annonce du divorce n'était pas encore venue. Vernyes, dans son premier mémoire, signale en 1589 parmi les châteaux forts et les villes d'Auvergne ennemis du nouveau roi Usson [que tient la reine](#)<sup>3</sup>. Mais elle n'avait pas les moyens de faire la guerre à son mari, et peut-être n'en avait-elle pas la volonté. On a l'impression qu'elle se terre dans la forteresse.

C'est à quelques kilomètres de son refuge, à Cros-Rolland au nord d'Issoire, que ligueurs et royaux d'Auvergne se disputèrent en bataille rangée la maîtrise de la province.

Si le temps et le vent étaient ce jour-là favorables, la châtelaine a pu voir du haut du donjon le mouvement des troupes et l'éclair des armes, et même entendre les arquebusades et les canonnades. Issoire, était l'enjeu de la bataille, un enjeu de très haut prix. [En une guerre civile, quiconque en Auvergne est maître de cette ville, donne la loy à une grande estendue du pays et lève partout à son plaisir les deniers des tailles](#)<sup>4</sup>. Les royaux avaient surpris la place et assiégeaient la citadelle. Survint Randan pour dégager l'une et reprendre l'autre. A son tour Curton accourut avec toute sa clientèle de vassaux et la noblesse royaliste d'Auvergne et des provinces voisines.

Curton n'était qu'un brave soldat, comme aussi Randan, mais il avait pour lieutenant un habile homme de guerre, Rastignac, qui dirigea les opérations d'approche et manœuvra si bien qu'il fit abandonner à l'adversaire une première fois sa position devant Issoire, et une seconde fois, celle qu'il s'était hâté de prendre sur la hauteur de Cros-Rolland. La rencontre en plaine fut confuse et courte. L'incohérence du chef ligueur, le feu violent de l'artillerie et des arquebusiers royaux, et une mêlée furieuse de cavalerie décidèrent du succès. Randan et cent vingt gentilshommes de son parti furent tués ou blessés mortellement. Les vainqueurs ne perdirent que trois personnes de qualité. La garnison de la citadelle capitula<sup>5</sup>.

La victoire de Cros-Rolland eut autant de retentissement que celle d'Ivry, qui est du même jour (14 mars 1590). La Ligue auvergnate ne se remit pas de cette effusion de sang noble et, pour vivre ou végéter, il lui fallut appeler les forces du

---

<sup>1</sup> Saint-Poncy, II, p. 333.

<sup>2</sup> Mlle de Lastic, II, p. 147.

<sup>3</sup> Vernyes, p. 21.

<sup>4</sup> Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, p. 239.

<sup>5</sup> Palma-Cayet, *Chronologie novenaire*, pp. 240-243.

dehors, quand elle ne profita pas du répit que lui laissaient les divisions des royalistes.

Du sentiment de la reine de Navarre sur le grand coup frappé à sa vue, et, pour ainsi dire, à sa porte, on ne sait rien. Mais le souci de sa conservation lui défendait d'exposer aux hasards de la lutte les quelques Suisses qui lui servaient à garder le château. Tout au plus peut-on supposer que la défaite de Randan l'a péniblement affectée. Issoire et sa citadelle lui barraient les approches de l'Allier et la route de la Limagne.

Les vaincus remplacèrent Randan par Canillac, le fils de l'ancien geôlier de Marguerite, un grand seigneur lui aussi, mais qui manquait d'autorité et d'argent. Le lieutenant-général de la Ligue en Forez, Anne d'Urfé, essaya de rétablir les affaires du parti dans toute la région du centre. C'était le chef d'une illustre maison du Forez, apparenté par sa mère à la dynastie de Savoie, et qui avait épousé une noble, belle et riche héritière, Diane de Châteaumorand, dont il était le mari honoraire à son corps défendant. Il marcha au secours du Puy que la garnison royaliste d'Espaly harcelait. Il prit le bourg, et, ne parvenant pas à s'emparer du château, garantit par un armistice la neutralité temporaire du Velay (15 juin 1590).

Alors il se tourna contre l'Auvergne, occupa Riom et Vichy (octobre 1590) et conclut aussi avec les royaux une trêve qui devait durer jusqu'en avril 1591.

C'est dans l'intervalle que se place le seul incident connu de la vie à Usson en ces premiers temps de troubles.

Usson était l'un des points de mire des partisans d'Henri IV ; la prise de ce château fort aurait élargi le champ d'action d'Issoire, et la capture de la châtelaine, débarrassé le nouveau Roi, d'une façon ou d'une autre, au besoin par contrainte, de ce lien conjugal qui l'empêchait de se remarier et d'avoir des fils légitimes. Vernyes, en 1589, estimait facile de surprendre [Usson et la reine dedans](#), pourvu qu'on s'assurât du jeune Saint-Herem et de son oncle, le sieur de Châteauneuf, celui qui avait déjà une fois trahi Marguerite au bac de Pertus. A défaut d'eux, Vernyes ne connaissait pas d'homme plus propre à un coup de main que le sieur de la Grange, gouverneur du château de Nonette, à une lieue de distance d'Usson<sup>1</sup>.

Il n'y a pas de rapport, semble-t-il, entre cette possibilité d'agression et un événement qui aurait pu avoir même résultat. Marguerite le raconte en termes généraux, longtemps après (1609), dans une supplique au pape Paul V pour obtenir de lui l'autorisation de dresser un autel, l'autel de la reconnaissance, comme avait fait Jacob, ses épreuves finies, à son retour en Chanaan, le pays de ses pères<sup>2</sup>. Elle aussi avait ses raisons de rendre à Dieu [grâces perpétuelles d'une miraculeuse délivrance d'un très grand péril qu'il luy plust faire en moy lorsque j'estois à Usson au temps des plus grands troubles de ce royaume, où ma place ayant esté surprise par une révolte de soldats et ne me restant que le haut du donjon, il a plu à sa toute puissante bonté me rendre le soir victorieuse de mes ennemis, ma vie et place assurées](#)<sup>3</sup>. Sur l'époque et les circonstances de cette mutinerie militaire, elle ne dit rien de plus, mais il apparaît clairement que

---

<sup>1</sup> Vernyes, p. 53.

<sup>2</sup> *Genèse*, XXXIII, 19-20.

<sup>3</sup> Félibien, *Histoire de Paris*, IV (II des Pièces fugitives), p. 40.

même si le complot a été tramé au dehors, il n'eut au dedans que la garnison du château pour exécutrice.

Le Divorce satyrique, qui, malgré son parti pris outrancier de dénigrement, est un témoignage à consulter, réserve faite des exagérations, raconte que Marguerite, débarrassée de Canillac, avait reçu d'Orléans une troupe d'hommes — pour remplacer les Suisses du Roi — et que ces soldats de la Ligue **faillirent tost aprez à la traiter en fille de bonne maison**<sup>1</sup>, autant dire à la rançonner et pis encore. Le **tost aprez** du pamphlétaire est une erreur, comme aussi son hypothèse sur les mobiles de cette soldatesque. Ce fut seulement quatre ans après l'acte libérateur de Canillac que Marguerite courut le grand danger dont elle se sauva par miracle. La date en est connue, à un mois près, avec quelques détails, par une lettre de la municipalité ligueuse du Puy aux consuls de Lyon. **Messieurs, leur écrit-elle le 15 janvier 1591, vous avez receu aucunes lettres que noz (nous) vous avons escrist puyz deux jours en ça contenant l'estat des affaires de ce pays (le Velay), puyz laquelle (depuis lesquelles), noz avons receu advertissement assurez comme ceulx du party contraire avait fally de faire tuer la royne de Navarre d'ung coup de pistolle qu'on luy tira dans sa chambre au chasteau d'Usson, lequel donna dans les robes de Sa Majesté et par mesme moyen falirent de prendre ledit chasteau d'Usson, la tragédie estant conduite par le capitaine de sa garde. Voila comment Dieu n'abandonne jamais les siens et rand vaines et inutilz les desseins des hommes comme bon luy semble. Lesdits ennemys ont surprins ung autre chasteau proche d'Usson d'une lieu et demye qu'on appelle Saint Babel. Il commencent fort à dresser les cornes tant audict Aulvergne qu'en ce pays (Velay). Dieu nous veuille assister de sa grace et noz garantir de leurs entreprises**<sup>2</sup>.

La nouvelle était parvenue au Puy à quelque soixante kilomètres d'Usson entre le 12 (ou 13) janvier et le 15. Même en tenant un large compte du mauvais état et du danger des chemins par ces temps de troubles, la sédition qu'elle signalait doit être des premiers jours de janvier 1591 ou des derniers jours de décembre 1590. C'était pendant la trêve conclue par Anne d'Urfé. Mais les partis n'observaient pas toujours les conventions de leurs chefs. Et ici, d'ailleurs, il s'agissait d'un conflit qui échappait aux règles du droit militaire, la châtelaine et les mutins suivant la même cause et s'entrebattant pour des raisons qu'on ne sait pas.

Peut-être est-ce l'activité des royaux, signalée par les gens du Puy, qui détermina les bons catholiques du centre à un grand effort. Les desseins du duc de Nemours allaient leur donner l'unité de direction et la force d'action qui leur manquaient. Ce jeune prince avait défendu avec succès Paris contre Henri IV et, n'ayant pas obtenu de Mayenne, son frère utérin, la récompense qu'il attendait, il s'était retiré dans son gouvernement du Lyonnais et méditait d'en faire le noyau d'une principauté indépendante.

Il s'intitulait dans un acte du 13 novembre 1590 **gouverneur de la ville de Lion, païs de Lionnois, Forez, Beaujolois, du haut et bas Auvergne, Bourbonnois, haute et basse Marche et baillage de Saint-Pierre-le-Motier**<sup>3</sup>, en un mot du pays entre Rhône et Loire et d'une bonne partie du Plateau Central. C'était une bien grande

---

<sup>1</sup> Réaume, II, p. 673.

<sup>2</sup> Archives municipales de Lyon. Correspondance consulaire, AA 74, 15 janvier 1591.

<sup>3</sup> C'est un appel au concours de Jean de Lastic, Mlle de Lastic, *Chronique de la maison de Lastic*, II, pp. 202-203.

tâche pour les ressources dont il disposait. Peu de temps après une apparition heureuse au Puy (26 août 1591), il signa une nouvelle trêve avec les royalistes du Velay, et, malgré toutes les instances, refusa de s'engager dans le Gévaudan. Il s'en revint à Riom.

Aux expéditions du duc de Nemours, comme à celles d'Anne d'Urfé, avait pris part le frère d'Anne, Honoré, le futur auteur de l'Astrée. Naturellement les historiens romanesques ne veulent pas que ce faiseur de roman ait pu passer même au large d'Usson sans avoir eu l'occasion de s'y arrêter. Ils imaginent donc que, blessé dans un combat aux environs du château, et recueilli et soigné par une royale infirmière, il acheva sa convalescence sur un duo d'amour.

Cette liaison même ne suffirait pas à prouver que Marguerite fit campagne avec lui. Tout ce qu'on peut conclure de la lettre des échevins du Puy, c'est qu'en janvier 1591 elle passait pour hostile à Henri IV. Mais où aurait-elle trouvé le moyen de lever et d'entretenir des troupes. Les revenus de la Châtellerie d'Usson, 15.000 francs, suffisaient à peine à son entretien et à celui d'une minime garnison. Du douaire que le roi de Navarre lui avait constitué par contrat en Picardie et Vendômois, elle ne touchait rien depuis sa rupture avec son mari et avec son frère. L'assignat de sa dot en terres (Agenois, Rouergue et Quercy, etc.) était aussi improductif et pour les mêmes raisons. **Bien que cette place (Usson), dit le P. Hilarion de Coste, ne craigne que la cheute du ciel, que rien que le soleil n'y puisse entrer par force et que sa triple enceinte méprise les efforts des assaillants comme un roc élevé les flots et les vagues, la nécessité toutefois y entra.... Elle obligea la châtelaine, pour en éviter les outrages, d'engager ses pierreries à Venise, fondre sa vaisselle d'argent et n'avoir rien de libre que l'air, espérant peu et craignant tout, car tout était en désordre autour d'elle<sup>1</sup>.** Sans les secours d'Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, qui lui versa généreusement jusqu'à sa mort (fév. 1592) la moitié des rentes de son douaire, elle aurait pâti de la misère. La garde d'Usson lui coûtait cher. Et encore elle n'y était pas en sûreté.

Aussi apparaît-il d'une haute fantaisie de supposer, comme un panégyriste de Marguerite, qu'une **des formes particulières de la Ligue en Auvergne fut une revendication chevaleresque au nom d'une femme exclue par la loi salique.** C'est prendre pour le programme politique d'un parti les arguments que la plume en main Brantôme, grand amoureux de Marguerite, développe contre la loi salique. **Puisqu'il est juste qu'en Espagne, Navarre, Angleterre, Escosse, Hongrie, Naples et Sicille, les filles règnent, pourquoy ne l'est-il juste tout de mesmes en France ? Car ce qui est juste, il est juste partout et en tous lieux et le lieu ne fait point que la loy soit juste.... Pourquoy le royaume de France n'appelle [t-il] à soy aussi bien les filles de France<sup>2</sup>.**

Au vrai nul autre que Brantôme ne s'est avisé de plaider la cause de Marguerite. Les ligueurs d'Auvergne n'y ont jamais pensé. Dans les trêves, les suspensions d'armes, les accords entre les partis, elle ne paraît jamais et ne donne ni une signature, ni une approbation. Il n'y avait pas dans cette rude province, s'il y en eut jamais en d'autres temps, comme le croit ce féministe, de Renaud, d'Ogier, d'Olivier, etc., **desquels la profession estoit et la gloire de secourir les dames et les maintenir en leurs afflictions et traverses de leur vie, pour maintenant combattre (défendre) le droict de nostre reyne Marguerite.** Curton, Randan,

---

<sup>1</sup> Hilarion de Coste, II, p. 302.

<sup>2</sup> Brantôme, VIII, p. 48.

Rastignac, Lastic, Lignerac, La Fin, Canillac, sont de braves soldats, ligueurs ou royaux, mais ce ne sont pas des paladins, et quelques-uns n'oublient jamais leurs intérêts. Il ne leur serait pas venu à l'esprit d'élever au trône de France la dernière des Valois, que tous étaient habitués à se représenter plutôt en Armide qu'en Bradamante.

La Ligue même, par une sorte de compromis entre le droit dynastique et le droit religieux, avait proclamé roi un Bourbon catholique, le vieux cardinal, oncle germain d'Henri IV. Autant dire que l'hérésie était la seule cause de l'exclusion du roi de Navarre. Mais que serait-il advenu en cas d'abrogation de la loi salique ? Si l'on admettait les femmes à succéder, les enfants d'Elisabeth de Valois, reine d'Espagne, et de Claude de Valois duchesse de Lorraine, sœurs aînées de Marguerite, devaient en vertu du droit de représentation passer avant leur tante, comme aussi le duc de Savoie, fils d'une fille de François Pr. Tous ces ayants droit, et surtout la fille de Philippe II, l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, avaient l'argent et les forces dont Marguerite manquait. Elle pouvait avoir plaisir, mais elle n'avait pas intérêt à la défaite de son mari. S'il était vaincu, elle aurait beaucoup de peine à se faire admettre au partage des dépouilles par le maître où les maîtres de la France. Victorieux, il chercherait sans doute à rompre son mariage avec elle, pour avoir d'une autre femme légitime des enfants qui assureraient l'avenir de la dynastie. Mais comment ? S'il faisait prononcer leur divorce par un consistoire et se remariait avec une princesse protestante, il s'aliénait à toujours même les catholiques qui n'étaient pas de la Ligue. Pour être sûre, elle et les siens, du lendemain, une catholique, fût-elle sa sujette et sa maîtresse, ne consentirait à l'épouser qu'après enquête et décision d'un tribunal ecclésiastique, Cour de Rome ou tout au moins officialité. C'est à ce tournant que Marguerite attendait son mari. La stérilité, l'adultère même n'étaient pas des causes dirimantes en droit canonique. Elle seule pouvait dire que sa mère et son frère l'avaient mariée de force, contre ses sentiments et sa conscience, au roi de Navarre, un huguenot ; elle ne le dirait que le jour où elle y aurait intérêt.

Il eût été imprudent de harceler le vainqueur possible de demain avec qui elle pouvait prévoir un accommodement. Tout son effort devait tendre à se prémunir contre un coup de main des royalistes et à échapper la prison où sa volonté pouvait être contrainte et sa vie en péril. En attendant l'heure des négociations, l'important était de rester libre.

C'est une résolution qu'elle avait déjà prise à l'époque où le mémorialiste du Puy, dans un classement simpliste, la comptait parmi les amis de la Ligue, comme n'étant pas l'amie du roi de Navarre. Dans une lettre à Brantôme qui avait été assez [presumptueux](#), déclare-t-il humblement, d'envoyer [sçavoir de ses nouvelles](#), elle le louait d'avoir lui aussi choisi la vie tranquille, à laquelle j'estime heureux qui s'y peut maintenir, comme Dieu m'en a fait la grace depuis cinq ans, m'ayant Dieu logée en ung arche de salut où les orages de ces troubles ne peuvent, mercy, me nuyre<sup>1</sup>.

Cette lettre est insérée dans le *Discours* de Brantôme sur Marguerite, qui est antérieur à l'entrée d'Henri IV à Paris (22 mars 1594)<sup>2</sup> et postérieur de [six ou sept](#)

---

<sup>1</sup> Brantôme, VIII, pp. 82-83.

<sup>2</sup> Brantôme, VIII, p. 57.

ans à la mise en liberté par Canillac de sa royale captive (déc. 1586 ou janvier 1587)<sup>1</sup>.

A l'aide de ces deux indications, et en les combinant, on aboutit à placer le début de la vie tranquille en 1589 et même en 1588. Une autre lettre de Marguerite, celle-là datée (14 octobre 1594) et adressée à Henri IV, un an après leur réconciliation, permet et même oblige de conclure que la châtelaine n'a jamais guerroyé hors d'Usson et pour la Ligue. Les ennemis de Vostre Majesté, affirme-t-elle à son mari, ont, quoique l'on luy ayt voulu persuader le contraire, esté toujours les miens<sup>2</sup>.

A quoi bon cet inutile mensonge, puisqu'elle avait obtenu de lui les avantages et les pensions qu'elle avait demandés pour prix de son consentement au divorce. Les politiques mentent (et c'est souvent le cas d'Henri IV), quand ils y ont intérêt. Veut-on croire que les femmes le font par plaisir ?

Marguerite visait d'ailleurs autant certains royalistes indociles que les ligueurs rebelles.

Aussitôt après la victoire de Cros-Rolland, et pour empêcher la réorganisation du parti ligueur, Henri IV délibéra de placer dans la même main toutes les forces royales du pays. Pour des raisons politiques, il ne voulut pas du vainqueur de Randan, le comte de Curton, allié à toute la noblesse d'Auvergne et seigneur de 400 seigneurs. Encore moins de François de Bourbon, duc de Montpensier, son cousin, déjà maître du Dauphiné d'Auvergne, à qui cette délégation royale constituerait au centre du royaume une puissance presque aussi redoutable que l'ancien Etat féodal du connétable de Bourbon. Montpensier lui était suspect aussi comme prince du sang catholique. Corton, gendre de Charlotte de Vienne, l'ancienne gouvernante de Marguerite, et frère consanguin de la marquise de Canillac, pouvait incliner aux mêmes complaisances que l'ancien libérateur de sa femme.

Sur le conseil de Vernyes, il choisit pour gouverneur de Haute et Basse Auvergne Charles de Valois, bâtard de Charles IX et de Marie Touchet, un jeune prince de dix-sept ans, — il était né le 28 avril 1573 — fils de l'amour et la séduction même. L'agent Florentin, Cavriana, avait signalé au secrétaire d'Etat, Belisario Vinea, — avec l'enthousiasme d'un esthète, — l'apparition de cet enfant à la cour d'Henri III, comme un événement capable d'affecter la politique étrangère. On a donné, lui écrivait-il le 12 août 1587, la grand Croix de Malte au bâtard du feu roi Charles IX, et il est tellement aimé de notre Roi (Henri III), que c'est chose extraordinaire ; il ne le perd pas de vue un seul moment, ce qui déplaît à M. d'Epernon, voyant ce jouvenceau de quinze (quatorze) ans, beau comme un ange, de manières gracieuses, et d'un esprit si vif qu'il dépasse l'ordinaire des hommes ; d'où il résulte qu'il apparaît à chacun comme une merveille, laissant en doute s'il est un dieu ou un nouvel ange venu du ciel ; il promet choses grandes de sa personne, s'il est dirigé comme on doit ; et si ce n'était qu'on en murmurerait dans le royaume, je crois que le Roi le légitimerait pour succéder à la couronne. Plaise à Dieu qu'un vase aussi précieux soit rempli par celui qui le dressera de vertu et non de vices. Je suis sûr que ses manières gracieuses chasseront au b... et hors de la bonne grâce du Roi les deux favoris (*caccieranno al bordello e dalla grazia del Re*), et on parlera de lui plus que de personne en France ; et les

---

<sup>1</sup> Brantôme, VIII, p. 72.

<sup>2</sup> Guessard, p. 307.

femmes qui le voient en deviennent amoureuses.... Le Roi l'élève comme son propre fils et légitime, non comme le bâtard de son frère. Votre Seigneurie entendra de grandes choses dans deux mois<sup>1</sup>.

Catherine aimait ce petit-fils, le seul fils sorti de ses fils, et par obéissance aux rancunes d'Henri III contre sa sœur, comme par tendresse, elle lui avait légué en mourant ses terres et châteaux d'Auvergne à l'exclusion absolue de Marguerite. Il était brave et se battit si bien autour d'Arques qu'il gagna le cœur du nouveau Roi. Sans doute Henri IV, au début de son règne, alors qu'il avait de si justes motifs de se défier du ressentiment de sa femme, jugea-t-il habile de placer dans le voisinage d'Usson un lieutenant-général qui, plus que tout autre grand seigneur du pays, avait intérêt à surveiller la châtelaine. La crainte que ce légataire de Catherine pouvait avoir des revendications de sa tante répondait, de son zèle contre l'héritière naturelle. Le Roi, en l'élevant à de si hautes charges dans un âge aussi tendre, croyait s'assurer de sa fidélité par sa reconnaissance.

Un mois après sa nomination de gouverneur, il étendit ses pouvoirs au Lyonnais, Forez, Bourbonnais, Haute et Basse Marche... (5 mai 1590). C'était un commandement aussi considérable que celui que le duc de Nemours s'arrogeait à la même époque au nom de la Ligue. Il opposait force à force, prestige à prestige, un Valois illégitime au frère de Mayenne, mais ne risquait-il pas par cette concentration de pouvoir d'induire en appétit de grandeur et en tentation de désobéissance ce jeune favori de la fortune.

Avec l'aveuglement de la tendresse pour ce neveu de la main gauche, la bâtarde d'Henri II, Diane de France, négocia son mariage avec une fille de son beau-frère, Henri de Montmorency-Damville, le gouverneur du Languedoc, comme si elle ne le trouvait pas assez puissant et voulait le fortifier de cette grande alliance. Espérait-elle donner pour frein aux convoitises juvéniles, qu'un peu de sagesse lui eût permis de prévoir, l'expérience et la prudence de ce vétéran des guerres civiles ?

Autour de Charles de Valois le hasard des rencontres réunit quelques uns des anciens serviteurs du duc d'Anjou, le frère uniquement chéri de Marguerite. Le plus en vue était le fameux La Fin La Nocle, ce redoutable agent d'intrigues, mêlé aux agissements, aux complots, aux ambitions, en France, aux Pays-Bas et jusqu'en Italie, de ce Valois-Médicis à double nez et double face, et le digne serviteur d'un tel maître. Depuis la mort du Duc, il oscillait entre le roi de France et le roi de Navarre, jusqu'à leur union qui le dispensa de choisir. Grand propriétaire en Auvergne, ennemi des Canillac, La Fin s'attacha au jeune gouverneur dans l'espoir de le diriger.

Les négociations du mariage en Languedoc avaient mis le comte d'Auvergne en rapport avec le secrétaire du gouverneur, Chartier, lui aussi ancien serviteur du duc d'Anjou. C'était un parvenu intelligent, hardi, cynique, dont un jour la confession sans artifice ni repentir scandalisa l'honnête de Thou<sup>2</sup>. Breton de naissance, chassé de la maison paternelle pour son inconduite, domestique d'un vieux chanoine de Bordeaux, dont il caressait la servante maîtresse, et, grâce à elle, escroqua l'héritage, protonotaire apostolique chez l'évêque d'Aleth, Guillaume de Joyeuse, contrebandier et gendre d'un chef de bandouliers dans les Pyrénées, agent du maréchal de Bellegarde lors de sa révolte, diplomate et

---

<sup>1</sup> Desjardins, IV, p. 707.

<sup>2</sup> *Mémoires*, p. 605.

conseiller du duc d'Anjou en mal de conquête des Pays-Bas, secrétaire de Damville, ce prototype en **haulte graisse** d'un Gil Blas sans élégance ni scrupules, avait expérimenté tous les moyens de parvenir, sauf les valeurs morales qu'il avait rayées de son programme d'action.

Le sieur de Combelles était d'une tout autre espèce. Il connaissait mieux que personne les affaires de la province, avait de grands biens et désirait seulement de l'honneur. Le Roi pouvait compter sur son dévouement<sup>1</sup>.

Marguerite avait intérêt à savoir les dispositions du nouveau gouverneur. Elle saisit la première occasion de renouer avec La Fin, que sa naissance élevait au-dessus des autres conseillers.

A titre de châtelain de Montboissier, il avait pour vassal le sieur de Frédeville, tué devant la citadelle d'Issoire, et qui laissait des enfants mineurs. La veuve, Mlle de Boisbenoist, au service de Marguerite, ne se pressait pas de lui rendre hommage pour le fief, et il la faisait poursuivre par son procureur. Elle s'excusa du retard dans une lettre du 4 avril et demanda un nouveau délai jusqu'après les pâques de la reine, offrant toutefois, s'il l'exigeait, d'aller le trouver plus tôt. Marguerite appuya la requête de sa suivante<sup>2</sup>. **Ne croiant point quan lame dun honeste home la souvenanse de ses amis se puise james perdre ie ne craindere an cete calite et sous cete asurance de vous prier me vouloir obliger dune courtesie de quoi ie me revanchere an tout ce que me convoiteres propre a vous servir**<sup>3</sup>. Elle le pria de surseoir aux poursuites contre **mademoiselle de fredeville**, qui, estimant que sa présence lui était non moins **nesesaire quagreable** avait différé, sans qu'elle l'eût retenue, d'aller rendre ses devoirs à son seigneur, aussitôt qu'il était arrivé.

La Fin accorda une **dilation d'un mois**. Dans sa réponse à Marguerite, il se disait **honteux de la peine** qu'il avait plu à Sa Majesté **prendre** de lui écrire sur un sujet que **la moindre de ses ordonnances** lui eut **aussi tost fait obeir à ces** (ses) **volontez**. Il s'excusait de ne pas laisser tirer son droit **an plus de longueur** à cause de la conséquence, mais il était sûr en ce point d'être approuvé de Sa Majesté, qui est douée **de tant de verteus et esquité que antend le droit estre conservé à ung chacun notemment à vos serviteurs très humble comme je l'ai toujours esté**...<sup>4</sup>

La conversation reprit sur le même ton, et cette fois ce fut de Marguerite elle-même et du comte d'Auvergne qu'il s'agit. Elle cherchait à se rapprocher de son neveu de la main gauche, et l'on a supposé, non sans vraisemblance, mais sans preuve, qu'elle l'aurait volontiers gratifié de tout l'héritage de la Reine-mère **sous la réserve de quelque usufruit**<sup>5</sup>.

Charles de Valois avait été malade et cette bonne tante, qu'on n'aurait pas crue si sensible, écrivait à La Fin (17 juin 1591) qu'il l'avait tirée d'une **extreme paine**,

---

<sup>1</sup> Vernyes, p. 106.

<sup>2</sup> Cohendy, p. 196 dit que Mlle de Fredeville avait épousé M. N... de Boisbenoist. C'est le contraire qu'il faut dire.

<sup>3</sup> Cohendy, p. 196. Marguerite ignore la ponctuation, l'accentuation, les j, les y et les majuscules.

<sup>4</sup> Dumoulin, *La Fin La Nocte*, p. 54 et p. 55.

<sup>5</sup> Saint-Poncy, II, p. 396.

en lui donnant des nouvelles, de bonnes nouvelles de la santé de ce que j'ai de plus cher an ce monde<sup>1</sup>.

Elle exagérait sa tendresse comme aussi les compliments dont elle gratifiait La Fin.

Elle estimait le comte d'Auvergne infiniment heureux d'avoir acquis personne telle que lui ; il lui avoit besoin pour estre ceux qui sont près de lui hormis un (c'est La Fin qu'elle veut dire) qui est fait de la main d'un mestre tres habile (le duc d'Anjou) peu experimant des afères du monde et lui estant jeune (jeune) ie (je) craignois infiniment que ceux qui sont plus ruses que lui et qui peut estre l'envient le voiant sans conseil ne lui fissent (fissent) recevoir beaucoup d'indignités.

Elle s'assurait qu'étant bien né et de bon naturel, il estimerait fort les avis de La Fin et serait pour lui un mestre et un ami tel que pour nre (notre) trop grant malheur nous l'avons perdu, c'est-à-dire tel que son frère bien-aimé et l'ancien patron de La Fin, le duc d'Anjou. Il m'a montré (il m'a montré), ajoute-t-elle, beaucoup d'amitié ie ne doute point combien vous le maintiendrez (maintiendrez) an cete volonté. Cela signifie simplement qu'il lui a écrit ou fait écrire des lettres polies et aimables, mais qu'il n'a pas voulu entendre à ce qu'elle désirait le plus.

Aussi s'explique-t-on qu'elle réclamât avec insistance les bons offices de l'intermédiaire : Je (Je) me persuade an amitié que ie me promes de mon neveu navoir perdu mon frere et d'autant plus pran ie (prends-je) cete consolation que iespere que demeuries opres de lui ou ie (je) vous souhete tout lhonneur et contantement que saries (sauriez) desirer et que vre (votre) valeur mesrite croielle (Croyez-le) sil vous plait et vous assurez quil ne sofrira (s'offrira) occasion ou ie le vous puise tesmongner que ie ne vous an rande preuve de mesme affection que ie vous prie me tenir an eternité pour Vre (Vostre), plus affectionnee et fidelle amie<sup>2</sup>.

Pour parler avec cette chaleur d'amitié, il fallait qu'elle eût grand besoin de lui. La Fin rendait protestation pour protestation. Sans doute, il ne méritait pas l'idée que la reine avait de son mérite, mais il ferait de son mieux pour justifier sa confiance. Sa Majesté se pouvait assurer de la très humble affection de mond seigneur son neveu à lhonorer et servir eternellement. Suis assuré qu'il ne se presentera jamais occasion de vous donner tesmoignage de sa fidelle servitude qu'il ne s'y employe autant qu'il pourra et devra....<sup>3</sup> Le Comte avait été touché de la peine qu'elle avait soufferte pour les faux bruits que l'on a fait courir de sa mort. Si ce malheur fut advenu, La Fin aurait désiré le suivre de très près, me representant dit-il, en sa vie et en sa bonne fortune le contantement et honneur que iay receu en servant mon bon maistre monseigneur vostre frère, son oncle, ayant oublié tout le mal que iay receu pres de luy ne me representant que lhonneur dont iay jouy au service d'un si grand, courageux et magnanime prince. Elle lui demandait s'il n'avait pas oublié son chiffre, probablement ses deux initiales entrelacées et encadrées de deux S fermées (entendre fermesse, synonyme de constance et de fidélité). Ah, certes non, il ne l'oubliait pas. Tout ce qui m'en travaille, c'est que le temps n'est aussi heureux que nous nous le

---

<sup>1</sup> Cohendy, p. 197, Dumoulin ne devine pas, tant il est ignorant de l'histoire générale, de quel neveu il est question ici.

<sup>2</sup> Cohendy, p. 198. Cohendy classe mal, chronologiquement, les lettres. Cette lettre VI, (p. 197-198) est certainement de beaucoup antérieure aux lettres II et III.

<sup>3</sup> Dumoulin, pp. 57-58.

promettions en ce temps la. Quoiqu'il en soye, je l'adoreraye (Marguerite) à toute éternité.... Et suplyray nostre Seigneur en adoucissant sa rigueur contre nous de nous donner le siècle bien heureux que je désire de tout mon cœur et à Vostre Magesté, Madame, en toute grandeur et prospérité très constante et très longue vie....

Mais La Fin, proluxe en ses effusions, était au contraire ménager de promesses et d'engagements. Il savait que Charles de Valois ne se dessaisirait pas de son héritage. Comme si Catherine de Médicis n'avait point disposé de ses biens en faveur de son petit-fils, Marguerite avait vendu, le 29 novembre 1590, à l'obligeante Bois-Benoist, pour un prix dérisoire, le château de Cremps et le domaine de Busséol. Mais elle n'avait pu mettre l'acheteuse en possession de ce qu'elle rie possédait pas, ni lui rembourser les 8.000 livres qu'elle en avait reçues. De là sans doute sa correspondance avec La Fin. Espérait-elle décider son neveu à céder sur Cremps et Busséol comme amorce à une transaction sur tout l'ensemble de l'héritage. En ce cas on a dû lui faire comprendre que l'affection d'une tante ne suffisait pas à payer un si riche cadeau. Le neveu garda Cremps et Busséol jusqu'au jour où le Parlement cassa le testament de Catherine de Médicis.

Le comte d'Auvergne aurait peut-être consenti à quelque sacrifice d'argent, si Marguerite avait voulu lui livrer Usson. Si largement pourvu qu'il eût été par sa grand'mère et par Henri IV, il trouvait que ce n'était pas assez. Il avait en 1591 dix-huit ans, et, grisé par son bonheur ou poussé par son entourage, il méditait de se rendre tout-puissant dans sa province. Clermont, la ville capitale du comté d'Auvergne, avait chassé son évêque, La Rochefoucauld, bon catholique et sujet factieux, et, comme beaucoup d'autres grandes villes de l'un et de l'autre parti, elle avait son Conseil dirigeant élu, sa milice et ses finances. Charles, comte de Clermont, partageait le pouvoir avec les gens de la commune et il n'avait pas la meilleure part. Il eût voulu tenir sous sa main ces bourgeois qui se battaient et se ruinaient pour la cause royale, mais qui dispensaient parcimonieusement les secours à leur seigneur. Il constatait avec dépit que le Roi, content de leurs services et de leur zèle, inclinait dans les différents qui surgissaient à prendre contre lui leur parti. Henri IV s'étonnait qu'il n'eût su en cette année 1591, ni arrêter les progrès du duc de Nemours en Auvergne, ni soutenir les royalistes en Provence contre les attaques du duc de Savoie. Il lui reprochait d'écouter quelques personnes mal intentionnées et de n'observer en son gouvernement les formes accoutumées tant au fait de la justice qu'aux finances.... Je vous cognois de si bon naturel, disait-il, que je veulx croire que vous ne manquerez jamais à ce qui est de votre devoir. Mais je désire de vous que vous fasiez différence des conseils de ceulx qui sont près de vous pour vous servir, des gens de bien et qui aiment vostre honneur, et non de ceulx qui poussez de leur interest particulier abusent de vostre bonté. Vous aymant comme mon fils, je vous prie recevoir l'instruction que je vous donne de la mesme affection que je vous ayme. Suivez ce qui est de mon intention il vous en prendra bien et en recevrez contentement<sup>1</sup>.

Trois fois en deux lettres, il répétait qu'il l'aimait comme un fils, et ce qu'on sait du caractère d'Henri IV incline à croire qu'il commençait à ne plus l'aimer du tout. Il lui annonçait l'arrivée prochaine du sieur de Rieux pour l'aller trouver et

---

<sup>1</sup> Darnetal, 29 mars 1592, lettre citée par Imberdis, App. pp. 590-591. Cf. une lettre du même ton, du 20 mars, pp. 589-590.

rester près de lui. C'était un surveillant qu'il lui donnait. Mais Charles de Valois continua d'intriguer ou de laisser intriguer autour de lui. Dans le mémoire que Vernyes adresse au Roi en 1593, après son abjuration, il énumère parmi les partis constitués en Auvergne celui du comte de Clermont, c'est-à-dire de Charles de Valois. Pour couper court à ces menées, Henri IV s'attacha La Fin et l'expédia en Auvergne, puis en Languedoc, pour prier le duc de Montmorency, créé connétable, de le rejoindre en compagnie de son gendre.

De cette querelle Marguerite jouissait en spectatrice intéressée. Ce fut aussi un bonheur pour elle que la rupture de son mari avec la belle Corisande, cette maîtresse ambitieuse et jalouse, qui avait achevé de ruiner son ménage, s'estimant d'assez grande maison pour faire une reine de Navarre. Henri IV l'aima longtemps, et même quand il la trompa, il continuait à lui écrire des lettres tendres. *Je fais anuit (aujourd'hui) force depesches*, lui mande-t-il le 9 décembre 1585. *Demain à midi elles partiront et moi aussi pour vous aller manger les mains. Bonjour, mon souverain bien. Aimez Petiot. (Petiot, c'est lui)*<sup>1</sup>. Il répète si souvent ses affirmations de constance — surtout à partir de 1586 — qu'on voit bien qu'il ne réussit pas à l'en persuader. Par exemple le 25 mai 1586 : *Mon cœur, souvenez-vous toujours de Petiot. Certes sa fidélité est un miracle.* Au vrai, elle eût pu dire comme Montaigne : *Je ne crois les miracles qu'en foy.* Elle sait et assurément pardonne les passades à cet homme d'intempérance amoureuse, mais elle sent qu'il se détache d'elle et qu'il a d'autres affaires que ce grand amour où elle avait vu la préface d'un mariage. A mesure que les événements l'éloignèrent du Midi et le retinrent loin d'elle, se vérifia chez cet infidèle-né la vérité de l'adage : *Loin des yeux, loin du cœur.* Elle ne se laissait pas abuser par ses insultes à sa femme. Les annotations qu'elle a glissées en interlignes dans la lettre qu'il lui avait écrite le 18 mai 1589 prouvent qu'elle ne le croyait plus et commençait à le mépriser pour son manque de sincérité. *Je me porte très bien, Dieu merci, déclare-t-il, vous jurant avec vérité que je n'aime ni honore rien au monde comme vous....* Elle rectifie : *Il n'y a rien qui y paroisse.* Après : *Je vous garderai fidélité jusques au tombeau*, elle change fidélité en infidélité, et alors ajoute : *Je le crois*<sup>2</sup>. Et en effet cet amant si épris qui le 14 mai 1590 proteste de l'aimer plus qu'elle ne l'aime et conclut : *Sur cette vérité, je te baiseraï, mon cœur, un million de fois les mains, la bouche et les yeux*, sollicite le 28 du même mois les faveurs d'Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, une jeune veuve, à qui, sincèrement comme toujours, il offre de l'épouser, aussitôt après l'annulation de son mariage avec Marguerite. *Puisqu'avez assurance de mes paroles, lui écrit-il, quelle difficulté combat votre résolution ? Qui l'empêche de me rendre heureux ? Ma fidélité mérite que vous ôtiez tous obstacles*<sup>3</sup>. Il s'évertue sans succès à la conquérir, en même temps qu'il répète à l'autre pour la retenir la vieille et toujours agréable chanson.

Quand Corisande s'avisa un peu plus tard, peut-être par rancune, de marier Catherine de Navarre au comte de Soissons, le Roi qui, encore hérétique, pouvait redouter comme un nouveau ferment à l'esprit de faction cette alliance d'un Bourbon catholique avec une Bourbon protestante, lui signifia durement qu'il ne

---

<sup>1</sup> Corisande était de belle taille, plus grande que le roi de Navarre. Il l'appelait ma grande et elle l'appelait Petiot.

<sup>2</sup> Dussieux, p. 117.

<sup>3</sup> Dussieux, p. 145 et 147.

pardonnait jamais à **toutes personnes** qui voudraient brouiller sa sœur avec lui (mars 1592)<sup>1</sup>. C'était la fin d'une liaison de dix ans. Marguerite était bien vengée.

---

<sup>1</sup> Dussieux, p. 168-169, mars 1592.

## CHAPITRE XII. — LE DIVORCE ET LE REMARIAGE D'HENRI IV.

Abbé Féret, *La Nullité du mariage de Henri IV*, R. Quest. hist., t. LXX, 1876.

*Procès de la dissolution du mariage d'entre Henry III roi de France et madame Marguerite fille du roy Henry II 1599....* Bibl. Nat., fonds français 20857.

Desclozeaux, *Sully et Gabrielle d'Estrées*, Revue Hist., t. XXXIII, 1887. Jean-H. Mariéjol, *Le mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis*, Lyon, Audin, 1924.

LA DISGRÂCE de Corisande, les menées du comte d'Auvergne et plus encore la sollicitation des intérêts eurent ce résultat inattendu de réconcilier des époux qu'on pouvait croire irréconciliables. Les historiens qui aiment à se représenter Marguerite comme le cerveau dirigeant de la Ligue en Auvergne admirent en ce rapprochement un coup de la grâce, analogue à l'abjuration d'Henri IV. Mais en réalité il n'y a point ici et là de miracle. Ce réformé si tiède est revenu à l'Eglise catholique le jour où la politique et le patriotisme lui commandèrent d'accommoder le droit dynastique au droit religieux, sous peine de se perdre et le royaume avec lui. Pour les mêmes raisons d'opportunité ce mauvais mari décida de renouer avec sa femme les liens d'amitié comme le moyen le plus facile de dénouer le lien conjugal.

Marguerite accueillit avec empressement ses avances. Elle n'avait pas grand effort à faire pour se retirer de la Ligue, puisqu'elle ne s'y était pas, semble-t-il, engagée. La Sainte-Union aurait fini par l'abandonner comme une épave, si elle n'avait pas pris les devants. Le jeune Canillac, qui en était le chef, fut un des premiers à se soumettre au Roi et à lui jurer obéissance pour -ses domaines de Gévaudan, d'Auvergne et de Rouergue (nov. 1592). D'autres seigneurs suivirent son exemple ou s'éparpillèrent en petits groupes. Il y eut un parti du duc de Mayenne, un parti du duc de Nemours, un parti de l'Espagnol. Comme si la clientèle royale éprouvait même passion d'émiettement, Vernyes, dans son mémoire de 1593, signalait comme opérant à part les fidèles du comte d'Auvergne. C'était pour Marguerite une raison entre quelques autres de rechercher la protection de son mari. Elle n'avait rien obtenu de son neveu et même elle pouvait craindre qu'en un accès d'humeur indépendante il ne projetât, pour se fortifier, de surprendre Usson. Elle vivait d'expédients. La gêne la travaillait si fort qu'elle était pressée de faire argent de tout. Elle n'attendit pas, comme on le prétend, le retour de son mari au catholicisme, autrement dit [la messe du Roi](#) (25 juillet 1593), pour marchander l'abandon de son titre d'épouse.

Les bons serviteurs d'Henri IV se préoccupaient depuis longtemps de le remarier pour lui permettre de faire souche légitime de fils de France. Mais il fallait d'abord le [démarrer](#). On ne pouvait sans scandale alléguer l'inconduite de la reine, que la sienne d'ailleurs semblait excuser, et former une instance en divorce pour cause d'adultère. Ce moyen valable pour les protestants était contraire à la doctrine catholique. Mais le droit canon tenait pour nulle et invalide l'union conjugale où le libre arbitre d'une des parties aurait manqué. Il suffirait donc d'obtenir de Marguerite l'aveu, d'ailleurs véritable, que la Reine-mère et Charles IX l'avaient mariée au roi de Navarre en dépit de ses sentiments et de sa foi. Duplessis-Mornay décida le Roi à envoyer à Usson Erard, maître des requêtes de la reine, pour l'assurer de sa [bonne grâce](#) et de sa [protection](#). Trois mois

après (avril 1593), le négociateur rapportait l'assentiment de l'épouse aux désirs de l'époux<sup>1</sup>.

Mais elle ne l'accordait pas gratis. Elle faisait ses conditions : garantie des biens et des revenus qu'elle tenait de ses frères ; versement de 200.000 écus pour l'acquit de ses dettes. Le Roi, qui avait souscrit sans réserves aux clauses de ce contrat, mit du temps à les tenir toutes ; il souffrait lui aussi du manque de fonds. Marguerite pressait tant qu'elle pouvait l'exécution des promesses royales. Elle se recommandait aux gens qu'elle savait le plus en crédit ; à Duplessis-Mornay, son avocat naturel<sup>2</sup>, et à un autre religionnaire de marque, son petit-cousin, Turenne, devenu duc de Bouillon et prince souverain par la grâce d'Henri IV<sup>3</sup>. Elle remerciait le Roi des brevets dont il la gratifiait. Mais comme ces grâces n'avaient pas eu plus d'effets que propos en l'air, elle le suppliait très humblement d'en **commander les expéditions en la forme nécessaire**. Solliciteuse tenace, elle ne se contentait pas de son dû. Puisqu'il protestait, lui écrit-elle, **de ne pas l'affectionner moins que les rois ses frères**, ne trouverait-il pas juste de lui faire une pension de cinquante mille francs, comme elle l'avait toujours eue sous leur règne<sup>4</sup>.

Il lui avait fait offrir par Erard de lui **bailler** une place pour sa sûreté, Usson ou toute autre, peut-être avec l'arrière-pensée qu'elle abandonnerait Usson, où il la savait exposée à un coup de main du comte d'Auvergne. Mais elle s'y jugeait bien à l'abri, et même à l'aise pour traiter librement avec lui. Une autre fois qu'il revenait à dessein sur le danger d'Usson, elle le rassurait sur les moyens de défense de la place. Le château est tel et telle **la forme de la garde que j'y observe, que quand il seroit aussi bien frontière qu'il est esloigné des pays et des partisans des ennemys de Vostre Majesté, je n'aurois à y rien craindre, n'y ayant icy rien à redouter qu'un siège, qui par sa longueur feroit faillir les vivres ; mais j'en tiens tousjours pour plus d'années que tels ennemys n'auroient moyen d'y demeurer de semaines....** Cet hermitage, disait-elle encore, semble avoir esté miraculeusement basti pour m'estre une arche de salut, et, bien qu'il soit très solitaire, je l'estimerai heureux pourveu que l'honneur de son amitié (de l'amitié du Roi) **me soit conservé qui est la plus grande félicité qu'en ma vieillesse je pouvois souhaiter**<sup>5</sup>....

Toujours respectueuse et se disant humblement obligée du bien qu'il s'engage à lui faire, elle n'oublie pas qu'elle a conclu un marché dont elle veut de bonnes garanties. Qu'il lui envoie les expéditions et elle lui enverra la procuration, autrement dit sa demande de divorce, sans aucun retard, comme elle en a donné de vive voix sa parole à Erard. **En quoy, assure-t-elle, outre ce que je reconnois cela estre un bien universel, vostre particulière grandeur, que j'affectionne plus que tout, my fera rapporter tout ce que Dieu m'a donné d'entendement**<sup>6</sup>. Et lui, dans le même style, la suppliait de croire qu'il n'omettrait rien de ce qu'il penserait servir à son contentement, **tant pour le présent que pour l'avenir**<sup>7</sup>. M'amie, lui écrivait-il un peu plus tard... j'ai fait dépêcher les expéditions de ce

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 300 et note.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 300-301, avril 1593.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 301-302, 24 sept.

<sup>4</sup> Guessard, pp. 302-303, 16 nov.

<sup>5</sup> Guessard, p. 307-308, 14 oct. 1594. Elle se vieillit à plaisir, n'ayant à cette date que quarante et un ans.

<sup>6</sup> Guessard, p. 304, 10 nov. 1593.

<sup>7</sup> Dussieux, p. 197, sept. 1593.

que je vous avois accordé.... Cependant je n'ai laissé de faire employer sur les états qui ont été envoyés aux receveurs généraux de mon royaume la pension de 50.000 livres que je vous ai accordée, ensemble la somme de 200.000 écus. Il réclamait en hâte la procuration, avec quelques mots de plus, pour ce qu'ils sont nécessaires pour faciliter la poursuite de ce que vous savez<sup>1</sup>. Il évitait par galanterie de prononcer le mot de divorce et terminait par des assurances d'immortelle gratitude. Pour qu'il fût si courtois et presque tendre avec la dame d'Auvergne, il lui fallait un ardent .désir d'avoir des enfants d'une union légitime.

Les premiers entremetteurs croyaient la rupture du lien conjugal facile, puisque les deux époux s'y accordaient. Par acte passé à Usson devant Maurice Gayto et Blain Portail, notaires royaux, Marguerite requérait la dissolution de son mariage, comme fait entre cousins à un degré prohibé, estans lors de contraire religion, et d'ailleurs sans consentement aucun ni volonté de sa part, par la force et contrainte de la Reine sa mère et du feu roi Charles son frère<sup>2</sup>. La décision des juges ne paraissait pas douteuse. Mais après le retour du Roi au catholicisme, à quel tribunal s'adresser ? Le pape Clément VIII déclarait attentatoire à la suprématie pontificale que les évêques royalistes eussent de leur autorité propre absous un souverain hérétique et refusait de recevoir l'ambassadeur chargé de lui annoncer l'abjuration de Saint-Denis. Ce n'était pas le moment de recourir à Rome, ni même à une officialité diocésaine. Sans doute un gallican, comme l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune, ne trouverait pas plus hardi de démarier le Roi que de le réconcilier avec l'Eglise. Mais quelle faute de braver Clément VIII par cette nouvelle preuve d'indépendance ! Il ne serait que plus ferme à refuser son absolution, la seule que les ultramontains et même beaucoup de Français estimassent valable. Aucune princesse catholique — et le premier des Bourbons n'en pouvait épouser d'autre sans risque pour l'avenir de sa dynastie — ne consentirait à s'unir à un excommunié avant sa réhabilitation et l'annulation de son mariage par l'autorité religieuse. Henri IV, sa première fringale de remariage calmée, s'accommodait de ces retards. Il était épris à la folie de sa nouvelle maîtresse, Gabrielle d'Estrées, et ne pensait pas encore à l'épouser.

La correspondance entre sa femme et lui sur le règlement de leur rupture continua, si l'on peut dire, affectueuse. Délicatement elle touchait à ses fautes. Je ne puis assez regretter le malheur trop grant qui m'a, non pas par tant d'années, mais par tant de siècles, privée de rendre à Vostre Majesté le très humble et utile service que la congnoissance que j'ay par eux acquise de l'honneur et bien très grant que ce m'estoit à estre pres de Vostre Majesté, en eut produit ; car si, lorsque trop pleine de jeunesse et de vanité, j'ay eu cet heur que Vostre Majesté s'est louée et a eu agreable le peu que je luy rendois, je sais qu'accompagnée de cette congnoissance, qui me rend admirant sans cesse le merite d'ung si grant et si parfait Roy, que je m'en fusse rendu plus digne<sup>3</sup> (14 mai 1595). Rien de plus adroit que cet aveu enveloppé dans un compliment.

Ils n'avaient jamais été si proches l'un de l'autre que depuis qu'ils étaient décidés à se séparer. Comme autrefois elle cherchait à se rendre agréable à force de complaisance et recommençait à caresser les maîtresses de loin, ne pouvant le faire de près. Elle savait la passion de son mari pour Gabrielle d'Estrées et se

---

<sup>1</sup> Dussieux, pp. 197-198, 27 déc. 1593.

<sup>2</sup> Desclozeaux, p. 260, note et référence.

<sup>3</sup> Guessard, p. 317.

faisait un mérite de sa condescendance. Elle ne s'est pas prévalu de son patronage sur l'abbaye du Sainte-Cornille (de Compiègne), quand il en a disposé en faveur de la marquise de Monceaux (Gabrielle), **ayant reçu**, écrit-elle au Roi, **trop de plaisir que chose qui despendoit de moy aye peu estre propre pour tesmoigner à cette honneste femme combien j'aurai tousjours de vollonté de servir à son contentement et combien je suis resolute d'aimer et honorer toute ma vie ce que vous aimerez**<sup>1</sup>.

Elle entreprit de faire la conquête de la favorite et pensait y avoir réussi. En réponse à une recommandation, elle la pria de croire que ses désirs se conformeraient entièrement aux volontés du Roi et à celles de la marquise. **J'en parle en commun, les estimant si unies que me conformant à l'une je la seray aussi à l'autre.** Et toujours plus flatteuse, elle ajoutait : ... **Je vous parle librement et comme à celle que je veux tenir pour ma sœur, et que, apres le Roy, j'honore et estime le plus**<sup>2</sup>.

Ces protestations étaient trop vives pour ne pas être intéressées, et en effet elle lui demandait un grand service. Elle finit par être lasse d'Usson où elle vit confinée depuis dix ans sans espoir d'en sortir jamais. Le Pape vient d'absoudre le Roi, Mayenne a fait sa soumission, la paix au dedans avec les derniers ligueurs, et au dehors avec Philippe II, s'annonce. Mais l'affaire du divorce n'avance pas. Les ressources du royaume sont épuisées par cette fin des guerres civiles et étrangères. Henri IV pâtit de la misère générale. Devant Amiens qu'il assiège, il en est réduit, certains jours, écrit-il à Sully, à dîner et souper chez les uns et chez les autres, ses pourvoyeurs disant **n'avoir plus moyen de rien fournir pour sa table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent**<sup>3</sup>. Marguerite n'était pas mieux servie. Elle n'avait rien touché toute cette année-là de sa pension et de ses assignations<sup>4</sup>. Deux fois, semble-t-il, ses créanciers menacèrent de la saisir et en tout cas ils la tourmentaient fort. En cette nécessité si pressante qu'il n'y avait plus, dit-elle, moyen de la supporter, l'idée lui vint de sortir d'Auvergne et d'aller en France pourvoir au rétablissement de ses finances.

Comme on le voit par ses lettres missives d'Auvergne<sup>5</sup>, elle avait en 1595, renoué avec La Fin, cet artisan d'intrigues, qu'une récente expérience n'avait pas guéri de l'habitude de s'agiter et de brouiller. Délégué par Henri IV dans le Midi, il y avait déployé un zèle si intempestif que les gouverneurs de Provence et du Languedoc, d'Epernon et Montmorency-Damville le firent appréhender et jeter en prison, et que le Roi, inquiet de tout ce bruit, l'y laissa plusieurs mois sans intervenir. Sorti, non sans peine, du **cruel et infect cachot** — le mot est de lui, — où le Connétable l'avait détenu à Pézenas, il s'était offert à Marguerite, toujours préoccupée de son divorce, pour la servir, en tout ce qu'il pourra **au contentement du Roy et de vostre tant illustre naissance** (en juillet ou en août)<sup>6</sup>.

Marguerite avait accepté les services. Dans l'embarras de ses affaires, elle ne se trouvait jamais assez recommandée. Elle s'aida de lui pour se rapprocher des autres La Nocle, de Bellièvre, du maréchal de Biron<sup>7</sup>. Mais depuis sa dernière

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 314, 24 janvier 1595.

<sup>2</sup> Guessard, p. 327, 24 février 1597.

<sup>3</sup> Dussieux, pp. 246-247, 15 avril 1596.

<sup>4</sup> Guessard, p. 328, 24 février 1597.

<sup>5</sup> Cohendy, *Lettres missives*, p. 199.

<sup>6</sup> Dumoulin, pp. 125-126.

<sup>7</sup> *Lettres missives*, p. 202.

mésaventure elle se défiait de ses initiatives et n'avait plus même confiance en son habileté. Comme elle le savait odieux au Connétable sans être agréable au Roi, il lui paraissait imprudent de s'avouer l'amie d'un homme qui avait tant d'ennemis. Aussi tout en sollicitant ses bons offices auprès du Maréchal, elle lui avait déclaré sans détour, qu'il la servirait mieux **couvertement et sans apparostre en nostre communiqua[tion]** que par lettres bien closes (26 mars 1596). Même quand elle se crut assurée, grâce à ses puissants intercesseurs, de quitter l'Auvergne, elle refusa de le recevoir à Usson (20 octobre 1596) et lui donna rendez-vous à Villers-Cotterêts, où elle se flattait d'être bientôt<sup>1</sup>. Cependant il ne vint de la Cour ni autorisation ni refus. Peut-être un moment fut-elle tentée d'interpréter ce silence comme un acquiescement. Mais elle eut peur de déplaire. Que ferait le Roi si elle survenait aux portes de Paris pendant les grandes opérations de guerre du Nord, un an après la reprise de Cambrai et la prise de Calais par les Espagnols, alors qu'il venait à peine de recouvrer La Fère ? Elle se tourna pour suprême recours vers la favorite. **J'ay pris tant de confiance en l'assurance que m'avez donnée de m'aimer que je ne veux prendre aultre protecteur en ce que j'auray à requerir le Roy... Obligez-moi tant donc de me rendre cet office.** La nécessité la forçait à quitter Usson où elle était loin de toutes ses commodités. Elle pria le Roi de trouver bon qu'elle allât en quelqu'une de ses maisons de France, et, spécifiait-elle, pour désarmer les soupçons, **la plus eslongnée** qu'elle pourrait choisir de la Cour, afin de pouvoir là donner ordre à ses affaires<sup>2</sup>. Henri IV ne jugea pas opportun de rappeler à ses peuples la femme légitime, dont il avait l'intention de se séparer ; et Gabrielle, qui aspirait à la remplacer, pouvait craindre les appréciations et les comparaisons que risquait de provoquer la présence de la Reine déçue.

La question du divorce restait en suspens. Après sa réconciliation avec Rome, Henri IV ne se pressa pas d'engager l'instance en nullité : il eut en 1596-97 bien d'autres soucis : reprendre Amiens aux Espagnols, déloger les Savoyards du Dauphiné, mettre à la raison les derniers ligueurs. Mais en 1598 le désir qu'il avait montré quatre ans auparavant de se remarier surgit avec une nouvelle force.

Il ne s'agissait pas d'une princesse. L'amour du Roi pour Gabrielle d'Estrées allait croissant avec le nombre de ses maternités et se manifestait par des attentions significatives. Il avait eu d'elle en 1594 un fils, César, doublement adultérin, puisque la favorite avait, pour sauver la face, épousé un mari honoraire M. de Liancourt. Mais après la naissance de l'enfant, le père selon la nature fit rompre l'union par l'officialité de Rouen pour pouvoir le reconnaître et le légitimer. A Rouen, lors de l'Assemblée des notables, Gabrielle, traitée en reine, eut le même logis que le Roi, à Saint-Ouen, et la fille qu'elle lui avait donnée fut baptisée en grande pompe le 17 novembre 1596, comme on aurait fait pour une fille de France.

En avril 1598, il fiança César à la fille du duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, et le dernier soumis des chefs de la Ligue, et il lui fit attribuer par contrat de mariage les droits que la duchesse prétendait sur la Bretagne, comme descendante des Penthièvre. Plus caractéristique encore était le titre de Monsieur donné à son second fils Alexandre, né le 15 avril 1598 et baptisé en décembre 1598. Alexandre Monsieur, c'était dans le protocole du temps la seconde

---

<sup>1</sup> *Lettres missives*, p. 204.

<sup>2</sup> Guessard, p. 328, 24 février 1597.

personne de France après le roi et après César promu, sans qu'on le dise, au rang de Dauphin.

Libre à Sully de remonter à Henri IV les raisons d'ordre dynastique et moral qui s'opposaient à cette mésalliance. Et encore ne l'avait-il pas fait dans les termes qu'il rapporte. Le Roi n'aurait pas souffert qu'il mît en doute la constance de sa maîtresse et l'orgueil de ses paternités. Mais Marguerite n'avait pas qualité pour faire la leçon à son mari. Avant tout, il lui importait d'obtenir de lui par contrat de divorce un train de maison proportionné à sa naissance. Au fond de l'âme, elle devait trouver étrange qu'ayant passé par de terribles épreuves, d'où il n'était sorti que par miracle, il s'y rengageât comme à plaisir pour les beaux yeux d'une [bagasse](#). Que de difficultés ne se préparait-il pas à lui-même et à cette dynastie de bâtards légitimés !

Mais c'était l'affaire de ce grand fol, aussi fol qu'elle en amour, de sacrifier à son plaisir et à ses faiblesses l'intérêt du royaume et le sien. Elle ne pouvait qu'incliner à toutes les complaisances. Elle fit donation à la favorite du duché d'Etampes (11 novembre 1598) et annonça l'intention de choisir pour héritier l'aîné de ses enfants.

Sans doute trois ans plus tard, elle transmet ses biens au Dauphin, ce fils qu'Henri IV venait d'avoir de Marie de Médicis en légitimes noces, ou, comme elle disait, [en autre qualité](#). Sa [volonté](#), sa bonne volonté pour M. de Vendôme (César), ce n'était, expliquait-elle à son ancien mari, [que pour le respect de votre Majesté](#)<sup>1</sup>. Mais elle l'avait eue, et certainement pour décider par ce nouvel appât Gabrielle à presser l'annulation de son mariage et le règlement de ses revenus, deux affaires dont la solution était connexe. Le 3 février 1599 elle constitua procureur pour obtenir du Roi l'autorisation d'ester à Rome en justice.

En ce commencement aussi de février, elle renouvela sa procuration de 1593, qu'un ambassadeur Brûlard de Sillery, dont les instructions sont datées de janvier, eut charge d'aller remettre au Pape. Puis de nouveau tout fut suspendu. Le départ de Sillery fut ajourné, et Marguerite rédigea le 21 mars une autre procuration. Il est facile d'imaginer, sinon de certifier, la cause de tous ces retards.

Marguerite, obligée jusque-là d'arracher morceau à morceau aux officiers de finances le paiement de ses arrérages, pouvait craindre de perdre son seul recours contre un gouvernement obéré si Clément VIII s'empressait de déclarer recevable sa demande en divorce. Pour détruire l'effet des renonciations précédentes, elle en signa une nouvelle, où peut-être elle spécifiait ses exigences et réclamait un engagement en forme du Roi. Sa lettre au connétable de Montmorency du 14 décembre 1598 le laisserait croire : [C'est l'honneur du Roy et du royaume que je maintienne un train digne de ma naissance](#)<sup>2</sup>. Le lendemain de sa nouvelle procuration, elle faisait tenir au Roi par la duchesse d'Angoulême une lettre qu'elle s'excusait de n'avoir pu faire plus courte, mais qu'il importait au Roi d'entendre [pour l'avancement de ce que sa Majesté desire le plus](#)<sup>3</sup>.

Naturellement les ennemis de la Reine et les amis de Gabrielle prétendaient qu'elle retardait la dissolution de son mariage pour empêcher celui du Roi.

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 358, 21 juin 1602.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 331-332.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 332-333.

Elle s'en justifiait vivement dans une lettre à son mari le 9 avril 1599, un jour avant la mort, que personne ne prévoyait, de Gabrielle<sup>1</sup>. Sa protestation paraît sincère. Si l'idée de l'avènement de Gabrielle la choque (et l'on n'en a d'autre garant que Sully, ce grand imaginaire), il lui plaît et il lui importe d'être agréable au Roi. Aux controversistes des cas de nullité, elle en aurait depuis longtemps proposé un qu'elle estimait propre à lever tous obstacles, si elle n'avait craint que son intention **ne fust interprétée au contraire**. Elle ne dit pas lequel, mais une lettre de l'abbé d'Ossat, depuis archevêque de Rennes et cardinal, permet de le deviner<sup>2</sup>.

Villeroy avait prié le duc de Luxembourg, ambassadeur de France à Rome, de rechercher les moyens d'annulation du mariage. Ce grand seigneur en proposait un fort spécieux, à savoir **que lorsque le Roy escrivit au pape Grégoire XIII pour avoir la dispense<sup>3</sup> de son mariage avec la Royne, il n'estoit point catholique, jà soit que pour la peur qu'on lui avoit faite à la Saint-Barthélemy, il feist semblant de l'estre**. Sa Sainteté persuadée que le suppliant était converti avait **pensé et voulu dispenser un catholique et non autre**. Ainsi la dispense **se trouveroit nulle à faute de volonté de celui qui dispensoit** et par conséquent le mariage aussi. Mais l'abbé d'Ossat qui, après le départ de Luxembourg, fit l'intérim de l'ambassade, ne croyait pas que ce moyen de nullité fût admis à Rome, pour diverses raisons de théologie et de droit, dont l'une est que **nul pour faire sa chose meilleure n'est reçu à alléguer sa tromperie... et aussi que nul ne doit rapporter profit de son dol et fraude**. Henri IV ne pouvait se prévaloir d'avoir abusé le Pape à son avantage. Ah ! s'il était établi que le Roi avait été tenu sur les fonts baptismaux par les parents de sa femme, ou la Reine par ceux de son mari, une dispense étant nécessaire pour lever l'empêchement de la parenté spirituelle, le manque de dispense entraînait de soi la nullité du mariage. Hors ce cas, le mariage était valide et indissoluble, s'il avait été contracté par paroles de présent et consommé, à moins que les deux conjoints n'entrassent en religion. **Et premièrement, quand bien il seroit ainsy que ce mariage n'eust point esté consommé, il ne se trouveroit quasy personne qui le peust (pût) croire<sup>4</sup>**. Il s'en serait trouvé même beaucoup pour en rire, dit Tallemant des Réaux, et Clément VIII lui-même aurait été du nombre.

Or il est notable que parmi les moyens d'annulation suggérés et débattus par d'Ossat, n'apparaît pas celui qui se révéla le plus efficace, la pression exercée sur la jeune fille par ses parents.

Dans sa première procuration de 1593, la requérante invoquait en faveur du divorce cette **force et contrainte**. Mais la Cour de France a trouvé sans doute injurieux pour le Roi d'invoquer en Cour de Rome comme principale cause dirimante la répulsion de la Reine. Les conseillers, pour ne pas porter atteinte au prestige royal, s'ingénierent à en trouver d'autres et, n'y ayant pas réussi, ils revinrent à celle-là. Marguerite avait bien raison de dire qu'elle connaissait et depuis longtemps le moyen de rendre le Roi libre.

Cependant Brûlart de Sillery était enfin arrivé à Rome, en avril (1599), porteur des instructions relatives au divorce. Le Roi l'avait chargé de parler au Pape d'un

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 334, 9 avril 1599.

<sup>2</sup> Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Ossat*, Paris, 1872, p. 34-38.

<sup>3</sup> C'est la dispense accordée par le pape Grégoire XIII après la conversion du roi de Navarre, 26 sept. 1572. *Procès*, pp. 443-447.

<sup>4</sup> D'Ossat, p. 37.

fait de si grande importance que rien ne saurait lui être comparé, sinon la grâce de son propre retour à l'Eglise, n'estimant ce nouveau bienfait qu'il attendait de Sa Sainteté pas moins que si elle lui donnait derechef la vie et à son royaume<sup>1</sup>. Ce bienfait qu'Henri IV, féru de Gabrielle, comparait sans révérence à celui de l'avoir absous du péché d'hérésie, c'était de lui permettre, en annulant son mariage, d'épouser sa maîtresse. Mais Clément VIII avait à cœur de sauver le Roi et le royaume des suites de cette union inégale et entachée d'une faute originelle. Aussitôt qu'il fût averti de la mission de Brûlart, il accrédita comme nonce en France Gaspare Silingardi, évêque de Modène, qui avait toute sa confiance. Les instructions qu'il lui remit exposaient le danger que courrait le Roi à rompre son mariage **avec sa présente femme, sœur du roi Henri III, afin d'en épouser une autre**. Elles lui recommandaient la prudence et la fermeté sur ce point. **Votre Seigneurie ne devra pas en parler, si on ne lui en parle d'abord, ou si elle ne voit préparer quelque pratique extravagante**. Mais en ce cas il devait prendre une attitude de désapprobation et déclarer que jamais Sa Sainteté ne se prêterait à de pareilles manigances et qu'elle y résisterait **de toutes ses forces**. Qu'il fit tout le possible pour empêcher ce dessein, blâmant, atermoyant, ou même remontrant au Roi que **cette affaire serait sa propre ruine et celle de son royaume**. Le Pape ne voulait pas d'un divorce, suivi d'une mésalliance, qui, élevant au trône des fils nés hors mariage, provoquerait de nouveaux troubles, **le peuple de France n'ayant pas l'habitude de supporter des taches sur ses rois**<sup>2</sup>.

Henri IV était un homme heureux. Il aurait peut-être, en dépit des suites, passé outre à l'opposition du Pape, mais comme toujours les événements en ses crises passionnelles le servirent bien. Gabrielle d'Estrées, encore une fois grosse, était allée passer les fêtes de Pâques à Paris, au logis de Sébastien Zamet. Elle fut prise le Jeudi Saint d'une attaque d'apoplexie qui faillit l'emporter, et mourut deux jours après **avec de grands syncopes et spasmes comme ciniques**, autrement dit d'éclampsie ; **et fut son fruit trouvé mort ayant esté ouverte** 10 avril 1599, On parla naturellement de poison, mais quel intérêt Zamet avait-il à faire disparaître cette reine en expectative, dont il était l'ami. Les politiques les plus dévoués au Roi et au royaume et le pape Clément VIII étaient bien incapables de ce crime. Gabrielle n'est pas la seule femme qui soit morte d'accidents puerpéraux. Peut-être s'est-elle pendant cette dernière grossesse tourmentée plus qu'il n'eût fallu de l'opposition de **l'Eglise**<sup>3</sup>.

Aussitôt que Marguerite apprit la mort de la favorite, elle révoqua (24 avril) sa procuration du 21 mars, qui mettait des conditions à son consentement, et sollicita du Roi l'autorisation de poursuivre elle aussi à Rome le jugement de la cause (12 mai). L'ambassadeur du divorce, surpris par la nouvelle de Paris, attendait des ordres de sa Cour. Quand il les reçut, il demanda audience au Pape (en juillet) et lui soumit la requête en nullité. Clément VIII, comme il était de style en une affaire de cette importance, feignit la surprise et même un peu d'émotion, mais on s'aperçut vite que sa répugnance au **démariage** n'avait point d'autre cause que la crainte d'un **remariage** avec la maîtresse. Il consulta une

---

<sup>1</sup> Abbé Féret, p. 97. Déjà en juillet 1598, le Roi avait fait écrire au cardinal de Givry Anne d'Escars, qu'il avait l'intention d'épouser sa maîtresse et qu'il passerait outre à l'opposition de Rome si Sa Sainteté ne lui faisait pas la grâce de l'y autoriser. E. Saulnier, *Le Mariage de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées*, *Revue historique*, t. CVI, janvier-avril, 1911, pp. 283-284.

<sup>2</sup> Abbé Victor Martin, *Les négociations du nonce Silingardi*, thèse 1919, pp. 21-22.

<sup>3</sup> *Chronologie septenaire*, p. 218.

congrégation de sept cardinaux, qui se réunit le 31 août, et dix jours après déclara les moyens de nullité recevables. Alors, sans perdre du temps, il délégua, pour instruire et juger le procès en France, l'archevêque d'Arles, Orazio del Monte, le cardinal de Joyeuse et Silingardi, (24 sept.) avec pouvoir, si le mariage ne leur paraissait pas valide, d'en prononcer au nom du Saint-Siège l'invalidité.

Aux officiers-enquêteurs nommés par les juges-commissaires, le Roi répondit qu'il savait comme tout le monde sa parenté avec sa future femme, et qu'il ne se souvenait pas d'avoir reçu du pape l'autorisation de l'épouser. Jérôme Gondi, introducteur des ambassadeurs, avait vu le nonce Salviati présenter à Charles IX et à la Reine-mère un paquet bien clos, où se trouvait, disait Salviati, la dispense de consanguinité, mais ni Leurs Majestés, ni le roi de Navarre, ni le cardinal de Bourbon ne furent curieux d'ouvrir le paquet et de vérifier si la bulle y était, et depuis il ne fut jamais question de ladite bulle<sup>1</sup>. L'évêque de Paris, Henri, cardinal de Gondi, neveu et successeur de Pierre, qui occupait le siège en 1572, certifia qu'aucune dispense n'avait été remise à son oncle ou aux grands vicaires de son oncle.

Marguerite avait demandé et obtenu de ne pas comparaître devant les juges, de peur d'une émotion trop vive et de larmes qui laisseraient croire que sa déposition était un nouvel acte d'obéissance, et aussi involontaire qu'autrefois le consentement au mariage. On délégua à Usson, pour l'entendre, l'archidiacre Bertier et le protonotaire Rossignol, à qui elle déclara que son frère et sa sœur l'avaient forcée et contrainte d'épouser le roi de Navarre.

Elle écrivit à la duchesse de Retz, sa grande amie, de témoigner qu'elle avait eu beaucoup de peine à s'y résigner, ajoutant : [Erreur d'une grande jeunesse](#), comme pour s'excuser de n'avoir pas deviné le mérite de son mari. Madame de Carnavalet pourrait aussi dire que la veille de ses épousailles elle avait passé tout le jour [à pleurer pour le déplaisir](#) qu'elle en avait.

Mais les commissaires pontificaux jugèrent superflu de citer ces deux grandes dames. Deux conseillers du roi, dont l'un, Nicolas Brûlart, était secrétaire d'Etat en 1572, se portèrent garants de la pression familiale. Etienne Le Roy, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Martin de Nevers, déposa que l'évêque d'Auxerre, l'illustre Amyot, avait refusé, malgré les instances de Charles IX, d'assister à ce mariage, auquel, comme depuis il le lui répéta, manquaient [le consentement et la religion](#). Plusieurs fois, et même quelques jours avant cette union involontaire, Péan, secrétaire de Catherine de Médicis, avait vu Marguerite pleurer et Mme de Curton, la gouvernante, pleurer de voir pleurer Marguerite. La femme de chambre de Catherine, Françoise Miquelot, et la fameuse Mme de Sauves, maintenant marquise de Noirmoutiers, avaient entendu la Reine-mère menacer sa fille, si elle ne cédait pas, [de la rendre la plus misérable dame du royaume](#). L'ancienne rivale de Marguerite insistait, comme le duc de Retz, Albert de Gondi, sur l'aversion de la femme pour son mari. De tous ces interrogatoires et des autres faits du procès, il ressortait que le consentement de l'un des conjoints nécessaire à la validité du mariage avait fait défaut, comme aussi les dispenses pontificales, pour autoriser le roi de Navarre à épouser sa cousine au troisième degré et lever les autres causes dirimantes.

---

<sup>1</sup> *Procès*, p. 389.

En foi de quoi, les juges-commissaires déclarèrent le 17 décembre 1599 le mariage nul et invalide et permirent tant au Roi Très Chrétien qu'à la Sérénissime Reine de convoler à d'autres noces<sup>1</sup>.

Dans la lettre où Henri informa Marguerite de la dissolution du lien de leur conjonction, tant pour leur particulier repos que pour le bien public du royaume, il protestait qu'il ne voulait pas être dorénavant son frère seulement de nom, mais aussi d'effets<sup>2</sup>.

Aux promesses d'amitié fraternelle et aux espérances de félicité publique, qu'il lui offrait comme consolation, elle répondit résignée, en un style précieux, où elle ne laissait pas de marquer le mérite de son sacrifice. Monseigneur, puisqu'il faut déférer à Dieu la gloire des heureux événements, comme à l'auteur de tous biens, je le loue de ce qu'au plus fort de mes desplaisirs, et lorsque mon repos estoit désespéré, il m'envoie sa bénédiction, en me donnant vostre paix en laquelle vostre Majesté fait reluire sa clémence. C'est un vrai office de frère.... Si vous avez autrefois consenti à mes afflictions, ce sont plustost des excès du temps que des effets de vostre humeur, qui répare à présent le tort qu'elle avoit fait à ma qualité, en me gratifiant de vostre protection, à l'object de laquelle je mets le reste de ma vie. Il est vrai qu'en ce gain je perds beaucoup, et le contrepoids du mal que je trouve en la conquete (de la bonne grâce du Roi) affaibliroit ma consolation et me feroit mesconnoistre le changement de ma fortune, si je ne considérois que ce sont vos volontés et que vous croiez que mon dommage réussist au bien du publicq. Je me range donc à ceste loy, non pour vous contenter, mais pour vous obéir, et, changeant mes plaintes à louanges, je glorifierai Dieu comme vostre Roy et vous louerai comme le mien de la grace que [il] m'a faicte de celle que je reçoï de vos roiales et fraternelles offres<sup>3</sup>.

Cette lettre toucha tellement le Roi qu'elle lui tira les larmes des yeux, mais une pointe de reproches y perçait. Elle se plaint, protesta-t-il, que je suis cause de son malheur, mais il n'y en a point d'autre qu'elle-mesme. Dieu m'en est témoin<sup>4</sup>. Il augmenta ses pensions et elle le remercia en même style — Monseigneur, vostre Majesté, a l'imitation des Dieux ne se contente de consoler ses créatures de biens et de faveurs, mais daigne encore les regarder et consoler en leur affliction. Le regret de ce qu'elle avait perdu serait à juste titre immortel, si la bonne grace et protection, dont le Roi, si parfaict et si valeureux, lui donnait l'assurance, ne changeait sa plainte en louange de la bonté et des grâces qu'il voulait bien lui départir<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> L'arrêt dans Du Mont, *Corps du Droit des gens*, déc. 1599, t. V, 1, pp. 598-599.

<sup>2</sup> *Lettres missives*, V, p. 194 (vers le 20 décembre).

<sup>3</sup> Cette lettre est dans L'Estoile, VII, pp. 199-200, la teneur, dit-il, étant extraicte fidèlement de l'original. Palma-Cayet en cite quelques phrases, dans sa *Chronologie septenaire*, p. 231, année 1599. On la trouve aussi dans Guessard, p. 348, mais datée inexactement d'après les manuscrits, du 27 avril 1600. Guessard, p. 343, donne comme la réponse de Marguerite une lettre assurément postérieure et qu'il date, toujours sur la foi des manuscrits, du 11 novembre 1599, avant le jugement de dissolution. Il faut donc intervertir l'ordre des lettres qu'il a publiées, mettre à la page 343, celle de la page 348 et vice versa, et rectifier la date des deux.

<sup>4</sup> L'Estoile, VII, pp. 197-198.

<sup>5</sup> C'est la lettre que Guessard a publiée à tort comme la première réponse de Marguerite au Roi après le jugement du divorce et qu'il a aussi, à tort, datée du 11 novembre 1599. Elle est peut-être d'avril 1600.

Henri IV, par lettres patentes du 29 décembre 1599<sup>1</sup>, lui assura le titre de Reine et de duchesse de Valois et lui confirma en même temps la jouissance des domaines d'Aginois, Condomois et Rouergue, des quatre jugeries de Verdun, Rieux, Rivière et Albigeois, et du duché de Valois. Il lui avait offert de satisfaire ses créanciers, mais elle fut si mal conseillée, dit-elle, qu'elle aima mieux s'en charger elle-même, moyennant deux cent mille écus payables en quatre annuités.

Rupture qu'on peut dire amiable ! Lui était heureux d'être libre ; elle, satisfaite d'obtenir, en échange d'une espérance illusoire de régner, la sécurité du lendemain, les revenus dont elle jouissait sous le règne de ses frères, l'état et la dignité d'une reine douairière.

Mais cette entente menaçait la situation de Charles de Valois, comte d'Auvergne. En conflit latent avec Marguerite, dont il savait les prétentions sur l'héritage de Catherine de Médicis, suspect au Roi, à qui il avait donné tant de sujets de plaintes, il pouvait craindre l'effet des revendications filiales et du mécontentement royal. Et soudain une chance s'offrit de recouvrer la faveur d'autrefois ; ce fut la mort de Gabrielle. Six semaines après des protestations d'éternel regret, l'amant inconsolable était aux pieds d'une nouvelle maîtresse, la sœur utérine de Charles. Séduit par l'esprit moqueur, la grâce mutine et les vingt ans d'Henriette d'Entragues, il brusqua l'assaut sans succès. La fille savait son prix et elle avait de bons conseillers. Sa mère était la fameuse Marie Touchet, qui avait eu de Charles IX un fils, et depuis de son mari, Balzac d'Entragues, deux filles. Balzac et le comte d'Auvergne entendaient tirer le meilleur parti du caprice royal et vendre le plus cher possible ce que Sully appelle [la pie au nid](#). Henriette traîna si bien le marché en longueur que le soupirant, en sa sensualité impatiente, lui versa cent mille écus, la fit marquise de Verneuil et lui signa la promesse de l'épouser si, dans les six mois, elle était grosse et, le temps révolu, accouchait d'un garçon (1er oct. 1599)<sup>2</sup>.

Quelle fortune pour ce bâtard de roi, beau-frère de la main gauche du roi de France, et qui le serait bientôt peut-être à titre légitime, grâce à ce bienheureux billet.

Cependant les conseillers d'Henri IV préparaient, même avant le procès du divorce, le [remariage](#), un mariage politique. Leur choix s'était fixé sur Marie de Médicis, nièce du grand duc régnant de Toscane, Ferdinand. Ce Florentin, qui souhaitait une France forte comme le meilleur contrepoids à l'hégémonie espagnole en Italie, avait indirectement aidé l'adversaire de la Ligue et de Philippe II. Il lui avait fait tenir sous main ou exposé en sa faveur plus de 900.000 ducats d'or. Sully qui avait à liquider l'arriéré des guerres civiles : une dette intérieure et extérieure effroyable, appelait de ses vœux le mariage toscan comme le meilleur moyen de satisfaire le plus gros créancier du royaume et de se procurer par surcroît de l'argent frais. Aussitôt après l'annulation du mariage de Marguerite, la négociation de celui de Marie de Médicis commença. Le contrat ébauché à Paris fut signé le 25 avril 1600 à Florence. Le chiffre de la dot, que les Français voulaient le plus élevé possible, fut longtemps débattu et porté à 600.000 écus d'or de 7 livres et demi, monnaie florentine, dont 350.000 seraient versés aussitôt après les épousailles et le reste défalqué de la dette.

---

<sup>1</sup> D. Vaissette, *Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, XI, col. 905-906.

<sup>2</sup> Mariéjol, *Le mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis*, Lyon, 1924, p. 3.

Pendant que ses conseillers le mariaient, Henri IV poursuivait avec Henriette son roman d'amour. A Fontainebleau, il la logea dans l'appartement destiné aux reines, et elle y accoucha d'un fils, qui mourut presque aussitôt après avoir été ondoyé. Mais, forte de la promesse écrite que son père, François d'Entragues, gardait soigneusement, elle ne désespérait pas de faire rompre l'union que le cardinal-neveu, Aldobrandini, légat du pape, était allé bénir à Florence (5 oct.). Marie de Médicis, épousée par procuration, débarqua le 3 novembre à Marseille et, un mois après, fit son entrée solennelle dans la ville de Lyon, où le Roi survint le 8 décembre (1600), et le soir même consumma le mariage.

Marguerite était par sa mère une cousine à la mode de Bretagne de la nouvelle Reine. Dès qu'elle sut l'arrivée à Lyon de la femme qui prenait sa place, elle s'empressa de lui offrir *une volonté toute desdiée à la servir et honorer, en tout ce que le ciel, assure-t-elle, me sera si heureuse d'estre propre à lui rendre quelque très humble service*, et elle signait : *Vostre très humble et très obéissante servante, sœur et subjecte*<sup>1</sup>. Quelle différence avec Henriette, qui, devant le Roi, qualifia la Florentine de grosse banquière !

L'ancienne épouse ne cessa plus de s'intéresser à ce ménage royal, qui est, peut-elle croire, son œuvre. *L'heureuse et bonne nouvelle*, écrit-elle au Roi le 17 mars 1601, *de la grossesse de la Reine ne sera reçue de nulle avec tant de joie et de contentement que de moy, comme celle qui y a le plus contribué*, mais elle ajoute aussitôt, et qui a plus d'obligation et d'occasions de se réjouir du bien et contentement de vostre Majesté<sup>2</sup>. Quand elle apprend la naissance d'un Dauphin (celui qui fut Louis XIII), elle rend grâce à Dieu de tout son cœur. *Le bien de cet état convie tout bon François à s'en resjouir, mais le contentement que je sais qu'en reçoit vostre Majesté auquel je joindrai tousjours tous mes vœux et toutes mes volontés m'en fait recevoir une particulière joie*<sup>3</sup>. Assurément elle a un intérêt personnel à la grandeur comme à la conservation du Roi. Des enfants, comme elle lui écrivait déjà à la première nouvelle que la Reine était enceinte, sont *l'appuy et l'espérance de tous ceux qui comme moy ne despendent que d'elle* (votre Majesté) *pour en voir la vie de vostre Majesté et le repos de son estat d'autant plus assurés que le dessein des brouillons en sera renversé*<sup>4</sup>. En effet la naissance du Dauphin consolidait la dynastie. C'est un fameux *caveçon pour ramener ceux qui portent trop haut*, disait le maréchal de Lavardin.

Or le nombre des gens qui levaient la tête n'était pas petit. Les chefs de l'aristocratie protestante et catholique s'étonnaient de voir parler et agir en maître celui que quelques années auparavant ils avaient connu compagnon. Turenne, promu avec son agrément duc de Bouillon et prince souverain de Sedan, La Trémoille et d'autres huguenots de moindre envergure n'étaient pas satisfaits de son Edit de Nantes et le soupçonnaient de mauvais desseins contre ses anciens coreligionnaires. Tous les malcontents pouvaient compter sur le duc de Savoie, qui, après une guerre malheureuse, avait dû céder la Bresse, le Bugey et le Valromey en échange de Saluces, et sur le roi d'Espagne, qui ne pardonnait pas à la Cour de France de soutenir, en dépit du traité de Vervins, les rebelles des Pays-Bas. L'homme à qui les étrangers remettaient le soin *d'attacher la sonnette*, c'était Biron, le meilleur général d'Henri IV, qui, maréchal

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 351, Usson, 9 déc. 1600.

<sup>2</sup> Guessard, p. 346, antidatée d'un an par Guessard.

<sup>3</sup> Guessard, p. 352. Le Dauphin est né le jeudi 27 sept. 1601. La lettre de félicitations de Marguerite est du 4 octobre.

<sup>4</sup> Guessard, p. 346.

de France, gouverneur de Bourgogne, duc et pair, aspirait à monter plus haut. Il croyait à l'astrologie ; il consultait les devins, qui lui prédisaient la plus brillante fortune<sup>1</sup>.

Les sciences occultes l'avaient rapproché de La Fin, qui était adonné aux mêmes pratiques. Marguerite, au contraire, s'éloignait toujours plus de ce brouillon. Elle avait peut-être entendu dire qu'il en voulait au Roi de l'avoir sacrifié à d'Epéron et Montmorency-Damville, et elle craignait d'être englobée dans ses propos rancuniers.

A la première occasion elle relâcha les rapports sans toutefois les rompre, se plaignant à La Fin **du mauves offise non merité** de son neveu Rivoire (23 oct. 1597)<sup>2</sup>. L'autre protesta du dévouement des siens, mais elle ne consentit pas à revoir ce coupable ou cet indiscret. Tout en témoignant **à l'éternité** qu'elle reste sa **plus affectionnee et fidelle amie**, on devine qu'elle le trouve compromettant<sup>3</sup>. Elle refuse d'entrer dans ses litiges d'Auvergne avec le jeune Canillac. Mais toujours soucieuse de ménager tout le monde, elle le prie de la rappeler à la **compagnie** des siens comme la femme du monde qui leur a **voué** à tous **plus d'amitié** et, quand il ira trouver le maréchal de Biron, de l'assurer de l'honneur qu'elle porte à son mérite et combien elle conserve entière la souvenance **des rares vertus honneur de nostre siecle** du maréchal son père, à qui elle a tant d'obligation.

Je (Je) ne sais, ajoute-t-elle, **si vous verrez Mme de Nevers en passant vous li (lui) poves bien tesmoigner que ie latens avec une aussi inpatient desir que le doit produire lancienne parfaite amitie de la quelle vous nous aves autre fois este temoin ie crois que sana (ça n'a) pas este sans une agreable representation du passe que vous vous estes veus elle me fera jouir de cet heur quant ilui (il lui) plaira et cepandant ie le soueterai incessamment...**<sup>4</sup> (31 mai 1598) Imagine-t-on ces deux grandes dames évoquant vingt-quatre ans plus tard le roman tragique de leurs amours avec La Molle et Coconat dont Marguerite ne se souvient que comme d'une **agréable représentation**.

C'est sa dernière lettre à La Fin. Il était temps de rompre, comme elle ne tarda pas à s'en apercevoir. La Fin, aigri et toujours en mal de trames secrètes, servait d'agent de liaison entre tous les ennemis du Roi et du royaume. Il concertait une prise d'armes, sous les ordres du Maréchal, avec les grands seigneurs mécontents, le duc de Savoie et le roi d'Espagne. Henri IV, qui ne savait rien de ce projet de guerre civile et étrangère, mais qui avait eu vent de quelques conciliabules, engagea Biron à renvoyer La Fin, **l'un des plus dangereux esprits de France**<sup>5</sup>, estimait le chancelier Cheverny. Le Maréchal alla le trouver à Lyon pour se disculper ; il avoua de mauvaises pensées et en demanda pardon. Le Roi promit de tout oublier.

Mais quelques jours après, La Fin et un ultra-ligueur, fugitif aux Pays-Bas, Picoté, signèrent avec le gouverneur de Milan et le duc de Savoie une convention (31 janvier 1601), qui assurait à Biron, s'il renversait Henri IV, la main d'une sœur du roi d'Espagne ou de la troisième fille du duc de Savoie, avec le gouvernement héréditaire de la Bourgogne, et en cas d'échec une rente annuelle de 1.200.000

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Histoire de France* de Lavis, VI, 2, pp. 38-39.

<sup>2</sup> Cohendy, p. 205.

<sup>3</sup> Cohendy, p. 206, 1er déc.

<sup>4</sup> Cohendy, pp. 207-208.

<sup>5</sup> Cheverny, p. 362.

livres<sup>1</sup>. L'homme que le divorce et le remariage du Roi avaient atteint dans ses intérêts et ses espérances d'avenir, le comte d'Auvergne, était du complot.

Il y était poussé par sa sœur qui enrageait de ne pas être reine. Depuis le rapprochement d'Henri IV et de Marguerite, il se sentait lui-même menacé dans la possession des terres et droits dont il jouissait comme héritier de Catherine de Médicis. Le Connétable, ce vieux matois, prévoyait que la Reine introduirait au moment opportun une action en nullité contre le testament de sa mère. Il suggéra une transaction qui laisserait au moins le comté d'Auvergne à son gendre. Marguerite donna de bonnes paroles (15 décembre 1599) et de vagues promesses, et ajourna toute décision avant d'être rétablie en son droit<sup>2</sup>. C'était un refus. Le comte d'Auvergne le comprit ainsi et parmi les divers moyens de se prémunir contre un recours en justice de Marguerite, il choisit celui de perdre le Roi. Non sans raison, il le croyait capable de soutenir, ouvertement ou non, la plaignante pour assurer la dévolution de l'héritage aux enfants de France<sup>3</sup>. Pendant la guerre de Savoie, il fit parler à Bouillon d'unir en une action commune les opposants des deux religions, les Espagnols et Biron, et, un peu plus tard, il lui proposa de s'allier étroitement eux-mêmes par le mariage d'un fils et d'une fille<sup>4</sup>.

Henri IV, instruit de ces allées et venues, avertit Marguerite du mauvais dessein de son mauvais neveu contre Usson (mars 1601).

La réponse de la Reine montrait l'ardeur de son ressentiment : Le principal soin que j'ay de conserver ceste place est pour, en partant, en faire un present à vostre Majesté à qui je l'ai desdiée, et n'en suis ni ne veulx estre, jusqu'à ce que j'en parte, que le cappitaine et le concierge de vostre Majesté ! Ce mal conseillé garçon tient plusieurs places en ce pays, des maisons qu'il m'usurpe du bien de la feu Royne ma mère, qui sont presque aussi fortes que ceste-ci, chasteaux, rochers, enceintes, qui, pour le bien de son service, seront mieux par terre que debout. Pour ceste-cy elle s'assurera, s'il lui plaist, qu'avec l'aide de Dieu, il n'y mettra jamais le pied : il se vante qu'elle (votre Majesté) la lui a promise quand j'en seray partie ; je la supplie très humblement de ne me faire ce desplaisir qu'ung lieu que j'ai tant pris de peine à rendre beau ne vienne entre telles mains<sup>5</sup>.

Henri IV s'en serait bien gardé. Il soupçonnait les mauvaises dispositions et les arrière-pensées du Connétable, du duc de Montpensier, et du duc d'Epéron, transféré du gouvernement de la Provence dans celui de l'Angoumois. Les peuples étaient exaspérés par les surcharges d'impôts. La Rochelle murmurait, Limoges s'insurgea ; une prise d'armes générale menaçait<sup>6</sup>. Ce ne fut qu'une menace. La Fin, soit que le cœur lui ait failli au moment de l'exécution, ou plutôt qu'il se soit laissé séduire par les avantages sans risques d'une dénonciation, alla trouver le Roi (mars 1602), avoua les desseins et les trames du Maréchal, livra les pièces probantes. Biron, arrêté à Fontainebleau le 14 juillet, fut condamné à mort par le Parlement et exécuté (29 juillet). Mais Henri IV, pour ne pas

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Histoire de France* de Lavis, VI, 2, p. 39.

<sup>2</sup> Guessard, p. 345.

<sup>3</sup> En juin 1602, Marguerite laissait entendre au Roi qu'elle n'a rien au monde qui ne lui soit dédié et à messieurs ses enfants, Guessard, p. 358.

<sup>4</sup> Ouvré, *Aubéry du Maurier*, 1853, p. 65. Cf. 66-67.

<sup>5</sup> Guessard, p. 347, 17 mars 1601 (et non 1600).

<sup>6</sup> Mariéjol, *Histoire de France*, VI, 2, p. 41.

compromettre ou irriter Henriette d'Entraques, ne fit pas traduire en justice cet autre fauteur de complots, le comte d'Auvergne. Après quelques mois d'emprisonnement, il ordonna de le relâcher, et, disait un poète anonyme, l'épargna pour l'amour du vice.

Au commencement de l'année (janvier 1602) s'était glissé dans Paris un libelle imprimé, disait-on, à Bruxelles : *L'Inceste du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis*<sup>1</sup>. Le succès de malignité qu'il eut explique, comme le complot de Biron, l'offre faite par Marguerite au Roi de renoncer à un titre qui pouvait fournir un argument à la polémique.... A cette heure, lui écrivit-elle, que Dieu vous a fait la grace de lui donner des enfans, et que l'on voit, ce que l'on n'eust jamais pensé, des ames si monstrueuses qu'elles conçoivent des volontés parricides contre un prince tel que vostre Majesté, de qui ils ont tant esprouvé la bonté et connu la valeur, je la supplieray très humblement que je laisse ce nom de Royne, afin que tels pernicious esprits ne prissent à l'avenir quelque prétexte sur ce nom, qui peust, en quoy que ce fust, troubler le repos de messieurs vos enfans, et trouver bon que je me nomme de mon duché de Valois<sup>2</sup>.... Henri IV n'y consentit pas avec raison, mais l'insinuation contre la légitimité du second mariage d'Henri IV se reproduisit, peu de temps après, sous une nouvelle forme.

Bouillon était allé prudemment visiter ses terres du Limousin et, invité à venir se justifier, il se retira à Heidelberg, chez son beau-frère, l'Electeur palatin (janvier 1603) et provoqua en sa faveur les manifestations de sympathie des puissances protestantes. Il s'avisa même d'arguments théologiques contre la dynastie. Un traité de la *Digamie* avait paru, publié d'ailleurs avec privilège du Roi, où l'auteur, d'après Athénagoras et Tertullien, ces apôtres du rigorisme, et contrairement à l'opinion de saint Paul, condamnait les secondes noces. Or si elles étaient répréhensibles, que fallait-il croire de celles qui étaient contractées, non après la mort, mais du vivant de l'un des conjoints ? Bouillon demandait à Du Maurier, le représentant de ses intérêts en France, ce qu'il pensait de ce point de doctrine. Mais ce sage conseiller, voyant où menait la conclusion, répondit sèchement que cette question n'était pas aujourd'hui en controverse.... C'est pourquoy, Monseigneur, il est à croire que le but de l'auteur, en général, est autre que celui où il semble viser<sup>3</sup>.

Du Maurier avait raison de supposer qu'Athénagoras et Tertullien n'étaient là que pour faire pièce à Henri IV. Peut-être, dans l'opinion des gens prévenus contre son divorce, *digamie* sonnait comme bigamie, ou encore sa promesse même conditionnelle de mariage à Henriette d'Entraques paraissait avoir la valeur d'un engagement ferme.

Le comte d'Auvergne et Balzac d'Entraques, forts de la signature royale, avait repris leurs menées. Ils furent traduits devant le Parlement et convaincus de relations avec l'ambassadeur d'Espagne et de projets criminels contre l'Etat, Henriette refusa de comparaître. Elle bravait les juges et le Roi : **Il ne voudrait pas**, disait-elle, **qu'il fût dit qu'il avait fait tuer sa seconde femme**. Même pendant l'enquête et le procès, il mendiait des rendez-vous. Au prix de quelques complaisances, elle sauva la vie à son père et à son frère. La peine de mort prononcée contre le comte d'Auvergne fut commuée en prison perpétuelle ; Balzac d'Entraques, mis en liberté, et Henriette, déclarée innocente (fév. 1605).

---

<sup>1</sup> L'Estoile, VIII, p. 9.

<sup>2</sup> Guessard, p. 359, Usson, 7 avril 1602.

<sup>3</sup> Ouvré, p. 70.

Mais cette fois il fallut restituer au royal suborneur la reconnaissance illusoire de ses achats d'amour<sup>1</sup>.

Marguerite triompha de la ruine des d'Entragues. Elle ne pardonnait pas. à Charles de Valois de détenir l'héritage de Catherine et à Henriette d'être le défenseur possible auprès du Roi de cette injustice. La châtelaine d'Usson se crut définitivement assurée contre un retour de faveur de la maîtresse quand elle sut que le Roi en avait pris une autre, Jacqueline de Bueil, qui était très belle. Marguerite félicita l'élue en des termes où elle se peint tout entière : *Obligée par devoir et plus [encore] de volonté d'honorer tout ce que le Roy ayme*, elle appelait les bénédictions d'en haut sur cette liaison irrégulière et requérait le Ciel *de vœux très dévotz* qu'il continuât à sa Majesté ce contentement et à Jacqueline ce bonheur à très longues années, *sans que jamais cette indigne (Henriette), de la forcennerie de laquelle cette beauté (votre beauté) nous a tous délivrez, leurs Majestés, le royaume et moy, se puisse relever de sa cheute* (déc. 1604)<sup>2</sup>. Quel singulier mélange de haine, d'inconscience morale et de piété !

Son unique objet est de complaire au Roi, de qui elle attend tout. Dans l'affaire du divorce, elle s'est déclarée prête, dès la première sollicitation, à lui rendre sa liberté. Il n'y a qu'un point où elle résiste, et vraiment on n'en saurait l'en blâmer, c'est sur celui des compensations. Elle avait des dettes, et, après la misère d'Usson, rêvait d'un train princier. Elle a réclamé les revenus de sa dot, l'équivalent de son douaire, et les privilèges attachés à son apanage, qui étaient de nommer aux offices et aux bénéfices, de rendre la justice et d'en recueillir les fruits.

Mais elle était si obérée et si dépensière que tout cet argent fondait entre ses mains. Par sollicitation ou autrement, elle s'ingéniait à obtenir plus encore. C'est par calcul qu'elle refusa de confier au Roi la liquidation de ses emprunts. Avec les 200.000 écus, payables en quatre annuités et reçus à cette fin, elle espérait, non sans quelque profit, acquitter les 80.000 écus qu'elle devait en 1585 et tout ce qui depuis s'y était ajouté. Mais elle fut bien déçue. Les commissaires, chargés de vérifier ses dettes à Bordeaux et Paris *pour France et Gascogne*, trouvèrent qu'elles excédaient d'un tiers le don du Roi. C'était, à l'entendre, les *larcins et mauvais ménages* de quelques *chanceliers et trésoriers* qui l'avaient mise dans ces embarras, où elle n'avait *culpé que de nonchalance, vice commun à ceux de sa qualité*. Elle oubliait les goûts dispendieux des Valois-Médicis. En outre, le trésor avait encore à lui verser une partie des quatre derniers quartiers des quatre années susdites. Elle demandait l'équivalent de ce qu'elle devait et de ce qu'on lui devait, pour détourner ses créanciers, en les rassurant, de recommencer leurs poursuites.

Elle se permettait aussi de rappeler au Roi que, *hormis cette assignation* pour ses dettes, elle n'avait de lui que cinquante mille francs de pension, car elle tenait des rois ses frères les cinquante mille autres. Or, il y a plusieurs princes, qui ne sont pas de sa qualité, qui ont cent mille francs de pension. Qu'il voulût bien considérer aussi qu'en échange de l'assignation pour le paiement de ses dettes, elle avait abandonné le revenu de ses terres de Picardie, qui était de 63 .000 francs. Elle suppliait donc sa Majesté de lui continuer l'assignation de cinquante mille écus, pour trois ans, disait-elle le 17 avril, et pour tant de temps

---

<sup>1</sup> Mariéjol, *Histoire de France* de Lavis, VI, 2, p. 45.

<sup>2</sup> *Revue historique et nobiliaire* de L. Sandret, 1870, p. 42 et *Bulletin du Bibliophile*, 1894, p. 482.

seulement, corrigeait-elle le 21 juin, que Monsieur de Rosny et messieurs de vostre Conseil connoistront... estre nécessaire pour achever de m'acquitter. Ce sont bienfaits qui passent mon mérite, mais non l'affection que j'ay à son service<sup>1</sup>.

Doucement, mais fermement, quand elle le peut, elle défend ses droits contre les empiètements du pouvoir royal.

Henri IV, par des lettres patentes données à Blois au mois d'août 1599 et enregistrées au parlement de Paris le 2 mars 1600, avait érigé en duché-pairie pour le fils aîné de Mayenne les baronnies d'Aiguillon, Montpezat, Sainte-Livrade et d'Olmerac. C'était une façon de reconnaître la fidélité de l'ancien chef de la Ligue. Marguerite, après y avoir réfléchi deux ans, protesta contre cette création qui soustrayait ces seigneuries à sa haute justice de comtesse d'Agenois<sup>2</sup> et dérogeait aux lettres patentes de 1599 (29 déc.). La défaveur de cette injustice lui serait une si grande indignité qu'elle la disait insupportable<sup>3</sup>. Elle mit en mouvement ses amis, le Connétable, le secrétaire d'Etat, Loménie, et de nouveau déclara au Roi que ses renonciations avaient une limite.

Monseigneur, à vous seul, comme à mon supérieur, à qui je dois tout, j'ay tout cédé, à mes inférieurs, à qui je ne dois rien, je ne cède rien<sup>4</sup>. Ce début peut faire juger de la vigueur du plaidoyer ; elle est un excellent avocat. Le Roi finit par admettre le bien fondé de ses réclamations et par un arrêt du Conseil (fév. 1604), il maintint à d'Aiguillon la qualité de duc et pair, mais en même temps il confirma le droit d'hommage et vasselage de la comtesse d'Agen sur la terre d'Aiguillon et autres terres jointes et annexées en icelle, et défendit qu'aucun siège ducal ne fût établi audit Aiguillon<sup>5</sup>.

Elle savait attendre, comme on le voit en ce litige, et prenait le temps de se renseigner. Mais elle ne laissait pas échapper l'occasion favorable, comme on le vit dans la grande affaire de la succession de Catherine de Médicis.

Par son testament du 5 janvier 1589, la Reine-mère avait légué à Charles de Valois, fils naturel du défunt roi Charles, les comtés de Clermont et d'Auvergne, avec les baronnies de la Tour et de la Chaire (Cheyre), leurs appartenances et dépendances et généralement tout ce qui luy appartient et peut appartenir au dict pays d'Auvergne, comme aussi elle lui donne et lègue le comté de Lauraguais etc.<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Sur les dettes et la nouvelle assignation, voir surtout deux lettres, 17 avril 1602 et 21 juin, Guessard, pp. 353-355 et pp. 356-57. En somme, s'il est possible de s'en fier à ses indications toujours un peu vagues, il lui restait dû une partie des quatre derniers quartiers des quatre années susdites. Le quart de 50.000 écus étant 12.500, dont elle n'avait touché qu'une part, mettons la moitié 6.250, elle demandait une nouvelle assignation, pendant trois ans environ, de 50.000 écus, c'est-à-dire 150.000 écus pour la dédommager des 25.000 écus (6.250 \* 4) qui ne lui avaient pas été versés. Jusqu'à la fin elle a fait à la bienveillance royale des appels de ce genre. Sous prétexte de dettes à payer, que le plus souvent elle ne paie pas, elle quémande infatigablement.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 369-370 et note 2, 10 octobre 1603.

<sup>3</sup> Guessard, p. 373, 26 oct. 1603.

<sup>4</sup> Guessard, p. 377, 19 nov. 1603.

<sup>5</sup> P. Anselme, IV, p. 201.

<sup>6</sup> *Lettres de Catherine*, IX, P. 496.

On trouvera le détail des possessions d'Auvergne dans le plaidoyer de Louis Servin, avocat général au Parlement de Paris, en ses *Actions notables*, etc. Paris, 1640, p. 445.

En dépit de l'exhérédation, Marguerite n'avait pas cessé de se considérer comme la légitime héritière de sa mère. Elle attaqua le testament en son point le plus faible, la disposition relative au comté de Lauraguais dans le Languedoc. Catherine en avait d'abord attribué la propriété sous certaines conditions à sa petite fille, Christine de Lorraine (14 oct. 1587)<sup>1</sup>, mais, la donation n'ayant pas eu d'effet, elle aliéna l'année suivante le Lauraguais pour 63.000 écus à Charles D'Escars, évêque de Langres. A qui, de l'aliénataire ou du légataire, appartenaient les terres et les droits ? Marguerite assigna l'évêque en restitution du fief maternel et le parlement de Toulouse lui accorda onze parties du revenu dont les douze font le tout<sup>2</sup> (28 août 1601). C'était un premier succès. Le lendemain de l'arrestation du comte d'Auvergne, elle annonça au Roi qu'elle allait poursuivre son **restablissement** en son **bien**, qu'insolument lui usurpait Charles, Monsieur, qu'elle ne nommait **plus neveu, puisqu'il s'est montré ennemi de vostre Majesté** (21 nov.). La malice du Comte et le pouvoir qu'il avait en cette province lui avaient jusque-là fait ajourner la revendication du bien de la feuve reine sa mère, **qui m'est justement acquis par la substitution du contrat de mariage** de ladite reine. Mais elle voit qu'à cette heure, il lui sera très aisé d'entrer en possession avec un arrêt favorable de la Cour de Parlement et un commandement du Roi aux capitaines gouverneurs des places fortes. Elle prie Sa Majesté de commander à ses juges de lui faire prompte et bonne justice. Il importe d'enlever **à ce méchant homme** et à ses enfants, **qui peut estre serons un jour semblables à luy** des châteaux dont quatre **Mercuriol, Iboi, Crains** (Cremps) **et Busen** (Busseol) **sont presque aussi forts qu'Usson**. Elle ne les veut d'ailleurs que pour les faire abattre<sup>3</sup>.

Mais le testament de Catherine paraissait inattaquable. Marguerite avait à son contrat de mariage reçu 300.000 écus d'or (810.000 l. t.) et, moyennant laquelle somme, renoncé à **prétendre, avoir ou demander autre chose quelconque es biens hoirie ou succession du feu roi Henri son père, ni à l'avenir à ceux de la reine sa mère**<sup>4</sup>.

Le parlement de Paris, sur la production du testament de Catherine et des lettres d'Henri III, qui en étaient confirmatives, avait mis provisoirement Charles de Valois (10 juin 1589) en possession du domaine d'Auvergne, un provisoire qui dura longtemps. Les juges ne connaissaient pas, quand ils donnèrent cet arrêt, le contrat de mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, depuis Henri II (27 oct. 1533). La demoiselle de la Renouillère qui l'avait reçu en dépôt le tint longtemps fort secret, mais un jour, de sa propre initiative, ou sur l'ordre du Roi<sup>5</sup>, elle décida de le produire. La Cour alors, sur la requête présentée par la reine Marguerite en juillet 1601, avait ordonné qu'il fût enregistré au greffe.

Cette pièce était capitale et le parlement de Toulouse la connaissait sans doute, lorsqu'il avait rendu (25 août 1602) un jugement favorable aux revendications de Marguerite sur le Lauraguais. Le duc d'Orléans (depuis Henri II) et Catherine de Médicis, dans la donation entre vifs et irrévocable qu'ils se faisaient de leurs biens propres, admettaient à leur succession les mâles par ordre de

---

<sup>1</sup> *Lettres*, IX, pp. 471-472.

<sup>2</sup> D. Vaissète, XI, pp. 768-769.

<sup>3</sup> Guessard, pp. 386-388, 21 nov. 1604.

<sup>4</sup> Du Mont, *Corps diplomatique*, V, partie I, p. 215.

<sup>5</sup> Guessard, p. 386.

primogéniture, et, s'il n'en restait point, les tilles à parts égales<sup>1</sup>. Comme Marguerite était la seule survivante des enfants d'Henri II et de Catherine, il s'ensuivait que la substitution prévue au Contrat de mariage devait jouer en sa faveur. La renonciation de 1572 ne pouvait détruire l'effet de la donation de 1533. Catherine, ne s'étant réservé que l'usufruit de ses biens, n'avait pas le droit d'ôter à sa fille une propriété dont elle était elle-même dessaisie. Ainsi pensait Messire Louis Servin, avocat général au parlement de Paris<sup>2</sup> et, conformément à ses conclusions, la Cour prononça (30 mai 1606) que la reine Marguerite jouirait par provision des [comtés d'Auvergne](#) arrêt que le Roi confirma et rendit exécutoire le 17 juin 1606.

Ces distinctions de juristes qui paraissent subtiles permettent de croire que la politique n'était pas étrangère à l'arrêt. En effet, Marguerite fit donation de tous ses biens au Dauphin sous réserve d'usufruit (10 mars 1606), et, trois ans plus tard (1609), elle abandonne l'usufruit même des terres d'Auvergne moyennant une forte pension<sup>3</sup>. C'est l'acte final d'un mauvais mariage et d'un heureux divorce.

---

<sup>1</sup> Contrat de mariage du 27 octobre 1533 dans les *Lettres de Catherine*, X, pp. 481-483.

<sup>2</sup> Conclusion de l'avocat général Servin, p. 466. [Ce qui avoit été donné par sa mère, disait l'avocat général Servin, et dont elle \(Catherine\) avoit disposé par le contrat de l'an mil cinq cens trente-trois n'estoit plus bien d'icelle. De manière que la renonciation \(de Marguerite\) ne se peut appliquer à ces biens donnez.](#)

<sup>3</sup> Sur ce qui lui restait après cet abandon, voir Saint-Poncy, II, p. 501.

## CHAPITRE XIII. — LA VIE À USSON.

Darnalt, *Remontrance ou harangue solennelle faicte... par maistre Jehan Darnalt... avec le panegyrique de la reyne Marguerite comtesse de l'Agenois...* Paris, 1606. L. Paris, *Les papiers de Noailles de la Bibliothèque du Louvre*, t. I, Paris 1875. *Inventaire des livres qui se trouvoient dans son cabinet (le cabinet de la Reine) à Paris le 17 décembre 1608* (Archives de la famille de Boissieu). Aug. Bernard, *Les d'Urfé*, 1839. Le chanoine O. C. Reure, *La vie et les Œuvres d'Honoré d'Urfé*, Paris, Plon, 1910. Marsile Ficin, *Discours de l'Honneste amour sur le Banquet de Platon... traduits du toscan en français par Guy Le Fèvre de La Boderie*, Paris, 1578. Salveton, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, p. p. l'Académie de Clermont, 2e série, 1922.

LE CHÂTEAU d'Usson, dont il reste à peine des ruines, apparaît pittoresque dans les représentations figurées, haut sur son cône de basalte avec sa triple enceinte concentrique, ses remparts et ses tours grimpant en étages, et le donjon qui les dominait de sa carrure massive. Mais ce n'était pas une résidence princière semblable à celles que le génie gracieux de la Renaissance éleva sur les rives de la Loire, aux bords des forêts, dans les régions giboyeuses, à Blois, à Fontainebleau, à Chambord. Les chemins de ronde, les portes et les poternes, les corps de garde, les ponts-levis, et, comme dit Honoré d'Urfé, ces **trois forteresses dans une** faisaient plutôt à qui y pénétrait figure de geôle. Du donjon, l'œil embrassait à l'ouest le vaste hémicycle de la Limagne, où quelques reflets décellent le cours de l'Allier, jusqu'à la sombre barrière des monts d'Auvergne, dont le Puy de Sancy, sentinelle avancée, garde les abords. Tous les soirs, à la belle saison et surtout aux jours d'orage, le spectacle est magnifique du soleil illuminant les crêtes des feux de son couchant ou trouant la profondeur des nues d'échappées de pourpre et d'or.

Mais la châtelaine était-elle sensible à la grandeur de cet arrière-plan. A en juger par sa correspondance et ses *Mémoires*, il semble qu'elle n'ait goûté, comme ses contemporains, qu'une campagne tout unie, aux molles ondulations, parée de prairies et d'arbres, vivifiée par des eaux paisibles, à l'image riante de la Touraine et de l'Ile-de-France, où les Valois se plaisaient à vivre. Si elle envie **l'heur** de ces hauts sommets, qui **de leur ciel ont si proche la teste**, c'est qu'en sa Thébàide, elle serait, comme les saints Pères du désert, plus près de Dieu, son souverain bien. Les **caverneuses montagnes**, jour et nuit grondantes du bruit des torrents, lui rappellent les plaintes de la nymphe Echo désespérée du mépris de Narcisse. Elle voit et sent la nature, non telle qu'elle est, mais à travers ses inspirations dévotes et ses réminiscences classiques<sup>1</sup>.

Les renseignements sur Usson, dans ses lettres à Henri IV, ne concernent que la force du château et les embellissements qu'elle a faits à cette **arche de salut**. Du merveilleux belvédère, pas un mot. Elle y a beaucoup souffert de la gêne, sinon de la misère. C'est une imagination que de se la représenter, comme font certains panégyristes, reconstituant sa maison, aussitôt après son accord avec

---

<sup>1</sup> Guessard, pp. 446-447. Ovide, *Métamorphoses*, l. III, fable VI.

Canillac, et passant, en quelques semaines ou quelques mois, de l'état de prisonnière à celui de souveraine, entourée de gardes, de serviteurs, de gentilshommes, de nobles dames et de savants et de lettrés<sup>1</sup>. Rien de moins conforme à l'ensemble de la réalité. Ces vues synthétiques ne distinguent pas entre les temps et ne sont vraies que pour les dernières années, à moins qu'elles ne soient pas vraies du tout.

Sa situation ne s'est améliorée qu'à la longue, à partir de son rapprochement avec Henri IV, et à mesure de l'application des clauses financières préparatoires au divorce. Mais, de 1587 à 1593, et, même au delà, il y eut de rudes passages. Les premiers préliminaires d'accord, en vue de la rupture du mariage (fin 1592 ou commencement de 1593), lui assignaient des fonds, mais qui ne furent pas toujours régulièrement versés.

Poursuivie par ses créanciers, elle redemandait encore en juin 1602 le renouvellement de son assignation à M. de Loménie, pour les empêcher de recommencer leurs saisies<sup>2</sup>. Qu'elle exagère ses embarras d'argent, c'est possible, mais il n'est pas croyable qu'elle les invente.

A force d'instances, de prières, de plaintes, elle finissait par arracher au Roi et au Conseil des finances le paiement de ses arrérages, une faveur négociable, un secours. Mais avec des revenus qui rentraient si mal, lui était-il possible d'éventrer ce bloc de pierre et de l'ouvrir largement à l'air et à la lumière. Elle a dû se borner à des réparations et des restaurations sans toucher au gros œuvre. Elle a peut-être aplani l'esplanade où se dresse le donjon et planté là et ailleurs quelques fleurs et des arbustes en ces pauvres jardins de Sémiramis.

Elle aurait, dit-on, pris soin de disposer tout autour du château des oratoires en formes de niches et de construire à l'intérieur et à l'extérieur des galeries pour circuler d'un endroit à l'autre<sup>3</sup>. Aménagements et stations de prières, qu'était-ce en comparaison des immenses et coûteux travaux entrepris au Louvre par les Valois, ou même à Nérac par les d'Albret pour transformer un château fort en château.

Seul le poétique Darnalt, lieutenant-général au présidial d'Agen, un lettré, officier de Marguerite, était capable de comparer ce prodige de défense militaire au palais de rêve édifié par l'imagination de l'Arioste, où trône la reine-fée Logistille.

Non, jamais nul œil mortel n'a vu et n'en verra un plus fort ni plus magnifique.... Entre des créneaux lumineux l'on aperçoit des arbrisseaux odoriférants, qui l'hiver et l'été sont couverts de belles fleurs et de fruits mûrs....

.... Ce n'est pas pourtant la douce température du climat qui opère ces merveilles, mais la sage Logistille, par ses soins et son industrie.... entretient dans ces jardins un éternel printemps<sup>4</sup>....

Il était plus facile au poète de bâtir en l'air qu'à Marguerite de construire ou de reconstruire sur terre. Sans doute comme à Carlat, elle eut à mettre en état les salles et les chambres, que les rois de France, ces propriétaires lointains, laissaient à l'abandon par incurie ou manque d'argent. — Son mobilier, qui avait

---

<sup>1</sup> Drouhet, *François Maynard*, p. 34. Quant à Saint-Poncy, il amène à Usson toute l'Auvergne, sinon toute la France, II, chap. XIX, p. 424 et suiv.

<sup>2</sup> Guessard, p. 356, 21 juin 1602 ; au Roi, même date.

<sup>3</sup> Saint-Poncy, II, p. 438.

<sup>4</sup> Arioste, *Roland furieux*, chant X, 58, 60, 61, 63.

déjà fait le voyage d'Agen à Carlat, arriva par étapes à Usson. Ses comptes mentionnent le prix du transport ainsi que les frais de route d'un lieutenant de Canillac envoyé au-devant de ce convoi, apparemment pour éviter les fâcheuses rencontres.

Du château, rasé par l'ordre de Richelieu, cet impitoyable destructeur d'architecture féodale, il ne reste debout qu'une chapelle, au bord de la première enceinte, et qui est probablement de la même époque que la forteresse. C'est aujourd'hui l'église paroissiale d'Usson, placée sous le vocable de Saint-Maurice. A la droite du chœur s'ouvre la sacristie où la Reine, s'il fallait en croire une inscription du linteau, entendait régulièrement la messe. Mais est-ce bien sûr ? Cette pièce, sans autre jour sur l'autel que la porte, ne semble pas propre à servir d'oratoire et de tribune pour suivre l'office.

Le touriste y cherche sans succès les parements de marbre signalés par une érudition complaisante, qui les date de la Renaissance et voudrait en faire hommage à la reine Marguerite. Mais il y voit deux tableaux intéressants : un Crucifiement, qui, par malheur, est restauré, et la Résurrection de Lazare.

Le Crucifiement, si l'on en juge par le costume des spectateurs, est de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La manière pathétique dont le sujet est traité, l'étalage de la souffrance, les plaies ruisselantes de sang du mauvais larron font penser à l'art espagnol que Charles Blanc définit [aussi dévot aux idées religieuses que fidèle aux réalités de la nature, catholique et réaliste](#)<sup>1</sup>.

La Résurrection de Lazare est une composition sans éclat, mais qui se prête au jeu des allégories. Sauf le Christ qu'on n'ose par respect assimiler à un personnage vivant, il a plu de reconnaître, parmi les adorateurs du miracle, Marguerite, Canillac, et un ermite attristé Denys Thelin, avec le décor du château d'Usson à l'arrière-plan. Lazare, qui sort du tombeau à l'appel de son divin maître, ce serait ou Jean de Lastic, blessé à Cros-Rolland, transporté et guéri à Usson, ou même Honoré d'Urfé, qui y trouva même secours et pour surcroît la bonne grâce passagère d'un cœur royal<sup>2</sup>.

Malheureusement pour les faiseurs d'hypothèses, ce tableau est peut-être du XV<sup>e</sup> siècle, et en tout cas il est antérieur au séjour de Marguerite à Usson<sup>3</sup>.

Comment ces deux peintures d'époques si différentes se trouvent-elles dans la sacristie du château, il est hasardeux de l'imaginer. C'est sous toute réserve qu'on peut citer, à titre d'explication plausible, le passage d'une lettre du 1<sup>er</sup> décembre (1597), où Marguerite se dit infiniment obligée à [La Fin](#) des beaux ouvrages que [mavez envoies ce jour](#) (quel jour ?) [desdié a la dévotion](#)<sup>4</sup>.

Le tabernacle, qui faisait autrefois partie du maître-autel, se trouve maintenant dans une chapelle latérale. Il porte deux dates 1620 et 1622, l'une et l'autre postérieures au départ de Marguerite d'Usson (1605) et à sa mort (1615). Sur les arcatures sont peints les patrons et la patronne de l'église : saint Maurice, saint Roch, saint VERNY et sainte Radegonde<sup>5</sup>. Mais la chronologie permet de croire que la châtelaine d'Usson a vu et révéra les statues en bois peint des trois saints,

---

<sup>1</sup> Le tableau porte la date invraisemblable de 1318. Peut-être faut-il lire 1518, le 3 et le 5 ayant pu facilement lors de la restauration, être pris l'un pour l'autre.

<sup>2</sup> Saint-Pony, II, p. 440.

<sup>3</sup> Salveton, p. 87, Cf. Du Ronquet, *Ibid.*, pp. 115-117.

<sup>4</sup> Cohendy, *Lettres missives*, p. 206.

<sup>5</sup> Salveton, pp. 84-92.

d'un style gauche et archaïque comme le saint Blaise, à qui une autre chapelle est dédiée<sup>1</sup>.

Il y avait assurément à l'intérieur du château, comme on en peut juger par un bois du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, une autre église ou chapelle spécialement réservée à Marguerite et à son entourage, tandis que Saint-Maurice réunissait à la messe, les dimanches et les fêtes, la châtelaine et les habitants de la châtellenie. Au feu des épreuves, sa dévotion s'était échauffée. Ores que le monde l'a abandonnée, écrit Brantôme vers 1593, .... elle a pris son recours seul à Dieu qu'elle sert ordinairement tous les jours, et fort dévottement... car jamais elle ne pert ses messes et fort souvant fait ses pasques et list fort en l'Escriture sainte<sup>3</sup>..... Darnalt célèbre aussi sa piété : Après s'être récréée modérément à l'exercice des Muses, elle demeure la plupart du temps en sa chapelle faisant prières à Dieu pleines d'ardeur et de véhémence, se communiant une ou deux fois la semaine. Usson est pour cet enthousiaste une sainte et religieuse habitation, un sacré temple de Dieu, un royal hermitage et saint monastère dévot où Marguerite vit d'une autre vie que celle du monde, belle et noble âme des Champs Elyséens<sup>4</sup>. Elle aimait beaucoup la musique C'était un goût qui lui venait de ses parents et lui était commun avec Charles IX et Henri III. Aussitôt qu'elle l'avait pu, elle avait reconstitué sa chapelle, qui lui servait à double fin, à faire chanter les louanges du Seigneur et des vers de sa composition à de petits enfans chantres qu'elle a....

Au sortir de sa dure misère, elle étendit ses relations. Dès que Canillac le jeune abandonna la Ligue et après la conversion du Roi, qui précipita le retour à l'obéissance des grandes villes ultra-catholiques, la sécurité des routes amena auprès d'elle quelques visiteurs, qu'elle accueillit avec sa bonne grâce habituelle et le plaisir de reprendre contact avec le reste du royaume. Son grand amoureux platonique, Brantôme, alla l'y voir à la fin de 1593 ou au commencement de 1594. Le savant Scaliger s'y arrêta quelques années plus tard. Les gentilshommes qui s'étaient tenus à l'écart pour n'avoir pas à prendre parti entre la Reine et le Roi, eurent meilleure opinion de sa fortune, quand elle se rapprocha de son mari et ils se rapprochèrent aussi. Henri de Noailles, qui, sans pitié pour cette pauvre amoureuse, s'était tant amusé de la fuite de Carlat, cette farce, et qui triomphait de l'emprisonnement d'Usson — On l'empeschera bien de courre —, recommandait en avril 1595 à sa mère, la comtesse de Noailles, avec un manque de mémoire dépourvu de dignité, d'aller saluer en passant l'ancienne recluse, qui jouissant à ceste heure de tout son bien va désormais vivre un petit en reine ; et il l'assurait du bon souvenir qu'on gardait à Usson de ses services d'autrefois. Mais il ressort de cette lettre aussi que la dame d'honneur ne devait pas attendre de Marguerite le paiement de l'arriéré de ses gages, puisque son fils l'engageait à s'adresser au Roi<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> La chapelle de Saint-Blaise est, si l'on ose dire, la chapelle funéraire des Matharel, serviteurs de Marguerite, dont l'un fut son châtelain, et un autre, son procureur. Le plus ancien des Matharel enterrés dans ce caveau c'est Blaise, mort en 1554. La statue de son patron, si elle n'a pas été placée là de son vivant, a dû l'être peu de temps après sa mort. Les statues du tabernacle peuvent être comme le saint Blaise, à qui elles ressemblent tant, datées de la première moitié ou du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Lauzun, *Itinéraire*, p. 360, note 2. Cf. p. 356, note 1.

<sup>3</sup> Brantôme, VIII, pp. 81-82.

<sup>4</sup> Darnalt, pp. 124 et 126.

<sup>5</sup> L. Paris, I, 322.

Les nobles arrivaient trop tard ; ils trouvèrent les meilleures places prises. Pendant qu'ils boudaient ou servaient ailleurs, la châtelaine Marguerite avait organisé sa vie à sa mode. Les premières années de son séjour à Usson, derrière cette triple enceinte, elle a dû, même libre, se sentir captive. Peu ou point de Cour, des relations passagères, un train réduit, quelques dames, la Boisbenoist, la Vermont, de vieux gentilshommes. [Pour les femmes du monde](#), dira plus tard La Bruyère, [un jardinier est un jardinier et un maçon est un maçon ; pour quelques autres plus retirées, un maçon est un homme, un jardinier est un homme](#).

Ce fut le cas de la solitaire d'Usson. Elle qui avait eu pour adorateurs le duc de Guise dans le feu de la jeunesse et l'éclat de la gloire militaire ; Bussy d'Amboise, le roi des gladiateurs ; Champvallon, le plus beau des hommes, et d'autres grands seigneurs, s'habitua dans cette retraite à distinguer parmi sa domesticité des serviteurs à qui en d'autres temps elle n'eût pas fait l'aumône d'un regard. [Elle a](#), dit crûment Scaliger, [des hommes tant qu'elle veut, et les choisit](#). Ainsi s'organisa un nouveau service de chambre qui, jusqu'à la mort de la Reine, ne manqua plus de titulaire.

Claude François, [mestre chorier](#) de la cathédrale du Puy, et fils d'un patron chaudronnier de la ville<sup>1</sup> est le premier, sinon en date, du moins en notoriété, de ces valets de cœur. Elle l'avait fait venir pour apprendre le chant aux enfants de sa chapelle à une époque qu'il n'est pas possible de déterminer, mais qui est antérieure à 1595. Elle s'éprit de lui, le choisit pour secrétaire et l'anoblit.

Il était déjà seigneur de Pominy en 1595, lors du testament et de la mort de sa sœur Marguerite François (16 juin)<sup>2</sup>. Cette camériste, qui peut-être avait inspiré à sa maîtresse l'idée d'appeler son frère à Usson, disposait en faveur de ses parents, de ses amis et d'une communauté religieuse, d'une somme de 800 écus que la Reine lui avait [donnés et octroyés pour les agréables services qu'elle lui avoit faicts](#). Huit cents écus (25 à 30.000 francs en valeur relative d'avant 1914), c'est un cadeau vraiment royal à une suivante et qui ne peut s'expliquer que par les services encore plus agréables du frère.

Le favori, comme on le voit par ce même testament, avait associé sa famille à sa fortune : son père, Antoine François, l'ancien [mestre peyrolier](#) est receveur de la Reine au pays d'Agen ; son frère, Armand, receveur au pays de Rouergue.

Trois ans plus tard, le seigneur de Pominy est qualifié de [secrétaire des finances](#) de Marguerite dans une pièce passée au château d'Usson en présence de deux habitants du Puy [demeurant au service de la Reine](#)<sup>3</sup>. Il entoure sa royale maîtresse de gens dévoués à ses intérêts. Il [a sy bien fait](#), note Burel en 1600, [... que il gouverne maintenant tous ses affaires](#), oui, par le moyen de celles du cœur. Outre [la place appelée Pomeny](#), il avait obtenu d'elle la création à la cathédrale du Puy d'une prébende qui lui rapportait quatre cents écus par an.

Est-ce pour sauver la face, ou par esprit d'imitation, qu'elle a voulu marier son favori, comme les rois le faisaient pour leurs favorites. Le 15 mars 1601, Pomini épousa damoiselle Michelette de Faujière, l'une des filles nobles de la Reine, et

---

<sup>1</sup> Chassaing, *Mémoires de Jean Burel*, p. 481.

<sup>2</sup> *Archives de la Haute-Loire*, minute d'Antoine Robert, notaire, f° 87.

<sup>3</sup> *Archives du Puy*, minute de Maurice Leblanc, notaire, Reg. I, n° 228.

fille de Jehan de Fauzière. Le contrat de mariage fut reçu par Laurent Viallet, notaire royal à Lavaudieu, et c'est Marguerite qui dota l'épousée<sup>1</sup>.

De la rupture de cette liaison, il ne reste rien qu'un propos du Divorce satyrique, qui est vraisemblable, mais n'est pas forcément vrai. Pominy se serait absenté d'Usson trop longtemps au gré de l'incandescente Marguerite, qui lui donna pour successeur un jeune Provençal, Dat, fils d'un charpentier d'Arles.

Elle anoblit le nouveau mignon, qu'elle gratifia de la seigneurie de Saint-Julien en Lauraguais, et elle le maria en octobre 1604 avec une fille noble. Son avènement à la chambre royale se place sans qu'il soit possible de préciser davantage entre le mariage de Pominy et le sien.

Les clauses et les indications du contrat passé le 26 octobre 1604, par devant Blaise Portal, notaire royal en la terre et seigneurie d'Usson, sont intéressantes à plus d'un titre<sup>2</sup>. L'épousée est Jeanne de Lignerac, fille de messire Gilbert-Robert de Lignerac, de son vivant [chevalier de l'ordre du Roy, et seigneur de Marghe \(Marzé\) en Auvergne](#), et ce que le contrat néglige de dire, mort gouverneur de Carlat pendant le séjour de la reine de Navarre. Il est difficile d'admettre que les Lignerac eussent permis ce mariage, s'ils avaient cru que Marguerite ou d'Aubiac l'avait fait empoisonner. Le frère de Jeanne, Jacques-Robert de Lignerac, muni de la procuration expresse de leur mère, Claude d'Ussel, constituait en dot à sa sœur six mille livres contre renonciation à l'avoir paternel et maternel, et prenait hypothèque pour cette somme sur tous les biens de son futur beau-frère. La reine Marguerite, duchesse de Valois, en faveur du présent mariage et pour plusieurs bons et agréables services qu'elle a reçus par le passé du feu sieur de Marzé et de ladite damoiselle de Lignerac, sa fille, assigne en dot à la mariée six mille livres tournois. Remarquons que la Reine s'engage à payer le ter janvier 1605 une somme égale à celle que Jacques-Robert de Lignerac versera six mois après la célébration du mariage, c'est-à-dire en avril 1605. N'en peut-on pas induire que le frère acquittera la dot de sa sœur avec l'argent de la Reine et qu'en la faisant renoncer à tout avoir paternel et maternel, il la mariait, comme on disait au XVI<sup>e</sup> siècle, avec sa chemise. Saint-Julien, toujours avec l'argent de la souveraine (et en pouvait-il avoir d'autre ?), avantageait aussi sa femme au cas où elle lui survivrait, comme il arriva, contrairement à ce qu'on pouvait prévoir. Si Jeanne de Lignerac a rendu en 1585 à Marguerite de Valois à Carlat [de bons et agréables services](#), elle devait avoir au moins à cette époque quinze ans. En 1604 elle en avait entre trente et quarante. C'était une fille mûre que Marguerite donnait pour épouse à son jeune favori, pour qu'il ne fût pas tenté de sacrifier le service du cœur, comme l'avait peut-être fait Pominy, aux plaisirs conjugaux.

Les bienfaits de Marguerite s'étendirent comme toujours à la famille du favori. Dat plaça Antoinette, sa sœur, auprès de sa royale maîtresse, lui trouva un mari en Avignon, [noble Michel Gorce citoïen de la ville](#), et la dota. Aux neuf cent cinquante écus du frère, Marguerite joignit un don de onze cents autres écus, en

---

<sup>1</sup> Le contrat de mariage de Pomini a été retrouvé par Paul Leblanc de Brioude, ce grand investigateur d'archives. C'est une des pièces du fonds qu'il a légué à la ville de Clermont (Bibliothèque municipale et universitaire), mais qui n'était pas encore complètement classé en 1921, quand j'ai pu avoir communication du document, grâce à l'obligeance de M. Dousse, le bibliothécaire de la ville.

<sup>2</sup> *Archives départementales du Puy-de-Dôme*, registres insinuations, t. 9, f<sup>o</sup> IIIxx 26 oct. 1604.

reconnaissance des services que la fiancée lui avait faits [de son bon gré et bonne volonté](#).

Les passions de la Reine lui coûtaient cher. Elle connaissait d'autres plaisirs, ceux-là innocents, nobles, délicats. C'est une intellectuelle. Sa première éducation avait été probablement négligée. Elle écrit d'une grosse écriture, et, comme beaucoup de femmes de son temps, elle ignore l'orthographe. Elle est brouillée avec l'accentuation, la ponctuation et les y. Mais ce n'est pas à dire qu'elle fût ignorante.

Elle possédait à fond l'italien et l'espagnol, ainsi qu'on en peut juger par l'inventaire de sa bibliothèque, et quelques citations de sa correspondance. Elle comprenait le latin. Mais elle ne savait pas le grec. S'il y a dans sa bibliothèque beaucoup d'auteurs grecs, sacrés ou profanes, ils sont toujours accompagnés d'une traduction et quelquefois la traduction tient lieu de texte.

Sa meilleure école fut la vie de Cour. Là dans les rapports quotidiens avec sa mère, avec ses frères, avec l'entourage de grandes dames, de gentilshommes, de prélats, de poètes, de savants et de lettrés, elle apprit le monde et la langue qui s'y parle. La conversation, c'est la moitié, et même un peu plus, de l'éducation de la plupart des femmes. Comme Henri III, elle excellait à dire ce qu'elle voulait. Vive et moqueuse, elle rencontrait de [bons et plaisans motz](#) et brocardait [si gentiment](#) que sa compagnie était la plus agréable du monde, sauf probablement pour ceux qu'elle piquait au vif.

La retraite d'Usson ajouta aux dons naturels, à l'expérience de la vie et de la politique, les connaissances acquises par le commerce des livres. [Elle est, dit Brantôme, en racontant la visite qu'il lui fit, fort curieuse de recouvrer tous les beaux livres nouveaux qui se composent tant en lettres saintes qu'humaynes ; et quand elle a entrepris à lire un livre, tant grand et long soit-il, elle ne laisse ny s'arreste jamais jusqu'à ce qu'elle en ayt veu la fin, et bien souvent en pert le manger et le dormir](#)<sup>1</sup>.

Du nombre et de la variété de ses lectures un premier indice apparaît dans les allusions de ses *Mémoires* et de sa correspondance. Elle lit et relit la Bible et lui emprunte jusqu'aux mots mêmes, appelant Moïse et saint Pierre à l'aide, pour expliquer le trouble de sa jeune âme sollicitée d'ambition, ou sa joie de revoir un frère tendrement chéri. Elle tire d'Hérodote, interprète des Egyptiens, à moins que ce ne soit de Platon ou des *Métamorphoses* d'Ovide, la doctrine de la [transmutation des âmes](#), sans comprendre d'ailleurs le système d'étapes de la métempsycose, et, par exemple, imaginant que Bussy pouvait être la réincarnation du frère de Brantôme, son contemporain. Elle pratique les Hommes illustres de Plutarque dans la traduction d'Amyot, et les cite de mémoire, au risque d'attribuer à Thémistocle des traits de la vie d'Alexandre et d'Alcibiade. Elle a lu Homère dans la traduction en vers français d'Hugues Salel et d'Amadis Jamyn. Ce qu'elle connaît le mieux de Platon, c'est son Ethique, ou une partie de son Ethique, celle que Marsile Ficin a exposée dans le *Convito*, cette adaptation chrétienne du Banquet traduite par La Boderie, sous le titre de *l'Honneste Amour*.

On n'est pas surpris de la savoir en rapports familiers avec Horace, et qu'à propos des droits dont le Roi voulait la dépouiller au profit du fils de Mayenne, elle rappelle la fameuse corneille parée de plumes d'emprunt. Mais on admire ses

---

<sup>1</sup> Brantôme, VIII, p. 81.

fréquentations chez les auteurs de basse latinité. Elle découvre dans un traité dogmatique de saint Jérôme, réservé, semble-t-il, aux seuls théologiens, l'anecdote de la chaste matrone Billia et de Duillius, ce consul malodorant<sup>1</sup>.

Des écrivains italiens, la langue lui est si familière qu'on ne sait si elle tire de leurs fonds ou du sien sa remarque sur les trésors d'indulgence d'un cœur aimant — *che la forza d'anzore non riguarda al delilo*<sup>2</sup>.

Parmi les *Triumphes* de Pétrarque, elle relève celui où le poète a pensé honorer tant de grans et excellens personnages les descrivans esclaves de l'amour<sup>3</sup>. Elle ne placerait pas en cette noble compagnie le *More*, dont elle a lu la sombre histoire dans Giraldi Cinthio, un nouvelliste bien moins connu que Boccace et Bandello. Elle a puisé à la même source que Shakespeare, mais avant lui, et son *More* n'a de commun que l'origine avec l'*Othello* du dramaturge anglais<sup>4</sup>. Pour elle comme pour Cinthio, le meurtrier de l'innocente Desdemone est un *More*, de naturel comme de visage, ne rêvant que trahisons et vengeances, et non ce barbare que Shakespeare a mis en scène, si affreusement torturé par la jalousie qu'il en est émouvant, pitoyable victime lui-même d'une infernale machination.

L'espagnol lui était aussi familier que l'italien. Lors de son voyage à Spa, sa litière était illustrée de devises en ces deux langues sur le soleil, la lumière du soleil, l'effet heureux ou funeste des rayons de soleil, autant de symboles sans doute, du moins on peut le croire, de son attirante et fatale beauté.

Mais le document qui permet mieux encore que les allusions de juger de ses goûts, sinon de l'étendue de son savoir, c'est l'Inventaire des livres qui se trouvaient dans son cabinet à Paris le 17 décembre 1608. Il y avait trois ans qu'elle avait quitté Usson, mais une bonne part de sa bibliothèque en venait sans doute, acquise pendant cette longue retraite pour sa consolation ou son instruction, et une part aussi de plus loin encore, de Nérac, d'Agen, de Carlat, ces nombreuses étapes de sa vie aventureuse<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur les emprunts faits à Macrobe, un grammairien, à Sulpicius Lupercus Servatus, un poéticule, dont il ne reste que cinquante-deux vers, voir *La Ruelle mal assortie*, une œuvre assurément authentique, mais qui ne fut écrite qu'après son retour à Paris, et aussi les notes que j'ai mises à l'édition de la Sirène, Crès, successeur, 1922. Peut-être a-t-elle cueilli ces citations et les autres dans les florilèges moraux, historiques et littéraires, si nombreux au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Guessard, p. 113.

<sup>3</sup> Guessard, p. 459.

<sup>4</sup> L'*Othello* fut représenté en 1604 et la lettre où Marguerite compare Choisin à l'horrible *More* est de 1602.

<sup>5</sup> Cet inventaire est dans les archives de la famille de Boissieu, dont un ancêtre, Jean, était secrétaire de la reine Marguerite. Ils l'ont communiqué au comte Léo de Saint-Poncy, qui a commis des bévues singulières de lecture et s'est borné pour tout commentaire à une sèche énumération. Grâce à l'obligeance de M. Maurice de Boissieu, mon aimable et savant confrère de l'Académie de Lyon, j'ai pu en avoir une copie qui, si fautive et en apparence si incomplète qu'elle soit, m'a rendu beaucoup de services et particulièrement aidé à rectifier les fantaisies de Saint-Poncy.

On trouvera au t. II, p. 547-550 de sa *Marguerite de Valois* la prétendue analyse de l'inventaire, où l'on peut croire qu'il a retranché ici pour masquer son ignorance et prodigieusement ajouté là de son fonds pour faire preuve de savoir. Il faut compléter ce catalogue officiel avec l'ouvrage de Quentin-Bauchard, *Les femmes bibliophiles de France*, t. I (1886), p. 141 et suivantes, où sont indiquées les beaux livres reliés aux armes de Marguerite.

La Bibliothèque de la Reine contenait environ 300, et non, plus de 1.000 volumes, imprimés et manuscrits, comme l'affirme l'imaginatif Saint-Poncy.

Ils étaient classés un peu confusément sous quatre ou cinq rubriques : histoire, humanités, théologie, philosophie, sans distinction de langues, ni d'époques. A l'ampleur de chacun de ses groupes, on peut juger des goûts de la royale lectrice. Homère est le seul poète grec qu'enregistre mon inventaire<sup>1</sup>. Mais Marguerite connaît au moins de nom Euripide dont elle a vu à Bagnères de Bigorre représenter *l'Esfigénie* par une troupe italienne ambulante.

Je ne l'imagine pas sans un Virgile, quoique mon document n'en dise rien. Lucrèce pouvait lui être suspect, en raison de ses doctrines. Ses deux poètes latins favoris, sont Ovide et Horace. Elle a les chefs de chœur de la poésie italienne : La *Comedia* del divino poeta Dante (avec les commentaires de Landino) ; Pétrarque en trois éditions ; *l'Orlando furioso* di Lodovico Ariosto, auxquels on peut joindre *Le Decameron* de Boccace et les *Nouvelles* de Bandello.

L'Espagne est représentée, outre les ouvrages d'édification, par des poètes dont l'inspiration annonce l'avènement d'une grande littérature : *Las Obras* de Boscan, *Las Trescientas*, de Juan de Mena et le *Cancionero general*.

Le rayon du XVI<sup>e</sup> siècle français est assez pauvre. On n'y relève que *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*, fleurs poétiques d'une reine de Navarre, que cette autre reine de Navarre a fait relier en maroquin bleu ; — *Les Psaumes de David de M. de Tiron* (Philippe Desportes) ; — les *Œuvres* de Joachim du Bellay, Jodelle, Amadis Jamyn, Remy Belleau, Nuisement (Clovis Hestean) ; — les *Quatrains moraux* de Pibrac. Avec un magistrat qui versifiait, Claude Expilly, et la *Galliade ou De la Révolution des Arts et sciences* de La Boderie, c'est, à ce qu'il semble, tout le coin de la Renaissance poétique française. Elle a sans doute proscrit de son cabinet *Du Bartas*, dont les récentes éditions ne contiennent plus les dédicaces à sa gloire et l'éloge de sa vertu, mais elle possédait, bien qu'il ne soit pas mentionné dans ma copie d'inventaire, un très beau Ronsard, relié à ses armes. La *Rhétorique* d'Antoine Fouquelin de Chauny, cette défense de la prose française, se présente en double exemplaire, dont l'un est annoté de la main de Marguerite.

Elle se laissait guider dans ses lectures et ses achats par ses préférences. Elle aime l'histoire. Avec Hérodote, qui peut en être considéré comme le père, elle a réuni la plupart des Grecs qui ont écrit sur Rome et les empereurs : Polybe, Dion Cassius, Hérodien. Il faut y joindre Plutarque et Diodore de Sicile.

En latin comme en grec s'affirment ses goûts intellectuels. Les *Commentaires* de César voisinent avec les *Décades* de Tite-Live.

Elle aime à faire le tour de l'Antiquité. — Voici *l'Architecture* de Vitruve et voilà les *Images* ou *Tableaux de plate peinture* de Philostrate, cette description d'une galerie du II<sup>e</sup> siècle, qui reste le seul souvenir d'un art très florissant à Rome et en Grèce. Elle recherche les monuments figurés et les manuels d'institutions, comme les *Livres Hiéroglyphiques* de Pierius, réédités par Cœlius Curion et illustrés d'images et portraits des dieux et des hommes ; — *Les Funérailles des Romains, Grecs et autres nations* de Claude Guichard, et *Los Discursos de la religion y castrametacion de los Romanos y Griegos*, ouvrage renommé, traduit

---

<sup>1</sup> *Iliade*, traduite en français par Salel. *Odyssée*, *l'Ulisea*, traduite en espagnol par Gonzalo Perez.

en espagnol et en beaucoup d'autres langues, d'un gentilhomme lyonnais, Du Choul. L'*Arte della guerra* de Machiavel peut s'y ajouter comme un emprunt fait à Rome du meilleur mode d'organisation militaire.

Elle n'a d'autre historien italien que Paul-Jove, qui écrit en latin. L'Espagnol Guevara, dont elle possède toute l'œuvre (*L'Horloge des Princes*, etc.) est plus soucieux de leçons morales que de vérité historique.

Mais la bibliothèque est riche en chroniqueurs, mémorialistes, historiens, et compilateurs de langue française : Fumée, Vignier, Le Maire de Belges, Froissard, Commines, Monstrelet, Monluc, Guillaume et Martin Du Bellay, Du Haillan, Jean de Serres, Pierre Matthieu, et Jean Richer, dont *l'Histoire de la paix* fait suite aux *Chronologies septenaire et novenaire* de Palma Cayet.

Plus nombreux encore sont les ouvrages de piété, de dogmatique, de théologie. La Bible dont Marguerite se sert n'est pas une Bible ordinaire, mais la célèbre Bible, traduite du latin en français par les Docteurs de l'Université de Louvain, avec une table des matières de Jean Harleminus, S. J., et, dit l'inventaire, apostillée de la main de la Reine. Passe encore pour l'Ancien et le Nouveau Testament, même alourdis d'érudition, mais combien étonnent dans le cabinet d'une [honneste et galante dame](#) les œuvres de saint Justin martyr et celles de saint Denis l'Aréopagite, les *Homélie*s de saint Jean Chrysostome, les *Confessions* et la *Cité de Dieu* de saint Augustin, la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, les *Sermons* de saint Bernard.

Comme introduction à la vie dévote lui conviennent mieux les ouvrages du fameux mystique espagnol Louis de Grenade, surtout cette *Guia de Pecadores*, guide des pécheurs, mise à l'index, puis relevée de cette suspicion, et depuis lue, relue, prônée, traduite en plusieurs langues. De même efficace sont les *Divines Considérations* de Juan Valdès, ce grand chrétien, qui, tout en dirigeant les âmes dans la voie du salut, n'a pas laissé d'encourir lui-même les poursuites de l'Inquisition. Voici, à côté de ces pieux visionnaires, des logiciens : Jean Eyck, *Enchiridion locorum communium adversus Lutherum* ; Du Plessis-Mornay, *Traité de la vérité de la religion chrétienne* ; et Pierre Charron, qui, dans *les Trois Vérités*, ajoute à l'argumentation de Du Plessis-Mornay contre les athées et les infidèles la preuve, odieuse à cet ardent huguenot, de la vérité du catholicisme contre le protestantisme.

Il n'y a pas dans cette bibliothèque d'ouvrage qui ne soit orthodoxe et destiné à la défense de l'orthodoxie. Dans les controverses que suscita le traité *de l'Institution de l'Eucharistie*, où Du Plessis-Mornay tendait à démontrer, à force de textes, que le sacrifice de la messe, l'invocation des saints, le purgatoire étaient des inventions assez récentes de l'Église romaine, elle n'admet dans son cabinet qu'une réplique du P. Loys Richeome, S. J., *Victoire de la vérité catholique*, 1601.

Le souci de faire son salut et de ramener à Dieu les indifférents et les incrédules peut, avec quelque prétention pédante, expliquer cette abondance de théologie. Mais il y a une autre curiosité que, seule de toutes les princesses cultivées de la maison de France, elle partage avec Catherine de Médicis, sa mère.

Le jour où l'inventaire sera publié avec l'appareil critique qu'il convient, on sera surpris de ses lectures, sinon de son savoir, en mathématique, physique, histoire naturelle, médecine, astronomie et géographie.

Elle possède l'une des synthèses où l'Italie se complaît, l'*Heptaple* de Pic de la Mirandole (traduit par La Boderie), ce commentaire de la Genèse, où l'averroïsme et le christianisme, la métaphysique et les sciences se mêlent et se concilient comme elles peuvent. D'un polygraphe, comme Alexandre Piccolomini, archevêque de Patras, et coadjuteur de Sienne, romancier, interprète d'Aristote, philosophe et moraliste, elle tient une dissertation sur la *Grandezza della terra e dell' acqua* et, par contraste, une *Institution morale* (éd. de Venise, 1560), mise en français par Larivey. C'est aussi dans sa langue qu'elle lit le *Théâtre de la nature universelle*, où l'auteur de la *République*, Bodin, a traité en latin les questions de philosophie.

Mais les meilleurs de ces esprits-là ne se contentent pas d'explications naturelles. Guillaume Gosselin, lecteur au Collège de France, avait traduit en français l'arithmétique de Tartaglia, un des grands mathématiciens d'Italie, le rival de Cardan, et, dans l'Épître dédicatoire à Marguerite (1578), il dit de cette reine de vingt-quatre ans qu'elle aimait les sciences et qu'elle avait pour cette raison **retenu Monsieur Gosselin**, dont il était le frère ou le cousin, pour l'un de ses domestiques. Il l'exhortait à embrasser les autres parties des mathématiques aussi bien qu'elle avait fait l'astronomie et l'astrologie.

Elle a, sans compter les œuvres des anciens, des ouvrages modernes de physique, d'histoire naturelle et de géométrie, de cosmographie, d'astronomie, et même de voyages sur terre et sur mer<sup>1</sup>.

Mais il faut se borner à l'essentiel et au principal.

La philosophie étant après la théologie la plus éminente des sciences, Marguerite a toujours recherché les moyens de s'y rendre savante. Elle possède le Platon, le Divin Platon, dans le texte grec et la traduction latine de Marsile Ficin (réédition de Lyon, 1570) et, à part, quelques-uns de ses dialogues : le *Timée*, la *République*, le *Banquet*. À défaut d'un Aristote complet, introuvable en ce temps-là, elle s'est procuré son *Ethique*, sa *Politique*, commentées ou traduites en italien, en espagnol, en français. Elle lit en latin ou en français les deux Pimandres et l'Hermès Trismégiste, qui exposent les révélations de l'Hermès Alexandrin et ouvrent jour sur les mystères et l'ésotérisme philosophique de l'antiquité. La *De Occulta philosophia* de Corneille Agrippa de Nettesheym s'en inspire et y ajoute. C'est la vision de puissances surnaturelles, planètes, démons, anges ou génies, qui gouvernent ce bas monde par attractions, effluves, inspirations, mais que la magie évoque et que la force du nombre et du verbe peut conjurer ou diriger.

Il y avait à Lyon un Minime très savant, le P. François Humblot, à qui ses leçons publiques donnèrent tant de réputation **parmy le monde** que la reine Marguerite, **vray mère et protectrice des gens lettrez**, désira l'avoir près d'elle et le fit appeler à Usson. Le P. obéit, et pendant les quelques mois qu'il y séjourna, il entretint **l'esprit de la Reine de ce que luy fournissoient les sciences naturelles, les speculations philosophiques et les demonstrations mathématiques**.

Même il tâcha de la rendre **capable des secrets qui sont ès plus hautes sciences par ses discours, colloques et harangues qu'il luy faisoit sur les matières les plus sublimes et relevées**. Marguerite en fut si contente et satisfaite que **selon sa portée et capacité naturelle qui estoit de donner l'essor à son esprit pour... se**

---

<sup>1</sup> Comparez à la Bibliothèque de Montaigne, Pierre Villey, *Les Sources et l'Évolution des Essais*, t. I, passim et surtout, pp. 251, 253, et admirez combien la princesse est plus riche que le moraliste en ouvrages scientifiques.

guinder au plus haut des intelligences mystiques... après l'avoir retenu quelques mois, elle l'eust volontiers obligé d'en faire autant tous les ans. Mais le P. Humblot, jugeant qu'il pouvait être plus utile ailleurs, s'excusa de revenir.

Il fit de ses leçons un abrégé clair et aisé, dit-il, qu'il ne donna pourtant pas au public que je sache<sup>1</sup>, laissant seulement courir les cahiers assemblez de ce qu'il avoit escrit entre les mains des doctes, après en avoir fait la lecture à la Reine. Mais il avait publié d'autres cours, ayant donné sa parole à sa royale auditrice de mettre en nostre langue les cours de philosophie, mathématiques et théologie.

L'inventaire mentionne divers ouvrages du P. Humblot, sans dire s'ils sont manuscrits ou imprimés.

A Usson aussi, Scipion Dupleix, son maître des requêtes, alors admirateur enthousiaste de cette Minerve vivante, que morte il devait diffamer ou calomnier à plaisir, lui lut son avorton, première ébauche d'un Cours complet de philosophie, en français aussi.

Etait-ce pour ménager sa peine ou dans l'intention généreuse de vulgariser la connaissance de Dieu et de soi-même que Marguerite encourageait ses serviteurs à l'abandon de la langue savante, en train de devenir une langue morte. Un autre de ses maîtres de requêtes, Jean de Champagnac, lieutenant assesseur au siège présidial de Périgueux, lui dédia en 1595 un *Traité de l'Immortalité de l'âme* et une *Physique*, tous deux aussi en français.

La philosophie sort de l'école, et se déshabitue de parler uniquement latin. Elle envahit la littérature et la société. En cette fin de Renaissance, l'esprit humain, comme las de son essor et de ses ambitions, se replie sur lui-même et s'observe et s'étudie, et s'aperçoit qu'il est un suffisant microcosme. Henri III, qui, à l'égal de sa sœur, aimait à entendre philosopher, avait incliné à ses goûts l'Académie fondée par Charles IX, et jusque-là tout occupée de poésie et de musique, et il faisait débattre devant lui des questions de morale et de psychologie<sup>2</sup>.

Marguerite avait été membre ou assistante, comme la duchesse de Retz et Madame de Lignerolles, de cette Académie qui n'excluait pas les femmes. Elle conservait copie dans sa bibliothèque de ces discussions qui renouvelaient à la Cour de France les entretiens fameux de la villa Careggi ou du palais des Médicis, sous la présidence de Cosme l'ancien et de Laurent le magnifique.

Académies, discussions savantes, plaisirs d'esprit, mœurs polies, autant d'emprunts faits à la Renaissance italienne, ainsi qu'en témoigne l'inventaire. Voici la *Civil conversazione du Guazzo*, un manuel de vie mondaine, les *Lettere* di Messer Claudio Tolomei, sur l'esthétique, que la Reine estime assez pour le faire relier en maroquin ; et enfin le *Cortegiano* du comte Balthazar Castiglione, ce brillant exposé des perfections de l'homme de Cour, où l'on suppose que, devant la marquise de Mantoue, Isabelle d'Este, la merveille des grandes dames lettrées d'Italie, deux protagonistes de marque, Bembo, depuis cardinal, et le Magnifique (Laurent de Médicis) dissertent avec éloquence sur l'amour pur.

Pour juger de cet intéressant débat, Marguerite possède les Dialogues d'amour de Léon Hebrieu, ce livre de chevet de tant d'âmes qui cherchaient à se sauver

---

<sup>1</sup> *Histoire générale de l'ordre sacré des Minimes par le P. Louys Douy d'Attichy, religieux du même ordre*, Paris, 1624, 2 t. en I vol. in-4°, p. 462-463.

<sup>2</sup> Mariéjol, *Histoire de France* de Lavis, t. VI, 1, p. 213.

de l'indifférence morale de la nature par la délicatesse des sentiments et de la servitude du corps par les aspirations éthérées du cœur.

Comment Marguerite a-t-elle conçu cet amour-là et avec qui a-t-elle fait l'expérience de l'autre, c'est ce que permettrait de dire avec plus de précision le recueil des *Amours de la Reine*, dont il ne reste que le titre.

Quel regret pour l'historien que les scribes commis à l'inventaire aient été si peu curieux de regarder à ces poésies manuscrites ou imprimées, que l'on imagine volontiers classées avec un soin pieux. Bien des mystères de cette vie passionnelle en seraient résolus. Le *Cytheron*, que l'indiscret Matthieu énumère parmi les attraits d'Usson, s'éclairerait d'une lumière aussi vive que le Parnasse, le Liban et le Tabor, où s'arrêtent les yeux ravis des apologistes de la Reine.

Par son amour de l'amour, comme par ses tendances philosophiques, Marguerite était plus apte à se rapprocher du poétique Forez que de l'Auvergne, cette pépinière de juristes.

La littérature, qui jusque-là faisait de Paris et de la Cour son lieu d'élection, avait été déroutée et dispersée par les fureurs révolutionnaires de la Ligue. La poésie surtout, qui vivait du patronage des grands, était de toutes façons atteinte. Ronsard était mort en 1584 ; Desportes s'était tourné contre Henri IV ; d'Aubigné avait commencé ses Tragiques, mais il en gardait à l'arçon de la selle les fragments achevés ; Malherbe n'avait encore publié que les *Larmes de Saint-Pierre* (1587), à l'imitation des Italiens d'alors, dans le mauvais goût des néopétrarquaisants.

Seuls les ouvriers de la prose, philosophes, historiens, pamphlétaires, trouvaient matière à inspiration dans le trouble du pays et des esprits. Encore fallait-il aux grandes œuvres la certitude du lendemain. Il ne s'en trouvait pas dans la plus grande partie du royaume, et surtout au Nord, depuis le meurtre des Guise et l'assassinat d'Henri III. Le nouveau roi, en guerre avec ses sujets catholiques, eut longtemps mieux à faire que de recueillir les lettres orphelines. C'est seulement en 1598, après la soumission des derniers ligueurs et la signature du traité de Vervins avec Philippe II, qu'en assurant la paix générale, il donna, comme il disait à la France le temps de reprendre haleine.

Pendant les neuf premières années de son règne, il séjourna peu à Paris, et n'eut d'autre Cour que l'entourage de capitaines et de conseillers qui le suivaient partout où l'appelaient les nécessités de la politique et de la lutte.

Mais les lettres avaient leurs habitudes et soupiraient après le regard et l'admiration d'un maître. Il restait une région de la France, de Lyon aux monts d'Auvergne, qui, au milieu de la perturbation universelle, avait joui d'un calme relatif<sup>1</sup>. Là vivait, relevée de sa disgrâce depuis 1593, la dernière des Valois-Médicis, qui, par son savoir et sa culture, entretenait la tradition et conservait le prestige de deux illustres races. Vers elle se tournèrent, en attendant mieux, ceux des écrivains, qui, loin des frontières et du fracas des champs de bataille, écoutaient les voix inspiratrices dans le recueillement de la sécurité.

Usson leur apparaissait, comme un nouveau Parnasse, où, disait Scipion Dupleix, la Reine présidait au **chœur des neuf muses**. En cette Cour, une petite Cour sans

---

<sup>1</sup> Les rapides apparitions de Nemours en 1592 n'avaient pas rétabli en Auvergne les affaires de la Ligue. Dès 1593 Vernyes signalait que les gentilshommes de la Haute-Auvergne gardaient entre eux la neutralité et allaient se battre hors de leurs montagnes.

grandes ressources, la bienveillance de l'accueil, les louanges et les encouragements, tenaient lieu de pensions, de bénéfices et de faveurs. C'était en une période encore troublée une consolation et une espérance, une image en raccourci du passé et une vision de l'avenir.

Chose curieuse, par une sorte de survivance, la littérature sentimentale reparut dans ce pays d'où elle était autrefois partie à la conquête du royaume. Lyon, qui fut au XVI<sup>e</sup> siècle la capitale de l'imprimerie, le grand marché de la soie et la plus importante succursale des banques italiennes, avait été la première étape et un des centres d'élaboration de la doctrine du pur amour. Elle lui venait de Marsile Ficin, qui l'avait empruntée à Platon, adaptée aux idées chrétiennes et, si l'on peut dire, spiritualisée. Les écrivains lyonnais lui donnèrent sa forme littéraire et du dogmatisme florentin tirèrent une poétique. Maurice Sève<sup>1</sup>, subtil en une matière déjà si subtile, l'exposa en vers sibyllins, d'autant plus prenants qu'ils étaient plus mystérieux, rêverie et non pensée, musique de sentiments plutôt que logique d'idées.

Une adepte de l'école lyonnaise, la sœur de François Ier, Marguerite d'Angoulême, grand'tante de Marguerite de Valois et sa grand'mère par alliance, conteur gaillard et poète mystique, avait mis à la mode le platonisme. A travers les nouvelles parfois si lestes de son *Heptaméron* circule un fort courant d'idéalisme.

Heroet, nommé évêque de Digne en faveur de son talent poétique, est un Parisien, qui se rattache par l'inspiration à l'école lyonnaise, mais qui pense les sentiments que ses maîtres avaient rêvés. Dans sa *Parfaicte amie* (1542), si différente de la *Délie* de Sève, et par le caractère de l'œuvre et par celui de l'exécution, il exprime en termes intelligibles les pudeurs et les renoncements de deux êtres que la tendresse unit et que les conventions sociales séparent, en même temps qu'il traduit avec une rare habileté verbale cette crise mystique de l'extase d'amour où les âmes sont si bien confondues et perdues l'une dans l'autre qu'elles ne savent plus rien des défaillances du corps.

La théorie de l'amour pur s'était répandue dans toute la France ; les classes supérieures et les poètes l'adoptèrent un moment comme une forme de l'idéal. Mais il y eut des protestations, et celles-là de marque. Le chef de la Pléiade, Ronsard, cet éternel amant de la beauté plastique, s'en prenait au plus illustre des ennemis de la nature, Léon Hebrieu, cet israélite amputé par le baptême mosaïque [du cœur et de toute affection](#). Montaigne raillait ces sciences, y compris l'Ethique, [qui traictent les choses trop finement d'une mode artificielle... non commune et naturelle](#). [Mon page](#), dit-il, fait l'amour sans avoir lu Léon Hebrieu et Equicola, un autre théoricien du platonisme. Mais le coup le plus terrible fut porté à la doctrine par les guerres civiles. La brute humaine déchaînée par les ambitions, les appétits, les passions personnelles et les haines religieuses avait multiplié d'un bout à l'autre du royaume l'incendie, le pillage, le sac des villes et la dévastation des campagnes, le vol, le viol. Quelle place y avait-il pour les sentiments délicats dans ce retour de bestialité primitive. Quel respect de la pudeur féminine pouvaient conserver des gentilshommes ensauvagés par la durée de la lutte ?

---

<sup>1</sup> La lyonnaise Louise Labé, qui n'est pas de l'école de Sève, dissimule avec gaucherie sous le couvert de l'amour pur les ardeurs de son tempérament.

Et soudain, voici qu'aux approches de la paix générale s'étalent, comme sortis du néant, aux boutiques des libraires des romans aux titres symptomatiques *Les chastes et fidèles amours* ; *Les chastes et constantes amours* ; *Les infortunées et chastes amours*, etc.

C'est dans le Forez, qui touche à Lyon, pays d'origine de l'honnête amour, que se prépare le chef-d'œuvre de la littérature sentimentale, l'*Astrée*. Les d'Urfé, cette grande famille féodale, reprennent la tradition de Maurice Sève et de l'Ecole lyonnaise. Dans le château de La Bâtie, leur grand aïeul, Pierre, avait réuni des manuscrits et des livres aux belles reliures, à qui il demandait l'explication des plus difficiles énigmes, si l'on peut interpréter ainsi le conseil mystérieux gravé sur la porte : *Sphingem habe domi*. Les fils de Jacques et de René de Savoie-Tende, que leur ascendance maternelle rattachait à l'Italie et leur naissance et leur éducation, à la France, étaient par bien des côtés les représentants de deux races et de deux civilisations. Trois d'entre eux étaient des lettrés, initiés à la large culture de la Renaissance italienne. Ils avaient étudié Aristote dans les collèges ; ils s'enthousiasmaient pour Platon. Des goûts intellectuels communs les rapprochaient de Marguerite.

Le plus jeune des trois frères, Antoine d'Urfé, abbé de la Chaise-Dieu, et par la grâce de la Ligue évêque élu de Saint-Flour, était à vingt-trois ans, quand il périt d'un coup d'arquebuse, déjà célèbre par deux dialogues : De l'Honneur et de la Vaillance, où à la manière de Platon, il opposait le partisan de la guerre à celui de l'étude, Polémophile à Uranophile, deux noms significatifs, mais qui ne donnaient pas comme les interlocuteurs de son modèle l'illusion d'êtres vivants. Des *Epistres philosophiques* qu'il annonçait, on n'a retrouvé<sup>1</sup> que le titre de l'Epistre première : *De la beauté qu'acquiert l'esprit par les sciences*, et c'est probablement la seule que sa mort précoce lui ait permis d'écrire. Elle est adressée à *Mme Marguerite de France, royne de Navarre*<sup>2</sup>.

Honoré d'Urfé n'a pas été l'amant de Marguerite, mais il parle d'Usson en homme qui y est entré. Ce n'est pas à la royale châtelaine qu'il a dédié le premier livre de ses *Epistres morales*, paru en 1595, et dont la déclaration d'amour si précieusement amphigourique, en guise de préface, s'adresse mieux à la femme de son frère aîné qu'il aimait trop pour une belle-sœur. Mais c'est à Marguerite qu'il fit hommage (éd. de 1608) de son troisième livre, le plus philosophique de tous, estimant qu'à cette princesse de science avant toute autre revenaient des discours qu'elle lui avait déjà entendu lire.

Anne d'Urfé, le chef de leur maison, guerrier et poète, médiocre poète d'ailleurs, est aussi un admirateur de Marguerite, mais pour d'autres raisons que ses frères et ce n'est pas sans cause. Marié à Diane de Châteaumorand, qui avait treize à quatorze ans, il aurait vécu vingt-trois ans, en toute innocence, avec cette femme qui était belle. Ainsi du moins le décida l'official de Lyon, en prononçant l'annulation du mariage. Honoré d'Urfé, soupirant en expectative, hérita de cette épouse vierge, non sans que le mari protestât contre le cadet, qui, dit-il, sans aucune raison,

[Traît son frère aîné, l'ostant de la maison.](#)

Pour se consoler, il se fit prêtre et se réduisit à chanter l'amour pur, après avoir côtoyé l'autre sans aborder au port, s'il faut en croire l'insigne chapitre. Ce

---

<sup>1</sup> C'est l'historien des d'Urfé, Bernard, qui a fait cette découverte intéressante.

<sup>2</sup> Bernard, p. 220.

mauvais expert en matière amoureuse dédia en 1608 à Marguerite le cinquième livre de ses Hymnes, dont un consacré à la chaste Suzanne. Ce n'est pas la preuve péremptoire d'une ferme croyance à la vertu de Marguerite. Ne suffisait-il pas dans les idées du temps pour avoir droit à cet hommage, qu'elle fût de la race des Valoys, la dixième muse, une beauté que tout l'univers admire pour sa perfection à l'égal de celle de Vénus et de la chaste pudique et sainte Suzanne.

Un client des d'Urfé, le chanoine Loys Papon, autre forézien, est encore plus entier dans sa foi. Il s'élève contre les médisants qui dénaturent les meilleures intentions de la Reine. C'est pour louer Dieu plus dignement qu'elle recrute sa chapelle parmi des enfants doués d'une belle voix. Eh bien, ne l'accusait-on pas de transformer ces jeunes chantres en mignons, ou, comme il dit, en sa fureur classique :

#### De candides Orphées en infames satyres.

Loys Papon généralisait peut-être la diffamation pour avoir plus de facilité à la confondre. Accordons que la maîtrise du château resta une école de chant. Mais Pominy, qui la dirigeait, avait été promu grand favori. Ce valet de cœur vaut pour tous les enfants de chœur.

Darnalt, lieutenant-général au présidial d'Agen, — peut-on récuser le jugement d'un magistrat ? — se porte lui aussi garant de la vertu de Marguerite. Il la compare à la Logistille de l'Arioste auprès de qui Roger, échappé aux enchantements et à la poursuite de l'impudique Alcine, ne trouve que de bonnes mœurs, de ces beautés éternelles, de ces graces infinies qui nourrissent le cœur, qui le remplissent et ne le saturent jamais.

Mais elle est plus que cela. Aussi ceste très noble ame royale s'est retirée dans le chasteau Elysien d'Usson, et avant qu'entrer à la gloire des cieux [elle] s'est voulu avoisiner d'iceux commençant d'y prendre sa volée ; ayant appris de s'exercer en la vie contemplative et de séparer son ame bienheureuse d'avec son corps très parfait, et le tout pour bien mourir. Car selon Platon (et Darnalt cite en grec sans le traduire le texte du Phédon), l'étude du sage est de deslier et séparer l'ame du corps<sup>1</sup>.

Tous ces admirateurs, et qui l'étaient à différents titres, de Marguerite communiaient avec elle en Platon. Antoine d'Urfé est nettement platonicien. Madame, dit-il dans la dédicace de son *Epistre*, dès la première fois que le bruit de vos graces, vrayment fatal à tout notre siècle, me vint frapper les oreilles, j'entray en la mesme curiosité qu'on lit de Socrates, qui, rencontrant un jeune homme de singulière beauté, après l'avoir contemplé fort longtemps, le pria de parler, afin qu'il le peust voir, comme s'il n'eust pas encore veu le personnage mesme, d'autant que ce corps terrestre n'est que l'écorce ou l'habillement dont le vray homme intérieur est enveloppé. De mesme aussi je m'enquys fort curieusement combien vostre Majesté s'estoit étudiée d'adjouster aux dons de la nature les beautez qui concernent la plus belle partie de nostre ame, c'est-à-dire l'entendement. Et Dieu sçait quel contentement je reçeu sçachant la perfection que vostre divin esprit s'estoit acquise en toutes les sciences<sup>2</sup>.

Honoré, élevé chez les jésuites de Tournon dans le culte d'Aristote, est imprégné lui aussi de l'esprit de Platon. Il oscille entre les deux chefs d'école, emporté par

---

<sup>1</sup> Darnalt, f° 124.

<sup>2</sup> Bernard, p. 221.

l'essor de l'un, retenu par la logique, et, si l'on peut dire, par l'orthodoxie de l'autre.

Mais que de passages, surtout dans le second livre des *Epistres morales*, où il rêve lui aussi sur le divin.... Comme les Idées ont leur beauté de Dieu, plus ou moins parfaitement, selon le degré de leur perfection, ainsi nos âmes et nos corps l'ont selon la leur, plus ou moins ainsi qu'ils en sont plus ou moins capables. Mais telle qu'elle puisse être elle est toujours un rayon qui s'élance du visage divin.... Par ainsi qui aime la beauté en nous y aime aussi bien Dieu.... car si notre beauté est un rayon de celle de Dieu, sans doute en l'aimant nous aimons Dieu sans y penser.

Toutefois celui est blâmable... qui s'arrête aux beautés du corps sans s'élever à celles de l'âme.

Lorsque Platon a dit que pour rendre un homme entièrement parfait, il falloit seulement qu'il aimât, il entendoit sans doute qu'il deust aimer ces deux beautés de l'âme et du corps. Car, dit-il, l'amant n'a nul désir plus grand que d'être aimé de ce qu'il aime. Pour être aimé il faut avoir les choses aimables. Ce qui est seul aimable c'est la vertu. Donc pour être aimé, le vrai amant se rendra vertueux. Il est tout certain que le corps peut bien être aimé, mais non pas aimer. Donques si l'amant veut être aimé de ce qu'il aime, comme dit Platon, il faut par nécessité que ce soit des beautés de l'âme<sup>1</sup>.

Anne d'Urfé inclinait corps et âme à l'éthique du philosophe, interprétée par les Italiens. Dans l'hymne de *Honneste amour*, il raconte qu'un jour, au plus chaud de l'été, assis sur la mousse de la montagne où est bâtie la maison des d'Urfé, la lecture du grand Léon Hébrieu lui révéla le pur amour. Comme il n'en pouvait ressentir d'autre, sa théorie s'était trouvée d'accord avec sa pratique en son mariage blanc.

Il n'est pas douteux que Marguerite se soit largement pénétrée de cet idéalisme dont les inspirations lui arrivaient embaumées de l'encens des hommages et comme des prières adressées à une divinité. Dans une lettre à Champvallon, elle parle à peu près dans les mêmes termes qu'Honoré d'Urfé du véritable amour, qui est une passion de l'âme et non la satisfaction d'un instinct animal.... Car l'âme est seule l'homme et elle se sent son plaisir d'autant retranché que l'on l'adhère uniquement aux appétits du corps, lesquels ne peuvent être cause d'amour, puisqu'ils ne sont desirs de beauté (car l'amour n'est autre chose) et la beauté ne peut être désirée et aimée que par ce qui la connoist<sup>2</sup>.

Autour de Marguerite un grand vent de spiritualité soufflait. Il lui parut cruel de détruire les lettres qui lui rappelaient le souvenir d'une chère passion, et compromettant de les garder en leur forme originale, écrites avec la sincérité et l'abandon d'une âme qui ne faisait qu'un avec le corps. Ses adorateurs du Forez, oublieux ou ignorants des scandales du château, la voulaient chaste à tout prix et en tout cas lui imposaient de le paraître. Pour sauver sa correspondance et sa réputation, elle retrancha ce qui était du corps et amplifia ce qui était de l'âme. La théorie de *Honneste amour* lui fournit l'éthique sentimentale qui subtilisait la passion jusqu'à l'anoblir et de la terre l'élevait au ciel.

---

<sup>1</sup> *Epistres morales*, éd. de 1623, pp. 258-261, communiquée par la Diana, la société savante de Montbrisson.

<sup>2</sup> Guessard, p. 466.

Ses *Mémoires*, qui furent écrits à Usson vers 1600<sup>1</sup>, portent en divers endroits la marque de cette influence platonicienne. Dans le voyage aux Pays-Bas, le récit de la mort de Mlle de Tournon, une de ses filles d'honneur, en est tout imprégné, et, si touchant qu'il soit par lui-même, la psychologie de narratrice y ajoute un nouveau et plus puissant intérêt. Hélène de Tournon, d'une grande famille vivaraise, et Marc de Rye de Varambon, cadet de l'aristocratie franc-comtoise, s'aimaient et voulaient s'épouser. Mais ils en furent empêchés un temps par les parents du jeune homme, qui voulaient le faire d'église. L'opposition de principe disparue, ils se revirent à Namur, elle toujours amoureuse, lui détaché ou croyant l'être. La jeune fille souffrit cruellement de cette froideur, bien qu'elle n'en laissât rien voir par dignité, par souci des convenances mondaines ; et même, avec une innocente coquetterie, elle accueillit les hommages et les soins du frère de Varambon. Mais quand ils se furent quittés, son cœur battit si fort de souffrance qu'à l'arrivée à Liège il se rompit.

On lui fit des funérailles telles que sa qualité le requérait. Quatre gentilshommes portaient le cercueil, l'un desquels l'avoit durant sa vie passionnement adorée, sans le luy avoir osé découvrir pour la vertu qu'il congnoissoit en elle et pour l'inegalité ; qui lors alloit portant ce mortel faix et mourant autant de fois de sa mort qu'il estoit mort de son amour.

Les antithèses de mots dont ce deuil est plein, la recherche et la subtilité des idées et des sentiments, n'est-ce pas l'une des premières manifestations en France du genre et du style précieux ?

A cette heure même Varambon entrait à Liège. Il n'avait pas sitôt vu partir de Namur Mlle de Tournon qu'il s'était repris à l'aimer et accourait pour solliciter sa main. Il aperçoit un cortège funèbre et demande de qui c'est. Ô mortelle réponse ! L'amour, ainsi vengeur de l'ingrate inconstance, veut faire esprouver à son ame ce que par son desdaigneux oubly il a faist souffrir au corps de sa maistresse, les traits de la mort. — Au nom de Mlle de Tournon, il se pasme et tombe de cheval inanimé. Son ame, que je crois, dit Marguerite, allant dans le tombeau requérir pardon à celle que son desdaigneux oubly y avoit mise, le laissa quelque temps sans aucune apparence de vie, d'où estant revenu, l'anima de nouveau pour luy faire esprouver la mort qui, d'une seule fois, n'eust assez puni son ingratitude<sup>2</sup>.

La jurisprudence de Marcile Ficin serait plus rigoureuse. Aimer, c'est mourir à soi et revivre en l'aimé. Platon appelle l'amour amer parce que quiconque aime

---

<sup>1</sup> Au plus tard, en février 1603, date de la mort de la duchesse de Retz, dont il est parlé (*Mémoires*, p. 8) comme d'une personne vivante ; au plus tôt, le 31 janvier 1599, puisqu'il y est fait mention (*ibid.*, p. 163) du mariage de Catherine de Bourbon-Navarre, sœur d'Henri IV, avec le fils du duc de Lorraine, mariage qui fut célébré ce jour-là. Une autre indication semble contredire ces deux-là, c'est à l'endroit (*ibid.*, p. 113) où Marguerite raconte que l'irrésistible Varambon a épousé Dorothee de Lorraine, veuve d'Erich, duc de Brunswick, malgré l'opposition des parents de la princesse à cette union inégale ; elle le croit encore en vie. Or Borgnet, qui a publié des *Mémoires sur le marquis de Varambon*, Bruxelles, 1873 (Coll. des *Mémoires relatifs à l'Histoire de Belgique*) dit dans l'introduction que Varambon épousa Dorothee en 1597 et mourut en 1598, mais sans préciser le mois. Il est possible qu'au fond de l'Auvergne, Marguerite n'ait pas su, à quelques mois près, la mort du héros de son petit roman sentimental, mais il n'est pas croyable qu'elle l'ait ignoré beaucoup plus d'un an. On peut donc conclure que la rédaction des *Mémoires* se place dans le courant de l'année 1599.

<sup>2</sup> Guessard, pp. 113-114.

meurt en aimant. Mais ce mort ressuscite en l'aimé, à condition d'être aimé, faisant avec celui qu'il aime et qui l'aime échange de vie. Au contraire si l'amant n'est pas aimé, il est du tout mort, parce qu'il ne vit point en soy, et ne vit point aussi de l'aymé, estant de luy mesprisé. Pour laquelle cause quiconque est aymé par raison doit contr'aymer. Et qui n'ayme l'amant est en coulpe d'homicide, ainçois est larron, meurtrier et sacrilège<sup>1</sup>.

C'est le crime de Varambon, qui a conquis un cœur et qui l'a rebuté. Pour avoir manqué à la loi de l'amour, il pourrait comme infatue et impie être occis d'un chacun, à moins qu'il ne se condannât lui-même à mourir pour faire revivre l'aimé, en l'aimant. Marguerite dissout et clarifie le plus possible l'amas trouble de ce brouillard métaphysique.

En une des belles pages de ses Mémoires elle explique son ravissement le jour où son esprit s'ouvrit à l'intelligence du monde. Ce fut pendant sa réclusion du Louvre (1575), lorsqu'elle commença, dit-elle, à se plaire à la lecture, et à s'acheminer à la dévotion, lisant en ce beau livre universel de la nature tant de merveilles de son Createur que tout ame bien née, faisant de cette congnoissance une eschelle de laquelle Dieu est le dernier et le plus hault eschelon, ravie, se dresse à l'adoration de cette merveilleuse lumière et splendeur de cette incomprehensible essence ; et faisant un cercle parfait, ne se plaist plus à aultre chose qu'à suivre cette chaisne d'Homère, cette agreable encyclopedie, qui, partant de Dieu mesme, retourne à Dieu mesme, principe et fin de toutes choses. Et la tristesse contraire à la joye, qui emporte hors de nous les pensées de nos actions, reveille nostre ame en soy mesme, qui rassemblant toutes ses forces pour rejeter le mal et chercher le bien, pense et repense sans cesse pour choisir ce souverain bien, auquel pour asseurance elle puisse trouver quelque tranquillité ; qui sont de belles dispositions pour venir à la congnoissance et amour de Dieu<sup>2</sup>.

La chaîne d'Homère, ce n'est pas ici la chaîne d'or, au bout de laquelle Zeus se vante de tenir suspendus dans sa puissante main et d'attirer à lui les dieux et les déesses, et la mer et la terre<sup>3</sup>. De l'Iliade à Platon, elle se transforme en une échelle symbolique, qui relie l'homme à Dieu. Marguerite emprunte cette interprétation au *Théétète*, trad. par Marcile Ficin<sup>4</sup> ou au commentaire de Macrobe sur le Songe de Scipion<sup>5</sup>.

Mais ce n'est pas sa principale source. Elle puise dans la *Sainte Philosophie*<sup>6</sup> de Guillaume Du Vair certains passages, et presque les mots mêmes. Quant aux œuvres de Dieu, dit le magistrat philosophe, ce sont certainement des eschelles qu'il nous a dressées de tous costez pour monter jusqu'à lui..... Et à vray dire tant de merveilles dispersées par tous les coins du monde, qu'est-ce autre chose qu'un livre ouvert pour y lire la grandeur et toute puissance de Dieu qui y est si richement imprimée.

---

<sup>1</sup> *L'Honneste amour*, p. 60.

<sup>2</sup> Guessard, p. 76.

<sup>3</sup> *Iliade*, chant VIII, vers 18-27.

<sup>4</sup> *Divini Platonis Opera Omnia*, XCVII, 2.

<sup>5</sup> Macrobe, *In somn. Scipionis*, I, 14, p. 61 de l'éd. de Padoue, MDCCXXXVI.

<sup>6</sup> Du Vair, *Œuvres*, Paris, 1625, pp. 28 et 29.

La *Sainte Philosophie* n'est pas antérieure à 1585. Voir Radouart, *Guillaume du Vair* (thèse 1907), p. 140, note 2.

Il est curieux de voir où Marguerite cesse de suivre son guide. Du Vair déclare qu'une âme pure est la condition d'une intelligence saine et droite. **Ce qui nous gaste et nous le trouble** (le jugement) **sont les delices et les voluptez**. Mais la passionnelle Marguerite se borne à dire, que **la joie emporte loin de nous les pensées de nos actions** et que **la tristesse reveille notre ame en soy mesme**.

On remarque ici et ailleurs le nombre et la qualité de ses emprunts. Elle ne tire guère de son propre fonds que la forme. Elle se souvient trop de ses lectures pour être originale.

Ce qui est d'elle (et encore est-ce bien sûr ?), c'est un mélange de galanterie et de dévotion, d'amour divin et d'amour profane, où se satisfait son ardeur mystique. **Je ne vis plus qu'en vous**, écrit-elle à Champvallon, **et d'autre que de vous mon ame n'est regie**. C'est employer sans scrupule la belle parole de Saint-Paul : **En Dieu nous vivons, nous agissons et nous sommes**, pour marquer l'étroite union des corps et des âmes dans l'amour humain<sup>1</sup>.

Mais, d'où que lui vienne l'inspiration, elle résume, élague, clarifie et s'assimile si bien ce qu'elle butine que le départ n'est pas toujours facile à faire de ce qui est d'elle ou d'autrui.

Brantôme parle avec enthousiasme de son talent poétique. **Elle fait souvent quelques vers et stances très belles qu'elle fait chanter — et mesme qu'elle chante, car elle a la voix belle et agréable, l'entremeslant avec le luth qu'elle touche bien gentiment**<sup>2</sup>... Serait-ce les poésies de sa composition ou composées à son intention, que l'inventaire de 1608 intitulé Recueil des Amours de la Reine.

Peut-être les pièces éparses dans les *Mémoires-Journaux* de Pierre de L'Estoile ou ailleurs, avaient-elles été réunies là, imprimées ou manuscrites. Il y en a beaucoup de perdues. Combien en reste-t-il de la façon de Marguerite.

Les Stances sur la mort de Bussy : dialogue entre Lysis-Bussy assassiné, le 19 août 1579, par un mari jaloux, le comte de Montsoreau, et Flore-Marguerite, à qui il apparaît avant de descendre au **val ténébreux**, sont probablement de Pibrac<sup>3</sup>.

Il faut restituer à qui de droit, c'est-à-dire à l'amant, ou mieux encore, au poète de l'amant, Benjamin Jamyn, ce maître en pointes et concetti, les prétendues *Stances amoureuses de la roine de Navarre sur ses amours avec Champvallon* (1581)<sup>4</sup>.

A Usson Marguerite n'avait peut-être pas encore pour secrétaire poétique François Maynard, ce fin ciseleur de ses sentiments, de ses regrets, et de ses plaintes.

Elle est d'elle sans doute la lamentation sur la mort du bel Atys (Aubiac), cette pièce laborieusement chevillée, froide et banale, où l'on devine une inconsolable qui sera vite consolée.

Quand le temps (mais pourtant cette crainte soit vaine)  
Permettroit qu'un oubli fit adoucir ma peine,  
Je persiste aux sermens diverses fois conclus.

---

<sup>1</sup> Guessard, P. 451.

<sup>2</sup> Brantôme, *Œuvres*, pp. 81-82.

<sup>3</sup> L'Estoile, I, pp. 323-326.

<sup>4</sup> L'Estoile, XI, pp. 157-160.

Si je cesse d'aimer, qu'on cesse de prétendre ;  
Je ne veux désormais être prise ni prendre,  
Et consens que le ciel puisse éteindre mes feux,  
Car rien n'est digne d'eux<sup>1</sup>.

Elle ne réussit pas mieux dans le genre bucolique, comme on peut en juger par le couplet fameux à la louange de Pominy :

A ces bois, ces prés et ces antres  
Offrons les vœux, les pleurs, les sons,  
La plume, les yeux, les chansons  
D'un poète, d'un amant, d'un chanteur.

Son poète d'Usson, qu'elle croit un grand poète, c'est Antoine La Pujade, dont elle fait représenter une tragi-comédie de Jacob d'après le récit de la Bible, un sujet qui lui est cher pour la similitude des malheurs et des bonheurs du patriarche avec les siens. La Pujade est un poète du Midi, qu'un autre poète du Midi, le bordelais Pierre de Brach, célèbre comme un génie, et que Le Double, conseiller au siège présidial d'Agen, couronne de lauriers en vers latins. La Pujade, à son tour, quoique bon catholique, exalte le huguenot Du Bartas et, dans le dialogue qu'il imagine entre un voyageur et des abeilles, leur fait dire qu'elles **confissoient** leur miel tous les ans dans la maison de l'auteur de la Semaine.

Poète religieux, lui aussi, il avait publié en 1604 à Paris un recueil intitulé *Œuvres chrestiennes*<sup>2</sup>, comprenant les trois livres de la Christiade, les Secondes Œuvres chrestiennes et des poésies diverses, la plupart du même caractère. L'ensemble était dédié à la reine Marguerite, et quelques parties composées en sa **faveur**, tel le Cantique pour le quatorzième de mai, jour de la naissance de la Reine, ou par son ordre, comme l'adaptation des Psaumes de Titelman, un capucin connu pour sa piété, ses travaux d'exégèse et ses commentaires de l'Ancien et Nouveau Testament.

L'année suivante, il fit paraître à Bordeaux la *Mariade... sur les louanges de la très sainte et très sacrée Vierge Marie retirées de son cantique amplement expliqué... en doute chants*, Millanges, 1605, in-12°. Il a l'ambition de donner une suite aux Semaines de Du Bartas, cette description du monde naissant et cette histoire du peuple élu, qui, par la puissance de la vision, l'éclat des images et la grandiloquence du style font, malgré toutes les fautes de goût, figure d'épopée. Mais il ne réussit qu'à raconter la vie du Christ, et celle de la Vierge pieusement, en fidèle attendri, aussi incapable de comprendre la Bible que l'Évangile.

Cependant, Marguerite l'admire tant qu'elle s'est mise en frais pour lui de poésie. Les meilleurs vers d'elle, — ou les moins mauvais, — et qui sont peut-être authentiques, c'est un sonnet où elle le reprend aimablement de son goût pour la solitude.

Est-ce pour acquérir ce grand nom de Pymandre,  
Qu'en silence et muet allés tousjours resvant,  
Non resvant : mais plustost pensant et contemplant  
Aux plus divins sujets que l'esprit peut comprendre.

---

<sup>1</sup> Ce sont ces mauvais vers, dont Saint-Poncy, II, p. 273, déclare qu'ils témoignent à la fois de sa sensibilité et de sa verve poétique.

<sup>2</sup> *Les Œuvres chrestiennes d'Anthoine La Pujade*, Paris, 1604.

Ou, pour de Pythagor' vray disciple vous rendre,  
Allés à Harpocrate ainsi sacrifiant ?  
Ou comme Archimedes vostre œuvre imaginant,  
D'un agréable oubly vous vous laissés surprendre.

Non, non, rien de cecy vostre parler n'arreste,  
Mais de vos beaux escrits l'action si parfaite  
De vostre ame retient toutes les facultés :

Ceux qui font tous les deux n'y ont telle excellence.  
A nostre ame a été limité (sic) sa puissance,  
Egalement agir n'est deu qu'aux Deités<sup>1</sup>.

Ce sonnet, cet unique sonnet, léché, précieux et pédant, suffit-il à l'élever au rang de poétesse ?

C'est à Usson que s'est achevée sa formation intellectuelle. Elle y eut, pendant les dix-neuf ans qu'elle y séjourna, le temps de lire, de méditer, de se nourrir de doctrines et de connaissances. Et cependant elle n'en dit rien.

Il est vrai que ses *Mémoires* s'arrêtent en 1582. Mais toutefois il est remarquable qu'on y trouve à peine une allusion, et si vague, à sa retraite dans ce château fort d'Auvergne. Elle parle longuement de sa captivité du Louvre en 1575, qui fut de moins de deux mois, comme d'une épreuve salutaire. Mais cet apprentissage [des biens de la tristesse et de la solitude](#) ne la mena pas jusqu'à la maîtrise intellectuelle.

Durant les dix ans qui suivirent, elle fut trop occupée des intérêts de son frère et de son mari, de la pastorale de Nérac, de ses amours avec Champvallon, de sa rupture avec les deux Rois, et de ses aventures d'Agen et de Carlat pour trouver le temps de beaucoup lire.

A Usson, au contraire, plus d'intrigues de Cour et de cœur, plus de chevauchées d'amazone, plus d'espérances politiques ; une vie morne, un horizon aussi limité que celui qu'elle pouvait apercevoir de la terrasse du château.

En dehors des heures où elle se souvenait trop qu'elle était femme, quel autre et meilleur plaisir que de satisfaire cet appétit de science, la plus avouable de ses passions. Elle s'y livrait tout entière, car là encore elle ne se donnait pas à demi, et, quand un volume était commencé, elle sacrifiait à le finir les repas et le sommeil. Elle a lu des centaines d'ouvrages, quelques-uns la plume à la main. Les emprunts d'idées et de sentiments qu'elle y a faits, des connaissances qui semblent le monopole des érudits, la pratique des livres saints, l'exploitation de Marsile Ficin et ce platonisme du pur amour dont elle pare ses rapports très sensuels avec Champvallon, en un mot son érudition, sacrée, profane, sentimentale est en majeure partie le résultat de cette longue retraite loin des fêtes, des intrigues, des complots. Mais elle n'en laisse rien entendre, comme s'il lui était pénible d'avouer que de sa grande misère d'Auvergne, il ait pu sortir un si grand bien. Elle reconnaît que ce château fort a été son arche de salut, mais il fut bien plus encore : le théâtre de sa réhabilitation et de sa gloire. Que resterait-il d'elle sans l'autobiographie rédigée là et les lettres qui y furent écrites ou remaniées, sinon le souvenir de folles aventures. Elle y a médité à loisir son apologie, et, comme cette apologie est un chef-d'œuvre, la postérité passe sur

---

<sup>1</sup> *Œuvres chrestiennes*, p. 110.

les fautes, sourit des faiblesses, et accueille au temple de Mémoire la dernière des Valois.

Mais elle n'avait pour cet ermitage qu'une reconnaissance sans amour et projetait depuis longtemps de sortir de ces [déserts](#) de montagnes, heureuse de retrouver au doux pays de France le Parnasse, le Liban, le Thabor, que célébraient les panégyristes, et le [Cytheron](#), dénoncé par quelques indiscrets.

L'occasion qu'elle guettait s'offrit quand recommencèrent les troubles, à peine comprimés par l'exécution de Biron et la fuite de Bouillon. De Sedan où il était rentré, l'austère huguenot pratiquait ses coreligionnaires du Sud-Ouest et cependant se concertait avec le Roi catholique. Un de ses gentilshommes, Jacques de Vezins de Charri se glissa dans le Midi pour raviver les rancunes et les haines. Pierre de Rignac qui commandait à Turenne, la capitale de ses possessions du centre, distribuait de l'argent. L'agitation menaçait de gagner l'Auvergne où Bouillon avait quelques fiefs et Charles de Valois, prisonnier à la Bastille, nombre de partisans.

Marguerite feignit de craindre et peut-être craignit-elle qu'une nouvelle révolte ne l'obligeât encore une fois à s'enfermer dans Usson. Elle avait de bons informateurs : un gentilhomme, nommé La Rodelle, qui s'était retiré à temps du complot, le valet de Jean de La Sudrie, un des conjurés, et un soldat, à qui on avait offert récompense pour un coup de main contre Sarlat. Elle estima le moment venu de se rapprocher du Roi, en intention ou sous prétexte de se mettre à l'abri. Dans une lettre du 30 janvier 1605, elle lui mandait son espérance d'être bientôt à Villers-Cotterêts, soudain qu'elle serait [un peu remise des grandes et violentes maladies](#) qu'elle avait eues [toute l'année passée](#)<sup>1</sup>. Mais elle n'eut pas sans doute la réponse qu'elle attendait et trois mois après (12 mai) elle renouvela ses suggestions, le priant de lui remettre sa maison de Boulogne, qu'elle lui avait prêtée pour y installer des ouvriers étrangers [feseurs de soie](#), et dont il n'avait plus besoin. L'air en était plus sain que celui de Villers-Cotterêts. Elle la ferait meubler et accommoder et s'y rendrait [Dieu aidant, avant que le mois de septembre passe](#)<sup>2</sup>.

Et soudain en juillet elle est à Arthenay, au delà d'Orléans, en route pour Paris. Elle a quitté l'Auvergne sans congé, de peur assurément de recevoir l'ordre de n'en pas bouger, et pour mettre le Roi en présence du fait accompli. Sully et La Varenne, qui ont couru au-devant d'elle, sont arrivés trop tard pour l'arrêter. L'explication qu'elle donne au Roi de son départ n'est que spécieuse. Le gentilhomme (La Rodelle) qui annonçait l'explosion de la révolte pour le mois d'août [vouloit](#), lui écrit-elle, [le dire à vostre Majesté en ma présence pour obtenir d'elle, par mon moyen, que ses parens qu'il n'eust voulu mettre en peine n'en pastissent !](#) Elle ne croyait pas que cet [ingrat](#), le duc de Bouillon, se voulût hasarder jusqu'en sa maison (de Turenne) pour l'entreprise, n'ayant fait cette promesse [que pour](#) (y) [embarquer les plus fous](#). Elle laissait Usson entre les mains d'un vieux gentilhomme, son maître d'hôtel, et de tous les Suisses et soldats qui l'y ont servie le temps qu'il a plu à Dieu qu'elle y a été. Mme de Vermont restait aussi [pour les solliciter de leur devoir](#). Le Roi n'avait rien à craindre pour cette place d'importance. [Je l'ay eu de vostre Majesté, je la lui rends.](#)

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 389.

<sup>2</sup> Guessard, p. 390.

Ses ambitions se bornaient désormais à Boulogne. Sur ce point elle était sincère. Ses longues épreuves l'avaient assagié, et, l'âge aidant, elle ne demandait plus qu'à vivre tranquille. Si elle voulait se rapprocher de Paris, ce n'était pas pour y brouiller. Son départ subit était la dernière manifestation de son esprit d'indépendance ; elle n'aspirait plus désormais qu'à obéir.

Il lui tardait de revenir aux pays de son enfance et de sa jeunesse. Aux plaisirs qu'elle avait goûtés à Usson, innocents ou non, s'ajouteraient ceux que procurent la présence du souverain, l'attrait d'une Cour, l'affluence de la noblesse, l'éclat et la richesse d'une capitale et la clientèle des savants, des lettrés et des artistes.

N'était-ce pas une juste compensation à sa rude pénitence d'Auvergne ?

## CHAPITRE XIV. — LE RETOUR A PARIS ET LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA REINE.

[Coeffeteau], *Premier Essay des Questions théologiques traitées en nostre langue selon le stile de S. Thomas et des autres scolastiques par le commandement de la Reyne Marguerite duchesse de Valois*. Par F. N. Coeffeteau... vicaire général de la congrégation des Frères Prescheurs de France, à Paris, 1608. Duplomb, *L'Hôtel de la reine Marguerite*, Paris, 1881. Journal de Jean Herouard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628) extrait des manuscrits originaux par MM.

E. Soulié et Edmond de Barthélemy, Paris, 1886, 2 vol. Pierre Matthieu, *Histoire de France, de François Ier à Louis XIII*, 2 vol., t. II. *Henri IV et Louis XIII*, 1631. *Le Mercure françois ou la suite de l'Histoire de la paix commençant l'an 1605 pour suite au Septenaire* du Dr Cayer (Palma Cayet), t. I, 1611 t. II, 1613, t. III, Seconde édition, seconde continuation, 1617. Simonne Ratel, *La Cour de la reine Marguerite*, t. XI (1924) et XII (1925) de la Revue du XVIe siècle. *Registres du Bureau des délibérations de la ville de Paris*, t. XIII, p. p. Paul Guérin, 1905. *Les Secretz moraux concernant les Passions du cœur humain divisez en cinq livres*, par le P. François Loryot de Laval de la Compagnie de Jésus, Paris, 1614, in-4°, 911 pages. *Les Fleurs des secretz moraux... divisez en six livres et desdiez à la reine Marguerite*, 1614, in-4°, 1154 pages.

HENRI IV eût mieux aimé la savoir loin de Paris. Appréhendait-il pour son autorité le prestige du nom des Valois ou bien sa seconde femme avait-elle de la répugnance à vivre dans le voisinage de la première. Il crut bon de s'en expliquer avec D. Giovanni de Médicis, oncle de la Reine, qui se trouvait à la Cour. Marguerite, lui dit-il, s'était retirée dans la capitale et sous sa protection, afin de se soustraire aux partisans du duc de Bouillon, qui, pour mettre en question la légitimité de son second mariage, voulaient se saisir d'elle et lui faire avouer de force qu'elle n'avait pas consenti librement au divorce. Ce n'était sans doute qu'une façon de s'excuser d'une apparition inattendue et de prévenir les reproches de Marie de Médicis<sup>1</sup>.

Surpris ou non par l'événement, il n'en laissa rien voir. Il expédia au-devant d'elle à Etampes, Roquelaure, un ancien ami de Nérac, qu'il savait lui être particulièrement agréable, et choisit pour la recevoir son bâtard bien-aimé, César, duc de Vendôme, un enfant de onze ans. C'était, à défaut du dauphin Louis, que sa grandeur et son âge retenaient au Louvre, la personne la plus distinguée qu'il pût déléguer, un prince du sang de la main gauche, et qui lui était plus cher que les autres. Marguerite, qui savait combien il aimait ce fils, ne manqua pas de louer sa beauté digne effect d'une royale naissance et son esprit qui surpasse son age. C'est à la vérité, dit-elle, une royale production digne de

---

<sup>1</sup> L'événement fournit ample matière aux suppositions des nouvellistes et des diplomates. Philippson, *Heinrich IV und Philipp III*, Berlin, 1873, t. II, pp. 245-246, note 3 et références. Sully, *Œconomies royales*, chap. CLIV, Ire section, p. 40.

Vostre Majesté, qui ne fait rien d'animé ou inanimé qui ne surpasse l'ordinaire, comme ces beaux bastimens que j'ai veus passant l'eau (la Seine)<sup>1</sup>.

Elle ne fit que traverser Paris pour aller s'installer à Boulogne, au château de Madrid. Le 2 août, elle y revenait pour un plus long séjour. Le prévôt des marchands, François Miron et les échevins, avertis de son projet et incertains des dispositions d'Henri IV, alors absent, demandèrent à Villeroy ce qu'ils devaient faire. Le secrétaire d'Etat était aussi embarrassé qu'eux. Il craignait peut-être que la bourgeoisie, exaspérée par les conversions et les retranchements de rentes de Sully, ne traduisît sa colère contre le surintendant en une manifestation de sympathie pour la dernière des Valois<sup>2</sup>. Il ne croyait pas, répondit-il avec sa prudence habituelle, que la reine Marguerite allât à Paris avant d'avoir vu le Roi, mais si elle y allait, Sa Majesté leur commandait de la visiter et la saluer, en lui tesmoignant que vous avez eu commandement du Roi de le faire, et sans qu'il soit besoin d'autres cérémonies.

En conséquence, le prévôt des marchands et les échevins, accompagnés des sergents de la ville, qui portaient des confitures et des flambeaux, se rendirent au cloître Notre-Dame où Marguerite dînait en la maison de Monsieur l'évêque de Rieux (Bertier), son chancelier. Miron lui dit leur ressentiment des grands biens qu'ils avaient reçus des rois ses antécresseurs. Il se félicita de revoir en elle la vive image de Leurs Majestés, recommanda la ville à pareille affection, et protesta qu'ils ne manqueraient non plus d'obéissance à ses commandements que de fidellité vers le Roy. Il la pria d'avoir agréable les présens de la ville et les prendre en aussy bonne part comme s'ils estoient dignes de sa grandeur.

Ces hommages, qui tranchent sur le ton banal des harangues officielles, témoignent moins de sympathies pour les Valois que de mauvaise humeur contre les extorsions fiscales du gouvernement de leur successeur. Marguerite, agréablement surprise de cet accueil, remercia la municipalité de l'honneur qu'on lui faisoit et des présents que l'on luy donnoit, ajoutant que si elle eust creu entre sy bien venue en ceste ville comme elle [l']est, qu'il y avoit longtemps qu'elle y fust venue ; que sy la ville a receu quelque grace de ses predecesseurs, on ne la trouvera pas moins disposée en ce qu'elle pourra pour le service d'icelle ville et concitoïens<sup>3</sup>.

Réponse gracieuse et légèrement ironique. Le Roi, rassuré, lui rendit visite et lui conseilla, dit-on, d'être moins dépensière à l'avenir et de ne plus changer la nuit en jour. A quoi elle sut bien répondre qu'elle était trop vieille pour renoncer à l'habitude de se lever et de se coucher tard et que la libéralité était une tradition de famille. Il s'égaya de cette humeur plaisante dont les traits ne le blessaient plus.

Il rabroua Marie de Médicis, qui, lors de la réception de Marguerite au Louvre, ne s'avança pas assez loin pour la recevoir. Il la traita en sœur et ne l'aima jamais tant que depuis qu'il ne fut plus tenu de l'aimer.

A Paris, où elle s'arrêtait souvent au sortir de sa maison d'habitation de Boulogne, elle logeait à l'Hôtel de Sens, bâti par l'archevêque de Sens, Tristan de Salazar (1475-1519). C'était un spécimen remarquable de l'architecture civile de la fin du moyen âge et du commencement de la Renaissance, comme on en peut

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 396, 20 juillet.

<sup>2</sup> Miron de l'Espinoy, *François Miron*, 1885, pp. 288-289.

<sup>3</sup> *Registres du Bureau*, XIII, pp. 469-470.

juger par le peu qu'il en reste : poivrières de l'entrée, porte, large cour, tour d'angle sur la petite rue du Figuier. Mais elle en fut bientôt chassée par un drame passionnel. Elle avait fait venir d'Usson Dat, dit Saint-Julien, dont elle ne pouvait se passer. Le successeur de Pominy aspirait comme lui à être mieux qu'un mignon de couchette et voulait gouverner la maison de sa royale maîtresse. Ses prétentions et sa faveur menaçaient de déposséder Mme de Vermont, dame d'honneur de Marguerite, et depuis longtemps toute puissante. Le fils de cette confidente, un jouvenceau de dix-huit ans, inquiet de la disgrâce de sa mère ou jaloux de la fortune du favori, le tua d'un coup de pistolet à la portière du carrosse qui ramenait la Reine à l'hôtel de Sens. Il s'enfuit à cheval, mais mal monté, il fut pris avant d'avoir passé les portes de Paris. On le ramena devant le corps de sa victime et, l'ayant fait retourner pour être bien sûr qu'il était mort, il se déclara content. Sur les instances de la royale amoureuse, il fut exécuté dès le lendemain, à l'endroit même où il avait commis son crime. Marguerite voulut voir de ses yeux supplicier le meurtrier de son amant, mais elle quitta le jour même cet hôtel néfaste. Enragée de douleur et de fureur, elle engloba tous les Vermont dans sa passion de vengeance, les accusant de s'adonner à la magie et d'avoir voulu l'envoûter. Elle sollicita du Roi et finit par obtenir de lui le bannissement de la mère et des enfants dans le lointain Rouergue, à l'abbaye de Sylvanès, dont elle avait naguère gratifié Mme de Vermont, pour prix de ses services et de son dévouement.

Elle retourna au château de Madrid et bientôt à Issy, qu'elle venait d'acheter à un sieur de La Haye. Issy fut sa maison des champs préférée, un petit Fontainebleau, qu'elle agrandit à la mesure naturellement de ses ressources. Le domaine passa par don, au XVIIIe siècle, à la congrégation de Saint-Sulpice, qui, expulsée de Paris par les rigueurs de la politique d'avant-guerre, y a transporté son grand séminaire. Elle y avait déjà son petit séminaire dans les bâtiments, aujourd'hui disparus, dont Renan, qui y commença ses études de théologie, a fait une agréable description. La construction, dit-il, s'étend en longueur au bas d'un vaste parc, et n'a de remarquable qu'un pavillon central qui frappe le connaisseur par la finesse et l'élégance de son style. Quand les Sulpiciens en devinrent les maîtres, rien ne fut changé au petit pavillon de la Reine ; on y ajouta de longues ailes et on retoucha légèrement les peintures. Les Vénus devinrent des Vierges ; avec les Amours on fit des Anges ; les emblèmes à devises espagnoles qui remplissaient les espaces perdus ne choquaient personne<sup>1</sup>. L'Italie avait mis à la mode, pour l'embellissement des palais des champs, les eaux courantes et jaillissantes. A l'exemple de Catherine de Médicis qui, à Chenonceau et aux Tuileries, avait fait servir la Seine et le Cher à l'animation de ses jardins, Marguerite capta les ruisselets qui vaguaient dans les prairies derrière la maison, et les canalisa en longs circuits serpentineux ou les fit bondir en jets babillards. Ainsi que chante Bouteroue, un de ses poètes attirés,

Mainte belle source ondoyante,  
Découlant de cent lieux divers,  
Maintient sa terre verdoyante  
Et ses arbrisseaux toujours verts<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ernest Renan, *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, Paris, s. d., Calmann-Lévy, p. 220.

<sup>2</sup> La pièce de Bouteroue, *Le Petit Olympe d'Issy*, est reproduite en partie par Renan, p. 225.

Non loin de cette grande villa, qu'on avait surnommé le petit Olympe d'Issy, pour être le séjour des Muses et des Dieux, il s'en trouvait une plus petite, le *Casino* ou le *Cassin*, comme on disait au XVI<sup>e</sup> siècle, réservée à un culte plus intime<sup>1</sup>. Le cœur de Marguerite était si sensible qu'en son désespoir de la perte de Saint-Julien, elle s'était hâtée de prendre un consolateur et l'avait choisi, comme toujours, jeune et beau. C'était un cadet de Gascogne, Bajaumont, fils ou parent d'un de ses officiers, le sénéchal d'Agen.

Une autre mare plus petite,  
Si l'on retourne vers le mont,  
Par l'ombre de son boys invite  
De passer sur un petit pont,  
Pour aller au lieu de délices,  
Au plus doux séjour du plaisir,  
Des mignardises, des blandices,  
Du doux repos et du loisir.

C'était le sanctuaire où Bajaumont officiait.

Issy ne fut plus qu'une villégiature d'été, quand la Reine eut bâti son palais de ville au bord de la Seine, en face du Louvre. En 1608, on l'y trouve déjà installée. Elle avait acheté aux Bénédictins de Saint-Germain des Prés, à l'Université et à des particuliers, le vaste espace de terrain compris entre le fleuve et les rues actuelles : rue Jacob, rue des Saints-Pères, de Seine, et même un peu au delà. Elle éleva entre cour et jardin un Hôtel composé d'un pavillon central et de deux ailes, dont il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la façade en retrait de la rue de Seine (n° 6), et, à l'École des Beaux-Arts, une chapelle encadrée dans les bâtiments. A l'ouest, un double perron menait aux jardins, prolongés jusqu'à la rue du Bac par un parc, où le médecin Héroard raconte que le jeune Louis XIII chassait avec des chiens un renard qu'on y avait porté<sup>2</sup>.

Parmi les salons d'apparat, il y en avait un destiné aux grandes réceptions et qui servait probablement, à l'occasion, de théâtre. La chambre de la Reine était décorée de tapis de Turquie et, dans le même goût éclectique que sa mère, de paysages à la manière hollandaise et de tableaux de piété à l'italienne. Mais il n'y avait qu'un portrait, celui d'Henri IV.

A Usson, aux temps d'épreuves, elle s'était juré d'élever à Dieu un monument de reconnaissance et d'amour, s'il la tirait du danger et la ramenait saine et sauve au pays de ses pères. Pour obtenir du pape Paul V l'autorisation nécessaire à la fondation qu'elle projetait, elle alléguait que lors de la révolte de la garnison du château, elle avait été miraculeusement délivrée par la Providence divine, sa vie et place assurées. Mais elle ne dit pas toutes ses raisons, ni même la principale. Elle a passé là par de plus poignantes angoisses, dans les premières semaines de sa réclusion, quand elle a pu croire que le roi de France et le roi de Navarre s'accordaient à la faire mourir. Seulement, était-il bienséant ou même possible, en 1609, après sa réconciliation avec Henri IV et la ruine de la dynastie des Valois, d'évoquer la cruauté des siens et de la perpétuer. Un épisode des guerres civiles servit de couverture aux légitimes actions de grâces. En ce péril public d'une mutinerie de soldats, — elle ne voulait pas dire au cours des journées de

---

<sup>1</sup> Les comptes de la Reine distinguent le Concierge du *Petit Olympe* de celui de la petite maison.

<sup>2</sup> Héroard (ou Hérouard) II, p. 7. Simonne Ratel, XI, pp. 5 et 6.

transes mortelles, — elle s'était ressouvenue de Jacob, pour la similitude de leur fortune, et elle avait fait à Dieu même vœu que lui, lorsque, pour se sauver de la fureur de son frère Esaü, il se retira vers Laban, là où Dieu l'ayant assisté durant les vingt années de son exil et ramené heureusement en sa terre, trouvant son frère apaisé et bienveillant envers lui et le comblant d'honneurs et de biens, il lui rendit (à Dieu) à tousjours la disme de ses biens et lui dressa l'autel d'actions de grace qu'il lui avait voué<sup>1</sup>.

La haine d'Esaü contre Jacob, la réconciliation des deux frères, et les vingt ans d'exil, loin de la Terre promise, font involontairement penser aux rapports de Marguerite avec Henri III et Henri IV, et sans doute elle y a plus pensé qu'à la mutinerie militaire. Mais il ne lui convenait pas de le dire expressément.

En attendant qu'elle eut les moyens d'édifier une abbaye pour tenir lieu de l'autel de Jacob, elle se hâta de construire et en 1613 elle avait achevé une chapelle dite chapelle des louanges, voûtée en coupe, comme on disait autrefois, c'est-à-dire surmontée d'une coupole, — une nouveauté architecturale — et décorée et enrichie de plusieurs orne-mens, ensemble de plusieurs orfèvreries et tableaux à plein (peintures à fresque)<sup>2</sup>. Il n'en reste plus que les murs encadrés dans l'Ecole des Beaux-Arts. C'est maintenant un Musée où l'on entre par la chapelle proprement dite de l'Ecole et qui loge les moulages de la seconde porte de Ghiberti et de différents bas-reliefs ou statues de Michel-Ange<sup>3</sup>.

Plus tard, quand ses ressources le lui permirent, elle commença la construction de l'autel de Jacob, autrement dit de l'Abbaye, dont la grande église devait s'appeler église de la Trinité. Pendant les travaux, elle établit dans les dépendances de son Hôtel les Augustins déchaux, qu'à sa demande le pape Paul V avait mis à sa disposition<sup>4</sup> : six prêtres et quatorze moines, qui se relayaient jour et nuit pour chanter deux par deux des cantiques d'actions de grâces, sur des paroles et des airs choisis par la fondatrice. Mais elle ne tarda pas à se brouiller avec eux, soit que, conformément à leur règle, ils ne voulussent que psalmodier des chants d'église, ou encore, comme on le suppose, qu'elle se fût émue de quelques représentations un Feu vives du' prieur sur sa conduite.

Elle remplaça ces religieux trop austères ou trop formalistes par des Augustins d'un autre ordre, les Augustins de la reine Marguerite, comme on les appela, ou les Grands Augustins, qui se rendirent si populaires qu'appauvris par la mort de leur bienfaitrice, ils purent reprendre et achever les travaux de l'abbaye avec les contributions des fidèles. Le nom de quai des Grands Augustins situe l'emplacement de leur couvent et celui de rue Jacob rappelle le vœu de Marguerite.

Ce fut dans sa maison de la rue de Seine que, sauf les villégiatures à Issy, elle passa le reste de sa vie. Elle pouvait voir de ses fenêtres le Louvre, dont elle était séparée par le fleuve et rapprochée par le Pont-Neuf, qu'Henri IV venait de terminer.

---

<sup>1</sup> D. Félibien-Lobineau, t. IV (vol. II des Pièces justificatives), p. 40, lettre de Marguerite au pape Paul V.

<sup>2</sup> D. Félibien-Lobineau, p. 42.

<sup>3</sup> Eugène Muntz, *Guide de l'Ecole nationale des Beaux-Arts*, Paris, Quantin, où l'on trouvera la plupart des références.

<sup>4</sup> Félibien, t. IV, p, 43.

La malignité publique relevait en traits grossiers ce vis-à-vis des palais, comme si celui de la rive gauche était seul le réceptacle du vice. Mais il y aurait eu beaucoup à dire sur l'autre en tant que séjour de la vertu. En 1605, Henri IV avait cinquante et un ans ; ses cheveux avaient blanchi, ses traits s'étaient tirés et parcheminés. Mais sa galanterie ne désarmait pas. Après ou avec Henriette d'Entragues, promue marquise, puis duchesse de Verneuil, il avait eu pour maîtresses Jacqueline de Bueil et Charlotte des Essarts, qu'il fit celle-là comtesse de Moret, celle-ci comtesse de Romorantin, sans compter les favorites d'occasion et les passades. Le Roi Très-Chrétien vivait parmi toutes ses femmes, y compris sa femme légitime, très occupé des filles et des fils qu'il en avait eus, dans une Cour qui ressemblait au harem du Grand Turc. Quand cet incorrigible gausseur traitait de mauvais lieu le logis de son ancienne épouse, il parlait en représentant d'un sexe, à qui l'opinion commune octroie le privilège de la licence. Mais, à les juger d'un point de vue moral absolu, ses façons de polygame n'auraient-elles pas mérité au Louvre semblable qualificatif. De tout temps, même sous le régime des valets de cœur, Marguerite n'a eu, semble-t-il, qu'un amant à la fois. Bajaumont avait succédé à Saint-Julien, qui succédait à Pominy, sans connaître de rivaux. A la vérité elle ne pleurait pas longtemps les favoris morts ou lointains, et vite remplaçait la **bête de somme** perdue, étant, dit Brantôme, de ces personnes qui n'aiment pas aller à pied. Mais elle leur restait fidèle, tant qu'ils vivaient ou continuaient de plaire, et ses liaisons étaient aussi entières que ses regrets étaient courts.

Au contraire d'Henri IV, cyniquement sensuel et médiocrement jaloux, elle ne supportait pas l'idée du partage. Bajaumont, son avant-dernier mignon, était **le plus parfait sot**, dit un pamphlet, **qui soit jamais arrivé dans la Cour**. La Reine se moquait de son ignorance, mais elle le chérissait pour la beauté de ses formes. Elle le faisait célébrer par un de ses poètes attirés, D'Audiguier, comme une merveille de la nature, égal à Mars en bravoure, supérieur en attraits à l'Amour même. Elle l'estimait si irrésistible qu'elle lui défendait de regarder avec complaisance les dames de son entourage. Elle chassa de sa Cour une de ses filles d'honneur, Mademoiselle de Choisy, à qui il faisait les yeux doux. Elle le battit un jour si fort, sans doute dans un accès de jalousie, qu'il voulut **s'en aller**, c'est Henri IV qui l'écrivit à Marie de Médicis<sup>1</sup>. Elle le caressait trop. Un médecin appelé en consultation, lors d'un malaise du favori, laissa entendre à sa royale maîtresse qu'il dépendait d'elle qu'il se portât mieux. On peut croire qu'il mourut de cette affection exigeante.

Villars, qui prit la suite, avait une belle voix. C'est le dernier en date des favoris en ces deux années, où Marguerite, sentant venir la mort, se rapprochait un peu plus de Dieu, sans renoncer au monde, et continuait d'être, par un contraste que les années rendaient toujours plus choquant, galante et dévote.

Elle voulait que Villars s'habillât à l'ancienne mode **avec des chausses troussées et des bas d'attache bien que personne n'en portast plus**<sup>2</sup>, comme si elle eût voulu rapprocher d'elle pas le costume celui qui en était si éloigné par l'âge, et se rajeunir elle-même en le démodant.

Catherine avait toujours maintenu à sa Cour un grand air de décence, et si elle fermait les yeux sur les écarts de conduite, quand ils étaient utiles, elle réprouvait la malignité et la grossièreté des propos. Marguerite était plus

---

<sup>1</sup> *Lettres missives*, VII, p. 548, 10 mai 1608.

<sup>2</sup> Tallemant des Réaux, *Historiettes*, verbo Marguerite de Valois.

indulgente. Tallemant des Réaux, ce médisant, raconte que Du Fresne-Forget, l'ancien secrétaire d'Etat, se moquait un jour des vertugadins, comme de trop sûrs gardiens de la vertu des femmes. Mais elle sut bien lui montrer, avec un à propos rabelaisien, que l'ampleur de sa fraise ne l'empêchait pas de manger de la crème ; il n'était que de se pourvoir d'une cuiller de bonne longueur. Elle payait presque aussi cher que Bajaumont, une sorte de fou, Guerin, excellent en gravelures ordurières.

Mais la Cour du Louvre, qui n'avait rien à reprocher à celle de l'autre côté de l'eau en libertés de parole et de mœurs, aurait pu sur certains points la prendre pour modèle. Ni Henri IV, ni Marie de Médicis n'avaient les qualités qu'il eût fallu pour reprendre les traditions d'apparat des Valois ; elle, confinée jusqu'à vingt-sept ans à la Cour de Florence — une petite cour — et d'ailleurs inintelligente, paresseuse et lourde ; lui, chasseur et soldat, enclin par nature au débraillé que l'habitude des camps développa, toujours en mouvement, incapable de se plier à l'obligation du lever, du coucher, et des rites périodiques. Ils n'avaient aucune ardeur à rétablir ce qu'ils n'avaient pas vu, cette vie de représentation si absorbante, à laquelle les Valois se plaisaient ou se dévouaient.

Henri III, quand il consentait à paraître en public, se révélait roi par la noblesse de l'attitude, la dignité des manières, et un air naturel de grandeur. L'ancien roi de Navarre s'astreignait rarement à ce sérieux et à cette dignité ; il semblait toujours se moquer des autres et de lui-même. Mme de Simier (Mlle de Vitry), une des beautés et des plus galantes du règne précédent, ne put s'empêcher de dire après une réception : *J'ai vu le Roi, je n'ai pas vu Sa Majesté*.

Les Valois-Médicis aimaient les lettres et les arts, et, véritables Mécènes, ils les favorisaient d'égards, de pensions, de bénéfices. Henri IV appréhendait d'être le banquier de la République des Lettres et ne se souciait pas d'en être le protecteur ; lui, l'action faite homme, il haïssait les spéculatifs, bien qu'il fût semblant de les aimer. Sans les vives instances du président de Thou, il ne se serait pas décidé à prendre pour bibliothécaire Casaubon, ce prodige d'érudition. *Si César revivait, déclare avec un peu d'exagération Scaliger, il le mépriserait quia erat doctus et Alexandrum quia erat discipulus Aristotelis*<sup>1</sup>. Il paya, d'une comparaison moqueuse avec les génies du vent, le président Fauchet, zélé chercheur des institutions et des antiquités nationales, qui, réduit à la gêne ; alla lui présenter à Saint-Germain un de ses ouvrages et en attendait un secours<sup>2</sup>.

Il supportait mal la fatigue d'une lecture<sup>3</sup>. Il ne lisait pas et se faisait lire les quelques livres qui l'intéressaient. Même une lettre un peu longue, si bien composée qu'elle fût, l'importunait. Après leur franche réconciliation, Marguerite, épistolière de marque, lui demanda plus d'une fois en grâce d'aller jusqu'au bout d'une de ses suppliques, ou, s'il n'en avait pas la patience, d'appeler à l'aide un lecteur. Un de ses jeunes contemporains, qui fut ambassadeur sous Louis XIII, Fontenay-Mareuil, raconte en ses Mémoires, qu'il tenait ses Conseils de cabinet en se promenant. On imagine si les travaux d'érudition devaient lui paraître fastidieux et vains.

Il était si avare, *un ladre vert*, dit d'Aubigné, qu'il s'excusa de servir une pension à Malherbe, déjà célèbre, et pria le Grand Ecuyer, Bellegarde, d'assurer au poète

---

<sup>1</sup> Scaligeriana, *verbo* Henri IV.

<sup>2</sup> L'Estoile, VII, p. 213, mars 1600.

<sup>3</sup> Il y a deux choses qui étaient contraires à sa nature, dit à peu près Scaliger, c'est de tenir gravité et lire.

le vivre, le couvert et des gages. Si, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, il l'employa, ce fut à mettre en vers ses billets doux et ses plaintes amoureuses, le genre de service du grand poète qu'il apprécia le plus et récompensa le mieux. Orateur, épistolier, et digne de prendre rang parmi les premiers prosateurs de France, il avait en médiocre estime l'excellence de l'esprit qui ne s'appliquait pas aux affaires d'Etat. Il ne se passionnait que pour les bâtiments. **A peine fut-il rentré dans Paris qu'on ne vit plus que maçons en besogne.**

Combien Marguerite était différente de lui. Si ses mœurs n'étaient pas beaucoup meilleures, et passaient pour pires, en égard aux préjugés de cette époque et de toutes les époques, sa Cour était, sinon plus décente, du moins plus distinguée. **Les troubles des dernières années, dit Pierre Matthieu, retranchèrent un grand nombre de ses serviteurs, mais l'ordre et la splendeur parurent tous les jours en sa Cour, qui fut en tout temps embellie de dix filles, dont les beautés estoient rehaussées par les qualitez de leurs naissances**<sup>1</sup>. Elle maintenait rue de Seine le plus strict cérémonial ; n'ayant rien que royal en toutes ses actions, rapporte Pasquier, elle prend ses repas ordinaires servie comme reyne à plats couverts par ses gentilshommes, l'un grand Maistre d'Hostel avec son baston, et les autres gentilshommes servants<sup>2</sup>.

Son palais était ouvert aux étrangers comme aux Français de distinction. Un des membres de l'aristocratie anglaise, Herbert de Cherbury, depuis ambassadeur en France sous Louis XIII, et qui est resté célèbre par l'étendue de son savoir et sa largeur d'esprit, faisait en 1608, tout jeune encore, un premier voyage de reconnaissance en Europe. A Paris il alla visiter Casaubon, et fut reçu à bras ouverts par Henri IV. **Je me rendois aussi parfois, dit-il, à la Cour de la reine Marguerite, dans l'hôtel qui portait son nom. Là, j'assistais à plusieurs ballets et mascarades dans lesquels la Reine me faisait la faveur de me placer près de son fauteuil, non sans exciter l'étonnement et l'envie de plusieurs de ceux qui avoient ordinairement cet honneur**<sup>3</sup>.

Mais ce qui distinguait la maison de la Reine de celle du Roi, c'est qu'elle y recevait, avec de vieux amis et des hommes d'Etat, des poètes, des parlementaires, des historiens, des philosophes. On y causait et aux heures des repas, autour de la table royale, la discussion avait un caractère philosophique.

Il y a, dit Pasquier, en elle une chose digne d'estre sceue par une longue posterité, car combien que les disners et soupers soient principalement desdies à la nourriture du corps, toutefois elle, faisant plus d'estat de la nourriture d'esprit, a ordinairement quatre hommes près de soy, auxquels d'entrée elle propose telle proposition qu'il luy plaist pour l'examiner, chacun desquels ayant deduit sa rattelée ou pour ou contre, et estants de fois à autre par elle contredits, comme elle est pleine d'entendement, leur fait perdre souvent le pied, n'estant marrie d'estre par eux controllée, mais que ce soit par bonnes et valables raisons<sup>4</sup>.

L'inventaire de la Bibliothèque fait mention des *Propos de table de M. de Tubeuf*. C'était sans doute un des discoureurs attitrés ou un gentilhomme servant, qui enregistrait les paris dans ces joutes philosophiques. Il est regrettable que le recueil en soit perdu et qu'il ne puisse être comparé aux discours qui restent de

---

<sup>1</sup> Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XIII*, p. 40.

<sup>2</sup> Estienne Pasquier, 1723, II, col. 666.

<sup>3</sup> *Mémoires de Edouard Lord Herbert de Cherbury... traduits pour la première fois en français par le comte de Baillon*, Paris, Techener, 1863, p. 66.

<sup>4</sup> Estienne Pasquier, II, col. 666-667.

l'Académie palatine d'Henri III. Marguerite reprenait le dessein de ses frères, mais en marge du pouvoir et, sous une nouvelle forme, elle acheminait la République des lettres à ces habitudes de groupement, qui, après la tentative privée du Conrart, aboutirent à la création officielle de Richelieu.

Les réunions de la rue de Seine rappelaient aussi le premier projet de Baïf et de Charles IX. *Après que ces doctes hommes ont donné fin à leurs discours s'ensuit puis après une bande de violons, puis une belle musique de voix et finalement de luths, qui tous jouent l'un après l'autre à qui mieux mieux. Tous lesquels avec un merveilleux art apportent contentement non tant à leur maistresse qu'à toute l'assistance qui ne sent pas peu honorée d'avoir entrée en ce lieu*<sup>1</sup>.

Depuis les dernières années du règne d'Henri III et le bouleversement de la Ligue, la Cour avait perdu la maîtrise intellectuelle et mondaine du pays. Emancipée sans l'avoir voulu de la tutelle royale, la vie de société connaissait d'autres centres que le Louvre<sup>2</sup>. De grandes dames, comme la duchesse de Retz, la duchesse de Rohan et la princesse de Léon, sa fille, Mlle de Guise, depuis princesse de Conti, et d'autres d'un rang moins élevé, Mmes de Villeroy et de Simier, toutes deux intimes de Desportes, mais pas au même titre, la vicomtesse d'Auchy, un bas-bleu, amie de Malherbe, et beaucoup d'autres avaient leur cercle d'amis, de clients et d'écrivains. Magdeleine de Saint-Nectaire, qui vit retirée en son petit logis des Tournelles, a des visiteurs, dit Tallemant des Réaux, parce qu'elle a *de l'esprit et sait les nouvelles*. Sa maison était une potinière à la mode. Mais Mme de Villeroy est morte en 1596, la duchesse de Retz en 1603. La princesse de Conti et la duchesse de Rohan, quoi qu'elles aient écrit, n'avaient ni le prestige ni l'autorité nécessaire pour attirer tous les beaux esprits, étant l'une protestante, l'autre fille de l'ancien chef de la Ligue. Avant la formation de l'Hôtel de Rambouillet, ce salon éclectique où la haute bourgeoisie qui aimait et cultivait les lettres se rencontra avec la noblesse, qui mettait son orgueil à les protéger, personne n'était plus qualifié que Marguerite, par le rang, l'esprit et la science du monde, pour relever le Mécénat, que le Roi régnant laissait tomber.

Il ne restait plus aucun survivant de la Pléiade : Pontus de Thyard, la dernière étoile de la constellation, s'éteignit en septembre 1605, en même temps que Marguerite reparaisait à Paris. Des successeurs de Ronsard, le plus célèbre, Desportes, vécut encore un an, et Bertaut, qui l'égalait par le talent, sinon par la réputation, jusqu'en 1611.

Du Perron, maintenant cardinal, archevêque de Sens, était trop occupé des affaires d'Etat et d'Eglise pour s'adonner à la poésie et fréquenter chez une princesse de lettres. Agrippa d'Aubigné avait beaucoup de raisons de se tenir loin de la rue de Seine : c'était l'ennemi déclaré de Marguerite. Il gardait en manuscrit ou achevait d'écrire, à la honte des Valois et à la gloire des Réformés et à la sienne, ses Tragiques et son Histoire universelle, qui ne parurent qu'après la mort de la Reine. Il n'avoua jamais *Le Divorce satyrique*, où il la prend personnellement à partie et prête à Henri IV lui-même contre sa première femme un réquisitoire génial de diffamation et peut-être de calomnie. Mais on savait ses sentiments.

---

<sup>1</sup> Estienne Pasquier, II, col. 667.

<sup>2</sup> G. Reynier, *Le roman sentimental avant l'Astrée*, 1908, pp. 170-173. Simonne Ratel, XI, p. 10.

Pour remplacer les disparus, Marguerite pouvait-elle se flatter d'entrôler dans sa clientèle l'ennemi de la Pléiade, Malherbe, qui rentrait la même année qu'elle à Paris. Elle avait ses poètes domestiques : Bouteroue, dont on a lu quelques vers agréables sur Issy, Vital d'Audiguier, un soldat poète, qui n'a trouvé protection qu'auprès d'elle et qui dit crûment leur fait aux Français en général et aux maîtres de l'Etat, en particulier, sur leur mépris des lettres et des lettres. Marguerite seule représente les nobles et brillantes traditions. Il lui dédie ses *Mélanges* et ses vers funèbres<sup>1</sup>, qu'il a faits seulement pour elle et par son ordre. Je les expose maintenant au public sous votre faveur et les produis par obéissance comme je les ai conçus par devotion. Il y célèbre dans une ode et des stances son retour à Paris et la presse du peuple pour voir Sa Majesté. Il mène le deuil poétique de son favori (Saint-Julien), tué par une balle homicide. Il défend Bajaumont, mort, du reproche d'incapacité pour n'avoir pas su dire un mot dans une discussion philosophique en présence de la Reine. C'était par excès de modestie. En récompense de ses vers, le poète compte sur le bien que lui fera celle qui les a inspirés.

François Maynard, président au présidial d'Aurillac, n'est pas un gueux en quête d'une aumône, et c'est un véritable poète et un écrivain d'une forme irréprochablement pure jusque dans les écarts de ses Priapées. Il fut pendant trois ans, jusqu'en 1607 ou 1608, le secrétaire de Marguerite et même un peu mieux. Elle avait si bonne opinion de cet excellent ouvrier du verbe, que, raconte Le Pays, un contemporain, quand elle avoit conçu quelque chose de beau, elle le couchoit sur le papier sans soin et dans le désordre de la première conception, et puis le donnant à Maynard, elle lui ordonnait de le ranger et de le mettre en vers. Il le faisoit d'une manière si aisée et si galante qu'elle avoit coutume de dire que Maynard estoit un orfevre excellent qui savoit admirablement mettre les pierreries en œuvre<sup>2</sup>.

De cette collaboration, vers ses cinquante ans (1632), il revendiquait la meilleure part :

L'âge affaiblit mon discours  
Et cette fougue me quitte  
Dont je chantois les amours  
De la reyne Marguerite.

Elles sont certainement de lui les *Stances* bien limées sur la mort des favoris.

Par amour de la poésie, Marguerite était très accueillante aux poètes sans regarder à la nature de leur inspiration. Des fournisseurs en pièces ordurières du *Parnasse satyrique*, gens d'esprit et de talent d'ailleurs, Théophile de Viau, Regnier, Sigogne, fréquentaient rue de Seine. Elle souffrait dans son entourage une bohème famélique : le provençal Laugier de Porchères, qui avait passé de la Cour de Savoie, où il ne mangeait pas tout son soûl, à une table nourricière ; Jean Alary, alchimiste crotté, qui offrait la pierre philosophale et tendait la main ; Maillet, un lunatique querelleur et batailleur, qui se fit chasser pour avoir attaqué de paroles et de coups un familier ou un visiteur de la maison et qui se racheta par vingt-sept stances sur *l'Amour honneste et céleste*, dont elle avait mis l'éloge

---

<sup>1</sup> D'Audiguier, *Œuvres poétiques*, 1614. Préface au lecteur et dédicace à la reine Marguerite.

<sup>2</sup> Blanchemain a publié les *Priapées* à Freetown (Bruxelles) en 1864, et à Genève en 1867 les *Poésies diverses* de François de Maynard, qui ne se trouvent pas dans l'édition de 1646, avec des vers inédits et une réédition du *Philandre*.

au concours. Est-ce parmi ces besogneux qu'il faut ranger Fonteny le boiteux, ce maître Jacques du Parnasse, un compère de la Passion, et qui joue et compose peut-être des mystères dans cette troupe expirante du théâtre médiéval ; sculpteur de marrons et une autre fois de poires cuites au four — si bien faits, dit L'Estoile, qu'il n'y a celui qui ne les prenne pour vrais marrons ou vraies poires, tant ils sont bien contrefaits près du naturel<sup>1</sup> ; poète symbolique ou allégorique, auteur de *L'Ænigme de la Cloche*, et si ingénieux dans les anagrammes que de Marguerite de Valois il en tire un sublin : *Salve Virgo mater dei*, fort convenable à la qualité et profession de ladite dame, et un autre de pareille estoffe et grace.

Mais, à couvert de l'anonyme, les ennemis de la Reine ripostaient :

N'étant plus Venus qu'en luxure,  
Ni reine non plus qu'en peinture,  
Et ne pouvant, à son advis,  
Loger au Louvre comme reine,  
Comme p..... au bord de Seine  
Elle se loge vis à vis<sup>2</sup>.

D'Aubigné, qu'on reconnaît à cette virulence, aurait dû pardonner à l'amoureuse par amour des lettres, alors qu'il était si indulgent par vanité de cousinage à la duchesse de Retz, autre intellectuelle galante, mais il la haïssait en bon huguenot si aveuglément qu'il négligea de la citer dans sa lettre à ses filles *touchant les femmes doctes de nostre siècle*<sup>3</sup>.

Elle avait complété à Paris sa bibliothèque d'Usson et, sans doute, dans le même esprit et avec les mêmes préférences, mais il n'est pas possible (l'authentifier ses derniers achats, à moins que la première édition ne soit postérieure à 1605. Elle y emploie Mlle de Gournay et, à cette occasion, ses Comptes mentionnent des livres, mais ce sont des livres tournois.

Elle n'a pas la superstition du latin. Peut-être le sait-elle mal, peut-être aussi, comme tant de théologiens, de savants et d'écrivains, estime-t-elle que les langues nationales sont plus capables de rendre les aspects, les sentiments et les idées du monde contemporain<sup>4</sup>. L'un des rares ouvrages, sinon le seul, avec la Bible, qui soit annoté de sa main, c'est la Rhétorique de Fouquelin (Antoine Fouquelin de Chauny), dont la Préface dédiée à Marie Stuart, reine d'Ecosse et dauphine de France (1547), revendique le droit de formuler en français les préceptes de l'art d'écrire<sup>5</sup>. Il y a dans sa bibliothèque autant de traductions que de textes de l'antiquité et souvent des traductions qui ne sont pas accompagnées du texte. Elle a, dans un genre littéraire nouveau, l'autobiographie, montré combien le français excelle à se modeler sur la vie morale et sociale. Antoine d'Urfé, mort à vingt-trois ans, se flattait, avec la présomption de la jeunesse, de donner à la France sa langue philosophique. Avant ou après lui, Ponthus de Thyard, Guillaume Du Vair, Honoré d'Urfé, et Marguerite elle-même, dans le domaine restreint de la métaphysique amoureuse, s'y essayèrent. A moins de retenir la philosophie dans l'Ecole, hors de contact avec le milieu social, il fallait

---

<sup>1</sup> L'Estoile, VIII, pp. 258 et 276, janvier et février 1607.

<sup>2</sup> L'Estoile, IX, p. 201. Dans le même ton, *Aventures du baron de Fœneeste*, éd. Réaume, II, p. 545, d'Aubigné fait coup double contre l'amoureuse et la catholique.

<sup>3</sup> *Œuvres*, éd. Réaume, I, pp. 446-448.

<sup>4</sup> Brunot, dans *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. III (XVI<sup>e</sup> siècle), chap. XIX : *La lutte avec le latin*.

<sup>5</sup> Brunot, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. III, p. 716.

la soustraire à l'usage exclusif de la langue latine. Les serviteurs de Marguerite y travaillaient. Jean de Champagnac, sieur du Mas, après son ébauche de 1595, publia en 1607 un exposé général sous le titre de *Sommaire des quatre parties de la philosophie, logique, éthique, physique, métaphysique*. Il le dédia et en fit hommage à la reine Marguerite, la remerciant de l'avoir encouragé à [engendrer en idiome français](#) ces quatre parties de la philosophie, [qui n'ont encore été veues ensemble](#)<sup>1</sup>.

Seul Dupleix pourrait disputer à Champagnac le mérite de cette première tentative de vulgarisation, puisque dans la Préface d'un *Cours de Philosophie, comprenant la Physique, la Mathématique et l'Éthique*, et paru en cette même année 1607, il parle de la Reine, comme si elle était encore à Usson. Ce qui importe moins que la date de la rédaction des deux manuels, c'est que l'un et l'autre aient été écrits sous l'inspiration de Marguerite. Quand elle fut rentrée à Paris, Dupleix, lui dédia une sorte de Dictionnaire scientifico-philosophique, la *Curiosité naturelle, mise en question selon l'ordre alphabétique*, le prototype, peut-on oser dire, de la Raison par alphabet de Voltaire, sauf le talent, le style et l'esprit irrégulier.

Champagnac et Dupleix avaient présenté la doctrine courante d'Aristote. Marguerite connaissait Platon ou du moins son éthique. Il est curieux qu'elle ait voulu s'instruire de la philosophie du moyen âge.

Elle recevait chez elle des écrivains et des amis et des serviteurs, qui n'étaient pas tous des croyants. Peut-être un de ces libertins s'avisait-il de parler avec irrévérence de la scolastique. Or parmi les habitués de l'hôtel, il se trouvait un dominicain, Coeffeteau [vicaire général de la Congrégation des frères prescheurs de France](#), qui était plus qualifié que personne pour révéler aux gens du monde le plus grand des théologiens de son ordre, saint Thomas d'Aquin. Ce fut sur la demande expresse de la Reine qu'il entreprit d'exposer en français la philosophie de celui qu'on appelait l'Ange de l'École. Un premier volume fut bientôt prêt, qui traitait de Dieu, de sa nature, de ses attributs, de la création et des rapports du Créateur avec les créatures.

Mais la Sorbonne s'émut de l'intrusion possible de lecteurs profanés dans un domaine que le latin et les massifs in-folios protégeaient contre les curiosités indiscrettes.

Elle savait trop le mal irréparable fait par Luther et Calvin à l'unité chrétienne, en discutant en langue vulgaire les dogmes établis, et elle pouvait craindre d'abandonner à l'arbitrage d'une foule ignorante ce puissant effort de conciliation entre la raison et la foi. Les Sorbonnards, convaincus qu'ils n'obtiendraient ni du Conseil du Roi ni du Parlement un arrêt contre l'ouvrage, allèrent se plaindre au nonce de l'adaptation française du saint Thomas. Mais Barberini (c'était le futur Urbain VIII), désireux de ménager tout le monde, imagina un compromis à l'italienne. Le *Premier essai* de Coeffeteau parut, mais il n'en parut pas d'autres. Dans la Préface dédiée à Marguerite, l'auteur se défendit d'avoir voulu livrer en proie au public [les secrets de la théologie](#). Car outre que ce ne sont pas ceux d'Eleusine, qui avoient honte du soleil, je ne croy pas les avoir prophanez, ne les faisant voir qu'à ceux qui sont initiez aux mystères, comme est Vostre Majesté, à qui l'envie mesme n'ose débattre la qualité de la plus sçavante princesse qui soit sur la terre.... Au reste Vostre Majesté estant aujourd'hui l'asyle des lettres — on

---

<sup>1</sup> H. Busson, *Les sources... du rationalisme (1553-1601)*, Paris, 1922, pp. 493-494.

voit avec quelle irrévérence le dominicain parle ou plutôt ne parle pas de la Cour du Louvre, — il estoit raisonnable que la reyne des Sciences (la théologie) apprist vostre langage pour vous faire les justes remerciements de l'honneur qu'elles (les sciences) reçoivent d'estre ouyes de Vostre Majesté, mais encore plus d'estre recompensées (1608).... Et Coeffeteau y compte bien en homme certain de son mérite. Il fut nommé plus tard évêque de Marseille, et, dans ses *Œuvres complètes*, se garda de rééditer ce malencontreux Essai qui avait failli le brouiller avec Rome et la Sorbonne.

Honoré d'Urfé loue, mais ne quémante pas. Ce grand seigneur de lettres, que son roman de l'Astrée avait rendu universellement célèbre, publia en 1608 une édition de ses *Epistres morales*, augmentées d'un troisième livre. Il était alors à Paris avec sa femme, Diane de Châteaumorand, et fréquentait à l'Hôtel de la rue de Seine. C'est à la reine Marguerite et non pas seulement comme son très humble serviteur qu'il présentait ses derniers discours<sup>1</sup>.

Encore pour le subject qu'ils traitent, il est raisonnable que, comme à leur première idée, ils soient rapportez à vos yeux pour voir s'ils ont quelque conformité avec le patron sur lequel ils ont été tiret. Je sais bien que tous leurs traits sont trop grossiers pour représenter un dessein si parfait. Et cela m'osteroit la hardiesse de vous les offrir si le commandement que vous m'avez fait autrefois de vous les lire et la peine que vous avec prise de les escouter ne me donnoient assurance que me continuant la faveur que vous m'avez déjà faite vous les recevrez de bon œil.... Les deux premiers livres des *Epistres morales* justifiaient bien leur titre. Ils rappelaient par leur inspiration antique et chrétienne, et, par leur objet, les œuvres des rénovateurs du stoïcisme au XVI<sup>e</sup> siècle, Juste Lipse et Guillaume Du Vair, pour n'en citer que deux. Mais le troisième, celui-là même qu'il croit le plus digne de la Reine a un caractère plus nettement philosophique et métaphysique. D'Urfé y aborde les grands problèmes de Dieu et de l'âme que l'Antiquité, le Moyen Age et la Renaissance ont tant de fois discutés et diversement résolus. La lutte était ardente entre les partisans d'Aristote et ceux de Platon, divisés par les idées, les tendances et la méthode. L'Eglise avait si fermement adopté Aristote et appuyé de l'autorité du philosophe les vérités dogmatiques que les néo-platoniciens de France et d'Italie couraient le risque, en s'attaquant à ce champion involontaire de la foi, d'être accusés de mauvais desseins contre la religion. Honoré, romancier et philosophe, est plein de Platon. Le mystère de l'unité divine, que dans l'Astrée le druide Adamas révèle à Céladon ; la théorie des âmes aimantées, l'explication de la sympathie, et, ici comme déjà dans les *Epistres morales*, l'origine divine de la beauté, l'Amour conçu, non comme un appétit du corps, mais comme une aspiration de l'âme, et né d'une surabondance de vertu, sont des théories platoniciennes ou néo-platoniciennes. Mais s'il s'inspirait de Platon, il protestait de son admiration pour le grand penseur que saint Thomas avait appelé à l'aide contre les incrédules et enrôlé parmi les défenseurs du christianisme. Il s'en prenait, sans violence d'ailleurs, aux Arabes, Averroès, Avicenne, etc. qui commentateurs infidèles ou interprètes trop subtiles d'Aristote avaient tiré de sa doctrine, quand ils n'y ajoutaient pas de leur propre fonds, les conclusions les plus audacieuses.

---

<sup>1</sup> Le premier livre était dédié à Diane de Châteaumorand, cette belle-sœur si chère dont Honoré d'Urfé fit plus tard sa femme. Dans l'édition complète des *Epistres morales* de 1623 la dédicace à la reine Marguerite vient immédiatement après l'*Epistre dédicatoire* au duc de Savoie et avant la dédicace à *Madame*, la seule, celle-là, qui se trouve dans la Ire édition des *Epistres* en un livre.

Il est remarquable qu'il ait mis sous le patronage de Marguerite cette synthèse de sa philosophie.

Il avait au cours de ses études et de ses lectures reconnu en passant les grands philosophes de l'antiquité, leurs continuateurs arabes, la Cabale, et appris même le nom du législateur religieux de la Perse, Zoroastre, et il faisait hommage à la Reine de son information plus étendue que profonde. Il n'a ni l'érudition ni l'imagination ardente, ni la hardiesse d'esprit des néoplatoniciens, des penseurs et des savants de la Renaissance italienne, mais il excelle à décrire en français limpide son voyage d'exploration côtière à travers l'archipel des systèmes et du temps.

Et pourtant dans les éloges qu'on fait de Marguerite personne ne signale, — comme il conviendrait cette tentative pour soustraire au monopole des latinistes et livrer au public l'ensemble et le progrès des connaissances philosophiques.

L'année avant que parussent au complet les *Epistres morales*, Honoré d'Urfé avait publié la première partie du roman de l'Astrée (1607). C'est l'histoire éternelle d'un amour contrarié par les parents, traversé par les machinations d'un rival, troublé par le soupçon et la jalousie, mais qui placée dans un décor idyllique, vraie pastorale de grands seigneurs et de grandes dames travestis, eut, grâce à ce rajeunissement, en France et en Europe un succès prodigieux de nouveauté. L'action se passe en Forez sur les bords verdoyants du Lignon aux fraîches eaux, dans une Gaule imaginaire du Ve siècle, où s'entremêlent des druides philosophes, des nobles gallo-romains et des rois barbares, les représentants de trois civilisations réunies en dépit de la chronologie et de la vraisemblance, pour servir de sujet ou de prétexte à des variations sur l'Amour.

L'Astrée, qui est avant tout un roman d'analyse, découvre la passion sous ses multiples formes. Le chanoine Reure, curieux de dresser un catalogue du sentiment, en a relevé, je crois, soixante et seize : amour chaste, amour fidèle, amour tendre, amour passionné, amour jaloux, etc. L'amour pur et constant emporte la palme. Le héros, Céladon, est le type dorénavant consacré, de l'amant respectueux et tendre ; il bénit les moindres faveurs de la bien-aimée, il subit humblement ses reproches et ses colères. Quand elle le chasse sur un injuste soupçon, il court se jeter à la rivière, d'où le retirent à demi mort trois nymphes compatissantes. L'héroïne Astrée, est tendre, mais hautaine, autoritaire et susceptible, et convaincue que Céladon doit être trop heureux de la servir. Ce pays du Lignon est l'empire des femmes ; une reine y commande seule, Galatée. Les jours se passent en promenades, conversations, propos d'amour. En habits de bergers et de bergères, une aristocratie vit sans besoins, sans travail, sans efforts, nourrie sans doute par un peuple de serviteurs, qui ne paraissent point, de peur d'enlaidir par leurs mains calleuses, leurs besognes ingrates, leurs vêtements sordides, et leurs préoccupations grossières, ce royaume d'Utopie, qui ne vit que d'amour, pour l'amour, par l'amour.

Les contemporains ne croyaient pas que les premiers rôles de ce roman pastoral fussent des êtres imaginaires. D'Urfé lui-même le laissait enteridre dans la jolie lettre qu'Etienne Pasquier reçut de lui avec l'Astrée. ...[Ceste bergère que je vous envoie n'est véritablement que l'histoire de ma jeunesse, sous la personne de qui j'ay représenté les diverses passions ou plustost folies qui m'ont tourmenté](#)

[l'espace de cinq ou six ans](#)<sup>1</sup>. Aussi Pasquier pouvait-il répondre : Céladon c'est vous-même. Mais il appréhendait de pousser plus loin les identifications, et, tout en déclarant que d'Urfé avait [sous noms couverts](#) raconté les histoires vraies des seigneurs et dames du Forez, il recourait à l'allégorie comme à une interprétation inoffensive. Il voulait voir et peut-être voyait-il personnifiées dans l'Astrée les belles conceptions tirées du monde des astres, et, dans Galatée, la France, fière du talent de l'écrivain et qui le chérit et l'embrasse. Les convenances lui défendaient d'assimiler Astrée à Diane de Châteaumorand, cette belle-sœur trop aimée, que Céladon avait prise à son frère pour en faire sa femme.

Encore moins Marguerite se serait-elle pluée à se reconnaître en Galatée. Elle aurait assurément estimé légitime le droit que la reine du Lignon revendique de rompre une promesse de mariage pour se donner à Céladon, sauvé des eaux, dont elle s'est éprise à première vue. Mais être reine et belle et n'avoir pas réussi à le consoler des rigueurs d'Astrée, c'était un aveu d'impuissance dont son amour-propre aurait trop souffert.

Qu'elle fût Galatée ou non, Céladon devait lui paraître bien moquable ; il y a des faveurs qu'on ne refuse pas. A Paris, loin de ce milieu poétique du Forez où l'on ne jurait que par sa vertu, elle se permettait d'être, malgré son âge, une faible femme, au cœur indulgent et large.

Vénus-Uranie n'était son nom que dans son cercle de lettrés. Or voici que la littérature sentimentale s'étalait dans ce roman de l'Astrée, où les bergers aiment en tout respect, adorent en toute humilité et osent à peine lever les yeux sur l'objet de leur culte. Céladon, déguisé en fille pour se rapprocher de son impitoyable amante, et, comme une compagne, embrassée par elle avec cette ardeur que les femmes mettent dans les manifestations d'amitié, contient avec peine les élans de la nature, mais il les contient et ne se pardonne pas d'être homme. Marguerite a dû s'amuser de ce débordement de quintessence. Est-ce une pure hypothèse de supposer que La Ruelle mal assortie, une bluette du même temps que l'Astrée, est une réplique de la Reine à toutes ces fantaisies d'amour pur, dont elle savait par expérience la vanité. La souveraine qui, par calcul, dissimulait soigneusement ses fautes avant l'annulation de son mariage, et la platonicienne qui, à la même époque, s'excusait d'avoir cédé par tendresse à la nature corrompue de ses amants, eut, devenue libre, la hardiesse de la sincérité. Ainsi fit-elle dans un court dialogue philosophique où le favori en titre et elle démontrent, chacun à sa façon, l'excellence de l'amour pur et de l'autre, à la gloire de cet autre. Bajaumont, car c'est de lui sans doute qu'il s'agit, est incapable de témoigner par des mots l'ardeur de sa passion. Avec la bravoure tranquille d'une femme que son rang dispense des préjugés, Marguerite se met elle-même en scène et se livre en exemple. Après quelques minauderies sentimentales — un hommage et un adieu à Platon, — elle se glisse aux bras du mâle qui n'est qu'un mâle, et tout éperdue avoue que [l'ébattement du corps](#) surpasse en plénitude savoureuse [les mille petites délicatesses qui se trouvent en l'entretien et communication des esprits](#).

Mais si elle décrit en une page très vive la volupté ressentie, la réserve des mots adoucit la précision des traits. Elle ne cesse pas de parler le langage de l'âme pour exprimer le trouble des sens. Même quand elle traduit le frisson passionnel, elle ne choque pas la pudeur ; elle glorifie en termes purs la victoire du corps.

---

<sup>1</sup> Estienne Pasquier, *Œuvres*, II, col. 531-532 ; mais il n'y a rien à tirer d'une anecdote rapportée par Patru, le célèbre avocat.

C'est par ce contraste entre les actes et les paroles que se révèle chez elle un sens délicat des bienséances féminines, développé par la vie de Cour et affiné encore par le caractère de sa culture philosophique. Quoiqu'en révolte ouverte contre le platonisme, elle se souvient d'avoir été, ne fût-ce qu'en théorie, platonicienne. De sa communion de pensées avec la plus noble intelligence du monde antique, il lui reste le dégoût de la vulgarité et de la laideur. Sa chasteté littéraire fut la dernière et suprême manifestation de son idéal de beauté morale<sup>1</sup>.

Ce qu'elle revendiquait pour les femmes, c'était ce même droit à l'amour dont les hommes en tous les temps s'arrogèrent le privilège. Logiquement, la liberté des mœurs découlerait comme de son principe des doctrines qui se réclament de l'égalité des sexes. Mais si le féminisme répudie leurs conclusions morales, ou immorales, il n'en maintient pas moins leurs prémisses. Les faits au XVIIe siècle semblaient plaider cette cause. Des reines ont été appelées à remplacer les rois et se sont montrées aussi dignes qu'eux de l'empire. Elisabeth d'Angleterre et Catherine de Médicis, pour ne citer que les deux plus illustres exemples, réussirent à défendre l'Etat contre les factions et les entreprises étrangères. Les femmes n'excellaient pas moins dans les lettres et les sciences que dans la politique.

Est-il extraordinaire que Marguerite de Valois ait eu de son sexe une idée très haute et ne se soit pas considérée comme une exception. Elle employait à l'achat de ses livres Mlle de Gournay, cette vieille fille de lettres, grande féministe et pédante, dont Montaigne s'était constitué le père spirituel, probablement par attrait des contraires, ou par esprit de pénitence pour révéler en elle tous les ridicules dont il s'amusait. Elle voulut dresser à son image ses dix filles ou dames d'honneur. En sa petite Cour de la rue de Seine, raconte Matthieu, *les communs exercices de leur sexe sont tenus pour profanes ; elle renvoie aux dames de ville les ouvrages et veut que leurs esprits s'eslevent plus haut, qu'ils courent dans les bons livres, s'arrestent sur les bons exemples et fassent passer heureusement le genre et les graces d'une langue en une autre. C'est une école de purisme, dont Marguerite est l'institutrice. De ses discours elle font une académie, autant de paroles, autant de préceptes ; elles attrappent tousjours quelque mot digne d'imitation et de mémoire*<sup>2</sup>.

Aussi la femme qui avait une si haute idée du rôle éminent des femmes dut-elle s'émouvoir de l'ouvrage du P. Loryot, S. J., *Les Secretz moraux concernant les passions du Cœur humain* (Paris, 1614). Il n'était pas féministe, le bon Père, et, à vrai dire, il ne pouvait l'être, l'Eglise, pour de grandes raisons de sagesse et d'expérience, ne l'ayant jamais été. Il rappelait à ces êtres si vains de leurs attraits et si glorieux de leur empire que les hommes les aiment pour leur faiblesse et le plaisir qu'ils ont de les protéger<sup>3</sup>. Avec leur coquetterie, il les reprenait de leur babillage. Qui n'a ni lettres ni sciences n'a que faire de beaucoup parler<sup>4</sup>. Les femmes, dit-il encore, font voir en leur discours ce qu'on voit souvent en leur face quand elle est *plastrée de ceruse et du vermillon d'Espagne ; en dehors elles paraissent belles et au-dessous elles seront fort laides : ou comme les sepulchres sont en leurs couvertures bien peints et*

---

<sup>1</sup> Jean-H. Mariéjol, *La Ruelle mal assortie*, 1922, pp. 41-42, 69-70.

<sup>2</sup> P. Matthieu, *Histoire de Louis XIII*, p. 40.

<sup>3</sup> *Les Secretz moraux*, question II, pp. 64-90.

<sup>4</sup> *Les Secretz moraux*, p. 490-511.

artistement élaborés, et au-dedans il n'y a que carcasses hideuses à voir et puantes à forer<sup>1</sup>. Quel écrasant mépris ! Puisqu'elles sont rusées, qu'au moins elles fassent servir ce défaut à leur bien, comme de se garder de la surprise des hommes, ces meschants veneurs de leur honneur.

Mais le jeu est dangereux. Femmes, qui prenez un singulier plaisir à vous voir caresser et qui vous promettez tant de vos forces que les batailles que l'on livre à votre beauté lui porteront autant de victoires ; triomphez-en, à la bonne heure, il est à désirer, mais souvenez-vous que l'obstination d'un siège enfin emporte la place, au dire de saint Hierosme<sup>2</sup>.

Marguerite eut d'autant plus à cœur de protester que cette attaque contre son sexe partait d'un ordre qui lui était particulièrement cher, les Jésuites. Elle les avait installés à Agen. Elle leur faisait une large part dans les aumônes que, depuis son retour à Paris, elle distribuait aux diverses congrégations. Elle savait leur crédit dans les milieux intellectuels et dans le monde. Autant de raisons de répliquer.

Elle remercie tout d'abord le P. Loryot de lui avoir baillé ce beau livre, heureuse de se rencontrer avec lui en quelques points, par exemple sur cette question : Pourquoi la femme est plus propre à la dévotion que l'homme. Mais comme fit le peintre au cordonnier qui voulait le reprendre d'autre chose que de son soulier, elle ose lui représenter que, chacun étant plus savant en son propre fait, elle ne peut supporter le mépris où il met la femme, voulant qu'elle soit honorée de l'homme pour son infirmité et sa faiblesse.

Dieu procédant par ordre en ses œuvres a commencé par les moindres et fini par les plus grandes. Il a créé l'homme après toutes les autres créatures qui ont été faites pour lui. Ainsi la femme faite après l'homme doit être plus excellente que lui, étant d'ailleurs d'une matière d'autant plus élaborée que la côte de l'homme surpasse la fange en degré d'excellence. La Nature procède en l'embryon humain de même sorte, commençant par les organes de la [partie] Végétale, puis de la Sensitive et pour le dernier de la Raisonnable.... Aristote tient ce même ordre aux biens et aux fins, disant que la dernière fin est toujours la plus excellente.

De la conformation extérieure du corps de la femme qui est si bien proportionné et si délicat, il faut inférer l'intérieur semblablement être plus délicatement et mieux organisé pour les fonctions de l'âme, et par conséquent l'âme de la femme sera plus propre à faire de belles actions que celle de l'homme, fait de fange, matière rude et sale et grossière, qui le doit rendre plus grossier et lourd en toutes ses actions tant de l'esprit que du corps.

Aussi les hommes, au commencement qu'ils s'assemblèrent en société politique rejetèrent la première élection qu'ils avaient faite auparavant des plus forts du corps pour les gouverner et défendre des bêtes sauvages, et ils se firent régir par les plus beaux esprits plus capables de raison, justice et équité... L'homme, connaissant que la femme y excellait plus que lui, se reconnut comme obligé de l'honorer et presque l'adorer comme la plus sainte et la plus vive image de la Divinité, et en qui reluit plus de ses grâces. Par quoi il ne faut plus dire le monde avoir été fait pour l'homme, et l'homme pour Dieu, mais il faut dire le monde avoir été fait pour l'homme, l'homme pour la femme, et la femme pour Dieu.

---

<sup>1</sup> *Les Secretz moraux*, question XXIII, pp. 494-495.

<sup>2</sup> *Les Secretz moraux*, question XL, pp. 713-725.

Partant, puisqu'elle surpasse l'homme en toute sorte d'excellence, de perfection et de dignité et que toutes choses se rapportent au plus excellent, au plus parfait et plus digne, comme la dernière fin, il faut dire la femme avoir été faite comme chef de toute la création du monde et son dernier œuvre, qui possède le transcendant de toutes choses créées en plus pur et parfait degré. Et par conséquent elle est une digne offrande pour être présentée à Dieu et pour être plus capable de lui rendre grâces de toutes celles qu'il a épandues en la Nature et sur toute sa création.

Déclarer qu'elle a été déçue de l'excellence de sa création, par la menace que Dieu lui fit, pour le péché de la pomme de l'assujettir à son mari, c'est avouer qu'auparavant elle lui était supérieure, et pour ce juste courroux il ne la priva de l'excellence de son être, l'ayant choisie pour mère de Dieu, honneur auquel le sexe de l'homme n'est point parvenu. Parquoi encore il doit honneur et soumission à la femme, comme à la mère de son Dieu.

Ah ! si ces raisons écrites par une femme avaient le bonheur d'être adoptées par l'écrivain qui vient d'écrire ce beau livre, et parées des fleurs de son éloquence, je crois, dit-elle, que notre sexe en recevrait un éternel honneur pour lui être par un auteur si célèbre comme vous attribuée telle dignité<sup>1</sup>. C'était doucement solliciter le P. Loryot à résipiscence.

La Compagnie avait trop d'obligations à Marguerite, qui signait leur très affectionnée amie, pour ne pas lui donner une satisfaction d'amour-propre. Une seconde édition du livre parut la même année avec un nouveau titre : *Les Fleurs des Secretz moraux*. Il s'ouvrait par la réplique de la Reine, et s'achevait par un recueil de petits poèmes : *La Marguerite victorieuse de toutes les autres fleurs cueillies au jardin de Flore*, — en l'honneur de la reine Marguerite. C'est le prototype de la fameuse Guirlande de Julie<sup>2</sup>.

Dans cette défense du féminisme, il n'y a de personnel que la personne du défenseur. Marguerite n'a pas le temps de réfléchir, et, même sur cette question qui la passionne, elle se borne à suivre un livre. Elle a sous les yeux le petit traité du fameux Corneille Agrippa de Nettesheym : *De Nobilitate et de præcellentia femineï Sexus* (Noblesse et précellence du sexe féminin), publié à Anvers en 1527 et plusieurs fois au cours du XVII<sup>e</sup> siècle réédité ou traduit<sup>3</sup>. Elle emprunte sans façon à cet opuscule la meilleure part de son plaidoyer, mais elle l'arrange. C'est de là qu'elle tire son argument sur la perfection de la femme comme dernière production de l'Auteur de la nature, effet final et décisif et qui donne à l'œuvre le caractère du chef d'œuvre. Elle est, elle aussi, convaincue que le corps si tendre de la femme est la joie du regard et du toucher, mais elle se garde par bienséance féminine d'entrer dans les détails de cette beauté souveraine, où, de la tête aux pieds, *Her Trippa* se complaît et s'attarde<sup>4</sup>.

Elle rapproche les deux passages où son modèle oppose la scélératesse des hommes et la douceur des femmes. Pendant que les hommes s'entr'égorgeaient,

---

<sup>1</sup> Je cite en son orthographe modernisée le texte plus accessible publié par P. Bonnefon, à la suite de son édition des *Mémoires de Marguerite de Valois*, pp. 228-233, Paris, 1920.

<sup>2</sup> Bonnefon, p. 255.

<sup>3</sup> Il en a paru en 1910 une traduction d'Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, dans les *Archives d'Anthropologie criminelle et de médecine légale*, Lyon, janvier-février 1910, n° 193-194.

<sup>4</sup> P. 11 et 12 de la traduction d'Alexis Bertrand.

elles inventaient les arts libéraux, elles initiaient l'humanité à la vertu et à la bienfaisance<sup>1</sup>.

Elle raccourcit, taille, élague la surabondance des preuves historiques. Là où Agrippa énumère toutes les femmes honorées pour leurs vertus d'une grâce divine : prophétesses, héroïnes, saintes femmes, femmes docteurs, femmes apôtres, Marguerite se contente de dire que Dieu se plaît aux esprits tranquilles, reposés et dévots, et tels que celui de la femme. Mais c'est elle qui a imaginé que David fut privé de l'honneur de consacrer le Temple, parce qu'il était chef de guerre, et que Salomon y fut appelé comme étant plus proche des femmes par son humeur pacifique.

L'enthousiaste développement où Agrippa célèbre la femme comme *l'éclatante couronne, la gloire incomparable de l'Univers*, pensée première de Dieu, créature dernière<sup>2</sup>, a été resserré par Marguerite en un paragraphe qui fait encore plus d'impression.

Sur le premier péché, la mansuétude divine, le Christ qui voulut naître d'une femme, Marguerite suit encore Agrippa.

Mais si elle lui emprunte trois de ses principales preuves, elle les allège du fatras des exemples, de la lourdeur des démonstrations, d'un amas de raisons spécieuses ou enfantines. Ce n'est pas toujours d'ailleurs par goût. Son silence sur certains points est plus significatif encore que ce souci d'émondage. Elle s'interdit par prudence d'utiliser les passages sur la pudeur de la femme, l'amour des enfants, la polygamie et l'incontinence des hommes, de peur des comparaisons avec sa propre vie que provoqueraient l'éloge de son sexe et le blâme de l'autre. Elle laisse les arguments qui risquaient de prêter à rire à ses dépens.

Elle se garde aussi par bienséance d'examiner pourquoi Jésus-Christ a voulu être homme — une objection des partisans de la supériorité masculine, à qui Agrippa oppose qu'il est né d'une vierge, — et pourquoi l'Eglise a exclu les femmes du sacerdoce, d'où il se tire aussi sophistiquement<sup>3</sup>. A la différence de son auteur, son apologie est toute réduite à l'essentiel, délicate comme les êtres dont elle plaide la cause. Et surtout elle est remarquable par l'aisance, la noblesse du style. Qu'on la compare, pour en juger mieux, à celle de Mlle de Gournay<sup>4</sup>. Marguerite prétend que les femmes sont supérieures aux hommes ; la fille adoptive de Montaigne se contente seulement qu'elles soient leurs égales. Et cependant c'est la thèse la plus hardie qui, grâce au talent de l'écrivain, paraît moins choquante.

Mais si Marguerite croyait les femmes supérieures aux hommes en beauté, en douceur et même en intelligence, elle ne s'avisait jamais d'arborer contre la loi salique l'étendard du féminisme. Elle savait gré au Roi d'avoir rétabli l'ordre et assuré son avenir, et montrait sa reconnaissance et son respect dans les grandes comme dans les petites choses. Sachant combien il se plaisait à Fontainebleau, elle qualifiait cette résidence de son choix de paradis céleste et de jardin de volupté. Elle s'offrait, messagère d'amour, à en augmenter les délices, le jour par exemple où elle lui écrivait son *beau rencontre* avec Mlle Quellan, *qui ne fust pas*

---

<sup>1</sup> P. 25 de la traduction d'Alexis Bertrand.

<sup>2</sup> P. 10 de la traduction d'Alexis Bertrand.

<sup>3</sup> Trad. Alexis Bertrand, pp. 19 et passim.

<sup>4</sup> *L'Ombre de Mlle de Gournay*, pp. 445-469, Paris, 1626.

sans parler de Vostre Majesté qu'elle adore. Indubitablement, une vertu qui s'offrait à capituler. Était-ce à Marguerite de battre la chamade<sup>1</sup> ?

Lui de son côté, voyant cette volonté de lui obéir et lui déférer en tout, se montrait plein d'attentions. Elle dépensait beaucoup pour ses bâtiments, ses aumônes, ses largesses, et se trouvait toujours à court d'argent. Eternelle solliciteuse, elle arrachait au Roi à force d'instances des gratifications, quelquefois à la grande colère de Sully, qui lui rappela un jour brutalement que sauf le Roi, la Reine et le Dauphin, tous les Français, elle y compris, dépendaient du surintendant des finances. Henri IV la visitait souvent, et bien qu'il désignât la maison de la rue de Seine d'un mot répugnant à répéter, et se gaussât trop pour un galant homme de ses faiblesses d'arrière-saison, il ne laissait pas de lui témoigner de la bienveillance et presque de l'amitié.

Elle choyait le Dauphin, qui l'appelait *Maman ma fille* (sic) et elle le comblait de cadeaux coûteux ingénieusement choisis : un Cupidon parsemé de diamants, assis sur un dauphin, et tenant un arc d'une main et un brandon de l'autre parsemé de diamants. Une autre fois un navire d'argent doré sur roues allant au vent à la hollandaise (février 1608)<sup>2</sup>.

Elle vivait en bonne intelligence avec Marie de Médicis. Un jour Héroard trouva Marguerite agenouillée au chevet de la Reine ; le Roi assis sur le lit et tenant dans ses bras le Dauphin, qui jouait avec un petit chien : une scène d'intérieur qui ne manquait pas de piquant. Marie de Médicis se plaisait à consulter Marguerite sur le cérémonial de l'ancienne Cour. La fille de Catherine, qui l'avait vue et pratiquée, savait mieux que personne les traditions, l'étiquette et les rites de la vie monarchique, et elle aidait la Reine à organiser les réceptions solennelles. Le Louvre avait cessé d'être le centre des plaisirs et des fêtes ; on n'y dansait plus depuis 1583. Aussi quand le roi d'Espagne, Philippe III, envoya D. Pedro de Tolède à Paris, pour négocier avec Henri IV un rapprochement et, si l'occasion s'offrait, une alliance de famille, ce fut à l'Arsenal chez Sully, le 6 janvier (1609), et rue de Seine, le 31, que se donna en présence de cet ambassadeur un Ballet des longtemps pourpensé... par Marie de Médicis, mais dont elle laissa le soin et la dépense à Marguerite. Leurs Majestés trouvèrent sa collation magnifique et somptueuse... qu'on disoit lui revenir à quatre mil escus. Entre les singularités de laquelle y avoit trois plats d'argent accommodés exprès à cet effect, en l'un desquels y avoit un grenadier, en l'autre un oranger et en l'autre un citronnier, si dextement et si artificieusement représentés et desguisés qu'il n'y avoit personne qui ne les prist pour naturels<sup>3</sup>.

Marguerite est la grande maîtresse bienveillante des fêtes et des cérémonies de la nouvelle Cour. Mais il y en eut une où elle se serait volontiers dispensée de paraître. Henri IV, avant d'attaquer les Espagnols aux Pays-Bas, avait résolu de faire sacrer Marie de Médicis. Il fallut que sa première femme assistât au couronnement de la seconde à Saint-Denis et s'offrit en spectacle à la curiosité, sinon à la malignité publique, dans un cortège qui lui rappelait à elle, comme aux spectateurs, le souvenir d'une grandeur perdue. Comme si ce n'était pas assez de cette humiliation, elle dut marcher après la fille aînée du Roi, Elisabeth, une enfant de huit ans. Elle demandait que son manteau, au lieu d'être comme celui de la petite princesse à trois rangs de fleur de lis, en fût tout couvert et sa

---

<sup>1</sup> Guessard, p. 426, fin septembre 1606.

<sup>2</sup> Héroard, I, p. 145 (août 1605) et p. 317, février 1608.

<sup>3</sup> L'Estoile, IX, p. 214, janvier 1609.

couronne fermée, **comme retenant la qualité de Reine, suivant la promesse que le Roy luy en a faite. Je ne sais, écrit, Malherbe, si elle l'obtiendra**<sup>1</sup>.

Aussi, malgré son grand empire sur ses sentiments, il est probable qu'elle eut ce jour-là cet air de tristesse que Rubens a marqué dans le tableau du Sacre de la Reine.

Elle partit aussitôt pour Issy, où elle voulait célébrer, loin de ce Paris enfiévré par la veillée des armes, l'anniversaire de sa naissance, 14 mai. Le 14 était un jour heureux pour sa maison : 14 septembre 1515, victoire de Marignan ; 14 avril 1544, victoire de Cérises, 14 mars 1590, victoire d'Ivry ; etc. Scipion Dupleix historien terre à terre, se borne à relever et rapprocher des dates, mais le poétique La Pujade admirait la puissance mystérieuse de ce nombre, avec ses multiples et ses sous-multiples dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dans la vie de l'enfant et la force intellectuelle de l'homme, dans l'éclosion de la nature en fleurs, et il concluait :

Grand'Reyne, dont l'esprit ne trouve rien d'estrange,  
Comme n'ignorant rien en ce mondain sejour,  
Prenés en gré ces vers qui chantent la louange  
Du jour qui donna jour à vostre premier jour<sup>2</sup>.

Mais ce quantième fatal ne fut pas cette fois marqué d'une pierre blanche.

En pleine fête la nouvelle survint de l'assassinat d'Henri IV et y répandit la tristesse et l'effroi. On peut croire les regrets de Marguerite sincères. S'il n'est pas sûr qu'elle aimât le défunt<sup>3</sup>, elle a pu craindre pour le royaume et pour elle-même le retour des guerres civiles. Aussi s'empressa-t-elle d'aller au Louvre faire hommage à Marie de Médicis de sa fidélité et de son obéissance.

Elle crut à un complot où les haines politiques et personnelles auraient exploité les passions religieuses. Dans son inquiétude du lendemain, elle prêta volontiers l'oreille à une de ses anciennes femmes, la d'Escoman, qui dénonçait comme les instigateurs du meurtre le duc d'Epemon et la duchesse de Verneuil, et il ne tint pas à elle qu'une instruction ne fût ouverte contre ces prétendus complices du meurtrier.

Ce malheur rapprocha plus encore les deux Reines. Marguerite fut attentive à faire sa Cour. Quelques jours après que Marie de Médicis eut fait sa première sortie du Louvre depuis la mort de son mari, elle lui donna une **collation magnifique et sumptueuse... en sa belle maison d'Issy**<sup>4</sup> (8 juillet). Elle l'avertit du bruit qui courait à Paris d'une nouvelle Saint-Barthélemy, et qui, excitant les craintes des uns et les espérances des autres, entretenait le trouble et l'agitation des esprits<sup>5</sup>. Marie de Médicis, qui l'estimait beaucoup, **comme fort disposée à tout ce qui est du bien de l'Etat**, paraissait quelquefois à l'Hôtel de la rue de Seine. Lors du sacre de Louis XIII à Reims, elle la chargea, elle et le prince de Condé, de présenter le jeune Roi au sacrement de la confirmation<sup>6</sup>. Elle la choisit pour marraine de son second fils, Gaston, qui, à sa naissance n'avait été qu'ondoyé. Indulgente à son goût pour le chant et les chanteurs, elle accepta

---

<sup>1</sup> *Lettres de Malherbe*, t. III de l'éd. des Grands Ecrivains, p. 163.

<sup>2</sup> La Pujade, pp. 133-134.

<sup>3</sup> Ainsi l'affirme Dupleix, un historien, il est vrai, sujet à caution.

<sup>4</sup> L'Estoile, X, p. 322.

<sup>5</sup> L'Estoile, p. 333 et la note 2.

<sup>6</sup> L'Estoile, XI, p. 21.

d'aller entendre, au jardin des Tuileries, le duo en plein air, de Villars, le dernier mignon de cette éternelle amoureuse, avec un jeune page<sup>1</sup>.

Elle n'avait d'autre ambition que d'être agréable. Marie de Médicis avait abandonné la politique d'Henri IV, et, se rapprochant de l'Espagne, arrêté avec Philippe III le mariage de Louis XIII et de l'aînée des infantes, dora Anna. Heureuse de cette alliance de famille (30 avril 1611) et de la réconciliation des deux pays, elle passa gaiement le carnaval et le carême de 1612. Les fêtes qu'elle donna Place Royale, à l'occasion des fiançailles (5, 6 et 7 avril), restèrent célèbres pour leur magnificence, et rappellent si bien celles de Fontainebleau et de Bayonne qu'on incline à croire que Marguerite a aidé, au moins de ses conseils et de ses souvenirs, à les organiser.

Mais ce n'est pas une hypothèse que ses talents de metteuse en scène furent requis lors d'un nouveau mariage. Pour rendre l'union entre les Cours d'Espagne et de France encore plus étroite, le duc de Pastraña, un grand d'Espagne, dont la mère, la princesse d'Eboli, avait été la favorite de Philippe II, vint demander la main d'Elisabeth de France, l'aînée des filles de Marie de Médicis, pour l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne, don Philippe (plus tard Philippe IV.)

Marguerite donna une réception et un bal, en l'honneur de cet envoyé extraordinaire. Elle avait fait entourer la grande salle de son hôtel de grands degrés en forme d'amphithéâtre où le Roi, la Reine, les princesses, le duc de Pastraña et les seigneurs et les dames, furent placés et assis suivant toutes les règles de l'étiquette. Elle était là [vestue d'une robe de drap d'argent, avec la manche ouverte en arcade, toute parsemée de roses de diamant, comme le devant du corps de sa robe.](#)

On dansa au son de nombreux violons les branles, les courantes, les canaries. Une collation suivit [en laquelle l'appareil, les raretés, les somptuosités furent estimés de ceux qui y assistèrent entre vraiment royales](#)<sup>2</sup>.

Mais elle a rendu à, la Reine régente et à Louis XIII de meilleurs services. Marie de Médicis, étrangère, sans parti ni expérience du pouvoir, s'était, au début de sa régence, efforcée par grâces, octrois de gouvernements et de pensions, de s'attacher les grands que la main de fer d'Henri IV avait fini par contraindre à l'obéissance. Si libérale qu'elle fût, ils se montrèrent encore plus exigeants. Elle n'était d'ailleurs pas sans reproches. Deux Italiens, Léonora Galigai, son ancienne femme de chambre, promue daine d'atour, et Concini, mari de la Galigai, qu'elle avait choisi pour chevalier d'honneur, la tenaient courbée sous l'empire de l'habitude et de la confiance. Elle les avait enrichis, et persuadée qu'elle ne saurait avoir de serviteurs plus fidèles que ces gens de sa domesticité e de son pays, elle fit de ce petit gentilhomme florentin un marquis, le gouverneur de Péronne, et enfin un maréchal de France. Cette ascension si rapide à la grandeur excita la colère envieuse de la vieille aristocratie e de la nouvelle, des princes du sang et des bâtards. Condé, Mayenne Nevers, Bouillon et Longueville quittèrent la Cour (fév. 1614) et se réunirent dans la place forte de Mézières, où Nevers, gouverneur de Champagne, était entré de force. Vendôme s'enfuit du Louvre, que la Régente lui avait donné pour prison et gagna son gouvernement de Bretagne Condé, le chef de l'opposition, réclama dans son manifeste la réunion des Etats généraux et l'ajournement des mariages espagnols. Le chancelier,

---

<sup>1</sup> Malherbe, III, p. 346, oct. 1613.

<sup>2</sup> *Mercure françois*, II, f° 572-574 (1613).

Sillery, vieux et pusillanime, et Concini, décidèrent Marie de Médicis à signer avec les rebelles le traité de Sainte-Menehould, qui était une capitulation humiliante et coûteuse (15 mai 1614).

Par bonheur, Vendôme, mal satisfait de sa part de bénéfice, persista dans sa révolte. Sur le conseil de Villeroy, et contre l'avis de Concini, la Régente résolut de montrer le Roi au royaume et d'aller en personne pacifier les provinces de l'Ouest (5 juillet 1614).

L'apparition de Louis XIII causa un grand enthousiasme. Les peuples virent à cheval le jeune souverain que les malveillants disaient *flouet délicat, nourri dans du coton, ne vivant que de médecines*. Amboise que Condé avait reçue comme ville d'otage, porta ses clefs au maître légitime. Les protestants, en témoignage de sujétion et de respect, firent sortir les garnisons des places de sûreté, quand il y entra ; La Rochelle sollicita l'honneur de sa visite, disant qu'il ne verrait pas une ville plus fidèle. Vendôme, désarmé par ces manifestations d'obéissance, alla trouver son frère à Nantes, et lui rendit hommage.

C'est pour décider les princes à suivre cet exemple et à reparaître à Paris, où la Cour rentra le 16 septembre, que Marguerite intervint. Elle écrivit à un grand, qu'elle ne nomme pas, un compagnon de révolte du prince de Condé, pour le détourner à l'avenir de toute opposition au gouvernement de la Reine.

Ce grand, c'est à n'en pas douter le duc de Nevers, fils de cette galante duchesse *aux yeux pers*, l'ancienne maîtresse de Coconat et la complice des amours de Marguerite avec La Molle. A qui d'autre l'épistolière aurait-elle pu parler *de l'étroite amitié que chacun sait qu'elle a eue avec sa mère*<sup>1</sup>. Et, en effet, les mères de Condé, de Mayenne, de Longueville et du duc de Bouillon (Turenne) n'eurent jamais avec elle une pareille intimité.

La lettre n'est pas datée, mais elle est nécessairement antérieure ou postérieure de quelques jours au retour de Bretagne. Les princes comptaient sur la fin de la régence comme sur un nouveau règne, où ils auraient meilleure part, et, dans cette espérance, ils restaient froids et distants. Marguerite représentait au Duc, en amie, que le Roi continuerait à se servir des Conseils de sa mère. Elle en parlait en personne bien informée. Le 2 octobre, Louis XIII alla au Parlement déclarer sa majorité. Il remercia la Régente *de tant de peines* qu'elle avait prise, pour lui et la pria de commander comme elle avait fait par ci-devant. *Je veux, ajouta-t-il, et j'entends que vous soyez obéie en tout et partout et qu'après moi vous soyez chef de mon Conseil*.

Il convient, expliquait Marguerite, de changer de conduite et de façons. ... *Aussi ce voyage a tellement accru l'autorité du Roy et de la Reyne et la bienveillance universelle des peuples et de la noblesse qu'il ne faut plus penser braver ni menacer et faut se résoudre d'obéir, se contenir en son devoir et tascher seulement de se maintenir honorablement aux bonnes grâces du Roy et de la Reyne*. Nevers, convaincu par ces raisons ou par les faits, revint prendre son rang à la Cour.

Marguerite joua encore une fois le rôle de conciliatrice lors des Etats généraux de 1614-1615. La Reine-mère pensait trouver dans les trois Ordres l'approbation des mariages espagnols et un appui contre l'esprit de révolte des grands. A la rigueur, elle aurait toujours la ressource de les opposer l'un à l'autre ; les

---

<sup>1</sup> *Mercurius français*, III, Paris, 1617, p. 485-488.

occasions de conflit ne manquaient pas. La noblesse d'épée, appauvrie par les guerres civiles et la dépréciation du numéraire, s'irritait de voir grandir, auprès d'elle et au-dessus d'elle, une noblesse de robe, qui, avec l'argent gagné dans le commerce, la banque et les fermes, achetait les charges de judicature et de finances, et, grâce à la prime d'assurance de la paulette, les transmettait à ses héritiers comme un patrimoine. De dépit, elle demandait que les offices, tout en restant vénaux, ne fussent plus héréditaires, afin d'en diminuer le prix et d'en élargir le marché.

Le tiers état se résignait à ce sacrifice, mais à condition que la noblesse en fît un autre, celui des secours d'argent qu'elle sollicitait du gouvernement avec une âpreté croissante, et que peuples acquittaient en fin de compte, sous forme d'une augmentation d'impôts.

Son orateur, Savaron, lieutenant-général de la sénéchaussée d'Auvergne, qui n'était pas un inconnu pour Marguerite, alla exposer au Roi la misère du peuple, et lui représenta que la noblesse avait été écartée des charges, non par la paulette, mais par l'opinion où elle était depuis de longues années que la science et l'étude affaiblissoit (sic) le courage et rendoit la générosité lâche et poltronne. Le Trésor ne pouvait se priver des 1.600.000 livres que rapportait le droit annuel, sans réduire les pensions, qui sont, affirmait Savaron, tellement effrenées, qu'il y a de grands et puissants royaumes qui n'ont pas tant de revenu que celui que vous donnez à vos sujets pour acheter leur fidélité. Cette allusion aux dévouements rétribués exaspéra les gentilshommes. Le clergé s'entremet ; Richelieu, l'orateur de l'Ordre, demanda au tiers de donner quelques satisfaction et contentement à la noblesse. Après des explications qui furent mal reçues et une plainte du corps de la noblesse au Roi, le tiers se déclara trop convaincu du mérite de cet ordre qui porte sur le front les marques de la vraie générosité et valeur, pour oublier la déférence, le respect et service, qui est dû à sa qualité. Et la noblesse à son tour promit son assistance et de bien bon cœur à la Chambre du tiers.

En dépit des politesses, le désaccord restait entier. Le clergé avait voté la suppression de la paulette et décidé de porter ce vœu au Roi. Mais le Parlement de Paris et la Chambre des Comptes, d'accord avec les autres Cours du royaume, protestèrent contre la réforme. Marie de Médicis ne savait comment apaiser cette querelle. Marguerite intervint, probablement à sa prière. Elle écrivit (17 nov. 1614) au cardinal de Sourdis, président de l'ordre du clergé, pour le détourner d'une démarche qui blesserait au vif le tiers état. *Considérez, mon cousin, que par la résolution que vous pristes hier au soir, l'on tasche d'entre ouvrir le bataillon macedonien des cœurs unis des trois estats au repos de ce royaume. Assurément, il y a une belle apparence d'oster une chose que j'avoue très mauvaise... Mais le moment est-il bien choisi pour enlever au Roi la somme qu'il en tire, sans tout troubler, estant ja en arriere de huit cent mille francs et ayant espusé à ces derniers mouvements ses trésors de la Bastille. Si vous aviez une somme presentement en main pour lui remplasser ce que l'on luy veult oster, il y auroit apparence de luy faire ceste remonstrance. Mais la necessité estant pressante et urgente et le moyen du remplacement incertain et esloigné, il n'y a nulle apparence de l'en presser à ceste heure. Le clergé est sûr des bonnes intentions du Roi ; qu'il sache en attendre les effets. Evidemment, on vous dira que l'ajournement de la remonstrance est le moyen de séparer les Etats avec des promesses sans efect. Je leur responds à cela, reprend Marguerite, que les mesmes moyens qu'ils peuvent avoir à cest heure pour convier le Roy à faire ce qu'ils désirent, qu'ils les auront, bien qu'ils ne soient pas assemblez au terme*

que le Roy leur permettra, car ce n'est pas leurs trois corps assemblés ici qui peut (sic) forcer le Roi à faire ce qu'ils desirent, c'est la crainte qu'ils (les conseillers du Roi) pourront avoir que s'en allant malcontans, ils semassent ce mescontentement par tout le royaume, et le temps estant venu, si Sa Majesté y manque (à sa promesse de supprimer la paulette, dès qu'elle en aura les moyens) le mesme mescontentement se pourroit prendre et porter le mesme prejudice à son autorité, à son service.

On s'en tira par un compromis. Le clergé et la noblesse se bornèrent à inscrire dans leurs cahiers la suppression de la vénalité des charges. Le tiers en fit autant par acquit de conscience et pour complaire à l'opinion. Le Roi fit ce que les besoins du gouvernement lui imposaient ; il supprima la paulette en principe et la maintint en fait<sup>1</sup>.

Marguerite finissait noblement sa vie par ces deux efforts de pacification. Sans regrets, à ce qu'il semble, et en tout cas sans rancune, elle se dévouait à l'affermissement de la nouvelle dynastie. La Cour, oublieuse de ses services, et le jeune Roi, qu'elle comblait de cadeaux et d'attentions, avaient bien tort de se moquer des façons surannées de cette vraie fille de France. Sans doute, elle n'imaginait pas volontiers qu'elle eût vieilli et continuait à se regarder au miroir de l'âme et à s'y voir telle qu'au temps, où le froid Montaigne parlait de sa beauté supra-terrestre. Elle devint horriblement grosse, dit Tallemant des Réaux, et cependant elle aimait à étaler sa gorge, mais elle ne réussissait pas à comprimer sa taille, et, afin qu'elle parût moindre elle faisoit mettre du fer blanc aux deux côtés de son corps pour élargir ses hanches. Avec ses corps de jupe, qui étaient nécessairement plus larges et ses manches à proportion, il y avoit bien des portes où elle ne pouvoit passer. Son éternelle perruque blonde, qui autrefois masquait de beaux cheveux noirs, couvrait maintenant bien à propos une tête chauve. Elle continuait à s'habiller comme à l'époque où elle était l'arbitre des élégances. Elle avait changé et la mode aussi, et toutes deux restaient comme une image fidèle et déplaisante d'un passé lointain. Mais il ne faut pas croire tous les contes recueillis par L'Estoile et surtout par Tallemant des Réaux, qui n'était pas né quand elle mourut. Elle ne portait pas dans chacune des pochettes qu'elle aurait fait coudre à l'intérieur de son grand vertugadin une boîte où était le cœur d'un de ses amants trépassés. L'histoire de ce columbarium ambulante est vraiment trop ridicule.

Elle avait assez de raisons de s'attrister sans promener ces lugubres reliques. La persécution et les menaces de son frère (Henri III), raconte Scipion Dupleix... les effrois qu'elle en reçut, l'appréhension qu'elle eut ensuite que ses fautes n'obligeassent son mari d'attenter à sa vie, et la solitude en laquelle elle vesquit durant vingt ans, la troublèrent si fort qu'elle entra en une extreme defiance de tout le monde, de sorte que ses facheries et terreurs continuelles la rendirent hypocondriaque. Mais ces faiblesses ne paraissoient au commencement qu'en certains objets connus à ses domestiques ; depuis son dernier voyage à la Cour (en 1605), ils ne furent que trop divulgués, elle-même les faisant connoître à tout le monde.

C'est en dire trop ou pas assez. Veut-il parler de paroles ou d'actes, d'extravagances de conduite ou de signes d'aberration mentale ?

---

<sup>1</sup> Tamizey de Larroque, *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1870, VIII, pp. 258-261.

Est-ce en une de ces crises qu'elle aurait fait confiance à l'évêque de Grasse, Le Maingre de Boucicault, son premier aumônier, de ses rapports incestueux avec ses trois frères ? A qui fera-t-on croire qu'une femme en son état normal, si éhontée qu'elle soit, avoue jamais de pareilles hontes, sauf dans le secret bien gardé de la confession. A supposer que l'évêque l'ait bien entendue ou bien comprise, il fallait que Marguerite fût ce jour-là malade ou folle. L'idée d'hystérie vient immédiatement à l'esprit, comme l'explication de ce besoin morbide d'épanchement. Mais on sait que les hystériques croient ce qu'ils imaginent et ont du plaisir à le faire croire ; ils mentent et ne peuvent s'empêcher de mentir. Le fait qu'ils parlent d'incestes commis prouve seulement qu'ils en ont rêvé.

Toutes les faiblesses de sa vie, qu'elle a prolongées jusque dans la plus arrièr-saison, ne seraient que peccadilles en comparaison. Elle les conciliait sans malaise ni scrupules avec les pratiques les plus habituelles de dévotion, ayant un cœur si large qu'il y avait place pour Dieu et les hommes. Tous les jours, elle entendait trois messes et communiait plusieurs fois par semaine. A Paris, elle visitait les hôpitaux et les prisons pendant la semaine sainte. Elle distribuait aux jours voulus le pain béni. Elle était très charitable. L'Estoile raconte que le prévôt de Paris ayant ordonné l'expulsion des mendiants de la capitale, il ne s'en vit jamais un plus grand nombre auprès de l'hôtel de la reine Marguerite, comme en une sorte d'asile. Elle avait pris sous sa protection les Irlandais bannis de leur pays par l'intolérance anglaise et qui, réfugiés à Paris, et sans ressources, y gueusaient. Un jour elle voulut être la marraine d'un enfant qu'une Irlandaise venait de mettre au monde sur les marches de l'église, et elle choisit pour compère le duc de Montmorency qui se trouvait là.

Pensait-elle racheter le nombre de ses fautes par l'abondance de ses aumônes ? Non, peut-être, car il n'est pas sûr qu'elle tînt l'amour pour un péché. Elle était libérale de ses deniers comme de sa personne. En ses goûts, de luxe, en ses appétits de magnificence, en son besoin de profusion, se retrouvait sa race. Elle dépensait sans compter, élargissait la main à toutes les demandes et, quand elle avait épuisé ses ressources, elle empruntait, comme sa mère, à tous les taux, sauf à ne pas rembourser, car elle aimait à donner, mais répugnait à rendre. Ses revenus étaient considérables, 338.000 livres en chiffres ronds, et sans les largesses, les amours et les plaisirs, ils eussent suffi à lui assurer une vie large et digne de son rang. Mais elle ne savait ni administrer ni se régler.

Elle se déplaçait souvent, et changeait de serviteurs plus encore que de résidence. *Ce ne seroit jamais assez, écrit Malherbe, de vous escrire les changemens de la maison de la reine Marguerite, non seulement au commencement des quartiers, mais aussi au milieu, c'est vous en dire assez que tout y va comme de coutume*<sup>1</sup>. Autant de dépenses. La plupart des congédiés ne s'en allaient pas sans demander *récompense*, c'est-à-dire une compensation ou une indemnité. La succession des favoris atteignait par contrecoup le personnel des dames et des gentilshommes. L'avènement de Bajaumont au poste de Saint-Julien provoqua le renvoi de Mlle de Choisy. François Maynard, jusque-là poète attitré et secrétaire de la Reine, partit pour des motifs qu'on ne sait pas. Les valets de cœur coûtent toujours plus, en raison de la différence d'âge. Mais elle ne croyait pas payer trop cher la joie de vivre.

Elle ne se résignait pas aux renoncements. Sa santé, qui n'avait jamais été bonne, empira, depuis son retour d'Auvergne, avec les ans. Elle s'enrhumait

---

<sup>1</sup> Malherbe, III, p. 35 et p. 104.

facilement. En septembre 1613 elle fut si malade qu'on la crut perdue. Son dernier caprice, le chanteur Villars, fit vœu, si sa maîtresse guérissait, d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Victoire, près de Senlis. Elle guérit. Villars partit à quatre heures, un matin d'octobre, à pied, suivi à deux heures d'intervalle par la Reine en litière et les dames de la Cour de la rue de Seine en quatre carrosses.

Cet entremêlement d'amour et de dévotion amusait Malherbe qui, curieux de savoir les nouvelles du voyage et de la cérémonie, où il y aura comme à l'accoutumée quelque extravagance, se proposait d'aller attendre à l'arrivée cette pieuse caravane. La mort d'un ami l'en empêcha.

Si le Père la luxure, comme on surnommait Malherbe, trouvait plaisant que la convalescente employât son mignon à rendre des actions de grâces à la Vierge, les prêtres d'âme religieuse qui logeaient ou fréquentaient rue de Seine devaient s'en scandaliser. Mais la superstition monarchique leur fermait la bouche. Le 7 juin 1614, Villars était encore en fonction, de chanteur au moins.

C'est un laïque, Antoine Le Clerc, sieur de La Forêt (près de Clamecy), et maître des requêtes de Marguerite, qui aurait préparé sa conversion. Il était de ces milieux ardents où la passion religieuse des guerres civiles avait tourné en piété active, en œuvres d'édification et de charité. Nombreux sont, dans le monde, ou hors du monde, les ouvriers de la Renaissance catholique du XVII<sup>e</sup> siècle. Quand François de Sales vint à Paris, en 1602, il trouva chez Mme Acarie, veuve de l'un des fondateurs de la Ligue, un groupe de mystiques, prêtres ou laïques, en état et en volonté d'agir à la fois sur le clergé et la société<sup>1</sup>. Le Clerc fut lui aussi un de ces serviteurs de Dieu<sup>2</sup>. Il a peu écrit, bien qu'il passât pour très savant en philosophie, en théologie, en Ecriture sainte, en histoire, et qu'il sût à fond le grec et le latin, un des premiers docteurs de son siècle, dit avec quelque complaisance son panégyriste<sup>3</sup>.

Mais il était avant tout préoccupé des choses de l'âme. Lui aussi s'abîmait en Dieu. Il parlait des grandeurs de la terre avec une telle force qu'il en couloit dans l'esprit de ses auditeurs un mépris incroyable. Peut-être a-t-il poussé Vincent de Paul auprès de cette princesse, qui, pratiquant au moins une des sept œuvres de miséricorde, l'assistance aux pauvres, était capable de sentir l'éminente vertu de l'apôtre de la charité. Le nouvel aumônier, s'il vit le désordre de la souveraine, était, en son humilité, trop respectueux des grandeurs sociales, pour le dénoncer, et trop soucieux de son salut pour l'autoriser de sa présence. Vite, il saisit l'occasion de se retirer dans la cure de Clichy.

A mesure que les forces de la Reine déclinaient, les exhortations de Le Clerc se faisaient plus pressantes, et elles parvinrent à inspirer à cette amoureuse récalcitrante (est-ce plusieurs mois ou quelques jours avant la mort ?) les sacrifices qu'exige la piété. Quelque temps après la séance d'ouverture des Etats généraux, où elle assista auprès de Leurs Majestés à son rang, elle s'alita. Contre toutes les prévisions, elle se remit. ...Comme elle a été hors d'espérance, écrivait Malherbe, on la tient aujourd'hui hors de crainte<sup>4</sup>. La Reine-mère pensait, pour

---

<sup>1</sup> Rebelliau, *Histoire littéraire*, III, p. 360.

<sup>2</sup> Catalogue des écrivains auxerrois dans les *Mémoires sur l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* de l'Abbé Lebœuf, pp. 508-514.

<sup>3</sup> Le P. Jean Chrysostome, *La vie du grand Serviteur de Dieu, maistre Anthoine le Clerc sieur de la Forest*, Paris, 1642, cité par Mlle Simonne Ratel, *Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, 1924, p. 22.

<sup>4</sup> *Œuvres* de Malherbe, III, pp. 492-493.

sa convalescence, lui donner la distraction d'un ballet. C'était se tromper une seconde fois. Le 27 mai (1615), elle fut si mal que son grand aumônier, ou son confesseur, l'avertit de penser à son salut. Elle le remercia et lui fit don, en récompense, de son argenterie. A 11 heures elle était morte.

Le corps fut exposé sur un lit de parade. Peuple et aristocratie accoururent pour la voir. *Je la tiens pour vue*, écrit sans bonne grâce Malherbe, *car il y a une presse aussi grande qu'à un ballet*. Elle était populaire — popularité où il entraînait un regain de sympathie pour la dynastie des Valois, le prestige de sa naissance, les aventures et les malheurs de sa vie, ses aumônes et ses libéralités. On l'aimait aussi pour la familiarité de son accueil, sa bonté, sa charité. Des écarts de sa conduite, le peuple de Paris ne savait rien ou n'aurait rien voulu croire, ou même ne se souciait pas. Son attitude pendant les troubles de la régence, quelles que soient les raisons qui l'y aient déterminée, est vraiment noble et généreuse. Elle ne brouille pas, elle n'intrigue pas, elle soutient de tous ses moyens la femme qui règne à sa place, le jeune Roi qui n'est pas de son sang. Elle justifie pleinement la déclaration qu'elle faisait à Brantôme, à Usson. *Je n'ai point d'ambition et n'ai pas besoin d'en avoir étant ce que je suis*.

Mais il y avait aussi dans cette affluence des gens dont l'émotion n'était pas aussi désintéressée. *Ce matin*, rapporte encore Malherbe, *la chambre de la Reine étoit si pleine de ses créanciers que l'on ne s'y pouvoit tourner*<sup>1</sup>. Marie de Médicis cherchait à les rassurer. Elle a dit qu'elle veut payer ce que légitimement elle (Marguerite) *devra*, ajoutant que *si elle ne le faisoit elle auroit peur que la morte ne la vinst tourmenter*. Superstitieuse comme une Italienne, elle ne se moquait qu'à moitié. *Elle fait cas que les dettes n'iront qu'à quatre cent mille livres*, mais l'on tient qu'elles dépassent plus de deux cent mille écus (environ 600.000 livres).

Ce fut l'une des dernières préoccupations de la malade de les acquitter. Par son testament dressé en son hôtel de la rue de Seine, le 25 mars 1615, elle léguait au Roi et à la Reine-mère tous ses biens, meubles et immeubles *lesquels elle s'est réservés par la dernière donation faite à Sa Majesté estant alors Dauphin*. Mais c'était à charge pour ses deux héritiers de satisfaire au contrat de fondation qu'elle avait fait au profit des Augustins réformés de la congrégation de Bourges, de payer ses dettes et d'acquitter les pensions de ses gentilshommes et dames et les gages de ses officiers, *pour deux quartiers qu'elle reconnoist leur devoir et qui echerront le 31 de ce présent mois de mars*.

Elle les obligeait aussi à réaliser certains vœux qu'elle a déclarés et nommés à maître Bonaventure Quentin, maître des requêtes de son hôtel, et à maître Jean Boissieux, secrétaire de sa chambre, *lesquels elle n'a voulu autrement exprimer aux notaires qui avaient dressé le testament*<sup>2</sup>.

Quel malheur que maître Bonaventure Quentin et maître Jean Boissieux ces parfaits serviteurs, n'aient pas trahi le secret de ces legs, que Marguerite se faisait scrupule de confier à des notaires. Il serait intéressant de savoir si Villars a hérité d'un souvenir. La liste de ces petits légataires permettrait peut-être d'éclaircir quelques points de l'histoire passionnelle de Marguerite. Cette curiosité est malséante peut-être, mais elle est un devoir du biographe, et se justifie par la passion de la vérité.

---

<sup>1</sup> *Œuvres* de Malherbe, III, pp. 492-493.

<sup>2</sup> Le testament dans Félibien, *Histoire de Paris*, IV, p. 49.

Le Roi, la Reine-mère, Monsieur et Mesdames et la Cour prirent le deuil. Le corps de la défunte fut exposé dans la chapelle des Louanges, l'église proprement dite de l'autel de Jacob n'étant pas encore bâtie, et il y resta pendant plus d'un an. Au retour d'un voyage en Guyenne et dans l'Ouest, pour conclure les mariages espagnols et réprimer une nouvelle révolte des grands, Marie de Médicis, qui avait cédé à toutes les exigences des rebelles (paix de Loudun, 3 mars 1616) ; revint à Paris, où la feuve reine attendait les honneurs funèbres. Le Trésor était tellement épuisé par les fêtes, les frais de la guerre et la rançon de la paix que, pour toute cérémonie, la morte fut transportée de nuit à Saint-Denis, avec deux archers de la garde du corps du Roi pour toute escorte. Les moines, raconte le médecin Hérouard, firent difficulté de la recevoir, craignant que ce ne fût une feinte, à cause du peu de compagnie ; enfin ils la reçurent<sup>1</sup>.

Catherine de Médicis avait fait bâtir accolée au croisillon septentrional de l'église abbatiale une chapelle funéraire destinée à recevoir le corps de son mari, celui de ses enfants et le sien<sup>2</sup>. C'est dans cet édifice, encore inachevé et qui resta tel, que Marguerite de Valois reposa. Qu'est-il advenu de son cercueil et de ses restes, c'est ce qu'il m'est impossible de dire. Les bons historiens de l'abbaye de Saint-Denis ne la citent pas dans l'index alphabétique des personnages dont les tombeaux existent ou ont existé à Saint-Denis. La chapelle des Valois, qui menaçait ruine, a été démolie en 1719 et le monument funéraire d'Henri II et de Catherine de Médicis transféré dans l'abbaye où il est encore. Mais les ossements de leur fille où sont-ils ? Ont-ils été dispersés par l'incurie de la vieille monarchie, l'action du temps ou la fureur de la Révolution ?

---

<sup>1</sup> Hérouard (ou Héroard), II, p. 200.

<sup>2</sup> Paul Vitry et Gaston Brière, *L'Eglise abbatiale de Saint-Denys et ses tombeaux*, Paris, 1908, pp. 18-19.

## CONCLUSION.

QUAND on pense à Marguerite, l'épithète qui vient immédiatement à l'esprit, c'est celle de **grande amoureuse**. Don Juan tenait registre de ses conquêtes. Elle que son sexe et un sens très aigu des bienséances obligeaient à la discrétion a laissé aux historiens et aux pamphlétaires le soin de dresser la liste des **mille et trois** ; ils ne sont arrivés qu'à 22. Et encore faut-il en rabattre. Lui prêter un amant à dix ans, comme ils font, c'est être trop généreux de vices.

Au vrai elle ne fut pas si précoce. Son idylle avec Guise était une préface à un mariage et il n'y a aucune raison de ne pas la croire innocente. A contrecœur, par obéissance à Catherine de Médicis et à Charles IX, et aussi par ambition d'une couronne royale, elle a renoncé à la passionnète pour épouser le roi de Navarre, qu'elle n'aimait pas. Sa vie de jeune fille, en dépit des diffamateurs, paraît irréprochable.

Ses fautes datent de cette union mal assortie. C'est une gageure de plaider la vertu de la reine de Navarre. Elle a été une **honnête dame** au sens où les lecteurs narquois de Brantôme l'entendent. L'initiation matrimoniale lui a révélé l'homme ; mais, de son propre aveu, cette première expérience fut suivie de comparaisons. Après La Molle, qui périt de l'y avoir aidée, se succédèrent le bel Antraguët, un galant de cour à succès féminins, Bussy, le prince des duellistes, Turenne, le meilleur lieutenant du roi de Navarre, et quelque autre seigneur huguenot ou catholique. Enfin Champvallou parut, l'idéal des amants, brave, lettré et si beau. Elle, qui d'ordinaire couvrait du prétexte de devoirs mondains les liaisons suspectes, fit cette fois un tel étalage de sa faiblesse pour cet Apollon, qu'Henri III, exaspéré d'ailleurs par ses intrigues politiques, la chassa ignominieusement de Paris.

La rupture avec son mari ouvre une ère nouvelle de fautes passionnelles. Sa faiblesse pour d'Aubiac, qui était d'ailleurs un cadet de bonne maison, est relevée par la noblesse du sacrifice ; elle a consenti à se perdre pour le sauver. Mais à Usson, et depuis, quelle chute !

Elle vécut dans ce château fort, dix-neuf ans, recluse volontaire ou non, isolée longtemps du royaume, pauvre de revenus, perdue de dettes à n'en pouvoir plus faire. C'en était fini de ces galants magnifiques, grands seigneurs et capitaines, qui, à la Cour de France, recherchaient sa faveur et **vouloient adoucir sa vie**. L'éternelle amoureuse en fut réduite, faute de mieux, aux gens de son entourage **secrétaires, chantres et méfis de noblesse**. Parmi les services de la chambre, il s'en introduisit un tout intime. A Usson, comme à Paris, où elle rentra en 1605, et jusqu'à sa mort, il ne manqua plus de titulaire. Le règne des valets de cœur commença.

En ce roulement presque ininterrompu de favoris haut et bas, il semble qu'il n'y ait point de place pour des inclinations qu'il répugne d'imaginer. Mais l'histoire a tous les courages. Ecartons, si l'on veut, comme invraisemblable, et il l'est en effet, l'aveu que cette femme, soucieuse de sa réputation, aurait fait à son aumônier, l'évêque de Grasse, Boucicault, de ses incestes, volontaires ou non, avec ses trois frères, Charles IX, Henri III et le duc d'Alençon. Admettons pour une simple redondance littéraire de Brantôme qu'Henri III et elle ne faisaient ensemble, avant leur rupture, qu'un cœur, un esprit et un corps. C'était à cette

époque l'usage, s'il faut en croire Pibrac, de forcer l'expression des sentiments et de se mettre, en écrivant, hors de la ligne et du point de l'honnesteté.

Mais cette interprétation de Brantôme ne vaut que pour Henri III.

Le cas du duc d'Alençon est tout autre. Scipion Dupleix parle sans équivoque des sentiments de la sœur pour son plus jeune frère.

Ce diffamateur, une créature de Marguerite, avait dans le Cours de philosophie qu'il lui dédia commencé par la célébrer comme une autre Minerve, ne se pouvant exprimer, dit-il, que par le nom d'une divinité la grandeur et la candeur de Vostre Majesté, qui s'étant distraite des choses mortelles a été soudain atraite par les immortelles et qui n'aspire qu'aux choses divines et célestes.

C'est pourtant cet adorateur de ses royales vertus qui a divulgué cruellement sa misère morale. Devenu historiographe de France sous Louis XIII, il a considéré comme une obligation de sa charge et un hommage dû à la vérité de raconter ce qu'il avait appris, vu et même entendu de la bouche de la Reine.

Elle avait, dit-il, pour le duc d'Alençon une amitié plus que fraternelle. Le frère et la sœur s'aimoient uniquement et cordialement et j'ay ouï dire souvent à cette princesse que, ne pouvant supporter la tyrannie d'un mari ny d'un frère (Henri III), elle avoit donné son cœur et toutes ses affections à son jeune frère pour le salut duquel elle eust volontiers employé sa vie. Certes elle témoignoit assez qu'elle avoit une passion desreglée pour luy et n'a peu le cacher en ses Mémoires.

Si elle y accuse les maîtresses de son mari de lui avoir rendu de mauvais offices, c'est, observe-t-il, pour couvrir les péchez qui se commettoient de sa part contre les loix du mariage. Il ajoute : L'écriture ne rougit point, mais je rougirois en l'écrivant si je couchois sur le papier ce que je luy ai ouï dire sérieusement à elle mesme. Certainement c'estoit une princesse qui avoit de très excellentes conditions et toutes royales, mais elle avoit aussi de grandes faiblesses et mesmes aucunes mauvaises habitudes.

Que veut-il dire par ces mauvaises habitudes, pires que de grandes faiblesses ?

Il raconte aussi que Marguerite a eu deux bâtards, l'un de Champvallon, qui vit encore, le F. Ange, un capucin, et l'autre de d'Aubiach, qui est décédé. Je les ai cognus tous deux, affirme-t-il. La vérité trop manifeste m'oblige malgré moy à remarquer ceci. Et il conclut qu'Henri IV aurait pu se défaire de sa femme, par la justice suivant l'avis de plusieurs de son Conseil, mais qu'il aima mieux rompre son mariage sans effusion de sang.

Quand parut dans l'Histoire de France, une œuvre officielle, cet étalage d'accusations, Bassompierre, contemporain d'Henri IV et de Marguerite, prit vigoureusement à partie l'historiographe qui salissait à plaisir la mémoire de sa bienfaitrice. Infâme vipère qui par ta calomnie déchires les entrailles de celle qui t'a donné la vie !... Quelle honte fais-tu à la France de publier à tout le monde et de laisser à la postérité des choses si infâmes d'une des plus nobles princesses de sang royal, qui peut-estre sont fausses !...<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Observations de Bassompierre sur les accusations de Dupleix dans *Mémoires de Beauvais-Nangis sur l'histoire des favoris françois*, Paris, 1665, p. 173 (Bibl. Nat., 21-25 A).

C'est un grand débat que celui des droits de l'histoire et des devoirs de la reconnaissance. En l'espèce, il suffit de constater que Bassompierre s'indigne de l'ingratitude de Dupleix, mais n'émet qu'un doute sur sa véracité ; il lui fait un crime d'avoir publié des turpitudes, qui sont peut-être fausses, sans pouvoir certifier qu'elles sont fausses. Singulier apologiste qui n'ose se porter garant de l'innocence de la diffamée.

Mathieu de Morgues, l'aumônier de Marie de Médicis et son défenseur contre Richelieu, attaque lui aussi les deux calomnieurs, Boucicault, [moine lassé de la rigueur de sa règle](#), qui, en quête d'un évêché, [racontait comme un chevalier errant des aventures de roman](#), et Scipion Dupleix, ce misérable, honoré des bonnes grâces et assisté des bienfaits d'une fille de France, [qui a converty son pain en pierres avec lesquelles il luy va casser les os dans le tombeau du roy Henry II](#) (lire probablement Henri III). — [On veut faire passer pour une abandonnée une Princesse fort vertueuse](#)<sup>1</sup>. C'est une autre exagération.

Au vrai Dupleix est bien crédule. Son histoire des deux bâtards est invraisemblable. Les visites de Marguerite aux sources fécondantes des Pyrénées prouvent combien elle souffrait de n'avoir pas d'enfant. Elle n'aurait pas attendu jusqu'à son voyage à Paris, loin de son mari, pour commettre avec un amant l'heureuse faute qui assurait l'avenir des Bourbons-Navarre et le sien. A Usson, où elle fut emprisonnée par ordre d'Henri III et de sa mère, qui peut-être la croyaient grosse des œuvres de d'Aubiach, elle n'aurait pas demandé en grâce, si on la mettait à mort, de faire l'autopsie de son corps, pour démontrer tout au moins qu'elle avait échappé aux conséquences de sa faiblesse. Dupleix ne se trompe-t-il que sur ce point ? Comment peut-on croire que la femme qui ne convenait pas de simples adultères ait publié son inceste avec le duc d'Alençon ? Dupleix s'est laissé prendre à ses déclarations brûlantes, qu'on dirait non d'une sœur, mais d'une amante. Les femmes suivent servilement la mode même en matière littéraire. Aurait-elle crié son amour pour son frère, si elle avait été pour lui ce que la nature ne voulait pas qu'elle fût. Elle l'aimait pour lui-même, pour l'affection qu'il lui avait vouée et que son mari lui refusait, pour ses [soumissions](#), c'est-à-dire pour les égards qu'il lui témoignait, et plus encore pour les services qu'elle était fière de lui rendre. Elle l'aimait contre Henri III, une forme d'amour à mélange de haine, et d'autant plus ardente. Que de raisons pour expliquer cette tendresse excessive, sans imaginer un attrait morbide.

D'ailleurs, d'une édition à l'autre de son Histoire, Dupleix, sans se contredire, n'est plus aussi affirmatif. Il reconnaît que le succès des Mémoires de Marguerite et le récit où elle se complaît des écarts de son mari l'ont résolu à riposter aux diffamations par des diffamations. N'était-ce pas un devoir pour l'historiographe de France de faire porter, comme il dit, à la Reine une bonne partie de [l'ordure](#) qu'elle voulait rejeter toute sur ce grand Roi.

Avec une candeur imbécile, il pensait honorer l'homme en déshonorant la femme. Enfin, par considération d'Etat, il importait de signaler que deux enfants étaient nés d'elle [durant son esloignement du Roy](#), car autrement ces bâtards pouvaient se dire légitimes. Il ne s'excusait pas d'avoir parlé et de parler encore des [deresglements](#) de Marguerite. [Je remettray, disait-il, les éloges après son trespas, où avec vérité je diray des choses estranges et admirables](#). Et voici en l'an 1615, date de la mort de la Reine, l'éloge funèbre annoncée. [Tout le monde la publiant pour Déesse, elle s'imaginoit aucunement de l'estre, et de là prit](#)

---

<sup>1</sup> *Diverses pièces... Ite pièce, Lumières pour l'histoire de France*, pp. 72-73, 1637.

plaisir toute sa vie d'estre nommé (sic) Venus Uranie, c'est à dire céleste : tant pour monstrier qu'elle participoit de la divinité que pour faire distinguer son amour du vulgaire. Car elle avoit un autre ordre pour l'entretenir que celui des autres femmes, affectant surtout qu'il fust plus pratiqué de l'esprit que du corps et avoit ordinairement ce mot en bouche. Voulez-vous cesser d'aimer, possédez la chose aimée. J'en pourrois faire un roman plus excellent et plus admirable que nul qui ait été composé les siècles précédens, mais j'ay des occupations plus sérieuses. On lui en veut plutôt de se dérober.

Il maintient qu'elle a aimé dans sa jeunesse, mais il accorde qu'en ses amours il y avoit plus d'art et d'apparence que d'effect, et il semble réduire ses galanteries à un amusement de coquette.

Pierre Matthieu, ou son fils, Jean-Baptiste, exécute des variations sur le même thème : *Sa beauté... faisoit ou mourir d'amour ou transir les cœurs.... Ce soleil eschauffoit, esclairoit et brusloit tout ce qui se presentoit à sa lumière et n'avoit point pour soy d'ardeur ni de chaleur, quoyque l'on creust que sa beauté eust conjuré contre son honneur ; elle disoit souvent que le commencement de l'amour est beau, mais la fin n'en valoit rien.*

Etait-ce une intellectuelle, qui, sûre d'elle-même, éprouvait son empire sur les hommes, ou une imaginative en quête de plaisirs raffinés, ou simplement une sensuelle ? Comment le savoir. Admirée, adulée pour la beauté de son corps et la distinction de son esprit, que relevait encore pour ses adorateurs le prestige de la naissance, célèbre par le luxe des vêtements et l'élégance de la parure, l'arbitre des modes et des élégances, il est possible qu'elle se soit fait un jeu d'exciter les désirs, mais répugnait-elle à les satisfaire ? Sans doute il ne faut pas oublier la nature éthérée de ses aspirations et l'idéal d'amour pur cher aux néo-platoniciens de France et d'Italie. Mais, à mi-chemin du ciel où elle s'envolait sur les ailes de Platon, Vénus Uranie retombait souvent à terre de tout le poids, si l'on peut dire, de son humanité.

Non, la reine Margot n'a pas eu que des amours de tête. Quand les hommes de son monde, sinon de sa culture, lui manquèrent, elle s'adressa aux autres, qui ne pouvaient être que des mignons de couchette, ou, comme dit crûment l'éditeur de *La Ruelle mal assortie*, des **bêtes de somme**.

Qu'elle n'ait pas eu de peine à concilier la spiritualité de ses rêves et la matérialité de ses plaisirs, il n'y a rien que d'assez naturel, les femmes ayant plus que les hommes l'art de vivre dans la contradiction. Il n'apparaît pas non plus qu'elle se soit repentie, sauf à son lit de mort, de ses nombreux manquements à la morale chrétienne. Amoureuse et dévote, elle unissait la nature et la grâce, Dieu et les hommes dans un commun élan d'adoration mystique. Elle a vécu librement sans remords et sans honte, mais non sans tristesse et sans périls.

Amours et plaisirs, **ebattemens** du corps ou ravissement de l'âme, elle a éprouvé que tout est vanité. Ce ne fut pas sa seule désillusion. Nul doute qu'elle n'ait eu l'ambition de jouer un rôle politique. Avant que Richelieu ne rompît par raison d'Etat avec les habitudes de ménagement et de respect pour la famille royale, la vieille monarchie faisait une situation à part, au-dessus de l'aristocratie, à la mère du roi, à ses fils et à ses filles, et même, à un degré au-dessous, aux princes du sang. L'opinion reconnaissait à ces privilégiés de la naissance le droit d'intervenir dans le gouvernement du royaume. La révolte, quand ils la provoquaient ou la dirigeaient, prenait figure de Ligue du Bien public et cessait

de paraître aussi criminelle. Aussi est-il naturel que Marguerite se soit prévalu de ces prérogatives traditionnelles. Tant de femmes à cette époque, y compris sa mère, avaient tenu ou tenaient si bien la place des hommes que Marguerite pouvait aspirer, intelligente comme elle l'était, et les circonstances aidant, à s'élever au-dessus de sa condition de fille de France. Toute sa vie elle a dû plus ou moins confusément penser ce qu'à la gloire de son sexe, elle remontrera plus tard au P. Loryot, S. J., que, dans la chronologie de la création, le mieux succédant toujours au bien, il s'ensuit, puisque la femme est la dernière œuvre de Dieu après l'homme, que **l'excellence et suprême degré de dignité lui doit être attribuée**.

Elle ne réfléchissait pas qu'en des temps de troubles, les femmes d'Etat, si l'on peut appeler ainsi celles qui parviennent ou prétendent au pouvoir suprême, se condamnent à rester veuves ou filles et durent, pour devenir les égales des hommes, triompher de leur féminité. La reine d'Angleterre, Elisabeth, ne se décida jamais à se marier. L'histoire ne connaît pas de favori, de haut ou bas étage, à Catherine de Médicis.

Comme l'infortunée reine d'Ecosse, Marie Stuart, à qui ses passions coûtèrent le pouvoir et la liberté, Marguerite était incapable des renoncements nécessaires. Elle avait besoin de tendresse, et son cœur fut toujours de moitié dans ses calculs d'ambition.

A seize ans, elle n'était occupée que de danse et de chasse, quand elle vit s'entrouvrir le ciel de la vie politique. Henri d'Anjou, ce frère avec qui elle ne faisait qu'un esprit, une âme et un corps, la sollicita de prendre la défense de ses intérêts auprès de leur mère, pendant son éloignement de la Cour et ses campagnes contre les huguenots. Elle accepta d'enthousiasme de se montrer assidue même aux levers et aux couchers de Catherine de Médicis, mais, après deux mois de cet assujettissement, lorsqu'il revint, elle fut rebutée par lui, et accusée par lui d'une idylle préparatoire au mariage avec le duc de Guise, le chef d'une famille que déjà les Valois avaient appris à redouter. Frappée au cœur et à la tête dans ses rêves d'avenir, elle garda une rancune **immortelle** à cet ingrat et ce perfide. Même quand il fut devenu roi de France, elle ne cessa point, malgré les raisons d'intérêt ou d'obéissance, d'être, ne pouvant faire plus, la confidente ou l'alliée de ses ennemis.

Son mariage avec le roi de Navarre, un huguenot, fut une autre déception. Le massacre de la Saint-Barthélemy réduisit son mari à la condition d'otage et la priva elle-même du plaisir qu'elle se promettait d'avoir un train de reine et de servir au besoin d'intermédiaire entre la Cour de France et le parti protestant.

Mais bientôt une nouvelle chance d'agir s'offrit avec le collaborateur rêvé, son plus jeune frère, François d'Alençon, un ambitieux, l'ennemi naturel de son ennemi Henri III. Elle le servit avec un dévouement qui ne se démentit jamais. Elle favorisa ses intrigues, ses entreprises, ses complots. Elle le maintint en étroite union avec son mari. Les deux princes s'enfuirent du Louvre, l'un pour aller prendre le commandement des malcontents des deux religions, l'autre pour se retirer en Navarre et aviser à ses affaires. Huguenots et catholiques unis, renforcés par une armée de protestants d'Allemagne, imposèrent la paix à Henri III (Etigny, mai 1576). Le duc d'Alençon devint duc d'Anjou avec un apanage élargi, les réformés obtinrent la liberté de culte, comme celle de conscience, dans tout le royaume. C'était la revanche de Marguerite, mais cette satisfaction de rancune et d'orgueil coûtait cher au catholicisme.

Elle qui était si fière de son orthodoxie, qui se vantait d'avoir, tout enfant, résisté à l'ambiance hérétique du Colloque de Poissy et aux sollicitations et aux menaces de son entourage, qui n'avait épousé qu'à contrecœur le roi de Navarre, avait, par haine d'un de ses frères et par amour déréglé de l'autre, consolidé la situation du protestantisme et préparé, les circonstances aidant, un nouvel essor de l'hérésie.

Aussi la nation catholique s'éleva-t-elle contre ce traité qui tendait à reconnaître l'existence de deux religions, autant dire de deux vérités. Le Roi, revenant sur des concessions qui lui avaient tiré des larmes, fit voter par les Etats généraux réunis à Blois le rétablissement de l'unité de foi. Le nouveau duc d'Anjou lui-même, entraîné par l'opinion, accepta le commandement de la principale armée royale contre les huguenots, ses alliés de la veille.

Mais l'entente des deux frères ne dura pas, par la faute de l'un et de l'autre. Le plus jeune, impatient de sa condition de sujet, écouta les voix du dehors. Les Etats généraux des Pays-Bas et le prince d'Orange, en révolte contre la tyrannie de leurs maîtres espagnols, l'appelaient à l'aide. L'idée lui sourit de se tailler dans ce patrimoine de Philippe II une principauté indépendante. Il associa Marguerite à ses vues d'ambitions, et l'envoya, sous prétexte d'une cure à Spa, s'enquérir secrètement, dans le Hainaut, le Cambrais et le Namurois, des dispositions de l'aristocratie catholique. On peut croire que la fille de Catherine de Médicis, en dépit de sa foi, n'avait pas de bons sentiments pour le Habsbourg de Madrid, qui s'était opposé à tous ses mariages. Elle partit, heureuse de servir son frère et de se révéler diplomate. Dans cette traversée des Pays-Bas du sud, partout où elle vit jour aux confidences, elle promit à quelques grands seigneurs et grandes dames que le duc d'Anjou accourrait avec une armée pour chasser les oppresseurs et rétablir les vieilles franchises. Elle eut un grand succès de charme personnel, mais elle en exagère les résultats pratiques. D'Inchy, qui lui avait promis d'ouvrir la citadelle de Cambrai, prit deux ans pour se décider et au prix qu'il fixa.

Elle se figurait à tort que du concours seul des hautes classes dépendait le succès de la conquête. Elle mésestimait le rôle des masses. Elle n'a pas mieux compris l'importance des passions religieuses, bien qu'elle vînt d'une France où elles faisaient leurs preuves et donnaient leur mesure. Son information de quelques semaines ne donne qu'une idée vague des partis en présence et en conflit et de ces coalitions hétérogènes, que l'intérêt forme aujourd'hui et qu'une mésintelligence dissout demain. La royale passante n'aperçoit que l'aspect extérieur des hommes et des choses. Elle ne se doute pas que parmi les hommages que D. Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, lui prodigue à Namur, il médite, malgré l'accord de La Marche, d'enlever par ruse la citadelle aux États généraux ; ce qu'il fit le jour même de son départ. Elle est si amusée et abusée à Liège par le prince-évêque et par le chapitre qu'elle n'apprend que, six semaines après, le coup de surprise exécuté à quelque quinze lieues et la nouvelle que **tout le país est en feu et en armes** contre le violateur du pacte. Elle se plaît tant aux banquets, concerts, fêtes et bals donnés en son honneur qu'elle en oublie sa mission, qui est d'écouter et d'observer.

Henri III était hostile à une intervention aux Pays-Bas, qu'il estimait injuste, sans chance de succès, dangereuse et coûteuse, une aventure où il craignait d'être entraîné lui-même contre la première puissance militaire du temps. Ne lui faudrait-il pas pour ce **magot**, ce **museau** de frère, aux ressources médiocres, exposer ses finances et la sécurité de son royaume. Pour essayer de désunir les

deux complices, il fit à la voyageuse un accueil triomphal, consentit à la renvoyer au roi de Navarre, qui la réclamait, sans bonne foi, par souci de dignité, et, en échange des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville, promit de lui **bailler** des terres pour **l'assignat** de sa dot, une sorte d'apanage.

Mais il traita sans bienveillance le duc d'Anjou, qui, **contre son gré et vouloir**, le poussait à un conflit avec l'Espagne, au risque de représailles. En une crise d'inquiétude, il l'arrêta et le tint sous bonne garde au Louvre.

Marguerite, constante en son dévouement, fit évader le prisonnier par la fenêtre de sa chambre.

Le Roi interdit les préparatifs d'invasion aux Pays-Bas, puis il laissa faire, de peur d'une nouvelle guerre civile, convaincu d'ailleurs qu'avec ses seuls revenus l'agresseur ne tiendrait pas longtemps la campagne, ainsi qu'il arriva. Comme il lui importait en cas de riposte espagnole de tenir ses peuples unis, il envoya Catherine de Médicis, à qui il adjoignit Marguerite, pacifier le Midi, où les huguenots ne cessaient de **remuer ménage**. C'était associer sa sœur à la gloire de la mission maternelle, en même temps qu'il l'éloignait et la remettait aux entraves conjugales.

Il y avait quatre ans qu'elle n'avait vu son mari, et, quoi qu'il lui écrivît, il ne se souciait pas de la revoir. Mais s'il fallait la croire, il ne s'était **estragé** d'elle qu'à la suggestion d'une maîtresse jalouse, Mme de Sauves. Comme Catherine de Médicis, elle le croyait un peu fol, et le fait est qu'il l'était, mais seulement en amour. Elle ne se doutait pas de sa vive intelligence. Erreur de jeunesse, avouera-t-elle beaucoup plus tard, trop tard. Elle se flattait, en ce recommencement de vie commune, de le conquérir et de le diriger. C'était le troisième homme avec qui tenter sa chance. Lui accepta volontiers ses bons offices et la laissa faire, quand il y eût intérêt, comme de s'entremettre auprès de sa mère pour obtenir d'elle aux conférences de Nérac un adoucissement aux clauses les plus rigoureuses du dernier édit de pacification. Mais il répugnait à l'attache et le lui fit bien voir.

Peut-être avait-elle rêvé de convertir ce réformé si tiède, et qui, ayant déjà changé deux fois de religion, pourrait bien redevenir catholique par politique. Elle espérait tout au moins qu'en échange de ses services à Nérac, il fermerait les yeux sur une première atteinte aux lois intolérantes du Béarn et de la Navarre et elle entrouvrit les portes de sa chapelle à Pau aux catholiques de la ville. En réponse à son initiative, il lui signifia qu'il prétendait régler seul, d'accord avec les Etats du pays, la question religieuse. De dépit elle jura de ne plus reparaître à Pau, **cette petite Genève**. Mais ce fut toute sa vengeance et, à la première occasion, elle se rapprocha de lui. Elle poussa même le dévouement jusqu'à courir sa fortune dans la guerre dite des amoureux, où s'il avait vaincu il aurait exigé des conditions encore plus favorables pour la Réforme. Quelle inconséquence de la part de cette convertisseuse ! Après les succès décisifs de l'armée royale, il n'y eut plus qu'à crier grâce au Roi et à la Reine-mère. Le duc d'Anjou, qu'ils agréèrent comme médiateur pour le consoler de ses échecs en Flandre et l'enliser dans les négociations du Midi, fit signer à Fleix une paix aussi avantageuse au parti protestant que celle de Nérac.

L'ingratitude était la moindre vertu du roi de Navarre. Il exploitait au mieux de ses intérêts l'affection de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou pour sa femme, mais il n'avait pour elle ni égards ni reconnaissance, et encore moins d'amour. Il la voulait complaisante à ses plaisirs, et bien qu'elle poussât l'indulgence jusqu'à

l'oubli de toute dignité, il ne trouvait pas que ce fût jamais assez. Les maîtresses avaient toujours raison contre l'épouse.

Lasse de cette vie sans gloire, sans objet, sans avenir, elle sollicita et obtint d'Henri III l'argent nécessaire à un voyage en France. La Reine-mère pensait se servir de sa fille pour le grand dessein qu'elle méditait. Elle avait fini par faire peur au Roi de troubles au dedans du royaume, s'il n'aidait pas ou ne la laissait pas aider sous main le duc d'Anjou à conquérir les Pays-Bas. Elle-même, pour affaiblir la résistance espagnole, avait déclaré la guerre à Philippe II, comme héritière du Portugal, où il venait de se faire reconnaître roi. Mais plus que jamais il lui fallait, en prévision des représailles, se prémunir contre une nouvelle prise d'armes protestante. A cette fin, elle imagina de ramener le roi de Navarre en France et de réduire à l'impuissance le chef et les soldats isolés. Marguerite, que sa mère croyait toute-puissante sur l'esprit et le cœur de son mari, était destinée à servir d'appât et saurait bien se faire suivre. Comme Catherine connaissait mal son gendre et les rapports des époux ! Même le plus grand amour n'aurait pu décider ce politique si fin et si soupçonneux à risquer son indépendance et sa liberté sur la promesse de la bienveillance royale.

Marguerite y perdit sa peine. Elle ne réussit pas à lui persuader de la rejoindre à la Cour. C'était le seul service capable de faire oublier au Roi son frère les injures du passé, mais, au lieu de retourner dans le Midi, elle resta, tant Paris avait pour elle d'attrait, et, par son imprudence et son orgueil, raviva et aggrava la haine. Elle prit parti contre d'Epernon et Joyeuse qu'Henri III avait fait riches, puissants, ducs et pairs pour les opposer à ses ennemis et les substituer comme agents d'exécution à des grands officiers trop tièdes. Elle osa même incriminer les attaches des deux archimignons avec leur maître.

Vraiment elle brocardait trop pour une personne que le Roi s'était repris à détester. Il la trouvait trop près du duc d'Anjou, dont l'entreprise des Pays-Bas tournait au désastre. Il était plus que jamais résolu à ne pas sacrifier les finances et son repos à un frère odieux. Après sa tentative manquée sur Anvers et son recul jusqu'à la frontière française, il lui signifia de licencier ses troupes. Le Duc y consentit, et puis soudain se ravisa. La Reine-mère apprit que Marguerite lui avait envoyé un émissaire et elle imputa aux mauvais conseils de sa fille le revirement de son jeune fils.

Le roi de France n'avait pas besoin de chercher loin un prétexte pour frapper. la coupable. Les amours de Marguerite avec Champvallon, le grand écuyer du Duc, faisaient scandale ; il lui ordonna de renvoyer deux de ses dames, confidentes ou complices de ses plaisirs, et, comme elle tardait à obéir, il lui commanda impérieusement de partir le jour même de Paris pour la Navarre. Il la croisa près de la ville sans avoir l'air de la connaître, et se fit amener les gens de sa suite qu'il interrogea lui-même sur ses déportements.

L'humiliation eut les conséquences les plus lointaines. Le roi de Navarre refusa de recevoir une femme si publiquement diffamée et le roi de France ne consentit pas à déclarer l'innocence de sa sœur, tout en exigeant que son beau-frère la reprît. Pendant six mois la malheureuse resta dans le [purgatoire](#) de l'attente, sans savoir ce qu'il adviendrait d'elle. Les deux Rois finirent par se mettre d'accord à la suite d'un marchandage, où le mari accepta de tenir sa femme pour réhabilitée, moyennant la cession de quelques places fortes.

C'en était fini du rôle de la reine de Navarre. Le roi affecta de vivre le plus possible loin d'elle, hors de Nérac où elle résidait. Il n'eut plus aucun intérêt à la ménager après la mort du duc d'Anjou, ce frère très cher et son seul protecteur.

Il avait une nouvelle maîtresse, Diane d'Andouyns, comtesse de Guiche, la belle Corisande, une gasconne de vieille race, hautaine et impérieuse qui se croyait d'assez grande maison pour l'épouser. Marguerite, qui s'irritait de l'indifférence de son mari, craignit d'être répudiée, emprisonnée et même empoisonnée. De dépit, de colère, de peur, elle quitta Nérac, et se retira dans Agen, une ville de son apanage, et catholique. Au lieu de s'y tenir tranquille, elle s'affilia aux catholiques ardents, ligués pour barrer l'accès du trône au roi de Navarre, que la loi salique y appelait comme successeur d'Henri III. Femme de l'héritier présomptif, elle déclara la guerre à l'héritier présomptif.

C'est une erreur de croire qu'elle a pris les armes pour des raisons de conscience. Avant que Sixte-Quint eût prononcé la déchéance du prétendant hérétique, elle avait rompu avec ce mari dont les amours avec la belle Corisande étaient pis qu'une trahison conjugale, une menace pour son avenir.

A tout prendre, puisqu'elle ne pouvait être reine avec lui, elle saurait bien l'empêcher d'être roi sans elle. Mais elle s'abusait sur ses moyens et sa fortune. Elle courut d'aventure en aventure, d'Agen à Carlat, de Carlat à Ibois, et d'Ibois à Usson, sa dernière et en somme heureuse étape.

Emprisonnée dans ce château fort par Henri III, et presque aussitôt, grâce au revirement du marquis de Canillac, son geôlier, devenue de prisonnière châtelaine, elle y assista, comme en une arche de pierre, au déluge de fureurs religieuses qui submergea la dynastie des Valois et faillit emporter, à son avènement, celle des Bourbons.

Elle attendit à l'abri le retour du calme.

C'est une imagination de se la figurer en amazone, galopant à la tête des troupes de la Ligue, et revendiquant les armes à la main, pour elle-même en dépit de la loi salique, la couronne de France. Loin d'avoir les moyens d'entretenir un parti, elle avait de la peine à payer la petite garnison du château, et le train d'un semblant de Cour. Fini le temps des ambitions, finie aussi l'envie de [courre](#) ; les épreuves l'avaient assagié.

Même avant le retour d'Henri IV au catholicisme, elle accepta de bonne grâce l'idée d'un divorce, et, se séparant de lui pour s'en mieux rapprocher, elle lui rendit, moyennant honneurs et pensions, la liberté et le droit d'assurer par un mariage légitime l'avenir de la dynastie. Elle ne voulut plus être que l'humble sujette du grand Roi, dont elle s'excusait, sur l'aveuglement de la jeunesse, d'avoir méconnu le mérite.

D'Usson, d'où elle pouvait surveiller les remuements du Midi, elle lui dénonça les complots du comte d'Auvergne, de Bouillon et des reliques de la conspiration du maréchal de Biron.

Elle s'autorisa de ses services pour rentrer à l'improviste à Paris, d'où elle avait été chassée vingt-deux ans auparavant.

Ce fut son dernier acte d'indépendance, si l'on peut dire. Elle racheta par le dévouement à la dynastie des Bourbons le mal que, Valois, elle avait fait à celle des Valois, par les erreurs et les fautes de sa politique passionnée.

Sa vraie gloire, ce n'est ni sa naissance, ni sa beauté, ni son rôle politique, mais celle qu'elle n'imaginait pas, son talent d'écrivain. Elle a expédié, s'il faut l'en croire, en une après-dînée, en réponse au discours de Brantôme, un fragment d'autobiographie rectificative, abandonnant à son panégyriste le soin de donner au [petit ours lourde masse et difforme](#) le léché d'une dernière formation. Elle n'a voulu avouer ni sa correspondance avec Champvallon, même si vertueusement spiritualisée encore moins *la Ruelle mal assortie*, cet adieu à l'éthique de Platon et ce défi aux abstrauteurs de quintessence morale, qui sacrifient le corps à l'âme.

Mais ses Mémoires, les lettres de sa main, que Brantôme, en un excès d'enthousiasme, égale aux Epîtres de Cicéron, et les œuvres anonymes authentiquées par ses lectures, sa vie et son esprit, voilà par où, sans le vouloir, elle est entrée au Panthéon de l'histoire.

Il faut rayer Marguerite de la liste des poètes. Aussi bien la poésie exige une application et un souci de la forme dont les femmes en général sont incapables. Quelles sont les poétesses du XVI<sup>e</sup> siècle qui méritent d'être comparées, même de loin, aux chefs de chœur de la Pléiade ? Mais si on laisse d'ennui leurs effusions amoureuses ou mystiques, à cause de la pauvreté du verbe et du brouillard des sentiments, elles reprennent l'avantage quand elles ne sont plus entravées par la mesure du vers et la recherche de la rime. La nature les sert mieux que le travail. Marguerite est un maître prosateur que l'Académie française, en voie d'organisation et en quête de règles, admit parmi les modèles de l'art d'écrire et qui justifie ce choix par la pureté, l'élégance, la noblesse de son style. Même le [Phébus](#) des lettres à Champvallon marque un progrès de la langue. Pour masquer l'ardeur sensuelle dont elle avait brûlé, elle s'épanche en théories platoniques. Mais la passion éclate çà et là en cris d'adoration éperdue. La première en date et l'une des premières en talent des mémorialistes féminins, elle réussit aussi à rendre intelligible, autant qu'il se peut, la métaphysique de l'amour.

Elle s'intéresse plus à l'analyse des états d'âme, de son âme, qu'à la multiple figure du monde extérieur. Elle regarde les hommes et les choses en elle et par rapport à elle. Dans ses descriptions même les plus poussées, la nature n'apparaît qu'accessoirement et comme décor de la vie humaine.

Elle traverse les Pays-Bas sans observer ou même sans voir la terre, le ciel et l'eau. Elle ne distingue pas entre le Cambrésis, le Hainaut, les Ardennes. Le souvenir qui lui reste de sa navigation sur la Meuse, de Namur à Liège, c'est qu'arrivant à Huy [ville située sur le pendant d'une montagne, dont les plus bas logis mouilloient le pied dans l'eau, il s'esmeut un torrent si impetueux, descendant des ravages d'eaux de la montagne en la rivière, que la grossissant tout d'un coup, comme nostre batteau abordoit, nous n'eusmes presque loisir de sauter à terre, et, courants tant que nous peusmes pour gaingner le hault de la montagne, que la rivière ne fust atissytost que nous à la plus haulte rue, aupres de mon logis qui estoit le plus hault ; où il nous fallut contenter ce soir-là de ce que le maistre de la maison pouvoit avoir, n'ayant moyen de pouvoir tirer des batteaux ny mes gens, ny mes hardes ny moins d'aller par la ville, qui estoit comme submergée dans ce deluge, duquel elle ne fust avec moins de merveille delivrée que saisie ; car au point du jour, l'eau estoit toute retirée et remise en son lieu naturel.](#)

La crue impétueuse du fleuve, cette pluie diluvienne et la nécessité où elle fut ce soir-là probablement de ne pas changer de linge et de se coucher mal servie et

mal nourrie, c'est moins un motif à description, qu'un sujet fâcheux, un sinistre augure des traverses que la fortune traîtresse et envieuse de ses succès diplomatiques lui préparait à son retour. La Némésis des dieux et la Providence de Dieu sont deux de ses idées maîtresses que, malgré leur contradiction, elle concilie fort bien.

Après elle, ce qui l'intéresse le plus, c'est l'homme et ses œuvres. Entre-t-elle dans une ville, elle remarque la grandeur des rues et des places, le nombre et la beauté des églises et des fontaines, ou encore quelque agréable artifice, comme le carillon de Valenciennes, [industrie propre aux Allemands](#), et qui ne donnoient peu de merveille à nos François, ne leur estant commun de voir des horloges représenter une agréable musique de voix avec aultant de sortes de personnages que le petit chasteau que l'on alloit voir pour chose rare au faulxbourg Saint-Germain.

Elle marque en quelques traits d'une imprécision élégante le beau palais d'où le prince-évêque de Liège s'est délogé pour la loger, [accompagné de très belles fontaines et de plusieurs jardins et galeries](#), le tout tant peinct que dorée, [accommodé avec tant de marbre qu'il n'y a rien de plus magnifique et plus délicieux](#).

Mais elle se complaît à décrire la vie heureuse qu'elle mène en cette ville en compagnie de l'évêque et de l'aristocratique chapitre, les festins, les banquets, les promenades dans de beaux jardins, plaisirs profanes interrompus à peine, sinon relevés en goût, par quelques pratiques de dévotion dans des monastères mondains.

On voit moins le milieu que les gens qui s'y meuvent. Elle rapporte longuement ses conversations avec les grands seigneurs et les grandes dames des Pays-Bas, comme si tout lui en était présent, et jusqu'aux mots mêmes, les fêtes qu'ils donnent en son honneur, dont elle triomphe ; et les scènes populaires, qu'elle tourne en caricature : émeute à Huy, bamboche électorale à Dinant.

Dès sa jeunesse, à douze ans, elle aurait eu mêmes goûts. Elle ne se rappelle de l'entrevue de Bayonne, que le superbe banquet organisé par Catherine dans l'île d'Aiguemeau, sur l'Adour ; c'est, depuis le départ de Bayonne, des dieux marins chantant et récitant des vers en musique, autour du vaisseau de Leurs Majestés. C'est, au débarquer, la rencontre de plusieurs troupes de bergères, [habillées de toille d'or et de satin, diversement selon les habits divers de toutes les provinces de France](#), et dansant à la mode et au son des instruments de leur pays. Et c'est, après le festin, l'apparition d'un rocher lumineux, escorté de satyres musiciens, [mais plus éclairé des beautez et pierreries des nymphes qui faisoient dessus leur entrée que des artificielles lumières](#), et qui en descendirent pour danser le beau ballet. C'est enfin, sous une grande pluie et tempeste que la fortune envieuse de tant de gloire fit orager, [la confusion de la retraicte qu'il falloit faire la nuit par batteaux](#), qui apporta le lendemain autant de bons contes pour rire que ce magnifique appareil de festin avoit apporté de contentement....

Mais elle n'a pas vu ou regardé l'Océan et les Pyrénées. Ni alors, ni depuis en sa cure d'eau à Bagnères de Bigorre, elle ne paraît sensible à la beauté des montagnes. Ce qui l'intéresse en ce fâcheux logis, c'est la compagnie des baigneurs : nobles dames, et gentilshommes, les concerts de violon et la représentation d'Iphigénie. A Usson, un des belvédères d'Auvergne, d'où elle peut contempler la hautaine assemblée des Puys, elle n'a d'yeux que pour les embellissements du château.

C'est toujours l'homme en tant qu'esprit, cœur et raison que son regard cherche et contemple bien plus que la nature en sa variété d'aspect et ses changements de couleur et de lumière. Aussi sa langue, mal pourvue d'images sensibles par une vision toute intellectuelle et une documentation livresque, manque de richesses et d'éclat. Et à vrai dire elle y répugne.

Un rare souci des bienséances en règle les audaces. Marguerite n'oublie pas qu'elle est femme et qu'elle est reine. Elle est capable d'humeur, de colère, de violence, comme on en peut juger par ses lettres à Pibrac, ou contre Choisin, mais en ses écarts même de passion, pas un mot malsonnant ne lui échappe.

Dans son oraison funèbre de Le Gast, *tué par un jugement de Dieu, pendant qu'il suoit une diette, comme aussy c'estoit un corps gasté de toutes sortes de villanies qui fust donné à la pourriture qui des longtemps le possedoit*, elle dit ou plutôt elle suggère tout avec cet à peu près des gens du monde qui se garde à la fois de la langue du peuple et de celle des médecins. Cette imprécision en ce qui est du corps c'est une des caractéristiques du style du grand siècle. Quand Marguerite emploie à l'occasion le mot propre, elle l'enveloppe et l'enguirlande si bien qu'il paraît à peine.

Ainsi se forme une littérature qui perdra en force, en pittoresque, en naïveté ce qu'elle gagne en noblesse, en élégance, en distinction. Elle sera l'image de la société qui sort des guerres de religion, amoureuse d'ordre et de tenue, aristocratique et monarchique, et, malgré les survivances du réalisme, idéaliste de forme et d'inspiration. La reine de Navarre est un des témoins illustres de cette évolution, à la fois un précurseur et un maître.

*Les Bachelards, Fleurie (Rhône), 9 octobre 1927.*

**FIN DE L'OUVRAGE**